

**Gens, cornes et crocs. Relations hommes-animaux et conceptions du monde, en Vanoise, au moment de l'arrivée des loups**

Isabelle Mauz

► **To cite this version:**

Isabelle Mauz. Gens, cornes et crocs. Relations hommes-animaux et conceptions du monde, en Vanoise, au moment de l'arrivée des loups. Sciences de l'Homme et Société. ENGREF (AgroParis-Tech), 2002. Français. <tel-00005666>

**HAL Id: tel-00005666**

**<https://pastel.archives-ouvertes.fr/tel-00005666>**

Submitted on 5 Apr 2004

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉCOLE NATIONALE DU GÉNIE RURAL, DES EAUX ET DES FORÊTS

*N° attribué par la bibliothèque*

///

## THESE

*pour obtenir le grade de*

**Docteur de l'ENGREF**

*Spécialité : Sciences de l'environnement*

*présentée et soutenue publiquement par*

**Isabelle Mauz**

*le 22/01/02*

*à l'École Nationale du Génie Rural, des Eaux et Forêts  
Centre de Paris*

## **GENS, CORNES ET CROCS**

**Relations hommes-animaux et conceptions du monde, en  
Vanoise, au moment de l'arrivée des loups**

*devant le jury suivant :*

**M. Claude Millier**

*Président de jury*

**M. Raphaël Larrère**

*Directeur de thèse*

**M. Philippe Descola**

*Rapporteur*

**M. Bernard Debarbieux**

*Rapporteur*

**M. Yves Brugière**

*Examineur*

**M. Sergio Dalla Bernadina**

*Examineur*

## REMERCIEMENTS

Voici bientôt quatre ans que j'ai commencé cette thèse, qui m'a procuré, en dehors de quelques moments de lassitude, beaucoup de plaisir. Au cours de ces années, bien des gens m'ont aidée, par les entretiens et les discussions que nous avons eus, leurs conseils, leurs encouragements, ou simplement leur présence. Je tiens aujourd'hui à les remercier.

Des chasseurs, des éleveurs, des agents du Parc National de la Vanoise, de l'ONCPS et de la DDAF de la Savoie, des vétérinaires, des naturalistes et des protecteurs des loups m'ont reçue, toujours très gentiment, et m'ont parlé des animaux, de leurs rapports aux animaux, et d'eux-mêmes. J'ai sollicité plusieurs d'entre eux à maintes reprises ; certains m'ont emmenée sur le terrain, lors de séances d'observation, de parties de chasse, de comptages, de captures, etc. A ceux et celles qui se sont rendus disponibles, je dois, outre le matériel de ma thèse, des moments que je n'oublierai pas.

Raphaël Larrère a dirigé mon travail d'une main de maître, me laissant une grande liberté tout en me secourant chaque fois que cela s'est avéré nécessaire. Je ne sais ce que j'ai le plus apprécié : la qualité de ses corrections et la pertinence de ses suggestions, ou son tact et son souci constant d'amender sans commander.

J'ai découvert les sciences sociales grâce à Bernard Debarbieux, qui me les a fait aimer. Il s'est intéressé à ma démarche depuis mon DEA et n'a cessé, depuis lors, de lui témoigner de l'attention. Il m'a permis, avec une grande largesse d'esprit, de bénéficier des échanges au sein de la communauté des géographes grenoblois.

Philippe Descola et Bernard Debarbieux ont consacré du temps à prendre connaissance de ma thèse, et à formuler leur appréciation.

Au Parc National de la Vanoise, Yves Brugière a accueilli cette recherche avec enthousiasme. Il a accepté de participer au comité de pilotage et m'a toujours incité à profiter, au maximum, de ce temps privilégié de la thèse. Jean-Pierre Viguiet a grandement facilité l'enquête auprès des agents de terrain.

Le Cemagref a entièrement financé la thèse, lui permettant de voir le jour. Jacques Perret et Emmanuelle Marcelpoil ont fait l'effort de s'y plonger et d'en suivre le déroulement ; ils m'ont soutenue, au quotidien, par leur optimisme et leur bonne humeur. Jean-Jacques

Collicard a produit les cartes dont j'avais besoin. Mes collègues de l'unité « Agriculture et milieux montagnards » m'ont transmis de nombreuses et précieuses informations.

André Bornard, Jacques Bréger, Christian Deverre, Sophie Le Floch, Jacques Rémy et Anne Sgard ont lu des versions intermédiaires de ce texte ; leurs commentaires m'ont été fort utiles.

Noël et Michèle Arpin, Alice Perret, ont eux aussi lu et apporté des corrections ; ils m'ont, en outre, entourée de leur affection.

Dimitri m'a accompagnée tout au long de la thèse et n'a compté ni sa peine, ni ses encouragements, ni ses critiques. Je lui sais gré d'avoir surmonté sa réticence première et de m'avoir, une fois de plus, épaulée. Merci, enfin, à Natacha et à Virginie pour leur soutien indéfectible, et leur merveilleuse joie de vivre.

# TABLE DES MATIERES

Remerciements .....	2
Table des matières .....	4
Préambule .....	11
Positionnement théorique et méthodologique .....	19
Présentation du terrain .....	20
A. Mondes humains et animaux sauvages .....	25
1. L'étonnante diversité du même .....	27
2. Une approche constructiviste de la relation entre hommes et animaux .....	31
a. La relation à l'animal comme interrogation .....	33
b. La relation à l'animal comme action .....	35
c. La relation à l'animal comme interprétation .....	38
d. Le discours, une pratique en tant que telle .....	44
e. Une relation socialisée .....	45
3. Faire tout un monde des animaux .....	50
a. L'animal comme symbole .....	52
b. Animaux sauvages et configurations spatiales .....	53
c. Animaux sauvages et recompositions du passé .....	55
d. Coévolution des mondes bâtis autour des animaux .....	57
4. Au carrefour du rejet du « grand partage » et de l'ethnobiologie .....	59
B. Le choix d'une méthode : faire dire, regarder faire .....	64
1. Les entretiens: écouter dire ou faire dire ? .....	65
a. Le recours à des spécialistes .....	65
b. Des interlocuteurs bien disposés .....	69
c. L'entretien comme interaction .....	70

d. L'illusion perdue de l'extériorité.....	73
e. Une étrangeté familière.....	76
f. Enquêter, en tant que femme et profane, auprès d'hommes spécialistes.....	78
g. Contenu des entretiens, les thèmes abordés.....	80
h. Enregistrement et transcription.....	80
i. L'interprétation des entretiens.....	84
2. Les accompagnements : regarder faire.....	85
3. De quelques rapports entre le penser, le dire et le faire.....	87
<b>Première partie.....</b>	<b>92</b>
<b>Chapitre 1. Les mondes humains construits autour des ongulés sauvages.....</b>	<b>92</b>
A. Des mondes distincts.....	94
1. ... par leurs dimensions.....	94
a. Les récits resserrés.....	94
b. Les récits étirés.....	97
2. ... Et par leurs configurations.....	99
a. Le sauvage et le domestique.....	99
b. La nature et l'artifice.....	125
3. Monde nature/artifice et monde sauvage/domestique.....	144
B. Des mondes qui ont aussi des points communs.....	146
1. Être ou ne pas être à sa place.....	147
2. La pensée analogique.....	151
a. Beauté du corps animal, beauté des cimes.....	151
b. La contamination des espèces par espaces interposés.....	152
3. La pensée causale.....	156
<b>Conclusion.....</b>	<b>159</b>

Deuxième partie : la construction des identités par le biais des animaux.....	162
Chapitre 2. Avant et maintenant : Le temps raconté.....	164
A. Animaux sauvages et lien avec les prédécesseurs .....	165
1. Les objets « passeurs de mémoire ».....	165
2. Les témoignages des anciens: à prendre ou à laisser?.....	168
a. Les sources mobilisées.....	168
b. La confrontation des sources.....	174
c. Terreurs anciennes, doutes actuels .....	176
B. Animaux sauvages et récits de vie : le cas du chamois .....	178
1. Trop petit pour aller au chamois .....	179
2. Les manières de chasser le chamois et les étapes de la vie.....	180
a. Suivre et apprendre .....	180
b. Guider et transmettre .....	183
c. Frasques et foucades de la jeunesse .....	183
3. Le vieil homme et les chamois .....	185
C. Evolution des rapports aux animaux et changement social.....	188
1. De l'analyse du contenu des récits à l'analyse de leurs fonctions.....	188
2. L'éthique de la chasse ancienne et les chasseurs d'aujourd'hui.....	189
3. Récits de décadence .....	194
a. Grandeur et décadence des chasseurs de chamois .....	194
b. Le retour des grands prédateurs et le passé recomposé du pastoralisme ovin .....	203
4. Les récits de rationalisation.....	211
a. L'émergence du chasseur gestionnaire .....	211
b. La frontière mobile de la science. L'exemple des réintroductions de bouquetins.....	222
5. Les récits de victimisation.....	230

a. La « confiscation » de l'espace.....	231
b. La « soumission » des chasseurs de chamois .....	235
c. La perte d'une culture .....	239
d. Le mépris envers le savoir et l'expérience des locaux.....	242
Chapitre 3. Nous et les autres: la construction de l'altérité.....	250
A. Le verdict des corps.....	250
1. Les épreuves et les qualités qu'elles révèlent .....	251
a. Une marche dictée par la recherche de l'animal.....	251
b. La recherche.....	252
c. L'intelligence de l'approche.....	257
d. La clairvoyance de la décision.....	259
e. L'adresse et la force physique.....	260
f. Le contact de la chair.....	260
2. Vaincre l'animal sur son terrain.....	261
3. Vaincre ses concurrents .....	263
4. Les rencontres solitaires et l'enjeu des comptes-rendus.....	272
5. L'incorporation des qualités.....	275
B. « Gens d'ici » et « gens d'ailleurs ».....	278
1. Le (vrai) chasseur montagnard comme chasseur de chamois .....	278
2. Le (vrai) chasseur de chamois comme montagnard.....	280
3. L'exclusion des chasseurs « étrangers ».....	282
4. La chasse au chamois, quintessence de l'autochtonie.....	289
5. L'ici et l'ailleurs, des catégories à géométrie variable.....	290
6. Être d'ici quand on est ailleurs .....	292
C. Anciens et modernes: l'exemple des gardes-moniteurs et des bouquetins.....	295
1. Le bouquetin, une espèce très prenante.....	296



2. Les anciens, des inconditionnels du bouquetin.....	298
3. Les nouveaux, des « minimalistes» du bouquetin.....	301
4. Rapports au bouquetin et relations entre les gardes-moniteurs .....	306
D. Femmes et chasse au chamois .....	313
E. Profanes et spécialistes.....	321
1. L'hétérogénéité des spécialistes.....	322
2. La disqualification mutuelle des spécialistes.....	327
a. Critères d'excellence ou d'infamie.....	328
b. La genèse légitime du spécialiste.....	330
c. Nourrir un intérêt désintéressé.....	333
3. Spécialistes d'hier et d'aujourd'hui.....	334
4. Une « circularité » des savoirs limitée.....	335
Conclusion.....	341
<b>Troisième partie : L'arrivée des loups .....</b>	<b>344</b>
Chapitre 4 : les stades de la crise du loup.....	347
A. Le déclenchement de la crise.....	347
1. Le sanglier, une pomme de discorde entre éleveurs et chasseurs qui laisse les naturalistes indifférents .....	347
2. L'arrivée subreptice des lynx.....	349
3. L'entrée en lice des loups.....	350
B. Les stades de la crise.....	356
1. La prolongation de l'évitement.....	356
a. L'installation progressive d'animaux très circonspects .....	356
b. Silence et cachotteries.....	359
c. Dénégation.....	362
d. La phase d'évitement est écourtée, mais subsiste.....	363

2. Loups et moutons sont d'abord pensés, et gérés, séparément.....	368
a. La polémique sur les loups et son extension au pastoralisme.....	368
b. Des camps traversés par des divergences.....	389
c. Camps et mondes.....	393
d. Le chien errant, un maudit.....	398
3. Loups et moutons commencent à être pensés, et gérés, conjointement.....	403
a. L'impossible union des éleveurs ovins face aux loups.....	408
b. Les divergences entre protecteurs des loups.....	416
Conclusion.....	420
Chapitre 5 : L'ébranlement des mondes.....	422
A. L'évanouissement des frontières et la critique radicale des catégories.....	422
1. Les lycophobes s'intéressent au lointain et à l'ancien.....	423
2. Les lycophiles s'intéressent au proche et au contemporain.....	425
3. La déconstruction des catégories et la dénonciation des incohérences.....	427
B. La fabrication de l'incertitude.....	431
1. Des problèmes véritablement embrouillés.....	431
a. L'estimation des dégâts de chiens errants.....	431
b. L'imputation d'une attaque à un prédateur donné.....	433
2. Des ambiguïtés que l'on exploite.....	437
3. Le recours à des techniques nouvelles ne clôt pas les controverses.....	442
4. Des acteurs changent cependant d'avis.....	445
C. Des savoir-faire maîtrisés à l'improvisation : l'exemple de l'intégration des chiens de protection dans les troupeaux ovins.....	448
a. Des chiens qui doivent se prendre pour des moutons.....	450
b. .... tout en étant capables de dissuader les prédateurs.....	452
c. Des brebis qui ne doivent plus craindre les chiens.....	454

d. Des éleveurs qui doivent faire confiance à des chiens.....	455
Conclusion : des mondes aux réseaux.....	462
<b>Conclusion : plutôt une coexistence problématique des mondes que l'hégémonie d'un seul.....</b>	<b>466</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>475</b>
Table des sigles utilisés.....	476
Table des illustrations.....	478
Éléments relatifs à l'histoire du Bouquetin des Alpes (protection, réintroductions).....	479
L'insertion de l'observateur dans un réseau familial « engagé ».....	481
Le statut juridique du loup.....	482
Petite chronologie de l'arrivée des loups en France.....	483
La présence des loups en Vanoise au dix-neuvième siècle.....	486
De la nécessité d'être prudent.....	487
Une présence documentée.....	488
La raréfaction et la disparition précoces des loups.....	489
Les loups erratiques du vingtième siècle.....	492
<b>Bibliographie.....</b>	<b>494</b>

## PREAMBULE

Un village de Haute-Maurienne, jeudi 8 octobre 1998.

Ambiance d'automne en Haute-Maurienne. Il y a trois semaines encore, les villages bruissaient d'activité, la saison touristique battait son plein. Aujourd'hui, les commerces sont fermés, les rues quasi désertes. Les estivants partis, les habitants se consacrent à d'autres activités; beaucoup font leur part de bois, ou remettent en état les bâtiments avant l'hiver. Et les hommes chassent. C'est pour « aller au chamois » que je suis ici.

Après plusieurs vaines tentatives, j'ai trouvé à me loger dans un hôtel de Lanslebourg. Je téléphone au chasseur qui a accepté de m'emmener: «*La météo est pas terrible, mais voyez toujours, on verra bien ce qu'on fait*». Il précise qu'en plus de son frère, un « ancien » de 80 ans, avec qui ils ont l'habitude de faire équipe, nous accompagnera peut-être. Ils ont tiré au sort un bracelet d'éterlou<sup>1</sup>, et nous irons dans la vallée de la Lombarde. Le rendez-vous est fixé à six heures, sur la place du village. Il pleuviote, il ne reste plus qu'à aller se coucher.

Le lendemain, le temps ne s'est pas arrangé et j'hésite à rejoindre le village, presque certaine qu'ils auront renoncé. Mais non, les voilà, en R5. Rapides salutations; au bout de cinq minutes, « l'ancien » n'est pas arrivé: «*il est jamais en retard; on file*». Nous partons dans le brouillard et l'obscurité; nous trouvons la neige en route. Nous laissons la voiture le plus loin possible. Et là, nous attendons que le brouillard veuille bien se dissiper: «*la chasse, il faut y être bonne heure, on y a toujours été bonne heure. Mais maintenant, avec le plan de chasse, il faut y voir clair, il s'agit pas de se tromper*». Nous bavardons pour passer le temps; je lie connaissance avec celui des frères que je n'avais pas encore rencontré. Tous deux sont moniteurs de ski; l'été, l'un tient le camping du village, l'autre travaille comme accompagnateur de moyenne montagne, au village également. Je leur demande s'il arrive à leurs femmes ou à leurs filles de les accompagner: «*Non, pas trop, c'est pas trop leur truc*». Son frère renchérit: «*Et puis elles savent pas marcher, elles voudraient être arrivées avant d'être parties. Elles partent vite, et puis elles s'exsoufflent vite aussi. Après, faut qu'on les traîne toute la journée comme des boulets*». A bon entendeur, salut!

---

<sup>1</sup> Nom du petit du chamois.

Le ciel s'est progressivement dégagé, nous pouvons enfin démarrer. Chacun sort du coffre son équipement : sac à dos, piolet, et carabine à lunette pour les deux hommes. Nous remontons la vallée sur sa rive gauche. Brève pause à la Cabane des Bergers, dont la porte métallique est couverte de noms et de dates, gravés au couteau. Dans l'entrelacs des noms, un dessin, peu visible et que je n'aurais pas remarqué si mes compagnons ne me l'avaient indiqué : un homme, dissimulé derrière un rocher, épaulé un chamois. La porte cède sur une simple poussée ; la petite pièce est vide, elle ne sert plus que d'abri aux chasseurs. Nous y buvons un délicieux thé miellé.

Peu après, les premiers chamois, quelques dizaines de mètres au-dessus du chemin. Les blocs épars offrent des cachettes faciles ; nous jumelons, à genoux dans la neige ; les hommes échangent, à voix basse, leur opinion sur le sexe et l'âge des animaux. Les séances d'observation succèdent aux marches rapides, et j'ai bien du mal à adopter ce rythme très saccadé. On est ou haletant ou glacé. Les animaux, peu nombreux, sont tous assez loin, et, apparemment, il n'y a que des adultes. Enfin, l'un d'eux paraît convenir. D'après les chasseurs, c'est à peine si les cornes dépassent les oreilles ; ce serait même plutôt l'inverse : *« si jamais les cornes sont un peu trop longues, on tirera sur les oreilles [pour les allonger] »*, glisse le cadet. C'est l'aîné qui doit tirer ; il part, seul, faire l'approche. Nous le suivons aux jumelles, jusqu'à ce qu'il disparaisse derrière une petite crête. Aucun bruit, impossible de savoir ce qui se passe. Après une bonne demi-heure, nous partons à sa recherche, et le rejoignons, assez loin : *« Ils nous auront sentis, ils étaient déjà en train de filer quand j'ai passé la crête ; y a pas eu moyen de tirer, ils sont passés sur l'autre versant »*. Ils décident, sans trop y croire, de grimper pour tenter de les surplomber. Mais nous ne réussissons à voir que leurs empreintes : *« ah ! c'est pas des chamois du Parc, on les approche pas comme ça. Sous le Parc, la journée de chasse, elle est finie à dix heures. Ici, c'est quand même autre chose ! »*.

Pour eux comme pour moi, le repas, frugal, est rapide.

L'après-midi, nous continuons notre progression vers l'amont ; il ne subsiste qu'un peu de brume sur les crêtes. L'aîné ressasse sa déveine du matin, et songe à ce qu'il aurait fallu faire ; manifestement, il n'espère plus tirer aujourd'hui. Le cadet se souvient que *« le père, il allait mener les bêtes en Italie, après la foire [qui se tenait à l'automne], il passait là, par la vallée de la Lombarde, et il prenait toujours son fusil, ouverture ou pas ouverture. S'il voyait un chamois, et ben il le faisait, c'est tout »*. Nous nous arrêtons sous le col, qui marque la frontière avec l'Italie : *« Les Italiens, ils viennent régulièrement sur territoire*

français pour rabattre le gibier de leur côté. Un jour, on a rencontré des Italiens, dans un gros 4X4, ils se sont arrêtés pour nous demander la direction du col. Plus tard, on a vu les gars qui montaient la pente en zigzaguant, avec deux bergers allemands ».

Il est temps de rebrousser chemin. Au retour, nous empruntons un sentier très étroit et assez aérien ; c'est, me disent-ils, « le passage des contrebandiers ». Il est dix-huit heures quand nous regagnons la voiture ; ils tiennent encore à me faire tirer, préparent une cible, m'expliquent comment faire : « vous pouvez pas la rater ». Le coup part bien plus vite que je ne m'y attendais. Raté ! Cette fois, nous rentrons au village, et buvons encore un verre chez l'un d'eux.

### **Val d'Isère, mardi 29 Juin 1999.**

Le Directeur du Laboratoire Départemental Vétérinaire m'a prévenue il y a quelques jours : une capture de bouquetins est programmée à Val d'Isère (Haute-Tarentaise) les 29 et 30 juin ; il m'invite à y participer. Ils veulent capturer des animaux pour les équiper d'un collier émetteur, et étudier leurs migrations plus finement que par un marquage auriculaire. Les femelles sont particulièrement visées: parce qu'elles sont difficiles à approcher et donc à capturer, leurs trajets sont moins bien connus que ceux des mâles.

Je dois être à 5h30 au Chevril (Tignes). J'y retrouve le vétérinaire et un garde-moniteur. Nous reprenons la voiture jusqu'au Saut, dans la Réserve Naturelle de la Grande Sassière. Au bord de la route, un couple d'éleveurs s'affaire à la traite de leurs tarines<sup>2</sup>. Equipés de bonnets et de gants de laine, ils n'ont pas l'air d'avoir chaud. Ils lèvent la tête à notre passage, nous échangeons un rapide salut : « C'est M., un éleveur de Tignes. On a de très bonnes relations avec lui. Comme quot c'est possible ! », commente le garde-moniteur.

Nous arrivons au hameau du Saut, qui tombe en ruines ; c'est ici, près du barrage, qu'on s'arrête normalement ; une barrière ferme la route. Le garde-moniteur la soulève et nous poursuivons jusqu'au chalet du Santel. La vieille bâtisse, que loue le Parc, est vibrante d'animation. J'ai bientôt repéré les visages connus : quatre autres agents du Parc sont présents, ainsi que Annie qui travaille l'été dans la Réserve Naturelle de la Grande Sassière. Irène, rencontrée l'année dernière dans un comptage de bouquetins à Pralognan, est également venue ; sa thèse vise notamment à élucider les comportements migratoires

---

<sup>2</sup> La race tarine est une race bovine laitière réputée pour sa rusticité et son agilité en montagne. Vache de petite taille à la robe fronce, elle produit un lait riche en protéines, favorable aux fabrications fromagères (notamment à celle du Beaufort).

des bouquetins selon leur âge et leur sexe. Les gardes-moniteurs me présentent les autres personnes. Nous sommes treize. Tout le monde se tutoie.

Le vétérinaire vérifie méticuleusement son matériel. La table se couvre promptement d'une multitude d'ustensiles hétéroclites : fioles contenant les substances pour endormir et réveiller l'animal, flacons pour effectuer les prélèvements, seringues, tuyaux, flèches hypodermiques munies à leur extrémité d'un curieux pompon rose fluo, tissu noir pour masquer les yeux de l'animal, corde pour lui lier les pattes, et, bien sûr, les colliers et le fusil (sur la crosse, un autocollant rectangulaire avec un loup bondissant et le commentaire : « le loup revient ») ; aux yeux du vétérinaire, tout semble en ordre. Nous nous scindons en plusieurs groupes car il y aura en parallèle capture par téléanesthésie et par lacets. Je pars avec l'équipe téléanesthésie, en 4X4, jusqu'au deuxième barrage. Après une montée brève mais soutenue, nous atteignons un replat, où nous espérons surprendre les étagnes<sup>2</sup>. Mais elles paissent plus haut, dans des barres rocheuses, hors de portée. Le vétérinaire tente d'en approcher d'autres, dont on nous a signalé la présence par radio, sur notre gauche. Il revient bientôt : la seule femelle qu'il pourrait aisément atteindre est déjà marquée (« c'est la jaune, vertjaune<sup>3</sup> ») et de surcroît trop vieille (13 ans) pour être équipée d'un collier émetteur. Mes compagnons s'égaient à l'idée d'un bouquetin qui porterait des « étiquettes » aux deux oreilles et un collier : « Faudrait en faire un gros plan. Pour peu qu'il ait en plus la kérato<sup>4</sup>, tu vois un peu l'image du Parc ! ».

Retour au chalet, devant lequel nous pique-niquons. Un garde-moniteur m'emmène voir les cornes d'un bouquetin, récupérées la semaine précédente dans une avalanche. Elles sont posées sur le sol, dans la remise du chalet : « Elles étaient trop visibles ; on n'a pas voulu les laisser. Après, les gens les récupèrent et les accrochent dans leur salon. Pratiquement tous les Avalins<sup>5</sup> en ont ; soi-disant, ils les ont toutes trouvées. Alors quand on les voit, on les met de côté, et puis on s'en sert pour les animations ».

Les bouquetins ne descendent habituellement qu'à l'approche du soir ; inutile, donc, de faire une nouvelle tentative avant la fin de l'après-midi. Je pars avec des gardes-moniteurs

---

<sup>2</sup> Nom de la femelle bouquetin.

<sup>3</sup> Couleurs des marques auriculaires, qui permettent d'identifier les animaux marqués : jaune d'un côté, vert de l'autre.

<sup>4</sup> Kératoconjunctivite. La kératoconjunctivite est une pathologie majeure du chamois et du bouquetin, provoquée par *Mycoplasma conjunctivae*.

<sup>5</sup> Habitants de Val d'Isère.

qui comptent profiter de cette pause pour régler des affaires au bureau du Parc de Val d'Isère.

Quelques jours plus tard, je reçois un e-mail du vétérinaire ; ils ont, le lendemain, réussi à capturer trois animaux, deux femelles et un mâle, désormais porteurs d'un collier émetteur. Tout s'est bien passé.

### Un village de Haute-Maurienne, mardi 20 juillet 1999.

Ici, les premières attaques de troupeaux attribuées à des loups remontent à l'automne 1997. Les éleveurs concernés ont très rapidement pris des chiens Montagnes des Pyrénées (ou patous) pour protéger leurs troupeaux. Cela fait donc maintenant près de deux ans ; je profite d'un séjour au village pour essayer de les rencontrer. En cette période, les éleveurs, accaparés par les foins, ne sont guère disponibles. Je passe à tout hasard chez l'un d'eux, en milieu de matinée. Il est chez lui, exceptionnellement, précise-t-il, et l'entretien sollicité pour plus tard a lieu sur le champ. Enthousiasmé par cet accueil inattendu, je demande à l'accompagner un soir nourrir ses trois patous, dans la vallée d'Étache. Nous convenons d'y aller ensemble aujourd'hui même ; nous devons nous retrouver à son domicile, à 17h30.

Quand j'arrive, il m'attend déjà, un Border Collie à ses pieds, et, posé à côté de lui, un sac de croquettes pour les patous. Nous prenons la voiture du Cemagref<sup>7</sup>, pour épargner son Express : « *la bagnole, elle est foutue, à cause de la route en terre* ». La chienne de conduite est du voyage.

Après avoir gravi 800 mètres, nous garons la voiture dans un pré ; nous sommes à près de 2000 mètres d'altitude. Je découvre l'alpage, conforme à ce qu'il m'en a dit le matin : « *j'ai un peu des arcosse<sup>8</sup> dans le bas de la montagne<sup>9</sup>* ». Plus haut, la pente est jonchée de gros blocs, de plus en plus serrés au fur et à mesure qu'on s'élève. Vers le sommet (3.000 m), ce ne sont que barres et éboulis. Le troupeau est très haut, au-delà de 2500 mètres ; je ne le vois qu'aux jumelles : « *avec une montagne comme ça, vous comprenez pourquoi je veux pas que le troupeau descende tous les soirs pour être parqué en bas ? Moi, je veux que mes brebis soient libres, libres du matin au soir. Je veux pas de bergers ; je vais pas confier mes bêtes à un gars qui connaît ni l'alpage, ni les bêtes. Pour qu'il les*

<sup>7</sup> Institut public de recherche « pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement ».

<sup>8</sup> Terme savoyard pour désigner l'aune vert (*Alnus viridis*).

<sup>9</sup> La montagne désigne l'alpage et les chalets ; le montagnard est celui qui tient une montagne.



*fausse tirer comme le voisin, qui est obligé de les engraisser en bergerie ! Merci bien ! Fait savoir si on veut faire de l'agneau d'alpage ou pas ».* Il a actuellement 200 brebis mères (Races Thones et Marteau, Suffolk et Clan Forest) et une quarantaine de chèvres du *Rové*<sup>10</sup> : *« je vends les cabris, mais je les élève plus pour le plaisir que pour le bénéfice que j'en tire ».* Près de nous, un parc avec une vingtaine de charolaises qu'il a achetées pour compenser la diminution de ses troupeaux ovin et caprin : *« c'est un peu lié au loup ».* Des vaches à viande ici, c'est une curiosité, mais je n'ai pas le temps de m'appesantir : il a déjà attaqué la montée à grandes enjambées.

Il s'arrête pour siffler, les doigts dans la bouche : *« les chiens vont entendre, ils vont venir ».* Nous poursuivons en discutant ; il me demande combien un de ses voisins, que j'ai récemment rencontré, a de chiens de protection en ce moment, et il ajoute : *« on s'entendait déjà pas trop avant, mais depuis le loup, on est franchement brouillés. Il nous a critiqués, quand Dracqué<sup>11</sup> est venu. Maintenant on se dit bonjour, mais ça va pas plus loin ».* De temps à autre, il donne un coup de jumelles pour repérer les chiens, et progresser dans leur direction.

Il n'y en a que deux ; le troisième, une chienne, manque à l'appel. Son maître m'explique qu'elle a le « dur temps » de ses petits, récemment vendus à un de ses collègues (2500 F le chiot, vacciné et tatoué) et qu'elle a dû partir à leur recherche. Son absence ne semble pas l'inquiéter outre mesure.

La rencontre avec les chiens a lieu assez haut, mais ce sont eux, me semble-t-il, qui ont fait la majeure partie du chemin. Leur maître les flatte d'une caresse sur la tête en les appelant par leur nom : ils ont l'air tout contents de le voir ; il est vrai que c'est l'heure de manger. Les échanges avec la chienne de conduite sont également brefs mais cordiaux. A mon grand soulagement, leur indifférence à mon égard est quasi totale : *« Avec la fréquentation qu'on a, on peut pas trop se permettre d'avoir des chiens agressifs. Les touristes, on en vit [l'hiver, il travaille comme perchman]. Le voisin est allé chercher ses chiens chez V., dans le Mercantour, ils sont agressifs comme tout, il a déjà eu des ennuis, cette année. Moi, j'aurais jamais été les prendre là-bas ».* L'éleveur déchire le sac et verse au sol une faible partie de son contenu, vite englouti ; il renouvelle l'opération jusqu'à ce que les chiens ne

<sup>10</sup> Race de chèvre qui tire son nom d'un petit village de l'Estaque, près de Marseille. Elle accompagne souvent les élevages ovins de la Cran. Menacée de disparition, elle est protégée depuis 1994.

<sup>11</sup> Il faut lire Bracque. Chargé d'une mission interministérielle (agriculture et environnement) sur la cohabitation entre l'activité pastorale et le loup, Pierre Bracque s'est rendu en Maurienne en novembre 1998.

manifestent plus aucun intérêt pour le sac, désormais presque vide (4 kg au départ) ; ils se couchent, repus. L'éleveur soulève les babines de la chienne pour découvrir ses crocs ; il semble assez fier de leur belle dimension. Je m'étonne de la facilité avec laquelle il manipule ses chiens : *« ça dépend tout comment ils ont été élevés. R., il peut pas s'en approcher, de ses chiens. Pour les vacciner, tout ça, il est obligé d'attendre l'hiver qu'ils soient en bergerie, et de les muscler »*.

Les chiens ayant fini leur ration, leur maître ordonne : *« file au troupeau ! »*. Les patous se lèvent pesamment, s'élèvent de quelques mètres, et se couchent derechef. Visiblement, ils feraient volontiers une petite sieste. La scène se reproduit quatre ou cinq fois avant que les chiens se décident à monter. Nous attendons un moment, les suivant du regard dans leur lente ascension, puis nous descendons, le Border sur les talons : *« c'est beau de les voir retourner au troupeau, comme ça, tout seuls »*.

En chemin, nous évoquons la possibilité d'installer des distributeurs automatiques de nourriture pour les chiens, afin de s'éviter le long trajet quotidien : *« il faudrait trouver une solution pour les brebis, elles aiment bien les croquettes, elles aussi, c'est salé. Et puis, faudrait quand même venir de temps en temps, peut-être trois fois dans la semaine. Ils ont besoin de voir quelqu'un, peut-être pas tous les jours, mais régulièrement ; ça les renforce. Sinon, ils comprennent pas ce qu'ils font là, ils se lassent, et puis ils quittent le troupeau »*.

Nous partons. Aucune trace du troisième patou en descendant. De toute façon, elle n'aurait eu droit qu'à la portion congrue ; les deux autres n'ont presque rien laissé.

Il est vingt heures lorsque je le dépose chez lui. Il me dit encore : *« avant le loup, je montais, quoi ?, deux fois par semaine, voir les brebis. On a toujours fait comme ça ; y avait presque jamais de casse. Vous voyez un peu la vie qu'on mène, depuis qu'y a cette sale bête [le loup]. Une vie de bohémien ! Elles sont où, les trente-cinq heures ? »*

\*\*\*

Les trois textes précédents, rédigés à partir de mon « journal de bord », donnent à voir la place centrale qu'auront les animaux dans cette recherche. Trois d'entre eux principalement : le chamois, le bouquetin et le loup. Pourtant, il ne s'agit pas d'une recherche sur l'animal. Au travers des animaux, c'est en effet aux gens que je me suis intéressée, à leurs façons de dire et de faire, à leurs manières d'être.

J'ai écouté des gens parler des animaux, je les ai suivis dans leurs activités d'observation, de chasse, de capture, de comptage, etc. ; mais les chemins où ils m'ont conduite ne sont

pas uniquement matériels ; ils sont, tout autant, idéels. A bien y regarder, en effet, ces gens n'ont pas seulement parlé des animaux ni du rapport aux animaux. Ou plutôt, à propos des animaux et des rapports aux animaux, ils ont dit, et fait, autre chose : ils ont délimité et qualifié des lieux, ils ont évoqué des souvenirs et exercé leur mémoire ; ils se sont positionnés par rapport à d'autres dont ils se sentent proches ou différents. Les relations à autrui, à l'espace et au temps, telles qu'elles s'expriment, se nouent et évoluent dans le rapport aux animaux : voilà ce que j'ai tenté de démêler. Le rapport à l'animal est donc comme un fil sur lequel j'ai tiré, pour examiner ce qu'il entraînerait à sa suite : jusqu'où le rapport à l'animal étend-il ses ramifications ? A quoi tient-il ? Pour prolonger la même métaphore, on pourrait dire que l'animal m'a servi de prétexte, à condition d'entendre par là ce sur quoi se fonde le texte, c'est-à-dire, étymologiquement, le tissu : l'animal comme point nodal où viennent s'amarrer et s'entrelacer nos relations au monde.

Si l'animal est omniprésent dans ce travail, c'est donc en tant que « prise »<sup>12</sup> sur le monde, dont des gens se saisissent et qui contribue à leur compréhension du monde.

---

<sup>12</sup> J'emprunte le terme de « prise » à Augustin Berque, (Berque 1990) , p. 103; (Berque 1986) , p. 144. Augustin Berque traduit par « prise » le concept d'*affordance* proposé par le psychologue James Gibson, (Gibson 1977) : le verbe *to afford* signifie « à la fois "fournir" et "pouvoir". *Affordance* s'applique donc à la fois à l'objet (c'est ce que l'objet comporte ou présente) et au sujet (c'est ce que le sujet peut faire de l'objet) ; c'est pourquoi je le traduis par « prise » : le réel nous offre des prises, et nous avons prise sur le réel. Ces prises, transcendant l'objectif et le subjectif, ne sont donc ni proprement physiques, ni proprement phénoménales ». (Sur le concept d'*affordance*, voir également (Bergat 1999) , pp. 72-73). Christian Bessy et Francis Chateauraynaud mobilisent eux aussi la notion de prise, dans une acception proche de celle d'Augustin Berque: « La notion de prise décrit les relations entre les hommes et les choses ou les prenant dans les deux sens : dans le sens d'avoir prise sur, expression qui désigne souvent une ascendance de l'humain (actif, interactif, interrogatif) sur l'objet et son environnement (inerte, passif, construit) et dans celui de donner prise à, formule qui permet de donner aux corps une irréductibilité », (Bessy et Chateauraynaud 1995) , p. 238.

## POSITIONNEMENT THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

Au printemps 1997, je menais, dans le cadre d'un DEA, une recherche sur « le rôle du chamois et du bouquetin dans la configuration symbolique de l'espace en Vanoise ». Je réalisais des entretiens auprès d'une vingtaine de chasseurs et de gardes-moniteurs, dans une enquête que je qualifierais aujourd'hui, rétrospectivement, de « tranquille ». Car les choses, depuis, ont bien changé, un peu pour les hommes et pour les animaux auxquels je m'intéressais alors, beaucoup pour d'autres animaux et d'autres hommes, et beaucoup, aussi, pour l'observatrice que j'étais. Les loups, en effet, ont fait leur arrivée en Vanoise. Les premières attaques officielles qu'ils ont commises sur des troupeaux ovins, en Haute-Maurienne, datent de l'automne 1997. J'ai donc assisté à la période où l'arrivée des loups n'est pas encore effective, mais où des gens commencent à en parler, et à s'y préparer. De manière quasi expérimentale, j'ai pu observer ce qui change, chez les animaux comme chez les hommes, lorsque les loups paraissent.

Evoquons brièvement ce qui s'est passé, dans les Alpes françaises, depuis que les loups y ont officiellement fait leur entrée, en 1992. Protégés en vertu de différents textes de loi européens qu'a ratifiés la France<sup>13</sup>, les loups causent des dégâts dans les troupeaux domestiques. Leur venue a jeté l'émoi partout où elle s'est produite. Les acteurs locaux ont cherché à nouer des alliances avec l'extérieur, et des collectifs ont ainsi émergé, dont certains sont favorables à la présence des loups, tandis que d'autres leur sont opposés. Depuis près de dix ans, des épreuves de force entre partisans et opposants des loups ont régulièrement eu lieu, sous forme de manifestations, de pétitions, ou encore d'actes de violence et de vandalisme. Les services du MATE et du MAP, la DERF et la DNP, sont étroitement impliqués dans le suivi des loups, dans l'indemnisation des dommages qu'ils commettent, ainsi que dans leur protection. Les enjeux écologiques, sociaux, économiques, politiques, de l'événement ont été débattus, et continuent de l'être, depuis l'échelle de l'alpage jusqu'à celle de l'Union Européenne, ainsi qu'il suffit, pour s'en convaincre, de lire régulièrement la presse régionale, nationale et internationale. C'est bien une véritable

---

<sup>13</sup> Cf. annexe: le statut juridique du loup, p. 478.

crise, telle que l'ont définie Francis Chateauraynaud et Didier Tornay<sup>12</sup>, qu'a provoquée la présence nouvelle des loups, pourtant encore peu nombreux<sup>13</sup>. Pourquoi ?

C'est à répondre à cette question, et donc à éclaircir cette crise, que voudrait contribuer le présent travail.

La thèse soutenue est la suivante: on ne peut comprendre le déclenchement de cette crise sans connaître, dans leur diversité et leur complexité, les rapports que les hommes avaient aux animaux, et avaient entre eux, à propos des animaux, avant qu'elle ne survienne. Cela nécessite de ne pas restreindre l'analyse aux animaux et aux hommes qu'elle concerne le plus directement ; cela nécessite, aussi, de s'intéresser à la période qui a précédé l'arrivée des prédateurs.

Je n'avais pas choisi la Vanoise dans le but d'y étudier la crise du loup ; cependant, se trouver là où elle commençait à peine à se faire sentir, juste avant qu'elle ne se déclare et ne produise ses premiers remous, était, je crois, une position favorable. Si l'on veut comprendre la crise par ce qu'elle ébranle, il faut, en effet, savoir ce qu'elle est venue bousculer, donc ce qui lui a préexisté ; son épiceutre, dès lors, ne constitue pas le meilleur poste d'observation. J'ai certes dû me rendre dans le Mercantour, où les loups ont fait leur première apparition, où ils semblent désormais durablement installés, et où la crise est à la fois la plus ancienne et la plus aiguë. Mais les interactions entre hommes et animaux y étaient déjà trop perturbées, et trop éloignées de ce qu'elles étaient auparavant ; je me suis contentée de suivre, de l'extérieur, ce qui s'y passait. C'est en Vanoise que j'ai conduit l'essentiel de la recherche, au moment où l'édifice antérieur se lézarde, mais tient encore debout.

### **Présentation du terrain**

La Vanoise est le massif des Alpes du Nord qui sépare la haute vallée de l'Arc, — la Haute-Maurienne, au sud —, de la haute vallée de l'Isère, — la Haute-Tarentaise. Sensiblement parallèles et orientées est-ouest, les deux vallées se rejoignent dans leur

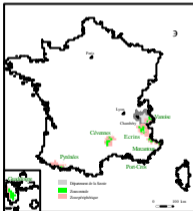
---

<sup>12</sup> (Chateauraynaud et Tornay 1999), p. 83.

<sup>13</sup> Décompter les loups est une opération délicate qui fournit très vraisemblablement une estimation basse des effectifs présents. D'après les comptages réalisés au cours de l'hiver 2000/2001, rendus difficiles, dans certains massifs, par la faiblesse de l'enneigement, — qui rend délicats le suivi des pistes et la collecte des indices —, il y aurait alors eu entre 21 et 27 individus pour l'ensemble des massifs du Mercantour, des Monges, du Queyras, de Bellodonne, et du Yvercois. Au même moment, une cinquantaine de loups étaient décomptés sur l'ensemble de l'Arc alpin (Italie, France, Suisse).

partie sommitale, au col de l'Iseran (2764 mètres). Toutes deux ont pour voisine l'Italie, située par-delà une chaîne frontalière, et comportent des vallées suspendues de vastes dimensions qui leur sont grossièrement perpendiculaires. L'altitude, — 1050 mètres à Modane et 800 mètres à Bourg-Saint-Maurice, bourgades les plus importantes de chacune des hautes vallées —, s'élève à près de 4000 mètres au sommet de la Grande Casse, point culminant du massif, talonné de près par le Mont Pourri (3787 m), la Dent Parrachée (3684 m), la Grande Motte (3656 m), etc. La Vanoise, en raison de sa grande altitude moyenne, appartient aux massifs dits glaciaires.

Carte 1 : Localisation du Parc National de la Vanoise et des autres parcs nationaux français



Carte 2 : La zone d'étude



Le relief, et le climat relativement favorable des Alpes internes, ont permis le développement d'une activité agricole et pastorale intense, dont ont en grande partie vécu, pendant des siècles, les Mauriennais et les Tarins. L'élevage bovin laitier s'y est particulièrement développé, sous des formes assez différentes d'une vallée à l'autre, et que l'on a pris l'habitude d'opposer: petites « montagnes» individuelles en Maurienne, chaque famille conservant ses bêtes durant l'été ; grandes montagnes collectives en Tarentaise, les éleveurs confiant leurs bêtes à des alpagistes, approximativement de la Saint-Jean (24 juin) à la Saint-Michel (29 septembre)<sup>16</sup>. Le pastoralisme ovin a beaucoup changé, avec le remplacement, dans les années 1960 et 1970 notamment, de petits troupeaux élevés pour le lait par des troupeaux de taille beaucoup plus importante dont on vend les agneaux ; son importance a également beaucoup fluctué au fil du temps ; le pastoralisme ovin est présentement assez développé et domine dans certaines communes (Modane, Saint-André, Villarodin-Bourget)<sup>17</sup>. Les déplacements des troupeaux et des hommes, au sein des communes (d'un étage de végétation à un autre), au sein des vallées, ou encore entre la Provence et la Vanoise, ont été, et restent, nombreux et complexes. Si le nombre des actifs agricoles n'a cessé de diminuer tout au long du vingtième siècle, le pastoralisme demeure une activité importante, que valorise bien la fabrication de fromages réputés (Beaufort, tomme de Savoie, ou Bleu de Termignon). Signalons que la grande majorité des paysans montagnards ont toujours cherché, sur place ou ailleurs, des compléments aux revenus que leur procuraient l'agriculture et l'élevage : la pluriactivité est aussi ancienne que répandue.

A côté des activités agricoles et pastorales, il faut indiquer la place qu'a longtemps occupée l'industrie métallurgique, puis chimique, en Maurienne notamment. La part de l'industrie dans l'économie actuelle s'est effondrée, maints établissements ayant fermé leurs portes au cours des trente dernières années.

La houille blanche, avant et surtout après la deuxième guerre, a transformé la physionomie des vallées, par la multiplication des captages d'eau, la construction de grands barrages hydroélectriques (barrages de Tignes, de Plan d'Amont et Plan d'Aval à Aussois, du Mont-Cenis, etc.), et le percement de quantités de galeries. Elle a, en même temps, profondément modifié la vie des habitants, les hommes ayant trouvé, dans les grands chantiers hydroélectriques des années 1950, des emplois relativement bien rémunérés, mais aussi des

---

<sup>16</sup> Pour un exposé détaillé des formes d'alpage et de leurs variations, au début du vingtième siècle, on se reportera à (Arbos 1922) .



conditions de travail extrêmement pénibles, et dangereuses, qui ont très souvent ruiné leur santé (silicose), et qui ont prématurément accidenté, ou tué, les plus malchanceux.

Aujourd'hui, l'industrie touristique domine l'économie des deux vallées, et procure, directement ou indirectement, tout ou partie des revenus d'une large majorité des habitants. Apparu assez tôt dans un petit nombre de communes de Vanoise (notamment Pralognan et Val d'Isère), le tourisme est ailleurs beaucoup plus récent ; il a réellement métamorphosé les vallées, et la vie de ses habitants, à partir des années 1960-1970, lorsque de très grandes stations de sports d'hiver ont été construites et *utilisées*<sup>18</sup>. La Haute-Tarentaise, qui compte plusieurs stations de plus de 20.000 lits (Val d'Isère, Tignes, les Arcs, La Plagne, Les Trois Vallées, etc.) représente aujourd'hui la plus grande concentration de stations de sports d'hiver au monde ; de décembre à avril, de véritables vagues touristiques se succèdent dans les stations, donnant lieu, certains samedis, à des encombrements routiers de grande ampleur. L'activité touristique est également importante en Haute-Maurienne, quoique les stations de sports d'hiver y soient de taille beaucoup plus modeste (Val Cenis, Val Fréjus, La Norma, Bonneval-sur-Arc, etc.). Le tourisme hivernal l'emporte sur le tourisme estival, sans que celui-ci puisse être tenu pour négligeable. Naguère vallées à la forte émigration temporaire et définitive, la Haute-Maurienne a vu sa population se stabiliser à peu près, tandis que celle de la Haute-Tarentaise connaissait une progression de 78% entre les recensements de 1962 et de 1999<sup>19</sup>.

C'est en Vanoise qu'a été créé le premier parc national français, en 1963, au moment, donc, où émergeaient les très grandes stations de sports d'hiver. L'idée de fonder un parc national, en Vanoise, était ancienne ; dès avant la seconde guerre, des chasseurs de grand gibier exprimaient le vœu que soit favorisé l'établissement, en France, d'une population permanente de bouquetins, par la délimitation d'un territoire où l'espèce serait protégée. Le Dr Couturier, en particulier, préconisait de conférer à ce territoire le statut de parc national, et de le créer en contiguïté avec le parc national du Grand Paradis, lequel hébergeait, depuis longtemps déjà, une population de bouquetins importante et pérenne. Dans les années 1950, un tout autre projet est formulé par «un amoureux des Alpes et de la

---

<sup>18</sup> Pour une présentation de l'évolution récente des usages et des activités pastorales dans le Parc National de la Vanoise (1972-1996), on se reportera à (Ermoult, Yarnet et al. 1998).

<sup>19</sup> Pour une analyse des modes de développement des stations de sports d'hiver, cf. (Perrin 1992).

<sup>20</sup> La population, dans les 12 communes de Maurienne couvertes par le Parc National de la Vanoise, était de 8772 habitants en 1962, et de 8153 habitants en 1999 ; dans les 16 communes de Tarentaise couvertes par le Parc National de la Vanoise, elle était de 13659 habitants en 1962 et de 24237 habitants en 1999.

civilisation montagnarde », Gilbert André, tel qu'il se définit lui-même. Il défend la nécessité de sauvegarder la beauté des Alpes et le genre de vie de ses habitants, et conçoit le parc national comme un antidote contre le développement industriel et urbain de l'immédiat après-guerre ; un parc national, à ses yeux, doit être une réalisation « culturelle ». Le Club Alpin Français milite lui aussi pour la création d'un parc national en Vanoise. Le Parc National de la Vanoise constituera, en définitive, une sorte de compromis entre ces divers projets, sensiblement concomitants mais d'inspirations très dissemblables. Plus vaste que le projet «cynégétique » ou celui du CAF, plus petit que le projet « culturel », il concerne 28 communes<sup>20</sup>. Sa structure diffère de celle des parcs nationaux étrangers ; le Parc National de la Vanoise, ainsi que les parcs qui lui succéderont en France, comporte en effet deux zones grossièrement concentriques, que l'on désigne par les expressions de zone centrale, et de zone périphérique. La première couvre près de 53.000 hectares, et, presque partout située au-delà de 2.000 mètres, elle est dépourvue d'habitants permanents. Elle est divisée en six secteurs administratifs, trois en Haute-Maurienne (Bonneval, Termignon, Modane), et trois en Haute-Tarentaise (Val d'Isère, Sainte-Foy, Pralognan). Environ 35 gardes-moniteurs et chefs de secteur y travaillent, partageant leur temps entre le suivi de la faune et de la flore, l'information du public, et la surveillance des activités humaines, — la chasse, en particulier, étant strictement prohibée. Dans la zone périphérique (près de 148.000 hectares), initialement conçue comme une zone de transition, il n'existe pas de réglementation particulière des activités humaines. Le siège du Parc se trouve à Chambéry.

C'est sur les 28 communes couvertes par le Parc qu'a porté ma recherche.

#### **4. Mondes humains et animaux sauvages**

Les loups, une fois qu'ils sont là, monopolisent l'attention ; on ne parle plus que d'eux, des observations que l'on a pu en faire, des attaques qu'ils ont commises, etc. ; ils occupent, bien malgré eux sans doute, le devant de la scène et occultent tout le reste. Mais l'on peut craindre de ne pas bien comprendre une crise lorsqu'on accorde un intérêt exclusif à ce qui la déclenche. C'est pourquoi je n'ai pas voulu céder à la tendance ambiante à hypertrophier

---

<sup>20</sup> Dans la suite du texte, je désignerai par le terme de Vanoise l'ensemble des communes du Parc National de la Vanoise, qui a constitué ma zone d'étude. S'il est employé par les agents du Parc, il l'est rarement, sinon

le rôle des loups, et à les considérer comme les seuls ingrédients de la crise. Aussi ai-je formulé l'hypothèse suivante : les hommes ont construit des mondes au travers de leurs relations aux animaux ; c'est dans ces mondes, peuplés de bêtes et de gens, dotés d'une certaine organisation, que les loups ont fait leur entrée ; il importe d'explorer ces mondes pour tenter de comprendre pourquoi il y a, aujourd'hui, dans les Alpes françaises, une crise du loup.

Pour éprouver cette hypothèse, j'ai étudié les rapports que les gens, en Vanoise, ont avec deux animaux principalement : le chamois et le bouquetin. Pourquoi ce choix ? Le chamois, bien qu'il ait été très chassé, n'a jamais totalement disparu de Vanoise. Aujourd'hui abondant, — la population de chamois, dans la zone centrale du Parc, dépasse les 5.000 individus —, il continue d'être très présent dans les conversations comme dans les pratiques des gens du lieu ; on compte, dans la plupart des communes, une cinquantaine de chasseurs de chamois, et, dans certaines, plus de cent. Le cas du bouquetin est bien différent, puisqu'il avait été exterminé en Vanoise, à l'exception de quelques secteurs particulièrement difficiles d'accès. C'est donc un animal récemment revenu, spontanément dans certaines communes, à la faveur de réintroductions par le Parc dans d'autres, et dont les effectifs ont considérablement progressé au cours des dernières années, — on compte actuellement environ 1.500 bouquetins dans la zone centrale. Le bouquetin, dont on a vu le rôle dans la création du Parc National de la Vanoise, en a été l'emblème jusqu'au début des années 1990. Les agents du Parc consacrent une part substantielle de leur temps de travail à l'observer, le suivre, le protéger, et le considèrent comme une espèce « phare ». Le chamois et le bouquetin sont ainsi, pour les gens de Vanoise, deux espèces qui « comptent ».

Il m'est apparu, au cours de ce travail, que mon choix aurait pu se porter sur d'autres animaux. Parmi les animaux domestiques, je pense bien entendu à la vache, dont le rôle dans la vie des montagnards a été si longtemps crucial, mais le cochon, le mulet, le mouton, la chèvre, le chien, l'abeille sont des animaux également très présents, les uns dans la vie quotidienne, les autres dans les souvenirs. Parmi les animaux sauvages, la marmotte, le sanglier, le renard, le tétras-lyre, le lagopède, la chauve-souris et la vipère ont été régulièrement évoqués par mes interlocuteurs. Et pourquoi ne pas se pencher sur un animal imaginaire comme le fameux dahu, ainsi qu'il est suggéré dans le numéro que

---

jamais, par les chasseurs et les éleveurs, lesquels, nous le verrons, se réfèrent préférentiellement à l'échelle de

L'Alpe a consacré au bestiaire <sup>21</sup> ? Quel que soit l'animal, les gens ont des choses à faire, à dire, à raconter, et aucun ne semble les laisser indifférents. Dans l'ensemble des entretiens que j'ai recueillis, plus de trente espèces animales, en plus du chamois, du bouquetin et du loup, ont été citées au moins une fois.

Cependant, la volonté, sur laquelle je reviendrai ultérieurement, de dépasser le constat que les animaux sont importants pour les gens, et d'examiner, dans le détail, en quoi réside leur importance, m'imposait de «décortiquer» le rapport de l'homme à l'animal ; elle m'interdisait, de ce fait, de m'intéresser, avec une égale précision, à un plus grand nombre d'espèces. Par ailleurs, le chamois et le bouquetin ont été pour moi le moyen d'explorer les mondes que les gens de Vanoise ont construits autour des animaux ; ces mondes contiennent bien d'autres espèces qui seront à maintes reprises évoquées au cours de ce travail. Animaux «supplémentaires», comme la marmotte, — très souvent sollicitée lorsqu'il s'agit de raconter le passé —, le sanglier, — un nouveau venu et aussi encombrant, mais pour d'autres motifs que le loup —, ou encore le lynx, tellement discret qu'il passe parfois inaperçu. Ou animaux «complémentaires» qui, pour différentes raisons, forment un couple avec le chamois, le bouquetin ou le loup<sup>22</sup> : la vache, le chien et le mouton notamment.

Je ne décrirai pas, dans cette introduction, les trois animaux qui sont au cœur de ma recherche car ce serait figer indûment des portraits qui ne cesseront de varier, au fur et à mesure qu'ils seront retouchés, discutés, amendés, raturés par mes interlocuteurs.

### **1. L'étonnante diversité du même**

Bouquetins, chamois et loups. Nous connaissons presque tous ces trois animaux, pour les avoir vus ou entrevus, « en vrai » lors d'une randonnée en montagne ou dans des zoos, et regardés en images, dans des albums pour enfants, des livres sur la montagne, ou des documentaires. S'il se trouvait toutefois un lecteur qui n'ait jamais eu l'occasion de voir l'un d'eux, il suffirait de lui en montrer une photographie pour qu'il parvienne ensuite à le reconnaître. Admettons que le cas du loup, qui ressemble fâcheusement à certains chiens,

---

la commune ou de la vallée.

<sup>21</sup> (L'Alpe, 8, 2000).

<sup>22</sup> Les travaux sont nombreux qui ont montré qu'« un animal n'est jamais perçu isolément mais en corrélation avec d'autres », (Vourch et Pelouse 1992), p. 129. Les couples au sein du bestiaire ont été particulièrement étudiés. Voir, pour le lièvre et le lapin, (Puplin 1993) ; pour le cheval noir et le bovin blanc, (Linet 1997), p. 24. Quant au couple formé par l'ours et le loup, il est longuement analysé dans (Bobbé 1998) .

soit un peu épineux, et que la majorité d'entre nous devons parfois nous contenter d'identifier des « grands canidés ». Admettons aussi qu'au-delà d'une certaine distance, seuls les plus exercés parviennent à distinguer chamois et bouquetins. Cela ne change rien à notre capacité fondamentale à identifier ces animaux.

Lorsque nous visitons Lascaux II, nous identifions instantanément des bouquetins dans les reproductions de peintures des hommes préhistoriques : des centaines de milliers d'années, pas plus que des centaines de kilomètres, n'empêchent les hommes de représenter ces animaux de manières suffisamment comparables pour être reconnaissables.

Nous semblons donc savoir ce que sont les loups, les chamois et les bouquetins ; nous croyons les connaître parce que nous les reconnaissons. Pourtant, à écouter plusieurs personnes parler de chacun d'eux, on doute rapidement qu'il soit question du même animal. Si on les met autour d'une table, ils discuteront et se disputeront sans fin ni trêve, pour savoir ce que sont et ne sont pas les chamois, les bouquetins ou les loups. Si on les accompagne dans leurs approches de l'animal, si l'on observe leurs pratiques, là encore, on doutera parfois d'avoir affaire à un seul et unique animal, ou plutôt, on croira avoir affaire à un véritable caméléon. Il n'est nullement besoin, pour cela, d'aller quérir des hommes venus de contrées lointaines, ou d'exhumer des hommes du passé. Des hommes d'un âge sensiblement égal, qui fréquentent des lieux proches et adoptent des pratiques apparemment voisines brosseront déjà des portraits très contrastés des animaux. Le chamois décrit et pratiqué par le chasseur n'est pas celui décrit et pratiqué par le naturaliste, lui-même différent de celui décrit et pratiqué par le touriste, ou l'éleveur, et, au sein même de chacune de ces catégories, des divergences notables existent dans les manières de dire et de faire.

Supposons un instant que j'aie étudié ces espèces en naturaliste. La recherche n'eût sûrement pas dissipé toutes les zones d'ombre, et la résolution des questions initiales en eût probablement soulevé de nouvelles. Mais il est vraisemblable que j'aurais eu le sentiment, le travail achevé, d'avoir progressé dans la connaissance des espèces étudiées, d'avoir réduit les incertitudes et les ambiguïtés, d'avoir condamné de fausses pistes. Dans cette recherche, au contraire, j'ai suivi toutes les voies que mes interlocuteurs empruntent, sans choisir entre « bonnes » et « mauvaises », sans trancher les liens que d'autres avaient noués. Il a donc fallu accepter que l'animal ne soit pas ceci ou cela, mais ceci *et* cela, et s'efforcer, ainsi qu'Hannah Arendt y a toujours invité, non de réduire l'ambivalence, mais de multiplier les points de vue « à propos des objets dont on parle, et qui, du fait qu'ils sont

l'objet de discussions de tant de personnes en présence de tant d'autres, sont conduits à la lumière de l'espace public où ils sont pour ainsi dire contraints de révéler tous leurs aspects. C'est seulement à partir d'une telle totalité de points de vue qu'une seule et même chose peut apparaître dans toute sa réalité, par où il faut entendre que chaque chose peut apparaître sous autant d'aspects et autant de perspectives qu'il y a de participants »<sup>23</sup>.

Cette étonnante diversité du même, qui vaut pour les animaux, vaut tout autant pour les gens qui s'y intéressent. Lorsqu'on accompagne à plusieurs reprises un passionné d'animaux sur le terrain, lorsqu'on l'écoute suffisamment longtemps, et plus encore, lorsqu'on entend d'autres parler de lui à propos de l'animal, on en vient, là encore, à ne plus savoir qui il est, — de tels flottements n'étant pas sans procurer par instants une inconfortable sensation de perplexité et de vertige. Observer comment les hommes s'entredéfinissent en définissant l'animal donne l'impression de regarder dans un kaléidoscope, et rappelle sans cesse ce que Montaigne disait de l'homme : « c'est un subject merveilleusement vain, divers et ondoyant que l'homme. Il est malaisé d'y fonder jugement constant et uniforme »<sup>24</sup>. Au fil du texte, nous verrons constamment varier la définition que les gens donnent des autres et d'eux-mêmes avec la définition qu'ils donnent des trois animaux ; nous verrons émerger ensemble la figure de l'humain et la figure animale ; en d'autres termes, nous assisterons à la configuration des bêtes et des gens.

L'animal n'apparaîtra jamais indépendamment de celui qui en parle et le pratique. Ce n'est jamais à l'animal en lui-même que nous avons affaire et que nous pouvons avoir affaire, mais uniquement à des descriptions de l'animal, faites par des gens qui le considèrent d'un point de vue socialement et historiquement situé. Présenter en introduction une description parmi d'autres, reviendrait à retenir des interlocuteurs parmi d'autres, à extraire arbitrairement des états à l'intérieur des processus, et à passer à côté de la multiplicité des portraits que les hommes fabriquent des animaux et d'eux-mêmes. Au contraire, je m'efforcerais toujours de saisir comment l'animal et l'amateur de l'animal se construisent l'un par l'autre.

Malgré tout, la place qu'occupent ces trois animaux dans les discours et dans les pratiques des personnes que j'ai rencontrées peut être dès maintenant soulignée. Chamois, bouquetins et loups occupent le devant de la scène plus fréquemment que ne le laisseraient

---

<sup>23</sup> (Arondt 1993) , p. 142.

<sup>24</sup> (Montaigne 1580) , p. 13.

prévoir leur importance économique ou leur valeur écologique, qui n'a, de l'avis même des écologues, rien d'exceptionnelle<sup>25</sup>.

Plusieurs décisions et conflits relatifs à l'aménagement de l'espace se sont curieusement cristallisés sur ces animaux. La volonté de sauvegarder les bouquetins, qui avait déjà motivé la création, en 1922, du Parc National du Grand Paradis, n'est pas étrangère à celle du Parc National de la Vanoise (cf. *supra*). En 1970, éclate l'« affaire de la Vanoise »<sup>26</sup> : le projet d'installation de remontées mécaniques sur le glacier de Chavière, principalement défendu par le promoteur P. Schnebelen, se heurte à l'opposition déterminée des défenseurs du Parc, arguant notamment de la présence de bouquetins dans le site : « Il serait malhonnête de taire que la menace qu'elle [l'amputation du Parc de la Vanoise] fait peser sur le cheptel bouquetin est une des raisons, et non la moindre, de l'opposition à ce projet de tous ceux qui s'intéressent à la protection de la nature, de la faune du Parc en particulier, et de celle des membres du Comité scientifique principalement »<sup>27</sup>. Le projet, après une mobilisation assez importante de l'opinion publique, est finalement abandonné. Il semblerait qu'on ne puisse toucher à certains espaces, sans que ne surgisse automatiquement la figure de l'animal, d'abord brandie par des personnes particulièrement concernées, chasseurs, protecteurs, scientifiques ou gestionnaires, avant d'être largement reprise, bien au-delà du cercle de ceux qui en ont une connaissance directe et approfondie.

Réciproquement, dès que l'on envisage en quelque façon de toucher à l'animal, les personnes les plus diverses se mettent à invoquer maintes préoccupations apparemment adventices, pour soutenir le projet, ou le contrecarrer. Toute modification de la répartition spatiale de l'animal, qu'il s'agisse d'une disparition ou, à l'inverse, d'une réintroduction ou d'un « retour », toute modification de statut, suscitent des débats passionnés, où sont rapidement abordés d'autres problèmes que ceux strictement relatifs à l'animal. Un plan de chasse pour le chamois ? Une réintroduction de bouquetins ? La venue des loups ? Il est aussitôt question de victoire de la protection de la nature, d'invasion par le Parc, d'opposition entre ruraux et urbains, de défaite de l'obscurantisme, de régression

---

<sup>25</sup> Dans le cas du loup, il convient de nuancer : superprédateur, il se situe au bout de chaînes trophiques. Par ailleurs, il est considéré par certains comme une espèce « parapluie » (espèce dont la protection assure celle de nombreuses autres espèces).

<sup>26</sup> Pour un exposé de l'Affaire de la Vanoise, et une analyse de son rôle dans l'invention de l'Environnement en France, voir (Charvoilin 1993).

moyennéuse, etc. A propos des chamois, par exemple, des chasseurs évoquent avec nostalgie la liberté dont jouissaient leurs pères, ou parlent de la saison de chasse comme d'un moment privilégié de sociabilité entre deux périodes de fréquentation touristique intense; des naturalistes considèrent qu'avec le « retour » d'espèces comme le bouquetin ou le loup, des espaces antérieurement artificialisés par l'homme recouvrent leur état de naturalité primordiale. Des liens étroits semblent ainsi établis entre les animaux considérés, des valeurs, des lieux, des événements et des hommes, qui se sentent tous éminemment impliqués par ces animaux.

Ce qui précède laisse entrevoir deux aspects essentiels de la démarche théorique et méthodologique que j'ai adoptée : d'une part, l'approche constructiviste de la relation des hommes à ces animaux ; d'autre part, les liens que les animaux permettent aux hommes d'établir entre eux-mêmes, d'autres hommes, des lieux, des événements, des idées, tous ces éléments hétéroclites attachés ensemble par le biais des animaux formant ce que j'appellerai un monde. Chacun de ces deux points sera successivement développé.

## **2. Une approche constructiviste de la relation entre hommes et animaux**

En mettant la relation entre hommes et animaux au premier plan, je m'inscris dans un courant de pensée qui rejette le « grand partage »<sup>28</sup> entre sujet et objet, et considère qu'il n'existe pas une manière unique et définitive de comprendre les choses, mais seulement des manières provisoires de les interpréter, car il nous est à jamais impossible d'y accéder directement. La position affichée sinon réalisée par la modernité, celle d'une extériorité radicale de l'homme et de la nature, n'est pas tenable : les progrès de la science, accomplis justement grâce à la mise en application du paradigme de la modernité, conjugués aux avancées de la phénoménologie, nous ont fait perdre l'illusion que nous pouvons atteindre

---

<sup>28</sup> (Reydellet 1971) , p. 119. Jean-Pierre Raffin et Roland Platet décrivaient quant à eux : « le bouquetin (*Capra ibex L.*) est pour une part importante à l'origine du parc [de la Vanoise], et il est également à l'origine de l'hostilité manifestée par l'ensemble des biologistes aux projets visant la zone glacier de Chavière – vallois de Polset », (Raffin et Platet 1970) , p. 126.

(Léautaud 1991) . Bien sûr, ce « grand partage » ne se rencontre pas dans toutes les sociétés, ainsi que Philippe Descola, notamment, l'a montré en étudiant les relations entre les Achuar et leur environnement : « le rapport de la nature à la culture se donne moins à voir comme une césure que comme un continuum. La progression concentrique qui conduit de la demeure à la forêt n'apparaît pas comme une traversée progressive vers la sauvagerie, dès lors que peuvent s'établir avec les êtres de la jungle ces rapports de sociabilité dont la maison fournit ordinairement le cadre », (Descola 1986), p. 398. Un autre exemple est fourni par les Cris de la baie James, qui ne considèrent pas les animaux qu'ils chassent comme des êtres radicalement différents, mais comme des « personnes autres qu'humaines », avec lesquelles il est possible et souhaitable d'instaurer des relations de réciprocité, (Fait 2000).



les choses « en soi ». Leur « réalité » ultime nous reste à jamais inaccessible. Quoi que nous fassions, nous ne pouvons saisir les choses elles-mêmes, mais seulement la manière dont elles nous sont données, c'est-à-dire les choses en tant que « phénomènes ».

Ainsi, ce qui est pour nous la réalité résulte toujours déjà d'une synthèse entre le sujet et l'objet. Celui-ci n'est ni un donné que nous nous contenterions de percevoir passivement, ni non plus une pure construction de la pensée, une « idée » ; il nous faut emprunter une voie également éloignée des deux thèses opposées du réalisme et de l'idéalisme. Cette voie consiste en une reconsidération de la relation que nous établissons avec les objets qui nous entourent, consistant à ne plus focaliser l'attention ni sur le sujet ni sur l'objet, mais sur le trajet, c'est-à-dire l'incessant va-et-vient qui relie l'un à l'autre <sup>29</sup>, et, ce faisant, définit l'un et l'autre. Elle a été balisée par des penseurs de domaines très différents qui ont mené des réflexions analogues à propos de diverses unités dialectiques. Je pense notamment à Ernst Cassirer en philosophie, à Jean Piaget en épistémologie, artisan d'un «structuralisme génétique », ou encore à André Leroi-Gourhan en ethnologie, qui s'est livré à une étude de la technologie au « point de choc entre un milieu intérieur et un milieu extérieur » <sup>30</sup>. Au-delà de leurs différences, ces auteurs confèrent une égale importance à la relation en tant que préexistante aux termes qu'elle relie et qu'elle définit.

Au cours de ce travail, la relation des hommes et des animaux apparaîtra comme une compréhension, au sens de Gadamer, pour qui cette dernière est à la fois une interrogation, une action et une interprétation <sup>31</sup>. J'aborderai successivement chacune de ces dimensions de la relation, bien qu'elles interviennent en fait de manière concomitante.

Mais je dois auparavant, afin d'éviter un malentendu, clarifier l'emploi que je fais du terme « objet ». Lorsqu'il m'arrive de parler des animaux en tant qu'« objets », il faut entendre ce terme au sens littéral de ce qui est « jeté devant nous ». Il y a risque de malentendu, parce que les hommes se sont très souvent autorisés à s'appropriier les animaux, leur existence et leur travail, en les considérant précisément comme des objets, c'est-à-dire, ici, comme des choses manipulables et corvéables à souhait, fondamentalement distinctes des sujets

<sup>29</sup> Ce terme de « trajet » employé par Jean Piaget à propos de la construction psychologique a inspiré Augustin Berque dans sa définition de la « trajection », (Berque 1990) .

<sup>30</sup> (Cassirer 1925),(Cassirer 1950), (Piaget 1968) ,(Piaget 1959) , (Leroi-Gourhan 1964) .

<sup>31</sup> (Gadamer 1960-1990).

humains<sup>12</sup>. Or, plus les recherches en éthologie progressent<sup>13</sup>, et plus il semble acquis que les animaux ne sont pas ces machines qu'avait rêvées Descartes, incapables de toute adaptation, de toute progression, et de toute évolution qui ne serait pas elle-même le résultat d'un mécanisme ou du hasard. Je ne postule pour ma part nullement l'existence d'une coupure radicale entre humanité et animalité qui interdirait la réciprocité de la relation entre les hommes et les animaux. Certes, j'ai bien souvent réduit la relation entre hommes et animaux à la relation des premiers aux seconds. Je me suis occupée de ce que disent et font les hommes lorsqu'ils ont affaire aux animaux, beaucoup plus que de ce que font les animaux lorsqu'ils ont affaire aux hommes. Ce n'est pas que je pense qu'une étude plus symétrique que celle que j'ai entreprise n'a pas lieu d'être, ou manquerait d'intérêt, mais il est indéniable qu'elle nécessiterait de tout autres moyens que ceux que j'ai mis en œuvre.

### a. La relation à l'animal comme interrogation

Se promener dans le Parc National de la Vanoise, rencontrer des Tarins ou des Mauriennais suffit à s'en convaincre : ces hommes éprouvent pour le chamois et le bouquetin une curiosité singulière, qui confine parfois à la fascination. En montagne, de tous côtés, des gens, seuls ou par petits groupes, regardent, jumellent, cherchent à les voir. Les sorties que les gardes-moniteurs organisent dans la zone centrale ne portent pas toutes sur les bouquetins et les chamois ; certaines sont consacrées à la flore alpine, à l'avifaune ou à l'entomofaune, ou encore au « métier de garde-moniteur ». Mais qu'un chamois ou un bouquetin vienne à pointer le bout de son nez, et les participants interrompent sur le champ la séance de botanique ou d'ornithologie pour reporter sur eux toute leur attention. Une fois le 15 août passé, on ne peut, à la tombée du jour, franchir le col de l'Iséran, entre Haute-Maurienne et Haute-Tarentaise, sans croiser, arrêtées au bord de la route, des voitures dont les occupants fouillent la montagne du regard. Les loups, quant à eux,

---

<sup>12</sup> La tendance à révaluer les animaux au rang d'objets est fortement dénoncée en particulier par Florence Burgat : « La rélegation, par la métaphysique, de l'animal du côté des objets va permettre au droit naturel d'annuler son statut de chose appropriable et au droit positif de le réduire à un bien saisissable dont les modalités d'exploitation ne comportent pas de limites, dès lors que le principe de disponibilité est énoncé comme le droit absolu d'en jouir en toute légitimité ». (Burgat 1997) , p. 14. Sur la manière dont les philosophes ont conçu l'animal au cours du temps, voir également (De Fontenay 1998) , livre qui vise, lui aussi, à reconsidérer le statut de l'animal. La réflexion philosophique actuelle sur l'animalité, et les recherches éthologiques qui mettent en évidence la grande complexité des comportements animaux et des relations au sein des sociétés animales, ne sont pas sans susciter interrogations et réflexions chez les anthropologues. Voir notamment le numéro spécial et le dossier que les revues Terrain et Gradhiva ont respectivement consacrés aux animaux, Terrain n° 34, 2000 et Gradhiva 25, 1999.

occupent dans les conversations une place autrement plus considérable que ne le laisserait supposer leur présence réelle. Ce qui frappe ainsi, en premier lieu, c'est l'intense curiosité que ces animaux éveillent, y compris chez ceux qui les fréquentent assidûment depuis plusieurs décennies. Les passionnés disent tous qu'ils n'auraient jamais fini d'apprendre et que les animaux continuent de les surprendre, parce qu'ils désertent tel site où on les avait toujours vus, ou colonisent tel autre qui, pensait-on, ne leur convenait pas, ou encore parce qu'ils adoptent un comportement inattendu.

Cette éternelle nouveauté des animaux les distingue nettement des objets de la vie quotidienne auxquels se sont intéressés des auteurs dont la démarche, par ailleurs, ressemble par certains aspects à la mienne. Andréa Semprini écrit des objets quotidiens qui l'ont occupé : « les objets quotidiens sont ces objets que souvent nous ne « voyons » même plus, tant ils sont entrés dans nos pratiques de vie ordinaire, tant ils se glissent dans nos gestes les plus anodins, tant ils semblent solidaires et presque en communion avec l'univers qui nous entoure »<sup>34</sup>. Nous ne les voyons plus, parce que nous ne questionnons plus leur mode d'existence, et qu'ils finissent, à l'issue des processus d'émergence et de négociation qu'analyse Semprini, par aller de soi, par être « *taken for granted* », comme disent les ethnométhodologues. Prenons un exemple : si le moyen de transport nommé Aramis, dont Bruno Latour retrace la conception et l'avortement, avait finalement vu le jour<sup>35</sup> au lieu d'en rester au stade de prototype, les Parisiens l'auraient emprunté avec l'indifférence qu'ils éprouvent en temps normal pour le métro ou le RER. Pour les animaux considérés, la situation est en quelque sorte inversée : ils sont relativement peu visibles, et cherchent bien souvent à se dérober à la vue, mais les gens s'acharnent à les voir. Ce qu'ils sont ne va jamais vraiment, ni longtemps, de soi ; il n'y a pas, avec eux, la banalisation et la routinisation rapides que l'on observe avec les objets inanimés, si sophistiqués soient-ils, et qui ne cessent que lorsque survient un problème, une panne de la machine ou une grève de ceux qui la pilotent. Les animaux, êtres vivants, sensibles, doués d'intelligence, dotés eux aussi de projets, ne se laissent pas aisément gouverner ; ils n'ont pas la prévisibilité et la soumission des objets inanimés et des machines créées par les

<sup>34</sup> Voir par exemple (Cyrulnik 1995) .

<sup>35</sup> (Semprini 1992) , p. 14. Christian Bessy et Francis Chateauraynaud écrivent pour leur part que « les objets du monde ordinaire ont la faculté de devenir transparents » . (Bessy et Chateauraynaud 1999) , p. 258.

<sup>36</sup> (Latour 1992) .

hommes<sup>37</sup> et déconcertent souvent par leurs attitudes, leurs réactions, leurs évolutions. L'animal, surtout s'il est « sauvage », conserve toujours quelque chose d'énigmatique ; il reste toujours un mystère. Aussi est-il peut-être plus difficile d'adopter à son égard ce que les phénoménologues ont nommé l'« attitude naturelle », qui consiste à suspendre tout doute concernant la réalité du monde et des objets qu'il contient.

Les hommes s'interrogent face aux animaux, et leur interrogation est indissociable des actions qu'ils entreprennent.

## b. La relation à l'animal comme action

Les gens que j'ai rencontrés ne se livrent pas à des spéculations purement intellectuelles sur la nature des chamois, des bouquetins ou des loups ; ils n'ont pas avec eux la relation platonique d'un penseur avec un objet de pensée<sup>37</sup>. Ils sont au contraire engagés dans des rapports pratiques avec ces animaux : tous les repèrent et les observent ; certains les chassent, les capturent, les manipulent, les photographient, les cuisinent ou les mangent. Cela ne signifie pas que leur rapport à l'animal soit dépourvu de réflexion, mais cela signifie en revanche que leur réflexion ne peut être dissociée de la composante concrète du rapport à l'animal, de son accomplissement pratique. Je me démarque donc des travaux qui abordent les rapports des hommes à l'animal uniquement en termes de représentations, de perceptions ou de croyances. Alistair Bath, par exemple, ne parle que des « sentiments » des gens envers les loups, de leurs « croyances », des problèmes qu'ils « perçoivent », des solutions qu'ils « imaginent »<sup>38</sup>. On en oublierait presque que les loups, les moutons et les hommes sont des êtres en chair et en os, qu'ils sont tous confrontés à des difficultés bien réelles auxquelles ils s'efforcent d'apporter des solutions concrètes, ces efforts étant, ou non, couronnés de succès. Ne jamais prendre au sérieux les craintes et les difficultés des gens, tenir les problèmes qu'ils pointent du doigt pour des erreurs de conception, sur lesquelles il faudrait faire porter les efforts plutôt que sur les problèmes eux-mêmes, relève typiquement du sociocentrisme, dont Raphaël et Catherine Larrère ont fait l'analyse et la

---

<sup>37</sup> Il est vrai que les objets inanimés, qu'ils soient ou non fabriqués par les hommes, ne se conforment pas toujours à ce que l'on attend d'eux, et il arrive qu'ils surprennent eux aussi, qu'« ils ne marchent pas », ou qu'ils provoquent des accidents, exigeant alors qu'on cesse de les considérer comme allant de soi, qu'on se penche de nouveau sur eux, et éventuellement qu'on les conçoive autrement.

<sup>38</sup> (Merleau-Ponty 1947), pp. 41-42.

(Bath 2000).

critique<sup>40</sup>. Opter pour une approche constructiviste de la relation des hommes aux animaux ne revient nullement à nier qu'il y ait des espèces menacées, ou qu'il y ait des risques effectifs à accepter la cohabitation d'hommes et de prédateurs sauvages, ni à considérer, en définitive, que « tout se passe dans la tête des gens ». Pour ma part, je n'entends pas réduire la relation à l'animal à une représentation, à une vue de l'esprit, mais j'entends au contraire ne pas séparer pratiques et représentations, les dimensions matérielles et idéelles<sup>41</sup> de la relation à l'animal. Aussi suis-je sensible à la proposition d'Augustin Berque de fonder<sup>42</sup> ce qu'il nomme une « mésologie » : une science du milieu qui ne serait pas que la trop commode, et stérile, et néfaste juxtaposition du point de vue physique et du point de vue phénoménologique — autrement dit, que l'addition inerte du point de vue de l'ingénieur (le factuel) à celui de l'artiste (le sensible)<sup>43</sup>. Et je m'intéresserai davantage à la « construction médiale de la réalité », pour reprendre une formule du même auteur, qu'à sa « construction sociale »<sup>44</sup>.

Dire que la relation à l'animal est concrète ne suffit pas, car elle n'est pas concrète comme peut l'être la relation entre deux objets inertes, et elle diffère aussi de la relation que nous avons avec un objet inanimé : elle met en jeu des corps, animaux et humains. Cet

---

<sup>40</sup> (Lanier et Larrère 1997) , p.12; [Larrère, 1999 #120]. Au sujet des affaires et des crises survenues en France au cours des années quatre-vingt-dix, Francis Chateauraynaud et Didier Torrey notent que «Certains commentateurs se sont efforcés de relativiser l'importance de ces épreuves collectives, pour en faire tout à tour l'effet d'un rôle accru des médias, de stratégies développées par des groupes de pression dans des jeux de pouvoir ou d'influence, ou encore d'une modification des représentations sociales de la santé et des risques », (Chateauraynaud et Torrey 1999) , p. 13.

<sup>41</sup> (Godelier 1984) .

<sup>42</sup> Du plaisir de refonder, car, explique Augustin Berque, le terme de *mésologie*, proposé au dix-neuvième siècle par Louis-Adolphe Bertillon pour désigner la science du milieu, est par la suite tombé en désuétude, (Berque 1986) , p. 134.

<sup>43</sup> (Berque 1990) , p. 37.

<sup>44</sup> (Berger et Luckmann 1966) . Les sociologues qui se sont inspirés de la philosophie phénoménologique, et les ethnométrologues notamment, se sont dans un premier temps essentiellement intéressés aux relations entre êtres humains, plutôt qu'aux relations entre humains et non humains. Ce n'est que récemment que des auteurs se sont efforcés d'intégrer dans la sociologie phénoménologique une réflexion sur la matière, (Pocho 1987) , (Pocho 1996) , (Sempirni 1995) . Voir aussi (Dodier 1995) et (Bessy et Chateauraynaud 1995) . Ces travaux ont un certain nombre de points communs. Les uns comme les autres font largement référence aux écrits de Simondon, (Simondon 1958) et entendent dépasser les approches antérieures des objets techniques (par exemple la critique de la modernité par l'École de Francfort, ou encore la critique stémologique des objets techniques par Roland Barthes, (Barthes 1957) ou par Jean Baudrillard, (Baudrillard 1968) ). Tous soulignent aussi les apports de la sociologie des sciences et des techniques, telle que l'ont développée Michel Callon et Bruno Latour. Nicolas Dodier reproche cependant à la sociologie des sciences et des techniques d'adopter systématiquement le point de vue des innovateurs, et donc d'occulter la question de la violence des réseaux socio-techniques ; ainsi la juge-t-il « politiquement désavoué » (p. 32). Mais la différence principale entre ces auteurs réside dans l'articulation entre réflexion théorique et enquête empirique. Chez Nicolas Dodier comme chez Christian Bessy et Francis Chateauraynaud, la réflexion théorique n'est jamais dissociée d'une minutieuse observation ethnographique des hommes aux prises avec les machines ou les objets concrets, lesquels n'occupent au contraire qu'une place somme toute très marginale dans l'ouvrage d'Andrea Sempirni.

engagement des corps, nous le retrouverons tout au long de ce travail, et il faut dès à présent nous y arrêter.

Toute relation que nous engageons avec un objet met en jeu notre sensibilité. C'est grâce à l'œil, au nez, à l'oreille, à la peau, et parfois au palais, que nous percevons ce qui nous entoure. Cela est vrai en particulier de notre relation aux animaux. Nous les regardons, nous les écoutons, nous les touchons, nous les goûtons, nous nous dirigeons vers eux et ces différentes manières de « sentir » l'animal, de le percevoir, ne sont pas équivalentes. Selon les sens que nous mobilisons, selon la façon dont nous l'approchons, ce n'est plus le même animal dont nous avons conscience, car « toute conscience est conscience perceptive »<sup>44</sup>. Apercevoir un chamois ou un bouquetin qui se détache sur une crête n'est pas la même chose que de le voir passer à côté de soi. Le chamois, ou le bouquetin, aperçu au loin reste une simple image, qui prend chair lorsqu'on l'approche d'assez près<sup>45</sup>. On entend alors son souffle et le martèlement de ses sabots, on croise parfois son regard, on devine le jeu des muscles sous la peau. Les gardes-moniteurs qui ont capturé des bouquetins, non au fusil téléanesthésique, mais au lacet, ont éprouvé la force décuplée de l'animal pris au piège, et leur propre tension musculaire et nerveuse au moment de le maîtriser ; aussi le bouquetin a-t-il cessé de n'être pour eux qu'un paisible ongulé. Ce qui confère à la relation à l'animal une dimension singulière, c'est que lui aussi nous perçoit et réagit d'une manière qui n'est jamais entièrement prévisible ; à notre regard répond un autre regard<sup>46</sup>, à notre écoute une autre écoute, à nos gestes d'autres gestes.

Un autre exemple montrera l'importance de l'expérience sensible que l'on a de l'animal. Une jeune vacancière, inscrite à une « sortie bouquetins » proposée par le Parc National de la Vanoise, dit, le soir précédant la sortie, espérer toucher les animaux : « *Moi j'aimerais les toucher. En touchant, on établit plus le contact que ..., qu'en les regardant, je sais pas, on a quand même plus de renseignements sur l'animal en le touchant* ». Sans doute s'agit-il là d'un désir naïf, — le lendemain, le garde-moniteur précise d'emblée qu'il faut ne pas déranger les bouquetins, donc ne pas les approcher de trop près, et *a fortiori* ne pas les

<sup>44</sup> [Merleau-Ponty, 1989 #271], pp. 41-42. Andrea Semprini souligne qu'il faut voir dans cette formule de Merleau-Ponty une réplique à Husserl affirmant : « toute conscience est conscience de quelque chose ». Avec Merleau-Ponty, c'est vers l'être percevant, aussi d'un corps, et non vers l'être pensant que l'attention est dirigée.

<sup>45</sup> De la route au loin à la route qui est proche de moi, écrit Merleau-Ponty, il y a « passage de l'apparent au réel, et ils sont incommensurables », (Merleau-Ponty 1984) , p. 40.

toucher — , mais il met clairement en évidence la part des sens, et de la sensualité, dans le rapport à l'animal <sup>47</sup>. Au demeurant, le plaisir du contact avec l'animal n'est pas l'apanage des néophytes. Des gardes-moniteurs ou des naturalistes disent aimer à manipuler les chamois et les bouquetins lors des captures, et revoir ensuite avec un plaisir particulier, lors de comptages ou de tournées d'observation, les animaux qu'ils ont une fois capturés et touchés. Quant aux chasseurs, il est à peu près certain qu'une partie au moins d'entre eux ne répugnent pas à porter, dépecer et découper le corps des chamois qu'ils ont tués. Remarquons d'ailleurs que la relation à l'animal, chez les personnes que j'ai rencontrées, est dans l'ensemble source de contentement, de satisfaction ; même s'il a été parfois question de dégoût, ou de peur, le plaisir esthétique (au sens étymologique comme au sens usuel) procuré par l'animal l'emporte en général très nettement.

L'attention que je souhaite porter à l'engagement des corps impliquera, en termes de méthode, de ne pas en rester aux discours (j'y reviendrai). Les gens ne se contentent pas de parler des animaux, — même si parler des animaux constitue selon moi une activité à part entière, qui occupe mes interlocuteurs autant que le repérage, l'observation, la chasse, les comptages, etc., et qui opère des effets (j'y reviendrai aussi) ; ils établissent avec eux un corps à corps, qui leur sert à dire ce qu'est cet animal qu'ils connaissent, non de manière abstraite, mais pour l'avoir vu, approché, et pour l'avoir vu évoluer de telle ou telle façon depuis qu'ils s'y intéressent. S'il y a une interprétation de l'animal, comme nous allons le voir à présent, cette interprétation n'est pas entièrement libre ; elle dépend de l'expérience singulière qu'on en a ; elle est, en un mot, contextuelle.

### e. La relation à l'animal comme interprétation

Les hommes interprètent leur relation à l'animal. Interpréter, le terme est emprunté à l'herméneutique, elle-même généralement associée au domaine littéraire. Et en effet, je crois possible et fécond d'établir un parallèle entre la lecture d'un texte et la relation à

---

<sup>47</sup> Des chasseurs disent avoir durablement éprouvé, face au regard d'un chamois agonisant, une pitié ou un remords, que ne semble pas susciter le corps, une fois qu'a disparu, avec la réciprocity de la perception, la possibilité d'un échange.

<sup>48</sup> Un autre interlocuteur est peut-être encore plus explicite : « Mais bon, j'ai pas, moi qui ai vu beaucoup d'animaux, j'ai vu des animaux ici, j'ai vu plein d'animaux en Afrique, c'est vrai qu'on a tendance à avoir envie d'aller, d'aller caresser la robe pour voir un peu comment ça se passe, comment c'est le contact. Bon, les grandes antilopes africaines, bon bon on a effectivement envie d'aller toucher, même si on sait que c'est impossible. C'est affectivement, je pense, un sentiment qu'on peut avoir, avoir envie de toucher. Bon le contact charnel, c'est une mémoire beaucoup plus que la mémoire visuelle, quoi. On peut voir si la peau est chaude, si elle est pas chaude, si elle est froide, etc., enfin bon et ça vient compléter le reste de la mémoire visuelle, ça fait un tout, alors que là, il manque quelque chose » (un touriste).

l'animal. A condition toutefois de considérer, avec de Certeau par exemple, qu'on ne se contente pas, à la lecture d'un texte, de « le recevoir d'autrui sans y marquer sa place, sans le refaire »<sup>48</sup>, mais qu'au contraire le lecteur crée lui aussi du sens.

A condition également de ne pas oublier que la « lecture signifiante » que l'on fait de l'animal entraîne toujours des conséquences tangibles. On n'interprète pas impunément un être vivant ; sa réponse à l'interprétation qu'on fait de lui, et qui n'est pas dissociable du traitement qu'on lui réserve, est immédiate ou différée, mais il y a ordinairement une réponse : « Le domaine des questions écologiques est celui où les conséquences des significations que nous créons, des jugements que nous produisons, et faisons passer à l'état de "fait", quant à ce qui compte et à ce qui est secondaire, se paient au prix comptant, que ces conséquences soient intentionnelles ou imprévues »<sup>49</sup>.

Parler d'interprétation présente l'avantage de souligner le caractère problématique de l'animal, qui pose une question et appelle une réponse, cette réponse étant donnée dans un certain contexte et ne pouvant, de ce fait, avoir valeur universelle. On sait aussi de l'interprétation qu'elle est provisoire et susceptible d'être remise en cause ; dire de la relation à l'animal qu'elle est une interprétation, c'est donc souligner son caractère dynamique, et inviter à considérer ses états successifs. Il faut préciser : lorsqu'on définit autrement l'animal, lorsqu'on inaugure avec lui une nouvelle relation, on ne passe pas consciemment d'une interprétation peu satisfaisante à une interprétation plus satisfaisante. Le bouquetin était autrefois un gibier difficile, que seuls les meilleurs chasseurs pouvaient espérer rapporter au village ; il est aujourd'hui pour la plupart des chasseurs un animal indolent, impudent, et sans grand intérêt cynégétique ; il est pour les anciens gardes-moniteurs le symbole du Parc National de la Vanoise ; il est pour les nouveaux gardes-moniteurs une espèce parmi d'autres, etc. Il ne s'agit pas là, aux yeux des chasseurs ou des gardes-moniteurs, d'interprétations, mais de la réalité. Dans la majorité des cas<sup>50</sup>, l'interprétation ne se donne pas pour ce qu'elle est, et les animaux sont pour nous tels qu'ils nous apparaissent.

Qu'interprète-t-on lorsqu'on engage avec l'animal une relation déterminée ? L'animal bien sûr. Reprenons l'exemple des bouquetins. Nous les verrons considérés par certains comme

---

<sup>48</sup> (de Certeau 1980) , p. 244.

<sup>49</sup> (Stengers 1996) , p. 65.



des bêtes impudentes et dégénérées qu'il faut remettre dans le droit chemin, par d'autres comme des membres d'une espèce miraculée sur laquelle planent encore de lourdes menaces et qu'il importe de continuer à protéger. Il s'agit là de jugements appréciatifs, diagnostics et pronostics, que les hommes portent sur les animaux, leur comportement, leur évolution, et qui sont fondés sur l'expérience qu'ils en ont.

Mais c'est soi-même aussi que l'on interprète. Une des idées qui sous-tend ma recherche est bien celle d'une conjointe construction des identités, celle des bêtes et celle des gens, dont le déroulement n'est jamais achevé : les protagonistes sont toujours à l'état de devenir, d'ébauche ; ils sont toujours en chantier. Un exemple simple, que je développerai par la suite, permettra de clarifier le propos : le chasseur, le chamois qu'il tue et l'acte de chasse ne sont pas définis indépendamment les uns des autres. Si le premier est défini comme « viandard », l'animal l'est comme victime et l'acte de chasse comme meurtre ou tuerie ; le chasseur devient-il « gestionnaire », la bête cesse d'être une victime ; on ne parle plus de tuer l'animal, mais de le « prélever ». Il ne faudrait pas voir là qu'un hypocrite jeu sur les mots. S'il arrive que les mêmes hommes soient simultanément qualifiés de « viandards » et de « gestionnaires », généralement la façon de concevoir l'animal, et surtout la manière de le chasser, changent avec le vocabulaire employé. Se mettre à chasser en gestionnaire, pour un chasseur de chamois, suppose d'établir avec l'animal une relation nouvelle : il faut notamment l'approcher de bien plus près, l'examiner longuement et attentivement, et s'imposer éventuellement de ne pas le tirer. Aussi le chamois du chasseur gestionnaire n'est-il pas celui du « viandard » ; ce ne sont pas les mêmes attributs de l'animal qui retiennent l'attention du chasseur, qui lui paraissent pertinents. Au bout du compte, selon la manière dont ils sont chassés, réintroduits, protégés, les animaux évoluent ; ils deviennent plus ou moins nombreux, plus ou moins farouches ; ils colonisent de nouveaux secteurs ou se retranchent en lieu sûr<sup>31</sup>. Chasser le chamois en « gestionnaire » bouleverse également les relations entre chasseurs. Les individus se montrent plus ou moins aptes et prompts à adopter les changements que nécessite le passage de la chasse ancienne à la gestion cynégétique, et la hiérarchie antérieure s'en

---

<sup>31</sup> Il arrive aussi que les gens interprètent explicitement et avancent des hypothèses qu'ils ne regardent comme plausibles que jusqu'à preuve du contraire. J'ai souvent recueilli dans les entretiens des propos du type : « ils [ils désignant les animaux ou les hommes] sont ou font comme cela, c'est peut-être que ... ».

<sup>32</sup> Nul doute que les animaux, de leur côté, décident à qui ils ont affaire et ce qu'il leur faut faire pour tenter d'échapper aux chasseurs. On objectera qu'être tué par un chasseur « gestionnaire » ou par un « viandard », pour le chamois, ne change rien. Mais ce ne sont pas les mêmes animaux qui sont visés, et les possibilités de fuir, dans les deux cas, ne sont pas identiques.

trouve bouleversée. La gestion cynégétique des populations de chamois suppose par ailleurs des transformations profondes dans l'organisation de la chasse. Elle s'accompagne notamment d'un renforcement de la surveillance et des contrôles entre chasseurs, et des sanctions infligées aux contrevenants, au point qu'il n'est sans doute pas abusif d'affirmer que la discipline, au sens de Foucault, fait la conquête de la chasse au chamois. Ce sont enfin les relations entre les chasseurs actuels et leurs prédécesseurs qui se trouvent transfigurées, le changement de pratiques induit par la gestion cynégétique introduisant une rupture avec la tradition. Ainsi, le chasseur gestionnaire ne modifie pas seulement sa relation à l'animal : il accepte d'être étroitement contrôlé, pénalisé et récompensé et il exerce sur d'autres la surveillance soupçonneuse qu'il accepte pour lui-même ; s'il continue de chasser le chamois, ainsi que ses prédécesseurs l'ont fait, il se démarque nettement de leurs manières de faire et revendique la détention d'un autre savoir, qu'il estime généralement supérieur à celui qu'il leur reconnaît. Dans chaque confrontation avec un chamois, le chasseur déduit qui il est de son comportement. Plus généralement, tout individu, engagé avec l'animal dans une relation donnée, dit : voilà ce qu'il est et ce qu'il fait ; voilà ce que je fais et ce que je suis. Il s'agit, comme l'écrit Nicolas Dodier, « d'explorer en même temps le monde et soi-même »<sup>52</sup>.

L'interprétation dont il est ici question n'est pas le fait d'une élite. Elle n'exige pas de qualités particulières et n'est nullement l'apanage d'êtres d'exception, — grands scientifiques, grands chasseurs, ou éleveurs éclairés — , qui transmettraient à d'autres le résultat de leur expérience. Tout le monde interprète, nous sommes tous des herméneutes, nous produisons tous un savoir. En disant cela, je reprends à mon compte l'idée que le savoir n'est pas créé par quelques-uns, puis repris par la majorité sous des formes simplifiées, mais que des savoirs sont en permanence produits et des expériences réalisées, y compris par ceux que l'on pourrait croire influencés par le savoir dominant au point de ne plus avoir en propre aucune possibilité créatrice : « Mais là où l'appareil scientifique (le nôtre) est porté à partager l'illusion des pouvoirs dont il est nécessairement solidaire, c'est-à-dire à supposer les foules transformées par les conquêtes et les victoires d'une production expansionniste, il est toujours bon de se rappeler qu'il ne faut pas prendre les gens pour des idiots »<sup>53</sup>.

<sup>52</sup> (Dodier 1992) , p. 236.

<sup>53</sup> (de Certeau 1980) , p. 255.

Il s'agit là d'un courant transversal à toutes les sciences sociales : l'intérêt pour le grand homme s'est déplacé, au cours des dernières décennies, vers « l'homme sans qualité », en même temps que celui pour l'événement et l'extraordinaire se déplaçait vers le quotidien<sup>54</sup>. Ne serait-ce que par l'ampleur des passions qu'ils suscitent, — bien connues pour les loups, si présents dans l'actualité depuis quelques années, mais vives aussi pour les chamois et les bouquetins —, les animaux que je considère ne sauraient certes être qualifiés d'ordinaires. J'ai tenu à rencontrer des amateurs de ces animaux, je m'en expliquerai bientôt, mais ce ne sont pas des gens hors du commun ; en Haute-Maurienne comme en Haute-Tarentaise, il n'est guère de familles qui ne comptent au moins un chasseur de chamois ; environ trente-cinq gardes-moniteurs et chefs de secteur travaillent au Parc. En me penchant sur les rapports entre chasseurs, gardes-moniteurs, éleveurs, naturalistes et chamois, bouquetins et loups, je ne suis pas, si j'ose dire, allée chercher « la petite bête ». En outre, les gens concernés par ces animaux ne sont pas uniquement ceux qui s'y intéressent de près. Certes, j'ai choisi de focaliser l'attention sur ces derniers, et c'est presque exclusivement d'eux dont il sera question.

Malgré tout, les autres habitants, qui ne sont ni chasseurs, ni éleveurs, ni gardes-moniteurs, ni naturalistes, ne les considèrent pas avec indifférence. Une fraction seulement des gens connaissent bien l'animal : ils ont acquis une expérience et un savoir hors du commun, et sont considérés par d'autres comme des spécialistes ; lorsqu'il est question de l'animal, ce sont eux qui font autorité. Cette distribution inégale de la connaissance, valable pour l'ensemble de la faune et de la flore<sup>55</sup>, ne signifie pas que l'animal ne revête nulle importance pour ceux qui n'ont pas avec lui des relations aussi suivies ni approfondies. Les processus d'élaboration d'un savoir collectif ont été analysés par Alfred Schütz et, par la suite, par Berger et Lückmann. De leurs travaux, il ressort notamment que les membres d'un groupe vivant dans un monde commun n'ont pas à détenir l'ensemble des connaissances jugées pertinentes par ce groupe : la distribution sociale de la connaissance permet à certains de se spécialiser dans une fraction de la réserve totale de connaissances

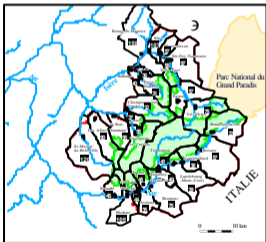
---

<sup>54</sup> En histoire, je pense notamment au recueil et à l'analyse, par Carlo Ginzburg, des conceptions religieuses du mauller Manocchio et de ses relations avec l'Inquisition, (Ginzburg 1980), ou encore aux études « piagnottiques » d'Alain Corbin, (Corbin 1998). En géographie, à la présentation des « territoires du quotidien », (Di Méo 1996). En sociologie et en anthropologie, les exemples sont innombrables. Je citerai le livre d'Yvonne Verdier, (Verdier 1979), ou, dans un tout autre style, celui de Pierre Sansot, (Sansot 1991), et bien sûr Michel de Certeau, (de Certeau 1980) - (Albert-Liorca 1991), p. 52. Par exemple, Jean Jamin a mis en évidence une grande variabilité dans la capacité des habitants du massif ardennais à discriminer les différentes espèces de grèves, voir (Jamin 1973) et (Fortier 1991).

du groupe, qu'ils produisent, transmettent, et mettent en pratique. Les autres membres reprennent à leur compte les connaissances diffusées par les spécialistes qu'ils ont désignés, et assument collectivement leurs pratiques, du moins jusqu'à un certain point.

### Carte 3 : les communes du Parc National de la Vanoise

NB : Dans les communes qui comportent une société de chasse privée et une Association Communale de Chasse Agréée (ACCA), j'ai indiqué le nombre de chasseurs adhérents à la première, les chasseurs adhérant seulement à l'ACCA ne tant pour ainsi dire pas de chamois. La répartition des chasseurs entre les sociétés privées et les ACCA sera présentée en détail dans la seconde partie de la thèse.



- Limites communales
- Périmètre du Parc National de la Vanoise et de la zone d'étude
- Nombre de chasseurs par commune
- ▭ Zone contrôle du Parc
- Chef-lieu de commune

#### d. Le discours, une pratique en tant que telle

La compréhension, telle qu'elle a été définie, amène nécessairement à s'intéresser au langage, et au rapport entre langage et monde. Wittgenstein postule la coextensivité du premier au second, — « les limites de mon monde sont les limites de mon langage », écrivait-il<sup>56</sup>. Tout au long du vingtième siècle, l'idée a émergé et s'est précisée que le langage n'est pas seulement un moyen de désignation d'une réalité qui lui serait extérieure<sup>57</sup>, ou de communication entre les hommes, mais qu'il joue un rôle essentiel dans l'établissement d'un accord, ou d'un désaccord, sur ce qui, dans une situation donnée, est regardé comme étant la réalité : « Parler ensemble, ce n'est pas simplement s'expliquer les uns avec les autres. [...] Parler ensemble, ce n'est pas non plus simplement discourir les uns devant les autres. Dans le parler-ensemble se construit au contraire un aspect commun de ce dont on parle »<sup>58</sup>. Dès lors, la parole doit être considérée comme une pratique en tant que telle.

Parler des animaux, raconter leur évolution et l'évolution des pratiques humaines à leur endroit : ce sont là des activités qui occupent mes interlocuteurs autant, sinon plus, que le repérage, l'observation, la chasse, etc. Ne serait-ce que par le temps qui lui est consacré, l'activité discursive demande à être considérée comme une pratique à part entière. Mais surtout, au même titre que les autres pratiques, le discours nécessite des compétences et opère des effets. Puisque je tiens que les discours accomplissent quelque chose, je m'interrogerai notamment sur l'identité que les récits sur l'animal confèrent à ce dernier, au narrateur et à ceux dont il parle à propos de l'animal : comment définit-on l'animal, et comment se définit-on soi-même, lorsqu'on dit telle chose de l'animal, lorsqu'on raconte son passé de telle manière ; comment définit-on l'autre, quelle identité lui assigne-t-on, lorsqu'on rapporte ses relations à l'animal ?

---

<sup>56</sup> (Wittgenstein 1921) , 58.

<sup>57</sup> Notamment sous l'influence de l'« hypothèse de Sapir-Whorf », du nom de deux linguistes américaines, selon laquelle la langue conditionne ou du moins oriente la vision du monde. Sapir (1884-1939), un étudiant des langues amérindiennes, avait acquis la conviction que le monde n'existe qu'à travers la vision originale qu'une langue en fournit, et Whorf, en multipliant les analyses, a ensuite étendu cette thèse. Mais l'idée qu'à chaque langue correspond une perception déterminée du monde figurait déjà dans les travaux de Wilhelm von Humboldt (1767-1835).

Les travaux du linguiste danois Hjelmslev (1899-1965) ont également considérablement influencé la conception des rapports entre langue et réalité. Pour Hjelmslev, le réel n'est pas déjà « pré-découpé » en unités que la langue viendrait a posteriori désigner ; le réel, en quelque sorte, n'est pas prêt à être parlé.

Chaque langue, au contraire, segmente le réel selon une logique qui lui est propre.

<sup>58</sup> (Gadamer 1995), p. 151.

Je présenterai ultérieurement la méthode que j'ai suivie, mais il faut ici d'ores et déjà indiquer que reconnaître au langage une performativité<sup>59</sup> implique d'accorder une grande attention à ce que disent les gens, à la façon dont ils le disent, et aux conditions de l'interlocution.

Un aspect de la relation à l'animal, resté jusqu'à présent sous-entendu, doit maintenant être explicité. Ce n'est pas à l'individu seul face à l'animal que je m'intéresserai, mais à l'individu « en société », dont la relation à l'animal se déroule souvent sous le regard d'autrui, qui évoque avec d'autres sa relation à l'animal, et qui utilise pour ce faire un langage commun à d'autres (à certains autres)<sup>60</sup>.

#### e. Une relation socialisée

Des témoins assistent souvent aux rencontres des amateurs avec l'animal. Les chasseurs notamment, et les gardes-moniteurs dans certaines circonstances, par exemple lors des comptages, ne sont pas seuls ; dans le cas contraire, la rencontre donne généralement lieu à un compte-rendu circonstancié : les expériences des uns et des autres sont tôt ou tard partagées, discutées, confrontées, comparées. Des ressemblances et des dissemblances entre manières de dire et de faire sont établies. Les compréhensions de l'animal sont collectives : elles sont élaborées, transmises, transformées au sein de groupes d'individus qui se constituent dans la compréhension commune qu'ils se donnent de l'animal.

Les gens effectuent simultanément une lecture des populations animales et de la société humaine. Que sont les animaux auxquels nous nous intéressons ? Qui sommes-nous, nous qui nous intéressons de cette manière aux animaux ? Qui sont les autres, eux qui procèdent différemment ? Ces questions sont soulevées et reçoivent une réponse dans un même mouvement. Il n'y a pas lieu de dissocier ce que les gens disent des animaux de ce qu'ils disent des hommes, puisqu'ils observent les uns et les autres, parlent des uns et des autres, et s'appuient sur les uns pour porter un jugement sur les autres et se situer par rapport à

---

<sup>59</sup> Le terme de performatif est habituellement associé à la théorie des actes de langage. Des auteurs comme Austin se sont efforcés d'identifier les termes ou les phrases dont l'énonciation enclenche un acte pragmatique (telles que : « je déclare la séance ouverte » ou « je vous marie »), (Austin 1970) . Le pouvoir actionnel du langage, cependant, dépasse ces cas particuliers et le terme de performativité peut être employé dans un sens plus large.

eux. Des chasseurs s'efforcent d'expliquer l'évolution quantitative et qualitative des populations animales; ils observent et analysent les relations entre les chamois et d'autres espèces d'ongulés, notamment les bouquetins. En même temps, ils distinguent les chasseurs selon qu'ils préfèrent chasser à tel endroit plutôt qu'à tel autre, ils trouvent des raisons au « refus » des gardes-moniteurs de reconnaître que les bouquetins font fuir les chamois. Bref, s'ils classent les animaux, ils classent aussi les hommes ; s'ils attribuent aux premiers des intérêts, des motivations, des besoins, des façons de penser, des traits de caractère, etc., ils en font autant avec les seconds. Les gens que j'ai rencontrés n'observent et n'analysent jamais séparément les hommes et les animaux, la société et la nature ; et si l'on accepte de leur reconnaître des compétences de naturalistes, il faut bien aussi leur reconnaître des compétences de sociologues. Un garde-moniteur donne un exemple de ce que l'on a coutume d'appeler, un peu péjorativement, de la « sociologie spontanée », lorsqu'il propose une typologie des habitants de la commune en fonction de leurs rapports aux chamois et aux bouquetins. — typologie dont il s'exclut d'ailleurs : *« Donc le rapport que les gens ont ici avec le chamois, il est de deux types, enfin de trois peut-être, on va dire: il est, bon pour le chasseur, c'est un gibier donc le rapport du chasseur au gibier. On a aussi les gens qui font de l'hébergement, ou les accompagnateurs ou les guides de haute mont..., qui, eux, c'est un produit touristique on va dire, c'est un produit d'appel. Les gens veulent voir des grands animaux, que ce soit le chamois, le bouquetin ça a encore plus d'aura. Et puis ben le troisième, c'est les agriculteurs, qui, eux, voient en lui un concurrent sur les ..., sur les alpages »*. Nombre d'enquêtés tiennent ainsi des propos ou des raisonnements qui peuvent être à bon droit qualifiés de sociologiques. Cette propension est souvent regardée comme une tentative de satisfaire le goût supposé de l'enquêteur pour ce genre de discours. Les gens répéteraient, plus ou moins à propos, ce qu'ils ont entendu dire par les médias ou ce qu'ils ont lu dans des ouvrages ou des articles de vulgarisation, ou alors ils chercheraient à plaire à l'enquêteur et soigneraient leur « présentation de soi ». Il se peut que les gens soient effectivement influencés par ce qu'ils lisent et entendent et qu'ils reprennent à leur compte des interprétations ou des explications qui les ont particulièrement séduits (il en va de même pour le chercheur) ; il se peut aussi qu'ils

---

<sup>66</sup> Parce que j'ai privilégié l'homme en société, j'ai négligé d'étudier la dimension psychologique ou psychanalytique de la relation à l'animal. Ce n'est pas qu'elles me paraissent accessoires, ni même secondaires, mais il s'agissait là d'un autre projet de recherche que le mien, qui m'aurait conduit à explorer le monde intérieur que mes interlocuteurs bâillaient en s'aidant des animaux. Pour une analyse anthropologique des rapports des hommes aux loups, je renvoie à la thèse de Sophie Bobbé, inspirée notamment de la psychanalyse freudienne, (Bobbé 1998) .

cherchent parfois à faire plaisir et à plaire à leur hôte (idem). Mais je ne crois pas que les observations, les raisonnements, les positions sociologiques des gens aient besoin d'être expliqués par des facteurs extérieurs, lesquels empêchent de leur reconnaître en propre une compétence sociologique, et réservent ou semblent réserver au seul chercheur en sciences sociales le droit et la capacité de décrire et d'analyser ce qu'il lui est donné d'observer<sup>61</sup>. Il n'y a selon moi aucune raison de privilégier les discussions portant sur les animaux, et d'exclure du champ de l'analyse les interrogations que les gens ont à l'égard de la société, et les interprétations qu'ils en font, ainsi que, d'après Michel Callon<sup>62</sup>, les sociologues ont longtemps eu tendance à le faire. Il faut précisément essayer de cerner le mode d'articulation du rapport à l'animal et du rapport à l'autre, et saisir comment on s'autorise à dire telle chose d'autrui et à se comporter de telle manière à son égard parce qu'il tient tel propos au sujet de l'animal et lui réserve tel traitement<sup>63</sup>.

Une partie importante de la recherche visera donc à élucider le rôle de la relation à l'animal dans la constitution et la reproduction<sup>64</sup> des groupes sociaux. Deux hypothèses contradictoires pouvaient *a priori* être formulées. Selon la première, l'appartenance à un groupe social, considéré comme déjà constitué, déterminerait le rapport à l'animal. On se comporterait de telle façon parce qu'on serait d'ici, ou au contraire d'ailleurs, parce qu'on appartiendrait à telle catégorie socio-professionnelle, ou encore parce qu'on serait un

---

<sup>61</sup> Alfred Schütz observe que « les objets de pensée construits par les chercheurs en sciences sociales se fondent sur les objets construits par la pensée courante de l'homme menant sa vie quotidienne parmi ses semblables et s'y référant. Ainsi, les constructions utilisées par le chercheur en sciences sociales sont, pour ainsi dire, des constructions au deuxième degré, notamment des constructions de constructions édifiées par les acteurs sur la scène sociale [...] » (Schütz 1987), p. 11.

<sup>62</sup> (Callon 1986). On retrouve une idée similaire dans un article de Christian Bromberger, qui écrit : « Si les ethnologues reconnaissent beaucoup de pertinence aux discours que tiennent les populations sur le milieu naturel qui les entoure, sur les techniques qu'elles utilisent, etc., ils abdiquent cette révérence quand ces populations se mettent de sociologie et d'ethnologie, à fortiori quand elles le font sur le mode des stéréotypes et sur le ton de la facilité » (Bromberger 1986), p. 74. Les naturalistes font fréquemment montre d'un souverain mépris envers les « savoirs naturalistes populaires », et les sociologues ne manquent pas, à juste titre, de le faire remarquer. Mais eux-mêmes n'ont-ils pas souvent une attitude comparable, et tout aussi critiquable, à l'égard des « savoirs sociologiques populaires » ?

Même si mon propos est sensiblement différent, on voit ici clairement l'influence de l'article d'André-Georges Haudricourt « Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui », (Haudricourt 1964). En s'appuyant sur deux exemples existants, la culture de l'igname et l'élevage du mouton, l'auteur veut montrer que les rapports des hommes aux êtres vivants et les rapports des hommes entre eux sont corrélés. Envers l'igname, l'action est « indirecte algébrique. Il n'y a jamais pour ainsi dire contact brutal dans l'espace ni simultanéité dans le temps avec l'être domestiqué ». Envers le mouton, l'action est cette fois « directe » : « contact par la main ou le bâton, mottes de terre lancées avec la boulette, chien qui mordille le mouton pour le diriger », et « positive » : « il [le berger] choisit l'itinéraire qu'il impose à chaque moment au troupeau ». Or, dans les deux cas, on retrouve les mêmes caractères fondamentaux dans la relation entre les hommes, ce qui donne à penser que la façon dont on traite autrui n'est pas indépendante de la façon dont on traite les plantes ou les animaux.



homme ou une femme. Le rapport à l'animal ne ferait finalement que traduire l'appartenance à un groupe. Selon la seconde, c'est au contraire le rapport à l'animal qui déterminerait, — dans la version forte de l'hypothèse —, ou infléchirait, — dans sa version faible —, l'appartenance à un groupe social. On serait classé dans un groupe donné lorsqu'on aurait, ou plutôt parce que l'on aurait, tel rapport à l'animal. Celui-ci jouerait ainsi un rôle actif dans la catégorisation des individus, dans la délimitation et la reproduction des groupes sociaux. Vérifier cette hypothèse viendrait conforter l'idée des ethnométhodologues, d'après laquelle la qualité de membre d'un groupe social se construit<sup>65</sup> et s'entretient plus qu'elle ne se reçoit, et qu'elle se construit en particulier dans le rapport quotidien que l'individu, sous le regard des autres, établit avec les objets qui l'entourent. D'après ce qui précède, j'incline clairement pour la seconde hypothèse, et j'attends de l'analyse qu'elle me permette de conclure en faveur de sa version forte ou de sa version faible.

Opter pour la seconde hypothèse modifie nécessairement la conception de ce que l'on appelle « groupes sociaux » : alors qu'ils étaient clairement définis dans la première (parce que définis *a priori*), — on est un homme ou une femme parce qu'on naît homme ou femme, on est membre de telle classe d'âge ou de telle catégorie socioprofessionnelle et non de telle autre —, ils le sont nettement moins dans le second, et cette confusion me semble mieux correspondre aux situations observables. Les rapports à l'animal ne se distinguent parfois que par de légères nuances, à peine perceptibles, dans les manières de faire ou de dire : chaque individu adopte envers l'animal considéré (mais peut-être pas envers un autre objet) un comportement idiosyncrasique, plus ou moins proche du comportement idéal-typique<sup>66</sup> qualifié, au sein d'un groupe donné, de masculin ou de féminin, d'ancien ou de moderne, de rural ou d'urbain, etc. On ne serait donc pas

---

<sup>65</sup> Reproduction au sens d'Yves Bazal, qui n'est jamais reproduction à l'identique : « le changement, y compris sous la forme de discontinuité, est au cœur de la reproduction sociale », (Bazal 1975), p. 18.

<sup>66</sup> Y compris lorsqu'il s'agit de catégories apparemment aussi biologiquement déterminées que les catégories sexuelles, ainsi que l'a montré Harold Garfinkel (ou avant lui, Margaret Mead, (Mead 1948)).

montagnard, ou homme, ou spécialiste en soi, mais on serait qualifié comme tel, par certaines personnes, parce qu'on s'est comporté de telle manière et non de telle autre. (Comment faut-il se comporter avec l'animal, dans un groupe donné, pour être pleinement considéré comme un homme, comme un montagnard, comme un spécialiste ?)

C'est pourquoi je préfère l'expression de configuration sociale, que j'emprunte à Norbert Elias<sup>67</sup>, à celle de groupe social, car elle exprime mieux deux idées importantes. Celle de la mouvance d'abord. On le verra clairement lorsqu'il sera question de la venue des loups : les configurations sociales qui se dessinent autour des animaux changent. A l'occasion d'un événement, on découvre un aspect inconnu de l'autre, animal ou humain ; des ruptures ou des disjonctions se produisent, — entre animaux, entre hommes, entre hommes et animaux —, tandis que de nouvelles proximités voient le jour. Deuxième idée importante véhiculée par l'expression de configuration sociale : celle de l'absence de limites précises. Il est difficile, sinon impossible, de délimiter clairement des groupes, en raison notamment de la pluralité des critères susceptibles d'intervenir, et de leur relativité. Deux personnes peuvent sembler très proches à certains égards et très distantes à d'autres. Selon les critères que l'on considère, on aura tendance à les regrouper ou au contraire à les séparer.

Lorsqu'une configuration sociale est suffisamment stable, l'animal peut lui servir d'emblème, comme cela a longtemps été le cas pour le bouquetin, qui figurait sur les anciennes médailles des gardes-moniteurs ; une association comme le Groupe Loup France s'est choisi pour logo une tête de loup. L'animal est ici un symbole au sens quasi originel du terme. Le symbole était en effet, chez les Grecs, un « objet coupé en deux constituant un signe de reconnaissance quand les porteurs pouvaient assembler les deux

---

<sup>66</sup> Au sens de Max Weber. Je rappelle comment Weber définit l'idéaltype : « On obtient un idéaltype en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes donnés isolément, diffus et discrets, que l'on trouve tantôt en grand nombre, tantôt en petit nombre et par endroits pas du tout, qu'on ordonne selon les précédents points de vue choisis unilatéralement, pour former un tableau de pensée homogène. On ne trouvera nulle part empiriquement un pareil tableau dans sa pareille conceptualité : il est une utopie » (souligné par l'auteur). (Weber 1922), p.172. La notion d'idéal-type a inspiré Alfred Schütz puis les ethnoanthropologues dans la définition de la « typicité » et de la « typification ». Les typifications sont des procédés, partagés par tous les membres d'un groupe social donné, grâce auxquelles des objets, des personnes, des actions, etc., sont reconnus comme similaires à des objets, des personnes, des actions, etc., déjà rencontrés, et viennent enrichir la réserve de connaissances (stock of knowledge) de l'individu. (Schütz 1987) ; (Berger et Luckmann 1966) .

<sup>67</sup> (Elias 1970) , chapitre 4. Le concept de configuration est fondamental dans l'œuvre d'Elias, qui rejette l'autonomie individu/société. Selon lui, il n'y a pas d'un côté une société indépendante des individus, de l'autre des individus isolés les uns des autres, mais des configurations d'individus instables, parcourues de tensions, de conflits et d'alliances. Le terme de configuration, et son concept, se trouvent déjà chez Simmel.

morceaux»<sup>88</sup>. La relation ne pouvait s'engager qu'en cas d'ajustement parfait des deux moitiés présumées. Le symbole permettait ainsi aux porteurs de s'identifier sans se connaître. Sous une forme certes moins explicite, l'animal symbolique conserve une fonction de vérification et d'authentification de l'appartenance sociale (et donc une fonction d'exclusion). La configuration sociale se reconnaît dans l'animal, comme s'il y avait, dans le second, quelque chose de la première. Aussi l'animal offre-t-il à la configuration sociale un moyen de se représenter sous une forme concrète, de s'objectiver<sup>89</sup>.

J'ai jusqu'à présent parlé uniquement d'hommes et d'animaux, alors que, dans les discours comme dans les pratiques autour des chamois, des bouquetins et des loups, on rencontre aussi des lieux, des époques, des objets, des événements, etc., attachés ensemble par des liens de nature et de force très variables : *«On ne peut pas parler que du chamois et du bouquetin, on est bien obligé de parler d'un tas de choses »*, constate un de mes interlocuteurs. Ce sont ces ensembles hétéroclites, multidimensionnels, complexes, que j'appelle des mondes. Ici, une précision s'impose. Les personnes que j'ai rencontrées parlent d'animaux, et, indissolublement, elles parlent des hommes, des pratiques, des lieux, des époques qu'elles leur associent ; elles n'emploient pas le terme de monde, et ne nomment pas la totalité des liens qu'elles tissent autour des animaux. L'idée que tous ces liens peuvent être saisis ensemble, qu'ils constituent une entité cohérente, structurée, un « monde », vient de la recherche, et les mondes dont je parle sont donc, partiellement, une construction intellectuelle.

### **3. Être tout un monde des animaux**

Nous verrons les mondes de mes interlocuteurs tels qu'ils apparaissent lorsqu'on focalise l'attention sur les chamois, les bouquetins et les loups. Pourquoi ajouter ici les loups, alors que j'ai annoncé vouloir explorer les mondes humains qui ont été construits autour des animaux sauvages avant leur venue ? C'est que les loups sont déjà présents dans ces mondes avant même d'y arriver. Non pas les loups en chair et en os, mais les loups tels que les gens les imaginent, en parlent, et tels que certains en ont entendu parler.

<sup>88</sup> Nouveau petit Robert, article symbole.

<sup>89</sup> « Un autre moyen pour l'unité sociale de s'objectiver est de s'incorporer dans des objets impersonnels qui la symbolisent. Le rôle de ces symboles est surtout considérable quand, outre leur sens figuré, ils possèdent encore une valeur intrinsèque, qui leur permet de servir encore, en quelque sorte, de centre de ralliement aux intérêts matériels des individus », (Simmel 1917), p. 181.

Ajoutons que ces trois animaux, s'ils imposent aux personnes que j'ai rencontrées, ne suffisent évidemment pas à constituer tout ce qui fait leur monde. Et il est fort probable que d'autres aspects, peut-être contradictoires, de leurs rapports à l'espace, au temps, aux autres seraient apparus si je leur avais proposé des « objets » différents. Des enquêtés en ont d'ailleurs spontanément introduit de nouveaux, dont certains apparaîtront au fil du texte, parce qu'ils viennent enrichir les mondes construits autour des trois animaux retenus. Ce sont d'autres animaux (cf. *supra*) ; ce sont des objets qui « gravitent » autour des animaux choisis, les accompagnent presque systématiquement et font, pour ainsi dire, partie de leur « cortège » : les jumelles, pour tous les amateurs d'animaux ; les armes et les appareils photographiques, pour les chasseurs (d'images dans le second cas).

Revenons ici sur le choix des animaux. J'ai indiqué que la présence récurrente des chamois, des bouquetins et des loups dans les conversations et dans les pratiques avait attiré sur eux mon attention. Mais ce constat n'aurait sans doute pas suffi à me décider si l'aptitude des animaux à relier, à « symboliser », n'avait été si souvent notée. De nombreux travaux, à commencer, évidemment, par ceux de Lévi-Strauss, ont en effet montré que les animaux sont « bons à penser » : « par son double caractère d'organisme — c'est-à-dire de système — et d'émanation d'une espèce — qui est un terme dans un système —, l'animal apparaît comme un outil conceptuel aux multiples possibilités, pour totaliser et pour retotaliser n'importe quel domaine, situé dans la synchronie ou la diachronie, le concret ou l'abstrait, la nature ou la culture »<sup>70</sup>. Depuis, « de nombreuses études consacrées au symbolisme animal, de Lévi-Strauss à Mary Douglas sans oublier Sperber et Llorca, ont montré le caractère éminemment « symbolique » des figures animales, permettant de penser le monde et de l'organiser à partir de traits différentiels présents dans l'univers naturel »<sup>71</sup>.

En raison de sa polysémie, le terme de symbole qui vient d'être employé demande cependant à être précisé.

---

<sup>70</sup> [Lévi-Strauss, 1962 #289], pp. 179-180.

<sup>71</sup> [Robbi 1998], p. 420. Mary Douglas, réfléchissant sur la catégorie de souillure, montre, à propos des interdits alimentaires de Lévitique, que l'animal impur, que l'on ne peut consommer, est celui qui échappe aux tentatives de mise en ordre et ne trouve pas sa place dans les taxinomies, (Douglas 1966), chapitre 3. Dan Sperber, critiquant la thèse que les animaux « sont bons à penser symboliquement quand ils sont mauvais à penser taxinomiquement », (Sperber 1975), p. 11, propose pour sa part un alexandrin des rapports entre la symbolicalité des animaux et leur position taxinomique, et aboutit à la conclusion que les animaux parfaits sont eux aussi bons à penser symboliquement. Quant à Marilène Albert-Llorca, son analyse des récits étiologiques des animaux et des plantes en Europe lui permet d'affirmer que « la nature se convertit sans cesse d'objet de pensée en moyen de penser », (Albert-Llorca 1991), p. 183.

## a. L'animal comme symbole

Je définis, après d'autres<sup>72</sup>, le symbole comme un objet qui renvoie à une idée inaccessible sans lui, qui la « substantialise »<sup>73</sup>. Il contient donc une dimension matérielle évidente, et cet ancrage du symbole dans la matière garantit sa composante idéelle, qui présente le même aspect de réalité massive que l'objet concret. Cette double appartenance du symbole aux deux réalités, matérielle et idéelle, lui permet d'assurer le passage de l'une à l'autre et lui confère de ce fait un statut très particulier, non dénué d'ambiguïté, puisque le symbole est simultanément objet et représentation de l'idée : « une pierre sacrée ne reste pas moins une pierre quelconque »<sup>74</sup>. Le bouquetin de Vanoise que l'on capture pour le réintroduire dans un massif des Alpes du Sud est un animal qui a un aspect, un âge, un comportement déterminés, auquel on donne un nom, en même temps qu'il est, pour certains, le symbole de la protection de la nature.

L'étude anthropologique des liens entre tel animal et telle(s) idée(s) n'entre pas dans le cadre de ce travail, ce qui ne m'empêchera pas d'emprunter des résultats aux travaux de nature plus anthropologique<sup>75</sup>. Il me suffira de savoir qu'un même animal, parce qu'il est susceptible de symboliser des idées différentes, voire contradictoires, appelle une interprétation. Paul Ricoeur fait d'ailleurs de l'interprétation et du symbole des concepts corrélatifs, en définissant la première comme « le travail de pensée qui consiste à déchiffrer le sens caché dans le sens apparent, à déployer les niveaux de signification impliqués dans la signification littérale »<sup>76</sup>. L'interprétation est donc une sélection : « chaque interprétation, par définition, réduit cette richesse, cette multivocité [des symboles], et « traduit » le symbole selon une grille de lecture qui lui est propre »<sup>77</sup>. L'interprétation de l'animal est orientée par l'action, et réciproquement : les individus, selon leur expérience pratique de l'animal, elle-même dépendante de la configuration sociale à laquelle ils appartiennent, et de la place relative qu'ils y occupent, « voient » l'animal sous une facette plutôt que sous une autre, et l'interprètent d'une certaine manière,

<sup>72</sup> Notamment Bernard Debarbieux, (Debarbieux 1995).

<sup>73</sup> Néologisme que j'emprunte à Gaston Bachelard, (Bachelard 1947) .

<sup>74</sup> (Eliade 1952) , p. 110.

<sup>75</sup> Ces travaux, dans l'ensemble, conjuguent les enseignements du structuralisme à ceux de la psychanalyse, d'inspiration jungienne ou freudienne. On peut citer, pour le premier cas, l'œuvre de Gilbert Durand, qui fait intervenir un réservoir anthropologique d'images archétypales, et les travaux de Bertrand Hell. L'étude du couple ours/loup récemment réalisée par Sophie Bobbé est un bon exemple de recherche conciliant structuralisme et psychanalyse freudienne.

<sup>76</sup> (Ricoeur 1969) , p. 16.

<sup>77</sup> Idem, p. 18, guillemets dans le texte.

qui leur semble être la seule naturelle. Il y a donc une compréhension du symbole, où la compréhension, comme précédemment, est définie à la fois comme une interprétation et une action.

Si la compréhension du monde passe par des animaux symboliques, c'est qu'ils se trouvent investis de notre rapport au monde, dans ses dimensions spatiales, temporelles et sociales. Afin de clarifier l'exposé, la contribution du rapport à l'animal à la compréhension du monde sera présentée comme si ces dimensions pouvaient être disjointes. Mais, en réalité, l'animal permet précisément de raconter le rapport des hommes à l'espace, d'inscrire leur mémoire dans des lieux, bref d'articuler les hommes, les époques et les lieux.

### **b. Animaux sauvages et configurations spatiales**

Dans la configuration de l'espace par le biais des animaux interviennent deux qualités complémentaires de ces derniers : leur relative stabilité et leur mobilité. Les gens sont accoutumés à voir les animaux sensiblement aux mêmes endroits et ils se font souvent une idée précise, et relativement étroite, de leur «place normale», — bien qu'ils ne s'accordent pas tous, comme je le montrerai, sur la localisation ni l'étendue de cette place. Quoi qu'il en soit, ce qui importe, pour l'instant, c'est l'existence présumée d'un lien puissant entre l'animal et le lieu qu'il occupe. Par exemple, une partie déterminée de l'espace communal peut être considérée comme sauvage parce qu'elle abrite ou a abrité tel animal ; réciproquement, des gens peuvent penser qu'un animal comme le loup, ne peut pas, ou ne doit pas, s'installer dans une portion donnée de l'espace parce qu'elle n'est pas, à leur avis, suffisamment sauvage pour un animal aussi sauvage. Evidemment, si une installation survient malgré tout, elle sera interprétée comme un ensauvagement de l'espace. En bref, il se produit en quelque sorte une association entre l'animal et l'espace où il évolue. L'animal permet alors de caractériser des lieux singuliers, désormais porteurs de ce qu'il symbolise, et de marquer des limites entre les lieux, selon qu'il y est ou non présent. L'espace se trouve de ce fait orienté, configuré. On retrouve là ce que Ernst Cassirer a qualifié de conception « mythique » de l'espace, dans laquelle les lieux ne sont pas seulement, ni même d'abord, définis par leur position absolue, mais par les objets qui s'y trouvent et les événements qui s'y sont déroulés, réellement ou fictivement.

Si les animaux fréquentent durant de longues périodes les mêmes lieux, ils sont aussi susceptibles de se déplacer, et éventuellement de franchir, temporairement ou durablement, ouvertement ou subrepticement, les limites que les hommes ont assignées à leur «place

normale ». La période actuelle est précisément marquée par un changement majeur et rapide dans la répartition spatiale des populations animales sauvages. L'apparition d'animaux dans un endroit jugé incongru ou, à l'inverse, leur disparition de leur emplacement habituel sont souvent considérées comme une entorse à l'ordre des choses, et donc comme la marque symptomatique d'un dysfonctionnement, ou d'une mutation. Les animaux peuvent encore être capturés et déplacés ; en les transportant, on transfère les qualités qu'on leur attribue du lieu d'origine vers le lieu d'arrivée ; on manipule symboliquement l'espace en même temps qu'on manipule très concrètement l'animal. Un espace où vient d'arriver une espèce nouvelle, que ce soit à la suite d'une réintroduction ou d'un « retour naturel », se trouve ainsi transfiguré ; il appartient désormais à une autre « espèce d'espaces »<sup>78</sup>.

Par ailleurs, toute relation à l'animal induit un certain usage de l'espace. Pour aller au devant de l'animal et revenir chez soi, on emprunte des chemins que l'on a soi-même tracés ou dont on sait qu'ils ont, par le passé, servi d'autres desseins : chemins parcourus par les bergers et leurs troupeaux, passages de contrebandiers ou aménagés par les soldats (ou les maquisards) durant la dernière guerre. On fréquente des lieux qu'on ne fréquenterait pas autrement, et on en délaisse d'autres ; on invente des itinéraires, on dessine des trajets. Mais plus finement, l'expérience de l'espace dépend de la manière singulière d'aller vers l'animal, elle-même fonction de l'intention que l'on nourrit à son égard : selon que l'on veut tout bonnement le regarder (de près ? de loin ? une scène particulière ?), le photographier (gros plan ?), le chasser (chasse autorisée ou braconnage?), ou le capturer (au fusil ? au lacet ?), on ira seul ou accompagné, à pied ou en voiture (utilitaire ou 4 X 4 ?), en se montrant ou en se dissimulant, à l'aube ou en plein jour, régulièrement ou épisodiquement, etc. Du petit parcours quasi quotidien aux expéditions lointaines, il existe toute une gamme de façons d'approcher l'animal, et à chacune d'elles correspond une façon de parcourir l'espace. Dans quelles successions enchaîne-t-on les lieux traversés ; à quels sentiments, quelles sensations, quelles pensées les associe-t-on ?

Enfin, l'animal est plus commodément figurable que l'espace ; son image est aisément reconnaissable et reproductible ; on identifie au premier coup d'œil une tête de bouquetin, alors qu'il faut plus de temps et d'attention pour mémoriser la carte du Parc National de la

---

<sup>78</sup> (Paris 1974).

Vanoise. Aussi la représentation de l'espace s'opère-t-elle efficacement au moyen de celle de l'animal<sup>79</sup>.

### c. Animaux sauvages et recompositions du passé

Dès qu'ils parlent des animaux, les gens comparent le présent au passé et élaborent des récits sur les animaux et sur eux-mêmes. A nouveau, deux qualités des animaux interviennent : d'une part, les hommes les ont toujours vus ou en ont du moins entendu parler. Aussi loin qu'ils remontent le cours du temps, — et certains, nous le verrons, le remontent fort loin —, les animaux existaient déjà. D'autre part, les hommes ont vu les effectifs des animaux, leur localisation, leur comportement ou encore leur aspect évoluer, imperceptiblement ou brutalement, au fil du temps. Les animaux ont toujours existé, mais ils n'ont pas toujours existé de la même façon, et leur évolution, parce qu'elle allie permanence et changement, offre une excellente occasion de raconter le temps et d'exercer la mémoire.

L'animal convoqué pour relater les changements sociaux produit en outre un indéniable effet de conviction, parce qu'il objective l'évolution qui l'a directement ou indirectement affecté. Le narrateur montre la réalité de bouleversements qu'en apparence il ne fait que décrire, lorsqu'il désigne les marques que ces bouleversements ont inscrites sur l'animal. Le sujet parlant s'efface derrière l'objet qu'il exhibe ; tout se passe comme s'il y avait une éloquence muette de l'animal et que le narrateur se contentait de dire ce que l'animal montre. En racontant l'évolution des animaux et des rapports des hommes aux animaux, les gens présentent une version objectivée et naturalisée de leur propre passé.

Un même animal génère des types de récits concordants sur certains points, complémentaires et parfois contradictoires sur d'autres ; des thèmes abondamment développés par les uns sont escamotés par les autres. Des types de récits coexistent, et proposent des versions différentes du passé et du trajet parcouru jusqu'à aujourd'hui. C'est que le passé est toujours raconté par quelqu'un, et ce récit est toujours une reconstruction. A la lumière de sa situation présente et de ses attentes du futur, le narrateur sélectionne et interprète les événements survenus pour les maier en souvenirs, même s'il est intimement convaincu de les rapporter fidèlement, « tels qu'ils se sont réellement déroulés ». En disant cela, je reprends à mon compte l'idée, aujourd'hui classique en sciences sociales, d'une

---

<sup>79</sup> Jusqu'au début des années 1990, un animal ou une plante symbolisait chacun des parcs nationaux français.



recomposition permanente du passé, qui me conduira à m'intéresser moins aux faits qu'aux discours sur les faits, à recueillir des mémoires plutôt qu'à produire une histoire<sup>80</sup>. Au sein d'une configuration sociale, les souvenirs sont partagés et fondent ce que Maurice Halbwachs a appelé la mémoire collective<sup>81</sup> : le souvenir ne demeure que soutenu et nourri par celui d'autres. Il n'y a pas de configuration sociale sans mémoire, de même qu'il n'y a pas de mémoire sans configuration sociale qui l'exerce et la transforme.

En définitive, les discours et les pratiques des hommes autour des animaux considérés s'insèrent progressivement dans des ensembles de lieux, d'épisodes, d'événements qui se trouvent attachés les uns aux autres. S'esquissent ainsi des mondes dotés d'une certaine extension et d'une certaine configuration spatiales, d'une certaine temporalité, peuplés de bêtes et de gens. A un moment donné, plusieurs de ces mondes coexistent, et se pose inéluctablement la question de leurs rapports. Ces mondes, en effet, ne sauraient être étanches. Certes, l'animal sépare ceux qui le comprennent diversement et l'insèrent dans des mondes distincts. Mais il les rassemble dans le même temps puisque tous éprouvent pour lui un égal intérêt et tissent autour de lui un monde. L'animal, point de connexion autant que de division, offre une occasion de se rencontrer, de constater les convergences comme les divergences, et de coévoluer.

Entre personnes qui s'intéressent différemment à un animal présent de longue date, les relations sont relativement « rodées » ; elles ont généralement fini par trouver un *modus vivendi* : manières de collaborer, de s'éviter ou de régler leurs conflits, qui n'excluent pas, de temps à autre, la possibilité d'un « raté ». Mais quand surviennent, comme c'est le cas actuellement en Vanoise, de nouveaux arrivants comme le bouquetin<sup>82</sup> et *a fortiori* le loup, les arrangements antérieurs sont mis à l'épreuve. Il y a, pour ainsi dire, une nouvelle donne, et les équilibres qui prévalaient précédemment sont ébranlés. On assiste à des recompositions, qui touchent les animaux aussi bien que les hommes et qui sont loin d'être abouties.

---

Quant au Parc National du Grand Paradis, il a toujours pour symbole une tête de bouquetin mâle.

<sup>80</sup> Sur la distinction entre mémoire et histoire, voir (Nora 1984) .

<sup>81</sup> (Halbwachs 1950) .

<sup>82</sup> Dans quelques rares communes de Haute-Maurienne, le bouquetin n'avait pas été totalement exterminé. En revanche, il en est des communes, notamment en Haute-Tarentaise, où les bouquetins, disparus depuis environ un siècle, peuvent être qualifiés de « nouveaux arrivants » (mais tout dépend, nous le verrons, de l'échelle temporelle à laquelle on raisonne).

#### d. Coévolution des mondes bâtis autour des animaux

Des mondes différents bâtis autour des mêmes animaux coexistaient tant bien que mal lorsque arrive un nouvel animal, jusque-là physiquement absent. Comment les mondes vont-ils évoluer (ont-ils déjà commencé à évoluer) ? Telles sont donc la situation et la question qu'elle appelle.

Ma démarche, ici, a été guidée par deux idées essentielles. La première est que l'on ne saurait ne s'intéresser qu'aux réactions des hommes. Car les animaux ont leur propre monde, qu'ils dimensionnent et configurent à leur manière, et dans lequel ils situent les êtres qui leur importent<sup>83</sup>. Contrairement à une idée couramment répandue, et que défendait notamment Heidegger, — « L'animal est pauvre en monde », écrivait-il —, l'animal ne vit pas dans un monde immuable qui lui serait donné une fois pour toutes et qu'il ne saurait ensuite transformer<sup>84</sup>. Aussi tenterai-je d'envisager conjointement les changements qui surviennent dans les mondes des hommes et dans ceux des animaux, de savoir ce qui leur arrive, à eux aussi, lorsque les loups paraissent. C'est pourquoi l'analyse deviendra ici plus symétrique, ou moins dissymétrique, que dans le reste de la recherche.

La deuxième idée est que l'analyse devra éviter les deux positions extrêmes qui consisteraient, l'une à focaliser l'attention sur les relations de domination entre les mondes, l'autre à nier leur existence.

La seconde position n'est évidemment pas tenable, tant l'existence de rapports de force, avec un animal comme le loup, saute aux yeux. On ne saurait oublier que les rapports à l'animal ne bénéficient pas tous de la même considération ni de la même légitimité au point que certains sont tout simplement passibles de sanctions pénales.

La première position, — la restriction de la relation à un rapport de force —, mérite davantage d'attention. Elle est largement répandue en particulier dans les études qui ont été consacrées, au cours des années 1960-1970, à la transformation de l'économie montagnarde consécutivement à l'industrialisation touristique. Les « communautés » montagnardes y apparaissent incapables de s'adapter à l'entreprise de « colonisation » brutale et massive de la société globale<sup>85</sup>. Cependant, des recherches conduites

<sup>83</sup> (Von Uexküll 1956).

<sup>84</sup> Pour une critique de la position heideggerienne, voir (Burgat 1997), p. 19.

<sup>85</sup> (Rambaud 1974), (Cognat 1973), (Arnaud 1975).

ultérieurement, parfois dans de tout autres contextes, apportent des nuances et des précisions sur plusieurs points.

Il semblerait d'abord que des hommes ne puissent exercer durablement leur domination sur d'autres sans que les dominés ne leur reconnaissent pour ce faire quelque légitimité. Les travaux de Maurice Godelier sur les Baruya<sup>86</sup>, notamment, mettent en évidence la participation des femmes à la reproduction d'un système qui, pourtant, fait d'elles les inférieures des hommes. La domination des uns et la soumission des autres apparaissent ainsi comme des attitudes complémentaires, qu'il faut saisir conjointement.

Ensuite, les dominés ne sont pas sans défense ni ressources face aux dominants. Des auteurs comme Yves Barel<sup>87</sup>, ou, dans un autre style, Louis Marin<sup>88</sup>, ont insisté sur la capacité des dominés à élaborer des tactiques de protection, ou de riposte, qui peuvent passer inaperçues parce que leur efficacité dépend précisément de leur capacité à demeurer discrètes, sinon secrètes. Le faible n'a évidemment aucun intérêt à dévoiler les ruses grâce auxquelles il échappe, en partie, au pouvoir du fort et aux règles qu'il prétend lui imposer. Le braconnage, sous toutes ses formes, constitue une forme exemplaire de la ruse que l'on oppose à la force du pouvoir.

Enfin, ainsi que l'a montré Michel Marié dans son étude de l'histoire de l'aménagement hydraulique dans le Var, le dominé n'est pas le seul à devoir s'adapter. Dans le Var, la Société du Canal de Provence n'a pu faire abstraction de la société locale qu'elle prétendait ignorer et a appris, au fur et à mesure des confrontations, « à incorporer des savoirs locaux à ses propres techniques ». La solution mise en œuvre au bout du compte n'est qu'exceptionnellement celle initialement préconisée par le groupe en position de force, parce qu'il doit la transformer au cours du conflit, en même temps qu'il évolue lui-même. Aussi Michel Marié en vient-il à parler en termes de « double adaptabilité »<sup>89</sup>, plutôt que de pouvoir extérieur imposé et de résistance locale. Les affrontements, si spectaculaires et

---

<sup>86</sup> (Godelier 1982). Voir aussi les travaux de Josiane et Jean-Luc Racine sur les parias indiens, (Racine et Racine 1994).

<sup>87</sup> (Barel 1981).

<sup>88</sup> (Marin 1978).

<sup>89</sup> (Marié 1989), p. 149. L'analyse des rapports entre l'administration forestière et les montagnards permet d'aboutir à une conclusion similaire : « Partis avec un point de vue hostile aux montagnards — responsables de leur propre malheur —, les forestiers ont dû conduire non seulement à composer avec eux, mais, en outre, à compter sur leur activité pour compléter le dispositif de "restauration/correction" par une transformation du paysage végétal, qui soit à la fois favorable à leurs intérêts et à la maîtrise de l'érosion », (Larrivé et Larrivé 1997), p. 214.

révélateurs fussent-ils, ne doivent pas faire oublier qu'ils ne constituent en général qu'un moment de la relation, auquel elle ne peut être réduite.

Après avoir présenté les principales idées qui m'ont guidée dans cette recherche, et avant d'exposer la méthode que j'ai suivie, je voudrais préciser sur quels auteurs et quels courants scientifiques je me suis plus particulièrement appuyée.

#### **4. Au carrefour du relet du « grand partage » et de l'ethnobiologie**

Force est de constater que le découpage disciplinaire, conforme à la tradition dualiste qui sépare le sujet de l'objet, n'a guère favorisé l'analyse de leurs rapports. Il est vrai qu'une discipline, la géographie, porte précisément sur les relations des hommes à leur environnement, et sa contribution à la réflexion n'a assurément pas été minime. Il n'en reste pas moins qu'aucune discipline ne fournit actuellement un cadre théorique pleinement satisfaisant pour penser les associations de nature et de société que nous avons pourtant produites. La séparation que l'on a si longuement maintenue entre les hommes et les objets apparaît désormais hautement insatisfaisante car elle n'empêche pas, et même, selon Bruno Latour, permet « la prolifération des hybrides », que l'on ne sait plus comment appréhender ni maîtriser<sup>90</sup>. Sans doute la conception moderne de la nature a-t-elle longtemps été d'une redoutable efficacité, mais le prix à payer apparaît aujourd'hui excessif<sup>91</sup>. D'où le grand effort actuel pour constituer un cadre théorique qui permettrait de mieux saisir les rapports des hommes aux objets en général, et à la nature en particulier.

Pour y parvenir, les auteurs mobilisent souvent plusieurs disciplines. Par exemple, Andrea Semprini propose un cadre théorique qui emprunte à la fois à la philosophie phénoménologique, à l'ethnométhodologie, à la linguistique, et à l'anthropologie (anthropologie des sciences et des techniques d'une part, anthropologie culturelle d'autre part). Christian Bessy et Francis Chateauraynaud se situent par rapport à la phénoménologie, aux sciences cognitives, à l'anthropologie des sciences et à l'économie des conventions<sup>92</sup>. D'autres, comme Bruno Latour et Michel Callon, préfèrent s'atteler à la fondation d'un nouveau courant.

<sup>90</sup> (Latour 1991) .

<sup>91</sup> Sur la crise de la conception moderne de la nature, voir aussi (Barque 1997) et (Larôme et Larôme 1997).

<sup>92</sup> (Semprini 1995) , (Bessy et Chateauraynaud 1995) , chapitre 9.

Pour ma part, j'ai amplement recouru à la phénoménologie, et en particulier à la phénoménologie de la perception de Merleau-Ponty. Car celui-ci ne se dispense pas de s'adresser à des êtres en chair et en os, ancrés dans un milieu, et il insiste sur la nécessité, pour s'interroger sur l'être de l'homme, de s'interroger simultanément sur cet «objet énigmatique, [...] qui n'est pas tout à fait objet»<sup>93</sup> et «dont nous avons surgi»<sup>94</sup> : la Nature. Le philosophe n'a pas dédaigné, en particulier, de s'intéresser à l'animalité. S'appuyant sur les études du comportement animal, notamment celles de Jacob von Uexküll et de ses épigones, il parvient à la conclusion que «l'on ne doit pas concevoir hiérarchiquement les rapports entre les espèces ou entre les espèces et l'homme : il y a des différences de qualité, mais précisément pour cette raison les êtres vivants ne sont pas superposés les uns aux autres, le dépassement, de l'un à l'autre, est, pour ainsi dire, plutôt latéral que frontal et l'on constate toutes sortes d'anticipations et de réminiscences»<sup>95</sup>. On voit qu'on ne trouve guère, ici, la coupure radicale que tant d'autres, en quête d'un propre de l'homme, ont voulu instaurer entre humanité et animalité.

Je me suis aussi inspirée d'auteurs qui s'inscrivent dans le sillage de la phénoménologie. Je pense en particulier, en géographie, à Augustin Berque<sup>96</sup> (et, avant lui, à Eric Dardel<sup>97</sup>). Les philosophes de l'animalité qui se réfèrent à Von Uexküll, comme Elisabeth de Fontenay et Florence Burgat<sup>98</sup>, m'ont également influencée.

J'ai encore emprunté à des personnes qui, sans forcément se réclamer de la phénoménologie, et parfois même en s'en démarquant, ont, comme elle, rejeté le grand partage moderne entre sujet et objet. Les réflexions de Raphaël et Catherine Larrère<sup>99</sup>, et l'«anthropologie symétrique» que s'efforce de bâtir Bruno Latour<sup>100</sup>, m'ont beaucoup apporté. J'ai assez largement fait appel à la seconde; j'ai cependant bien conscience d'être restée très en deçà du projet latourien, puisqu'une anthropologie véritablement symétrique demanderait de constamment parler dans les mêmes termes des humains et des non

---

<sup>93</sup> (Merleau-Ponty 1956-1957), p. 20.

<sup>94</sup> (Merleau-Ponty 1956-1957), p. 356.

<sup>95</sup> (Merleau-Ponty 1956-1957), p. 373.

<sup>96</sup> (Berque 1986), (Berque 1990), (Berque 1997).

<sup>97</sup> (Dardel 1952).

<sup>98</sup> (De Fontenay 1998), (Burgat 1997).

<sup>99</sup> (Larrère et Larrère 1997).

<sup>100</sup> (Latour 1991), (Latour 1992), (Latour 1999).

humains<sup>100</sup> ; par ailleurs, je n'ai que partiellement suivi l'invitation de Latour à suivre les acteurs, quels qu'ils soient et où qu'ils conduisent le chercheur, le long de réseaux enchevêtrés. Ayant plutôt choisi de demeurer auprès d'un petit nombre de gens et d'animaux, j'ai dû, au contraire, dénouer les fils qui les relient à d'autres.

Si j'ai beaucoup puisé dans la phénoménologie et dans les travaux qui récusent le grand partage moderne, j'ai également fait de multiples emprunts à l'anthropologie et à l'ethnologie. Car le champ auquel ressortit ma thèse, — les rapports pratiques, cognitifs et symboliques des groupes humains avec les animaux et plus généralement avec leur environnement naturel —, constitue, pour ces deux disciplines, une question majeure. Le premier colloque d'ethnozoologie n'a eu lieu qu'en 1973<sup>102</sup> et, en 1982, Christian Bromberger et Gérard Lenclud pouvaient encore s'étonner de la rareté des études consacrées, en France, à la chasse et à la cueillette<sup>103</sup>, mais la situation, depuis lors, s'est considérablement modifiée. Au cours des trente dernières années, les discours et les pratiques relatifs à la nature ont fait l'objet d'une multitude d'investigations, dont les inspirations et les orientations sont très variées : sociologiques, anthropologiques, « symboliques », ou plus naturalistes, ce qui rend leur exposé difficile. Bien sûr, j'ai principalement sollicité les auteurs qui ont étudié les animaux dont j'avais choisi de m'occuper (Sergio Dalla Bernadina, Sophie Bobbé), ou les pratiques qu'ils suscitent, comme la chasse ou la réintroduction d'espèces: Sergio dalla Bernadina et Sophie Bobbé, encore, mais aussi Anne Vourc'h, Valentin Pelosse, André Micoud, Bertrand Hell, etc. Leurs contributions sont loin de constituer un tout homogène. Si l'influence du structuralisme lévi-straussien est générale, et celle de Leroi-Gourhan, ou d'Haudricourt, très répandue, on relève des divergences importantes. Pour n'en donner qu'un exemple : Bertrand Hell s'intéresse fortement aux archétypes et se réfère volontiers à Jung et aux structures anthropologiques de l'imaginaire de Gilbert Durand, orientations que rejettent nettement Sergio Dalla Bernadina ou Sophie Bobbé, davantage tournés, surtout pour la seconde, vers la psychanalyse freudienne. Ajoutons que certaines de ces recherches ont

---

<sup>100</sup> Ainsi que tentent de le faire Michel Callon et Bruno Latour, comme en témoignent plusieurs des titres qu'ils ont donnés à des articles ou à des chapitres d'ouvrages, par exemple « domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », (Callon 1986) , ou « Force et faiblesse des microbes, faiblesses et forces des hygiénistes », (Latour 1984). Bruno Latour n'a pas hésité à lire au lecteur une prosopopée d'Aramis, (Latour 1992) , ce que je ne me suis jamais hasardé à faire avec les animaux. L'abolition du grand partage entre sujet et objet que réclame Bruno Latour est cependant sans doute plus facile à accomplir pour les animaux que pour les objets inanimés, l'idée d'une réciprocité de la relation paraissant plus acceptable avec les premiers qu'avec les seconds.

<sup>102</sup> (Collectif 1973) .

considérablement enrichi ma réflexion méthodologique : en particulier, le regard critique que Sergio Dalla Bernadina porte sur la situation d'entretien, sa manière de considérer les pratiques comme des discours, et inversement, m'ont aidé à préciser ce que j'attendais de l'enquête et à interpréter le matériel que j'ai recueilli (cf. *infra*).

Je me suis par ailleurs tournée vers des recherches qui ne portent pas principalement, ou pas directement, sur les animaux ou les pratiques qui m'occupent, mais dont la démarche m'a paru séduisante : je pense notamment aux travaux dérivés de la sociologie du quotidien de Michel de Certeau, tels ceux de Raphaël Larrère et Martin de la Soudière en Margeride lozérienne, ou ceux d'Agnès Fortier, qui s'est attachée à saisir les activités, en forêt, des habitants d'une commune de l'Ardenne.

L'abondance des travaux relatifs à des pratiques quelquefois voisines, mais observées dans des contextes différents, ou abordées sous des angles bien distincts, permet de stimulantes comparaisons. Comparaisons entre animaux : à côté d'ouvrages qui portent sur une grande partie du bétail<sup>104</sup>, certains concernent un très petit nombre d'entre eux, parfois un seul : ce sont les rapports des hommes à l'ours et au loup que l'on nous donne à voir (Sophie Bobbé), ou au cheval (Bernadette Lizet), au cochon (Claudine Fabre-Vassas), au sanglier (Anne Vouac'h), au chamois (Sergio Dalla Bernadina), à la grive (Jean Jamin), etc.<sup>105</sup>. Comparaisons entre contextes géographiques. Car nombre d'enquêtes sont menées dans une petite région, parfois même dans une commune, et relèvent donc, en partie au moins, du genre monographique : la façon dont les gens « cueillent la montagne » est analysée en Margeride lozérienne (Raphaël Larrère et Martin de la Soudière), la chasse dans la France de l'Est (Bertrand Hell), l'affouage ou la tenderie aux grives à Hargnies (Agnès Fortier), la cueillette des mousserons à Minot (les « dames de Minot »), les relations des paysans et des chasseurs au loup et à l'ours dans les monts Cantabriques (Sophie Bobbé), la chasse au chamois dans les Alpes franco-italiennes (Sergio Dalla Bernadina), etc.<sup>106</sup>. Encore s'agit-il là uniquement de terrains européens, mais ceux qui ont, sous d'autres cieux, exploré les rapports des hommes à leurs milieux relativisent des schémas que l'on pouvait croire universels et montrent, par exemple, que la nature peut

---

<sup>104</sup> (Bromberger et Lanclud 1982).

<sup>105</sup> (Digard 1980), (Albert-Llorca 1991), (Delort 1984), etc.

<sup>106</sup> (Bobbé 1998), (Lizet 1989), (Fabre-Vassas 1994), (Vouac'h et Pelissou 1988), (Dalla Bernadina 1994), (Dalla Bernadina 1995), (Dalla Bernadina octobre 1989), (Dalla Bernadina 1<sup>er</sup> - 2<sup>nd</sup> trimestres 1988), (Jamin 1975).

être domestiqué<sup>107</sup>. Comparaisons entre contextes sociaux, rendues possibles par des auteurs qui examinent des pratiques à peu près strictement limitées à un groupe social, comme la chasse à courre<sup>108</sup>. Comparaisons entre contextes historiques, lorsque l'évolution des rapports aux animaux est retracée sur la longue période<sup>109</sup> ou lorsque sont analysés des textes et des objets qui nous sont parvenus d'époques reculées ; notons, en particulier, que les spécialistes de l'Antiquité grecque (Détienné, Vernant, Schnapp, Vidal-Naquet<sup>110</sup>) sont très largement cités dans les recherches contemporaines sur la chasse. Cette grande diversité (encore n'ai-je indiqué ici que des chercheurs francophones) permet de s'interroger sur les variations, et les permanences, d'un contexte à l'autre. J'avoue avoir été davantage troublée par les secondes que par les premières : que des jeunes Norvégiens, qu'ils se déclarent pour ou contre la présence des loups, tiennent au sujet des grands prédateurs des propos extrêmement proches de ceux que j'ai recueillis en Vanoise<sup>111</sup>, ou que l'on trouve, chez les Grecs, un discours sur la chasse comme moyen de bien connaître son pays (Schnapp) dans des termes très voisins de ceux qu'emploient les chasseurs de chamois que j'ai rencontrés, m'a souvent surpris, et peut-être même un peu déçue. Surprise, car l'on tend sans doute à exagérer les spécificités d'un territoire dans lequel on s'immerge. Peut-être un peu déçue, car j'ai pris conscience que ce que j'avais observé, « découvert », est moins singulier que ce que j'avais d'abord imaginé. Mais c'est précisément la vertu des comparaisons de renseigner sur ce qu'il peut y avoir de particulier, et de général, dans le cadre limité que l'on s'est assigné.

Revenons à présent à mon positionnement théorique. Les références qui m'ont guidée relevaient, d'une part, du courant de pensée dans lequel je souhaitais m'inscrire (la phénoménologie et le rejet du partage moderne) et, d'autre part, du champ de ma thèse (les relations pratiques, cognitives et symboliques de l'homme et de l'animal). Il m'a donc fallu les « marier ». Ce ne fut pas trop compliqué. En effet, les travaux sur les rapports de l'homme et de l'animal accordent souvent, sinon toujours, une grande attention à la matière, aux gestes quotidiens, et à l'influence qu'humains et non-humains exercent les uns sur les autres ; ce sont là des traits dont nous avons vu qu'ils occupent une place majeure

<sup>106</sup> (Larrère et de la Soudière 1985), (Bell 1985), (Poulet 1991), (Jolas, Verdier et al. 1973), (Bobbé 1996), (Dalla Bernardina 1<sup>er</sup> - 2<sup>e</sup> trimestres 1988), etc.

<sup>107</sup> (Descola 1986).

<sup>108</sup> (Pinçon et Pinçon-Charlot 1996).

<sup>109</sup> (Thomas 1985 (Ed. or. 1983)); (Blarney et Harfoush-Fugier 1998).

<sup>110</sup> (Détienné et Vernant 1979), (Vidal-Naquet 1983), (Schnapp 1997).

<sup>111</sup> (Skogen 2001).



dans le courant théorique retenu. Le « bricolage » que nécessite toute recherche en a été facilité.

## **B. Le choix d'une méthode : faire dire, regarder faire**

Les conditions de réalisation d'une recherche exercent une incidence majeure sur le matériau et, partant, sur ses résultats. De nombreux travaux de sociologie comme d'ethnologie ont en effet montré que la personnalité du chercheur, les liens qui l'unissent au terrain et au sujet qu'il s'est donnés, ainsi que ceux qu'il noue, tout au long de l'enquête, avec ses interlocuteurs, influencent également le déroulement de la recherche et son aboutissement. D'où la nécessité de prendre en compte ces conditions, de mener, en quelque sorte, une recherche sur la recherche (sans tomber, pour autant, dans un discours sur soi<sup>112</sup>).

J'avais pour projet d'explorer les mondes que les gens construisent au travers de leurs relations aux chamois et aux bouquetins, et d'examiner les premiers effets, sur ces mondes, de l'arrivée des loups. Comment procéder?

Je ne disposais d'autre moyen que d'interpréter ce que les gens disent, et/ou ce qu'ils font ; de faire dire, et/ou de regarder faire.

Les rencontres avec mes interlocuteurs se sont déroulées sous forme d'entretiens. Face aux questions que soulève toute enquête, — qui rencontrer? ; comment conduire, puis traiter et analyser les entretiens? —, j'ai pris des options qu'il importe de présenter, et de justifier.

---

<sup>112</sup> Pour une analyse critique de l'implication et de l'explicitation dans l'enquête de terrain, voir l'article récent d'Olivier de Sandan : « le «je» méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain », dans lequel l'auteur s'interroge notamment sur l'emploi, de plus en plus fréquent, du «je» en sciences sociales, (Olivier de Sandan 2000). Il constate que cet emploi s'accompagne très souvent de l'affirmation d'une volonté de rompre avec une sociologie ou une anthropologie «classiques», accusées d'occulter le rôle de la subjectivité du chercheur dans la production scientifique. Pour Jean-Pierre Olivier de Sandan, les écrits qui accordent une grande place à la personne du chercheur, à ses sentiments, etc., n'auraient en réalité rien de vraiment novateur, si ce n'est des procédés stylistiques (influencés, dit-il, par l'air du temps) qui ne renseignent nullement sur les rapports du chercheur avec ses interlocuteurs. L'auteur ne rejette certes pas en bloc l'implication ni l'explicitation subjectives dans l'enquête de terrain, mais il appelle à une «juste mesure, s'il en est une» (p. 419). Il s'agit trait de ne pas privilégier le discours sur soi, ou sur le rapport de soi à l'autre, au détriment du discours sur l'autre.

### a. Le recours à des spécialistes

Les animaux considérés ne sont pas une « prise » sur le monde aussi pertinente pour tout un chacun. Il m'a fallu choisir des gens qui établissent, dans le cadre de leurs activités professionnelles ou de leurs loisirs, un rapport à l'animal suffisamment riche pour alimenter une certaine vision du monde : mes interlocuteurs sont donc, pour l'essentiel, des amateurs et des connaisseurs des chamois, des bouquetins, et/ou des loups.

Je me suis entretenue avec :

- presque tous les gardes-moniteurs du Parc National de la Vanoise en activité, ainsi qu'avec un petit nombre de gardes-moniteurs retraités.
- la totalité ou la quasi totalité des gestionnaires savoyards concernés par l'un au moins des trois animaux (à l'ONC et à la DDAF notamment), ainsi qu'avec quelques gestionnaires en poste dans les Alpes Maritimes (DDAF, Parc National du Mercantour).
- des éleveurs qui exploitent des alpages en Haute-Tarentaise, en Haute-Maurienne et dans la vallée des Villards. Dans les deux derniers cas, les troupeaux ovins de mes interlocuteurs, à l'exception de l'un d'eux, ont subi des attaques de « grands canidés » depuis la saison d'estive 1997 ou 1998.
- des chasseurs. En Maurienne, je me suis majoritairement adressée aux présidents de société de chasse (ACCA et sociétés privées). En Tarentaise, il m'a été plus facile de rencontrer des chasseurs qui n'exercent pas de responsabilité cynégétique particulière.
- des membres d'une association de protection des loups (Groupe Loup France).
- des touristes inscrits à des sorties organisées par le Parc National de la Vanoise et centrées sur les chamois ou les bouquetins.

Gardes-moniteurs du Parc National de la Vanoise, chasseurs, éleveurs, naturalistes amateurs ou professionnels, touristes : tous ont, aux animaux considérés, une relation qui se déroule, en grande partie, dehors, « sur le terrain ». On peut les rencontrer en se promenant en montagne, à condition toutefois d'être au bon endroit au bon moment. D'autres établissent à l'animal un rapport plus « domestique ». Il faut, pour s'en apercevoir, entrer dans les cuisines, où les femmes préparent le chamois rapporté par un

époux, un fils, un frère ou un père chasseur, discuter avec les enfants qui attendent le retour d'un aîné, chasseur, éleveur ou naturaliste, déambuler dans les ruelles des villages pour surprendre les « anciens » quand ils jumellent les chamois depuis leur balcon ou le coin de leur maison. Si j'ai largement privilégié les premiers, j'ai réalisé quelques entretiens avec les seconds.

Les tableaux ci-dessous fournissent quelques renseignements synthétiques sur les 104 personnes que j'ai interviewées :

Qualité des interlocuteurs :

Agents de parcs nationaux	Autres gestionnaires	Chasseurs	Éleveurs	Protecteurs des loups	Touristes	Autres
30	17	29	21	5	6	5

Nombre d'interlocuteurs par sexe :

Hommes	Femmes
90	14

Nombre d'interlocuteurs par classe d'âge :

Moins de 20 ans	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70 ans et plus
5	5	30	20	25	9	10

La sous-représentation des moins de trente ans constitue une limite certaine de la recherche, que j'espère combler à l'avenir. Une enquête plus approfondie auprès des jeunes, comme celle qu'a conduite Ketil Skogen sur les réactions de jeunes Norvégiens aux

conflits suscités par les grands carnivores<sup>101</sup>, aurait en effet présenté le grand intérêt d'éclairer les permanences et les changements à l'œuvre, d'une génération à l'autre.

Répartition des interlocuteurs en fonction de leur domicile :

Maurienne	Tarentaise	Autres
37	37	30

Répartition des interlocuteurs en fonction du nombre d'entretiens que j'ai eus avec eux :

1 entretien	2 entretiens	3 entretiens	Plus de 3 entretiens
77	11	8	8

Répartition des interlocuteurs en fonction du mode de recueil employé :

Enregistrement	Notes pendant l'entretien	Notes <i>a posteriori</i>
64	20	20

Nombre d'interlocuteurs que j'ai accompagnés sur le terrain : 26.

A noter que ne figure, dans ces données, qu'un seul interlocuteur par entretien. Or, l'épouse assistait parfois à l'entretien, plus rarement la mère, une tante, une sœur, ou une fille. Toutes sont intervenues dans la discussion, à un moment ou à un autre, pour corriger, contredire, ou appuyer les propos de l'interlocuteur principal. Le discours féminin récolté est donc moins marginal que ne le laissent penser les indications ci-dessus et apporte de surcroît des indications précieuses sur ce que disent ces femmes en présence de leur mari

<sup>101</sup> (Skogen 2001).

(fils, frère, père, neveu), et inversement : à quels moments de l'entretien, — lequel leur confèrait d'emblée une position subordonnée, le rendez-vous ayant été pris avec l'homme, et la discussion s'engageant d'abord et avant tout avec lui —, estiment-elles pouvoir/devoir intervenir ?

N'ont été pris en compte que des entretiens, c'est-à-dire des discussions ayant duré suffisamment longtemps. Je n'ai pas jugé utile de faire apparaître dans ces tableaux des rencontres très brèves, de simples entrevues, qui m'ont parfois donné l'occasion de saisir « au vol », de glaner, des remarques ou des expressions que j'utiliserai par la suite.

Je ne me suis pas interdit d'aller voir des personnes que je connaissais déjà (10 interlocuteurs sur 104) ni de me faire introduire par elles auprès de nouveaux interlocuteurs, en dépit du risque de m'enfermer dans un cercle d'interconnaissance constitué indépendamment de l'enquête. Par ailleurs, le fait d'être, ou de n'être pas, un ami, un voisin, un parent risque d'interférer indûment, et plus ou moins inconsciemment, avec l'enquête, et l'ambiguïté des relations entre un enquêteur et un enquêté qui ne sont pas seulement cela l'un pour l'autre peut modifier le déroulement et le contenu de l'entretien<sup>114</sup>. Mais le chercheur, d'où qu'il vienne, finit de toute façon par avoir des relations privilégiées avec des interlocuteurs, qui ne sont pas forcément les mieux à même, ou les seuls à même, de l'aider dans sa recherche. Il doit donc tenir compte, dans l'analyse, de sa proximité différentielle avec les enquêtés, qu'elle existe dès le départ ou qu'elle s'établisse au fil du temps. Si le choix de s'entretenir avec des personnes préalablement connues présente effectivement un certain nombre de risques et ne doit donc pas, selon moi, être exclusif, il offre aussi de précieux avantages. En particulier celui, souligné par Pierre Bourdieu dans « La misère du monde »<sup>115</sup>, de contribuer à diminuer la violence symbolique constitutive de la situation d'entretien. Celui également de faciliter au chercheur l'accès à des informations difficiles sinon impossibles à recueillir auprès d'interlocuteurs étrangers.

Certains de mes interlocuteurs, gestionnaires et naturalistes notamment, publient et je me suis alors procuré leurs publications ; j'aurais pu ne pas les interviewer et me référer à leurs écrits. J'ai au contraire tenu à les écouter tous, et citer tour à tour les chasseurs, les

---

<sup>114</sup> Cf. une des critiques adressées par Nonna Mayer à « La misère du monde ». Je doute, contrairement à ce qu'écrit Nonna Mayer, qu'enquêter auprès d'amis ou de proches soit « plus facile », (Mayer 1995), p. 369. Cela pose, plutôt, des problèmes d'un autre ordre.

<sup>115</sup> (Bourdieu 1993), notamment p. 907.

éleveurs, les naturalistes, les gardes-moniteurs, les gestionnaires. Dans ce texte au moins, leurs paroles se côtoieront.

## b. Des interlocuteurs bien disposés

Si différents soient-ils, mes interlocuteurs ont au moins une caractéristique en commun, celle d'aimer les animaux, d'aimer en particulier en parler et d'en parler souvent avec passion. Mon « offre de parole » a donc généralement reçu un accueil favorable et je n'ai pas eu besoin de recourir aux patients détours qu'exige l'introduction des sujets délicats. Cette prolixité de mes interlocuteurs ne signifie pas, au demeurant, qu'ils aient tout dit ni que tout puisse l'être (or, on connaît trop l'importance de ce que le discours tait pour en rester à son contenu manifeste). Trouver des interlocuteurs qui agréent ma compagnie lors de leurs activités d'observation, de chasse, de capture, etc., ne s'est pas avéré tellement plus délicat. Cependant, là encore, imaginer avoir tout vu, ou que les gens se comportent en présence d'un observateur comme ils le feraient en son absence, témoignerait d'une excessive naïveté.

Sans doute l'étendue de la zone d'étude a-t-elle joué en ma faveur<sup>116</sup> : je ne me suis pas installée à demeure dans une commune, je n'ai pas travaillé ni vécu sous le regard et la surveillance de la collectivité villageoise. Arriver un matin, rester au plus quelques jours et partir à nouveau n'induit pas les manifestations de méfiance, d'incompréhension, voire d'hostilité, que rapportent les chercheurs qui ont fait l'expérience de la cohabitation de longue durée avec la population qu'ils ont étudiée<sup>117</sup>. Par ailleurs, je suis originaire de Haute-Tarentaise, de Montvalezan pour être précise, où j'ai passé tous les étés de mon enfance. Aussi ma présence, à Montvalezan et dans les villages voisins, n'a-t-elle surpris personne. D'autres causes ont pu contribuer à faciliter ma tâche, comme le souci des chasseurs de donner des pratiques auxquelles ils s'adonnent une image plus favorable que celle couramment véhiculée par « l'opinion publique ».

---

<sup>116</sup> La plupart des comptes-rendus de terrain, et ils sont nombreux aujourd'hui, accordent une grande place aux contrariétés et aux problèmes, matériels et psychologiques, du chercheur. Le terrain est avant tout décrit comme une épreuve (Fortier 1991), une source d'inconfort (de la Soudière 1988), de malaise (Naupels 1998), de désarroi (Ghasarian 1997), etc. Certes, les échanges entre enquêteur et enquêtés ne sont pas toujours tels qu'incompris et les difficultés existent bel et bien. Mais elles n'ont de raison d'être mentionnées que si, et dans la mesure où, elles influent sur l'enquête. Or, elles ne sont pas loin d'être présentées comme une condition de réussite de la recherche, dont la qualité serait alors mesurée à l'aune des problèmes rencontrés, et explicités. Une enquête soignée devient suspecte, et l'on en vient à se chercher des excuses de n'avoir pas eu davantage d'états d'âme, ou d'altercations avec ses interlocuteurs.

<sup>117</sup> Voir, par exemple, (Fortier 1991).

### c. L'entretien comme interaction

Afin d'appréhender, dans la mesure du possible, le monde que mes interlocuteurs construisent autour des animaux retenus, il me fallait savoir de qui, de quoi, de quels souvenirs, de quels lieux, etc., les chamois, les bouquetins et les loups les amèneraient à parler. Pour ce faire, j'ai réalisé des entretiens, du type que Blanchet *et al.* qualifient de « focalisés »<sup>118</sup>, qui tentent idéalement d'allier une définition des thèmes à aborder au cours des entretiens, et des données à recueillir, à une faible directivité. Il s'agit alors, pour l'enquêteur, de saisir les opportunités offertes par le discours de son interlocuteur pour introduire les différents thèmes au bon moment, d'orienter sans trop guider. Comme le note Blanchet : « l'exposé théorique est clair, la mise en pratique moins évidente ; comment concilier dans la relation d'interview des objectifs aussi différents que non-directivité et questions directes, profondeur des sentiments et précision factuelle et quels sont les effets de biais et de distorsion d'une telle non-directivité calculée sur l'élaboration du discours de l'interviewé ? »<sup>119</sup>. Le recours à des entretiens focalisés renforce la nécessité de s'interroger sur la neutralité de l'enquêteur. Question déjà ancienne, mais qu'a fortement ravivée la publication de « La misère du monde »<sup>120</sup>, ouvrage qui met en cause la pratique habituelle de l'entretien non directif<sup>121</sup> : l'enquêteur peut-il être neutre ? Est-il souhaitable qu'il le soit ?

Avant d'aborder le cas particulier de l'entretien, considérons les conversations sur les chamois, les bouquetins et les loups, en général. Dans le chapitre précédent, j'ai reconnu à la parole (à l'acte de parole) une dimension performative : en parlant des animaux considérés, les locuteurs accomplissent quelque chose ; ils se situent en particulier par rapport à d'autres, en premier lieu par rapport à leur interlocuteur du moment. Supposons un instant que nous disposions de tous les propos d'un chasseur, par exemple, lorsqu'il

---

<sup>118</sup> (Blanchet *et al.* 1985), pp. 50-51. Blanchet *et al.* préfèrent cette appellation à celle d'entretien semi-directif qui « ne nous paraît pas pertinente, dans la mesure où tout E.N.D.R. [entretien non directif de recherche] contient cette « semi-directivité » fosse-t-elle ignorée du chercheur lui-même », (p. 8).

<sup>119</sup> *Idem.*, p. 51.

<sup>120</sup> (Bourdieu 1993).

<sup>121</sup> L'entretien non directif est inspiré des travaux du psychodrapologue Carl R. Rogers (1902-1987). J'en rappelle très brièvement le principe : afin que l'enquêté explore et expose librement sa conception des choses, il ne doit pas subir d'influence de l'enquêteur. Celui-ci doit donc accepter l'enquêté tel qu'il est, sans rien lui dire qui puisse l'orienter dans une voie qu'il n'aurait pas empruntée seul, sans rien écarter non plus des propos de l'enquêté, même s'il ne saisit pas immédiatement leur lien avec la consigne initiale. Il s'agit donc, pour l'enquêteur, de cultiver l'empathie afin de jouer en quelque sorte le rôle d'un miroir, et d'encourager l'enquêté, en lui offrant une écoute bienveillante et neutre, à s'exprimer sans réserves. Cf. l'article de référence: (Michalut 1975).

converse avec un autre chasseur de son village, avec un éleveur, avec un garde-moniteur du Parc National de la Vanoise, ou encore avec un de ses locataires s'il est propriétaire d'un gîte. Il ne répèterait certainement pas à tous la même antienne, mais il dirait ce qu'il estime pouvoir/devoir dire dans le contexte précis où il se trouve, avec cet interlocuteur précis. Les gens adaptent leurs propos à ce qu'ils veulent montrer, et ce qu'ils veulent montrer dépend de qui ils ont, ou croient avoir, en face d'eux. Aussi s'expriment-ils, tantôt en tant que montagnards par rapport aux gens de la plaine, en tant que Mauriennais par rapport aux Tarins, ou en tant qu'habitants de telle commune ou de tel village par rapport à ceux de tels autres; mais ils s'expriment aussi, en même temps ou à d'autres moments, en tant qu'hommes par opposition cette fois aux femmes, ou bien en tant que spécialistes s'adressant à un néophyte, ou encore en tant que chasseur par rapport à un garde-moniteur, en tant que chasseur « gestionnaire » par rapport à un « viandard », etc. Cette variabilité, susceptible d'aller jusqu'à la contradiction, ainsi que le note Sergio dalla Bernadina<sup>122</sup>, ne signifie pas que les gens mentent ou disent n'importe quoi, — il serait inutile, sinon, d'aller les voir —, mais qu'ils se présentent sous le jour qui leur semble le mieux adapté à la situation; en cela, l'entretien tient davantage de l'improvisation d'un rôle que de sa récitation.

Revenons maintenant à l'entretien, qui n'est certes pas une conversation ordinaire (ne serait-ce que parce qu'il a été sollicité par l'enquêteur et accepté par l'enquêté). Contrairement à ce qui se produit généralement dans la vie quotidienne, l'enquêté et l'enquêteur n'en savent pas autant l'un sur l'autre : l'enquêteur, dès le départ, en sait plus sur l'enquêté et ce différentiel de connaissance mutuelle ne cesse de s'accroître tout au long de l'entretien. Ces conditions rendent *a priori* difficile le positionnement de l'enquêté par rapport à un enquêteur dont il ignore à peu près tout, et devraient donc servir le dispositif de l'entretien. Mais, malgré le manque d'informations dont il dispose, l'enquêté se fait une certaine idée de son interlocuteur. Ainsi que le remarquait Georg Simmel, «A un degré ou à un autre, à dire vrai avec beaucoup de variations, nous savons au premier regard à qui nous avons affaire »<sup>123</sup>. L'enquêté interprète tous les indices émis par l'enquêteur, parfois à son insu<sup>124</sup> : ses vêtements, ses chaussures, son véhicule, sa façon de

<sup>122</sup> (Dalla Bernadina 1997) .

<sup>123</sup> (Simmel 1908), p. 631.

<sup>124</sup> On peut, là encore, citer Simmel : « chacun sait de l'autre un peu plus que celui-ci ne dévoile volontairement », (Simmel 1908), p. 360.



se tenir et de s'exprimer (vocabulaire, accent, force de la voix, etc.)<sup>126</sup>. Le fait même de ne pas formuler d'avis, de ne jamais contredire, n'est pas forcément neutre et peut éventuellement déstabiliser l'enquête accoutumée à d'autres façons de faire.

Aussi l'enquêteur se leurre-t-il s'il s'imagine être parfaitement neutre : une totale neutralité est inaccessible<sup>126</sup>. L'enquête assigne un statut à l'enquêteur, dont dépend, en partie, le discours qu'il lui tient<sup>127</sup>, parfois même le simple fait d'accepter de le recevoir<sup>128</sup>. L'enquêteur le sait bien, qui voit le comportement de ses interlocuteurs à son égard évoluer, et leurs langues se délier, lorsque la relation se prolonge.

Surtout, la croyance en la neutralité de l'enquêteur empêche de considérer l'entretien comme une véritable interaction, et le discours de l'enquête comme une réponse qui fait sens dans une situation d'interlocution donnée. Elle décontextualise le matériau et occulte son élaboration conjointe par un enquêteur et un enquêté, qui « se tiennent mutuellement par la parole »<sup>129</sup>. Si on rejette cette croyance, on admet le passage, dans une certaine mesure, de l'écouter dire au faire dire, et plus généralement du terrain où l'on séjourne au terrain que l'on « fait »<sup>130</sup>. Cela ne signifie évidemment pas que l'enquêteur force la parole de l'enquêté, mais qu'il tente d'intégrer dans son analyse l'influence qu'il reconnaît exercer sur l'enquêté<sup>131</sup> ; ce dernier ne parle pas seulement de quelque chose à quelqu'un, il en parle par rapport à ce quelqu'un. Dès lors, l'influence de l'enquêteur cesse d'apparaître comme un obstacle à surmonter pour atteindre ce qui serait la vérité de l'enquêté. Il n'y a pas de discours sous-jacent, plus vrai que les autres, que l'enquêteur aurait pour mission d'exhumer. La variabilité du discours d'un enquêté au fil du temps ou en fonction de ses

<sup>126</sup> Sur la réciprocité de l'observation, cf. (Mauger 1991), pp. 132-133.

<sup>126</sup> *Ibidem*, p. 128.

<sup>127</sup> Il est sans doute peu d'exemple aussi flagrant, dans ce domaine, que celui vécu et analysé par Jeanne Favret-Saada. Autre référence essentielle, sur la « présentation de soi » inhérente à toute interaction : (Goffman 1973).

<sup>128</sup> Cf. notamment (Pinçon et Pinçon-Charlot 1991) et (Chamberodien, Paris et al. 1994).

J'ai bien sûr adapté la prise de contact à mes interlocuteurs : on ne peut procéder de la même façon pour solliciter un entretien auprès de personnes qui usent en permanence d'un agenda, et de celles qui n'en ont pas. Les premières accordent un rendez-vous trois semaines à l'avance ; avec les secondes, mieux vaut s'y prendre tardivement si l'on veut trouver l'interlocuteur à l'heure et à l'endroit convenus. De reste, on m'a souvent répondu : « passez, vous verrez bien si y a quelqu'un ». De même, les circuits d'introduction et de présentation, ainsi que les cordes en matière, diffèrent d'un interlocuteur à l'autre. En ce qui concerne les gardes-moniteurs, par exemple, la Direction du Parc a adressé une lettre aux six chefs de secteur, les informant de la recherche en cours, et demandant aux agents de me « observer le meilleur accueil ». Gage de pouvoir réaliser des entretiens, mais risque, en contrepartie, qu'ils soient ressentis comme une contrainte hiérarchique : « encore une demi-journée de perdus pour le terrain ! », m'ont fait remarquer plusieurs gardes-moniteurs.

(Martin 1997).

<sup>130</sup> (de la Soudière 1988), p. 98.

interlocuteurs pose peut-être problème à l'enquêteur, parce qu'il aimerait disposer d'un matériau plus stable, donc en apparence plus fiable, mais elle en fait toute l'intelligence et l'efficacité.

Souligner la dimension interactionnelle de l'entretien implique de s'interroger, au cas par cas, sur ce que sont l'un pour l'autre les deux interlocuteurs. Mais cerner la perception que l'enquêté a de l'enquêteur, alors qu'elle est plus souvent sous-entendue ou insinuée qu'explicitée, n'a rien d'évident, non plus que savoir comment elle influe sur les propos de l'enquêté. Cela nécessite, de se poser, pour chaque entretien, une série de questions, et de s'interroger, pour commencer, sur son extériorité par rapport aux situations étudiées.

#### d. L'illusion perdue de l'extériorité

La difficulté n'a pas été d'amener les enquêtés à parler des chamois, des bouquetins ou des loups, ni de les persuader de me laisser observer leurs pratiques. Suffisamment de mes interlocuteurs y étaient tout disposés. Mais, afin de voir si, et comment, les animaux leur permettent de se positionner les uns par rapport aux autres, j'ai voulu rencontrer, autant que possible, l'ensemble des amateurs, aller de l'un à l'autre, sans m'enfermer dans un camp, sans « m'encliquer »<sup>132</sup>. Voilà, en revanche, ce qui s'est révélé, à la longue, plus compliqué, probablement davantage pour moi, d'ailleurs, que pour mes interlocuteurs à qui j'avais clairement annoncé que « j'allais voir tout le monde ». Sortir de chez un chasseur pour entrer chez un garde-moniteur, passer d'un éleveur à un défenseur des loups, ou aller, à quelques heures d'intervalle, chez deux éleveurs ouvertement brouillés depuis l'arrivée des prédateurs sauvages, nécessitait, à tout le moins, de m'interroger sur ma capacité à écouter les différentes parties, et à la position que j'entendais occuper, ou que l'on m'engageait à occuper, dans leurs relations. Dans un article récent, Michel Naepels tire de son expérience de recherche, consacrée aux conflits fonciers en Nouvelle Calédonie, la conclusion suivante : le chercheur doit s'assigner comme objectif de « réussir dans la durée à construire son extériorité relativement aux conflits étudiés, à devenir réellement (et dans la perception d'autrui) étranger par rapport aux intérêts de tous, c'est-à-dire ni joueur, ni arbitre, mais hors jeu, hors champ, relativement aux rapports sociaux étudiés »<sup>133</sup>. Et il appelle « atopie » cette position idéale de l'enquêteur qu'il lui faut obtenir, dit-il, plus qu'elle ne lui est donnée. Si j'avais choisi, au cours de mon DEA, de travailler sur les

<sup>132</sup> (Devereux 1980).

<sup>133</sup> (Olivier de Sardan 1995).

chamois et les bouquetins, animaux auxquels je ne m'étais jamais intéressée auparavant, plutôt que sur d'autres objets dans lesquels je m'estimais personnellement trop impliquée, c'était bien dans l'intention, que je crois maintenant illusion, d'analyser les relations à l'animal et à propos de l'animal « de l'extérieur ». Et quand des chercheurs m'ont suggéré d'intégrer les loups dans ma réflexion, puisqu'ils se trouvaient faire leur « retour » en Haute-Maurienne précisément en 1997, l'idée ne m'a guère séduite : je craignais que la violence prévisible des tensions et la présence d'éleveurs dans mon entourage familial et amical ne ruinent la position de neutralité que je souhaitais adopter. De fait, si j'ai effectivement, au cours des trois dernières années, fréquenté toutes les parties, je ne peux prétendre être restée extérieure aux différends que j'ai étudiés, et sans doute l'ai-je même été de moins en moins, ou de plus en plus consciente de l'impossibilité de l'être, au fur et à mesure de l'avancée de la recherche. J'ai d'abord trouvé assez plaisant et gratifiant (sentiment d'être « au-dessus de la mêlée ») de « voir tout le monde », d'user de mes différents statuts pour m'introduire dans des milieux très divers. Descendante d'alpagistes avec les éleveurs, Igref<sup>134</sup> avec certains fonctionnaires, initiée et sensible aux thèses écologistes avec les naturalistes, je présentais la facette de ma personnalité qui me semblait la mieux à même d'encourager la communication<sup>135</sup>. Aux invitations à formuler mon avis, par lesquelles mes interlocuteurs ne manquaient pas de clore les entretiens, je ne répondais qu'avec la plus grande prudence : « vous savez, à force d'entendre le pour et le contre... » J'ajoutais que le chercheur a des préoccupations d'un autre ordre que ses interlocuteurs, et qu'il ne peut interférer dans les conflits d'intérêts sans menacer les siens. Mais à la longue, afficher d'autres intérêts, d'autres problèmes (notamment celui de pouvoir continuer à être reçue partout, de ne pas se fermer de portes), d'autres questions, devient de moins en moins admissible et c'est la position de trop grande réserve qui se fait imprudente. Arrive un moment où l'on ne peut plus se retrancher derrière son statut de chercheur pour ne pas

---

<sup>131</sup> (Maspols 1998) , p. 192.

<sup>134</sup> Ingénieur du génie rural, des eaux et des forêts.

répondre à des sollicitations toujours plus pressantes, le double langage n'étant évidemment pas envisageable. Pour moi, la position «d'extériorité» n'a pas été tenable très longtemps, vis-à-vis de mes interlocuteurs, comme vis-à-vis de moi-même : l'atopie, en somme, est une utopie<sup>136</sup>. J'ai au demeurant constaté que des interventions manifestant ma perplexité, ou, très rarement, mon désaccord, conduisaient parfois à des entretiens plus riches qu'une retenue ou une entente permanentes. L'enquête qui voit ses assertions mises en doute ou contestées développe parfois un argumentaire, ou livre des informations, qu'il n'aurait peut-être pas fournies à un enquêteur plus conciliant<sup>137</sup>.

Ceci dit, ma sensibilité aux difficultés des éleveurs confrontés aux attaques de loups, par exemple, que je n'ai cachée à personne, ne m'a pas empêchée d'écouter des défenseurs des

---

<sup>136</sup> Il m'était assez facile de m'imaginer à la place de chacun de mes interlocuteurs : de par ma formation, j'aurais pu être en poste au Parc National de la Vanoise, à la DDAF ou à l'ONC, tout comme, de par mes origines, j'aurais pu être à la place des éleveurs. Je pouvais donc rester également proche, d'une manière ou d'une autre, des différentes parties, et j'espérais que cela m'aiderait à mener une enquête «impartiale». Mais, Simmel le montre bien en ce qui concerne le médiateur dans un conflit, il est très inconfortable d'être également proche de parties adverses, et mieux vaut en être également distant, (Simmel 1908), pp. 132-137. En effet, l'égalité de l'intérêt pour les différentes parties, qui ne peut évidemment être vérifiée, est souvent mise en doute. Des parents éleveurs, au même temps qu'ils espéraient que je pourrais leur servir de porte-parole, m'ont ainsi régulièrement reproché d'être du côté de l'Administration et des pro-loups, donc d'être contre eux. Par ailleurs, lorsqu'on est également intéressé (même si les intérêts en jeu sont de différents ordres), on est beaucoup plus affecté par les arguments qu'avancent les uns et les autres et les difficultés qu'ils rencontrent, que si l'on était clairement affilié à un camp, ou également désintéressé.

La formule est de Raphaël Larrère.

<sup>137</sup> Bien sûr, il n'y a pas de règle en la matière. C'est quelquefois parce qu'il se sent globalement en phase et en confiance avec son interlocuteur que l'enquêteur s'autorise à tenir crûment des propos qu'il tairait, ou dont il atténuerait du moins la portée, face à un adversaire déclaré. Considérons l'extrait d'entretien suivant, réalisé avec une jeune femme, sympathisante d'associations de protection de la nature et préalablement rencontrée chez un garde-monteur. Un de ses collègues, engagé dans la protection de la nature et présent au moment de l'entretien, intervient au cours de la discussion :

« Elle : Simon, j'ai vu, sur les moutons, tout ça, un truc vraiment intéressant, c'est le CEEP [Conservatoire Etude des Ecosystèmes de Provence] qui essaie de remettre en place un peu une filière agneau [!]

Lui : Mais ouais, mais ça avait, ça nous casse le baraque, ça !

Elle : Pourquoi ?

Lui : Ben l'agneau d'alpage, c'est un label AOC qui fait que tous ces moutons non gardés, de bête à viande, y a un enjeu économique, et y a pas de gardiennage.

Elle : [...] C'est intéressant. C'est super qu'ils essaient de remettre en place toute une filière, de rouvrir des abattoirs, de ... ; c'est chouette, quand même. Et puis ils essaient de faire, ouais, sur l'agneau des Alpes du Sud, ils essaient de booster un peu aussi.

Lui : Ouais, qu'ils essaient l'agneau de Savoie ! ».

Cette dernière phrase n'aurait certainement pas été prononcée devant un portier d'éleveurs, ni publiée dans les colonnes d'une revue de protection de la nature. Dans le cas présent, notons qu'il y a simultanément accord et désaccord entre les locuteurs : accord, — supposé partagé par l'enquêtrice, qui n'a pas exprimé d'opinion contraire, et dont les centres d'intérêt croisés, ainsi que les circonstances dans lesquelles on l'a rencontré, laissent penser qu'elle est « du même bord » —, sur la nécessité de protéger la nature et de réformer les pratiques pastorales en vigueur ; désaccord sur l'opportunité d'encourager un certain type de filière ovine. L'entente sur des questions de fond crée une confiance suffisante pour que les locuteurs ne redoutent pas une exploitation malencontreuse de leurs propos, et s'expriment librement. En même temps, leur désaccord partiel les incite à expliciter leur opinion. D'où la formulation de propos que trop d'accord, ou trop de désaccord, n'auraient pas permis de connaître.

loux. Être pris dans les conflits ne signifie pas avoir un avis tranché et péremptoire ou se rallier à un camp : simplement, je reconnais n'être pas « extérieure » ; je ne l'aurais pas été davantage, d'ailleurs, si je n'avais pas intégré les loups dans ma recherche (je doute qu'on puisse l'être, quel que soit le sujet retenu). Mais leur intégration a rendu patente mon absence d'extériorité. Il s'est en effet trouvé que des parents éleveurs ont subi, à partir de l'été 1998, des dégâts de prédateurs dans des zones où la présence des loups a été officiellement reconnue. D'autres membres de ma famille étant, eux, favorables au retour des loups, j'ai retrouvé jusque dans les réunions familiales les discussions et les tensions que je m'efforçais d'analyser dans des contextes moins chargés d'affectivité<sup>138</sup>. D'un certain point de vue, je ne pouvais rêver meilleur poste d'observation. Régulièrement interrogée sur les retombées politiques de mon travail, engagée à me déterminer, à exprimer mon avis, à défendre une opinion qu'on supposait être mienne, — puisque j'étais « fonctionnaire » ou « écolo » donc « pour les loups », ou au contraire « du côté des éleveurs » donc « contre les loups » —, je n'ai pas pu croire que mon enquête relevait exclusivement de mon activité professionnelle et se déroulait sans lien d'aucune sorte avec mes intérêts personnels ou familiaux.

Plus généralement, il me fallait réfléchir à la manière dont ma connaissance préalable de la région a orienté mon regard et mes réactions à l'égard de mes interlocuteurs.

#### e. Une étrangeté familière

La Haute-Tarentaise m'était familière bien avant que je ne commence cette recherche. D'abord par les récits que m'avaient faits mes grands-parents, qui ont quitté la commune de Montvalezan dans les années 1930, pour s'établir comme fruitiers en Chartreuse. Mon père, aussi, que l'une ou l'autre de ses grands-mères tarines prenait chez elle pendant l'été, en même temps que d'autres petits-enfants. Les membres de la famille, enfin, grands-oncles, grands-tantes et cousins, restés en Tarentaise. Toute la parentèle m'avait transmis, sans que j'en aie clairement conscience, une certaine mémoire. Et puis, y ayant toujours beaucoup séjourné, je connaissais de nombreux lieux, et, pour les pratiquer moi-même assez assidûment, des activités comme la cueillette, la marche ou le ski. Bien entendu, cela signifiait que j'étais insérée dans des réseaux familiaux et amicaux. De la Maurienne, en revanche, où je n'avais fait que quelques randonnées, je ne savais pas grand-chose.

<sup>138</sup> Cf. annexe: L'insertion de l'observateur dans un réseau familial « engagé », p. 475.

Contrairement au Val d'Aoste, elle était aussi peu présente dans les récits que dans les pratiques qui avaient forgé ma connaissance de la Tarentaise.

Dans ma famille, pas de chasseurs, sauf à remonter très loin, donc pas d'histoires de chasse, et, de manière générale, peu d'intérêt pour les animaux sauvages. Toute l'attention se tournait vers les plantes, cultivées, fauchées, pâturées, cueillies, et vers les animaux domestiques, au premier rang desquels, bien sûr, la vache tarine. Mes parents, tous deux biologistes et partageant le même penchant pour la botanique, m'avaient fortement sensibilisée à la flore et aux champignons ; mon passage à l'Engref<sup>139</sup> de Nancy avait encore accentué le trait. J'avais bien sûr l'occasion, de temps à autre, de voir chamois ou bouquetins, l'hiver à ski, le reste de l'année lors de promenades ou de courses en montagne ; j'avais alors plaisir à les regarder. Mais sans plus. Quant aux loups...

La recherche, conduite dans une région familière, mais portant sur des animaux qui m'étaient presque totalement inconnus, m'a incitée à confronter les versions du passé, les usages de l'espace, les rapports sociaux que je découvrais à propos des animaux à ceux que j'avais intériorisés, depuis l'enfance, à propos d'autres objets. Expérience sans commune mesure, sans doute, avec celle de la franche étrangeté qu'éprouve le chercheur plongé dans un ailleurs en tout distant de son chez soi<sup>140</sup>, mais expérience, tout de même, de voir quelque chose de familier devenir étrange quand on le considère sous un jour insolite.

Le passé, tel que dépeint par mes interlocuteurs au travers de l'évolution des populations animales sauvages et des pratiques qui leur sont attachées, ne correspond pas toujours, loin s'en faut, aux récits familiaux misérabilistes, dominés par les souvenirs de froid, de neige, et par-dessus tout, de travail et de peine: « *on a trop peiné* » est certainement la phrase la plus prononcée par les membres de ma famille, qu'ils aient ou non émigré. Aussi n'ai-je pas été peu surprise lorsque certains de mes interlocuteurs ont brossé le portrait d'un passé presque radieux, où, si l'on travaillait certes beaucoup, l'on était du moins libre. Moi qui n'avais entendu parler que d'esclavage! Même mélange de familiarité et d'étrangeté en ce qui concerne l'expérience de l'espace. En accompagnant les amateurs d'animaux, j'ai découvert d'autres itinéraires, d'autres lieux et, plus encore, une manière de marcher qui s'est révélée non pas radicalement différente, — il s'agit toujours de marche en montagne —, mais sensiblement différente malgré tout. Impossible, en effet, de suivre chass eurs,

<sup>139</sup> Ecole nationale du génie rural, des eaux et des forêts.

<sup>140</sup> Sans parler des recherches où il ne s'agit plus de partager l'existence d'une société humaine, mais celle d'une société animale. Cf. (Joulian 1999) .

gardes-moniteurs, ou naturalistes sans adopter leur rythme saccadé, fait d'ascensions rapides entrecoupées de pauses d'autant plus interminables qu'on distingue mal les animaux, et sans que le corps, habitué à une cadence plus régulière, ne multiplie les signaux de désaccord et de protestation. Mais l'éducation du regard est autrement plus laborieuse que celle des jambes ou du souffle : si je suis toujours parvenue à suivre, je n'ai en revanche pas vraiment réussi à voir. Il faut dire que mes activités antérieures m'avaient mal préparée au repérage des animaux : en avançant les yeux rivés au sol, on trouve des champignons mais on passe régulièrement à côté des animaux sans les voir. Les incapacités, la lenteur des progrès révèlent combien il faut d'efforts, d'exercices, de commerce accumulé avec les animaux et les lieux avant que les attitudes corporelles paraissent naturelles.

Enfin, j'ai rencontré de nombreuses autres personnes que je ne connaissais pas, et j'ai abordé de nouveaux sujets avec celles que je fréquentais déjà. J'ai ainsi découvert les relations aux parents, aux voisins, aux touristes, à l'Administration, etc., qui se nouent à travers ces trois animaux, et qui, là encore, tantôt diffèrent de celles qui m'étaient familières et tantôt leur ressemblent.

Deux autres aspects de la distance avec mes interlocuteurs me semblent nécessiter un instant de réflexion : Quel poids le fait d'être une femme dans un milieu majoritairement masculin exerce-t-il sur l'entretien ? Et celui d'être, par rapport à mes interlocuteurs, une profane sur le thème central de l'entretien ?

#### **f. Enquêter, en tant que femme et profane, auprès d'hommes spécialistes**

Le sexe de l'enquêteur a depuis longtemps été identifié comme un des paramètres susceptibles d'influencer substantiellement le déroulement de l'entretien<sup>141</sup>. Dans mon cas, il m'a semblé prendre une importance accrue lorsque la relation aux animaux considérés constitue, pour l'enquête, un critère essentiel de différenciation sexuelle des personnes,

---

<sup>141</sup> (Devereux 1980) , chapitre 3. Plusieurs ethnologues ou anthropologues ont d'ailleurs noté l'intrêt que peut présenter le travail en couple, en particulier dans les sociétés où la séparation entre hommes et femmes est très marquée, (Mead 1977) , p. 114; (Ducoulo 1986) .

comme c'est le cas, notamment, pour les chasseurs, et leurs épouses<sup>142</sup>. Il est en revanche relativement neutre avec des interlocuteurs pour qui se comporter en homme ou en femme a moins étroitement à voir avec la relation à ces animaux.

Il se peut que les chasseurs aient été gênés, lorsqu'il s'agissait d'aborder les rapports entre chasse au chamois et virilité, et que leur réticence manifeste à me parler de certaines pratiques comme l'ingestion de sang, ou la consommation de certains organes (foie notamment), s'explique, au moins en partie, par le fait qu'ayant affaire à une femme, ils en aient éprouvé de la pudeur. J'ai par ailleurs constaté, à plusieurs reprises, que les blagues à caractère sexuel fusent dans les groupes masculins ou à dominante très largement masculine, tandis que je n'ai entendu, lors des accompagnements sur le terrain, que de rares et assez vagues allusions, comme si les chasseurs avaient alors le souci de m'épargner leurs plaisanteries les plus grasses, ou de ne pas s'engager, avec une inconnue, sur un terrain délicat.

Les connaissances respectives de l'enquêteur et de l'enquêté sur les thèmes abordés orientent elles aussi l'entretien. En ce qui me concerne, aucune ambiguïté en la matière : à l'exception des touristes, les personnes que j'ai rencontrées étaient toutes, par rapport à moi, des spécialistes des animaux considérés, ce qui a largement équilibré la relation. La supériorité que confère le fait d'interroger se trouve en effet au moins partiellement compensée, voire inversée, lorsque l'enquêté dispose d'une maîtrise du sujet largement supérieure à celle de l'enquêteur. L'enquêteur questionne, mais c'est un profane. En priant l'enquêté de le renseigner, il le conforte dans une position — flatteuse — de spécialiste.

A nouveau, ce passage en revue des principales caractéristiques de l'enquêteur ne vise pas à prétendre qu'être, par exemple, un proche ou un étranger favorise ou au contraire entrave la recherche, — ce qui n'aurait probablement pas grand sens —, mais à essayer de comprendre, et de prendre en compte, comment cela l'oriente. En raison de la diversité de

---

<sup>142</sup> Cf. les difficultés rencontrées par Agnès Portier lors de l'enquête qu'elle a menée dans une commune des Ardennes : très vite considérée par les femmes comme une rivale potentielle, elle fut conduite à adopter en toute circonstance une attitude très réservée, qui ne pouvait cependant suffire à éliminer tous les soupçons éveillés par une situation jugée incongrue. Une jeune femme, seule, qui s'installe au village, déclare s'intéresser à des sujets que la quasi totalité des femmes dédaigne ostensiblement, et demande à accompagner les hommes dans leurs activités typiquement masculines, voilà qui a bien, en effet, de quoi susciter les ragots, les iniquités, et la défiance.

En raison de l'étendue de la zone d'étude, j'ai été beaucoup moins exposée à ce genre de problèmes. En outre, lorsque j'ai accompagné des chasseurs sur le terrain, ils sont toujours venus avec leur fils, ou un frère, dont la présence suffisait d'autant mieux à enlever toute ambiguïté à la sortie que je repartais dès qu'elle était terminée.



mes interlocuteurs, et de la variabilité de ma proximité géographique et sociale avec eux, les positions qu'ils m'ont assignées sur un axe qui irait du très proche au très lointain sont assurément fort diverses. Aussi les éléments de réponse, très généraux, que j'ai livrés ci-dessus ont-ils pris, pour chaque entretien, une teinte particulière qu'il m'est évidemment impossible de restituer ici, mais dont j'ai tenu compte dans l'interprétation des propos.

#### **g. Contenu des entretiens, les thèmes abordés.**

J'ai toujours formulé la même requête en début d'entretien, priant mes interlocuteurs de retracer l'évolution des populations de telle espèce jusqu'à aujourd'hui (en commençant par les chamois, les bouquetins ou les loups), et en les invitant à aborder les aspects quantitatifs et qualitatifs de cette évolution.

Les autres thèmes dont je souhaitais qu'ils parlent sont les suivants :

- évolution générale des pratiques humaines à l'égard de chacun des trois animaux : pratiques cynégétiques, pastorales, de protection, touristiques ;
- pratiques présentes et passées de mon interlocuteur, auquel je demandais d'en faire un récit aussi détaillé que possible.

Les différents thèmes n'ont pas été traités dans un ordre préétabli, mais en fonction du cheminement propre à chacun des entretiens. Tous n'ont pas toujours été traités, par manque de temps.

#### **h. Enregistrement et transcription**

Chaque fois que mes interlocuteurs en ont été d'accord, j'ai enregistré les entretiens, puis je les ai intégralement et littéralement transcrits. Lorsqu'ils n'ont pas souhaité être enregistrés, je me suis contentée de prendre des notes, en respectant, dans toute la mesure du possible, les formulations employées. Je n'ai jamais considéré l'enregistrement comme une condition *sine qua non* de l'entretien.

Le matériel que j'ai constitué a en grande partie éliminé la matérialité et l'imagerie des entretiens pour n'en conserver que les mots. Ce n'est pas que les premières soient sans importance. Pour produire la réalité qu'il est censé dépeindre, le récit doit donner l'assurance, à l'auditeur et au narrateur lui-même, qu'il ne manipule pas le passé, mais qu'il le re-présente fidèlement. S'il y parvient, c'est que le récit est une entreprise de conviction. Le narrateur ne se borne jamais à affirmer : voilà ce qui s'est passé. Il recourt

au contraire à des éléments probants destinés à persuader son interlocuteur de la réalité de l'histoire qu'il raconte. Ces éléments sont hétérogènes, et leur effet de vérité variable. Au minimum, le narrateur cite des témoins pour appuyer ses dires. Il implique souvent sa bonne foi, en mentionnant qu'il a participé, ou assisté, aux événements qu'il rapporte : le « j'y étais » ou « je l'ai vu » ne souffre habituellement pas de réplique<sup>143</sup>. Mais il recourt aussi volontiers à des documents ; interrompant son récit, il extrait d'un tiroir des photographies, ou des registres, qui sont autant de pierres à son édifice. Chacun dispose d'un ensemble de pièces dûment consignées et conservées, dont la consultation établit que les évolutions relatées ont bel et bien eu lieu. Le narrateur peut enfin mobiliser des objets, produisant ainsi la preuve tangible de ce qu'il avance. Un chasseur prend à témoin les trophées accrochés aux murs, un garde-monteur retraité sort religieusement d'un coffret l'insigne auquel il n'a jamais renoncé : la manière de présenter la précieuse médaille, manifeste, autant sinon plus que le discours qui accompagne le geste, l'attachement au bouquetin et la coupure avec la nouvelle génération de gardes-monteurs. Autre exemple : lorsqu'il parle de la modification du rapport entre gardes-monteurs et grands ouagals, un chef de secteur désigne, au-dessus de son bureau, l'auréole laissée par la tête de bouquetin qu'avait suspendue son prédécesseur, et qu'il a décrochée peu après son arrivée. Le lien que crée le récit entre passé et présent devient alors visible, ou palpable, et gagne de ce fait une évidence que les mots seuls lui procurent difficilement. Traces du passé et reliques présentent en outre l'avantage de parler en apparence d'elles-mêmes, et le narrateur semble se contenter d'oraliser ce qu'elles montrent. Ainsi les récits sont-ils faits conjointement de mots, d'images et de choses, et ils acquièrent plus ou moins de poids, de substance, selon l'importance relative de ces trois composantes. Dans ce mélange aussi, le récit apparaît bien comme une « mise en intrigue »<sup>144</sup>.

Mais le recueil systématique des images et des objets convoqués par mes interlocuteurs aurait nécessité d'autres moyens que ceux dont je disposais ; c'est donc essentiellement la dimension langagière des entretiens que j'ai retenue et interprétée. Ce n'est pas tout. Quelles que soient les modalités de recueil et de transcription qu'il utilise<sup>145</sup>, l'enquêteur effectue, tôt ou tard, un passage de l'oral à l'écrit qui mérite d'être analysé.

<sup>143</sup> (Dulong 1998).

<sup>144</sup> (Ricoeur 1983).

<sup>145</sup> Plutôt que de transcrire intégralement les bandes, des chercheurs préfèrent noter les mots, les phrases ou les passages qui les frappent lors des dialogues successifs, (Kaufmann 1996).

Ce passage est obligatoire. Lui seul autorise en effet les comparaisons et les confrontations au sein d'un entretien et d'un entretien à l'autre, et permettant le repérage des récurrences comme des contradictions. Il enrichit donc considérablement l'analyse. Mais il provoque aussi une érosion du sens, commencée il est vrai dès l'enregistrement. Retraçons, pour nous en convaincre, la construction du matériau et ses différentes étapes :

L'entretien, lorsqu'il se déroule, est indissociable d'une ambiance ; il est assorti d'une foule d'impressions : un moment de la journée ; le temps qu'il fait ; un lieu qui peut être un bureau, une cuisine, un salon ou un chalet d'alpage ; des bruits ; des odeurs ; un interlocuteur, en chair et en os, disponible ou pressé, affable ou bougon, avec qui le courant passe, ou ne passe pas ; et puis l'enquêteur, curieux ou blasé, selon l'humeur du jour<sup>146</sup>. L'entretien devient ensuite une cassette où ne subsistent que les sons. L'enquêteur est maintenant à son bureau, rivé à l'écouteur et au clavier de l'ordinateur. Bien que l'écoute, même lorsqu'elle intervient longtemps après l'entretien, ravive de nombreux détails, les premières pertes et les premières schématisations ont lieu. L'entretien se résume en fin de compte à un texte qui n'est certes pas tout à fait, pour l'enquêteur, un texte comme les autres, parce qu'il reste imprégné d'oralité, — en le lisant, j'« entends » encore les intonations de l'enquêté et le timbre de sa voix<sup>147</sup> —, mais texte malgré tout : le matériau revêt désormais le caractère figé, définitif, de l'écriture.

En raison de ces gauchissements successifs<sup>148</sup>, le travail sur les textes ne peut être considéré comme strictement équivalent à un travail sur les paroles : « Le plus souvent, transcrire, c'est transformer, et ces transformations sont fréquemment complexes ; on ne peut jamais savoir de façon sûre quel énoncé oral le « texte » représente »<sup>149</sup>. Un exemple simple : constater, sur un sujet donné, qu'un interlocuteur dit blanc et l'autre noir, incite à affirmer qu'ils se contredisent ; or, peut-être ne se sont-ils jamais rencontrés et ne se rencontreront-ils jamais. Dans le cas contraire, chacun tiendrait probablement des propos différents de ceux qu'il tenait en ma présence. Aussi n'est-il pas exclu que la contradiction que je crois mettre en évidence, en confrontant des propos recueillis séparément comme s'ils avaient été énoncés en même temps, soit partiellement au moins un artefact (je peux

<sup>146</sup> C'est tout l'objet et l'intérêt du journal d'enquête que d'essayer de noter, de mémoriser, pour y revenir ensuite à loisir, ces impressions évanescentes que le magnétophone ne peut saisir, (Lourau 1988) .

<sup>147</sup> A condition, comme le fait remarquer Sophie Duchesne, d'avoir soi-même réalisé les entretiens, (Duchesne 1996), p. 193.

<sup>148</sup> (Zeruband 1982) .

<sup>149</sup> (Goody 1977) .

légitimement affirmer que leurs propos sont contradictoires, mais non que mes interlocuteurs se contredisaient, dans l'absolu).

Dans la suite de ce texte, j'ai abondamment rapporté les paroles de mes interlocuteurs, en restant au plus près de leurs formulations, en respectant le langage vernaculaire<sup>150</sup>. La crainte que le lecteur puisse tenir pour une marque d'irrespect envers mes interlocuteurs la citation littérale de leurs propos m'a, un temps, fait hésiter: fallait-il les adapter à l'écrit, et supprimer, en particulier, les incorrections grammaticales et lexicales?<sup>151</sup> Mais il m'a paru plus discutable encore d'insister sur la construction langagière du sens et de maquiller le langage. Et puis il y a une justesse et une saveur des formules auxquelles le lecteur sera peut-être davantage sensible qu'à leurs éventuelles incorrections<sup>152</sup>. Le faible nombre de gardes-monitrices m'a cependant conduit à supprimer, dans leur cas, les marques du féminin, qui les auraient rendues trop aisément identifiables. Pour la même raison, les extraits d'entretiens avec les trois lieutenants de l'ouvèterie<sup>153</sup> que j'ai rencontrés sont, sauf exceptions, rapportés comme étant ceux de chasseurs (ce qu'ils sont aussi). Il m'est par ailleurs arrivé, afin de faciliter la lecture, d'éliminer certaines répétitions ou hésitations ainsi que des tics de langage.

Quelle information fallait-il fournir au lecteur sur le locuteur ? J'ai choisi d'en rester à une qualification très sommaire, en faisant suivre les extraits d'entretien que je citais de la mention « un chasseur », « un éleveur », « un garde-moniteur », etc. Ce sont là des catégories employées par l'ensemble de mes enquêtés. Elles présentent, outre l'avantage de la commodité, celui de respecter la garantie d'anonymat, et de montrer la grande hétérogénéité qui existe en leur sein. En dire plus, indiquer l'âge, le sexe, le domicile, la

---

<sup>150</sup> Langage vernaculaire dont Alfred Schütz écrit qu'il est « le moyen typique par excellence par lequel la connaissance issue de la société est transmise ». Bernard Poche, à Bossans, est allé beaucoup plus loin en recueillant les propos de ses interlocuteurs dans leur langue maternelle, le « patois ». La démarche est certainement intéressante et je l'aurais probablement adoptée si j'en avais eu les capacités et la possibilité. Il faut cependant noter que seuls les plus âgés de mes interlocuteurs ont appris le patois avant le français et sont susceptibles de l'utiliser couramment dans la vie quotidienne. La majorité des enquêtés comprennent le patois sans savoir le parler, ou même ne le comprennent pas. Par ailleurs, je me demande si la tentative du chercheur de s'entendre avec ses interlocuteurs en patois, quand il serait si facile de s'entendre en français, ne présente pas au bout du compte plus d'inconvénients que d'avantages.

<sup>151</sup> Incorrections d'autant plus nombreuses que les enquêtés sont moins accoutumés à la situation d'entretien. Comme le note Bourdieu, c'est souvent un discours « détraqué » qu'entragonne, et donne à lire, l'enquêté, (Bourdieu 1982) , p. 67.

<sup>152</sup> Dans les extraits d'entretien que je rapporte, [...] signifie que des propos ne sont pas cités, et [/] que le locuteur a été interrompu. Les mots soulignés ont été prononcés avec une force particulière.

profession des enquêteurs, c'était à la fois s'exposer à divulguer leur identité, et donner à croire que ces données expliquent entièrement ce qu'ils disent des animaux, ou des autres et d'eux-mêmes à propos des animaux. J'ai toutefois ajouté une information supplémentaire lorsque cela m'a paru nécessaire à la compréhension des propos rapportés. Il s'agit alors de précisions sur la pratique à l'égard de l'animal, — par exemple le fait qu'un chasseur tire, ou non, les cabris, ou qu'un garde-moniteur participe, ou non, à des captures de bouquetins —, ou sur la commune de l'enquête.

### L. L'interprétation des entretiens

Affirmer que la subjectivité de l'enquêteur pèse lourdement sur la constitution du matériau implique d'employer une méthode d'interprétation cohérente avec cette affirmation. J'ai en particulier exclu le recours à des traitements statistiques qui empêchent l'enquêteur de tenir compte de sa subjectivité dans son interprétation des données.

J'ai donc opté pour des lectures répétées des entretiens, qui m'ont progressivement permis de dresser une liste des liens, positifs ou négatifs, que mes interlocuteurs établissent entre les gens, les choses, les époques et les lieux, par le biais des animaux étudiés. Je n'ai pas tenu compte de la fréquence d'apparition des liens pour établir cette liste. Sans totalement négliger le fait qu'un lien ne figure qu'une fois dans l'ensemble du matériau ou se répète au contraire à de nombreuses reprises, il ne m'a en effet pas semblé pertinent d'établir une équivalence entre la rareté de ses occurrences et son insignifiance. Lorsque je disposais de plusieurs formules rendant compte de l'établissement d'un même lien, j'ai cité celle qui le mettait le plus clairement en évidence. J'ai en somme privilégié l'exemplarité plutôt que la représentativité.

La liste des liens s'est enrichie au fil des relectures horizontales (un même lien dans tous les entretiens) et verticales (les différents liens d'un même entretien) des entretiens : c'est seulement après que je les ai entendus durant les entretiens, puis lus et relus pendant la phase d'interprétation, que certains liens ont fini par m'apparaître. Je ne suis pas pour autant parvenue à intégrer dans mon interprétation la totalité du contenu des discours recueillis, mais les « scories » se sont faites de moins en moins nombreuses au fur et à

---

<sup>101</sup> La louveterie est une institution chargée de la destruction des loups dont on fait remonter la fondation à Charlemagne. Depuis la réforme de 1971, les louvetiers, fonctionnaires bénévoles nommés par le Préfet, sont devenus des conseillers cynégétiques ; ils interviennent notamment dans la destruction des espèces dites nuisibles.

mesure que j'ai plus clairement perçue les mondes, tels que mes interlocuteurs les construisent au moyen des chamois, des bouquetins et des loups.

J'ai recueilli, grâce aux entretiens, des milliers de phrases que j'ai pu croiser, comparer, confronter *ad libitum* ; j'ai ainsi disposé d'un matériel considérable. Pourquoi, alors, encore suivre les enquêtés dans leurs activités, comme je l'ai fait chaque fois que j'en ai eu l'occasion ? Qu'apporte l'accompagnement que ne saurait apporter l'entretien ?

### **2. Les accompagnements : regarder faire**

Une appréhension exclusivement discursive du problème risquait de le vider de sa dimension matérielle, de sa substance. A ne s'intéresser qu'aux mots, on oublie vite, en effet, que ce dont on parle, ce sont des animaux en chair et en os, qui naissent, mangent, s'enfuient quand on les approche étourdiment, succombent à des maladies, à la faim, à des accidents ou aux balles des chasseurs ; ce sont aussi des sensations que l'on éprouve, de plaisir, de fatigue ou de dégoût, des gestes appris à force d'entraînement et plus ou moins bien maîtrisés. Puisque je tenais à saisir cet engagement des corps, il me fallait faire, ou regarder faire.

La première option était séduisante. Je pouvais *a priori*, grâce à elle, espérer mieux comprendre, et plus vite, des interlocuteurs dont j'aurais adopté les pratiques. C'est la position défendue par Rousseau : « Je trouve aussi que c'est une folie de vouloir étudier le monde en simple spectateur. Celui qui ne prétend qu'observer n'observe rien, parce qu'étant inutile dans les affaires et importun dans les plaisirs, il n'est admis nulle part. On ne voit agir les autres qu'autant qu'on agit soi-même ; dans l'école du monde comme dans celle de l'amour, il faut commencer par pratiquer ce qu'on veut apprendre »<sup>154</sup>. Mes interlocuteurs, par ailleurs, m'ont à plusieurs reprises suggéré de m'impliquer davantage, les défenseurs des loups m'invitant à adhérer au Groupe Loup France, les chasseurs à prendre un permis de chasse. Mais plusieurs arguments m'ont convaincue de préférer une position d'observateur<sup>155</sup> à celle de participant. D'abord, une conversion manifestement entreprise pour les besoins de la recherche, a toutes les chances d'être ratée, et de ne tromper personne ; l'enquêteur, parce qu'il commet des bévues, ou simplement parce qu'il ne se conforme jamais parfaitement au comportement attendu, s'expose à se ridiculiser, ou

---

<sup>154</sup> (Rousseau 1761) .

<sup>155</sup> Observateur ne veut pas dire extérieur (voir ce qui précède sur l'illusion perdue de l'objectivité).

à se voir traiter en imposteur. Pire encore, il peut s'identifier à ses interlocuteurs et leur prêter ses propres opinions et réactions, sous prétexte qu'il parvient tant bien que mal à reproduire leurs faits et gestes. Or, travailler dans l'illusion de vivre les choses de l'intérieur, d'avoir par exemple l'expérience de l'espace du chasseur de chamois ou du garde-moniteur passionné de bouquetins, détourne sur soi l'attention qu'il faut porter à l'autre. Enfin, puisque je ne pouvais tout à la fois chasser les chamois, observer les bouquetins, militer en faveur des loups et contre les loups, je ne pouvais m'impliquer davantage sans choisir, et sans, de fait, m'« encliquer »<sup>156</sup>.

Je me sais donc, en définitive, contentée de regarder mes interlocuteurs agir. J'ai en particulier assisté aux activités suivantes:

- Observation de chamois et de bouquetins en compagnie de chasseurs (pendant et hors période de chasse), de gardes-moniteurs, d'agents de l'ONC (devenu ONCPS), et de naturalistes; observation de traces de «grands canidés» avec des vétérinaires (Val Chisone, Italie) et des naturalistes (Parc National du Mercantour).
- Chasse au chamois ; présentation des animaux tirés, le soir, à la commission de contrôle
- Capture de bouquetins
- Comptage de bouquetins et de chamois (zones centrale et périphérique du Parc National de la Vanoise)
- Photographie et films de chamois et de bouquetins
- Inalpage, gardiennage de troupeaux ovins, nourrissage des chiens de protection, mise en place de chalets dans le cadre des mesures de protection des troupeaux contre les prédateurs (Vanoise, Vallée des Villards)
- Sorties touristiques organisées par le Parc National de la Vanoise (marquage et suivi des populations de bouquetins); accompagnements de touristes l'été en randonnée et l'hiver à ski.

J'ai également assisté à des activités qui n'avaient pas lieu en montagne : assemblées générales de sociétés de chasse, manifestations des éleveurs contre les loups, colloques scientifiques, conférences sur le thème du retour des loups.

---

<sup>156</sup> Il se peut que l'enquêteur gagne parfois à s'impliquer totalement, ainsi que le suggèrent les travaux de Jeanne Favret-Saada, mais les positions d'«incorpelle» et de «désincorpelle» qui lui ont été tour à tour assignées par ses interlocuteurs ne s'excluaient pas mutuellement, (Favret-Saada 1977). Par ailleurs, ainsi que le note Jean-Pierre Olivier de Sardan précisément à propos de Jeanne Favret-Saada, l'engagement du chercheur a parfois quelque chose d'ambigu, (Olivier de Sardan 2000), p. 427.

Si j'ai accompagné des interlocuteurs, c'est en premier lieu pour ne pas perdre de vue le caractère éminemment concret du sujet. Mais le recours aux accompagnements invite aussi à se pencher sur les rapports entre le dire et le faire : force est de constater, en effet, que les enquêtés ne disent pas tout ce qu'ils font, et qu'ils ne font pas tout ce qu'ils disent. Comme le notait Louis Marin : « Dire, c'est faire ; mais il est des cas où il convient de faire sans dire, ou de dire autre chose que ce que l'on fait ou de faire autre chose que ce que l'on dit »<sup>157</sup>.

### 3. De quelques rapports entre le penser, le dire et le faire

Plusieurs obstacles empêchent l'enquêteur d'accéder aux pensées de ses interlocuteurs sur le sujet qui l'intéresse.

En premier lieu, les circonstances de l'entretien ne favorisent pas également l'éclosion de toutes les pensées. Mieux vaut en effet, pour songer à certaines choses, effectuer les gestes coutumiers de la marche et de l'observation, employer les objets usuels, — jumelles, longues-vues, ou carabines —, que de s'asseoir à la table de la cuisine ou à un bureau. C'est une raison supplémentaire de sortir du cadre statique de l'entretien et d'accompagner les interlocuteurs sur leur terrain. Prenons un exemple. Les chasseurs qui m'ont emmenée à la chasse au chamois, le 8 octobre 1998<sup>158</sup>, m'avaient conseillé, en raison de la neige annoncée, de me munir d'un piolet. Le mien, entièrement métallique, a le manche ceint d'une gaine en caoutchouc. Les leurs portent, sur leurs manches en bois, les initiales de leur père, jadis « porteur au guide »<sup>159</sup> ; la tête de chamois qu'il a gravée sur l'un d'eux est restée parfaitement nette. Les deux hommes m'ont montré les traces laissées par les réparations successives des piolets et ont expliqué qu'ils n'allaient pas tarder à ressouder leur pointe, prête à se désolidariser. Les piolets ont ainsi fourni l'occasion de raconter les liens entre la chasse au chamois et le début des métiers de guide ou de porteur. J'en connaissais déjà l'existence, par des lectures<sup>160</sup> et des entretiens antérieurs. Mais, pour la première fois, je mesurais leur importance, pour ces chasseurs qui se veulent montagnards, à travers ces piolets surannés que les deux frères manipulaient avec une piété filiale. De ces piolets qu'ils étaient si fiers de montrer, nous n'avions pas parlé lors de l'entretien que

---

<sup>157</sup> (Marin 1978), pp. 39-40.

<sup>158</sup> Voir préambule.

<sup>159</sup> Le porteur au guide assistait le guide en portant les affaires des clients (en d'autres lieux, on l'appellerait un *sharpa*).

<sup>160</sup> (Costantini 1938), (Joisten 1987).



J'avais eu précédemment avec l'un d'eux. C'est parfois en voyant, ou en faisant<sup>100</sup>, qu'on pense à dire.

Revenons aux pensées que l'entretien parvient à éveiller chez l'enquêté. Toutes, pour divers motifs, ne seront pas exprimées.

Premièrement, la durée d'un entretien, rarement supérieure à deux ou trois heures, interdit aux enquêtés de « tout » dire ; il leur faut donc sélectionner ce qui leur paraît le mieux répondre à l'attente de l'enquêteur. La tentation est alors forte de privilégier les curiosités et les événements saillants plutôt que les banalités de la vie quotidienne.

Ce que l'enquêté s'autorise à dire à un inconnu, de surcroît curieux, ajoute à la sélection précédente un second critère de tri, qui conduit à écarter les pensées relatives à des opinions et à des pratiques communément condamnées ou dévalorisées. Le braconnage est, chez certains enquêtés, un exemple flagrant de ces sujets sensibles qu'ils n'aborderont qu'à condition de ne pas redouter le jugement de l'enquêteur. En deçà d'un seuil minimal de confiance, ils nieront avoir quoi que ce soit à en dire. L'accompagnement se révèle, là encore, précieux: pour nombre de mes interlocuteurs, les suivre sur le terrain constitue une marque d'intérêt qu'ils apprécient et qui facilite l'instauration d'une relation de confiance. La demi-journée ou la journée passée ensemble leur offre aussi de multiples occasions de savoir à qui ils ont affaire. J'ai souvent eu l'impression que mes interlocuteurs profitaient

<sup>100</sup> En voici un autre exemple, extrait de mon journal de terrain :

Samedi 28 août 1999 (La Madone aux cornes volées)  
Ballade familiale au Lac du Retour, une grande classique. En chemin, deux hommes nous rattrapent. L'un, d'après l'accent et la physionomie, est manifestement du pays. Il présente son compagnon, qui est aussi son locataire. Il explique qu'ils redescendent par le « vieux Philippo », ancien chemin qu'avait, paraît-il, tracé un berger de montons dénommé Philippe, et qui n'est plus guère emprunté que par les chasseurs de chamois. Etant que je connaisse le passage, et plus encore son nom, il m'en demande la raison. Nous nous retrouvons plus tard, au bord du lac. Le Montvalenzinois questionne : « Et la Madone, vous la connaissez, la *Madona* ? ». Non, je ne la connais pas. Ravi, mon informateur de rencontre désigne, sur la rive opposée, dans le bas de la falaise qui domine le lac, une petite forme blanche que je n'avais jamais remarquée. Il raconte : « C'était deux bergers qui se sont perdus, par ici, par temps de brouillard. Ils ont juré que s'ils s'en sortaient, ils mettraient une Madone. Ils s'en sont sortis, et voilà, ils ont mis la Madone, dans le rocher. C'était dans les années 22-23, par là, la date est marquée dessus. Ils y avaient mis aussi des cornes de chamois, dessus, mais les cornes, elles ont été volées ». Moi : « Pourquoi des cornes de chamois ? ». Lui : « A l'époque, des chamois, y en avait presque pas, ça avait de la valeur; alors ils les avaient mises là, pour donner de la valeur à leur geste. Avant, on pouvait laisser, personne n'avait rien pris, mais maintenant... ». Les deux hommes partis, nous allons voir la Madone. Nous croyions avoir bien repéré les lieux, depuis l'autre côté du lac, mais nous peinons à la trouver maintenant que nous en sommes tout proches. Nous finissons par tomber dessus, presque par hasard : c'est une statuette en plâtre, d'une vingtaine de centimètres, toute blanche, très classique. L'inscription, sur le socle, est bien visible :

Notre Dame du Ruitar

1951

Gardez-vous

De part et d'autre de la vierge, deux orifices où devaient être fichées les cornes de chamois, curieusement séparées l'une de l'autre.

de la sortie pour me tester par une série d'épreuves. Les unes portaient sur l'aptitude à marcher en montagne : les chasseurs qui m'ont emmenée ont tous emprunté, à un moment ou à un autre de la journée, un chemin particulièrement accidenté que notre itinéraire n'imposait nullement. Sans doute voulaient-ils à la fois évaluer ma capacité à les suivre, (et éventuellement ressentir une petite satisfaction à me voir en difficulté), montrer leur excellente connaissance des lieux et des passages, et donner, enfin, une image avantageuse de la chasse au chamois. D'autres portaient sur l'identification des animaux : tous, aussi, m'ont demandé de déterminer le sexe et l'âge de chamois qu'ils me désignaient, ce dont je ne suis guère capable. D'autres enfin sur la pratique du patois, que je ne parle ni ne comprends. Ce genre de mise à l'épreuve comporte indéniablement un aspect ludique, d'ailleurs mis en avant : « *c'est juste pour rire!* », mais ce n'est manifestement pas qu'un jeu. On croit mieux connaître son interlocuteur lorsqu'il a subi ces examens. Ses succès et ses échecs, mesurés plus ou moins habilement au travers de ces petits contrôles, et, tout autant, sa réaction après avoir réussi ou échoué, déterminent en partie la relation future, et le matériau de la recherche.

Dans les cas de figure précédents, l'enquêté n'exprime pas tout ce qu'il pense, parce qu'il juge certaines de ses pensées intempestives, eu égard à ce qu'il perçoit du questionnement de l'enquêteur, ou parce qu'il se refuse à les formuler devant cet enquêteur. La difficulté symétrique existe aussi : l'enquêté se sent quelquefois obligé de dire des choses dont il n'est pourtant qu'à demi convaincu. Écoutons ce garde-moniteur parler de la nécessité d'accorder à toutes les espèces la même attention : « *En professionnels du Parc, on devrait pas ..., on doit s'intéresser à protéger toutes les espèces, même les moins spectaculaires. Mais c'est sûr que bon, si y avait un cas de braconnage sur un bouquetin, par rapport à un cas de braconnage sur un lièvre variable, c'est plus choquant, c'est vrai. Pourtant la gravité, normalement, doit être la même* ». Il affirme que toutes les espèces se valent, mais ce qu'il fait tendrait à montrer le contraire. Un agent du Parc, — enquêté sur son lieu de travail, revêtu de son uniforme —, s'oblige plus ou moins à reprendre à son compte le discours officiel de son établissement. De même, des chasseurs, s'ils craignent le mépris de l'enquêteur, peuvent adopter un discours « gestionnaire » de circonstance.

Il est encore des choses que l'on dit faire mais que l'on ne fait pas, et qu'on dit d'autant plus qu'on ne peut pas les faire. Certains enquêtés tiennent, à l'encontre des agents de l'ONCPS ou du Parc National de la Vanoise, des propos extrêmement virulents. La remarque vaut aussi à l'égard des loups, animaux qu'il est à la fois difficile et illégal de

tuer. Clamer qu'on va s'en débarrasser, même si on n'a jamais eu à plaisir de leur présence, ainsi que de tout ce que l'on ressent comme une contrainte indûment imposée, c'est comme si, momentanément, on l'avait déjà fait. Le discours amplifierait la violence virtuelle, celle qu'on ne peut exercer, et aurait une fonction cathartique.

En même temps, le discours sert aussi à euphémiser la violence réelle, celle qu'on exerce tout en la déniait. Il parvient même parfois à la dissimuler totalement et on a alors affaire à une catégorie particulière de non-dit qui est l'indicible. L'indicible, c'est ce qu'on ne peut avouer à personne, pas même à soi, surtout pas à soi ; il faut ici, pour faire, s'interdire de dire, et de penser, ce que l'on fait. Parce que l'indicible recouvre toutes les pulsions inconscientes, l'enquête (à moins de recourir à une psychanalyse) ne peut y accéder. La mort de l'animal, et le plaisir inavouable qu'on y trouve, qu'on en soit l'auteur ou le spectateur<sup>162</sup>, relève de l'indicible. Mes interlocuteurs chasseurs ne parlent pas volontiers de la mort de l'animal et ne disent jamais aimer tuer. Nul ne peut confesser, actuellement<sup>163</sup>, aimer tuer sans être immédiatement taxé de perversité, et sans être soi-même persuadé d'être affligé d'un sérieux trouble du comportement. Afin de mieux occulter le fait qu'à la chasse, on tue, quand même, ou de le présenter comme un point de détail, des chasseurs en arrivent à émettre des contradictions du type : «*Je vais pas à la chasse pour chasser*».

Parce qu'il arrive qu'on pense sans dire, qu'on dise sans penser, qu'on dise sans faire, ou qu'on fasse sans dire, parce que, pour résumer, les rapports entre le penser, le dire, et le faire sont extrêmement complexes, l'enquêteur a tout intérêt à multiplier les occasions d'observer et d'écouter. C'est, en tout cas, ce que je me suis exercée à faire. Si j'ai privilégié deux modes de recueil, les entretiens et les accompagnements, j'ai aussi grappillé, au hasard des entrevues, des lectures ou des films, tout ce qui pouvait m'aider à comprendre ce que disent et ce que font mes interlocuteurs autour des chamois, des bouquetins et des loups. J'ai pensé qu'il fallait faire feu de tout bois, qu'il fallait, en somme, conduire un travail de type ethnographique.

C'est pourquoi le matériau collecté ressortit à des registres très différents ; s'y côtoient des descriptions, des argumentations, des évocations, des insinuations, et de simples

---

<sup>162</sup> Cf. les analyses de S. Dalla Bernardina, selon lequel ce plaisir inavouable, loin d'être l'apanage des chasseurs, est partagé par les protecteurs de la grande faune sauvage.

rapprochements, que seule trahit leur récurrence d'un entretien à l'autre. C'est pourquoi aussi les propos rapportés seront ceux d'interlocuteurs aux humeurs changeantes, tantôt pédagogiques, enthousiastes, nostalgiques, furieux, agacés ou méditants.

## **Le plan de la thèse**

Les choix théoriques et méthodologiques qui viennent d'être présentés m'ont permis d'aboutir à un certain nombre de résultats ; leur exposé sera divisé en trois parties.

Dans la première (chapitre 1), je décrirai les mondes que mes interlocuteurs construisent autour des chamois, des bouquetins et des loups. Je me baserai pour ce faire sur les récits qu'ils font de l'évolution des populations animales sauvages et je m'attacherai à répondre aux questions suivantes : en quoi ces mondes sont-ils semblables, en quoi sont-ils différents ?

Dans la seconde, je m'interrogerai sur la façon dont les enquêtés se situent à l'intérieur de ces mondes. Autrement dit, je m'intéresserai à la constitution des identités par le biais des chamois, des bouquetins et des loups. Je me pencherai d'abord sur la constitution de la composante temporelle de l'identité : comment, par le biais des animaux considérés, les gens se situent-ils par rapport à leur propre passé d'une part, à leurs prédécesseurs d'autre part ? Le premier chapitre (chapitre 2) tentera de répondre à cette question. J'examinerai ensuite, dans un second chapitre (chapitre 3), comment les gens, toujours par le biais des animaux considérés, se positionnent par rapport aux autres à un moment donné. Il s'agira ici de préciser le rôle du rapport à l'animal dans la constitution et la reproduction de couples de contraires classiques (profanes et spécialistes, gens d'ici et gens d'ailleurs, anciens et modernes, hommes et femmes).

La troisième partie enfin traitera de l'arrivée des loups et de ses conséquences. Dans un premier chapitre (chapitre 4), je m'attacherai à distinguer différents stades dans le déroulement de la crise. Un second chapitre (chapitre 5) portera sur ce qui est advenu aux mondes humains que j'ai étudiés par l'entremise des chamois et des bouquetins, depuis que les loups ont fait leur apparition.

---

<sup>101</sup> Je précise actuellement, Norbert Elias ayant montré qu'il n'en a pas toujours été ainsi, (Elias 1939). Tolstol, dans la première partie de sa vie, pouvait encore écrire : « J'éprouve une véritable volupté au spectacle des souffrances de l'animal qui agonise », cité dans (Zweig 1951) , p. 193.

### CHAPITRE 1. LES MONDES HUMAINS CONSTRUITS AUTOUR DES ONGULES SAUVAGES

L'objectif de cette première partie est de dépeindre, dans leurs grands traits, les mondes que mes interlocuteurs bâtissent par le biais des chamois, des bouquetins et des loups, avant que ces derniers n'arrivent. Il est également d'examiner en quoi ces mondes se distinguent et se ressemblent.

J'ai choisi, pour ce faire, d'analyser la manière dont mes interlocuteurs relatent l'évolution de ces trois espèces. J'ai considéré, en effet, que l'on pouvait trouver dans ces récits une image des mondes agencés autour des animaux considérés ; que les cadres spatio-temporels des récits reflétaient les dimensions des mondes, et la structure des premiers la configuration des seconds.

La même requête a été adressée à l'ensemble des interlocuteurs. Il s'agissait de retracer, jusqu'à ce jour, l'évolution des populations de chamois, de bouquetins ou de loups. La consigne donnée aux enquêtés ne comportait aucune précision concernant l'origine du récit ou son étendue spatiale : chacun s'est trouvé libre de faire commencer son récit quand bon lui semblait et de le faire porter sur l'aire de son choix.

De fait, les récits sont enchâssés dans des cadres très différents : à une extrémité, des cadres resserrés, à la fois dans l'espace et dans le temps ; à l'autre, des cadres considérablement étirés. Deux grands types de récits peuvent, d'après ce critère, être distingués, selon que leurs cadres sont plutôt resserrés, ou plutôt étirés. L'examen du contenu des récits montre que les récits resserrés sont structurés par une opposition entre sauvage et domestique, tandis que c'est une opposition entre nature et artifice qui structure les récits étirés. Les récits permettent ainsi d'identifier deux mondes, bâtis autour des mêmes animaux, mais profondément dissemblables par leurs dimensions et leurs configurations. Je commencerai par exposer, dans le détail, les cadres spatio-temporels, puis les structures des deux types de récits.

Je m'interrogerai ensuite sur la rationalité à l'œuvre dans l'un et l'autre mondes. La pluralité des mondes s'accompagne-t-elle d'une pluralité des modes de raisonnement ?

Peut-on mettre en évidence, par exemple, quelque chose comme une pensée sauvage et une pensée scientifique ? Je chercherai à nouveau une réponse à ces questions dans les récits recueillis, en m'appliquant notamment à analyser les rapports qui y sont établis entre espèces et espaces.

Avant de présenter les deux récits types<sup>164</sup>, il me faut mentionner le cas particulier des quelques touristes auprès desquels j'ai enquêté. Si mes autres interlocuteurs réussissent à dérouler un récit jusqu'à un présent qui prend son sens en tant qu'aboutissement d'un engrenage de causes et d'effets, les touristes en revanche n'ont pas élaboré de récit en réponse à ma demande. Certains ne disposent d'aucun élément qui leur permettrait d'ébaucher une histoire : *« Je sais pas, je connais pas l'historique, je sais que ça existe, c'est tout »*. D'autres ont bien connaissance d'événements ou d'épisodes marquants : *« Je sais que le bouquetin a été tout à fait en voie de disparition au début du siècle »*, mais sans parvenir à raccrocher cette situation passée à la situation présente. Cette difficulté à faire d'un événement pourtant connu un ingrédient du récit, éclaire ce qu'exige ce dernier : l'identification des événements survenus à des étapes vers un terme, et leur enchaînement dans une totalité cohérente. En l'absence d'articulation, les pièces que rapporte l'enquête demeurent décollées, déconnectées les unes des autres comme du présent ; elles se réduisent à l'état de bribes. Aussi les animaux considérés n'entrent-ils pas vraiment dans la composition de récits, mais dans celle de tableaux (ou de décors), que l'enquête, de l'extérieur, contemple : *« le loup, je le vois courir dans des grandes étendues de neige, avec un petit bois de temps en temps »* ; *« je vois un bouquetin sur une falaise. Ovi, sur une falaise. Généralement, c'est une mère, avec son petit, qui saute d'un rocher à l'autre »*, dit une jeune fille qui n'a encore jamais vu de bouquetin (ou qui n'a vu, plutôt, que des représentations de bouquetins). Des liens sont établis avec des milieux, — le loup et les vastes étendues de neige, le bouquetin et la falaise ou le rocher —, mais pas avec des époques ; la vision, dénuée de profondeur temporelle, est spectaculaire plus qu'historique. Les liens tissés entre les animaux considérés et les hommes s'avèrent tout aussi rudimentaires. S'ils parlent de leur rapport individuel aux chamois, aux bouquetins ou aux loups, les touristes enquêtés se situent rarement, sinon jamais, par rapport à d'autres. L'absence, dans leurs propos, d'autres pratiques que la leur, fussent-elles celles d'autres touristes, est presque totale. Tout se passe comme si chacun d'eux se trouvait seul homme

<sup>164</sup> J'emploie l'expression de récit type, en m'inspirant de la notion de « conte type » (définie en 1910 par Aarne).

face à ces animaux, lesquels ne les aident pas davantage à se positionner par rapport à autrui que dans le temps. Cette pauvreté des implications sociales et temporelles de leurs rapports aux animaux considérés explique le faible nombre de touristes que j'ai interviewés. J'ai jugé préférable de concentrer mes efforts sur des personnes pour qui les rapports à ces animaux ne sont dissociables, ni de leurs rapports à autrui, ni de leur histoire, ni de leur espace vécu.

Une précision est encore nécessaire concernant le rapport entre les récits individuels que j'ai recueillis et les récits types que j'ai distingués. Les premiers sont parfois assez éloignés des seconds. Certains, en particulier, empruntent à l'un et à l'autre des récits types et occupent donc une position intermédiaire. Les récits types dont je vais maintenant exposer les cadres spatio-temporels et la structure correspondent, en d'autres termes, aux récits individuels les plus caractéristiques.

## **A. Des mondes distincts...**

### **I. — par leurs dimensions**

Jusqu'où s'étendent, dans l'espace et dans le temps, les mondes que mes interlocuteurs bâtissent autour des animaux étudiés ? Comme indiqué ci-dessus, je me baserai, pour répondre à cette question, sur les cadres spatio-temporels des récits.

Ce qui saisit le plus, à l'écoute ou à la lecture de ces derniers, c'est la disparité des périodes et des espaces qu'ils couvrent. Tandis que certains remontent à l'aube des temps, décrivent d'immenses trajets, dessinent de vastes fresques, d'autres commencent avec l'enfance de l'enquête, et ne débordent guère les limites de sa commune, du canton ou de la vallée.

#### **a. Les récits resserrés**

Récits de chasseurs, d'éleveurs et d'une partie des gardes-moniteurs, — les plus âgés, généralement originaires du pays — , ils sont fréquemment bornés par les plus anciens souvenirs du narrateur. Ils débutent par l'évocation d'événements qui ont durablement marqué son enfance ou sa jeunesse.

Ce sont parfois des histoires de chasse et d'animaux sauvages racontées par des adultes et précieusement engrangées par l'enfant. Une vieille dame se remémore sa terreur des animaux sauvages, lorsque, petite fille, elle venait de la capitale passer les vacances chez

ses grands-parents, — sa mère, « montée » à Paris, l'envoyait à la montagne durant l'été. Entendant le grand-père parler des « tachons » (blaireaux) et des renards qu'il guettait, la nuit, par la lucarne de la grange<sup>162</sup>, elle s'imaginait les alentours peuplés de bêtes fauves : « Dès que je sortais de la maison, je m'accrochais à la robe de ma grand-mère. Eux, ils riaient, ils se moquaient de ma frayeur. Qu'est-ce que j'avais peur ! ».

Ce sont aussi les préparatifs de la chasse, surveillés avec une fascination grosse d'attente : « Y a déjà tout un univers quand on est gamin, la carabine, c'est déjà quelque chose. Les balles brillantes, dorées, c'est ... ; enfin, pour nous, quand on voyait notre père qui commençait à amener les boîtes de balles au chalet, juste avant l'ouverture de la chasse, c'était tout quelque chose qui se mettait en place » (un éleveur et chasseur). Autre grand moment pour l'enfant encore exclu des excursions des chasseurs : l'attente de leur retour : « On le [le père] voyait revenir avec ses chamois, ou ses marmottes ; à l'époque, y avait pas tellement autre chose. C'était, c'était quelque chose » (un éleveur et chasseur). Certains, trop impatients pour attendre, s'échappaient rejoindre les chasseurs, dans l'espoir qu'on leur confierait quelque chose à porter : « C'était un plaisir d'aller soit avec eux quand y avait pas l'école, soit d'aller à la rencontre, aux alentours, avant midi, quand ils arrivaient, si ce n'est d'aller récupérer le gibier » (un chasseur).

Ou encore les premières visions des animaux, morts, le plus souvent. Car apercevoir un chamois vivant, a fortiori un bouquetin, était bien moins probable qu'observer leurs corps inertes, que les chasseurs, alors, exposaient quelquefois aux regards curieux des villageois : « Le premier chamois que j'ai vu, il était pendu contre la porte ; mon oncle l'a descendu à un boucher à Bourg, qui les prenait » (un éleveur) ; « Je me souviens quand un bouquetin avait été tué, j'étais petit petit, ils le promenaient devant la voiture [sur le capot de la voiture] » (un garde-moniteur).

Premières rencontres, enfin, avec l'animal vivant : « Moi, quand j'ai vu un bouquetin pour la première fois de ma vie, ç'a été magnifique. J'avais 17 ans, c'était au moment de la création du Parc » (un garde-moniteur). De manière générale, les gardes-moniteurs dont les récits sont resserrés, les font commencer à la création du Parc ; en réalité, ils ont toujours des souvenirs antérieurs, liés aux activités pastorales ou cynégétiques qu'ils ont eu l'occasion de pratiquer ou d'observer avant 1963, mais ils ne les évoquent qu'à condition

---

<sup>162</sup> En Haute-Tarentaise, les maisons situées aux extrémités des villages, ainsi que les maisons isolées, avaient leur mur percé d'une étroite fenêtre, par laquelle, dit-on, on surveillait et abattait les renards. Aussi



que leur interlocuteur les y invite expressément. Le récit qu'ils proposent en première intention est tronqué de tout ce qui a précédé la création du Parc ; ils s'expriment d'abord en tant que gardes-moniteurs.

Tous ces récits se rapportent à une période assez brève, décrite avec une grande minutie : de la seconde guerre à aujourd'hui, les détails abondent, les anecdotes fourmillent, les souvenirs sont vifs. Pour l'entre-deux-guerres déjà, ils se font plus clairsemés, et plus flous. Les enquêtés se souviennent avoir vu faire ou entendu dire mais ils ont de moins en moins souvent directement vécu ce qu'ils rapportent. Lorsque des personnes âgées de 70 à 80 ans se remémorent ce que racontaient leurs parents ou leurs grands-parents, elles offrent un aperçu, fugitif, sur le dernier quart du dix-neuvième siècle. Des époques antérieures, il ne reste, dans la mémoire orale, aucune trace.

Resserrés dans le temps, ces récits le sont aussi dans l'espace. Le narrateur relate généralement l'évolution des populations animales sur sa commune, son secteur<sup>106</sup> s'il s'agit d'un garde-moniteur, en incluant parfois des observations périphériques, effectuées par lui-même ou par des proches: « *A Moutiers, moi, je les [les chamois] ai pas vus mais c'est mon beau-frère, qui travaille à la SNCF [qui les a vus]* », dit un éleveur, qui mobilise, dans son récit, 22 noms de lieux : le Parc [de la Vanoise], le Grand-Paradis, 6 noms de commune (toutes en Tarentaise, dont la sienne, et 4 communes voisines) et 15 noms de lieux-dits (10 dans sa commune, 5 dans une commune adjacente qu'il connaît bien pour y alalper ses vaches depuis des années). Prenons, comme autre exemple, le récit d'un garde-moniteur : interviennent cette fois 34 noms de lieux : le Parc National de la Vanoise, le Parc des Ecrins, la Maurienne, la Tarentaise, 15 noms de communes (4 en Tarentaise, toutes dans le Parc ; 11 en Maurienne dont 2 hors parc), 14 lieux-dits dont 9 dans son secteur. La désignation de lieux, extrêmement précise à l'intérieur de la zone, d'étendue restreinte, que l'enquête parcourt constamment et connaît presque parfaitement, devient plus vague dès qu'il s'en éloigne : le nom de la commune lui suffit alors, quand bien même il saurait être plus précis. En figurant l'emplacement de ces noms sur une carte, on voit ainsi apparaître, pour chaque récit, un nuage de points, et, à sa périphérie, un petit nombre de communes, ou de secteurs, que l'enquête se contente de mentionner, sans les fouiller. Un microcosme nous est décrit, qui gagne en intensité ce qu'il perd en étendue.

---

appelle-t-on cette ouverture le « trou à regards ».

<sup>106</sup> Un garde-moniteur est affecté à un secteur donné; les secteurs sont dirigés par un « chef de secteur ».

Cependant, des narrateurs incluent dans leur récit des lieux plus lointains, tel ce garde-monteur en retraite qui énumère les endroits où l'a conduit sa passion des bouquetins : « *Je suis allé dans toutes les Alpes voir des bouquetins, en Italie, en Suisse, dans les Pyrénées. Je connaissais bien le Grand Paradis, et puis le Valais* ». L'horizon spatial s'élargit et le récit se rapproche de ceux des naturalistes et du reste des gardes-monteurs, — les plus récemment recrutés, d'origine extérieure.

## b. Les récits étirés

Écoutons ce garde-monteur : « *Y a eu un temps où elle [l'espèce chamois] était beaucoup plus présente, beaucoup plus développée dans l'espace, en particulier en plaine ; ça devait être à l'époque des chasseurs-cueilleurs, donc ça remonte à quelques ..., au moins plusieurs siècles. Je pense que c'était même avant l'agriculture, puisque après y a eu, je dirais, une compétition au niveau de l'occupation de l'espace entre les agriculteurs et la faune sauvage. Donc on pourrait remonter, allez, mettons à deux mille ans. Deux mille ans, y avait des chamois partout* ».

Contrairement aux récits précédents, ceux-ci débutent dans un temps radicalement révolu, où les hommes n'étaient encore que des « chasseurs-cueilleurs ».

Certes, les hommes ne sont pas absents. Assez vite, le narrateur ne manque pas d'évoquer leurs liens, et les siens en particulier, avec les animaux dont il relate l'histoire ; mais une partie de son récit concerne une époque que ni lui, ni aucun de ses proches, n'a vécue. L'échelle de temps retenue insiste sur l'antériorité de l'histoire des chamois, des bouquetins ou des loups par rapport à celle des hommes ; ces animaux, ici, ont une histoire qui n'est pas réductible à celle de leurs rapports avec les hommes<sup>167</sup>.

A nouveau, la durée et l'étiendue couvertes par les récits vont de pair ; l'allongement du temps se double d'une extension de l'espace. Les évolutions des animaux sont retracées, à grands traits, sur d'immenses surfaces : la France actuelle, l'arc alpin, l'Europe entière, voire le monde, si bien que la Terre entière, d'hier et d'aujourd'hui, n'est pas loin de se trouver embrassée. Au cours de son récit, un agent du Parc cite, en Vanoise : les deux

---

<sup>167</sup> A rapprocher des travaux de Robert Delort, qui insiste sur le fait que les animaux ont une histoire qui leur est propre : apparus bien avant les hommes, ils ne les ont pas attendus pour évoluer et, par la suite, ils ont évolué pour des raisons qui ne sont pas toutes anthropiques. Aussi Delort distingue-t-il l'anthropozoologie historique, laquelle « ne peut avoir d'existence en dehors de la pensée humaine », de la « zoohistoire », la préfixe aeo rappelant que « l'objet premier de cette histoire est l'animal », (Delort 1998), p. 288. Voir aussi (Delort 1984).

communes de son secteur, situé en Tarentaise (dont 4 lieux-dits), la Maurienne (1 lieu-dit); en France : le Parc National des Ecrins, le Parc National du Mercantour, les Alpes, la Lozère (Parc du Gévaudan<sup>168</sup>); à l'étranger : les Etats-Unis (Yosemite, Black Hills, Yellowstone), le Canada, la Russie (Sibérie), l'Espagne, la Suisse (Valais).

En même temps que les cadres des récits se distendent, l'étendue qu'ils couvrent se morcelle ; le narrateur effectue d'immenses bonds dans l'espace et dans le temps. Il convoque des lieux considérablement éloignés, mais tous situés en hauts lieux de la faune sauvage. D'autres récits du même type allongent la liste fournie par le locuteur précédent : Roumanie, Abruzzes, Monts Cantabriques (Espagne), forêt de Bialowieza (Pologne), Israël, Alaska ; les mêmes noms reviennent, presque sans surprise. Des fragments d'espace se trouvent ainsi connectés par l'entremise des récits, et dessinent ensemble le vaste réseau des sites exemplaires où satisfaire aujourd'hui le désir de voir des animaux « sauvages et libres ».

Le constat est assez clair : les enquêtés, pour raconter l'évolution des animaux, se placent dans des cadres d'épaisseurs et de périmètres variables. Leurs récits se positionnent sur un axe structuré par l'opposition entre des récits limités à la période récente et à un espace réduit, et des récits étendus sur le long terme et des espaces considérables et discontinus. Le positionnement d'un récit sur cet axe dépend-il uniquement de l'expérience personnelle de l'enquêté ? Si tous les enquêtés lui font effectivement la part belle, ils recourent tous aussi à ce qu'ils ont entendu dire, ou à ce qu'ils ont lu. Le garde-moniteur précédemment cité, mêle ainsi, dans sa narration, les endroits où il s'est rendu et ceux qu'il ne connaît que par lectures interposées. Les récits reflètent-ils alors le savoir des enquêtés ? Les auteurs des récits étroitement circonscrits dans l'espace et dans le temps ignoraient-ils complètement ce qui s'est déroulé avant l'origine qu'ils fixent à leur récit, et ce qui se déroule à l'extérieur des limites spatiales qu'ils lui assignent ? Les limites de leur savoir les enfermeraient alors dans un « monde clos ». Incontestablement, des naturalistes ont, notamment à propos de l'évolution sur le long terme des populations animales considérées, des connaissances que n'ont pas la plupart des chasseurs et des éleveurs. Mais certains narrateurs, bien qu'ils connaissent manifestement l'histoire longue des espèces animales, en restent à celle qu'ils ont vécue : « *Le chamots, bon, je vais parler de ce que je connais au niveau de mon existence, et du vécu que j'ai. Je ne vais pas non plus vous faire*

---

<sup>168</sup> Parc à loups fondé par un amoureux des loups, Gérard Mitatory, et dont s'occupe maintenant sa fille.

*l'histoire du chamois dans les Alpes, y a des bouquetins, des documents à ce sujet, pour le bouquetin également. Bon, pour moi, le chamois, si je remonte à mes premiers souvenirs à ce niveau-là, c'était, quand j'étais gamin [...]»* (un agent du Parc National de la Vanoise en retraite). De même, camper son récit dans la commune, le canton, ou la vallée, n'implique pas nécessairement qu'on ne sache rien de ce qui se passe ailleurs. Un chasseur précise, avant d'entrer dans le vif du sujet : « *Oh, on parle toujours de notre coin, hein. On va pas parler des autres, on laisse ça aux autres [...]* ». Le savoir du narrateur influe assurément sur le cadre de son récit, mais il ne le détermine pas entièrement. Le locuteur écarte délibérément du champ de son récit des éléments dont il dispose pourtant ; il se concentre sciemment sur un terrain unique, comme s'il lui importait moins d'exploiter la totalité de ses connaissances que de dessiner un cadre spatio-temporel pertinent. Sans doute est-ce un cadre dans lequel il se sent à l'aise, et légitime, pour raconter. Mais c'est surtout, me semble-t-il, un cadre dimensionné pour donner tout son sens à l'histoire qu'il veut raconter. L'examen de la structure des récits, que je vais maintenant présenter, peut aider à saisir ce sens.

## **2. Et par leurs configurations**

Les récits recueillis sont structurés par deux oppositions récurrentes majeures : une opposition entre sauvage et domestique pour certains ; une opposition entre nature et artifice pour d'autres.

### **a. Le sauvage et le domestique**

Dans les récits que j'ai qualifiés de « resserrés », l'évolution des animaux sauvages est constamment mise en relation avec celle des animaux domestiques, comme si l'une et l'autre s'appelaient fatalement. C'est l'écart relatif entre faunes sauvage et domestique qui permet ici aux enquêtés de bâtir leurs récits et de raconter le temps. La mesure de cet écart, maximal lorsque débutent les récits, puis rapidement décroissant, sert en quelque sorte de chronomètre.

Pour les enquêtés concernés, tout, autrefois, opposait animaux sauvages et domestiques, et notamment trois grands traits, que j'examinerai successivement : leur nombre, leur place, et leur comportement.

Le thème de la rareté des animaux sauvages, et de l'abondance des animaux domestiques, est repris dans tous les récits de ce type. Les effectifs d'ongulés sauvages sont décrits comme ayant été extrêmement faibles, en valeur absolue, et plus encore en valeur relative, comparés aux effectifs des ongulés domestiques. Toutefois, les variations sont sensibles d'une espèce à l'autre et d'une commune à l'autre. Ces variations ne sont pas anodines, car la présence actuelle de l'animal prend un sens différent selon que l'enquêté se souvient, ou non, de sa présence dans le passé.

La rareté ancienne des chamois est unanimement admise. Les gardes-moniteurs ont conservé des souvenirs étonnamment précis de l'état des populations au moment de la création du Parc ou de leur entrée au Parc ; ils fournissent souvent, de mémoire, les effectifs alors présents : « Nous, on avait le secteur, autant que je m'en souviens, en dessous du Paradis [Parc National du Grand Paradis], batson avec le Grand Paradis. Oh, la première année, on a dû voir à peu près cinq chamois sur le district<sup>149</sup> de Prarion [...]. Depuis le secteur des Fours, on a vu un chamois, en 1965 » (un agent retraité). Les chasseurs aussi donnent des détails sur l'époque où ils ont commencé à chasser : « J'ai commencé à aller à la chasse en 1975. Des chamois, j'en avais pratiquement jamais vu. On en avait vu à des kilomètres, je savais pas trop comment c'était. Mon frère avait tué le premier de la commune en 64 ».

S'ils s'accordent sur la rareté ancienne des chamois, tous les enquêtés ne situent pas au même moment leur raréfaction maximale. Or, leur avis sur cette question oriente le portrait qu'ils brossent de la chasse ancienne et de ses pratiquants, sur lequel je reviendrai ultérieurement. Cela mérite donc de s'y arrêter un instant. D'après certains enquêtés, gardes-moniteurs et chasseurs, les populations de chamois étaient relativement prospères avant la deuxième guerre ; du moins n'étaient-elles pas totalement exsangues : « Dans les années 30, par là, on trouvait déjà des hardes assez importantes » (un garde-moniteur). Leur raréfaction serait alors contemporaine de la généralisation et de la modernisation des

---

<sup>149</sup> Chaque secteur du Parc est divisé en « districts ».

armes dans les années 1950, et plus généralement de la transformation du mode de vie. D'autres avancent une version bien différente : les chamois auraient été décimés dès avant la guerre, et même déjà au début du siècle : « Avant, nos anciens chassaient partout, mais y avait peu de bêtes. Mon grand-père allait de Maurienne en Italie, mais ils en voyaient presque jamais ; c'était quand même le désert. Les quelques chamois qui venaient venaient du Grand Paradis » (un chasseur). Les effectifs auraient été cycliques : squelettiques au début de chacune des deux guerres, relativement abondants à la fin, en raison de l'interruption ou de l'allègement considérable de la pression de chasse pendant les hostilités, puis en chute libre lors des années qui les ont immédiatement suivies<sup>170</sup> : « Ce dont je me souviens, c'est que la guerre de 14 avait repeuplé, le fait que y avait plus personne pour aller à la chasse, la guerre de 14 avait fait remonter les hardes de façon très importante, sans doute de 1 à 20, probablement. Seulement tout ça a été détruit avec la venue dans le coin des armes de guerre qui avaient été récupérées. Ça a été vite. En 40, à l'entrée de la guerre de 40, il restait bientôt plus personne [lire plus de chamois] plus rien. [...] Après, le phénomène s'est reproduit pendant la guerre de 39-45, et ça a recommencé après. Même chose. On est parvenu pratiquement à zéro ; on n'avait vraiment plus grand-chose à la création des ACCA, il restait peu de choses », raconte un chasseur. On voit bien les incidences qu'un tel récit peut avoir sur la conception de la gestion des populations. A trois reprises, ce chasseur a fait l'expérience d'une quasi « résurrection » des chamois. Leur rarefaction n'est pas, à ses yeux, très inquiétante puisqu'un noyau de rescapés, si réduit soit-il, suffit à reconstituer une population : « ça repart à chaque fois, avec quelques bêtes ».

La situation des bouquetins était globalement plus critique encore, mais contrastée.

A Modane et à Termignon subsistait une population permanente d'animaux, cantonnée dans des secteurs particulièrement difficiles d'accès : « Au tout début [du Parc] y avait deux populations distinctes, en Maurienne, une sur Termignon, c'était dans des endroits très abrupts : la Grande Casse, ou le refuge de l'Arpont, pour l'hiver, et une autre population, à Modane, qui était aussi dans des conditions de haute montagne, l'Aiguille Doran et les cascades du Saint-Bernard. Et c'est vrai que la première année en 64, y en avait 51, je crois, sur les deux populations, dont 29, enflu entre 27 et 30 sur Termignon »

<sup>170</sup> Les documents d'archives que j'ai consultés vont tous dans ce sens. En 1921, par exemple, le Conservateur des Eaux et Forêts écrit au Préfet : « Le chamois, autrefois abondant dans les montagnes de

(un garde-moniteur). La présence de ces animaux était connue de certains chasseurs qui les tiraient à l'occasion : « *Moi, j'étais bien placé pour le savoir [qu'il y avait des bouquetins] puisque j'y habitais l'été, mes parents avaient un alpage là-haut. C'est vrai, mon père était un peu chasseur et il me disait qu'y avait des bouquetins qui restaient là-bas, pf !, depuis tout le temps, il a toujours vu des bouquetins dans ce coin* » (un garde-moniteur).

Dans les communes frontalières, en particulier celles qui jouxtent le Parc National du Grand Paradis, ou proches des deux noyaux relictuels, la présence des bouquetins était épisodique : des grands mâles passaient en été mais repartaient l'hiver, s'ils avaient la chance de n'avoir pas été abattus au cours de leurs pérégrinations. La plupart étaient en effet tués s'ils franchissaient la frontière, quand les chasseurs n'allaient pas les poursuivre jusqu'en territoire italien : « *J'en ai tué un dans ma vie, de bouquetin. A ce moment-là, il était encore ouvert en France, c'était en 1960, il était ouvert un jour, à l'époque. Et le jour où je l'ai tué, c'était encore pas le bon jour. Je l'ai tué sur la frontière italienne, il venait d'Italie. Je l'ai descendu sur le dos, la nuit, puis j'ai rien dit. En France, c'était pas trop ..., on avait encore droit à un bouquetin, à l'époque. Après ils ont interdit la chasse, deux trois ans après, c'était fini* » (un chasseur). Beaucoup de gens ignoraient le comportement des bouquetins et jusqu'à leur existence ; un garde-moniteur se souvient s'être d'abord méfié de ces animaux dont la masse imposante et les grandes cornes l'impressionnaient : « *Voir un bouquetin, c'était extraordinaire, parce que c'était rare. Je restais à distance, parce qu'on ne savait pas trop comment ils se comportaient. Ils devaient en rester cinq ou six, mais on les voyait pas, les gens ne savaient peut-être même pas qu'il y en avait, à part peut-être quelques chasseurs bracos* » (un garde-moniteur).

Dans les autres communes enfin, les bouquetins avaient totalement disparu, ou presque, au point que les habitants en étaient venus à ignorer « comment c'était fait » : « *le bouquetin, on n'en parlait absolument plus au moment où j'étais gamin. [...] Pour moi, le premier bouquetin, ben le premier bouquetin, ça date de 64-65, au moment où je suis rentré au Parc national, et où on partait de Pralognan pour aller les voir au-dessus de Termignon, c'est-à-dire à six ou sept heures de marche d'ici, mais parce qu'on avait envie de voir comment c'était fait, les bouquetins* » (un garde-moniteur en retraite). Entrapercevoir un bouquetin, dans ces communes, était tout à fait exceptionnel et, lorsque cela arrivait, il s'agissait quasiment toujours de grands mâles. Aussi est-il arrivé que les chasseurs eux-

mêmes ne sachent plus identifier les femelles<sup>171</sup> : « Dans les années 45-48, deux chasseurs s'étaient trouvés avec une bestiole qu'ils disaient : "Mais, c'est pas une chèvre domestique, c'est pas un chamois, c'est pas un mouflon". Ils savaient pas. [...] Et en fait c'était une étagüe » (un garde-moniteur).

Qu'en était-il des loups ? Les opinions des enquêtés divergent. J'y reviendrai ultérieurement, lorsque je m'interrogerai sur le rapport à l'animal comme moyen de se positionner par rapport aux hommes du passé. Retenons simplement, pour l'instant, qu'aucun enquêté n'a conservé de souvenirs directs de loups. Le début de ce type de récits est marqué par l'absence du prédateur.

L'ancienne répartition spatiale des espèces sauvages et domestiques offre aux enquêtés un second moyen de les opposer.

### Proximité du domestique, éloignement du sauvage

Les enquêtés insistent sur la stricte disjonction spatiale qui existait entre espèces animales : entre espèces sauvages et espèces domestiques d'une part, entre espèces domestiques d'autre part.

La place des ongulés sauvages était en haute montagne, au-dessus des troupeaux domestiques. Plusieurs raisons, ressortissant à des registres différents, sont invoquées pour expliquer cet étagement de la faune.

Pour certains, la localisation des chamois et des bouquetins résulterait de leur chaleur constitutionnelle qui leur interdirait de fréquenter des zones trop basses et donc trop chaudes. Cette affirmation est peut-être à rapprocher des croyances relatives à la chaleur du sang de chamois, et plus encore, si l'on en croit la littérature, du sang de bouquetin<sup>172</sup>.

Mais des personnes qui interprètent la répartition spatiale des chamois comme le résultat d'un déterminisme physiologique avancent simultanément d'autres raisons. Sans que je

---

des mesures efficaces n'étaient pas prises à temps- (Arch. Dép. T3, 13 M<sup>1</sup>-8).

<sup>171</sup> Chez le bouquetin, le dimorphisme sexuel est très prononcé : les femelles ont des cornes de petite taille et leur masse (40-65 kg) est très inférieure à celle des mâles (65-120 kg).

<sup>172</sup> Un enquêté a mentionné l'utilisation, dans la pharmacopée traditionnelle, du sang de chamois pour lutter contre les refroidissements : « Je sais que y en avait qui disaient que le sang de chamois par exemple était bon pour les coups de froid. J'ai eu vu faire. Dès qu'ils tuaient un chamois, ils l'ouvraient, ils prenaient une partie d'intestin, qu'ils retournaient et ils mettaient les caillots de sang là-dedans pour les conserver. Alors après, comment qu'ils l'utilisaient ? J'ai entendu dire qu'y en avait qui le mangeaient comme ça, d'autres qui le mettaient dans de la tisane. Là, je pourrais pas trop dire, l'utilisation. Mais c'était très ..., je pense pas que y en ait beaucoup beaucoup qui le faisaient. » (un garde-moniteur retraité). Voir, sur ce point, ainsi que sur d'autres vertus attribuées à diverses parties du corps de l'animal, (Costantier 1938), p. 443 pour le chamois, et Costantier, p. 1287, pour le bouquetin. La référence essentielle, concernant une analyse anthropologique de la chaleur et la noirceur du sang, est (Holl 1997).



puisse décider si elles ajustent leur explication antérieure à la répartition actuelle des animaux, — l'affirmation que les chamois sont physiologiquement obligés de rester en haute montagne n'étant plus alors qu'une survivance condamnée à disparaître — , ou si la pluralité des explications existait déjà lorsque la chaleur du sang eût été suffisante.

Quelles sont ces autres raisons? Pour les uns, les troupeaux domestiques auraient relégué les ongulés sauvages dans les endroits les plus escarpés, parce qu'ils ne leur auraient laissé ailleurs ni espace ni herbe : «*Avant, y avait des troupeaux de moutons qui passaient partout, des moutons, des chèvres. Les chamois, ils étaient que dans les rochers [...] C'est sûr qu'y aurait pas fallu, à ce moment-là, qu'y ait des troupeaux de chamois comme y a maintenant. La Falcoitière : tout est mangé par les chamois, maintenant. Ça reste tout inculte, y a pas d'importance. Mais nous, on y gardait les vaches, dans cet endroit-là* » (un éleveur). Pour d'autres, si la faune sauvage restait confinée en altitude, c'est que tout animal, sitôt qu'il s'aventurait hors des zones inaccessibles, était inexorablement abattu. On voit ainsi que, d'un interlocuteur à l'autre, et parfois chez un même interlocuteur, la cause supposée de la localisation passée des chamois et des bouquetins varie grandement. Et, avec elle, la part de responsabilité dans la situation des ongulés sauvages qui peut être imputée aux hommes. Dans la première explication, celle de la chaleur du sang, la répartition spatiale des ongulés sauvages est regardée comme une donnée naturelle, ce qui dispense de toute culpabilité. Dans la seconde, elle est le résultat indirect et involontaire de la place centrale octroyée, par nécessité, aux troupeaux domestiques. Dans la troisième enfin, elle devient la conséquence avouée d'une pratique cynégétique immodérée.

Quant aux animaux domestiques, ils étaient plus proches des hommes. L'hiver bien sûr, durant lequel bêtes et gens ont cohabité, jusqu'à une période récente que presque tous mes interlocuteurs ont connue. Séparés par une cloison de planches, parfois par un simple rideau, ils vivaient dans la même promiscuité, mêlant leurs chaleurs, leurs odeurs, et leurs bruits. L'été, la place dévolue aux animaux dépendait en particulier des soins qui devaient leur être journellement prodigués, ainsi que de l'importance accordée à chaque espèce. Leur éloignement croissait en général dans l'ordre suivant : vaches, génisses, moutons et chèvres, les vaches obtenant ainsi la meilleure part, et se trouvant, de ce fait, les plus éloignées des ongulés sauvages<sup>173</sup>. A titre d'exemple, le septième et dernier article du règlement de pâturage de 1924 de la commune de Montvalezan, stipule : «*Les plateaux,*

les pentes peu accidentées de la Rosière, des Eucherts, Puetraut et Planpigeux sont réservés au pâturage des vaches. Les génisses et les veaux paîtront dans les parties situées immédiatement au-dessus de celles réservées aux vaches. Les moutons et les chèvres paîtront dans les endroits inaccessibles au gros bétail. Il est rigoureusement interdit de laisser paître les moutons dans les endroits réservés aux vaches et aux génisses »<sup>174</sup>. Pendant des siècles, la répartition de l'espace entre les espèces a partout été âprement négociée et consignée dans des règlements d'un extrême pointillisme. Laisser les animaux s'écarter de la portion d'espace qu'on leur avait impartie constituait une faute lourde appelant sanction<sup>175</sup>. Aujourd'hui encore, de vieux bergers se souviennent d'avoir été « mis à l'amende » quand un membre de la commission chargée de l'application du règlement de pâturage surprenait un mouton « sur l'herbe des vaches ». Aussi n'est-il nullement surprenant que l'assignation d'une place aux différentes espèces ait été fortement ancrée dans les esprits.

### Misanthropie des animaux sauvages, philanthropie des animaux domestiques

Lorsque les interlocuteurs utilisent, comme critère de classement des ongulés, leur comportement passé à l'égard de l'homme, l'ordre obtenu reste inchangé.

Les ongulés sauvages du passé sont dépeints comme extrêmement farouches. Les chamois surtout, dont les enquêtés disent qu'ils décampaient au moindre indice de présence humaine. Les bouquetins, eux, sont réputés avoir été sensiblement moins « sauvages » que les chamois, mais nettement plus, tout de même, qu'ils ne le sont aujourd'hui. Leur comportement, jugé aberrant pour des animaux sauvages, est parfois attribué à une confiance excessive dans leur faculté à se confondre avec les rochers (homochromie), ou à échapper aux prédateurs en se réfugiant dans les falaises. Mais leur « stupidité » est aussi régulièrement raillée : « *C'est des animaux qui sont pas bien malins. Ils ont jamais réussi à*

---

<sup>174</sup> Bernard Poche a analysé, pour la commune de Bessans, la répartition spatio-temporelle des espèces domestiques, (Poche 1999), en particulier p. 43.

<sup>175</sup> Source : Registre des délibérations du Conseil Municipal (Délibération du 07/12/1924).

<sup>176</sup> Un extrait du registre du « Conseil de la commune de Bourg-Saint-Maurice » (séance du 25 mai 1815) illustre l'importance cruciale que revêtait la répartition spatiale des espèces : un grand nombre de particuliers se plaignent « qu'en mépris des règlements existant avant 1792 et rétablis en 1801, les propriétaires des troupeaux de menus bestiaux les laissent indistinctement paître par tous les communaux, même ceux spécialement réservés aux aumâilles, & que cet abus coupable, en privant les bêtes à cornes de leurs pâturages, les pousse à en aller chercher dans des lieux escarpés, où très souvent elles se précipitent ; en observant qu'il a dû stagner dans cette commune depuis un temps très reculé un mode de faire paître chaque espèce de bétail sur les communaux en réservant aux aumâilles les plus hautes, les plus unies et les moins dangereux par les précipices, et en assignant aux menus bestiaux ceux qui sont plus élevés, plus pierreux et plus escarpés [...] ». (Arch. départ., 575-471, commune de Bourg-Saint-Maurice).

comprendre qu'ils étaient pas à l'abri des balles » (un chasseur). Cette tare intellectuelle présumée explique avantagusement leur rarefaction ou leur disparition<sup>176</sup>. Celles-ci, du reste, ne sont pas vraiment déplorées, car les bouquetins, dépourvus du caractère farouche regardé comme un attribut essentiel des animaux sauvages, n'auraient pas mérité d'être épargnés. Le droit de rester en vie n'est reconnu qu'aux individus les plus farouches des espèces sauvages, qui seuls parviennent à échapper aux chasseurs. Le critère s'inverse pour les animaux domestiques : la sauvagerie, réelle ou supposée<sup>177</sup>, d'un animal dont on attendait qu'il soit familier, suffit à justifier son élimination. Le même caractère est donc positivement ou négativement connoté, selon qu'il se manifeste chez un animal sauvage ou domestique. La familiarité et la sauvagerie forment ainsi un couple de qualités antagonistes qui servent, la première à distinguer les ongulés domestiques et à déprécier les ongulés sauvages, et inversement pour la seconde.

Au tableau que je viens d'esquisser, il convient d'ajouter un autre trait que signalent les plus âgés de mes interlocuteurs : « *Les chamois étaient moins gros que maintenant. Ça, je l'ai constaté. Maintenant, quand on les dépèce, ils ont des paquets de graisse comme les moutons* » (un ancien chasseur).

Ongulés sauvages et domestiques s'opposaient donc simultanément par leur nombre, leur localisation, leur comportement, et leur morphologie, les premiers étant définis comme étant à la fois rares, distants, farouches et maigres. Dans ce système d'oppositions, c'est le chamois, plus que le bouquetin, qui apparaît comme l'animal paradigmatique du pôle sauvage, et la vache comme celui du pôle domestique.

Il importe de noter que l'animal sauvage n'est pas considéré comme étant à tous égards inférieur à l'animal domestique ; bien souvent, on affirme que le premier dépasse le second

---

<sup>176</sup> La rarefaction plus forte des bouquetins que des chamois est expliquée diversément par mes interlocuteurs. Certains avancent que les bouquetins, moins « intelligents » que les chamois, auraient été incapables de s'adapter à l'apparition d'armes performantes. Selon d'autres enquêtés, les bouquetins, procurant plus de viande et, de surcroît, une viande réputée meilleure, auraient été davantage convoités (les personnes qui ont eu l'occasion de consommer du bouquetin assurent que sa chair est excellente et largement supérieure à celle du chamois ; *Cosumarie partage cet avis*). De rares interlocuteurs enfin rappellent que les bouquetins ont pu être recherchés pour satisfaire des rituels magico-religieux, mais ils se réfèrent alors explicitement à des lectures (« j'ai lu qu'avant... »), et non à une expérience personnelle ni même à des pratiques dont ils auraient entendu parler (à noter que contrairement à ce qu'observe Françoise Zonabend dans son étude de « la mémoire longue » (Zonabend 1980), p. 66), il arrive que mes interlocuteurs disent savoir des choses pour les avoir lues, et non « par paroles »). On retrouve donc ici, comme précédemment, un recours concomitant à des causes naturelles et anthropiques pour expliquer un phénomène donné.

<sup>177</sup> Les animaux sont volontiers accusés d'être devenus méchants ou agressifs lorsque le moment approche de les abattre. Sur ce point, voir (Dalla Bernardina octobre - décembre 1991) .

en « beauté », ou, plus souvent, en « joliesse »<sup>178</sup>. Affirmation que l'on retrouve pour le chamois, bien sûr, — qu'un éleveur estime « plus joli que des chèvres ou des moutons, par exemple » —, mais aussi pour des espèces dont on pouvait penser qu'aucune qualité ne leur serait concédée. Un éleveur, qui venait d'affirmer qu'il n'hésiterait pas à faire tirer les lynx qui viendraient à fréquenter ses alpages, disait de l'un d'eux, abattu quelques années auparavant par des chasseurs : « C'était un joli lynx ». Ce n'est pas là un cas isolé. Jérôme Petit a recueilli des appréciations similaires auprès de chasseurs de Chartreuse : « Ah bon on avait vu celui qu'ils ont repris [fortuitement, dans une trappe à chamois]. Ils en avaient pris un, ah c'est joli, faut reconnaître que c'est joli. Ah c'est beau, allongé quand on le tient comme ça [il fait le geste de le tenir par la queue, la tête en bas]. C'est chouette. Amandine, ils l'avaient baptisée. C'est vrai que c'est joli »<sup>179</sup>. Il semble bien qu'on puisse accorder au loup lui-même qu'il est « joli » : « Enfin, c'est joli, les loups. Parce que je sais, des peaux de loups, j'en avais vu, c'est joli, c'était des loups qui venaient du Canada, c'est joli. Mais enfin, des loups ici... » (un éleveur et chasseur tartin). Certes, c'est la fourrure de l'animal mort dont on apprécie la qualité, — parfois en connaisseur : mon interlocuteur a longtemps vendu à la tannerie les peaux des «autisbles» qu'il piégeait. Il n'en reste pas moins que l'animal sauvage n'est pas seulement défini par son caractère farouche, sa distance à l'homme et sa rareté ; à condition que ces exigences soient satisfaites, il l'est aussi par sa beauté, y compris lorsqu'il s'agit d'un prédateur qu'on estime indésirable, et n'est donc pas présenté de manière toute négative.

L'évolution des dernières décennies a considérablement brouillé l'opposition entre sauvage et domestique précédemment décrite et, avec elle, l'organisation spatiale qu'elle sustentait. Les différences numériques, spatiales, comportementales entre animaux sauvages et domestiques s'estompent. C'est du moins ce sur quoi insiste ce type de récits, qui n'est nullement propre, d'ailleurs, à ma zone d'étude. Des récits similaires ont été recueillis ailleurs<sup>180</sup>.

<sup>178</sup> L'animal sauvage est dit « joli », plutôt que beau, ce terme semblant réservé aux animaux domestiques.

<sup>179</sup> (Petit 1999).

<sup>180</sup> Voir notamment : (Rémy janvier-juin 1996) ; (Luxeuil janvier-juin 1995).

Dans le récit que fait Svetlana Alexievitch du cataclysme de Tchernobyl, l'idée que la frontière entre animaux sauvages et domestiques s'est brusquement brouillée revient à plusieurs reprises. On peut lire notamment, parmi les conversations que l'auteur a notées : « Des mélanges de chiens et de loups sont apparus. Ils sont le fruit de croisements entre les louves et les chiens qui se sont enfuis dans la forêt. Ils sont plus grande que les loups et n'ont pas peur de la lumière ni de l'homme. Ils ne réagissent pas aux appels des chasseurs. Les chats devenus sauvages se rassemblent en bandes et attaquent les humains. Ils se vengent. Les réflexes de soumission à l'homme ont disparu. Et, chez nous, c'est la frontière entre le ciel et l'infidél qui s'évanouit... », (Alexievitch 1997), p. 142.

Qu'affirment les enquêtés, pour s'autoriser à parler de confusion ? Que les espèces sauvages prolifèrent, descendent et s'appriivoisent, en même temps que les espèces domestiques se font moins nombreuses, vagabondent et s'ensauvent. Reprenons, plus en détail, chacun de ces points.

### La « prolifération » du sauvage

De nouveau, je ne peux ici me cantonner aux trois espèces qui m'occupent principalement. Les propos sur les chamois, les bouquetins et les loups, ne sont en effet compréhensibles que replacés dans le discours général sur la dynamique faunistique, qualifiée par beaucoup de « prolifération », en raison de l'arrivée d'espèces autrefois absentes, (ré)introduites<sup>181</sup> ou revenues spontanément. Il est des espèces dont on ne sait pas bien, d'ailleurs, dans quelle catégorie les situer: les lynx aujourd'hui présents en Haute-Maurienne et en Haute-Tarentaise n'ont pas été réintroduits (à ma connaissance)<sup>182</sup>. Peut-on dire, pour autant, qu'ils sont venus « tout seuls », alors qu'ils sont les descendants d'individus qui, eux, ont été réintroduits ? La même question se pose pour une partie des bouquetins. Comment considérer les animaux qui essaient à partir d'une population réintroduite, parfois sur des distances importantes ?

### L'arrivée de nouvelles espèces

Un éleveur énumère une partie d'entre elles : « Regarde tout ce qu'on a maintenant qu'on n'avait pas avant : du chevreuil, du corf, du sanglier ! Et puis du gypaète, on n'en voit pas beaucoup encore, mais enfin, j'en ai déjà vu plusieurs. Et des buses, y en a toujours eu, des buses, on appelait ça des aigles, mais on les chassait. Maintenant y en a de partout, y a plus moyen de tenir [d'élever] des poules, elles vont toutes engraisser les buses. Encore l'autre jour, je disais à la mère: "Tu chercheras pas ta poule, ce soir, je l'ai vu passer en parapente" [dans les serres d'une base] Et les loups, maintenant ! Il manquait plus que ça ! Ça va bientôt être la jungle, ici, si ça continue » (un éleveur). D'autres enquêtés allongent la liste en ajoutant le bouquetin, l'aigle royal, ou le lynx.

A un ou deux ans près, les enquêtés situent quand ils ont, pour la première fois, vu un « nouvel » animal : « A chaque fois, je me souviens quand on en a vu ; le sanglier, c'était

<sup>181</sup> Légalement ou clandestinement.

<sup>182</sup> Sur l'« extension » des lynx de la Suisse vers le Haut Bugay (Ain), voir (Vourch et Palosse 1992).

en 78 », dit un éleveur tarin<sup>183</sup>. Le lieu est, quant à lui, toujours parfaitement connu. On sait que la mémoire, extrayant les saillances du passé, privilégie ce qui rompt avec le quotidien ; elle est « événementielle »<sup>184</sup>. Il est donc intéressant de noter que la première rencontre avec un animal « nouveau » laisse un souvenir daté avec une relative précision ; elle marque le franchissement d'un seuil.

Certaines de ces espèces demeurent assez rares ; d'autres, comme le cerf en Haute-Tarentaise et plus encore en Haute-Maurienne, sont, en peu de temps, devenues communes : « *Les cerfs, ici, y avait pas de cerfs. C'était pas connu, le cerf et le chevreuil ; ils [les chasseurs] ont fait des lâchers [de cerfs] en 63-65. Et puis maintenant on a du cerf; ils ont fait un comptage la semaine passée, dans le canton, ils en comptent 180 !* » (un éleveur en retraite et chasseur). Le passage rapide d'une absence totale ou quasi totale à l'abondance a surpris nombre d'enquêtés, qui ne s'attendaient pas à une telle poussée démographique. Ils soulignent qu'ils croisent aujourd'hui fréquemment des animaux qu'on ne rencontrait presque jamais.

Dans de nombreuses communes, le bouquetin fait partie de ces animaux récemment apparus, qu'on ne se souvenait pas avoir vus, sinon de manière tout à fait sporadique, et dont la prospérité soudaine étonne : « *Le premier bouquetin que j'ai vu, c'est en 82. Il arrivait par là du Miravidi, donc je pense que c'était un machin qui arrivait d'Italie. C'était un mâle et puis bon ben, je crois que l'année d'après on n'en a pas vu. Et puis on est retourné en voir un, et vraiment ça a dû arriver, je crois, c'est autour de 86 ou 88, ça a arrivé une harde de six, je crois, et qui s'est implantée, et qui s'est très bien développée, puisqu'à l'heure actuelle ils doivent être autour de 150 bouquetins sur Bourg-Saint-Maurice, quelque chose comme ça* » (un chasseur).

Les dernières espèces en date sont le lynx et le loup. Plusieurs de mes interlocuteurs, en Maurienne et en Tarentaise, sont convaincus de la présence des premiers, parce qu'ils ont trouvé des cadavres, généralement de chevreuils, qu'ils estiment ne pas correspondre à des attaques de chiens errants, — la tête, disent-ils, est arrachée<sup>185</sup> —, parce qu'ils en auraient aperçus, ou encore parce qu'ils connaissent des gens qui en auraient vus : « *N'a vu un lynx,*

<sup>183</sup> Un garde-monteur mauriennois se souvient de son côté que *le sanglier est arrivé l'année de la sécheresse, en 76* ».

<sup>184</sup> (Pomian 1998) .

*l'autre soir, à 9h, c'était 21h30, il l'a vu, tout de suite après quand on prend la route de M., là, dans le virage du Noyeray. Et là, il a traversé, donc il m'a fait bien fait le signalement et tout, et ça correspond vraiment à un lynx, la grosseur et tout. Et puis il a eu le temps de bien le voir, d'ailleurs. Et bon, il y est, ils y sont ; ça, c'est sûr» (un chasseur).* Ce qui, au demeurant, n'est pas impossible ; si elles ne permettent pas d'être catégorique, les observations réalisées dans le cadre du «réseau lynx » vont en effet dans le même sens : « *Pour le lynx, en Haute-Maurienne et Haute-Tarentaise, on a peu de données, on a une observation très fiable dans le Beaufortain, et on a des doutes en Maurienne, et puis sûrement en Tarentaise aussi* » (un agent de l'État).

En ce qui concerne les loups, leur premier passage, dans la commune de Bramans (Haute-Maurienne), date officiellement de l'automne 1997. Mais la première observation recueillie par les administrations concernées remonte à l'automne 1994 ; quatre lui succèdent en 1995, une en 1996 et une encore en juillet 1997, peu avant les attaques survenues en septembre et en octobre 1997<sup>186</sup>. Ce sont ces dernières qui sont aujourd'hui retenues comme origine de l'arrivée des loups en Savoie, les témoignages antérieurs n'émanant pas de personnes assermentées. On se trompe donc lorsqu'on s'imagine être brusquement passé d'une situation où les animaux étaient absents à une situation où ils sont présents. En réalité, leur présence officielle est précédée par une période « souterraine », durant laquelle ils sont au moins épisodiquement là, sans qu'on le sache, sans qu'on le dise, ou sans que ce qu'on dit soit considéré comme suffisamment fiable pour être pris en considération. Pendant un temps qui peut excéder plusieurs années, le loup n'a donc pas d'existence officielle. Mais la reconnaissance de son arrivée par les services administratifs ne signifie pas qu'elle soit admise par tous : certains habitants des communes où des attaques d'ongulés ont été classées « loup » ne croient toujours pas à la présence de loups, même erratiques. Bien qu'ils parlent du loup sensiblement au même moment et au même endroit, les gens ne parlent pas de la même chose : les uns parlent d'un prédateur en chair et en os qui a attaqué leurs troupeaux ou prélevé du gibier, ou qui pourrait bien le faire ; pour d'autres, le loup est une simple supposition, peut-être même une invention : « *Le loup, le*

---

<sup>186</sup> Les auteurs du « *Manuel sur l'identification des proies de grands prédateurs et d'autres signes de présence* » indiquent que l'arrachement d'une partie du corps de la proie, et notamment de la tête, est le fait du renard, et non du lynx, contrairement à une croyance répandue, (Mollinari, Breitenmoser et al. 2000), p. 62.

*loup, on dit : "c'est le loup, c'est le loup" . Moi, je veux bien le croire, mais moi, je l'ai jamais vu! Mes voisins, mes collègues, on est tous au même niveau, on l'a jamais vu. Les crottes, est-ce qu'on est sûr que c'est des crottes de loup ? » (un garde-moniteur retraité, Haute-Maurienne, juillet 1999)<sup>187</sup>. Plusieurs espèces nouvelles sont donc ainsi réapparues. Par ailleurs, parmi les animaux sauvages que connaissaient déjà les gens du lieu, certains<sup>188</sup>, en peu de temps, sont devenus très courants. Cette banalisation du sauvage est la deuxième évolution qui amène mes interlocuteurs à parler de « prolifération ».*

### La banalisation d'espèces déjà présentes

Les petits prédateurs entrent dans cette catégorie : *«Anciennement, les petits prédateurs étaient piégés. Maintenant, y a plus personne qui met un piège. Les fouines, les martres, tout ça, ça pullule »* (un chasseur). Les renards aussi, autrefois couramment empoisonnés et piégés, et qui seraient aujourd'hui plus nombreux, bien qu'ils soient encore très chassés.

Mais, à propos d'espèces en nette augmentation, il est avant tout question des marmottes, que beaucoup de locuteurs introduisent spontanément dans leurs récits. Animal dont la situation s'est, à tous points de vue, radicalement transformée, la marmotte s'avère particulièrement commode pour raconter l'évolution relative des populations animales sauvages et domestiques, et des pratiques humaines à leur endroit. Les marmottes étaient rares, farouches, et ne se rencontraient qu'au-delà de 2000 mètres. On ne peut aujourd'hui se promener, même distraitement, sans en voir ; elles mangent dans la main des touristes, pour peu qu'ils soient un peu patients, et s'installent à proximité des villages : *«Avant on voyait pas de marmottes à moins de 2000, pour pas dire 2500, ça s'arrêtait à 2000. Maintenant on en a jet à 1500, y en a plein dans la pente là-bas »*.

---

<sup>187</sup> Rapport sur les attaques subies par les troupeaux d'évêques et caprins sur le massif du Mont-Cenis durant la saison d'hiver 1997, réalisé par la Brigade Territoriale de la Gendarmerie Nationale de Lanslebourg, le Laboratoire d'Analyses Vétérinaires de la Savoie et l'Office National de la Chasse, Service départemental de garderie de la Savoie.

<sup>188</sup> Je reviendrai sur ces aspects dans la troisième partie.

<sup>189</sup> Des espèces, comme le sitka, et le lagopède, notamment, seraient toutefois nettement moins abondantes que par le passé, et leur sort préoccupe fortement les protecteurs de la nature, et certains chasseurs.



### Marmotte et randonneurs

*« Les marmottes dans le Parc, on leur donne à manger, alors que nous, on trouve pas ça... Enfin, bon, personnellement... ; moi, j'aime la marmotte qui siffle, qui se cache, qui, voilà... Manger dans les mains, ouï, ah, c'est bien pour les estivants » (un chasseur).*



Photographie de l'auteur

Car les marmottes étaient autrefois chassées, piégées et déterrées pour leur viande, leur peau et leur graisse<sup>189</sup>. Or, peaux et graisse ont perdu toute valeur et la viande n'est plus tellement consommée: *« Ici, y a presque plus personne qui sait les préparer, et puis les gens aiment plus trop le goût, ils trouvent que ça sent la terre, que c'est trop fort »* (un

éleveur et chasseur). La marmotte reste un gibier, mais on dit de certains chasseurs qu'ils les prennent pour cibles, lorsqu'ils réglent leur carabine, et ne se donnent pas même la peine d'aller les ramasser. Elles sont devenues une gêne pour des agriculteurs dont elles ont colonisé les prés de fauche : leurs trous et leurs tas de terre compliquent le travail, et les pierres qu'elles extraient, en creusant leurs terriers, risquent de briser les lames des faucheuses. A Termignon et à Bonneval, communes où des prés de fauche sont exploités dans la zone centrale, le Parc, depuis plusieurs années, organise des captures dans les propriétés les plus touchées, la difficulté étant, de plus en plus, de « recaser » les marmottes dans des conditions satisfaisantes<sup>190</sup>. La marmotte est surtout, désormais, l'animal des touristes, celui qu'ils parviennent le plus aisément à repérer et à approcher, et dont on commercialise l'image. Voici ce qu'en dit un alpagiste : « On en a une centaine, mais elles sont surtout dans le pierrier; ça gêne pas. Par contre, elles rentrent dans la maison, là où avant on mettait les cochons. Ça a une odeur forte ! Deux mois après, ça pue encore ! Alors quand elles s'approchent trop de la maison, je lance les chiens. [Il raconte alors, en riant, comment son jeune chien se battait avec une marmotte] : il la tirait par la queue, mais il n'arrivait pas à la finir, il avait pris des coups de griffe sur le museau. Et puis faut voir, c'est méchant !, une marmotte, quand ça veut ; après, c'est elle qui l'attaquait. C'est dommage ; si j'avais pu filmer, c'est ça qui amuse les gens ; on vivrait mieux à leur montrer ces conneries qu'en élevant des moutons ! Après, j'ai lâché l'autre chien ; ils l'ont puis<sup>191</sup> bien tué ».

Les chamois ont également connu un accroissement spectaculaire de leurs effectifs, notamment dans les communes concernées par la zone centrale du Parc. Ailleurs, leur situation est très variable et dépend de plusieurs facteurs, tant biologiques (zones

---

<sup>190</sup> Il arrivait aussi que l'on apprivoisât une marmotte : « Mais ils [mes parents] en avaient une, apprivoisée, moi j'étais déjà mariée. C'était des choux, cette marmotte ; tout le monde, au Châtelard, et même des étrangers, tout le monde connaissait la marmotte de Châtelard ! Alors elle allait à l'écurie, quand elle entendait que ma mère mettait les assiettes, les couverts, elle venait à la cuisine, ils lui donnaient puis à manger ; elle était debout, elle tenait avec les pattes de devant, et elle mangeait. Elle sautait à la cour, et si elle entendait pas d'autre voix que les leurs, elle venait à la cour. Quand elle entendait quelqu'un d'autre, elle retournait à l'écurie. Ah oui vraiment, c'est quelque chose ! et l'hiver, il la mettait avec beaucoup de foin, ils faisaient des grands trous à la George. Et un hiver, ils l'ont pas assez préservée du froid » (une agricultrice retraitée).

<sup>191</sup> Les mêmes prés étant, chaque année, investis par de nouvelles familles de marmottes, il faut périodiquement réintroduire l'opération. A la longue, les « promoteurs » de marmottes (espaces naturels protégés, sociétés de chasse, parcs animaliers) se font moins nombreux. De surcroît, les marmottes ne sont pas toujours réintroduites dans de bonnes conditions, et il arrive, — ce fut le cas dans les Bauges —, qu'après avoir été capturées, transportées, et relâchées dans un site qui ne leur convenait pas vraiment, elles disparaissent rapidement.

d'hivernage) qu'anthropiques (présence, superficie et ancienneté d'une réserve de chasse; proximité d'une aire protégée : zone centrale du Parc ou réserve naturelle ; type de plan de chasse retenu ; ampleur du braconnage, etc.).

En même temps que les espèces sauvages se diversifiaient et que chacune devenait mieux représentée, l'aire d'extension des animaux sauvages s'est étendue (selon des modalités propres à chaque espèce et qui ne peuvent être détaillées ici).

### La « descente » du sauvage

Les chamois ne vivent plus exclusivement en haute montagne, et se rencontrent désormais à des altitudes très inférieures à celles qu'ils fréquentaient habituellement<sup>192</sup>. Il n'est pas rare aujourd'hui de les observer aux côtés ou au-dessous des troupeaux domestiques : « Là, j'ai vu, ils [les chamois] sont pratiquement avec les chèvres, là, à Pierre Giret, je suis allé cet automne, ils étaient mélangés avec les chèvres, à 200 mètres des maisons. ... C'est pas normal, pour des chamois » (un éleveur). Mais si cette évolution suscite de l'étonnement et réclame une explication, elle est commentée avec une certaine indulgence : les divagations des chamois, estime-t-on, restent dans les limites de l'acceptable.

Le ton des chasseurs et des éleveurs change quand la conversation glisse aux bouquetins, volontiers comparés aux chamois pour mieux souligner à quel point, eux, ne se contentent plus de flirter avec les limites. On leur reproche d'avoir allègrement franchi toutes les bornes, de ne cesser de descendre plus bas et de s'y attarder plus longtemps ; on déplore de ne plus pouvoir les contenir aux lisières : « Au moment qu'ils [les chamois] font les petits, ils sont là, en lisière de forêt, mais bon, ils sont au bord en lisière de forêt ; les routes sont encore loin. Mais quand je vois les bouquetins, non, non, faut pas me dire, à moi ! Non non, je peux plus y voir, ces bouquetins ! Du moins ceux qui sont au milieu de la route » (un chasseur). Navrés de leur impuissance, des interlocuteurs suivent, année après année, cette progression que rien n'arrête et qu'ils ressentent comme une provocation qui leur serait personnellement adressée : « Comme y a eu des hivers où y a eu pratiquement pas de neige, on les a vus en bas depuis le mois de décembre, alors qu'avant c'était uniquement au mois de mars qu'ils descendaient. Là aussi y a eu un changement, et ça s'est passé sur 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, et une année, tchac !, ils ont traversé la route d'Aussots :

<sup>192</sup> Le mot « puis » est très souvent employé à l'intérieur de la phrase. Le *Grèviote* signale que c'est là un usage courant dans le français populaire de la région franco-provençale (3 966 f).

<sup>193</sup> Cf. *Le Monde*, 3-6 novembre 2000, p. 22.

“Tiens ! Ils sont là”. Vous avez 25 bouquetins à côté de la maison. Vous voyez cette route-là, qui passe dans le boisement ? Et bien là, tout de suite là, dans les premiers rochers qu’y a derrière les maisons, ils viennent là. Alors qu’avant, jamais. Un jour, ils vont à l’Arc, ils traverseront cette route-là et ils vont carrément jusqu’à l’Arc. Ça, on y verra» (un chasseur).

Notons, dans les deux extraits précédents, la référence à des repères récurrents, naturels — la lisière de la forêt, la rivière —, et anthropiques — la route, les habitations. Les enquêtés mesurent le caractère plus ou moins déviant des animaux à l’aune de leur distance à ces repères, comme si, en se rapprochant d’eux, et *a fortiori* en les franchissant, les animaux trahissaient une aggravation de leur cas, leur accession à un stade plus poussé de « dégénérescence ». Le fait que les bouquetins, contrairement aux chamois, ne s’arrêtent pas à la lisière de la forêt, mais franchissent les routes, est considéré comme la preuve qu’ils ne respectent pas des frontières cependant clairement délimitées dans l’espace et bien reconnaissables. Le summum est atteint lorsque l’animal, un bouquetin bien entendu, passe le seuil d’une habitation : « Dans des endroits où y a de fortes concentrations de bouquetins, comme la vallée de Prarion ou quoi que ce soit, ils rentrent carrément dans le refuge<sup>193</sup>, ils se couchent autour du refuge, ils rentrent à la limite dans le refuge si la porte est ouverte ; ils sont complètement devenus apprivoisés, c’est plus du bouquetin » (un éleveur et chasseur).

#### Bouquetins et chèvres sur une route – Bonneval-sur-Arc



© Parc national de la Vanoise / Roselyne Anselmet

<sup>193</sup> inutile de préciser, sans doute, qu’il s’agit là d’une exagération manifeste.

La « prolifération » du sauvagement doublée de sa « descente » est assimilée à une véritable « invasion ». Sentiment qu'accentue, par contraste, le retrait apparent des animaux domestiques. Ceux-ci, s'ils ne sont pas, en réalité, tellement moins abondants que par le passé<sup>194</sup>, semblent en tout cas moins présents, en raison de leur concentration dans un petit nombre d'exploitations agricoles. Pour la majorité des gens, ils ne font plus partie du quotidien. Ils sont aussi moins proches des habitations, parce que les éleveurs tendent à les sortir plus tôt au printemps, à les rentrer plus tard à l'automne, et qu'ils sont fréquemment logés dans des « zones agricoles » extérieures aux villages.

A cette série d'évolutions, il convient d'ajouter la spécialisation de l'élevage. Alors qu'une exploitation comptait une demi-douzaine d'espèces domestiques (vaches, moutons, chèvres, porcs, mulet, lapins, poules), il n'en subsiste bien souvent que deux ou trois, voire une seule (si l'on excepte les chiens). Voici, à titre d'exemple, le cas d'une famille qui élève aujourd'hui une quinzaine de vaches tarines. Les chèvres ont, les premières, disparu de l'exploitation : « En 52 y a eu une épidémie de fièvre aphteuse. Les vaches ont remis du lait mais les chèvres en ont pas remis ». Les moutons ont suivi : « On a eu une vingtaine de moutons jusqu'en 76. Les moutons, ça prend de la place et c'est l'année qu'on a modifié l'écurie, refait, tout ça, y avait plus de place pour les moutons ». Vint ensuite, en deux étapes, le tour des cochons. La famille achetait initialement des porcelets : « Il fallait leur faire cuire [à manger] tout l'été. Et puis l'entretien ! Il fallait leur mettre de la paille, les nettoyer, quoi. Il aurait fallu que ce soit pas à côté, là<sup>195</sup> ». Pour s'éviter ce qui était devenu des inconvénients, ils se sont alors procuré des cochons lorsque les troupeaux descendent des alpages : « On en achetait dans les montagnes<sup>196</sup>, à la fin septembre ; et puis on les gardait jusqu'au mois de novembre ». Ils ont enfin supprimé ce vestige d'élevage porcin : « Mais maintenant, on n'est plus que nous trois [la mère et deux de ses fils] ça vaut plus la peine ».

Sur ce point encore, les faunes domestique et sauvage ont ainsi évolué en sens contraire. L'évolution comportementale des animaux renforce la confusion.

<sup>194</sup> Sur l'évolution du cheptel domestique au cours des cinquante dernières années, voir (Ernoult, Vernet et al. 1998), p. 72.

<sup>195</sup> L'écurie se trouve juste derrière la cuisine, à la mode ancienne.

<sup>196</sup> Rappel : la « montagne » désigne l'alpage et les chalets d'habitation. L'enquête pastorale de 1996 a montré la quasi disparition des porcins en alpage, alors qu'ils comptaient encore 690 têtes en 1965-, (Ernoult, Vernet et al. 1998), p. 72.

## L'ensauvagement du domestique, l'impudence du sauvage

La fin de la cohabitation des bêtes et des gens, la substitution du parcage, ou du pâturage libre (ni gardiennage ni parcage), au gardiennage par un berger, la traite mécanique ont, entre autres facteurs, distendu le lien entre les éleveurs et leurs animaux. Tous reconnaissent que le comportement des animaux s'est modifié : « *C'est des bêtes de parc. Y a que le fil [électrique] qui les arrête. On pourrait plus les garder comme on faisait avant. Mais ça fait aussi du meilleur travail, et puis les bêtes sont plus calmes* » (un éleveur). Un éleveur qui n'a pas souhaité, ou pas pu, adopter les pratiques imposées par le développement agricole dresse un constat nettement plus critique : « *Y a plus personne qui veut s'occuper des bêtes. Ils [les éleveurs] s'en débarrassent dès qu'ils peuvent. Elles sont toujours dehors, dans le froid, dans la neige. Voir des choses pareilles ! L'hiver, ils envoient les génisses dans le Var<sup>197</sup>. Faut voir dans quel état elles reviennent : on dirait des ours ! C'est des bêtes, y a plus moyen de les approcher, tellement elles sont devenues sauvages à force de jamais voir personne* »<sup>198</sup>.

Les animaux sauvages ont évolué en sens contraire : « *Avant, ils se sauvaient. Maintenant, ils viennent nous voir !* », s'exclame un chasseur.

<sup>197</sup> Allusion à la transhumance inverse qui se pratique à nouveau depuis quelques années, dans le cadre des mesures agri-environnementales : les génisses partent en hiver et reviennent au printemps. Après avoir brouté (et débroussaillé) les pare-feu variés, elles rejoignent directement les alpages sans être passées par l'étable.

<sup>198</sup> Cette évolution n'est nullement propre à la Savoie. Elle peut, pour les bovins en particulier, poser de réels problèmes aux éleveurs : « Dans le meilleur des cas, les bovins d'ombouche (et ceux, à destination initialement laitière, touchés par la réglementation européenne des quotas) sont laissés en pâture ou en stabulation libre. Pas ou plus traités, ils ont de moins en moins de contacts avec l'homme et, donc, s'ensauvagent. Les éleveurs, de leur côté, ne savent plus manier le bétail ; certains en ont même peur. [...] Les conséquences de cette évolution sur les modalités de production et même de commercialisation du bétail sont incalculables. Malgré la pratique systématique de l'écorçage et la floraison du matériel de contention, les accidents de travail sont en constante augmentation chez les éleveurs. De plus en plus, ceux-ci renoncent à amener des animaux sur les foires (d'où le succès des marchés " au cadran ") et même à pratiquer l'insémination artificielle (d'où un retour certain à la lutte libre par un taureau lié à un milieu des vaches). Bref, par une sorte de cercle vicieux, le fossé ne cesse de se creuser entre les éleveurs et leur bétail. A l'hyper-domestication, la surprotection, la survvalorisation des animaux familiers s'opposent radicalement la dédomestication, le maltraitement, la marginalisation des animaux de ferme » (Digard 1999), p. 236.

**Bouquetins mâles et randonneurs sur une piste – Pralognan**



© Parc national de la Vanoise / Christophe Gotti

Pour les bouquetins, le jugement est unanime<sup>199</sup> : « Ils sont devenus complètement apprivoisés, c'est plus du bouquetin ; mes chèvres, elles sont plus sauvages que ça » (un éleveur et chasseur). On les accuse d'être effrontés au point de ne pas craindre les balles : « Même les coups de feu ne les effarouchent pas, parce que moi, quand je faisais des constats de dégâts, pour les empêcher de venir dans les luzernes, je prenais mon arme de service et je tirais en l'air au milieu d'eux, quoi, ils font une quinzaine de mètres et ils savent qu'ils risquent rien, terminé » (un lieutenant de l'ovétoerie). Ou de se coucher au bord des routes, quand ce n'est pas au milieu, jusqu'à ce qu'on les en déloge. Des enquêtés affirment redouter qu'ils ne provoquent des accidents de la route. Bref, les bouquetins ne seraient pas loin de porter atteinte à l'ordre public : « Les bouquetins, [...] y a quatre ans que je tire le signal d'alarme : danger sur la route ! Un jour ou l'autre, y a un mort, c'est obligatoire. Ils viennent au sel, sur la route. Ils sont à genoux, qui lèchent le sel, dans un virage ou pas un virage, une voiture qui arrive un peu vite.... Bon, ils ont mis des panneaux " cerfs, attention danger ", mais bon, c'est pas ce qui empêche le type de descendre à 80 [km/h] dans la grande ligne droite, entre Aussois et le Bourget » (un chasseur). Un chasseur compare significativement la descente et l'indolence des bouquetins aux caprices d'un enfant, que des parents trop laxistes n'auraient pas su remettre à temps dans le droit chemin : « on a laissé développer ..., ça c'est comme tout. Si vous laissez ... un gosse faire une connerie, il en fait une, il en fait deux ; si vous continuez à le laisser faire, il en fait trois quatre. Si vous le tenez où il doit être.... Les bouquetins, c'est pareil, il fallait les tenir à leur place » (un chasseur). Chasseurs et éleveurs voient dans le comportement des bouquetins un affront qui leur serait personnellement adressé, une rébellion qu'il faudrait mater au plus vite.

En ce qui concerne les chamois, les avis sont partagés. Les chasseurs les opposent, là encore, aux bouquetins : « Le chamois s'apprivoise pas tellement, non, c'est un animal sauvage, pas comme le bouquetin. Il est toujours aussi sauvage, pareil » (éleveur et chasseur). Les non chasseurs et, ce qui paraît hautement significatif, les anciens chasseurs nuancent ou démentent ces assertions : « Oh ben ils [les chamois] se sont apprivoisés, là maintenant ils sont beaucoup moins sauvages parce que y a beaucoup de monde, beaucoup plus de monde qui va en montagne. Si, ils sont sauvages, mais rien à voir avec ce qu'ils

<sup>199</sup> Je parle ici uniquement des chasseurs et des éleveurs, non des gardes-monteurs. Même si les plus âgés des gardes-monteurs en activité souhaiteraient que les bouquetins craignent davantage l'homme, — « Quand



étaient y a vingt ans» (un éleveur qui ne chasse plus depuis la mise en place du plan de chasse). Un garde-monteur, qui a cessé de chasser lorsqu'il est entré au Parc, confirme : « C'est certain que c'était des chamois qui étaient difficiles d'approche, plus que maintenant ». Il semblerait que les chasseurs ne puissent concéder qu'à grand-peine l'évolution comportementale de leur gibier favori, qui signifierait une moindre « sportivité » de la chasse. Il faut que les chamois soient sauvages, puis qu'ils les chassent. Quant aux ex-chasseurs, prêter aux chamois une moindre « sauvagerie » les aide probablement à se consoler de ne plus chasser : « *Tuer des bêtes comme ça* [les chamois actuels], *ça présente aucun intérêt ; ça a rien à voir avec la chasse qu'on faisait avant* », soutient un ancien chasseur. De ce que les interlocuteurs formulent des constats fortement influencés par leur pratique, faut-il conclure qu'ils sont de mauvaise foi ? Ne disent-ils que ce qui les arrange, infirmant le lendemain ce qu'ils affirmaient la veille, pour peu qu'ils aient dû entre temps modifier leur façon de faire ? Nul doute que la propension à ajuster la manière dont on qualifie l'animal à celle dont on se conduit évite d'avoir une trop piètre opinion de soi. Mais il se peut aussi que l'ancien chasseur sous-estime la difficulté d'approcher des animaux dès lors qu'il ne cherche plus à le faire <sup>200</sup>.

Dernier point, l'aspect, ou plutôt la conformation, des animaux : « *Maintenant, je vois, quand mon frère amène les chamois à la mère [pour qu'elle les cuisine] faut voir comme ils sont beaux gras!* » (un éleveur). Qu'un chamois puisse se bien porter surprend. Voilà qui n'est pas sans rappeler la fable du loup et du chien : le loup est libre, mais il est maigre, et toujours sur le qui-vive. Le chien est gras, et son poil luit. Mais il doit bien, pressé par les questions du loup, avouer qu'à ces avantages il a dû sacrifier sa liberté : « le collier dont je suis attaché / De ce que vous voyez est peut-être la cause ». Il faut choisir : être libre, mais affamé et pourchassé ; ou vivre dans l'abondance et la sécurité, mais asservi. Pour les gens du lieu, l'animal sauvage est celui qui préfère la première alternative à la seconde, et considère la liberté, plutôt que la vie, comme le bien suprême. Or, les chasseurs découvrent que les chamois qu'ils dépècent cumulent désormais tous les profits, en étant à la fois « gras comme des moutons », et libres ; qu'ils gagnent, en somme, sur tous les tableaux.

---

on voit des bouquetins maintenant, c'est courant ; on les voit de trop près. Je préférerais qu'ils soient plus égarés », dit l'un d'eux — , aucun ne tient à leur sujet les propos virulents que tiennent les chasseurs.

<sup>200</sup> Comme objection ne vaut cependant pas pour les gardes-monteurs, qui continuent d'approcher les chamois, et doivent même les approcher de plus près que les chasseurs, par exemple lors des suivis sanitaires ou des captures.

Les récits qui viennent d'être présentés imposent l'idée d'une co-évolution du sauvage et du domestique, comprise comme leur neutralisation<sup>201</sup> progressive. Le fossé entre sauvage et domestique s'est amenuisé, pour les espaces comme pour les espèces : le chamois que l'on voit depuis sa fenêtre, ou le bouquetin qui lèche le sel au bord de la route, sont des marques évidentes et immédiates du bouleversement de l'ordre ancien.

Dans ce contexte où les espèces sauvages animales (et végétales d'ailleurs), de plus en plus visibles, semblent florissantes et deviennent même « insolentes », le discours sur la dégradation de l'environnement, et la nécessité de préserver la nature, énerve et rebute. Il est dépourvu de toute réalité dans le monde que les chasseurs, les éleveurs et, dans une moindre mesure, une partie des gardes-moniteurs bâtissent autour des animaux sauvages; aussi leur apparaît-il comme une criante contre-vérité. Ce qui les frappe, en revanche, à l'échelle spatio-temporelle et selon les oppositions qui leur sont familières, c'est que le sauvage, d'abord insensiblement, puis de plus en plus rapidement, a envahi un espace qu'ils avaient péniblement et patiemment exploité, et que les animaux sauvages se rapprochent toujours plus des animaux domestiques, dont ils étaient autrefois clairement séparés. Intervenir est pour eux une nécessité absolue, car les animaux sauvages s'appriivoisent et les animaux domestiques s'ensauvagent sitôt que les hommes relâchent leur pression et baissent la garde.

### Chamois adulte



© Parc national de la Vanoise / Jean-Paul Ferbayre

<sup>201</sup> « Ce terme désigne en linguistique le phénomène par lequel une opposition particulière perd sa pertinence, c'est-à-dire cesse d'être significative. », (Barthes 1965), p. 1515.

## Étagne de bouquetin avec marque auriculaire et collier émetteur

« 2 (un chasseur) : Vous voyez une chèvre avec une clochette ?

1 : Oui.

2 : Ben les bouquetins, c'est ça. Alors les bouquetins, ils ont une pastille verte d'un côté, ils ont une pastille rouge de l'autre, ils ont un grand collier émetteur. Moi, je dis que ça, c'est dégueulasse, on devrait pas faire ça. Je sais bien que d'un point de vue scientifique, c'est nécessaire, pour savoir les déplacements, l'évolution, où ils vont, ce qu'ils font, je comprends, mais c'est affreux, ça, ça, c'est affreux. Y a des bouquetins qui sont en Italie, qui maintenant commencent à venir chez nous, ici, de ce côté là, parce que de ce côté là, y en avait point. Maintenant, l'Italie, elle en a mis, là-bas de l'autre côté, et ils arrivent chez nous, hein. Alors vous voyez des mecs [lapsus, il rectifie], des, des bêtes avec des colliers gros comme ça. Non, ça c'est affreux. Alors moi, la montagne comme ça, moi je suis pas d'accord».



**Bouquetin marqué rouge/jaune**



© Parc national de la Vanoise / Jacques Perrier

L'analyse montre aussi que chamois et bouquetins sont loin d'être considérés de la même façon.

Les chasseurs disent aimer les chamois, et les « respecter » : « Ça se respecte le chamois, ça se respecte » (un chasseur). Beaucoup, par contre, détestent les bouquetins, au point de menacer parfois de les empoisonner : « J'suis allé à Champagny l'autre jour, avant-hier, à Châserette, à la sortie des gorges, y avait 60 bouquetins et pas loin du village, tous des mâles, hein. C'est inattendu, hein. Les chasseurs rouspètent ; ils disent qu'ils vont les empoisonner » (un agent du Parc retraité). Ils ne leur reconnaissent aucun intérêt, pas même cynégétique, et les accusent de faire fuir les chamois, — ce que contestent les gardes-moniteurs et les naturalistes. Ceux qui demandent que soit réouverte la chasse au bouquetin mettent en avant la nécessité, selon eux, de limiter la progression de ses effectifs. Notons que cette attitude est assez récente. Chez des chasseurs âgés, on peut voir des photographies de bouquetins, prises dans le parc national du Grand Paradis bien avant la création du Parc National de la Vanoise. Dans les années 1970 encore, des voyages étaient organisés, dans des communes de Tarentaise, pour aller admirer les bouquetins du Grand Paradis ; pour les gens du lieu, les bouquetins, alors, méritaient encore le déplacement : « On est allé plusieurs années en Italie [voir les bouquetins] y en avait pas ici, pour voir ce que c'était » (un éleveur et chasseur). Maintenant qu'ils sont en Vanoise, et qu'ils y sont nombreux, le sentiment à leur égard a complètement changé : « Moi, autant j'ai aimé les voir, dans le Grand Paradis, en Italie, parce que je faisais beaucoup de ski de randonnée, on allait faire le Grand Paradis en Italie, alors là, y en a, y en a des quantités. Mais pour nous, c'était un attrait parce que on n'en avait pas chez nous d'abord, mais là, y a plus d'intérêt d'aller voir ça. [...] Ici, ils sont là au milieu de la route ! » (un chasseur). Chez les éleveurs, on observe un phénomène analogue, quoique peut-être moins marqué. Les éleveurs ne sont certes pas ravis que des chamois viennent paître sur leurs alpages, mais ils soulignent leur beauté, et disent être « contents d'en voir » : « Les chamois, c'est vrai qu'il y en a beaucoup, mais c'est pas vraiment un problème. Même, on aime bien, quand on en voit. Ils mangent de l'herbe, mais nous, on peut pas tout manger et il faut bien qu'elle soit mangée » (un éleveur). Ils sont assurément plus hostiles envers les bouquetins. Cette différence s'explique de diverses façons. Les bouquetins sont des ongulés de grande taille, et ils sont grégaires ; leur prélèvement, lorsqu'ils s'attardent dans une luzernière ou un pré de fauche, est nettement supérieur à celui des chamois, ainsi que le reconnaît un garde-moniteur : « Y a des endroits où un troupeau de bouquetins, ça arrive à raser

presque autant qu'un troupeau de moutons. [...] Alors que le chamois, lui, il mange de façon beaucoup plus éparse, il va brouter une petite touffe d'un côté, une touffe de l'autre.

Il fait beaucoup moins de dégâts qu'un bouquetin, dans une prairie ». Les bouquetins sont de plus difficiles à éloigner, en raison de leur tolérance marquée à l'homme. Enfin, le bouquetin est l'animal auquel les agents du Parc se sont le plus dévoués, qu'ils ont réintroduit, et qu'ils se sont symboliquement approprié. Aussi les bouquetins, bien plus que les chamois, sont-ils, en Vanoise, les « bêtes du Parc », et de ses agents, lesquels, lorsqu'ils ont été recrutés dans les premières années du Parc, leur sont restés extrêmement attachés.

Selon les chasseurs, les bouquetins s'intercalent entre eux et les chamois, de même que, selon les éleveurs, ils s'intercalent entre eux et les animaux domestiques. Pour les uns comme pour les autres, ils prennent une place qui ne leur revient pas ; ce sont des parasites qu'il serait grand temps de contenir.

### **b. La nature et l'artifice**

Avec le changement de cadre spatio-temporel qui caractérise les récits étirés, l'évolution des espèces ne s'inscrit plus dans une opposition entre sauvage et domestique mais dans un rapport entre nature et artifice.

Les récits « étirés » sont subdivisés en trois phases de durée inégale. Ils s'ouvrent sur une situation originelle édénique. Ils se poursuivent par une très longue détérioration, poussée pratiquement jusqu'au point de non-retour : l'extinction des trois espèces. Ils s'achèvent avec l'amorce d'une amélioration. Ce qui sert ici de chronomètre, c'est l'écart par rapport à la situation originelle, qui va d'abord croissant, avant de marquer une timide régression.

Je présenterai d'abord les trois phases de ce type de récits. Je préciserai ensuite en quoi il opère une nouvelle définition, ou une requalification, des chamois, des bouquetins et des loups. J'utiliserai pour ce faire un matériau composite : des extraits d'entretiens, des articles, publiés par mes interlocuteurs ou par d'autres naturalistes, et un film : *Le Grand Retour*<sup>202</sup>, qui retrace l'histoire, ou plutôt une histoire, du bouquetin.

---

<sup>202</sup> (Lapiéd, Lapiéd et al. 1989) .

### La situation originelle : la nature sans artifice

Qu'est-ce que cette situation originelle ? C'est celle où il « y avait des chamois partout », comme le dit un enquêté déjà cité. D'autres reprennent la même affirmation pour les bouquetins ou les loups. Les locuteurs s'appuient sur les analyses paléontologiques : ces dernières attestent, en en fournissant des traces tangibles, la réalité d'un passé vers lequel un retour serait possible, puisqu'il a déjà existé : « Si vous allez au Musée de Monaco, ben vous voyez là que les principaux gisements de nourriture de l'époque paléolithique, c'est le bouquetin, dans tout ce qui était grottes, etc. » (un garde-moniteur). La présence de vestiges animaux, là où il n'y a plus aujourd'hui ni chamois ni bouquetins ni loups, est la marque éloquente d'une perte subie par le lieu considéré, dès lors institué comme un lieu auquel il manque quelque chose : l'animal vivant<sup>203</sup>.

L'origine n'est pas précisément datée. Elle est simplement située « avant l'homme », ou « lorsque les hommes n'étaient encore que des chasseurs-cueilleurs », ou, encore plus vaguement, « au début ». On sait pourtant que les aires de répartition des espèces, ainsi que leurs effectifs, ont sensiblement fluctué, indépendamment de toute action anthropique. Le climat a considérablement varié, et les alternances de périodes très froides, au moment des glaciations, et de périodes tempérées, se sont accompagnées de profondes modifications de la composition et de la distribution faunistiques, qu'ont également influencées les relations interspécifiques de prédation et de concurrence, les épizooties, etc. Les animaux n'ont donc pas constamment occupé les mêmes habitats. A quelle nature s'agit-il alors de retourner, si elle a continuellement changé<sup>204</sup> ? La nature qui sert de référence, à l'aune de laquelle on mesure les manques et les pertes du présent, et que l'on qualifie d'originelle, est faite de toutes les natures qui ont un jour existé ; elle en est la somme. C'est une nature « totale », qui cumule les potentialités des habitats qui se sont succédé. La réalité ne peut que lui être inférieure, et paraît toujours carencée, pâle image de la Nature dans sa plénitude, de la Nature parfaite que l'homme n'a pas su garder.

<sup>203</sup> Sur « la quête de l'objet manquant », voir (Robbé 2000) .

<sup>204</sup> L'imprécision dans la définition de l'état de nature auquel on veut retourner a été soulignée par Serge Moscovici : « L'appel de "retour à la nature" est puissant. Mais à quelle nature ? », (Moscovici 1968) , p. 40.

## La peau de chagrin : l'artifice contre la nature

Depuis cette origine merveilleuse, et jusqu'à une époque très récente, la situation s'est presque continuellement dégradée.

Les effectifs des espèces sauvages n'ont cessé de diminuer à un rythme toujours accéléré. Les causes identifiées par les enquêtés sont tout entières anthropiques : les activités des hommes, d'abord, sont à l'origine de la raréfaction des espèces. L'élevage est, dès le départ, particulièrement visé : « *Le loup, c'est un animal qui, étant un superprédateur, s'est trouvé rapidement en concurrence avec les hommes, ça depuis la révolution du Néolithique, 15 à 20000 ans, à partir du jour où les hommes ont commencé à passer du stade de cueilleur-chasseur à celui d'éleveur. Le loup c'était l'empêcheur d'élever en rond, c'était celui qui osait s'attaquer à la propriété des hommes et donc celui qu'il fallait éliminer* » (un défenseur des loups). Les croyances religieuses, ensuite, sont allées dans le même sens : « *l'arrivée du judéo-christianisme en a fait aussi un animal complètement diabolique, celui qui osait s'attaquer à l'agneau* » (idem). Les trois espèces considérées sont combattues parce qu'elles sont accusées de concurrencer (ongulés sauvages) ou de dévorer (loups) les animaux d'élevage ; elles sont chassées pour leur viande (ongulés) ou par plaisir (loups, ongulés) ; elles sont haïes ou recherchées pour des raisons magico-religieuses : tout converge ainsi pour aboutir à leur persécution et à leur extermination.

Il est remarquable que les enquêtés, dans ce type de récits, mentionnent volontiers les causes magico-religieuses de la disparition des animaux<sup>205</sup>, alors que les chasseurs, les éleveurs, les gardes-moniteurs locaux n'en parlent à peu près pas. Le cas échéant, ils en parlent avec beaucoup de distance, comme d'une chose qui ne les concerne pas vraiment. Plusieurs enquêtés naturalistes citent notamment la convoitise de la « croix du cœur », partie ossifiée du cœur en forme de croix, comme une des motivations des anciens chasseurs de bouquetins<sup>206</sup>. Or, deux enquêtés seulement, dans le premier type de récits, y font référence. Voici ce qu'en dit le plus disert : « *Et soi-disant que le bouquetin, il a été exterminé parce qu'y avait un os en croix. J'ai vu ça sur les bouquins, mais ici, des bouquetins, pratiquement, ça s'en était jamais tué* » (un éleveur et chasseur). Dans les dires du second, l'os du cœur est devenu l'os du foie : « *Il se disait des trucs comme ça. Ça*

<sup>205</sup> Ces croyances sont également mentionnées par (Lapied, Lapied et al. 1989) : « *Longtemps, on attribuait au bouquetin toutes sortes de vertus magiques, allant de la poudre des cornes aphrodisiaque, aux propriétés miraculeuses du sang, jusqu'au cartilage du cœur, salaman très recherchés* ».

<sup>206</sup> Voir (Gauthier et Villaret 1990) , p. 111.



datait du temps de Blanc, le Pape, Joseph Blanc<sup>207</sup>, il disait qu'il fallait boire du sang. L'os du foie qu'il fallait garder ». Bien sûr, le matériau constitué ne permet pas de décider dans quelle mesure les croyances, et plus généralement la pensée magique ou religieuse, ont joué un rôle dans la raréfaction des bouquetins. Ce qui m'importe ici, beaucoup plus que de trancher cette question, c'est de constater que les enquêtés, aujourd'hui, ne leur accordent pas la même part dans leur récit sur la disparition des animaux, et donc brosent des portraits contrastés des hommes du passé. Tous ne se sont pas montrés également enclins à amener la conversation sur ce sujet, ou à l'aborder, lorsque je l'introduisais. Si l'on veut entendre parler de croyances ou de légendes, mieux vaut, au moins en matière d'animaux sauvages, se tourner du côté des naturalistes, ou de certains ethnologues<sup>208</sup>, que du côté des chasseurs ou des éleveurs. Il y a, chez les premiers, une propension à évoquer le goût supposé des anciens montagnards pour le merveilleux, et à insister sur tout ce qui s'y rattache, que l'on ne rencontre pas chez les seconds, qui avancent des explications moins pittoresques, et, pour tout dire, plus rationnelles.

Les animaux sauvages ne se sont pas raréfiés de manière homogène. Ils ont disparu de certaines régions et leurs aires de répartition se sont contractées. Ils n'ont subsisté qu'à la faveur de circonstances particulières. Circonstances géographiques : les régions montagneuses d'accès longtemps hasardeux et périlleux ont offert aux ongulés, mais beaucoup moins aux loups, des refuges relatifs. Circonstances sociales, lorsqu'une minorité de la population est parvenue à se réserver strictement le droit de chasse<sup>209</sup>. Circonstances historiques, la pression de chasse s'interrompant ou diminuant durant les périodes troublées (guerres, épidémies), mais reprenant avec une intensité redoublée sitôt le calme revenait. La conclusion s'impose : pendant longtemps, tout ce qui a menacé l'espèce humaine a favorisé, directement ou indirectement, les espèces sauvages, et réciproquement. Ce n'est pas que l'homme nourrisse toujours de mauvaises intentions ; le mal, hélas, est plus profond, et il est incurable, car l'homme est voué à faire moins bien que la nature et ne saurait être un bon gestionnaire. Toute intervention de sa part représente

---

<sup>207</sup> Pierre-Joseph Blanc, dit le Pape, né en 1881, chasseur et alpiniste de Bonneval. Costurier, par qui il fut initié à la chasse au bouquetin, le décrit comme un montagnard exceptionnel : « aussi grand chasseur qu'alpiniste réputé », (Costurier 1962), p. 1310.

<sup>208</sup> Pour des récits légendaires autour de la chasse au chamois, voir (Joisten 1987).

*in fine* une altération : « Pour moi, la seule gestion écologique, naturelle, et ben c'est la nature, c'est l'hiver, c'est la compétition alimentaire, c'est la prédation, et à mon avis c'est celle-là qui donne les meilleurs résultats » (un garde-moniteur). Au plus peut-on admettre, dans ces conditions, que certaines formes d'intervention sont moins préjudiciables que d'autres, mais aucune ne saurait être « bonne » ; aucune, en tout cas, ne saurait rivaliser avec l'œuvre de la nature, laquelle est imbattable et infaillible. C'est ce qu'affirme Barry Commoner par la formule : « La nature en sait plus »<sup>210</sup>.

Toutes les espèces sauvages ont souffert, mais à des degrés divers. Nulle n'a été autant persécutée que le loup : « Le loup [...] a été éradiqué avec une volonté de l'homme qui n'a jamais été égale pour d'autres espèces, avec toute une machinerie ; c'est quand même la seule espèce qui a justifié la création d'un Corps, les louvetiers, pour l'éradication, qui a justifié une politique d'Etat pour l'éradiquer » (un naturaliste et agent de l'Etat). Parmi mes interlocuteurs, un seul laisse supposer que les rapports entre hommes et loups n'ont pas toujours été aussi simples : « On sait que le chien descend du loup ; ça, ç'a été publié y a pas longtemps, d'ailleurs<sup>211</sup>. Donc ça, c'est intéressant parce qu'en fait, donc, l'homme a domestiqué le loup, en fait, ou il s'est laissé domestiquer, enfin je sais pas comment ça a pu se passer ; enfin on n'y était pas pour le savoir » (un naturaliste et défenseur des loups).

Quoi qu'il en soit, pour les derniers siècles au moins, la situation décrite par les récits est claire : l'artifice humain a toujours nui aux animaux sauvages, et à la nature en général ; un surcroît d'artifice a constamment signifié moins de nature. Les zones de refuge et les périodes de répit ont progressivement disparu : la modernisation des moyens de locomotion et des armes ont autorisé la chasse dans les endroits les plus reculés et les plus escarpés ; la chasse s'est démocratisée, etc. Les derniers obstacles à une destruction totale et définitive ont ainsi été successivement surmontés. Quand ils racontent la disparition des loups, les enquêtés utilisent souvent les cartes des aires de répartition successives qu'a

---

<sup>210</sup> Ce fut par exemple le cas dans l'actuel parc national du Grand Paradis : le roi Victor Emmanuel y avait créé des réserves royales de chasse, où il aimait à venir chasser, par dizaines, les bouquetins. Ainsi que le note François Sigaut, la filiation est souvent directe entre les réserves et les parcs naturels d'aujourd'hui et les territoires où roi et seigneurs se réservaient le droit de chasse, (Sigaut 1988), p. 61. (Sur le goût des aristocrates pour les animaux sauvages, — en particulier pour les animaux « féroces », allégories vivantes de leur propre puissance —, voir (Bantay et Hardouin-Pugier 1998) ).

<sup>211</sup> Cité dans (Drouin 1991), p. 176.

<sup>212</sup> Mon interlocuteur fait référence à (Villa, Savolainen et al. 1997). Les auteurs de cet article ont comparé des séquences d'ADN mitochondrial de chiens et de loups ; leur analyse montrerait que les loups sont les ancêtres des chiens. En se servant du nombre de différences dans les séquences de nucléotides comme d'une horloge moléculaire, ils estiment que la domestication du loup par l'homme pourrait remonter à plus de 100.000 ans. Ce résultat, nettement supérieur à celui actuellement avancé par les archéozoologues (de l'ordre de 14.000 ans), est très controversé.

établies François de Beaufort<sup>212</sup> : elles visualisent bien cette histoire en peau de chagrin qu'ils veulent mettre en scène.

Les bouquetins, lorsqu'ils sont attaqués par des prédateurs, se réfugient dans des barres rocheuses. Leur tactique, très efficace avec des prédateurs «ordinaires», s'est révélée désastreuse face à des chasseurs équipés d'armes sans cesse plus performantes (à plus longue portée, plus précises). Aussi ont-ils payé un plus lourd tribut que les chamois, qui optent pour la fuite en cas de danger. Quant aux loups, les derniers ont disparu du sol français dans la première moitié de ce siècle. Le point de non-retour, pour eux, semblait atteint...

### Sur le chemin du retour : l'artifice au secours de la nature ?

Et pourtant, la situation que l'on croyait désespérée a connu une amélioration, certes timide, mais amélioration tout de même, et qui n'est pas, pour une fois, liée à une dégradation du sort des humains.

Le déclin cesse, en premier lieu, dans les aires que l'on décide de protéger, qui apparaissent comme des enclaves, relativement intactes, de la nature originelle. Un enquêteur les compare à des oasis qui émergeraient dans le désert<sup>213</sup> : « De 43 à 50 [1945 à 1950], on était vraiment dans un désert complet en France, et c'est à cette époque-là, disons dans les dix années qui ont suivi, qu'il y a eu les premières créations de réserves, et on a assisté à un repeuplement en forme d'oasis : les réserves ont commencé à avoir des populations qui montaient et autour, c'était le désert complet, c'est ce qu'on appelle le désert cynégétique » (un naturaliste et agent de l'État).

Il cesse ensuite, mais beaucoup plus tardivement et difficilement, en périphérie des aires protégées. Les chamois, prompts à coloniser de nouveaux territoires, parviennent relativement bien à s'étendre ; les bouquetins, en raison de leur comportement grégaire, ont plus de mal (voir *infra*). On connaît les capacités migratoires et colonisatrices des loups, mais on sait aussi le rejet que suscite leur présence. En ce qui les concerne, il est encore trop tôt pour se prononcer.

<sup>212</sup> (Geot de Beaufort 1988) .

<sup>213</sup> Il s'agit là d'une image classique, que l'on trouvait déjà, par exemple, dans un article du Monde du 17 septembre 1977, où l'auteur s'inquiétait des velléités d'autoniser des tics dans la zone centrale du Parc National des Ecrins.

Mais, quelle que soit l'espèce, le thème de son retour, de la reconquête d'un espace dont elle avait été chassée est largement évoqué. Un des naturalistes à l'origine du film *Le Grand Retour*<sup>214</sup> explique le choix du titre : « Ce qu'on voulait montrer, c'était cet aspect d'animal qui revenait, qu'on avait perdu, qu'on avait failli voir disparaître en fait au siècle dernier, et puis toute notre activité c'était de le faire repeupler en fait les Alpes, de le revoir sur nos sommets ». On retrouve, chez tous les enquêtés dont le récit est de ce type, la même insistance à souligner qu'il s'agit bien d'un retour, qu'ils emploient ce terme même ou celui de restauration, de réintroduction, ou de reconquête. La référence au retour de l'animal n'est en rien originale ; Anne Vouret'h et Valentin Pelosse ont montré qu'elle est classiquement utilisée lors des réintroductions<sup>215</sup>. Pourquoi le retour importe-t-il au point qu'il faille impérativement s'assurer de la présence ancienne d'un animal avant de le ré-introduire, ou d'accueillir favorablement son arrivée, et qu'on ne puisse plus employer de verbe sans le préfixe « re- » (re-voir, re-peupler, re-venir, re-tourner, re-conquérir, etc.) ?

Il se peut que la réponse soit à chercher du côté du glissement entre naturalité et autochtonie. L'autochtonie apparaît en effet comme une condition, certes non suffisante, mais absolument nécessaire, de la naturalité : les espèces allochtones, ou « exotiques », sont forcément artificielles, et leur introduction doit être rigoureusement proscrite. Un territoire étroitement circonscrit est assigné à chaque espèce et à chaque race. Il faut noter que cette aversion pour les espèces et les races « exotiques », qualifiée par Raphaël Larrère de « lepénisme végétal et zoologique »<sup>216</sup>, n'a pas toujours été de rigueur chez les naturalistes<sup>217</sup> ; les sociétés de protection de la nature sont nombreuses, en effet, à être issues de sociétés d'acclimatation. Un projet d'acclimatation de castors, finalement abandonné, fut encore librement discuté au Conseil Scientifique du Parc National de la Vanoise en 1966, ce qui serait, je pense, totalement inconcevable aujourd'hui. Les arguments avancés contre le projet trahissent nettement l'obsession de la pureté des races,

<sup>214</sup> (Lapiéd, Lapiéd et al. 1989).

<sup>215</sup> (Vouret'h et Pelosse janvier-juin 1993), p. 52.

<sup>216</sup> (Larrère 1997), pp. 87-89.

<sup>217</sup> Les raisons de cette évolution mériteraient d'être précisées. L'ouvrage de Charles Elton «The ecology of invasions by animals and plants», paru en 1958, a peut-être joué ici un rôle important, en montrant, à travers des exemples dramatiques, les conséquences possibles de l'introduction, accidentelle ou volontaire, d'espèces « étrangères », (Elton 1958). La menace de l'invasion est aujourd'hui régulièrement brandie ; pour un exemple récent, voir *Le Monde*du 23/03/2004.

l'horreur des métissages, et la conviction que tout ce que la nature n'a pas elle-même réalisé est foncièrement mauvais et irrémédiablement voué à l'échec<sup>218</sup>.

A quoi s'agit-il au juste de retourner? A l'aire originelle d'avant l'artifice, répond un naturaliste : « *L'objectif, à terme, c'est de lui faire retrouver [au bouquetin] son aire originelle* ». Le récit tend donc vers une fin qui suppose la réversibilité de la phase précédente, celle de la peau de chagrin.

### Capture et marquage de bouquetin – Prariond (Val d'Isère)



© Parc national de la Vanoise / Jean-Paul Ferbayre

---

<sup>218</sup> Voici un extrait de la discussion suscitée, au sein du conseil scientifique du Parc, par le projet d'acclimatation de castors :

« Professeur Vayssières : Notre Directeur m'a signalé qu'il avait reçu une offre de transport de castors du Canada. J'ai posé la question à Mr Richard qui m'a dit : "Mais surtout pas. Il ne faut pas introduire en Europe de castors américains". Les castors américains appartiennent à une race très différente et il ne faut pas que nous risquions que les races européennes soient mélangées de races américaines.

Professeur Moret : Est-ce qu'on peut introduire dans le Parc des éléments étrangers qui n'ont rien à y faire ? Est-ce que naguère le castor fréquentait nos régions?

*« Toute notre activité c'était de le faire repeupler en fait les Alpes, de le revoir sur nos sommets » (un naturaliste)*



© Parc national de la Vanoise / Maurice Mollard

---

Professeur Besson : Je suis très refroidi par ce projet. D'abord il y a une question de principe. Un parc national n'est pas un parc d'acclimatation. Si le biotope n'est pas un biotope de castor, il est absolument illusoire d'y introduire du castor. Il disparaîtra. [...] Le Père Richard [à l'initiative du projet], je le connais bien, c'est un passionné, il a toute la déformation du passionné et il met du castor partout. Or, je ne pense pas que les Alpes aient jamais été un territoire à castor. Le castor, c'est le Rhône, c'est toute la région de la Haute-Savoie (Arch. du Parc National de la Vanoise, Séance du Conseil Scientifique du 19 décembre 1966).

Les enquêtés s'accordent sur l'objectif : retrouver la situation originelle. Ils s'opposent, en revanche, sur le plus sûr moyen d'y parvenir. Pour tous, l'idéal demeure la non intervention, l'autonomie constituant la seconde condition de la naturalité : avec des espèces comme le chamois ou le loup, ils considèrent inepte d'interférer, les dynamiques de colonisation étant suffisamment rapides, dès lors qu'elles ne sont plus chassées avec outrance. Citons, à l'appui, un défenseur des loups : *« Je ne vois pas l'intérêt de réintroduire un animal qui revient naturellement. [...] Bon, le loup il revient, laissons le revenir naturellement, ne nous occupons pas de lui. Pour une fois que la nature fait les choses toute seule, sans intervention de l'homme, c'est quand même beaucoup plus fantastique, quoi »*. La question se pose par contre pour une espèce à dynamique plus lente, comme le bouquetin.

Les uns penchent, y compris dans ce cas, en faveur d'une absence totale d'intervention humaine, toute intervention, même procédant des meilleures intentions, étant condamnée, tôt ou tard, d'une manière ou d'une autre, à mal tourner. La seule solution pour remédier à des siècles d'artifice, c'est de s'abstenir d'intervenir : l'artifice, pour eux, persiste à nuire, par essence, à la nature. Les enquêtés se montrent alors très critiques envers les réintroductions : *« On prélève dans un parc national, bon, une population de bouquetins, qu'on ne connaît pas à mon sens suffisamment. On ne connaît pas trop l'impact de ces prélèvements, même si c'est quelques animaux, comme ça. Mais je pense que c'est un peu hâtif. [...] On prend des bouquetins ici pour aller les mettre là-bas dans le Queyras, tant mieux pour le Queyras. Les Ecrins, c'est pareil, dans un parc national, ils ont relâché du bouquetin, alors que tôt ou tard, il serait venu, naturellement, via la Romanche. Non, là, [...] je prends mes distances, je n'y vais plus »* (un agent du parc qui ne participe plus aux opérations de capture). D'autres, au contraire, jugent légitime de recourir à des réintroductions : *« Particulièrement pour le bouquetin, on est obligé de procéder par réintroduction, pour vraiment arriver à retrouver l'aire originelle. On peut pas laisser faire la nature, alors qu'en chamois, on le peut beaucoup plus »* (un naturaliste). Ils constatent que l'artifice peut désormais venir au secours de la nature : *« On a quand même beaucoup plus dégradé en un siècle qu'on ne l'avait fait en plusieurs siècles, donc notre pouvoir de destruction a augmenté. A l'inverse, on a aussi notre pouvoir de restauration qui a augmenté »* (un garde-moniteur). L'artifice cesse alors d'être nécessairement néfaste et il est de bons artifices capables de refaire ce qu'avaient défait les mauvais artifices. Les progrès accomplis en biologie de la conservation font partie de ces bons artifices d'un

nouveau genre : s'ils sont bénéfiques, ou du moins s'ils ne sont plus néfastes, c'est qu'ils imitent la nature. L'artifice ne fait ici que « restaurer », et c'est presque, dit-on, comme si l'on ne faisait rien<sup>219</sup>. On se borne à rétablir, ou à « *hâter le cours des choses* », ainsi que le dit un enquêté favorable aux réintroductions de bouquetins. Ce qui suggère qu'on ne manipule pas la nature, mais qu'on en est un simple catalyseur. On s'autorise ainsi à intervenir en affirmant influencer uniquement sur la vitesse des processus, non sur leur déroulement ni, par conséquence, sur leur résultat. Et l'on agit comme si le bouquetin que l'on réintroduit pouvait entraîner à sa suite un retour en force de la nature, comme si celle-ci allait, en quelque sorte, être attirée par son emblème.

Sont définis comme naturels, en définitive, les animaux qui sont à la fois autochtones et autonomes. Mais si la règle d'autochtonie est inflexiblement appliquée, la règle d'autonomie, en revanche, souffre des exceptions. Pour certains, en effet, il est légitime d'accorder des dérogations aux réintroductions d'une espèce comme le bouquetin. Ils soulignent que ce sont des opérations ponctuelles, de simples « coups de pouce », et ils les opposent radicalement à l'assistance que les chasseurs prodiguent aux mouflons<sup>220</sup> en les affourageant durant l'hiver. Parce qu'on ne l'enfreint pas longtemps, on feint de ne pas enfreindre la norme que l'on a fixée.

Même pour le chamois, le mieux loti des trois animaux considérés, on est encore bien loin de la situation originelle. *A fortiori* pour le bouquetin et le loup. On est, en quelque sorte, juste après le déluge, et les animaux commencent à peine à se hasarder hors de l'Arche. Si j'emploie soudainement ce vocabulaire, c'est qu'il est difficile de ne pas reconnaître à ce type de récits une coloration mythique.

## **b<sub>2</sub>. Sous la raison, le mythe**

La structure même de ces récits mime en effet la vision judéo-chrétienne de l'histoire, laquelle reprend le mythe de l'éternel retour<sup>221</sup> : chacune des trois phases rappelle presque inévitablement le Paradis, la Chute et le Salut, à ceci près que la chute, ici, n'est pas brutale mais progressive. On y apprend la perfection et la profusion de la nature originelle, ainsi

---

<sup>219</sup> On trouve le même argument dans un article du numéro spécial que **La Recherche** consacre à la biodiversité : « Peut-on déplacer des espèces menacées sur des îles d'où elles sont absentes ? Oui, car souvent il ne s'agit que de réintroductions ». (Tyberg 2000) , p. 27.

<sup>220</sup> Lesquels, ne respectant aucune des deux règles d'autochtonie et d'autonomie, sont particulièrement mal vus des naturalistes. Il en va de même pour les sangliers, que les chasseurs aiment, et dont des naturalistes affirment qu'ils sont, eux aussi, membre d'une espèce « exotique ».

<sup>221</sup> (Eliade 1949) .



que les dommages et les outrages que l'homme lui a infligés ; mais on apprend aussi qu'une rémission est possible, et que l'on se trouve à l'aube d'un nouveau départ.

Le vocabulaire employé, ainsi que je viens de l'indiquer, incite aussi à ce rapprochement : dans *Le Grand Retour*, le massif du Grand Paradis, où survivait la dernière population de bouquetins à la fin du siècle dernier, est comparé à l'« arche de Noé ». Ces termes, et d'autres encore, comme ceux de « refuge », de « terre d'asile » ou de « paradis », tous empruntés à la sphère religieuse<sup>222</sup>, sont récurrents<sup>223</sup> ; ils confèrent à la montagne, et au Parc National de la Vanoise en particulier, un rôle éminent dans cette histoire.

Ils offrent d'abord à la faune et à la flore, partout ailleurs menacées, un refuge que l'on souhaite inviolable. Le Parc, Eden résiduel, doit être un sanctuaire. Un ancien agent du Parc National des Ecrins se souvient avoir tenté de faire valoir le bien-fondé des tirs de sélection en zone centrale<sup>224</sup> : « J'allais défendre à Paris, devant les universitaires et les écologues parisiens, le principe de tirs de sélection dans le Parc National des Ecrins, mais [...] je sentais que c'était sulfureux comme idée, c'était invraisemblable ; on tire pas un coup de feu dans le paradis terrestre ; c'est pas possible ! ».

---

<sup>222</sup> Asile : lieu inviolable (temple, etc.) où se réfugie une personne poursuivie ; refuge : soutien, sauveur (Nouveau Petit Robert, 1993).

<sup>223</sup> Terre d'asile, voir par exemple : Information générale du Ministère de l'Agriculture, Direction Générale des Eaux et Forêts et du Ministère de la construction, Direction de l'Aménagement du Territoire, (1962) : Le Parc national de la Vanoise; (Bardel 1971) ; paradis, voir par exemple : Procès verbal de la séance du Conseil d'Administration du 28 novembre 1986 du Parc National de la Vanoise.

<sup>224</sup> Référence à l'expérience menée dans plusieurs communes du parc national des Ecrins. Quelques années après sa création, le Parc National des Ecrins, confronté à de violents conflits, notamment au sujet de la chasse au chamois, tira parti d'un des articles du décret de création pour proposer aux associations de chasse le contrat suivant : elles sont autorisées à pratiquer des « tirs de sélection » en zone centrale, à la condition qu'elles s'engagent à respecter un plan de chasse qualitatif rigoureux en zone centrale et en zone périphérique. Une dizaine d'associations acceptent le contrat, mais une seule s'abstient de respecter les termes : celle de Villar d'Arène. Villar d'Arène devient donc la seule commune où les tirs en zone centrale, dans des conditions strictement réglementées, sont licites. Les résultats, de l'avis même des agents du parc, donnent satisfaction : pour les chamois, d'abord, puisque, le cas est unique en France, le sont aujourd'hui aussi nombreux en zone périphérique qu'en zone centrale ; pour les chasseurs, ensuite, responsabilisés par le plan de chasse qu'ils ont élaboré. Mais la dernière convention entre le Parc et l'association n'est pas reconduite : l'« expérience » de Villar d'Arène, ainsi qu'on a symptomatiquement constaté de l'appeler, est interrompue en 1998. Il serait très intéressant, pour comprendre l'orientation prise par les parcs nationaux, d'analyser, dans le détail, les raisons de l'abandon d'une expérience concluante. Il est certain que, dès le démarrage, de vives critiques ont été formulées à l'encontre de l'autorisation de tirs dans une zone centrale d'un parc national (Voir l'article du *Monde* du 17 septembre 1977, ainsi que (Ruffin et Lehoucq 1983)), et n'ont cessé, depuis, de s'exprimer. Mais, quelles qu'en soient les raisons, le résultat est là : il n'est plus, désormais, une seule commune d'un parc national, en dehors du cas bien particulier du Parc National des Cévennes, où la chasse soit autorisée en zone centrale.

Ajoutons que la lettre aux Préfets qui accompagne le protocole, valable pour l'année 2001, autorisant le tir d'un loup, précise que : « Afin d'éviter que les seuils de déclenchement de l'intervention ne soient atteints en zone centrale de parc national ainsi que dans les réserves naturelles, il convient que dès qu'une première attaque attribuée à un grand canidé y est constatée, vous prenez toutes dispositions pour que les moyens de protection, humains et matériels, soient immédiatement mis en place ».

Ils sont ensuite le point de départ d'une recolonisation. « Le Grand Retour », comparant le Parc National du Grand Paradis à « l'arche de Noé » nous renvoie explicitement à la Bible : « *Noé sortit avec ses fils, sa femme et les femmes de ses fils ; et toutes les bêtes sauvages, tous les bestiaux, tous les oiseaux, toutes les bestioles qui rampent sur la terre sortirent de l'arche, une espèce après l'autre* »<sup>225</sup>. Le Parc est à l'origine d'un renouveau, d'une re-création de la nature, ce qui évoque la place habituelle de la montagne dans les cosmogonies<sup>226</sup>. La réintroduction du bouquetin nous place en plein mythe de Noé, c'est-à-dire dans « une "histoire vraie" et, qui plus est, hautement précieuse parce que sacrée, exemplaire et significative »<sup>227</sup>. La même urgence a présidé à la construction de l'arche et à la création du Parc. Le même respect doit leur être voué : c'est ce que véhicule la coloration mythique de ces récits. Il est significatif que Samivel, à la création du Parc National de la Vanoise, ait intitulé « Les 10 commandements » un texte destiné à la sensibilisation du public.

Les évolutions des trois espèces sont ainsi décrites de manières singulièrement contrastées dans les deux types de récits. Dans le second, les animaux sont présentés, et qualifiés, tout autrement que dans le premier, et ils le sont désormais de manière très positive : ils sont donc doublement requalifiés.

### b<sub>3</sub>. Les animaux requalifiés

Comment apparaissent-ils maintenant, ou mieux : comment sont-ils maintenant ? Ce sont des animaux miraculés, réfugiés, artificialisés, et fragilisés.

**Des miraculés** : ils ont échappé d'extrême justesse à l'extinction, et leur rétablissement n'est pas loin de tenir du prodige. La menace d'une perte irréversible leur a conféré une grande importance. C'est là un phénomène connu : une espèce à laquelle nous n'accordons, tant qu'elle est commune, qu'une attention distraite, nous devient chère quand elle se raréfie, et inestimable quand elle manque de disparaître. Le chamois, passé moins près de l'anéantissement, est plutôt moins valorisé que le bouquetin ou le loup.

**Des réfugiés** : les hommes leur ont laissé pour tout refuge les endroits les moins hospitaliers. Il leur a donc fallu résister à la fois à la destruction des hommes et à des conditions particulièrement rigoureuses. Les recherches en paléontologie jouent ici un rôle

<sup>225</sup> La Bible de Jérusalem, livre de la Genèse. Editions du Cerf. 1973, p. 39.

<sup>226</sup> (Eliade 1957) , p.143. Plus généralement, cf. l'ouvrage de Eliade et (Samivel 1984).

<sup>227</sup> (Eliade 1963) , p. 11.

essentiel car elles permettent de définir le chamois et le bouquetin, non plus comme des espèces de haute montagne, mais comme des espèces que l'homme a confinées en haute montagne : « *c'est pas des espèces montagnardes; elles y sont parce qu'elles ont pas pu rester ailleurs* » (un garde-moniteur). Si elles se rencontrent uniquement en haute montagne, ce n'est pas qu'elles soient inféodées aux milieux alpins, comme on le croyait auparavant<sup>228</sup> ; c'est que l'homme les a, partout ailleurs, exterminées : leur situation en haute montagne, loin d'être naturelle, n'est qu'un artefact. La compréhension des animaux, et celle des hommes, s'en trouve transformée. Le bouquetin en particulier est désormais considéré comme une espèce rupicole plutôt que comme une espèce alpine typique<sup>229</sup>. La haute montagne qu'on leur a abandonnée n'a jamais été pour eux qu'un abri de fortune, auquel il leur a bien fallu s'adapter. Cet exil forcé n'a pas été sans influence ; les conditions excessivement rudes imposées aux animaux multiplient les risques d'accidents, notamment par avalanches, et de pathologies : « *Il faut voir un petit peu quelles sont les conditions de vie, notamment dans les Alpes internes, des bouquetins, avec six mois d'hiver, des contraintes alimentaires, des contraintes naturelles, météo, avalanches, etc. [...] Ça correspond aussi à une situation d'adaptation, quot* » (un naturaliste).

En conséquence, il importe d'aider les bouquetins à sortir de leur réduit montagnard et à recoloniser des milieux plus cléments. D'où le choix de sites de réintroductions plus méridionaux : « *Pour nous, c'est plutôt [le bouquetin] un animal provençal, quot, des calanques de bord de Méditerranée, par exemple. Et ça, on a fait des premières réintroductions, par exemple dans le Vercors [en 1989], qui ont fait un peu hurler les Suisses, mais pour nous, c'est ce qui ..., enfin c'est éminemment intéressant parce que pour nous, ça correspond mieux à son biotope* » (un naturaliste).

Au bout du compte, à force de décimer et de déplacer les populations, les hommes les ont transformées : « *Si on compare l'espèce chamois à l'espèce d'il y a 2000 ans, je pense que c'est plus la même.[...] Elle a été cantonnée en montagne donc on n'a pas du tout les mêmes forces de sélection* » (un garde-moniteur). Cette transformation est conçue comme une artificialisation.

<sup>228</sup> Costurier estimait pour sa part que les bouquetins ne devaient être réintroduits qu'à partir de 2000 mètres dans des massifs culminant à 3000 ou 3500 mètres, (Costurier 1962) , p. 1371.

<sup>229</sup> (Chaix et Desso 1994), p. 23.

## Des espèces « artificialisées »

L'« artificialisation » concerne davantage le bouquetin que le chamois, parce que la totalité des populations de bouquetins ont été reconstituées par l'homme, à partir d'un petit noyau d'individus capturés et relâchés : « *Le bouquetin, c'est un petit peu particulier, c'est une espèce qui a été finalement très artificialisée par son histoire, quoi, c'est-à-dire que les seules populations naturelles, c'est Vanoise et Grand Paradis, et tout le restant c'est l'homme qui l'a mis, et en faisant des études après il a très souvent décrit le modèle qu'il a mis en place empiriquement et il l'a mis à une sauce disons scientifique qui correspond pas forcément à ses potentialités* » (un naturaliste). Les populations naturelles ont « simplement » subi une réduction de leurs effectifs, tandis que les autres proviennent d'un repiquage<sup>230</sup> et ont été déplacées. Pour les naturalistes, la conjonction de ces facteurs (réduction des effectifs, repiquages successifs et implantation des animaux dans des secteurs de haute montagne) se serait traduite par une diminution de la variabilité génétique des populations primitives, qui « avant l'extermination de ces derniers siècles, était probablement supérieure »<sup>231</sup>.

La paléontologie vient là encore appuyer le discours : la comparaison des squelettes des bouquetins contemporains et fossiles montre en effet une diminution de la dimension moyenne des animaux<sup>232</sup>. Les mêmes auteurs, dans la conclusion de leur article, mentionnent également « *la présence régulière, parmi les spécimens actuels, d'individus dépourvus de leurs secondes prémolaires inférieures* »<sup>233</sup>. Et ils ajoutent : « *Or, la diminution de la stature et la réduction des séries dentaires sont souvent associées à la proto domestication* ».

## Des espèces convalescentes

Les trois espèces demeurent dans une situation très précaire. Elles restent en effet essentiellement concentrées dans les aires protégées : « *Les populations de bouquetins, hors zone protégée, y en a où ? Y en a dans les Encombres, par colonisation naturelle, et puis à part ça ? Si, y a le massif des Sept Laux, donc Belledonne [...]. Et puis toutes les*

<sup>230</sup> On appelle « repiquage » la capture d'un lot d'animaux que l'on « transplante » ailleurs (noter au passage que l'on parle des animaux que l'on réintroduit comme s'il s'agissait de végétaux). Un repiquage consiste en gestes d'étranglement génétique.

<sup>231</sup> (Solère, Scribner et al. 1994), p. 41.

<sup>232</sup> (Choux et Dasse 1994), p. 25.

<sup>233</sup> Idem, p. 29.

autres populations, que ce soit dans le Mercantour, dans les Ecrins, ici, dans les réserves naturelles de Haute Savoie, c'est tout des zones protégées» (un garde-moniteur).

De lourdes menaces continuent à peser sur leur avenir. Le braconnage est identifié comme une des plus alarmantes: « Pour le bouquetin, le braconnage c'est le problème numéro un parce qu'il y est très vulnérable. Comme il est tolérant envers l'homme, il se laisse approcher et le braconnage est quelque chose de facile, et puis il faut bien dire que le braconnage de la grande faune c'est quelque chose qui est en pleine recrudescence, parce qu'on a des moyens qui ont été très démultipliés ». Le statut d'espèce protégée apparaît insuffisant, et une surveillance accrue, ainsi qu'une protection de l'espace, sont préconisées. Leur concentration dans un nombre de sites très réduit aggrave également les conséquences d'éventuelles épidémies : « Le bouquetin, c'est une espèce qui est encore pas ..., qui est pas sauvée. Je pense par exemple si y avait des problèmes de gale<sup>234</sup> actuellement, y a finalement assez peu de noyaux de population, y a pas des effectifs énormes, donc là c'est encore une espèce à laquelle il faut faire très, très attention » (un garde-moniteur).

Aussi la récente amélioration ne doit-elle pas occulter les progrès qui restent à accomplir. Si l'on est désormais sur la bonne voie, on n'y est qu'à peine engagé: « Là on est quand même dans une situation qui est encore très fragile, en France. On est à peu près à 4500 bouquetins, dont la moitié dans le seul département de la Savoie. Par rapport aux potentialités de l'espèce qui se situent peut-être à 20-30000 animaux, minimum, là, dans les Alpes françaises, on est vraiment au tout début » (un naturaliste). Les conséquences en termes de gestion sont évidentes: chasser le bouquetin, comme le réclament diverses associations de chasseurs, ne saurait être envisagé. Une autre menace planerait sur le bouquetin: le dérangement.

### Les bouquetins, des animaux dérangés

Les bouquetins sont des animaux dits «tolérants» à l'homme: lorsqu'ils ne sont pas chassés depuis un certain nombre d'années, il est aisé de les approcher de fort près. Et les bouquetins sont devenus, là où l'accès est facile, une véritable attraction: «Tous les accompagnateurs de la vallée vont à Prarion pour le bouquetin; ils vendent du bouquetin,

---

<sup>234</sup> Référence à la gale sarcoptique, maladie parasitaire qui a décimé des populations de bouquetins dans le sud de l'Italie et de l'Espagne. « Les populations sont décimées [par la gale] et ne se reconstituent pas. La population de Cazorla en Espagne, évaluée à près de 11000 individus en 1988, est tombée à moins de 1000 individus après le passage de la gale sarcoptique », (Blas et Gauthier 1994), p. 60.

pratiquement tous » (un garde-moniteur). Des gardes-moniteurs et des naturalistes craignent cependant que le voisinage des hommes ne les perturbe : il semblerait que les bouquetins aient, ces dernières années, délaissé des endroits très fréquentés au profit de secteurs plus tranquilles, notamment sur la commune de Val d'Isère : « *Prarion, c'est le refuge, et puis ça grouille [de touristes] de partout, et pis c'est à la recherche de bouquetins, et en fait, on s'aperçoit que, avant, y avait des grosses hardes de 80-90 mâles ensemble, et là, l'été, c'est en train de diminuer. C'est plus que des hardes de 50-60, maximum, et tous ces animaux, ben ils basculent plutôt côté Sassière, ou ils remontent et ils rebasculent juste sur le versant italien, mais ils sont plus dans le vallon de Prarion* ». L'indifférence des bouquetins à la présence humaine ne serait donc qu'apparente. Aussi certains projettent-ils de barrer l'accès des visiteurs aux secteurs les plus « sensibles » : « *Mais je pense qu'on sera amené, dans un avenir proche, à peut-être prendre des mesures pour un meilleur partage de l'espace, c'est-à-dire qu'il y ait des zones consacrées au tourisme, effectivement, et des zones plus consacrées à la protection*<sup>233</sup>. *A mon avis, c'est inévitable, vu la fréquentation actuelle, vu l'exiguïté du territoire [...]. Mais on avait déjà envisagé, pour Prarion notamment, une zone où on aurait demandé ..., où on aurait interdit, là, aux gens de sortir d'un sentier, pour laisser une face sud avec pas mal de barres rocheuses, qui est une zone de mise bas, à chamois bouquetins, essayer de laisser cette zone tranquille. Ç'avait été un tollé, à l'époque, quand on avait présenté ça à la commune, on avait été obligé de reculer. Mais je pense qu'on y arrivera, qu'il faudra y arriver, un jour, avant que ce soit trop ...* » (un agent du Parc). A défaut de parvenir, pour

<sup>233</sup> Le projet de création du parc national prévoyait la délimitation, à l'intérieur de la zone centrale, de réserves intégrales où seuls les scientifiques auraient été autorisés à pénétrer, dans des conditions rigoureusement définies. Au cours des années qui ont suivi la création du Parc, ces réserves ont également fait l'objet de discussions au sein du comité scientifique, mais elles n'ont en définitive jamais vu le jour. Dans l'esprit du premier directeur, Maurice Bardet, leur emplacement devait être fixé en particulier en fonction des lieux fréquentés par les bouquetins : « Dans l'enquête de M. Barry et dans l'enquête de M. Gobert auxquelles je faisais allusion tout à l'heure, on n'a pas vu [...] des régions où le bouquetin est en train de s'implanter et de se développer d'une façon extrêmement satisfaisante. Et bien, ces zones-là sont à classer en réserves intégrales, incontestablement. On ne pouvait pas les connaître ou on les connaissait mal il y a cinq ans; on commence à les connaître maintenant parce que les gardes du parc ont exploré le Parc et nous ont découvert des hardes de bouquetins de 20 à 30 mâles dans la région de l'Aiguille Doran (C'est au dessus d'Aussois après le col de Charrière). (...) Il est donc très utile de pouvoir les protéger » (Arch. Parc National de la Vanoise, séance du comité scientifique du 16 avril 1984, p. 10).

l'instant, à interdire aux promeneurs de quitter les sentiers, le Parc s'efforce de les sensibiliser<sup>236</sup> :

### Vendredi 2 juin 2000, Prarion (Val d'Isère, Haute-Tarentaise)

Promenade aux sources de l'Isère. La vallée de Prarion est un des sites de Vanoise les plus parcourus, à pied l'été et l'automne, l'hiver et le printemps à ski.

Dès la sortie des gorges de Malpasset, rive droite, tout près de nous, des bouquetins et des étagnes accompagnées de leurs cabris, nés le mois dernier. Sur l'autre rive, à une distance nettement supérieure, des chamois se poursuivent sur la neige.

Nous redescendons en même temps que des gens qui reviennent de l'Aiguille Pers, qu'ils ont gravie à ski. Sur le parking du pont Saint-Charles (une quinzaine de voitures, majoritairement immatriculées 73, sinon 74 et 38), au départ du chemin, un grand panneau a été installé. Il porte le logo des deux parcs nationaux de la Vanoise et du Grand Paradis<sup>237</sup>, — « spirale de la vie » pour le premier, tête de grand bouquetin mâle pour le second —, et donne à lire un long texte, en français et en italien, relatif au dérangement du bouquetin. Quatre étapes sont distinguées ; on apprend que, dès la première, — « le bouquetin lève la tête » —, l'animal est dérangé. Le promeneur est invité à ne pas sortir des sentiers afin de respecter la tranquillité des bouquetins. Le texte se conclut par l'affirmation : « le territoire de l'homme, c'est le sentier<sup>238</sup> ».

Le cas du chamois est bien différent : « on a quand même un réseau alpin qui s'est pas mal reconstitué en chamois, et l'espèce commence maintenant à progresser au sud, dans les départements comme la Drôme, tout ça, on trouve maintenant le chamois dans la banlieue de Valence, on les trouve dans les oliviers, donc ça c'est des choses aussi qui sont satisfaisantes, quoi, il est sorti de son bastion de haute montagne inaccessible pour retrouver un peu le milieu et ses domaines d'antan » (un naturaliste). C'est pourquoi le principe de la chasse au chamois n'est pas remis en cause, contrairement à ses modalités.

<sup>236</sup> Si sortir des chemins n'est pas prohibé, l'information délivrée aux randonneurs, sur ce point, est parfois ambiguë. Lorsqu'on entre dans la zone centrale, les interdictions en vigueur, possibles d'ansendes, (celles par exemple de cueillir les fleurs, d'abandonner des débris, d'allumer un feu ou de camper) sont rappelées par des petits pictogrammes ; la plupart du temps, l'un d'eux signifie « ne pas quitter le chemin ».

<sup>237</sup> On peut, depuis Val d'Isère, rejoindre le Grand Paradis ; les deux parcs nationaux ont 14 kilomètres de frontière en commun.

<sup>238</sup> Cette sentence lapidaire et impérative rappelle une phrase de E. Haeckel (lequel inventa, en 1866, le terme d'écologie) : « Il faut revenir complètement, sincèrement, à la nature et à ses lois. Mais pour que ce retour soit possible, il est nécessaire que l'homme connaisse et comprenne sa vraie "place dans la nature", c'est dans (Guillevin-Escuret 1989) , p. 39.

## Des gagneurs

En même temps qu'il souligne la fragilité des animaux, du bouquetin et du loup principalement, le récit type exprime, à rebours, la vigueur de ces espèces sauvages, toujours présentes en dépit de toutes les embûches. Le loup est le parangon de cette indestructibilité qui force l'admiration : « *On a eu beau l'éradiquer [le loup], l'exterminer, et ben ça y est, il est de retour, quoi* » (un défenseur des loups). Ce sont des battants, et leur faculté à surmonter les difficultés de tous ordres laisse espérer une issue favorable. La manière dont ils franchissent, au cours de leurs déplacements, les obstacles naturels et humains ne cesse de surprendre : « *Y a le bouquetin ibérique, vers le delta de l'Ebre, y a des bouquetins qui ont traversé le delta de l'Ebre qui fait plus d'un kilomètre de large, et avec des voies de communication de part et d'autre. Y en a qui ont réussi à passer. Il existe pas d'obstacle [à leurs déplacements]* » (un naturaliste).

La phase de progression finale confère à l'ensemble de ce type de récits une touche optimiste totalement absente du premier type examiné. Le film *Le Grand Retour* se clôt significativement sur ce commentaire : « *Le Grand Retour : une histoire heureuse qu'il appartient à chacun de nous de continuer* ». Un autre aspect vient renforcer le sentiment que les deux récits types ne jouissent pas de la même vitalité, que le premier est en perte de vitesse, alors que le second a le vent en poupe. Je les ai jusque-là présentés comme s'ils avaient la même légitimité. Ce n'est manifestement pas le cas. Ceux qui se donnent la Terre entière pour cadre méprisent le caractère étroit, étriqué, d'un monde qui se réduit à une vallée, voire à un village, et à quelques décennies : « *C'est à cette échelle là [celle des continents et des millénaires] qu'il faut raisonner, c'est pas à des petites échelles de temps et d'espaces* » (un garde-monteur récemment recruté). Ils reprochent aux gens du lieu d'être enfermés dans un horizon rétréci, borné, de ne pas voir loin, et de confondre le banal et l'exceptionnel : à réduire le monde à son petit univers personnel, on manque de tout point de comparaison. Aussi se figure-t-on que ce qui est vrai, ici et maintenant, l'est partout et l'a toujours été, et l'on finit par tenir pour extraordinaires des choses assez communes, parce qu'elles se trouvent être rares dans la commune ou le canton ; inversement, et plus gravement, ajoutent-ils, on sous-estime la valeur d'une espèce comme le bouquetin, sous prétexte qu'elle est, chez soi, abondante.

Les deux types de récits n'ont pas non plus la même audience. Le second est largement diffusé et médiatisé par les moyens les plus modernes : *Le Grand Retour* passe par exemple en continu sur les écrans disposés dans des maisons d'accueil du Parc, comme à



Pralognan. C'est cette histoire que les visiteurs du Parc National de la Vanoise ont toutes les chances d'entendre, qu'ils ne peuvent pas ne pas entendre. A la publicité dont bénéficie le second type de récits répond la confidentialité du premier. Les enquêtés dont les récits s'en rapprochent le plus, accentuent encore ce contraste en dépréciant leur propre savoir, en dépit de son étendue et de l'intérêt manifeste qu'ils portent au sujet : leur première réaction, lorsque je leur ai demandé de raconter l'histoire de ces animaux, a souvent été de me renvoyer « aux livres » et à « ceux qui savent ».

### 3. Monde nature/artifice et monde sauvage/domestique

Il est maintenant temps de résumer. Les récits recueillis m'ont semblé se diviser sur les points qui figurent dans le tableau ci-dessous :

	Cadre spatio-temporel		Opposition structurante des récits
	Cadre spatial	Origine temporelle	
Récits resserrés	De la commune à la vallée ou Du secteur du parc au Parc National de la Vanoise	Des grands-parents à la petite enfance de l'enquête	Sauvage/domestique, l'animal sauvage étant défini comme rare, distant, farouche et maigre.
Récits élargis	Des Alpes à l'Europe	La préhistoire	Nature/artifice, l'animal naturel étant défini comme autochtone et autonome

Les critères appliqués aux animaux ainsi que leur signification diffèrent selon le type de récits. On se souvient de l'importance que revêtaient, dans le premier, la place des animaux et leur comportement à l'égard de l'homme. La « descente » de l'animal était tenue pour une entorse à un ordre ancestral en voie de déliquescence; dans le second, elle devient la marque d'une amélioration : le critère demeure mais prend une signification opposée. Quant au comportement des animaux à l'égard de l'homme, il n'est plus, dans le second type, regardé comme un critère pertinent : « à l'échelle de la phylogénie d'un animal, ça veut rien dire du tout, la distance de fuite, c'est très conjoncturel » (un naturaliste).

Par suite, si ce sont bien les mêmes mots qui servent à les désigner, les animaux ne sont plus définis de la même façon. On a vu, en particulier, comment ils sont requalifiés par le second type de récits. Les gens ne s'accordent pas sur ce que sont les chamois, les bouquetins et les loups. Ils ne s'accordent pas davantage sur ce qu'est le sauvage, terme devenu profondément polysémique, ainsi que le notent Valentin Pelosse et André Micoud : « L'hérité du sauvage, construction sociale, n'est plus perçue dans le seul cadre de la partition entre sauvage et domestique ; elle a également à s'inscrire dans l'équivoque du retournement de l'opposition entre le naturel et l'artificiel »<sup>219</sup>. Pourquoi ces désaccords ?

Parce que les gens interprètent la situation présente en la replaçant dans des cadres, et selon des schémas, complètement différents. Parce qu'ils bâtissent autour des animaux considérés des mondes qui n'ont de commun ni leurs dimensions ni leur configuration. Aussi croit-on assister à une métamorphose des animaux, — et des hommes, car, nous ne cesserons de le voir, hommes et animaux sont toujours définis conjointement, dans un même mouvement —, lorsqu'on passe d'un monde à l'autre. Dans la suite de ce travail, j'appellerai le monde des éleveurs, des chasseurs, et de la première génération des gardes-moniteurs le monde sauvage/domestique, et le monde de la nouvelle génération de gardes-moniteurs, des naturalistes et des protecteurs, le monde nature/artificiel.

Il ne faudrait pas déduire, de ce que je me suis appuyée sur des récits, que le passé est seul en cause. L'histoire dont mes interlocuteurs dotent les populations animales n'est indépendante ni des pratiques qu'ils mettent en œuvre, ni de l'avenir qu'ils espèrent voir un jour se réaliser. Dans les deux mondes, l'écart entre la situation actuelle et celle dont on rêve crée une insatisfaction, et une volonté de changement. Prenons l'exemple des bouquetins. Dans les mondes resserrés des chasseurs et des éleveurs, où domine l'opposition entre sauvage et domestique, les bouquetins descendent trop et sont trop familiers : il faut les ensauvager, — « Il faut leur réapprendre à devenir sauvages », dit un chasseur —, et les reconduire dans les hauteurs qu'ils n'auraient jamais dû quitter. Dans les vastes mondes des naturalistes et des nouveaux gardes-moniteurs, où c'est cette fois

---

<sup>219</sup> (Pelosse et Micoud janvier-juin 1993), p. 10, souligné dans le texte. Cf. aussi (Micoud 1993). La confusion, il est vrai, n'est pas neuve; Montaigne identifieit déjà sauvage et naturel, et proposait de réserver à l'« artifice » les connotations péjoratives du terme sauvage: « Ils sont sauvages, de même que nous appelons sauvages les fruits que nature, de soy et de son progrès ordinaire, a produits: là où, à la vérité, ce sont ceux que nous avons altérés par nostre artifice et détournés de l'ordre commun, que nous devrions appeler plutôt sauvages. En ceux là sont vives et vigoureuses les trayes et plus utiles et naturelles vertus et

l'opposition entre nature et artifice qui l'emporte, les bouquetins souffrent cruellement d'être cantonnés dans des zones d'altitude : il faut les aider à coloniser de moins rudes territoires. Tous s'efforcent ainsi d'influer sur les animaux pour les conformer à ce qu'ils voudraient qu'ils soient, et de faire coïncider, en d'autres termes, réalité et conception de la réalité.

On pourrait s'attendre à ce que des mondes tellement éloignés par leurs proportions et leur configuration le soient aussi par les modes de pensée des hommes qui les habitent. On pourrait notamment présumer que les chasseurs, les éleveurs et les plus âgés des gardes-moniteurs, au sein de leurs petits mondes, recourent à une pensée mythique, si l'on s'inspire de Cassirer, ou sauvage, si l'on s'inspire de Lévi-Strauss. Mais le constat que les récits étirés prennent la structure et adoptent le vocabulaire d'un récit mythique amène plutôt à formuler l'hypothèse d'une certaine communauté des mondes, par delà la diversité de leurs dimensions et de leurs structures. C'est cette hypothèse que je voudrais maintenant éprouver, en me penchant sur les rapports que mes interlocuteurs établissent entre les espaces et les espèces considérées.

## **B. Des mondes qui ont aussi des points communs**

Tous les enquêtés associent les animaux considérés à des espaces particuliers. Il n'est pas un seul de mes interlocuteurs à qui la présence de l'animal ne paraisse, ici normale, là anormale, et l'affirmation que les chamois, les bouquetins ou les loups sont, ou non, à leur place, ont, ou non, leur place, figure sans nul doute parmi les plus fréquentes que j'ai recueillies.

Aussi les rapports entre espèces et espaces semblent-ils constituer un objet pertinent pour appréhender les modes de pensée des uns et des autres : comment ces rapports sont-ils pensés dans chacun des deux mondes ?

Avant d'apporter à cette interrogation des éléments de réponse, revenons sur la place que mes interlocuteurs assignent aux animaux.

---

propriétés, lesquelles nous avons abastardies en ceux-cy, et les avons seulement accommodées au plaisir de nostre gooust corrompu », (Montaigne 1580), p. 203.

## 1. Être ou ne pas être à sa place

Que des naturalistes, ou des gardes-moniteurs qui en sont proches, associent espèces et espaces ne surprend guère. La distribution des organismes et des espèces à la surface de la Terre est en effet une des questions centrales de l'écologie, et est inscrite dans sa définition même : « Par écologie nous entendons la totalité de la science des relations de l'organisme avec son environnement, comprenant au sens large toutes les conditions d'existence »<sup>240</sup>.

Les interrogations de la science écologique sur les rapports entre les espèces et leur environnement, biotique et a-biotique, ne me semblent cependant pas suffire à expliquer l'importance énorme de la place des animaux dans le discours des enquêtés. Bien que les loups soient particulièrement ubiquistes et s'accommodent, dans l'hémisphère Nord, de toutes sortes de situations, les naturalistes enquêtés les associent à certains milieux seulement, dont, très souvent, « les grands espaces sauvages ». Il est également significatif que le projet de réserver aux bouquetins des pans de montagne sans hommes, ouvertement motivé par la volonté de limiter leur dérangement, s'accompagne de l'attribution de territoires clairement délimités : les hommes sur les sentiers (voir *supra*), les bouquetins loin des curieux. Il ne suffit pas que les animaux soient quelque part, et s'y trouvent apparemment bien, pour qu'ils soient considérés « à leur place ».

Les places qu'éleveurs et chasseurs prêtent aux trois animaux sont autres, mais le principe demeure : à chacun sa place ; chaque espèce est arrimée à un espace.

Pour tous, la dissociation entre l'animal et sa place constitue une transgression, une atteinte à la loi, qui sera tôt ou tard sanctionnée. L'ordre du monde ne peut être dérangé sans funestes conséquences : « J'ai toujours eu l'habitude depuis tout gamin de les voir en haut [les chamois]. S'ils descendent, c'est qu'il y a un problème, c'est que, ou ils ont plus à manger en haut, ou alors y a trop du monde en haut et puis maintenant ils descendent. C'est pas normal, c'est que dans la nature y a un problème. C'est pas normal. Pourquoi, je sais pas. Pourtant y a pas des hivers rudes, je comprends pas », dit un chasseur. Un naturaliste cette fois : « Dans le Jura suisse, au Creux du Vent, y a une population qui est un peu limitée, ça correspond pas vraiment à son biotope ou à l'aspect qu'on lui verrait. Et elle périclète. De toute façon, la sanction biologique, elle est là ».

---

<sup>240</sup> Ernst Haeckel, cité par (Drelafauz 1992), p. 8.

Notons que le terme de place s'inscrit avantagusement dans les deux registres de la distance et du comportement. Ne pas être à sa place, c'est n'être pas où il faudrait ou, inversement, être où il ne faudrait pas ; c'est aussi ne pas se comporter convenablement<sup>241</sup>. Lorsque des chasseurs affirment urgent de remettre les bouquetins à leur place, il faut comprendre que les bouquetins, selon eux, doivent, non seulement regagner les sommets, mais aussi réapprendre à craindre les hommes. De même, des naturalistes reprochent à la fois aux visiteurs d'être déplacés parmi les bouquetins et d'adopter à leur égard des attitudes déplacées. Le débordement est aussi un écart de conduite ; le déplacement est autant comportemental que spatial.

L'idée qu'il existe une place « normale » de l'animal se manifeste dans toute sa force dans deux types de situations: lorsque « l'ordre normal des choses », qui voudrait que l'animal soit ici et pas ailleurs, se trouve transgressé et lorsqu'on souhaite introduire ou réintroduire des animaux : il faut alors choisir un site d'implantation et expliciter les critères de son choix.

Les réactions d'éleveurs à l'arrivée des loups me serviroient à illustrer la première situation. Partisans et opposants des loups s'affrontent sur l'origine de leur présence en France<sup>242</sup>. Pour les premiers, le « retour » des loups, pour employer leur propre terme, s'explique on ne peut plus aisément, par la conjonction de facteurs extrêmement favorables à l'espèce, parmi lesquels l'abondance actuelle des grands ongulés, la diminution de l'activité agricole sur des surfaces importantes bénéficiant parfois d'un statut de protection, et, bien évidemment, la protection de l'animal lui-même dans plusieurs pays d'Europe. Pour les seconds, la présence des loups est, à proprement parler, impensable ou plutôt, elle n'est pensable que dans un monde « à l'envers ». Lorsque j'abordai le thème des loups avec des éleveurs au cours de l'été 1997, avant que ne surviennent les premières attaques en Haute-Maurienne, il était évident, pour eux, que les loups ne viendraient pas, qu'ils ne pourraient pas venir : si les loups parvenaient à s'installer en Italie, ou dans le Mercantour, c'est, disaient-ils, qu'il s'agissait là de régions complètement dépeuplées, désertifiées, ensauvagées, ce que confirmait d'ailleurs suffisamment, toujours selon eux, la présence de loups. L'attaque officiellement attribuée à des loups à l'automne 1997, sur la commune de

---

<sup>241</sup> La question du comportement normal a beaucoup intrigué les protecteurs au sujet de ces lynx qui ravageaient dans l'Ain des troupeaux de brebis. Plusieurs hypothèses ont été écartées : celles qui tentaient d'expliquer pourquoi des prédateurs sauvages s'attaquaient à des proies domestiques ; selon l'une d'elles, les lynx amateurs de brebis se seraient échappés d'une ménagerie ou auraient été réintroduits clandestinement : leur imposition par l'homme aurait été responsable de l'incongruité de leur comportement.

Bramans, fut interprétée par les Tarins de la même façon, en dépit de leur connaissance de la Maurienne. Pour mes interlocuteurs tarins, les loups ne pouvaient coloniser leur vallée, très fréquentée, bien équipée en routes et en stations de sports d'hiver, en un mot civilisée. En août 2000, un berger qui garde un troupeau en Haute-Tarentaise affirmait encore : « Ici, on risque pas trop les loups ; c'est le tourisme qui nous sauve », bien qu'un loup ait été photographié à Val d'Isère, et que des attaques aient été retenues au titre du dossier loup à Champagny-en-Vanoise<sup>243</sup>. Bref, les loups ne pourraient fréquenter que des espaces sauvages et arriérés. Mais, au fur et à mesure que les loups progressent, il faut bien admettre la réalité de leur présence, et lui trouver une raison ; dans un schéma où la présence des loups est totalement contre-nature, l'explication la plus plausible devient celle de l'introduction volontaire de l'animal par des personnes malintentionnées : si les loups sont là, c'est qu'on les y a « mis ».

J'illustrerai la seconde situation, — le choix des sites de réintroduction —, par l'exemple des bouquetins.

Les gardes-moniteurs de la première génération sont très attachés au bouquetin, qui est un élément fondamental de leur identité professionnelle (cf. deuxième partie). Dans les secteurs demeurés longtemps sans bouquetins, des agents ont fréquemment souhaité en réintroduire, en prélevant des individus dans des secteurs mieux lotis, tel celui de Modane, ou en Suisse. Certains lâchers ne se sont pas déroulés conformément aux prévisions : « On les a déchargés là derrière [les bouquetins] et puis il se sont installés, mais pas dans le Parc, ils se sont installés en zone périphérique. C'est ce qui a été un peu dommage. [...] Parce que j'aurais mieux aimé qu'ils soient vraiment à l'intérieur du Parc. [...] Ça a créé des polémiques avec les chasseurs, et là, quand on a fait ce lâcher de bouquetins, on n'a pas contacté les chasseurs, pensant que les animaux traient dans le Parc. En fait, ça s'est jamais produit ». Les bouquetins que l'on venait de lâcher devaient « naturellement » se diriger vers la zone centrale, tout comme un homme, même après une longue absence, reconnaît sans hésiter sa maison. Ce que montre le désappointement de ce garde-moniteur, — comme souvent, la règle, le *nomos* sont révélés par l'exception, par l'anomalie, réelle ou supposée —, c'est que le bouquetin est bien, pour ces gardes-moniteurs, l'animal du Parc : le bouquetin, c'est le Parc et le Parc, c'est le bouquetin.

<sup>242</sup> Je reviendrai plus en détail sur cette question dans la troisième partie.

<sup>243</sup> Ce qui signifie simplement, il est vrai, que l'attaque a été attribuée à un grand canidé.

Les liens étroits que les hommes nouent entre espèces et espaces expliquent que les premières puissent servir à représenter les seconds. Le bouquetin a longtemps été le symbole officiel du Parc, présent sur tous les documents qui en émanaient comme sur l'insigne des gardes-moniteurs. Maurice Bardel, le premier directeur du Parc, justifiait ainsi le choix du bouquetin comme emblème : « Nous avons pensé qu'il valait mieux attribuer aux gardes du Parc un insigne que des galons, ceci pour nous rapprocher de ce qui existe dans le monde des skieurs où le chamots de bronze, le chamots d'argent et le chamots d'or est au fond un signe distinctif extrêmement élégant. C'est un bouquetin dressé contre un rocher qui, au surplus, comporte trois fleurs typiques de la montagne réalisées en émail »<sup>244</sup>. Une véritable partition a donc eu lieu dès la création du Parc : à la montagne aménagée et à ses hommes, le chamois ; à la montagne protégée et à ses tenants, le bouquetin<sup>245</sup>. Ce dernier, s'il n'est plus aujourd'hui l'emblème du Parc, demeure malgré tout très présent. Sur la voie rapide entre Albertville et Modtières, à hauteur d'Aigueblanche, un panneau signale la proximité du Parc National de la Vanoise. Sur ce panneau figure, non pas le logo actuel dans son entier, mais un détail fortement agrandi, où l'on voit ... un grand mâle bouquetin. Celui-ci, il est vrai, se prête merveilleusement, par la ligne en V de ses cornes, à représenter la Vanoise. Des commerçants ne manquent d'ailleurs pas d'exploiter la ressemblance formelle entre les cornes, partie hautement symbolique de l'animal, et l'initiale du massif auquel il est associé.

L'omniprésence du bouquetin à Pralognan est, elle aussi, exemplaire. Peu avant le village, une grande banderole, ornée d'une tête de bouquetin, est tendue au-dessus de la route : « Pralognan, capitale de la Vanoise ». Sur la place du village, une statue de bouquetin en bronze a été érigée et l'on voit partout l'effigie de l'animal, dans les rues et jusque sur les poubelles, dans les magasins, etc. Aux heures d'ouverture du Syndicat d'Initiative, on peut en permanence regarder *Le Grand Retour*. Bref, tout Pralognan est saturé de bouquetin. Cette omniprésence ne laisse pas de surprendre, quand on sait que la présence du bouquetin dans la commune, loin d'être ancestrale, est au contraire fort récente. Devant l'absence de colonisation naturelle, une réintroduction fut tentée en 1981, mais se solda par

<sup>244</sup> Séance du Conseil d'Administration du 23 mars 1964 (Archives du Parc National de la Vanoise).

<sup>245</sup> Cette distribution des figures animales n'est pas sans rappeler la brève mais fameuse course du Palio qui se tient chaque année, le 2 juillet et le 15 août, sur la place de Sienne. Chaque quartier (*covtrada*) de la ville, – il y en a dix-sept –, fait courir sous l'emblème d'un animal réel ou imaginaire un cheval monté par un jockey. Le gagnant de la course emporte le Palio, c'est-à-dire l'étendard, qu'il conserve jusqu'à l'année suivante. Pour une version romancée de cette course du Palio, où tous les coups, ou presque, sont permis, voir (Pruetero et Lucentini 1983).

un échec total : les animaux, capturés à Aussois, regagnèrent aussitôt leur commune d'origine. Il fallut alors se résoudre à attendre que les bouquetins veuillent bien venir à Pralognan de leur plein gré, ce qui finit par se produire il y a seulement une dizaine d'années. Comment les Pralognanais justifient-ils alors l'affichage qu'ils font d'un animal qui s'est montré aussi rétif ? En vertu du raisonnement suivant : le bouquetin est le plus typique des animaux de Vanoise, comme Pralognan est la plus typique de ses communes. Rien de plus légitime, donc, que la présence du bouquetin à Pralognan, fût-elle plus virtuelle que réelle : « *Le Parc ayant pris le bouquetin comme emblème, Pralognan revendiquant le fait d'être la commune, ou la station la plus ..., qui s'identifie le plus au ..., au Parc, c'était normal qu'elle récupère le même emblème que le Parc pour se l'approprier* » (le maire de Pralognan).

Jusqu'ici, les enquêtés ont établi entre espèces et espaces des liens de correspondance. Ils vont plus loin : ils attribuent aux animaux, et aux espaces auxquels ils les associent, des qualités communes. Ils établissent ainsi entre espèces et espaces des rapports d'analogie.

## **2. La pensée analogique**

J'illustrerai les rapports analogiques entre espèces et espaces à l'aide de deux exemples : celui de la beauté et de la perfection, celui de la maladie ou de la souillure. Nous verrons que l'analogie n'est pas le propre d'une catégorie d'enquêtés, et qu'elle se rencontre au contraire dans les deux mondes précédemment distingués.

### **a. Beauté du corps animal, beauté des cimes**

Mes interlocuteurs associent spontanément la beauté de l'animal à celle des lieux où ils aiment à le voir : « *C'est quand même [les chamois] des beaux bestiaux. Quand vous les voyez dans les rochers, en plein hiver, sur des cascades de glace...* » (un chasseur). Même le bouquetin parvient à trouver grâce aux yeux des chasseurs, à condition qu'il se trouve là où ils jugent être sa place : « *Je peux plus y voir, ces bouquetins ! Du moins ceux qui sont au milieu de la route. J'apprécie un beau bouquetin qui est dans les roches, là, que ça soit même en plein hiver* ». Les descriptions de l'animal, selon qu'il est ou non à « sa place », offrent un saisissant contraste. A lire Couturier, le bouquetin serait véritablement transfiguré :

« Notre ongulé, surtout le mâle, a une silhouette lourde, des formes massives, un ventre parfois proéminent, des membres courts, terminés par de larges sabots. La ligne du dos, habituellement horizontale, s'incurve légèrement sur certains sujets en une ébauche



d'ensellure lombaire disgracieuse. La queue souvent relevée donne la seule note désinvolte. Le cou est fort. La tête sans finesse, le museau plutôt épais font par trop penser au Bouc domestique. Les oreilles dont le bout est arrondi sont petites ; l'œil jaune est vide, atone, hircin lui aussi.

[...] Mais coiffez sa tête d'une paire de cornes bien nouées: non seulement toute vulgarité disparaît, mais l'allure est anoblie. Transportez ce mâle dans son milieu, parmi les roches escarpées: les défauts des lignes s'effacent pour libérer une dignité, une puissance qui font du Bouquetin le maître incontesté des hautes altitudes<sup>246</sup>. C'est d'être ou d'évoluer en haute montagne qui rend le bouquetin admirable. L'animal n'est beau que lorsqu'il se trouve dans son milieu. Réciproquement, une montagne sans animaux sauvages perd de sa beauté:

*« 2 (un éleveur et chasseur) : J'aime mieux aller où y a, même de n'importe quel gibier, que quand vous êtes dans un désert, — à un moment donné, on en manquait —, quand vous courez toute la journée, que vous voyez rien du tout, c'est pas intéressant.*

*3 (sa femme): Rien que de voir les marmottes, c'est joli.*

*2 : Quand vous voyez déjà les marmottes, les lagopèdes, les perdrix blanches, un blanchot qui fout le camp, ou une bartavelle, c'est intéressant, c'est beau ».*

La beauté de l'animal et la beauté du lieu se renforcent mutuellement.

Pour les naturalistes et les nouveaux gardes-moniteurs, l'animal sauvage n'est pas seulement beau ; il est de surcroît parfait, complet, et en cela largement supérieur à l'animal domestique : *« à l'état sauvage, dit l'un d'eux, on a tout le potentiel de l'espèce »*. C'est là une idée ancienne, que la génétique moléculaire a efficacement contribué à actualiser. Or, un glissement s'opère, dans les discours, entre la perfection de l'animal, sa complétude, et celle de l'espace où il se trouve. Lorsque l'animal sauvage est absent, il semble qu'il manque quelque chose à l'espace; il y a un vide, une lacune, que le retour de l'animal peut seul combler.

### **b. La contamination des espèces par espaces interposés**

Les qualités ne sont pas seules à se transmettre entre espèces et espaces. Selon les éleveurs, les animaux sauvages contaminent l'espace domestique, et, par suite, les troupeaux qui y pâturent.

---

<sup>246</sup> (Costantini 1962) , p. 15.

Les éleveurs tiennent pour hautement contagieuses les incursions des animaux sauvages dans l'espace domestique. En particulier, l'arrivée du loup marque selon eux l'acmé d'un processus pathologique plus ancien, dont les phases successives ont été scandées par l'apparition d'espèces nouvelles : chevreaux, cerfs, sangliers, grands rapaces comme les aigles royaux, et plus récemment, lynx et loups. Mes interlocuteurs éleveurs ou proches du milieu de l'élevage empruntent volontiers des termes au vocabulaire de la maladie pour parler de la présence nouvelle d'espèces qu'ils jugent indésirables : il y est question de prolifération, de débordement, de dégénérescence. Le parc national fait plus ou moins implicitement figure de foyer et de réservoir infectieux ; les animaux y seraient « malsains », « galeux », « puants » et porteraient sur eux les stigmates des maladies qu'ils véhiculent et propagent : « Dans le Parc, le problème, c'est qu'y a aucune gestion. Les animaux se reproduisent entre eux, il faudrait du sang neuf, mais ils s'en foutent, y a aucune gestion. Quand on leur dit : "c'est plein de renards galeux", ils s'en foutent. Les renards, ils sont affreux; une fois, y en a un qui est venu crever dans la maison, je l'ai dit au garde, je pensait que ça l'intéresserait de savoir de quoi il était mort, il m'a dit : "t'as qu'à le balancer en dessous". Ils en ont rien à foutre. Pareil, quand on leur dit que y a des sangliers: ils disent : "c'est vrai, y a des sangliers, on y peut rien, c'est comme ça", et ils font rien. C'est tout comme ça : y a des maladies? et alors ? Y a des sangliers? et alors? Aucune gestion, ou alors, pour les sangliers, ils disent que c'est la faute des associations de chasse, qui font pas leur boulot en bas, mais eux, ils veulent pas le savoir, ils veulent rien faire, ils s'en foutent. C'est une catastrophe, l'état dans lequel se trouve la faune sauvage, mais tout leur semble normal » (un alpagiste). Dans le contexte actuel, la transmission de pathologies à la faune domestique est particulièrement redoutée : « faudrait pas qu'y ait une maladie et qu'ils la transmettent aux troupeaux domestiques » (un alpagiste)<sup>247</sup>.

Ce n'est pas l'animal sauvage en lui-même que l'on accuse d'être malsain, mais on affirme qu'il le devient lorsqu'il n'est plus suffisamment chassé. Tant qu'il reste rare, farouche, et en haute montagne, tant qu'il demeure donc conforme à la définition que l'on donne du

<sup>247</sup> Le problème s'est notamment posé pour la brucellose, trois foyers, — dont un sur la commune de Beaufort, en plaine zone de production fromagère —, (actuellement éteints ou en voie d'extinction) ayant été recensés chez le chamois : « On a par exemple la brucellose qui est une maladie transmissible à l'homme, qui est passée chez le chamois dans trois foyers, donc qui pose de gros problèmes parce que chez les animaux domestiques on maîtrise ça à grands coups de subventions, de contraintes, on appelle ça la police sanitaire etc., et si ça passe sur la faune sauvage, et qu'on n'arrive pas, et que ça crée un foyer autochtone,

sauvage, tout irait bien. Les ennuis sanitaires commenceraient quand il devient abondant, descend, et se familiarise. Les chasseurs distinguent entre les chamois du Parc et les autres, admettant difficilement que nombre d'animaux franchissent les limites du Parc et que la distinction est donc quelque peu spéieuse. A un chasseur que j'accompagnais, et qui venait d'opposer les chamois du Parc à leurs congénères « de l'autre côté », je demandai s'ils ne traversent jamais la vallée:

« 2 : Si, ça peut arriver.

1 : *Alors, ceux-là [des chamois qu'il venait de qualifier de beaux et de farouches] ça peut très bien être des chamois du Parc ?* ». Il se met à bougonner, manifestement mécontent de ma question.

Beaucoup de chasseurs dressent un portrait calamiteux des chamois du Parc, et de sa faune en général, qu'il juge surabondante, malade, et vieillissante : « *petit à petit, la population de chamois s'est pas abâtardisée, mais a perdu certaines capacités de vigueur, qu'elle avait acquis, de sauvegarde, à cause de la chasse. [...] Du fait de la protection, même je dirais de la surprotection à l'intérieur des limites du Parc, le chamois a perdu beaucoup de son instinct et de ses capacités à se ..., de ses capacités physiques et physiologiques, qui ont fait que y a vingt ans, ben y avait énormément de chamois qui ne sortaient pas des limites du Parc donc qui ne pouvaient pas être prélevés, donc ça tournait en circuit fermé, donc ensuite on a eu la maladie qui est arrivée depuis la Suisse par l'Italie et pis qui est arrivée chez nous, ça s'appelle la kératococonjunctivite* » (un éleveur et chasseur).

Parallèlement, des chasseurs affirment que les animaux vieillissent, que la fécondité chute, et que l'on assiste à une dégénérescence funeste de l'animal : « *on voit beaucoup de femelles, si vous allez vous promener au mois de novembre, quand ils sont presque tous en bas, en fond de vallée, au moment du rut, on voit 20% ou 30 % des femelles qui ont plus de crochets aux cornes, qui ont 15 ou 20 ans, et ça, ça fait plus de petits, ça, c'est rare, les femelles qui font des petits après 15 ans. On n'a pratiquement plus de cabris, rien que des vieilles bêtes* » (un éleveur et chasseur). Dans le Parc, l'animal sauvage cesserait simultanément d'être beau, sain et fécond.

Selon les gardes-moniteurs et les naturalistes, les maladies que contractent « normalement » les animaux sauvages sont des maladies « naturelles », qui sélectionnent

---

*alors là quels moyens on aura d'intervenir ?, ça risque d'être très difficile à gérer, ça » (vétérinaire spécialiste de la faune sauvage).*

les individus les plus robustes sans mettre en péril les populations, et qui sont donc, en définitive, de « bonnes » maladies : « On arrive d'ailleurs à distinguer maintenant deux grands types de pathologies, les pathologies dites naturelles, qui ont toujours existé avec le bouquetin et le chamois, bon ce sont ..., on en a deux exemples majeurs, qu'on connaît bien, c'est la kératoconjonctivite, donc la maladie des yeux, et puis les bronchopneumonies, qui là sont bien spécifiques, et qui ont un rôle sélectif très important. On considère que les animaux sauvages sont en équilibre avec elles, donc tout ça se passe bien, quoi ». Au contraire, les troupeaux domestiques sont accusés d'héberger des agents infectieux susceptibles de commettre des ravages chez les ongulés sauvages : « Et puis on a les pathologies importées sur la faune sauvage, celles apportées par les animaux domestiques ou apportées par l'homme, comme la pollution, les choses comme ça, et en général, là y a pas de phénomène d'adaptation et ça peut être très dangereux pour la faune sauvage » (un naturaliste). Ainsi, les pathologies n'échappent pas à la distinction entre nature et artifice : les pathologies « naturelles », anciennes, bénignes, et même favorables, sont opposées aux maladies d'origine domestique et humaine, « artificielles » donc, qui seraient, elles, d'une extrême dangerosité pour les populations sauvages. Cette fois, ce sont les troupeaux domestiques qui sont accusés de transmettre à la faune sauvage, par espaces interposés, des pathologies particulièrement redoutables : « On a mis en évidence que quasi systématiquement ce sont les domestiques qui apportent des maladies aux sauvages . [...] On a, chez les animaux domestiques, des animaux qui sont sollicités jusqu'à leurs limites de résistance physiologique, on les amène à une production, donc ils ont ... Enfin, dans cet univers qui est assez concentré, les agents pathogènes circulent beaucoup plus, sur des animaux qui ont moins d'aptitudes de résistance, et quand on fait des études de prévalence de maladies, y en a toujours énormément plus dans ce réservoir domestique par rapport à la faune sauvage, au milieu sauvage. Et puis ce phénomène aussi de pression par le nombre, et puis l'habitude d'être conduit en troupeau, fait qu'ils disséminent plus autour d'eux. Enfin chez les animaux sauvages y a aussi la sélection naturelle qui joue, c'est-à-dire qu'un animal malade, il a peu de chances de survivre très longtemps, alors qu'en milieu domestique, on a la médicalisation » (un vétérinaire spécialiste de la faune sauvage). La maladie est introduite, pour les uns par les animaux sauvages dans l'espace domestique, pour les autres par les animaux domestiques et leurs germes artificiels dans la nature ; dans les deux cas, c'est bien de l'autre qu'est supposé venir la souillure.

A travers ces exemples, j'ai voulu montrer que la pensée analogique est commune à tous les enquêtés. Un autre mode de pensée est très présent dans les entretiens : la pensée causale.

### 3. La pensée causale

Mes interlocuteurs ne se bornent pas à raconter l'évolution des populations sauvages ; ils s'efforcent aussi de l'expliquer. En quoi leurs explications sont-elles proches ou éloignées ? J'ai examiné cette question à propos d'un exemple précis : les explications données à l'installation de bouquetins à Val d'Isère. Il ne s'agit là que d'un cas particulier qui n'autorise évidemment pas à extrapoler de réponse générale. Mais il me permettra de montrer que les éleveurs et les chasseurs aussi avancent des explications qui, si elles diffèrent de celles des scientifiques, « se tiennent », et ne sont pas réductibles à des « croyances ».

Mes interlocuteurs formulent un constat identique<sup>248</sup> : autrefois, les bouquetins ne faisaient que passer ; aujourd'hui, ils sont, pour une partie d'entre eux<sup>249</sup>, présents toute l'année. En revanche, leurs opinions divergent sur les causes de ce changement.

Commençons par préciser le constat. Les bouquetins sont en permanence présents dans ce secteur depuis les années 1980. Auparavant, ils ne faisaient qu'y séjourner l'été, et repartaient avant l'hiver dans les vallées italiennes voisines, lesquelles hébergeaient, elles, une population pérenne. Vingt ans après la création du Parc de la Vanoise, les bouquetins ne s'étaient toujours pas installés à l'année, et semblaient donner raison aux chasseurs, qui assuraient : « *Les bouquetins, ils passent. C'est trop haut ; l'herbe convient pas, les rochers conviennent pas ; ils peuvent pas rester là l'hiver* ». Ces propos, que rapporte un agent du Parc National de la Vanoise à la retraite, se concluaient, dit-il, par l'affirmation : « *Autant qu'on les tire nous, puisqu'ils ne peuvent pas rester, et qu'ils se feront de toute façon tuer plus loin* ». Lui-même avoue avoir été perplexé, et bien près d'adhérer à la version des chasseurs locaux. Si les bouquetins ne s'installaient pas dans le secteur, alors qu'ils colonisaient, depuis longtemps déjà, des zones pourtant peu distantes et en apparence au moins similaires, c'est bien, effectivement, que quelque chose ne devait pas leur « convenir ». Il se mit donc en quête d'un facteur explicatif, et finit par imputer la

<sup>248</sup> Ce n'est pas toujours le cas : les scientifiques et les gestionnaires d'un côté, les chasseurs de l'autre s'opposent par exemple sur les variations relatives des populations de chamois et de bouquetins.

désertion hivernale des bouquetins à l'absence d'une fétuque qui leur aurait été indispensable : « *J'étais arrivé à avoir des doutes parce qu'au Grand Paradis, — moi, je connaissais beaucoup le Grand Paradis —, et aussi en Valais, certains cotus, y a une herbe propice pour l'hiver, c'est une fétuque qu'on appelle l'oline<sup>236</sup>, qui pousse sur les endroits très ensoleillés, les endroits avalancheux, et qui a la propriété de verdir tout de suite dès que la neige glisse. Cette fétuque, c'est la providence des bouquetins l'hiver. Ici, on n'en a pas* ». Puisque le bouquetin, comme la fétuque dont il est friand, étaient présents ailleurs et absents ici, il n'était certes pas absurde d'inférer de cette coïncidence l'existence d'un lien de cause à effet.

Mais les bouquetins ont fini par demeurer en permanence à Val d'Isère, à la grande satisfaction des gardes-moniteurs, et à la déconvenue croissante des chasseurs. Notre homme a donc abandonné la piste de la fétuque : « *Evidemment, ils s'accommodent de toutes sortes d'herbes, hein* ». Il lui a alors fallu substituer, à l'hypothèse précédente devenue caduque, une hypothèse congruente avec le nouveau comportement de l'animal. C'est le suivi pluriannuel d'individus marqués par des bagues auriculaires de couleur qui lui a permis de résoudre l'énigme de l'évolution de la répartition spatio-temporelle des bouquetins. Ce suivi a en effet mis en évidence la lenteur des bouquetins à coloniser de nouveaux territoires : « *Pour aller coloniser de nouveaux territoires, le bouquetin va y aller l'été, il va revenir l'hiver, et ça, ça peut durer dix à quinze ans. Et on pense que ce sont les descendants de ces pionniers qui établissent la nouvelle population. Les premiers pionniers font toujours le trajet migratoire aller-retour, donc une conquête d'un nouveau massif, ce sera pas graduel, ce sera saltatoire, et ça prendra dix à quinze ans* » (un naturaliste). Mon interlocuteur pouvait à nouveau échafauder une hypothèse satisfaisante : l'absence d'installation permanente du bouquetin résultait de la conjonction de son comportement migratoire, et de l'élimination implacable dont il était victime avant la création du Parc National de la Vanoise : « *C'est sûr, les chasseurs leur laissaient pas le*

<sup>236</sup> Une fraction de la population migre en hiver vers le Val d'Aoste voisin (Val de Rhêmes, Valnavarone).

<sup>237</sup> Il s'agit de *Festuca ovina*. Le Docteur Costurier, dans un article paru en 1950, mentionne cette plante en des termes proches de ceux que j'ai recueillis : une « Fétuque (*F. ovina*), appelée en Italie *ovina*, constitue la principale nourriture du Bouquetin. En hiver, il la recherche sur les versants abrupts exposés au midi où la neige coule en fondant, ce qui met l'herbe à découvert. De plus, coarsent à cette époque, la base de la Graminée, juste au-dessus de la racine, repousse verte et tendre à l'altitude de 2000 et 2500 mètres ; c'est un régal pour le Ruminant affamé » (Costurier 1951), p. 352. Il est fort possible que mon interlocuteur ait connu l'avis de Costurier sur la place essentielle de l'oline dans le régime alimentaire du bouquetin. Le cas échéant, il aurait basé son hypothèse à la fois sur l'affirmation des chasseurs avalais (les bouquetins passent, ils ne peuvent pas rester l'hiver), sur celle de Costurier (l'oline constitue la principale nourriture du bouquetin), et sur ses propres observations (l'oline est présente dans le Grand Paradis, mais non à Tignes et à Val d'Isère).

temps de s'installer». Une telle explication était clairement difficile, sinon impossible, à concevoir tant qu'on ne pouvait recourir à une observation individuelle des animaux, qui suppose l'élaboration de techniques appropriées de capture, de marquage, et la mise au point d'un protocole de suivi. En leur absence, l'hypothèse la plus plausible, du moins jusqu'à ce que les bouquetins se décident à hiverner sur place, consistait bien à supposer que le site ne leur servait pas. Mon interlocuteur a donc successivement adopté l'interprétation des chasseurs locaux, qu'il a tenté de préciser, puis celle des scientifiques. Il a d'ailleurs directement participé à l'élaboration de cette dernière, puisqu'il a été étroitement impliqué dans le suivi des bouquetins.

Eux aussi confrontés à l'impossibilité de défendre une hypothèse désormais démentie par les faits, comment les chasseurs avalins et tignards ont-ils réagi ? Ont-ils suivi le même cheminement que l'agent du Parc dont je viens de retracer la démarche ? Ils ont, en réalité, conservé l'hypothèse initiale d'inadéquation du site aux exigences de l'animal, mais en la conjuguant au passé : le secteur, autrefois, ne convenait pas aux bouquetins, mais il leur convient aujourd'hui, et c'est pourquoi ils se sont installés. Il leur fallait, dès lors, expliquer comment le site avait pu devenir «convenable», dans un laps de temps aussi bref. Ils recourent, pour cela, à la théorie très largement vulgarisée et médiatisée du réchauffement climatique. Théorie d'autant mieux admise que tout le monde, sur place, tient le recul sensible et abondamment commenté des glaciers<sup>251</sup> pour la conséquence directe de la surchauffe planétaire. Il y a donc emprunt à une connaissance scientifique, mais, assez curieusement, pas à celle élaborée localement (ou presque) à propos du bouquetin. Les chasseurs ont trouvé, dans une toute récente théorie, le moyen de secourir une interprétation ancienne. Et ils s'attendent, très logiquement, à ce que des hivers rigoureux, comparables aux hivers d'antan (les « vrais » hivers), entraînent de fortes pertes chez les bouquetins : « Cette faune, elle a de la chance d'avoir des hivers comme on a maintenant. Mon père me disait que le bouquetin ne pouvait pas hiverner à Val d'Isère à cause des avalanches et des intempéries. Si jamais on a de gros hivers, y en aura des quantités qui se feront prendre par les coulées». Leur raisonnement n'est pas critiquable, même s'il ne tient aucun compte des observations récentes effectuées sur les bouquetins. Serait-ce que les chasseurs ignorent, dans les deux sens du terme, les résultats des travaux menés dans le Parc ? Je ne dispose pas d'éléments suffisants pour en juger. Quoi qu'il en soit, il est

---

<sup>251</sup> N'oublions pas que nous sommes à Tignes et à Val d'Isère, hauts-lieux de la pratique du ski. L'état des glaciers de la Grande Motte, ou du Pisillaz, est étroitement surveillé.

certain que l'explication avancée disculpe avantageusement leurs prédécesseurs des accusations de « grands massacreurs » qui pèsent sur eux : s'il n'y avait pas de bouquetins, c'est qu'il ne pouvait y en avoir, non qu'ils étaient exagérément chassés. Elle parvient aussi à concilier la conviction de leurs pères et les observations contemporaines, ce qui, de prime abord, n'allait pas de soi.

Que conclure de ce rapide exposé des explications concurrentes données à un même phénomène ? D'abord, aucun de mes interlocuteurs ne se contente de constater des situations ou des changements ; tous essaient de les comprendre. La quête d'une explication raisonnable n'est pas l'apanage des scientifiques et des gestionnaires. Ensuite, plusieurs explications sont simultanément recevables, sans qu'aucune ne puisse être taxée d'irrationnelle. Les locuteurs se distinguent davantage par les méthodes d'investigation dont ils se dotent que par leurs démarches intellectuelles. Enfin, les explications fournies par un même individu sont mouvantes. L'agent du Parc s'est d'abord rangé à l'avis des chasseurs, puis s'en est progressivement distancié pour se rapprocher de celui des scientifiques : ses positionnements successifs ne sont pas le produit d'un suivisme ou d'un opportunisme, mais le résultat d'une réflexion poursuivie sans relâche. Les scientifiques affinent leur connaissance encore partielle du comportement migratoire des bouquetins en exploitant les observations consignées par les gardes-moniteurs. Les chasseurs mobilisent une théorie en vogue pour conserver une interprétation menacée d'invalidité.

## **Conclusion**

A l'issue de cette première partie, je voudrais revenir sur la diversité des mondes construits autour des chamois, des bouquetins et des loups. Cette diversité des mondes n'est pas nouvelle. Ainsi que l'a montré Bernard Poche, il existait un « monde bessanais »<sup>252</sup>, distinct des mondes bonnevalain, avalin ou tignard.

Les récits que j'ai recueillis montrent que ces mondes n'ont pas disparu. A propos des chamois et des bouquetins, — « objets » économiquement marginaux mais socialement centraux, ou du moins dont l'importance sociale excède notablement l'importance

---

<sup>252</sup> (Poche 1999).



économique<sup>253</sup> —, les chasseurs bessanais continuent d'élaborer un temps et un espace bessanais, et il en va de même dans chacune des communes. Une telle conclusion n'avait rien d'évident. L'industrie des sports d'hiver, dans des vallées comme la Maurienne, et, *a fortiori* la Tarentaise, a en effet profondément bouleversé les configurations sociales, leur spatialité et leur temporalité, et l'on pouvait craindre que la production endogène et autonome du sens n'ait été stoppée<sup>254</sup>. Il n'en est rien, mais elle doit être cherchée ailleurs que là où elle se donnait à voir antérieurement : la vie agro-pastorale est évidemment considérablement réduite (on irait cependant beaucoup trop vite en affirmant qu'elle est désormais moribonde); la socialisation de l'espace et du temps ne s'opère plus, ou presque plus, par l'intermédiaire des édifices religieux ou des pèlerinages, comme c'était encore le cas pour les Bessanais âgés rencontrés par Bernard Poche dans les années 1980. Mais d'autres pratiques, centrées sur d'autres objets, et tout aussi créatrices de sens, d'un autre sens, ont été inventées et continuent de l'être.

Les récits recueillis montrent aussi que la diversité des mondes, si elle n'est pas nouvelle, a cependant acquis une dimension supplémentaire. Les mondes vernaculaires sont certes distincts, mais ils sont similaires ; ils relèvent d'un même modèle. Dans les différentes communes, les chasseurs, les éleveurs et les gardes-moniteurs de la première génération n'ont pas rapporté les mêmes événements ni cité les mêmes lieux ; ils n'ont pas retracé les mêmes itinéraires spatiaux et temporels ; leurs récits, dans leurs grands traits, restent néanmoins remarquablement proches. Ces mondes sont par ailleurs juxtaposés, si bien qu'ils n'empiètent guère les uns sur les autres. Lorsque cela arrive, un problème survient aux marges spatiales de deux mondes (« chasse sur autrui », par exemple). Il peut donc se produire des litiges à l'intérieur d'un monde ou entre deux mondes, mais les gens partagent foncièrement une même compréhension des animaux considérés. En revanche, les naturalistes et les nouveaux gardes-moniteurs construisent autour de ces animaux un monde dont le modèle est tout autre et qui vient dans une large mesure recouvrir les mondes précédents. Un même animal, au même endroit et au même instant, se trouve de ce

---

<sup>253</sup> J'ai bien conscience que le poids économique de la chasse au charnois et du tourisme animalier n'est pas complètement négligeable et je ne veux pas le sous-estimer. Malgré tout, mes interlocuteurs, — à l'exception, importante, des éleveurs confrontés aux loups —, ne dépendent pas économiquement de ces animaux.

fait inséré dans deux mondes à la fois, dans lesquels les gens raisonnent à des échelles spatio-temporelles et selon des schémas très dissemblables.

Malgré tout, les mondes des chasseurs, des éleveurs et des premiers gardes-moniteurs d'une part, celui des naturalistes et des nouveaux gardes-moniteurs d'autre part, semblent moins différents si l'on s'intéresse aux modes de pensée que les hommes mobilisent. Certes, on n'y explore pas les mêmes étendues spatiales et temporelles et on n'y adopte pas non plus les mêmes schémas d'organisation. Mais lorsqu'on se penche sur les liens qu'on y établit, dans les deux cas, entre espèces et espaces, force est de constater qu'ils présentent de profondes similitudes. Les pensées apparaissent ainsi moins dissemblables que les mondes qu'elles ont produits. La « pensée sauvage » n'est pas l'apanage des mondes vernaculaires, et le monde des naturalistes et des nouveaux gardes-moniteurs emprunte aux mythes sa vision de l'histoire.

Maintenant que ces mondes, leurs contours et leur organisation, apparaissent plus précisément, la question qui nous occupera dans la deuxième partie peut être posée : comment les hommes se situent-ils dans ces mondes ?

---

<sup>204</sup> C'est la crainte qu'exprime Bernard Pêche, après avoir constaté que les Bessanais qui vivent des activités agro-pastorales sont désormais très minoritaires et affirmé que c'est maintenant un « système "indique" » qui domine, « basé sur une logique de la simulation » : « La relation circulaire interne entre groupe social, contexte matériel et formes de la représentation est donc disloquée, et ce qui est mis en cause réellement est la notion de groupe, de société, c'est-à-dire la capacité d'une collectivité humaine à s'auto-représenter », (Pêche 1999) , p. 218. Voir aussi (Pêche 1999) .

## DEUXIEME PARTIE : LA CONSTRUCTION DES IDENTITES PAR LE BIAIS DES ANIMAUX

La première partie visait à préciser quels mondes habitent les amateurs de chamois, de bouquetins et de loups. La question centrale de la seconde est : comment parviennent-ils à se situer dans ces mondes ?

Ainsi formulées, ces interrogations semblent abstraites et quasiment insolubles. Mais je m'efforcerai de montrer que la relation à l'animal constitue pour les enquêtés un moyen oblique, mais pratique, d'explorer leur monde et de s'y orienter. Elle leur permet de saisir, — à la fois dans le sens de s'en faire une idée claire, et de la prendre en mains —, la situation qu'ils occupent.

Leur relation à l'animal, considérée en elle-même, ne les renseigne pas sur leur situation : c'est seulement dans la confrontation qu'elle prend pour eux tout son sens<sup>255</sup> : ce qu'ils disent et font autour des animaux, ils le comparent en permanence à ce qu'ils disaient et faisaient autrefois, et à ce que les autres disent et font. Ces comparaisons mettent en évidence des évolutions personnelles et des différences interindividuelles, dont chacun infère la distance qui le sépare, d'une part de son passé, d'autre part des autres, et sa position relative.

La construction de l'identité apparaît comme la résultante de ces deux processus: on se fait une idée de ce que l'on est à la fois par rapport à ce que l'on a été, et par rapport à ce que d'autres sont aujourd'hui<sup>256</sup>. Ces écarts diachronique et synchronique, la relation à l'animal permet d'en prendre une mesure objectivée.

Un premier chapitre (chapitre 2) portera sur la construction diachronique des identités : comment les enquêtés, en racontant l'évolution de leurs relations à l'animal, construisent-ils dans le temps leurs identités individuelles et sociales ? Comment, en d'autres termes, portent-ils un jugement sur ce qu'ils sont devenus ?

Un second chapitre (chapitre 3) portera sur la construction synchronique des identités : comment les enquêtés, en se livrant à une observation critique des relations d'autrui à

---

<sup>255</sup> Georg Simmel écrivait : « On dirait que, pour nous autres hommes, dont la faculté essentielle est de percevoir des différences, le sentiment de ce qui est un et harmonique ne puisse prendre de forces que par contraste avec le sentiment contraire, (Simmel 1917), p. 203, souligné dans le texte.

l'animal, construisent-ils leurs identités sociales ? Nous verrons que les ressemblances et les dissemblances dont ils constatent l'existence dans les discours et dans les pratiques sous-tendent l'opinion qu'ils se font d'autrui et orientent le traitement qu'ils lui réservent. Ainsi, les rapports des hommes entre eux dépendent aussi de leurs rapports respectifs à l'animal. Ce dernier s'interpose en tiers dans la relation à l'autre, qui apparaît de ce fait triangulaire plutôt que bilatérale.

---

<sup>206</sup> [Dubar, 1991 #200], p. 126.

## CHAPITRE 2. AVANT ET MAINTENANT : LE TEMPS RACONTE

Dans ce chapitre, je m'attacherai à montrer que l'évolution du rapport à l'animal, en procurant des repères, aide à se situer dans le temps.

Nul ne parle de l'animal sans parler aussi de soi et de son itinéraire, à la fois en tant qu'individu et que membre d'une collectivité. Pour la clarté de l'exposé, je dissocierais les aspects individuels et collectifs, en réalité liés et mêlés dans les entretiens recueillis.

J'analyserai d'abord comment le rapport à l'animal constitue un moyen de se situer par rapport à ses prédécesseurs : de rompre avec eux si l'on rejette les objets ou la version du passé qu'ils ont voulu transmettre, ou au contraire, si on les adopte, de s'inscrire dans leur continuité.

J'examinerai ensuite en quoi narrer l'évolution de leurs rapports à l'animal aide mes interlocuteurs à ordonner le cours de leur existence. Une même personne voit sa relation au chamois, au bouquetin ou au loup se modifier au fur et à mesure qu'elle avance dans la vie. Certaines pratiques apparaissent précocement, d'autres sur le tard ; beaucoup sont durables, mais quelques-unes, éphémères, semblent attachées à une tranche d'âge relativement étroite. Les changements dans le rapport à l'animal, parce qu'ils seraient associés à de grandes étapes de la vie, marqueraient le franchissement de caps, et sanctionneraient l'accession à un statut nouveau. En particulier, les pratiques adoptées à l'égard de l'animal ne seraient pas indépendantes des positions successivement occupées au sein de la famille, ou des configurations sociales. Aussi les transformations de ses rapports à l'animal constitueraient-elles des moments charnières dont l'individu se servirait pour porter sur le moment de la vie qu'il a atteint, et le chemin qu'il a déjà parcouru, un regard objectivé ; pour, en d'autres termes, construire une autobiographie. Telle est, du moins, l'hypothèse que j'aimerais éprouver.

J'étudierai enfin comment la confrontation entre les pratiques passées, telles qu'on les raconte présentement, et les pratiques actuelles, telles qu'on les vit, était des discours sur ce qu'on est devenu, le narrateur parlant cette fois au nom de collectifs qu'il estime représenter.

Je m'efforcerai ainsi, en définitive, de montrer que raconter l'évolution du rapport à l'animal apporte des éléments de réponse à deux interrogations essentielles: « où en suis-je de ma vie ? », et « que sommes-nous devenus ? »

## A. Animaux sauvages et lien avec les prédécesseurs

Quel usage les hommes d'aujourd'hui font-ils du legs de leurs prédécesseurs en matière de rapports à l'animal ? Les « anciens », lorsqu'ils chassaient les animaux sauvages, utilisaient objets et vêtements particuliers : d'aucuns s'appliquent à les réparer soigneusement, et continuent de les employer ; d'autres s'en défont, ou les relèguent au grenier. Les « anciens » racontaient une histoire des animaux, que certains de leurs successeurs tiennent pour véridique, et d'autres pour fabuleuse.

Je m'intéresserai brièvement aux objets « passeurs de mémoire »<sup>257</sup> que se transmettent les chasseurs de chamois, avant de m'arrêter plus longuement sur ce que dit une partie de mes interlocuteurs de la présence des loups dans le passé : vers qui se tournent-ils lorsqu'il s'agit d'exprimer une opinion sur le passé des animaux ? A qui accordent-ils leur confiance : aux hommes du présent, ou à ceux du passé ?

### 1. Les objets « passeurs de mémoire »

J'ai trouvé un chasseur de chamois occupé à réparer un fusil endommagé que lui avait apporté un ami ; sur la crosse était gravée la date à laquelle l'arme avait été « récupérée », — je n'ai noté que l'année : 1944. Mon interlocuteur parle de son attachement pour ces fusils subtilisés aux soldats allemands, maintes fois bricolés et rafistolés, et qui rappellent un épisode majeur de l'histoire mauriennaise et tarine (et nationale, bien entendu) : « *Même que j'ai plus de permis de chasse, j'ai gardé mes fusils. J'aime bien les trimballer, les nettoyer ; je le graisse de temps en temps. Parce que c'est un fusil, c'était les fusils de guerre allemands que les gars, ils ont, enfin après la guerre, même pendant. Quand y avait ... un allemand tué, y récupérait le... Y en avait planqués partout* » (un éleveur, ancien chasseur).

Le fusil de chasse se transmet fréquemment d'initiateur à initié. Recevoir une arme d'un aîné était, récemment encore, l'unique moyen pour un jeune homme de pouvoir chasser. La valeur économique du don transparait clairement dans la réponse d'un chasseur à la question que j'avais naïvement formulée :

« J : *Et t'as préféré récupérer un vieux fusil plutôt que d'acheter un fusil neuf ?*

<sup>257</sup> (Massé 1996) , pp. 153-166.

2 (un chasseur) : *Quais, non, c'est ce qu'y avait de meilleur [les fusils de la guerre] Quand j'ai commencé la chasse, ben j'avais pas ... un fusil ça coûte ... maintenant ça coûte 10000 francs, comme ça. Et puis c'était ... Y a la moitié des gars qui ont ça ici, tout le monde.*

Donner son fusil constitue aussi un geste affectivement important. En même temps que son arme, le vieil homme lègue une part substantielle de son existence : « *Moi j'en avais pas [de fusil] ; c'est un oncle qui m'en a donné un ; il chassait avec depuis j'étais pas quel âge. Il m'avait fait tellement plaisir. Seulement à l'époque il fallait les faire transformer<sup>258</sup>, on n'avait plus le droit d'aller avec alors je l'avais fait transformer. Mon oncle il y a jamais accepté pourquoi je l'avais fait transformer ; parce qu'il était vieux, il avait 82 ans ; il arrivait pas à comprendre ; il disait : " pourtant il tirait bien ce fusil !, pourquoi tu l'as... " ; je dis [ais] : " parce qu'on n'a plus le droit ". J'en ai eu pour 500 balles à l'époque [pour le faire transformer] ».*

Des chasseurs conservent aussi des piolets ou des vêtements de leur père, d'un grand-père ou d'un oncle : « [pour aller à la chasse] *on prend la veste de son père ou de son grand-père, la casquette ou les gants* ». Si l'argument financier est avancé, « *on veut que ça [la chasse au chamois] reste quand même assez à la portée de tous* », intervient aussi le plaisir d'endosser les effets du père, de faire vivre des objets encore investis de sa présence, auxquels on continue de reconnaître une fonction utilitaire. Partir chasser avec le fusil, le piolet ou la veste d'un aîné, c'est exprimer que, d'une génération à l'autre, la continuité est bien assurée. C'est aussi se distinguer des nouveaux venus à la chasse, qui doivent acheter le nécessaire, et dont le matériel trop neuf trahit l'absence de passé cynégétique. On repère ainsi aisément les chasseurs dont le père « *allait déjà au chamois* », parce qu'ils s'affirment, par leurs vêtements, comme les héritiers d'une tradition familiale. Et l'on serait tenté de qualifier la chasse au chamois de pratique conservatrice, si ne surgissaient, de vieux sacs tyroliens aujourd'hui introuvables, des instruments de la dernière modernité : jumelles perfectionnées, longue-vue, téléphone portable<sup>259</sup> ou camescope. Rien ne montre tant la possibilité de conjuguer tradition et modernité comme ces curieuses réunions d'objets qui ont vu le jour à des époques différentes.

<sup>258</sup> Il s'agit là encore d'une arme récupérée pendant la guerre ; les chasseurs devaient changer leur calibre (par alésage) afin de les rendre moins puissantes.

<sup>259</sup> Les chasseurs disent se méfier de leur téléphone portable pour des raisons de sécurité. De leur côté, les agents de l'ONG font remarquer que ce moyen de communication a singulièrement compliqué la surveillance du braconnage, le passage de la voiture des gardes étant désormais instantanément annoncé...

De tous mes interlocuteurs, c'est chez les chasseurs de chamois que la transmission des objets relatifs aux animaux sauvages est la plus manifeste<sup>260</sup>. Cela ne doit pas surprendre. Maints chasseurs que j'ai rencontrés sont en effet fils (petits-fils, neveux) et/ou pères (grands-pères, oncles) de chasseurs, et sont donc susceptibles de recevoir, ou de donner, vêtements, armes, jumelles ou piolets. En outre, le chasseur choisit lui-même sa tenue et son équipement (mais son choix peut être limité par la faiblesse de ses moyens). Sauf exception, le garde-moniteur n'a pas de parents dans la profession et sa tenue et son équipement lui sont fournis, à l'état neuf, lors de sa prise de fonction<sup>261</sup>. Dans ces conditions, il lui est difficile de récupérer le matériel de son prédécesseur. La tenue des agents de terrain a du reste changé: « *Ils ont tout chamboulé ; j'ai eu ouf dire que quand tous les parcs se sont réunis, — parce qu'ils sont un paquet —, ils ont chamboulé ça, et ils ont voulu un uniforme ... français, y compris Port-Cros*<sup>262</sup>. *Port-Cros, Vanoise, les Ecrins... Bon. Alors maintenant, ils sont tous en ..., j'ai pas si vous les avez vus, ils sont tous en gris, avec des .... Ils ont des beaux machins là, qui.... Alors y en a qui disent : "C'est de la saleté ! Quelle idée de faire des pantalons larges comme ça en montagne !" Moi ça me paraissait fonctionnel, ce que j'achetais ; effectivement, des culottes type montagne quoi. Ils étaient pas enchantés [de leur nouvelle tenue] apparemment. Alors j'ai pas* » (un agent retraité). Certains objets pourraient malgré tout passer d'une génération d'agents à la suivante ; je pense notamment aux livrets journaliers, dans lesquels les premiers agents de terrain ont longtemps consigné leurs observations. Mais, à ma connaissance, les agents retraités ne les ont pas cédés à leurs successeurs.

Les gardes-moniteurs continuent certes à se servir de jumelles, de longues-vues, d'appareils photographiques et portent toujours un uniforme, mais ce ne sont pas les

<sup>260</sup> Il se peut que des transmissions analogues à celles que j'ai observées chez les chasseurs de chamois aient cours chez les naturalistes, mais je n'ai pas collecté de matériel à ce sujet.

<sup>261</sup> En ce qui concerne les instruments d'optique (jumelles, longues-vues, appareils photographiques), il semble que le Parc, dès sa création, ait acquis le matériel le plus sophistiqué possible. Le premier directeur adjoint du Parc se souvient: « *C'était moi encore qui faisais les photos! pf ! remarquez j'étais équipé. Baradé [premier directeur du Parc] me dit : « allez, vous allez faire de la photo, hein ». Moi je dis : "moi je veux bien, mais je veux pas y aller avec un ..." "ah bon". Et il m'avait payé un appareil qui..., le boîtier doit valoir actuellement 12.000 francs, le boîtier seul, plus les optiques. 20.000 F l'appareil, [...]. C'est surtout un appareil qui fait des portraits, voire des paysages. Pour la faune, zéro, hein, parce que c'est trop gros... trop gros format, faudrait être à un mètre des mammifères... Et puis il m'avait payé un Nikon, déjà des Nikon qui étaient performants. Oh j'avais un matériel extra, hein. [...]. C'est dépassé quand même. Mais j'avais fait pas mal de photos* ». Chez les agents aujourd'hui en service, on retrouve le même goût pour le matériel dernier cri ; on ne voit jamais, dans les mains des gardes-moniteurs, des jumelles qui ont l'âge de leur propriétaire, ce qui n'est pas exceptionnel, en revanche, chez les chasseurs de chamois (lorsqu'ils les tiennent de leur père).



mêmes que ceux de leurs devanciers. Il ne semble pas y avoir, chez les agents du Parc, de ces objets qui servent de passerelles entre les générations, et la continuité, si elle existe, s'opère par d'autres voies.

## **2. Les témoignages des anciens : à prendre ou à laisser ?**

Mes interlocuteurs, lorsqu'ils racontent l'histoire des animaux sauvages, retiennent des sources et en rejettent d'autres. En même temps qu'ils racontent une histoire, ils se positionnent par rapport à leurs aînés, dont ils adoptent ou réfutent les récits. C'est ce que nous allons maintenant voir, à travers ce que dit une partie des enquêtés de la présence des loups dans le passé. Les locuteurs dont il sera ici question sont ceux qui ont élaboré des récits de type « resserré » (cf. 1<sup>ère</sup> partie). Leurs positions, sur la réalité de la présence des loups, dans le passé, et l'ancienneté de leur disparition, se sont avérées divergentes.

Commençons par énumérer les positions rencontrées :

1. Le locuteur ne se souvient pas de la présence des loups mais ses parents, ou ses grands-parents, lui en ont parlé.
2. Il a entendu parler de la présence ancienne des loups, mais il n'y croit pas vraiment (variante sceptique de la position précédente).
3. Il pense qu'il y a eu des loups, mais que leur disparition est trop ancienne pour qu'on lui en ait parlé.
4. Il pense que **si** il y a eu des loups, leur disparition est trop ancienne pour qu'on lui en ait parlé (variante sceptique de la position précédente).
5. Il pense qu'il n'y a jamais eu de loup ici, «ici» recouvrant la zone étroitement circonscrite où le locuteur situe son récit<sup>263</sup>.

### **a. Les sources mobilisées**

Aucun locuteur ne se souvient, pour l'avoir vécue, de la période où il y avait des loups. Tous ont donc dû, afin de se forger une opinion, recourir à des sources extérieures.

---

<sup>262</sup> Noter la précision « y compris Forêt-Croix » : mon interlocuteur s'étonne que les gardes-moniteurs portent une tenue identique dans le parc marin du Forêt-Croix et au Yancoise.

<sup>263</sup> Un garde-moniteur tarin : « Je me demande si c'était pas qu'en Maurienne, et qu'ici, y en ait jamais eu, des loups. J'ai l'impression que c'est ça. J'ai l'impression qu'ici, y a jamais eu de loup. Ou plus bas, sur Bourg-Saint-Maurice ? En bas, Peisey, tout ça, mais non, mais ici ».

Comment procèdent-ils pour affirmer qu'il y avait ou non des loups à une époque qu'ils n'ont pas connue? Quelles sources mobilisent-ils ?

Certaines sources sont anciennes, d'autres actuelles. Dans le premier cas, les enquêtés puisent dans le passé des éléments qu'ils interprètent en faveur de la présence ou de l'absence des loups. Dans le second, ils tirent parti de connaissances récentes pour jeter une lumière nouvelle sur les sources antérieures, qui les renforce ou les discrédite.

### a<sub>p</sub>. L'autorité du passé

Les sources anciennes sont de trois types : témoignages oraux, témoignages écrits, traces matérielles.

#### La parole des anciens

Le locuteur reprend à son compte les propos de personnes ayant connu une époque plus reculée : on m'a dit qu'il y avait des loups, donc il y avait des loups. Ce faisant, il reconnaît dignes de foi les paroles entendues, et ceux qui les ont prononcées : « un croire en, accompagne le croire que »<sup>264</sup>. Le « on » auquel le locuteur se réfère n'est jamais n'importe qui, mais des membres de sa famille, en premier lieu ses parents ou ses grands-parents : « *J'ai toujours entendu mon père [né en 1901] parler du loup. Il passait la nuit à côté du troupeau, dans sa cape, à cause du loup* » (un éleveur ovin). Lorsqu'il rapporte ce que lui ont dit des personnes moins étroitement apparentées, le narrateur devient plus prudent. Dans l'extrait d'entretien suivant, la parole du grand-père de la locutrice apparaît au-dessus de tout soupçon, tandis que celle de la grand-mère de son mari est accueillie avec davantage de réserve<sup>265</sup> : « *Mon grand-père, il a fait l'instituteur, et il était au Plan Champ, là-bas, à Villaroger. Et il disait toujours qu'en passant, un soir qu'il venait ici, il en avait vu un [loup], juste vers le pont [au-dessus de l'Isère] Et la grand-mère à mon mari, elle disait toujours, — ils allaient à la Roche, quand elle était jeune —, et quand ils parlaient à la veillée, chez les voisins, ils prenaient des bratses, pour se garder des loups. Je sais pas si y en avait, mais elle disait ça : qu'y en avait. Mais oui, mon grand-père, à ce moment-là, y en avait, hein. Ils auront été rares, mais ils en ont vu* » (une agricultrice retraitée, 78 ans).

<sup>264</sup> (Ricoeur 1998) , p. 17.

<sup>265</sup> Réserve qui s'expliquerait peut-être, il est vrai, par d'autres facteurs que le moindre degré de parenté.

L'absence de témoignages oraux est considérée comme aussi significative, le locuteur tenant alors le raisonnement : on ne m'a jamais dit qu'il y avait des loups, donc il n'y en avait pas à cette époque. « *Même mon grand-père, ils ont jamais parlé de loups, jamais jamais. Ils ont parlé de sauterelles, oui, des invasions de sauterelles, ça, ils en ont parlé, mais des loups, jamais* » (un garde-mondeur). C'est que les locuteurs ne peuvent concevoir que leurs grands-parents, qui ont tant raconté, aient omis de mentionner un point aussi important que la présence de loups. Beaucoup ont en effet, à longueur de journées, gardé le petit troupeau familial, en compagnie d'une grand-mère dont l'occupation favorite était de parler de l'ancien temps : « *Dans mon jeune temps, y avait déjà plus de prédateurs, depuis pas mal de temps, parce que ma grand-mère m'a jamais parlé du loup, c'était déjà de son père. Quand j'étais jeune, qu'on allait en champ, aux brebts, on y restait la journée ; ma grand-mère, elle aimait bien raconter, et puis bon ben quand le disque était fini, elle passait à l'autre face, et puis elle recommençait, elle aimait bien raconter un peu tout ce qu'elle savait, même de ce qu'elle avait appris de son père, donc ça remonte à loin, ça. Oh oui, y a plus de cent ans qu'y avait pas de loups dans le coin* » (un éleveur ovin, 58 ans).

J'ai plusieurs fois constaté, lors de mon travail d'enquête, que des personnes sensiblement du même âge, et géographiquement proches, ne partagent pas, à ce sujet, les mêmes souvenirs. Les unes les auraient-elles « inventés » ? Les autres les auraient-elles « oubliés », consciemment ou inconsciemment ? Ou, troisième hypothèse, la distribution des souvenirs correspondrait-elle à celle des loups à la fin du dix-neuvième siècle ? Il m'a paru essentiel, pour l'interprétation des récits, d'en savoir davantage. Aussi ai-je recouru aux archives, comme le font d'ailleurs certains enquêtés : les loups semblent avoir très tôt disparu en Savoie, et avoir été extrêmement rares dès la fin du dix-neuvième siècle<sup>246</sup>. Beaucoup de gens, dans les dernières décennies du dix-neuvième, n'ont probablement jamais été confrontés aux loups ; il se peut cependant que certains, jusqu'à la première guerre, aient eu affaire à de rares individus erratiques. Il n'est donc pas nécessaire de faire appel à des inventions, ou à des omissions, pour expliquer l'existence, ou l'absence, de souvenirs.

La répartition de la mémoire révèle les circuits qu'elle a, dans ce cas, suivis. La mémoire du loup n'est pas celle d'une classe d'âge. Des souvenirs évoqués par des enquêtés n'ont éveillé aucun écho chez des personnes pourtant plus âgées rencontrées dans la même

<sup>246</sup> Se reporter ici à l'annexe : la présence des loups en Savoie au dix-neuvième siècle, pp. 480-487.

commune. Ce n'est pas davantage une mémoire villageoise, ni professionnelle : des éleveurs du même âge, et qui se connaissent, ne s'empruntent pas mutuellement leurs souvenirs. Ce constat vaut également pour les chasseurs. La mémoire du loup paraît bien, en revanche, être une mémoire familiale ; on se rallie à la position de ses parents et de ses grands-parents, transmise parfois sur quatre générations. Un éleveur de 48 ans reprend ainsi ce que sa mère tient de ses grands-parents : « La mère, elle dit qu'y avait des loups, à l'époque de ses grands-parents. Elle perd pas la carte [la tête] la mère, tu peux la croire ! ».

### Les sources écrites

Pour parler du loup dans le passé, on se base en priorité sur ce qu'on a entendu, — la parole prime parce qu'on sait de qui on la tient. Les autres sources ne viennent qu'en second lieu, lorsqu'on veut remonter au-delà de la période couverte par la mémoire orale, qu'on veut l'appuyer, ou au contraire la contester. Des enquêtés consultent les archives locales<sup>267</sup>, ou utilisent les travaux d'érudits locaux : « Freppaz<sup>268</sup>, il recherchait bien en histoire ancienne. Il avait trouvé un document qui disait que le soir, à la veillée, quand ils [les participants à la veillée] sont rentrés, y avait une fille qui restait en arrière, et puis le lendemain matin, ils ont retrouvé que les galoches. Elle avait été mangée par les loups. Ils ont fait un oratoire à cet endroit ». D'autres recourent à la toponymie, tel ce garde-monteur qui incline à penser qu'il n'y avait pas de loups « dans cette région » : « Y avait beaucoup de noms [de lieux] en rapport avec l'ours, mais y a jamais eu de noms en rapport avec le loup. Donc ça veut bien dire qu'ils ont pas été sensibilisés par le loup dans cette région »<sup>269</sup>.

### Les traces matérielles

Le locuteur prend enfin pour preuve des objets. Par rapport au langage, oral ou écrit, l'objet présente *a priori* l'avantage de n'être pas contestable : son existence, palpable, laisse peu de place au doute. Encore faut-il montrer que la pièce à conviction était

<sup>267</sup> Voir, par exemple, l'article de J.-F. Dalix, garde-monteur au Parc National de la Vanoise : Les loups en Maurienne du seizième au vingtième siècle, in *Le Chamois*, 38 – printemps 1997.

<sup>268</sup> Célésin Freppaz (1893-1986), maire de la commune de Séziz (1933-1965), conseiller général de la Haute-Tarentaise (1949-1961), qui s'est beaucoup intéressé à l'histoire locale, et a laissé une quinzaine de volumes. Je n'ai pas fait le relevé des toponymes liés aux prédateurs sauvages. Mais il en existe assurément ; Francis Tracq signale l'existence de noms évocateurs : la forêt de Chantelouve (Bessans), les « élovatières » (Lambrevillard), « le pas du loup » (Bessans), (Tracq 1998), p. 13.

effectivement liée à la présence des loups, ce qui, pour des objets depuis longtemps désuets, n'a rien d'évident.

Il existe, dans des passages étroits de l'Aiguille Doran (Haute-Maurienne), des fosses creusées à même le roc. Un chasseur certifie qu'il s'agit de fosses à loups : « *Moi, je peux vous montrer les endroits dans la montagne, où c'est qu'y a encore des pièges, ce qu'ils appelaient les trappes de loups, donc ils creusaient dans les rochers un passage, ils mettaient des branches, et quand le loup passait dessus, il allait au fond, et ils le tuaient avec une fourche. Ouh. Et là, les endroits donc où c'est qu'y a des trappes de loups, ça a pas été fait pour prendre un écureuil, hein, et donc mon grand-père, il est mort y a une vingtaine d'années, il aurait 110-115 ans aujourd'hui, j'y suis allé avec lui, il m'a montré les passages où c'est qu'y avait les trappes de loups, où c'est que son père allait avec les fourches tuer les loups quand ils étaient pris dans les pièges, ça, ça remonte pas à 3-400 ans, c'était au tout début du siècle ».*

### Fosse de l'Aiguille Doran



© Parc national de la Vanoise / Maurice Mollard

## Un lit mobile, conservé à l'intérieur d'un chalet d'alpage



Photographie de Jacques Perret

Sont également cités les lits que transportaient les bergers pour rester auprès des troupeaux : « Y en a encore, des lits mobiles ; à Bonneval, j'ai un collègue qui a un chalet, à l'Écot, y a encore un lit-cage qu'ils transportaient. Ça veut bien dire qu'y avait des loups » (un garde-monteur). D'autres enquêtés constatent que ces lits étaient en usage alors qu'il n'y avait pas ou plus de loups : « Y avait des bottes<sup>278</sup>, mais ça aura pas été pour les loups : y en avait point, des loups, à ce moment-là. Ils [les éleveurs] craignaient, des fois, qu'y en ait qui les volent. Parce qu'à ce moment-là, y avait un trafic, tu vois, par les montagnes, du monde qui passait, ils avaient pas de voiture, et le printemps, les Ital..., enfin on n'a jamais entendu dire qu'ils ont bien volé, mais au printemps, les Italiens, ils

<sup>278</sup> Nom des lits mobiles, que mon interlocutrice prononce botte ou botta, et traduit par boîte.

venaient s'embaucher, tout dans la région, bergers, fromagers, travailler sur les routes, dans les montagnes. A l'automne, ils rentraient tous à pied, et puis des fois avec des chiens, je sais pas, moi, je sais pas » (une agricultrice retraitée)

Un autre objet est appelé à comparaître, le piège à loups<sup>271</sup> : « Je peux même encore vous en trouver un, un véritable piège à loups, je parle pas des pièges à mâchoires qu'on mettait aux renards, mais le véritable piège à loups, le gros, je peux encore vous en montrer un » (un chasseur).

## a<sub>2</sub> L'autorité de la science

Dans les sources examinées jusque-là, le passé fait foi : les enquêtés étaient leur opinion en se référant à des paroles, des silences, des textes, ou des objets anciens. Un tout autre processus entre en scène lorsqu'ils recourent à des connaissances récentes qui éclairent le passé d'un jour nouveau. Ils appliquent alors des principes d'écologie ou utilisent des travaux qui ont montré la place du loup dans l'imaginaire pour reconsidérer les témoignages du passé. La terreur que leur inspiraient les loups a pu, remarquent-ils, inciter les anciens à exagérer leurs méfaits et plus généralement leur présence. Les enquêtés ne fondent plus leur opinion sur ce que leur ont légué leurs prédécesseurs, mais sur l'autorité de la science. Sont surtout dans ce cas des gardes-moniteurs : en travaillant au Parc, ils ont acquis une culture savante. D'autres enquêtés sont également concernés, qui détiennent eux aussi, pour une raison ou une autre, un savoir d'ordre scientifique qui peut leur paraître supérieur au savoir « populaire » (lieutenants de louveterie notamment).

### b. La confrontation des sources

Plusieurs sources sont ainsi mobilisées. Lorsqu'elles concordent, elles se renforcent mutuellement, et le locuteur éprouve l'assurance que procurent les situations sans équivoque. Pour qui recourt à des témoignages oraux et à des traces matérielles favorables à la présence des loups, aucune ambiguïté : il y avait bien des loups. La conclusion est aussi relativement claire si l'on s'appuie sur l'absence de témoignages oraux et sur la place du loup dans l'imaginaire : il n'y en avait sans doute pas, sauf à remonter dans un lointain passé : « Moi j'ai mes parents qui étaient des années 1900-1910, ma mère qui est décédée y a pas très longtemps, on m'a jamais raconté des histoires de loup. Y en aura eu, peut-

être, mais c'est plus ancien. Moi j'ai jamais eu de conte de loup, j'ai jamais discuté avec des personnes qui auraient maintenant 70-80 ans, qui diraient : "mon père, il a dit ça", donc ça aurait remonté un peu plus loin en arrière. Non. C'est peut-être plus de la légende que de la réalité » (un garde-moniteur). Mais tous n'ont pas cette chance. Les connaissances que les gardes-moniteurs ont acquises par l'intermédiaire du Parc sont parfois difficilement compatibles avec les témoignages reçus de leurs parents. A la croisée de deux sources de savoir, ils parviennent diversement à surmonter les contradictions inhérentes à leur position.

Certains s'efforcent de concilier les sources, en jouant par exemple sur leur différence d'ancienneté. Pour un de mes interlocuteurs, les anciens avaient raison de redouter les loups : « La maison de mon oncle, lorsqu'elle a été démolie y a dix ans, on a trouvé encore devant la porte de l'écurie les faux qui étaient enterrés juste à deux centimètres dessous la terre pour que les loups se coupent les pattes en grattant pour essayer de passer sous la porte. Ma mère, elle a 90 ans, elle peut vous en parler, hein, c'est garanti » (un chasseur). Mais, ajoute-t-il, on n'a pas non plus tort, aujourd'hui, d'affirmer qu'ils sont inoffensifs pour l'homme et se tiennent à l'écart des villages. Il s'appuie maintenant sur le livre de Geneviève Carbone : « La peur du loup »<sup>272</sup>, qu'il me montre à l'issue de l'entretien : « C'est très très intéressant ; on apprend plein de choses, pourquoi les gens ont peur des loups ». Pour ne rejeter ni ce qu'il tient de sa famille, ni ce qu'il a lu, il invoque un changement de comportement des loups, lui-même lié à l'évolution de la faune montagnarde : « Si vous prenez le gibier qu'y avait début du siècle et le gibier qu'y a aujourd'hui, il [le loup] a quand même autre chose pour se nourrir, tandis qu'avant, lorsqu'il n'y avait que les moutons ou les chèvres, il fallait bien qu'il se nourrisse ». Un garde-moniteur évoque la possibilité que des loups enrégés aient effectivement attaqué des humains, hypothèse qui lui permet d'accorder témoignages anciens et discours dominant actuel : « Bon, sur X, y a des récits où des gens étaient attaqués par des loups, mais on sait pas quel crédit on peut apporter à ça : est-ce que c'était des loups enrégés ? C'est possible qu'un loup enrégé saute sur quelqu'un. Y a tellement de légendes à ce niveau-là que on sait pas ».

<sup>272</sup> Francis Tracq mentionne les colliers de chiens, « de cuir, large d'environ 5 cm, muni de grosses pointes de fer, encore conservés par certaines familles. (On trouvait à Val d'Isère en 1780, ce "collier de chien à pointes" », in Tracq F. (1998), p. 13. Je n'en ai pour ma part jamais entendu parler.

<sup>273</sup> (Carbone 1991) - Voir aussi (Carbone et Le Pape 1996).



D'autres accordent leur préférence à celle des sources qui leur semble la plus crédible. Un garde-moniteur ne rapporte qu'avec réticence les affirmations d'"anciens" du village : « Certains m'ont dit qu'un loup aurait été vu, que quelqu'un de X aurait vu un loup aux ..., y a pas si longtemps que ça, en 1920 et quelques, mais bon, oui, des très vieilles personnes parvenaient vous en parler, peut-être, de ... Mais ... y a tellement de légendes » (un garde-moniteur, 50 ans). Au sujet des fosses à loups, un agent du Parc est nettement moins catégorique que le chasseur précédemment cité ; d'après lui, elles servaient plutôt à capturer des bouquetins : « J'en doute fortement [qu'il s'agisse de fosses à loups] enfin au moins pour une, qui est placée vraiment dans un endroit à bouquetins »<sup>273</sup>. Il ne conteste pas l'opinion du chasseur, fondée sur un témoignage, en lui opposant un autre témoignage, mais en appliquant ce qu'il sait des préférences écologiques respectives des bouquetins et des loups. Ce sont bien deux ordres de légitimité qui s'affrontent ici : la parole des anciens, que le premier respecte, et les enseignements de l'éthologie, que le second met en application.

L'obligation de choisir entre des sources divergentes provoque un inconfort qui s'exprime par l'emploi du conditionnel ou l'introduction de « peut-être ». Un garde-moniteur précise qu'il livre des « impressions » plutôt que des certitudes : « Je me demande si c'était pas qu'en Maurienne qu'y avait des loups, et qu'ici, y en ait jamais eu. J'ai l'impression que c'est ça. J'ai l'impression qu'ici, y a jamais eu de loup ». Ces hésitations sont bien compréhensibles ; en favorisant une source au détriment de l'autre, l'enquêteur signifie qu'il retire sa confiance, sur ce point au moins, aux hommes à l'origine des sources contraires à celle qu'il a privilégiée. Sa vision des hommes du passé s'en trouve nécessairement modifiée.

### e. Terreurs anciennes, doutes actuels

Écoutons ce garde-moniteur : « Y avait beaucoup de légendes. Les gens s'imaginaient que c'était des loups. Moi, ce que je crois, c'est qu'ici, des loups, y en a jamais eu ». Pour arriver à cette conclusion, il a dû rejeter des témoignages qu'il a entendus. Son option l'éloigne obligatoirement des gens qui les lui ont livrés, et de ceux qui, aujourd'hui, les tiennent pour véridiques (les naïfs). Il a cessé de voir des souvenirs dans les récits de loups qu'ont produits ses prédécesseurs ; il y voit des légendes ou des hallucinations qui lui sont

<sup>273</sup> Dans le film Le Grand Retour, la même hypothèse est avancée : « Cette fosse, située vers 2.200 m d'altitude sur une crête de l'Aiguille Duran en Savoie, n'était-elle pas destinée à piéger indifféremment

étrangères et qu'il considère, au mieux, comme des curiosités. Il se détache d'ancêtres dont il refuse l'héritage mémoriel<sup>274</sup>. Leur parole a perdu, à ses yeux, une bonne part de son autorité ; elle n'est en tout cas plus intangible. On pourrait dire, en s'inspirant de Maurice Halbwachs, qu'il ne fait plus partie du même groupe, puisqu'il n'entend plus partager leur mémoire<sup>275</sup>. Parce qu'il pense que les anciens ont imaginé, ou du moins fortement exagéré la présence des prédateurs, il adopte à leur égard une tout autre attitude qu'une personne convaincue qu'ils ont effectivement été confrontés aux loups : le premier parlera de gens crédules, le second de montagnards méritants «venus à bout» des loups, en dépit de moyens rudimentaires. Les dires des enquêtés sur le passé de l'animal sont ainsi corrélés avec ce qu'ils disent des hommes du passé.

Ils le sont également avec l'attitude adoptée à l'égard de l'arrivée des loups aujourd'hui. L'avis du locuteur sur la présence des loups dans le passé pèse en effet sur l'idée qu'il se fait de la probabilité, voire même de la possibilité, de leur venue (ou de leur retour). Il s'attend, et se prépare, d'autant moins à l'arrivée des prédateurs qu'il pense, comme ce garde-monteur de Tarentaise, qu'ils n'ont jamais été présents : «*Je sais même pas s'il viendra, franchement. Non mais c'est vrai, hélas, j'sais pas. A mon avis, il va rester sur le Mont-Ceuz, sur la Maurienne un peu, mais ..., ça va pas être évident. C'est possible, hélas, qu'il arrive, mais moi, j'y crois pas bien. Mais bon, c'est un sentiment, c'est pas [une certitude]*».

La réaction à la venue des loups varie ensuite avec l'évaluation du risque qu'ils s'attaquent à des humains. Cette évaluation dépend elle-même du crédit accordé aux archives, et, à nouveau, à ceux qui les ont consignées. Certains les utilisent pour brandir une menace qu'ils tiennent pour réelle. A la table ronde organisée en décembre 1998 à Grenoble<sup>276</sup>, un éleveur lit à l'assistance des extraits d'archives de sa commune où il est question

---

*chamois et bouquetins?* »

<sup>274</sup> Le même dilemme et la même dissociation se produisent chaque fois qu'une réponse «scientifique» à une question qui avait été appréhendée et résolue d'autre manière voit le jour. Au sujet des «ancêtres» des hommes, Isabelle Stengers écrit : « il faut rappeler que ce ne sont évidemment pas les biologistes qui ont inventé la question des "ancêtres", et que l'idée que nos "vrais" ancêtres furent des hominidés ne répond pas du tout à la manière dont se pose le problème des ancêtres chez les différents peuples de la terre. Comment éviter d'administrer cette nouvelle "généalogie" comme "plus vraie" que les leurs à tous les humains qu'elle prétend concerner ? Comment peut-elle être présente sans imposer une dissociation entre ce qui n'est plus que récit mythique, culturellement respectable mais sans plus, et savoir scientifique objectif ? », (Stengers 1996), P<sub>0</sub>77.

(Halbwachs 1950) .

<sup>276</sup> Cette table ronde, organisée par le Musée Dauphinois, a fait l'objet d'un compte-rendu dans **Tableau 3**, « Transhumances », pp. 67-72.

d'humains blessés ou tués par des loups. Il ne fait aucun doute, pour lui, que ces attaques ont effectivement eu lieu. Les gardes-moniteurs sont là encore beaucoup plus critiques que mes autres interlocuteurs : « J'ai eu discuté avec deux trois personnes comme ça, — des personnes de mon âge, à peu près —, bon ben le loup c'est vrai que ça reste [un animal qui leur fait peur], mais après, en parlant avec eux, en leur disant exactement comment il se comporte, ils disent : "ben oui, c'est vrai que sur cet animal-là, y a beaucoup de légendes, et en fait, c'est des trucs qu'on a entendus quand on était gamins, le loup, en fait, c'est pas un animal dangereux pour l'homme". Bon ben ça, en cinq minutes, vous les ramenez à la réalité, et ils le comprennent assez bien » (un garde-moniteur, 60 ans).

Enfin, l'opinion sur la présence des loups dans le passé et la signification prêtée à leur venue vont de pair. Avec un animal « dont nos anciens ont eu de tant de mal à se débarrasser » (un éleveur), il est vain d'essayer de cohabiter : « Nos anciens savaient ce qu'ils faisaient » (un éleveur). Laisser venir les loups, c'est, d'abord, s'exposer à un échec certain ; c'est, ensuite, bafoyer les anciens, se départir du respect qui leur est dû.

Le cas exemplaire du loup montre ainsi que l'animal offre un moyen de se positionner dans le temps long des générations. L'opinion émise sur les loups dans le passé apparaît sous l'influence de deux attracteurs : la confiance dans la tradition orale, la confiance dans la science. Entre ces deux pôles, des bricolages existent qui permettent de réinterpréter la tradition orale au regard d'éléments du savoir scientifique, de les métisser, et donc de ne pas rompre avec la tradition, sans pour autant s'inscrire dans une continuité parfaite avec les anciens.

En parlant de l'animal et de leurs rapports à l'animal, les enquêtés se situent également dans le cours de leur existence. C'est à la contribution du rapport à l'animal dans le jalonnement du temps personnel que je vais à présent m'intéresser.

## **B. Animaux sauvages et récits de vie : le cas du chamois**

Pour aborder le rôle du rapport à l'animal dans la construction de l'autobiographie, je m'appuierai sur les récits des chasseurs de chamois. Des trois animaux auxquels je m'intéresse, le chamois est en effet le seul avec lequel un certain nombre de mes interlocuteurs sont nés, ont grandi puis vieilli. La plupart des chasseurs de chamois s'intéressent leur vie durant à cet animal, y compris dans les deux périodes extrêmes où, trop jeunes, ils ne chassent pas encore, et où, trop âgés, ils ne chassent plus.

## 1. Tron petit pour aller au chamois

L'enfant, plus précisément le petit garçon<sup>277</sup>, est d'abord tenu à l'écart des parties de chasse. La durée de cette exclusion est très variable. Certains se souviennent être allés au chamois dès l'âge de cinq ou six ans : « *Mon grand-père ne chassait pas, mais mon père, oui, était vraiment un mordu, un passionné de chasse et il fallait absolument que je sois levé. Il m'appelait jamais ; j'avais cinq ans, hein, et si j'étais levé, il bougonnait un moment, là, et il m'amenait. Et c'était parti* » (un chasseur, 50 ans). D'autres, à seize ans, n'étaient toujours pas autorisés à accompagner leurs aînés.

Le futur chasseur, durant cette période, ne reste pas inactif, et s'implique déjà, tant qu'il le peut. Il entend son père parler de la chasse au chamois : « *Lui [le père] allait à la chasse donc automatiquement on était intéressé tout gamin. On l'entendait qui parlait ; à la maison, il racontait sa journée de chasse, comment il avait fait, tout ça, donc on était un peu ..., un peu partie prenante, quoi, à force de l'entendre parler* » (un garde-monteur retraité). Il le voit ramener des chamois à la maison :

*e J : Vous l'avez jamais accompagné petit [son père] ?*

*2 : Non. Mais on le voyait revenir avec ses chamois, ou ses marmottes ou autre chose. — à l'époque, y avait pas tellement autre chose. C'était, c'était quelque chose* » (un chasseur, 35 ans).

Il se familiarise aussi avec la vision, l'odeur et le toucher des corps inertes, pendus dans la grange, ou étendus sur la table de la cuisine. Il s'exerce au maniement des armes. Et il rêve d'accompagner son père<sup>278</sup> : « *Qui n'a pas eu envie d'aller avec son père à la chasse ?* » (un chasseur, 52 ans).

La familiarisation de l'enfant avec la chasse au chamois, jusque-là, s'est presque entièrement opérée par le biais de sa sensibilité et de son imagination : il a écouté, regardé, senti, touché, goûté ; il a également rêvé. Son appréhension, sitôt qu'il accompagne,

<sup>277</sup> Sur l'absence presque totale des femmes à la chasse au chamois, se reporter *infra*, pp. 290-298.

<sup>278</sup> Je ne parle ici que des futurs chasseurs. On peut assurément naître et grandir parmi des chasseurs de chamois sans en devenir un pour autant. Il n'est pas rare que, dans une même fratrie, certains chassent et d'autres non, — ce qui ne signifie d'ailleurs pas forcément se désintéresser des animaux : le frère d'un de mes interlocuteurs chasseurs se passionne lui aussi pour les chamois, et conseille régulièrement les chasseurs, mais il n'a jamais touché un fusil. Sans doute peut-il se trouver des fils de chasseurs n'ayant nullement éprouvé le désir de suivre leur père. D'autres commencent par y aller, mais décourrent qu'ils ne sont pas vraiment passionnés. Après avoir chassé quelques années en dilettante, ils se tournent vers des activités qui leur conviennent davantage.

devient aussi kinesthésique ; désormais, il est admis parmi les chasseurs et «va au chamois» : «*Et puis après, un jour, il (le père) dit : "Ben vieux, je t'emmène au chamois"*» (un chasseur, 54 ans). Cette première sortie est vécue comme une promotion ; avec elle débute véritablement ce que Berger et Luckmann ont nommé la «socialisation secondaire», c'est-à-dire l'entrée de l'individu dans des «sous-mondes», où il va acquérir des connaissances, un vocabulaire et une gestuelle spécifiques<sup>279</sup>.

Une période plus active débute alors.

## **2. Les manières de chasser le chamois et les états de la vie**

La période proprement active du chasseur de chamois se déroule bien sûr diversement selon les individus. Un aspect revient cependant de manière saisissante dans les différents récits : l'alternance des périodes où le chasseur va au chamois avec des gens d'une autre génération et celles où il y va seul, ou en compagnie de gens de sa génération. Les chasseurs chassent le chamois successivement en fils, en jeunes hommes émancipés de la tutelle paternelle, en pères et parfois en grands-pères, en hommes mûrs libérés de l'éducation de leurs fils. A chacun de ces statuts correspondent des gestes et des attitudes particuliers à l'égard des animaux. Être un fils ou un père de chasseur, être un jeune chasseur, c'est se comporter d'une certaine manière à la chasse au chamois ; c'est établir une relation à l'animal qui marque l'appartenance à une génération (plutôt qu'à une classe d'âge).

Les épisodes où le chasseur chasse avec une ou plusieurs personnes d'une autre génération constituent les deux phases, symétriques, d'apprentissage et de transmission des savoirs et des pratiques requis par la chasse au chamois.

### **a. Suivre et apprendre**

La plupart des chasseurs ont appris à chasser avec un aîné, souvent leur père. Certains signalent que c'est leur grand-père qui s'est presque entièrement chargé de leur initiation. Ils évoquent alors avec émotion le souvenir du vieil homme qu'ils s'enorgueillissaient d'accompagner: «*C'était quand même beau de pouvoir aller avec les grands, de sortir, de se lever le matin, à des heures, enfin très tôt, on se levait pour aller au chamois, bon, le plaisir d'aller à pied pendant des heures, de la balade, enfin j'sais pas, moi, j'étais fier*

---

<sup>279</sup> (Berger et Luckmann 1966).

*d'être avec mon grand-père, en plus, je l'appréciais beaucoup, c'était un plaisir. Et pis y avait pas que ça, y avait le fait de pouvoir, ben discuter des choses d'avant avec lui : " Avant y avait des animaux comme ça, y avait ça " » (un chasseur, 45 ans). Le personnage du grand-père est souvent auréolé d'un grand nombre de vertus ; on le dit avoir été plus patient, plus indulgent, et plus causant que le père, ou que soi-même avec ses propres fils :*

*« J : Donc vous faites avec eux [vos fils] ce que votre grand-père a fait avec vous ?*

*2 : Ouais, ouais. Je suis plus dur avec eux, beaucoup plus dur que ce qu'était mon grand-père. Il était beaucoup plus patient quand même pour m'expliquer les choses, quand je comprenais pas. Maintenant, je suis un peu impatient » (un chasseur, petit-fils et père de chasseur(s)).*

On retrouve ainsi la relation privilégiée, de connivence et de confiance, entre grands-parents et petits-enfants<sup>280</sup>. Quant aux adolescents dont le père ne chassait pas, ou était décédé, ils ont parfois réussi à se faire accepter (adopter?) par des aînés<sup>281</sup>, membres ou non de leur parentèle, qui n'avaient pas, de leur côté, de fils à qui transmettre leur goût et leur savoir de la chasse au chamois : *« Bon moi j'étais orphelin donc ça réglait le problème, j'avais simplement un oncle qui était chasseur et il se trouve que cet oncle m'a amené quand j'avais quatorze ou quinze ans courir la montagne avec lui ; pendant ce temps je faisais pas des dineries ailleurs » (un garde-moniteur retraité). Une minorité de chasseurs, enfin, ont appris tout seuls : « La chasse, c'était du côté de ma mère, du côté de mon père, non. J'ai pas beaucoup été... De temps en temps avec mon frère [son aîné de douze ans], mais pas beaucoup. Je suis allé tout seul, ça a été long. Chaque fois qu'on va, on apprend quelque chose ».*

Que fait le jeune garçon, ou le très jeune homme, durant cette phase d'apprentissage ? Les tâches subalternes qu'ils ont dû accomplir occupent une grande place dans le récit des chasseurs. Beaucoup se souviennent avoir porté le fusil, ou le chamois abattu, selon leur âge, la masse de l'animal et la difficulté du terrain : *« On allait avec, disons qu'on allait*

---

<sup>280</sup> La littérature contient de nombreux exemples de cette proximité entre un vieil homme et un jeune garçon, qui s'allient à une passion commune, que l'un désire enseigner, et l'autre apprendre, comme, notamment, dans *Le vieil homme et le mer* (Hemingway 1952). L'influence des gestes et des postures appris dans l'enfance par l'entremise des grands-parents est également présente dans le film d'Agnès Varda, *Les glisseurs et le slalom*.

<sup>281</sup> Ces aînés, qu'ils aient été le père, le grand-père, l'oncle, ou simplement un voisin, ont tous été pour l'enfant des « autres significatifs », selon l'expression de G.H. Mead.

avec eux [les aînés], eux tiraient les bêtes, et pis nous, on les portait. C'est pas nous qui, directement, tirions les bêtes, on allait avec eux» (un chasseur, 74 ans). D'autres devaient débusquer les chamois : « *Quelquefois, il [mon père] me laissait tout seul dans ..., je me souviens, j'aimais pas trop, j'aimais pas trop. Il me disait : "Moi, je passe là" ; il m'expliquait : "Toi, tu passes là pour crier, balancer des cailloux et faire bouger les chamois", comme c'était surtout en forêt. Moi j'étais pas trop rassuré d'être tout seul* » (un garde-moniteur). Un chasseur prêtait son ouïe à son père, resté sourd à la suite d'un accident de mine dans une galerie EDF : l'enfant, en signalant par des gestes les bruits que le père n'entendait pas, fournissait une aide précieuse. Les chasseurs soulignent ainsi la fonction d'assistant, parfois ingrate, qu'ils ont exercée auprès de leurs aînés, avant de pouvoir eux-mêmes approcher et tirer. Or, ce sont ces deux actes, et surtout le premier, qui sont valorisés, — lors d'une approche à laquelle j'assistais, le chasseur avec lequel j'attendais, en retrait pour ne pas déranger, chuchota en désignant son acolyte qui progressait vers le chamois : « *C'est maintenant que c'est le mieux* ». Le garçon, pendant longtemps, observe les chamois, les porte éventuellement, mais s'arrête au seuil de l'approche. Entre la première sortie et le premier chamois tué, plusieurs années se sont souvent écoulées.

Lorsque j'ai accompagné des chasseurs et leurs fils sur le terrain, c'est le modelage du corps juvénile, dans une grande économie de paroles, que j'ai avant tout remarqué. Les garçons moulaient leur comportement sur celui de leur père, se coulant dans ses pas, reproduisant le moindre de ses gestes, se déshabillant quand il se déshabillait, jumelant quand il jumelait, adoptant toutes ses postures dans un mimétisme parfait. Tout l'apprentissage ne se produit certes pas en silence, — encore que les adolescents que j'ai rencontrés se taisaient presque constamment, mais peut-être leur mutisme était-il en partie lié à ma présence<sup>282</sup>. L'adulte enseigne également à son élève les limites du territoire de chasse communal, lui indique les endroits glissants, raconte des scènes de chasse sur le lieu précis où elles se sont déroulées : la réaction qu'eut lui-même un chamois surpris, le dénouement d'une approche, les endroits où les chamois abattus, dégringolant dans le précipice, sont perdus pour le chasseur, etc. Les associations entre les lieux et les événements survenus se font au fil des sorties plus nombreuses, et l'apprenti chasseur

<sup>282</sup> En partie seulement. Un des chasseurs que j'ai accompagnés emmena chacun de ses deux fils à tour de rôle, pour éviter qu'ils ne soient trop bruyants. Leur capacité à observer le silence est manifestement une condition sine qua non de leur droit à suivre le père. C'est à ce dernier que revient le droit de prendre toutes les initiatives, y compris celle de parler.

constitue progressivement une réserve de « cas » qui l'aidera, le moment venu, à adopter un comportement adapté aux circonstances.

### b. Guider et transmettre

Entrés dans la maturité, les chasseurs ont à leur tour à cœur de transmettre leur savoir à la génération suivante<sup>283</sup>. La majorité d'entre eux acceptent en effet volontiers la présence d'un novice, voire l'encouragent, en dépit de la gêne qu'elle peut occasionner. L'adulte, on l'a vu, reste longtemps le tireur ; il finit néanmoins par offrir au jeune homme d'approcher et de tirer, renonçant ainsi au chamois qui est à sa portée. Mais cette distance à l'animal qu'il consent à maintenir au profit d'un plus jeune le fait véritablement accéder au statut de père de chasseur. Le premier chamois que son disciple abat représente pour lui aussi une victoire et certains parlent de ce passage comme d'un accomplissement : « *Maintenant, j'ai un fils qui chasse, et le deuxième qui va chasser cette année. [...] C'est le plaisir de leur ..., de faire partager ce qu'on a pu apprendre, de l'expérience de ce que la vie nous a montré, et puis bon, c'est un héritage qu'on laisse, de toute façon, c'est comme pour beaucoup de choses. On est fier, quand même, quand on dit à son fils : " Tu vois, faudrait que tu viennes là ", et puis le jour qu'il arrive à prélever sa première bête, et tout, qu'il a tiré une belle bête, qu'il est content, et bien on est content et fier pour lui, on est ..., enfin bon » (un chasseur, 43 ans)*

Les deux périodes où les chasseurs reçoivent, puis transmettent, un savoir, sont séparées par un intervalle pendant lequel ils chassent seuls, ou, plus souvent, entre jeunes : « *Je chasse avec l'un de mes bons copains, on avait fait une équipe de jeunes, quatre un peu du même âge, et mon père une équipe de gens un peu plus âgés* ». Il semblerait qu'ils se livrent alors à des pratiques temporaires qu'ils qualifient par la suite d'excentricités de jeunesse.

### c. Frasques et foucades de la jeunesse

L'ingestion de sang de chamois en est, je crois, un bon exemple pour mes interlocuteurs âgés de plus de 45 ans. Ces derniers sont nombreux à avoir, au moins une fois, bu du sang de chamois, auquel ils attribuent des propriétés « dopantes » : « *Ça*[le sang de chamois] *te dope* ». Un autre de mes interlocuteurs précise : « *C'est drôlement potivé, c'est comme si*

<sup>283</sup> Erikson nomme "généralivité" ce désir de transmission, qu'il considère être un des traits caractéristiques de l'âge mûr. Voir dans (Bertaux 1997), p. 102.



tu mangeais du potvre. Ça t'arrache la bouche, faut pas en boire beaucoup, parce que c'est sûr que ça chauffe. Et puis t'as le cœur qui se met à battre comme un fou ». C'est un épisode sur lequel ils glissent rapidement, le présentant comme une de ces expériences que l'on tente à vingt ans, et que l'on confesse, devenu raisonnable, avec un mélange de gêne et d'amusement : « *Le sang de chamois, tous les chasseurs, moi le premier, ils ont tous essayé. Soi-disant, ça donnait de la vigueur. C'est plus pour la légende, mais ça se fait. Nous on a essayé, quand on était jeune, par bravade* » (un chasseur, 45 ans). Pour l'un d'eux, boire du sang de chamois était analogue aux pratiques qu'il juge typiques des jeunes d'aujourd'hui : « *Moi, j'en ai bu une fois, pour voir. Maintenant, ils [les jeunes] vont en boîte ; ils roulent comme des dingés sur la nationale. Ils font des conneries que nous on faisait pas, parce que ça existait pas* » (un chasseur, 53 ans).

Le sang de chamois, à ma connaissance, n'est plus ingéré, pas même par les jeunes<sup>284</sup>. Il n'était sans doute pas particulièrement associé à la jeunesse lorsqu'il servait encore de remède (c'est-à-dire jusqu'à l'utilisation courante des antibiotiques). Mais, à partir des années 1950, et jusque dans les années 1970, les jeunes ont apparemment vu dans cette pratique une façon de vivre et de marquer leur passage à la condition de chasseur adulte : « *Ah moi, je sais que le premier chamois, avec mon frère, — il avait tué deux chamois, les seuls chamois qu'il a tués —, on disait toujours : " Dans le temps ils buvaient le sang ", on a bu le sang* » (un chasseur, 68 ans).

La jeunesse est aussi l'âge où le chasseur revient de virées extraordinaires sans avoir rien tué, — luxe qu'il peut s'offrir parce qu'il n'a pas charge de famille —, et plonge ses proches dans l'angoisse : « *Il [son frère cadet] prenait ces risques ! La mère se faisait un de ces soucis ! Il fallait surveiller s'il arrivait, on passait des heures à l'attendre. Et la fois où il s'était démolé le pied, vers le Nant du Piche ! Il était rentré tard dans la nuit* » (un éleveur, 48 ans). C'est encore l'âge de la chasse au renard<sup>285</sup> : « *Les nuits de pleine lune, j'allais au renard, quand j'étais jeune. On n'en tuait pas, c'était juste parce que c'était défendu : on n'avait pas de permis, c'était la nuit, par temps de neige. J'en ai jamais tué ;*

<sup>284</sup> Les rares jeunes chasseurs avec qui j'en ai parlé ont manifesté, à l'idée de boire du sang de chamois, le dégoût que l'on ressent pour une pratique barbare. Mais il faudrait sur ce point approfondir l'enquête.

<sup>285</sup> Un grand nombre de renards sont abattus par les gardes privés des ACCA ainsi que par les lieutenants de louveterie, mais la chasse au renard "traditionnelle" est, en Valnoire, une chasse de jeunes, qui se pratique dans des conditions difficilement compatibles avec de lourdes charges familiales et professionnelles. Sur la chasse au renard dans un contexte proche, voir (Dalla Bernardina 1994), pp. 332-338.

*enfin ceux que j'ai tués, ils étaient galeux, complètement galeux. Ils pouaient<sup>287</sup>. On a fait des trucs complètement dingues, on était fous ! On passait des heures sans bouger, en plein mois de janvier. Mais c'était beau. Tu as déjà entendu le renard glapir ? C'est si beau, si clair. Entendre ça ! » (un éleveur, 48 ans). Chasser le renard, c'est braver les interdits ; c'est éprouver son corps en l'exposant au froid des nuits glacées de l'hiver, dans une ambiance spectrale ; c'est explorer et exprimer les possibilités de la jeunesse. L'excès et la gratuité sont inhérents à la chasse au renard, ce qui n'est pas le cas de la chasse au chamois. La chasse au chamois est une chasse qui dure parce qu'elle évolue en même temps que l'état physique<sup>287</sup> et la position sociale du chasseur.*

Vient cependant un jour où le chasseur n'est plus assez vaillant pour aller au chamois ; le chamois redevient inaccessible.

### **3. Le vieil homme et les chamois**

L'âge des chasseurs, au moment où ils cessent de chasser le chamois, varie fortement, mais les septuagénaires sont rares, et les octogénaires exceptionnels<sup>288</sup>.

La construction de pistes et la diffusion des 4X4 ont rendu de nombreuses marches d'approche moins pénibles, et les chasseurs, en vieillissant, apprécient souvent des secteurs qu'ils dédaignaient lorsqu'ils gravissaient sans peine d'importantes dénivelées<sup>289</sup>. On pourrait en déduire que les chasseurs vont au chamois plus longtemps qu'auparavant. Mais beaucoup de chasseurs âgés, affirmant ne pas supporter les transformations induites par la mise en place des plans de chasse, ont cessé de chasser au début des années 1990. Notons, au passage, qu'ils se sont ainsi retirés la tête haute, leur décision paraissant motivée par les plans de chasse plutôt que par le déclin de leurs forces : s'ils ne chassent plus, c'est qu'ils n'y trouvent plus d'intérêt, non qu'ils n'en sont plus capables. Or, admettre que l'on ne peut

---

<sup>287</sup> Formulation étonnamment proche d'un passage d'une chanson de Jacques Brel (*Ces gens-là*) : « J'ai jamais tué de chats, ou alors y a longtemps, ou bien j'ai oublié, ou ils sentaient pas bon ».

<sup>288</sup> La chasse au renard n'est pas la seule à être liée à une tranche d'âge déterminée. L'analyse des archives sarda réalisées par Fabrizio Nobili montre que les forestiers étaient essentiellement capturés par des garçons, qui les allaient dénicher dans les taillis, probablement trop étroits pour qu'un adulte pût commodément s'y introduire. [Nobili, 1999-2000 #34].

<sup>289</sup> Au moment de l'enquête, l'âge moyen des chasseurs était de 44 ans. A titre d'exemples, le plus vieux des adhérents avait 66 ans à Montvaleran, 70 ans à Bramans, 71 ans à Tignes et 74 ans à Villarodin-Bourget.

<sup>290</sup> Le type de chamois que les chasseurs cherchent à tuer peut également évoluer. Un président de société de chasse explique que seul le plus âgé des chamois de la commune est favorable au tir des cabris (sur le tir des cabris, voir *ibid*) : « Moi, j'ai un vieux chasseur qui a 65 ans, il me dit : "Moi, plus c'est jeune, meilleur c'est. J'ai plus de dents, moi je préfère tuer un cabri, que la viande est bien meilleure qu'un vieux". Lui, s'il pouvait tirer au sort un cabri au moment de plan de chasse, il était content, voyez ?, parce que lui ... ».

plus aller au chamois semble particulièrement douloureux. La femme d'un de mes interlocuteurs, atteint d'une sévère bronchite chronique et qui devait être bientôt hospitalisé, me glissa au moment où je parlais : « *J'espère qu'il pourra encore chasser, parce que sinon, ça va être terrible. Le jour qu'il pourra plus aller à ses chamois, il se sentira vraiment diminué. Je sais pas comment ça va faire* ». Ne plus aller au chamois, c'est vieillir brutalement<sup>290</sup>. Le chasseur de chamois rêve de toujours chasser, et de mourir en chassant, dignement, sans avoir déchu : « *Moi, mon père est mort à la chasse. On l'a retrouvé au pied d'un arbre. Pour lui, il pouvait pas y avoir de plus belle mort, y a pas de problème* » (un chasseur, 50 ans). De vieux chasseurs demandent que leurs cendres soient dispersées dans le « coin » de chasse qu'ils chérissaient. D'un chasseur décédé en 1998, et qui avait fait ce choix, un voisin dit : « *Les chamois, c'était toute sa vie ; y avait rien d'autre qui comptait. Il a passé sa vie là-haut* ».

Les anciens chasseurs ne rompent pas brutalement leurs relations au chamois<sup>291</sup> ; ils les concentrent dans un petit nombre d'activités : jumeler, songer aux jours anciens, raconter. Je rapporte ci-dessous, à partir de mes notes de terrain, une rencontre avec un de ces anciens grands chasseurs, qui, à défaut d'aller encore au chamois, continue de les observer, d'en parler et d'y penser.

Samedi 24 octobre 1998, un village de Haute-Tarentaise

Retour de balade avec des amis. A quelque 500 mètres du village où nous allons, sur le bord du chemin, un vieil homme scrute la montagne, armé d'une antique paire de jumelles. J'ai beaucoup entendu parler d'un ancien « grand chasseur » de ce village, aujourd'hui octogénaire, dont on m'a assuré qu'il aurait beaucoup à m'apprendre et de la chasse au chamois, et du gardiennage des moutons, car il a aussi exercé, entre autres métiers, celui de berger. Je ne serais pas étonnée que ce soit lui. Arrivés à sa hauteur, nous demandons : « *Ils sont là ?* ». Nullément surpris, il désigne un secteur de la réserve de chasse et commence à parler des chamois, et de sa vie de chasseur de chamois. La moindre question suffit à lui faire reprendre son discours, et il paraît ravi de cette occasion inopinée

<sup>290</sup> Ainsi que l'écrit Nicolas Dodier : « Un virtuose en retraite est un virtuose en déclin. Les médailles, les hommages respectueux, les traces inscrites dans son corps, ces blessures que l'on subit lorsque la virtuosité a été aux prises avec la violence, pointent vers le passé. Contrairement à l'œuvre, qui nous intéresse par elle-même, au présent, et qui ne renvoie à son auteur que dans un deuxième temps, les répliques commémoratives de l'action ne font, en évoquant le passé glorieux, que sentir d'autant plus vivement le décalage entre la grandeur passée et le déclin actuel des capacités », (Dodier 1995), pp. 225-226.

<sup>291</sup> Les chasseurs en activité veillent à les approvisionner régulièrement en gibier, notamment en pièces de chamois, et les invitent au banquet des chasseurs.

d'égrener ses souvenirs. Il évoque la belle chasse que c'était, quand les chamois s'enfuyaient dès qu'on les approchait, les animaux qu'il vendait aux bouchers de Bourg-Saint-Maurice et qui partaient parfois jusqu'à Albertville, — « *L'année où j'en ai fait le plus, j'en avais tué huit ; faut pas s'imaginer qu'y en avait des quantités* » —, les chamois braconnés pendant la guerre « *à la barbe des Italiens, — avec les Allemands, c'était puis pas pareil* », la première tête qu'il fit naturaliser, en 1954, etc. Il explique avoir chassé le chamois jusqu'au jour où une intervention chirurgicale aux deux genoux l'a définitivement empêché de courir la montagne ; il avait 74 ans. Depuis, il va les regarder, chaque jour ; son circuit lui prend une petite heure. Lorsque nous poursuivons notre chemin, lui reprend sa séance d'observation. Je fais part de cette rencontre à ceux qui m'avaient conseillé de rencontrer l'ancien grand chasseur de ce village ; c'était bien lui.

Le printemps suivant, par une belle et froide matinée, je me décide soudainement à retourner le voir. Je me rends chez lui, sans l'en avoir avisé. Il habite une maison ancienne, au cœur du village. Je frappe et attends longuement. Un rideau s'écarte enfin ; une fenêtre qui donne sur la ruelle s'entrebâille. Je donne la raison de ma visite, lui rappelle notre précédente rencontre et me recommande de personnes qu'il connaît. Rien n'y fait ; il se révèle maintenant aussi inquiet et soupçonneux qu'il s'était montré, la première fois, disposé à parler. Il refuse d'abord, — « *Non, je ne veux pas parler* » —, hésite : « *Des chamois, vous dites que vous voulez parler ?* », questionne-t-il, une lueur d'intérêt dans ses yeux délavés, puis refuse catégoriquement : « *Non non, j'ai rien à dire* », alléguant sa mauvaise santé du moment. Je pars dépitée, fâchée d'être ainsi venue chez lui, à l'improviste, et d'avoir insisté.

En racontant quelles ont été leurs relations au chamois, et leurs manières successives de le chasser, mes interlocuteurs ont en définitive élaboré un récit de leur vie. Recueillir des récits de vie n'entrait pas explicitement dans mes intentions initiales. C'est seulement *a posteriori* que j'ai constaté que les chasseurs avaient, de fait, considéré les changements survenus dans leurs rapports à l'animal comme des jalons majeurs de leur existence.

On ne peut se raconter sans parler des autres, et de ses relations aux autres. Ces « autres » auxquels on a recours pour parler de soi ne sont pas nécessairement des humains. Mes interlocuteurs n'ont pas vécu leur traversée des âges de la vie, et notamment leurs relations

avec leurs proches<sup>282</sup>, comme indépendantes de leurs manières de chasser le chamois, et il se peut qu'ils aient trouvé plus de sens, et éprouvé plus de plaisir et de facilité, à parler des premières en racontant les secondes.

Il vient d'être question de l'itinéraire personnel des enquêtés. Ces derniers parlent aussi, en tant que membres d'une configuration sociale, de l'évolution des pratiques collectives. Ils disent ce qu'étaient autrefois les rapports à l'animal, et ce qu'ils sont aujourd'hui. La confrontation des relations présentes et passées à l'animal opère une dramatisation du changement, et sous-tend un discours sur ce qu'on est devenu.

### **C. Evolution des rapports aux animaux et changement social**

Dans leurs récits, les enquêtés ont tous accordé une large place à l'évolution des pratiques humaines à l'égard des trois animaux. Ils ont bien sûr parlé de leurs propres pratiques, mais ils ont également retracé l'évolution des pratiques d'autrui. J'ai donc pu analyser la façon dont l'évolution de la chasse est racontée, non seulement par des chasseurs, mais aussi par des éleveurs, des naturalistes, et des gardes-moniteurs. Si je prends ici l'exemple de la chasse, c'est qu'elle arrive logiquement, avec la protection de la nature, au premier rang des pratiques mentionnées. Néanmoins, le pastoralisme et le tourisme apparaissent eux aussi, quoique plus discrètement.

#### **1. De l'analyse du contenu des récits à l'analyse de leurs fonctions**

J'ai centré l'analyse sur ce que disent les récits de mes interlocuteurs, non des pratiques passées, mais des pratiques actuelles. La construction même des récits incitait à procéder de la sorte. Très souvent, en effet, les enquêtés ne respectent pas l'ordre chronologique mais rapprochent spontanément pratiques passées et actuelles, comme s'il leur importait moins de relater le passé que de souligner en quoi le présent s'en distingue. Les récits ne se prononcent pas uniquement sur ce qu'ont été les pratiquants, mais, tout autant, sur ce qu'ils sont devenus, et sur ce qu'ils sont amenés à devenir. Ils leur assignent ainsi un statut, qui

---

<sup>282</sup> D'autres aspects de l'autobiographie, notamment la carrière professionnelle, ont quelquefois été abordés, mais seulement de manière incidente. Il n'y a pas lieu de s'en donner : le chasseur va au chamois pendant ses congés, le dimanche, ou encore avant qu'ait commencé sa journée de travail. Aussi ne mentionne-t-il son métier que comme un facteur limitant la fréquence et la durée des parties de chasse.

les autorise à se comporter d'une certaine façon, ou qui autorise les autres à se comporter d'une certaine façon à leur égard.

L'analyse a finalement moins porté sur le contenu des récits, que sur leurs fonctions et sur les intentions des narrateurs : ce sont elles qui présideront à la présentation qui va suivre. En termes de méthode, je me suis autorisée à inférer l'intention de l'enquêteur de l'effet que le récit produit sur l'enquêteur. Cette démarche est cohérente avec la dimension interactionniste conférée à l'entretien (cf. méthode). J'encours cependant le risque de me méprendre en prêtant au locuteur une intention qu'il n'a peut-être jamais eue, puisqu'il ne précise généralement pas : « si je vous dis cela, c'est pour bien vous faire comprendre à quel point la liberté des montagnards a été restreinte, ou à quel point nous avons su évoluer, etc. ».

Afin de clarifier mon propos, je n'élargirai la démarche adoptée qu'après l'avoir appliquée à un aspect sur lequel la plupart des enquêtés se sont exprimés : l'éthique de la chasse « ancienne ». Comment les discours sur l'éthique de la chasse ancienne qualifient-ils les chasseurs d'aujourd'hui ?

### 2.1. L'éthique de la chasse ancienne et les chasseurs d'aujourd'hui

Soulignons, pour commencer, la commodité, fondée sur l'ambiguïté, d'expressions telles que « dans le temps », « à l'époque », ou « anciennement »<sup>293</sup>. Extrêmement fréquentes, chez l'ensemble de mes interlocuteurs, elles véhiculent efficacement l'idée qu'il a existé, jusqu'à une période récente, des pratiques stables dans l'espace et dans le temps. La lecture des archives, et les entretiens eux-mêmes, dès lors qu'on les confronte, montrent qu'il n'en est rien. A un moment donné, de multiples façons de faire ont toujours coexisté. On chassait le chamois simultanément individuellement et à l'approche, ou collectivement et en battue, avec ou sans chiens. Les techniques cynégétiques variaient bien sûr en fonction de la configuration du territoire de chasse, ainsi que de l'abondance et de la localisation des chamois. Mais pas seulement : entre un notable locataire du droit de chasse<sup>294</sup>, un éleveur qui prenait son fusil lorsqu'il montait à son troupeau de moutons, et un chasseur chevronné qui tuait, en une année, plus de chamois que le précédent durant toute une vie, les manières

<sup>293</sup> L'emploi du mot « toujours » peut également être trompeur.

<sup>294</sup> Les notables des villes voisines (Lyon, Chambéry, Grenoble) chassaient plus fréquemment la « plume ». Certains ont cependant chassé le chamois. Un militaire en retraite se plaint ainsi au Préfet de la Savoie, en 1921, de ne plus apercevoir de chamois sur « sa chasse » de Champagny. (Arch. Dfp. 13 M<sup>1</sup>-8).

de chasser pouvaient être très dissemblables. Les modalités et les motivations de ce qu'on désigne par une même expression : « chasser le chamois », n'ont ainsi cessé d'être profondément différentes. Cette diversité des situations, considérées à un instant donné, est encore fortement accentuée par la diversité des évolutions qui les ont affectées. Certes, il y a des tendances assez générales : l'élévation du niveau de vie, l'« avènement des loisirs »<sup>293</sup>, l'intervention croissante de l'État, la contraction des activités agricoles, l'émergence puis la massification du tourisme, et, plus récemment, l'apparition d'un discours et d'une conscience écologistes. Mais elles ne se sont pas manifestées partout, ni pour tous, au même moment ni avec la même intensité<sup>294</sup>. Par ailleurs, des événements majeurs comme les deux guerres mondiales, la création du Parc National du Grand Paradis (1922) et du Parc National de la Vanoise (1963), ou l'instauration d'un plan de chasse national au chamois (1991), ont exercé des impacts différents selon les communes. Et à côté de ces grands événements, il en est de locaux qui occupent une place substantielle dans les récits : c'est le cas, notamment, lorsque des ACCA ont créé des réserves de chasse, ou ont instauré un plan de chasse avant celui, obligatoire, de 1991. Aussi ne sait-on pas clairement de quoi l'on parle lorsqu'on parle de chasse « ancienne ». Mais ce flou est précisément précieux parce qu'il permet d'ériger en exemples archétypaux des cas de figure habilement sélectionnés. Chacun retient, dans la large gamme des pratiques révolues, les mieux adaptées au message à transmettre.

Systématiquement ou presque, mes interlocuteurs se sont prononcés sur les motivations des « anciens » chasseurs. L'analyse comparée de leurs récits, sur ce point, me servira d'exemple : s'agissait-il, selon eux, de tirs sélectifs, orientés préférentiellement vers certains individus, ou bien les chasseurs abattaient-ils tout animal à leur portée ?

Certains enquêtés penchent pour la première réponse, qu'ils justifient par le fait que les chasseurs, étant éleveurs, « génaient » nécessairement les populations animales: « *Le terme de gestion que nous, on peut utiliser maintenant, ils en avaient déjà conscience, ben déjà en tant qu'éleveurs, puisque c'était avant tout des agriculteurs, et qui élevaient des vaches ou des moutons. Je pense qu'ils savaient ce que c'était de préserver une espèce, ou faire*

<sup>293</sup> L'expression est d'Alain Corbin, (Corbin 1995).

<sup>294</sup> Je pense en particulier aux grands chantiers hydroélectriques et à la création des stations de sports d'hiver. Pour les premiers : les barrages de Tignes et de Roseland sont construits respectivement à la fin des années 1940 et au début des années 1950. Celui du Mont-Cenis est mis en chantier en 1962. Pour les secondes : à Val d'Aïre seulement, la station remonte à l'avant-guerre. Dans plusieurs communes (Courchevel, Pralognan, Peisey-Nancrois, Montvaleran), elle date des années 1950. Les grandes stations intégrées sont créées au cours des années 1960 (Tignes, les Arcs, La Plagne, Val Thorens).

*fructifier un cheptel* » (un chasseur). Ce qui suppose que les chasseurs aient adopté un comportement d'éleveurs envers les populations sauvages. Or, cela ne va nullement de soi. Sergio dalla Bernadina a montré que la chasse, telle qu'elle était pratiquée par les montagnards, constituait l'envers de l'exploitation agro-pastorale plutôt que son prolongement<sup>297</sup>, et cette analyse paraît valide dans le contexte ici étudié. Il faudrait encore expliquer, autrement que par une pression de chasse excessive, la faiblesse des effectifs de chamois, et *a fortiori* de bouquetins. Mais laissons de côté les difficultés que soulève l'affirmation d'une chasse ancienne gestionnaire des populations sauvages, et intéressons-nous à ce qu'elle dit des chasseurs actuels. En réalité, la façon dont on considère la chasse ancienne ne suffit pas à qualifier les chasseurs d'aujourd'hui ; ce qui compte, c'est le jugement que l'on porte sur l'évolution de la chasse au chamois et de ses adeptes, depuis le moment où l'on situe l'ancien temps jusqu'à maintenant. Ainsi, des naturalistes et des gardes-moniteurs affirment que les chasseurs « anciens » étaient respectueux de la faune sauvage, mais que leurs successeurs ont adopté des pratiques plus destructrices. Ce faisant, ils dénoncent la dégradation des pratiques cynégétiques et la décadence de leurs adeptes. Des chasseurs, partis du même point, transmettent un tout autre message : « Ils ont rien inventé, quand ils ont lancé le plan de chasse ! Bon, un jour, pf !, je sais plus quelle personne de la DDA ou de l'ONC est venue nous apprendre ce qu'est un éterlou, nous apprendre ce qu'est... Bon, les gens savaient, ou n'est quand même pas des demeurés, hein ! » (un chasseur). Ce qui est maintenant suggéré, c'est que les chasseurs de chamois ont toujours eu une fibre gestionnaire, et que les plans de chasse, n'ayant en rien innové, ne leur ont rien appris. Dire que les anciens savaient identifier les classes d'âge ou le sexe des animaux<sup>298</sup>, c'est dire, dans ce contexte, que leur savoir a été méconnu et méprisé ; les chasseurs ont été pris pour des ignorants, ou, pire encore, pour des « demeurés ». Le récit dénonce ici une injustice et mue les chasseurs en victimes.

Considérons maintenant les récits qui décrivent une chasse « ancienne » dénuée de toute préoccupation gestionnaire. Voici ce qu'en dit un chasseur : « Ils tiraient le chamois qu'ils voyaient, c'était tout. Y avait pas ni sexe ou pas sexe. Bon, une chèvre suitée<sup>299</sup>, ils la tiraient peut-être pas, c'était tout. Mais le reste, tout ce qui était pas suité, ils s'occupaient pas de savoir ce que c'était ». La même opinion, à nouveau, s'inscrit dans des récits très

<sup>297</sup> (Dalla Bernadina 1<sup>er</sup> - 2<sup>e</sup> trimestres 1988).

<sup>298</sup> Ce que ne va pas jusqu'à dire le locuteur précédent, qui laisse sa phrase en suspens.

<sup>299</sup> Mère accompagnée d'un petit de l'année.



contrastés. Pour certains naturalistes et gardes-moniteurs, les anciens chasseurs étaient de « *grands massacreurs* » (un garde-moniteur) et ils auraient fini par exterminer les derniers ongulés sauvages, sans l'intervention des naturalistes, à qui le mérite de la sauvegarde revient donc en entier. De leur côté, des chasseurs «gestionnaires» soulignent l'effort qu'ils ont dû consentir pour passer d'un mode de chasse à un autre, qui réclame la mise en œuvre de connaissances et de pratiques radicalement différentes : « *Avant, mon père attendait que la bête soit morte pour savoir si c'était un mâle ou une femelle. Maintenant, il faut très bien connaître le chamois. Alors il a fallu qu'on apprenne à reconnaître les animaux : on a fait venir des gens, on a lu des bouquins, on a beaucoup discuté. Et maintenant, après sept ans de plan de chasse, tous [les chasseurs de l'ACCA] sont capables de reconnaître un mâle ou une femelle* » (un chasseur). C'est le processus d'apprentissage et de «civilisation des mœurs» qui est mis en avant : le chasseur gestionnaire est celui qui a su acquérir un autre savoir et adopter un autre comportement. Enfin, d'autres chasseurs soulignent l'écart entre pratiques anciennes et pratiques prescrites par le plan de chasse pour justifier que la conversion attendue soit encore loin d'être achevée : « *Il en restait deux [chamois] dans un coin, il fallait aller les tuer, on s'inquiétait pas si c'était chèvre ou chevreau, ou un mâle, quoi. [...] Ils [les chasseurs] ont déjà fait des progrès mais on n'y est encore pas; il faudra du temps. Ça peut pas se faire du jour au lendemain* ». Le récit se fait tentative de disculpation et appel à la patience.

L'évolution qui a conduit de la chasse ancienne à la chasse actuelle se trouve en définitive décrite de cinq manières, résumées dans le tableau ci-dessous :

Qualification de la chasse ancienne	Qualification de la chasse actuelle	Tenants du récit	Qualification de l'évolution de la chasse	Qualification du chasseur actuel
Respectueuse	Respectueuse	Des chasseurs	La dépréciation du savoir des chasseurs locaux	Victime (brimé, méprisé)
Respectueuse des populations animales	Irrespectueuse	Des naturalistes et des gardes-moniteurs	La décadence de la chasse	Décadent
Irrespectueuse	Toujours irrespectueuse	Des naturalistes et des gardes-moniteurs	Absence d'évolution	Egal à lui-même
Irrespectueuse	Respectueuse	Des chasseurs	L'importance et la difficulté de la mutation demandée aux chasseurs	Rationnel
Irrespectueuse	Encore irrespectueuse	Des chasseurs	L'importance et la difficulté de la mutation demandée aux chasseurs	Perfectible

La question de l'éthique de la chasse ancienne a permis de repérer différents registres de récits<sup>300</sup>. Or, ces registres se reconnaissent dans la plupart des passages recueillis au sujet de l'évolution des animaux et des pratiques, qu'ils concernent l'élevage ovin ou la protection des bouquetins ou des loups. Notons que deux d'entre eux peuvent être considérés comme de simples variantes. Les enquêtés qui considèrent les chasseurs comme « égaux à eux-mêmes » au fil du temps, comme constamment mauvais, se rapprochent en effet de ceux qui les disent décadents. Quant aux récits qui présentent le chasseur actuel comme « perfectible », ils se laissent assez aisément rattacher aux récits de rationalisation. On peut donc en définitive distinguer trois registres principaux, qui insistent

<sup>300</sup> Un autre registre existe, celui de la disculpation. Mais, pour se disculper, les enquêtés recourent moins à un récit qu'à un discours. Prenons l'exemple de la chasse. D'une part, les chasseurs s'efforcent de reporter sur d'autres les torts dont ils se croient accusés (les actes de braconnage sont toujours commis par les chasseurs des départements ou des pays voisins ; l'état insatisfaisant des populations est à imputer aux promeneurs, aux protecteurs, ou aux maladies, etc.). D'autre part, ils essaient d'établir qu'ils ne sont pas responsables des actes qu'ils commettent (le goût pour la chasse est qualité de virus, ou de drogue), que la chasse s'accompagne de grandes souffrances qui méritent bien de petites compensations, ou encore qu'ils réparent par un grand bienfait les petits méfaits qu'ils ont pu commettre. Se reporter aux analyses éclairantes de Sergio Dalla Bernardina sur la « comédie de l'innocence », notamment dans (Dalla Bernardina 1996).

respectivement sur la décadence des contemporains, sur leur rationalisation, ou sur les injustices dont ils ont été les victimes.

J'examinerai chacun d'eux, en m'attachant à préciser leur mode de construction : quels éléments exploitent-ils d'un côté et délaissent-ils de l'autre ? Je ne m'intéresserai plus seulement à la chasse au chamois, mais analyserai aussi les portraits que brossent mes interlocuteurs de l'évolution du pastoralisme ovin et de la protection de la faune sauvage.

Je commencerai par les récits de décadence, car ce sont, sans doute, les plus communs (il semble que tout aille toujours déclinant). Que les chasseurs de chamois, les éleveurs ou les protecteurs de la faune sauvage ne sont plus ce qu'ils étaient, voilà bien, en effet, une accusation fréquemment proférée. On la rencontre chez des enquêtés qui conservent la nostalgie de ce qu'était la pratique lorsqu'ils l'ont découverte. On la rencontre aussi chez ceux qui, sans avoir jamais chassé, élevé, ou protégé, idéalisent les formes anciennes de la pratique, ce qui leur permet d'en déprécier les formes contemporaines.

### **3. Récits de décadence**

#### **a. Grandeur et décadence des chasseurs de chamois**

« *C'est plus des chasseurs, c'est des tireurs, si vous voulez. Avant, ils partaient la nuit. Maintenant, ils ouvrent la fenêtre, ils prennent la longue-vue, ils montent plus pour rien. On a vu la décadence des chasseurs* » (un garde-monteur). Décadence des chasseurs. L'expression résume bien les propos de nombreux gardes-monteurs et de certains chasseurs, occupés à dénoncer une double évolution de la chasse au chamois. De nécessaire et exigeante, celle-ci serait en effet devenue superflue et facile à l'excès. J'examinerai successivement comment sont construits les thèmes, abondamment représentés, de la nécessité et de la difficulté décroissantes de la chasse au chamois.

#### **a<sub>1</sub>. De la chasse nourricière à la chasse loisir ?**

Le caractère vital de la chasse, par le passé, est souvent souligné d'emblée, et avec insistance : « *Mon père chassait. Mais c'était pas la chasse qu'on fait à l'heure actuelle. C'était une chasse de nourriture* » (un garde-monteur). On raconte que chasser le chamois, — et *a fortiori* le bouquetin, plus lourd et plus savoureux —, procurait viande et

numéraire, tous deux également rares. Le tir de ces animaux, généralement à l'automne<sup>300</sup>, assurait à la famille un apport de viande fraîche, à une époque de l'année où le cochon, tué l'hiver précédent, était presque entièrement consommé et sa chair franchement rance. Sans compter que toutes les familles ne pouvaient élever des porcs<sup>301</sup> ; pour les plus nécessiteux, la chasse fournissait une des rares occasions de manger de la viande : « *Mes beaux-parents, — je sais que, chez mon père, on avait toujours un cochon —, mais chez mes beaux-parents, un cochon, ils en avaient pas. Et quand ils tuaient une brebis, ils allaient demander à Pierre, Paul et Jacques : "Dis, tu ne voudrais pas une épaule de mouton ?", alors bon ben ils vendaient le gigot. Qu'est-ce qu'il vous restait ? Il vous restait pas grand-chose. Mais c'est bien pour ça, qu'ils allaient à la chasse!* » (épouse et mère de chasseurs). En fonction de sa situation, le chasseur pouvait consommer le chamois, et vendre le mouton qu'il avait ainsi évité d'abattre, ou vendre tout ou partie de l'animal au boucher, ou encore l'échanger contre un morceau plus apprécié. Dans le même registre, on explique qu'il n'était pas question, comme aujourd'hui, de conserver les trophées : « *Même les têtes, ils les décortiquaient ; avant, ils mangeaient, les têtes, ils les gardaient pas* » (un chasseur).

La fonction essentiellement nourricière de la chasse ancienne est ainsi couramment présentée comme une évidence. Mais cette évidence ne semble pas en avoir été une pour tout le monde. Les chasseurs de chamois étaient rares et leurs expéditions ne bénéficiaient pas, loin s'en faut, à l'ensemble des villageois. A une époque où la viande était pour tous

<sup>300</sup> Mais pas toujours ; voici ce que raconte un garde-moniteur, aujourd'hui retraité :

« 2 : C'était pour eux[les anciens chasseurs], c'était pour la nourriture. Je vais vous en raconter une ; j'avais un oncle qui était un gros braconnier, un grand braconnier. Alors lui, il parlait à n'importe quelle époque de l'année, mais c'était pour survivre, c'était à l'époque difficile. Donc il parlait en plein hiver, il tuait deux ou trois chamois, et puis il venait, et puis il retournait pas tant qu'il avait de la viande de chamois. Et l'ai, lorsque'il faisait du foin, et bien il profitait de l'époque où il faisait du foin pour aller braconner. Si bien qu'il camouflait les chamois dans les barillons de foin, — vous savez ce que c'est, les barillons de foin ? [F : oui] —, pour les ramener au village.

J : Et il tirait à l'importe quel animal ?

2 : Ah n'importe quoi, tout ce qui se présentait.

J : Même les cabris ?

2 : Ah oui. Ah là, y avait pas de..., y avait une surveillance, à l'époque, bon, je vous parle toujours de l'oncle, y avait une surveillance, mais y avait les gendarmes, y avait pas de gardi-chasse vraiment, y avait les gendarmes et les douaniers ».

<sup>301</sup> Bernard Poche écrit que les porcs, à Bessans, étaient « peu ou pas élevés », (Poche 1999) , p. 245.

une denrée précieuse, peu s'intéressaient aux chamois et aux bouquetins<sup>303</sup>. Par ailleurs, dans les familles de chasseurs, les femmes ne semblent pas, dans l'ensemble, avoir été persuadées du caractère indispensable de la chasse au chamois. C'est du moins ce que donne à penser le peu d'enthousiasme, voire la franche réprobation qu'elles manifestaient lors des départs de leurs maris et fils : « *Ma mère, quand le père partait à la chasse, c'était toujours les mêmes cris* » (un chasseur). L'intérêt, si facilement mis en avant par des hommes, d'une chasse hasardeuse, parfois périlleuse, toujours dévoreuse de temps et d'énergie, ne les a apparemment pas frappées : « *Non, le chamois revenait cher, hein ! Oh poh poh poh. Je peux pas comprendre d'aller si loin pour... ; c'est vraiment le plaisir d'aller à la chasse* » (l'épouse d'un chasseur, née en 1926). Pour une autre, « *c'était tout du temps perdu pour la campagne* ».

De fait, lorsqu'ils justifient la chasse ancienne par la nécessité de se procurer de la viande, mes interlocuteurs délaissent très vite chamois et bouquetins pour parler de la marmotte<sup>304</sup>. Celle-ci, bien davantage que le chamois ou le bouquetin, est l'exemple même de l'animal dont on s'est longtemps nourri par obligation. Le piochage automnal des terriers, pénible et plus proche de la récolte<sup>305</sup> que de la chasse, était sans doute une activité plus rentable que la poursuite aléatoire des chamois. S'il s'agissait vraiment de manger, c'est aux marmottes que les gens recouraient. Des habitants de Versoye, village haut perché de la commune de Bourg-Saint-Maurice, un de mes interlocuteurs dit : « *C'étaient des mangeurs de marmottes. Je sais qu'y avait un vieux, il est décédé actuellement, qui était natif de là au-dessus, quand au mois d'octobre, ils avaient tiré [déterré] les pommes de terre, — ils mettaient beaucoup de champs de pommes de terre —, leur père leur disait : "Maintenant, vous savez votre boulot". Ils prenaient la pelle et la pioche et ils allaient*

---

<sup>303</sup> Il est très délicat d'évaluer quelle fut l'importance de la chasse dans la vie quotidienne des montagnards. On rencontre bien des indications dans la littérature, ou les archives, mais elles sont éparpillées, et n'autorisent aucune vue d'ensemble. L'administration connaît mal ce qui se passait en montagne, les villageois y ont suffisamment pris garde. Les géographes alpins ne se sont visiblement pas intéressés à ces questions. Raoul Blanchard n'en dit mot, pas plus que Philippe Arbos, dont la thèse est pourtant consacrée à l'étude de la vie pastorale. Quant aux ethnologues, peut-être les seuls à s'être penchés sur le sujet, ils ont focalisé l'attention sur quelques figures mythiques de chasseurs et sur les récits légendaires, au détriment d'une étude des pratiques ordinaires (par exemple Joliston 1987). Les chasses au chamois, au bouquetin, ou à la marmotte sont donc longtemps demeurées en marge des circuits administratifs et académiques, et leur importance ne peut guère être saisie qu'au présent.

<sup>304</sup> Sur la « chasse » à la marmotte et sa contribution à l'alimentation dans le Val Germanasca, voir (Dalla Bernardina 1994) , pp. 333-334.

*piocher les marmottes. Tant que les salaires étaient pas pleins, il fallait qu'ils piochent. Alors, ils salaient la marmotte ; toute l'année ils mangeaient de la marmotte salée. C'était leur nourriture»* (un chasseur et éleveur, né en 1930). Le même interlocuteur ajoute plus loin : « *la marmotte, c'était la viande des bergers* »<sup>306</sup>.

Présenter la chasse au chamois, dans le passé, comme évidemment nécessaire, semble donc excessif. Cela ne signifie pas que les gens se trompent, ou mentent, en affirmant que leurs prédécesseurs, ou eux-mêmes pour les plus âgés, ont chassé le chamois pour se nourrir. Mais cela confirme, en revanche, que les reconstructions du passé retentissent sur les attitudes et les jugements présents, et réciproquement : les chasseurs actuels paraissent d'autant plus décadents qu'on les distingue plus clairement des chasseurs d'antan ; prétendre que ces derniers chassaient le chamois d'abord pour manger participe de cette distinction. A travers ce qu'on relate, on assigne une identité à la fois aux hommes du présent et à ceux du passé.

Sauf exception, on ne chasse plus maintenant pour se nourrir. La part du gibier dans l'alimentation quotidienne a décliné en même temps que l'économie traditionnelle se transformait. Le moment où les gens n'ont plus chassé pour manger sert d'ailleurs de point de repère dans des évolutions qui se sont déroulées à des rythmes très variables. On retrouve ici l'inévitable opposition entre la Maurienne, « en retard », et la Tarentaise « en avance » : « *Ça tirait encore la ficelle, ici, dans les années 60. Eh ! Y avait encore des jours durs. Des gens, y en a beaucoup qui vivaient de la campagne. Ils allaient tirer un chamois pour la viande. Ils mettaient ça en bocaux, marmottes, lièvres, tout, tout en bocaux, y avait pas de congé, stérilisé. Prenez pas l'écart avec la ville et ici. Même la Tarentaise, la Tarentaise, c'est 40 ans d'avance sur la Maurienne* » (un chasseur mauriennais). Le même critère est employé, dans les deux grandes vallées, pour distinguer les communes : « *Ici, on est au départ de la Haute-Maurienne, on est entre Basse Maurienne et Haute-Maurienne, c'est déjà différent par rapport à la Haute-Maurienne,*

---

<sup>306</sup> Ou plutôt du terrassement : « *Faut voir, y a encore des vestiges sur Lanslevillard, on voit encore les endroits où ils creusaient. Alors ben ben quand y avait de la neige, ils trouvaient un trou, enfin avant ils regardaient bien si y avait des marmottes qui rentraient, si y en avait, fallait que ça veuille le coup, qu'ils soient sûr de leur compte, qu'y ait une famille de marmottes, alors après, à mesure qu'ils y allaient, y avait 2 mètres, 2,5 mètres ou plus de profondeur sur 10-20 mètres de long, c'était un travail de bagnard, ça ».*

<sup>307</sup> Les marmottes étaient également recherchées pour leur peau : « *Les bergers les piégeaient. Ils leur enlevaient la peau. Moi je sais que j'avais un copain, il était berger de maisons, en 47-48, il touchait un salaire pour les trois mois [d'été pendant laquelle les troupeaux sont en alpage], 23000 francs de salaire. Et cette année-là, il avait attrapé 20 marmottes, et il vendait 200 francs la peau, il faisait autant d'argent avec la marmotte qu'en étant berger* » (un éleveur et chasseur).

parce qu'en Haute-Maurienne, ils avaient tous des gros ..., des gros chapeaux, des grosses ..., des pâtures en montagne, enfin des étendues, quoi. Qu'ici, on a tout des petits lopins de terre, je sais pas si vous avez vu comment c'est, c'est pauvre. On a eu une évolution après, on a rattrapé les autres, mais ..., c'était pas .... Y avait beaucoup de gens qui vivaient de la campagne, donc ils vivaient de la chasse. Ils chassaient pas pour le plaisir ici, ils chassaient pour manger » (un chasseur).

La motivation alimentaire abritait la chasse des critiques. Le chasseur nécessaire est absous; son besoin de viande occulte le plaisir qu'il peut éprouver à tuer des chamois : « Ce n'était pas une passion ou un sport, c'était un besoin. Je ne pense pas que nos anciens considéraient ça comme un sport, non ; ils s'en seraient peut-être passés. Bon, je dis pas qu'ils avaient pas le virus d'aller chercher un animal, mais je crois surtout que c'était pour manger, on peut pas dire autrement » (un garde-mondeur). De plus, on accorde facilement au chasseur dans le dénuement d'être aussi parcimonieux, même contre l'évidence : ayant besoin de chasser, il doit chasser raisonnablement. A l'inverse, on soupçonne vite celui qui chasse par plaisir de gaspiller : « Y avait des gens de l'Ecot qui allaient au bouquetin, et qui marchaient de très longues heures pour aller tuer un bouquetin, vers les Lévannas, donc c'était à mon avis de la vraie chasse. Bon, la pratique maintenant, la chasse est devenue un loisir, bon, les gens tuent des chamois, parfois même pour ne pas les consommer » (un garde-mondeur). Par loisir, il faut entendre un acte gratuit, dénué d'intérêt, dont il serait aisé de se dispenser<sup>307</sup> : « Il [le chamois] était très chassé, enfin il était chassé, mais chassé pour se nourrir, donc c'était une chasse qui était quand même intéressante. Alors que là, maintenant, c'est devenu plutôt une pratique..., un sport-loisir, enfin un loisir plutôt » (un garde-mondeur). Dès qu'il ne s'agit plus de satisfaire une fonction primaire, il semble qu'il n'y ait plus aucune bonne raison de chasser. Il n'y a que dans l'adversité que le chasseur puisse avoir bonne conscience, et plaider son innocence<sup>308</sup>. Le plaisir, notamment, n'est pas considéré comme un motif recevable, mais comme l'indice d'un vice. Mais c'est surtout le goût pour une viande dont on ne peut plus alléguer le besoin qui est mal accepté, et que l'on stigmatise, à travers la figure du « viandard ». La viande excusait le chasseur ; elle l'accuse aujourd'hui. Non seulement le chasseur ne peut plus avancer qu'il chasse pour la viande, mais il doit s'en

<sup>307</sup> Pour une critique de l'importance minime accordée aux loisirs dans des sociétés fortement organisées, voir (Elias et Durling 1986) , p. 88.

<sup>308</sup> « Nourriture carnée presque encore innocente parce que non superflue », écrit Elisabeth de Fontenay, (De Fontenay 1998) , p. 177.

défendre, et se trouver impérativement d'autres mobiles. L'idée, elle aussi communément admise, du passage d'une chasse difficile, exigeant des qualités exceptionnelles, à une chasse presque triviale, a concouru à cette inversion.

### a<sub>2</sub>. D'un art de la chasse à la séance de tir ?

La très grande facilité qu'il y aurait aujourd'hui à tuer un chamois est le deuxième thème qui sous-tend l'accusation de décadence adressée aux chasseurs. L'ancien chasseur de chamois était non seulement pauvre, il faisait aussi montre d'intelligence, d'intrépidité, de force, et d'endurance. La conjonction de l'indigence et de la difficulté le rendait estimable, honorable. Pauvre et courageux, c'était un homme méritant.

On rapporte que la chasse au chamois était alors réservée à une poignée de montagnards chevronnés, souvent moins de dix par commune : « A Sainte-Foy, on est entre 100 et 110, on a été 140. Le grand-père à ma femme, après la guerre de 14-18, ils étaient 7 ou 8 ». Les chasseurs étaient en réalité bien plus nombreux, mais la grande majorité se contentait d'espèces moins prestigieuses, et plus accessibles (lièvres, coqs, lagopèdes, marmottes, renards, « sauvagine », etc. ). Certains ne tiraient un chamois que si l'occasion s'en présentait, notamment lorsqu'ils montaient s'occuper de leur troupeau de moutons. Ces chasseurs occasionnels n'ont souvent pas abattu dix chamois dans leur vie. Et puis, au sommet de l'échelle cynégétique locale, les chasseurs spécialisés dans la chasse au chamois, et au bouquetin pour les communes proches du Parc National du Grand Paradis. Eux partaient véritablement dans l'intention de ramener un ou plusieurs chamois, en tuaient un minimum de sept ou huit par an, et parfois beaucoup plus. Ils alliaient fréquemment la chasse au chamois à une autre activité en haute montagne, telles celles de guide ou de « porteur au guide », dans les communes où l'alpinisme a tôt débuté<sup>109</sup>, ou, plus communément, celle de contrebandier. De ce fait, leur connaissance de la haute montagne les distinguait nettement des autres habitants, et a donné lieu à une héroïsation certaine. Dans chaque commune, on garde le souvenir de quelques chasseurs de renom, dont on amplifie volontiers les prouesses : « Ils allaient chasser les gros mâles en Italie. Alors ils se ramenaient des bouquetins de 150 kilos depuis l'Italie, à un bonhomme tout seul ! Ah ! c'était des costauds, à l'époque » (un chasseur). On se plaît à parler de l'« art » ou de la « science » de la chasse dont il leur fallait faire preuve, et qui combinait une

<sup>109</sup> C'est notamment le cas à Bonneval et Bessans, en Haute-Maurienne, à Tignes, Val d'Isère et Pralognan, en Tarentaise.



connaissance approfondie du comportement des animaux, à une égale connaissance du terrain, et à une capacité d'adapter l'approche aux conditions atmosphériques. On aime particulièrement à rappeler les « ruses de Sioux » des anciens chasseurs, la manière qu'ils avaient de s'assurer régulièrement de la direction du vent, en lançant des brins d'herbe, ou des feuilles de papier à cigarette, plus légères encore. Mettre en avant la complexité de la chasse ancienne et la multiplicité des compétences requises pour « faire un chamois », confère une image de véritables maîtres de la haute montagne aux « grands chasseurs ». La dynastie des Blanc, à Bonneval, dont Couturier écrit que le nom « éclipsait celui de tous les chasseurs des Alpes françaises » en est une bonne illustration<sup>310</sup>. Couturier précise que Jean-Joseph Blanc (1842-1914), dit « le Greffier », fut maire de Bonneval. Son fils Pierre-Joseph, dit « le Pape », fut quant à lui un guide des plus réputés, qui, l'un des premiers, connut l'Himalaya. À côté de ces figures respectées de la vie locale, on trouve également, parmi les grands chasseurs de chamois, des gens dépeints comme des marginaux, sauvages et un peu inquiétants : « *Y avait un type qui était venu d'Italie, un Chusé<sup>311</sup>, qui vivait de la chasse au chamois. Il vivait comme un sauvage dans la montagne. Il empruntait un traîneau dans les villages pour descendre les chamois. Les Allemands l'ont pris, il avait certainement été vendu* » (un éleveur). En comparaison de ces personnages hors du commun, et qui avaient de l'allure, on trouve bien pâle figure au chasseur actuel.

À ce dernier, on reproche la carabine à lunettes qui l'incite à tirer de plus loin, et le 4X4, qui le mène sans efforts jusqu'au territoire de chasse, et parfois pratiquement jusqu'aux chamois : « *On dirait qu'ils veulent plus marcher, ils montent en 4X4 le plus haut possible. Vous avez 100 chamois à côté du 4X4. Y a plus aucun intérêt. J'appelle plus ça de la chasse* » (un garde-moniteur). On ajoute que les chamois sont devenus plus nombreux, moins méfiants. Bref, on invoque toute une série de raisons pour expliquer que « *n'importe quel margoulin qui peut s'acheter une carabine avec une lunette, sans rien connaître, ni à la chasse, ni à la faune, peut ramener un chamois. Ce qui était absolument pas le cas quand j'étais gamin* » (un agent du Parc retraité). Ces accusations n'émanent pas uniquement des gardes-moniteurs. Des chasseurs de communes qui ne jouxtent pas le Parc en formulent de semblables à l'encontre de ceux qui chassent « sous le Parc » : « *À*

---

<sup>310</sup> (Couturier 1962) , p. 1309.

Villaroger, avant le plan de chasse, ils en tuent 10 par an, chacun. Ils les tiraient dès qu'ils [les chamois] sortaient [de la zone centrale] Alors soit ils bloquaient le passage là où ils [les chamois] devaient retourner, ou ... On entendait, on entendait bien puisqu'on est en face ; des matinées entières ils tiraient peut-être 200 coups de fusil. Mais ça, c'était pas de la chasse» (un chasseur de Montvalezan). Elles émanent également de chasseurs qui étaient initialement des rares à « aller au chamois » et qui ont dû supporter la présence de nouveaux venus.

L'ancienne élite des chasseurs déplore que la construction d'un réseau de pistes<sup>312</sup>, la possibilité d'acquérir des armes plus performantes et des véhicules tout terrain, aient progressivement mis les chamois à la portée de tous. Elle accuse le plan de chasse d'avoir porté le coup de grâce à la « vraie » chasse au chamois, en achevant d'éliminer la compétition entre chasseurs : « Avant, pour aller au chamois, nous, on partait à deux heures du matin, on allait prendre les postes, et tout. Maintenant, y a plus besoin de se lever à deux heures du matin, puisqu'on est tout seul sur le secteur, y a personne pour vous déranger la chasse. Alors ces gens qui aiment pas trop se lever de bonne heure le matin et qui aiment pas trop marcher non plus, ben maintenant ils partent de jour, ils arrivent sur le terrain de jour. Ils sont tranquilles : y a personne qui leur a dérangé la chasse. Si les bêtes elles sont sur le terrain, bon ben ils peuvent les tirer. Qu'avant, ils pouvaient pas, ces gens-là. C'est pour ça qu'avant, c'était réservé à ceux qui se levaient le matin de bonne heure, qui aimaient marcher, qui ... Pour dire, quand on était déjà autour de 150 chasseurs, et ben y avait, à ce moment-là, 30 ou 40 chasseurs qui allaient au chamois. Maintenant, on est 140 qu'on va au chamois ». Quelques « grands chasseurs », parce qu'ils n'ont pas disposé des moyens financiers qui leur auraient permis d'acheter une lunette ou un 4X4 en même temps que les autres, ont eu l'humiliation de se faire battre sur leur propre terrain. Un chasseur tignard, employé par EDF, et qui n'avait donc pas les mêmes revenus que ceux qui occupaient des emplois mieux rémunérés en station, se souvient : « Y a des gens qui avaient des 4X4, ici à Tignes, et nous on partait des Brévières, pour chasser derrière Doumé, là-haut ; alors il fallait trois heures pour monter, trois heures et demie, hein. Et y avait des gens en 4X4 qui faisaient le tour là-bas ; on arrivait là-haut, nous, on

---

<sup>312</sup> L'existence de ce Club avait été portée à la connaissance de l'Administration, lors d'une enquête administrative diligentée à la suite d'une plainte d'un locataire du droit de chasse : « On dit couramment à Bourg-Saint-Maurice qu'un chasseur des Chapelles de nationalité italienne, [M T] Cluser, a tué l'année dernière » pour 6.000 francs de chamois ». Je doute qu'il ait pu obtenir ce chiffre en temps de chasse autorisée » (Déclaration de Monsieur René Armand, 25 novembre 1921, Arch. Dép. 13 M <sup>3</sup>-8 ).

avait déjà deux heures et demie de marche, on voyait les mecs qui arrivaient en 4X4 en face, alors ils nous doublaient à toute vitesse en roulant les mécaniques et tout. Ça m'a fait mal. Ça m'avait écaruré, alors ben ma fois, c'est comme ça » (un chasseur). Être un chasseur de chamois supposait autrefois de jouir d'une robuste constitution physique, conjuguée à une bonne connaissance du terrain et du comportement des animaux. Au fur et à mesure des progrès techniques, et de l'enrichissement par le tourisme, la hiérarchie fondée sur ces capacités s'est trouvée bouleversée, et les anciens chasseurs de chamois ont en partie perdu leur hégémonie, dans une lutte qu'ils jugent profondément inégale. Ils ont, pour toute consolation, la conviction que toutes les innovations, techniques ou administratives, ne permettent pas à leurs concurrents déloyaux de mieux chasser, mais seulement de chasser plus, et plus mal : « Les gens, avec les lunettes, ils les tiraient de plus en plus loin. Alors finalement, moi à force, j'ai été obligé [de mettre une lunette] parce qu'ils les tiraient de plus en plus loin, et moi j'arrivais bientôt plus à ..., j'avais plus le temps de les approcher, rien du tout, parce que paf !, j'entendais tirer et le chamois, pff ! Je disais : "ça y est, c'en est encore un, 200 mètres derrière moi, qui a tiré", et bon ben il l'avait pas eu non plus, ou bien il l'avait blessé. Alors je me suis dit : "Bon, va falloir que je m'y mette, quoi". Alors je m'y suis mis ». Selon un autre chasseur, les tard venus à la chasse au chamois ne connaissent pas les bêtes, et ne les connaîtront jamais ; ce sont eux qu'il rend responsable des erreurs de tir, et du braconnage subséquent : « Le plan de chasse officiel a amené beaucoup de chasseurs qui ne connaissaient pas les bêtes. Alors bon, ils s'aperçoivent au dernier moment qu'ils ont tiré peut-être une bête qui correspond pas à leur bracelet. Pour pas avoir les sanctions, ils prennent le risque, peut-être, de pas la déclarer, ou ... ».

La dénonciation de la chasse actuelle s'appuie sur des événements que le narrateur a lui-même vécus, donc indiscutables, et qui se trouvent toujours être parmi les plus faciles ou les plus condamnables : la chasse en limite du Parc, ou, mieux encore, la chasse dans la neige<sup>313</sup> : « Y'en a, maintenant, ils attendent qu'y ait assez de neige. Ils s'habillent en blanc, on dirait des bouchers » (un garde de l'ONC) On brosse ainsi un portrait au vitriol d'une chasse qui menace moins les populations de chamois que la chasse ancienne, mais qui écarte bien davantage. Il est vrai que la majorité des chamois sont tués sous le Parc. Il est également vrai que je n'ai pas réussi à voir ce genre de chasses « barbares ». La chasse

<sup>312</sup> Pistes EDF et pistes pastorales.

<sup>313</sup> La chasse au chamois peut reprendre après le rut, jusqu'aux premiers jours de janvier.

sous le Parc n'est pas celle que les chasseurs aiment montrer. Des chasseurs que j'ai accompagnés à plusieurs reprises ont longtemps refusé de m'emmener « côté Parc ». Après que je les en ai convaincus, ils ont choisi le secteur le plus vaste, — le moins caractéristique de la chasse sous le Parc —, celui où il faut un minimum marcher. Encore n'ont-ils cessé de répéter, tout au long de la matinée: " Tu vois, ça a rien à voir avec les autres fois. Ici, t'es coliné. Ta chasse, elle est finie à dix heures du matin, que t'aies fait ou que t'aies pas fait ton chamois. Et plus loin, c'est encore pire : tu te postes et tu attends". Mais la chasse au chamois n'est pas non plus réductible à ces faits, dont l'exposé invite à tirer la conclusion qu'elle n'est plus un domaine où le chasseur exprime ses qualités, mais où il fait étalage d'une richesse fraîchement acquise. Des hommes hors du commun, équipés de moyens frustes, ont été évincés par des parvenus, équipés de moyens sophistiqués. On pouvait admirer les premiers, on ne peut que mépriser les seconds, qui sont donc bien, effectivement, décadents. Là encore, comme dans le thème précédent, c'est l'idéalisation des anciens qui déprécie, par contraste, les contemporains. D'où l'importance de saisir et d'analyser, en même temps, ce qui est dit du passé et ce qui est dit du présent : il faut, comme le dit Ricoeur<sup>314</sup>, prendre le récit comme un tout.

Un autre exemple, celui du pastoralisme ovin, illustre bien l'influence de la situation présente sur la reconstruction stratégique du passé, et le rôle de celle-ci dans la construction sociale des identités.

#### **b. Le retour des grands prédateurs et le passé recomposé du pastoralisme ovin**

Dans le discours de gardes-moniteurs, de naturalistes, mais aussi de certains chasseurs, la présentation antithétique des éleveurs du passé, dont on fait l'éloge, et de ceux du présent, dont on dénonce l'incurie, est frappante. La symétrie des vertus et des vices attribués aux uns et aux autres, le manichéisme des descriptions, amènent à formuler l'hypothèse que l'éloge des uns et la dénonciation des autres vont de pair, et que l'on reformule aujourd'hui, à la lumière de l'arrivée des grands prédateurs, l'histoire du pastoralisme. Ce qui illustrerait, le cas échéant, la justesse de l'idée défendue par Arendt, selon laquelle « le passé n'émerge qu'à la faveur de l'événement »<sup>315</sup>.

<sup>314</sup> (Ricoeur 1983).

<sup>315</sup> Cité par Jacques Heuras dans (Quéré 1992), p. 47. Quéré partage cette idée mais s'inspire pour sa part, sur ce point, de l'analyse que G. H. Mead consacre aux rapports du passé, du présent et du futur (dans *The philosophy of present*).

Le caractère familial et traditionnel de l'élevage ovin, dans le passé, est souligné à l'envi : « *C'est vrai qu'avant, y avait beaucoup de petits troupeaux, les gens vivaient dans des fermes, ils avaient beaucoup de troupeaux, mais en petites familles, donc ils avaient que quelques vaches, quelques moutons, donc y avait toujours deux trois enfants, la femme qui les gardaient. Maintenant, c'est complètement différent. C'est vraiment le troupeau industriel, et puis c'est tout, jamais gardé* » (un garde-moiteur). On serait donc passé sans transition d'une vie à la Heidi, bucolique à souhait, à une « industrie » animale, — « industriel » : le terme, plus souvent associé à l'élevage hors-sol, ne laisse pas de surprendre ici, mais sans doute est-il censé faire pendant à l'élevage « traditionnel ». A cette époque révolue et bénie, les gens en général, et les éleveurs en particulier, s'accommodaient, dit-on, de la présence de grands prédateurs : « *De tout temps, les bergers ont aussi vécu avec la faune sauvage, sans parler, sans crier, ils savaient prendre le moyen éventuellement pour éloigner les bêtes sauvages, ils savaient le faire, et éventuellement ils intégraient aussi les pertes dans les pertes naturelles* » (un naturaliste). Les éleveurs détenaient un savoir et adoptaient des pratiques, aujourd'hui disparus, qui leur permettaient de cohabiter avec les loups. Le gardiennage des troupeaux, et l'utilisation de chiens de protection en faisaient partie : « *Déjà au dix-neuvième siècle les bergers disaient déjà qu'il fallait mettre des chiens dans les troupeaux. Ils savaient faire ; ça leur posait pas de problème* » (un naturaliste). Le même interlocuteur va jusqu'à décharger les paysans de l'extermination des loups : « *Y a 50 ans, c'est pas le paysan qui était vraiment contre le loup, c'est plus un processus lié aux citadins et autres, qui s'étaient emparés de cette peur du loup. De tout temps, quand on lit la littérature, les paysans et les ruraux n'ont jamais eu très peur du loup, jamais. Quand on lit dans les textes, ils savaient très bien que le loup est un animal très facilement effarouchable, qu'il partait. C'est pas les paysans qui ont exterminé le loup* ».

La lecture des textes, précisément, convainc que cette défense du pastoralisme ancien ne s'encombre pas tellement de leur contenu.

Voici, notamment, ce qu'écrivait Fabrizio Nobili de l'origine sociale des chasseurs de loups dans l'aire subalpine, durant la période de souveraineté sarde<sup>316</sup> : « Nous savons quelque chose, par exemple, de leur origine sociale : la très grande majorité (52%) étaient **des agriculteurs et des éleveurs** lesquels chassaient très probablement ces animaux, non

<sup>316</sup> Les données qu'il a analysées portent donc également sur les Intendances de Maurienne et de Tarentaise.

seulement pour se procurer de l'argent, mais aussi pour protéger une de leurs principales sources de subsistance, c'est-à-dire les troupeaux ovins, caprins, et bovins, et les animaux de basse-cour »<sup>317</sup>.

Quant au gardiennage des ovins, s'il était sans conteste beaucoup plus fréquent qu'aujourd'hui, les entretiens donnent à penser qu'il n'était cependant pas systématique<sup>318</sup>. Il variait probablement beaucoup avec le relief, selon que les moutons pouvaient, ou non, aller sur « l'herbe des vaches », et avec le type d'animaux : les brebis laitières étaient ramenées tous les soirs au chalet d'alpage, mais les autres ovins, dont les agneaux, n'étaient pas forcément gardés. Une agricultrice en retraite, de Bessans, se souvient :

*2 : Ils [les éleveurs] les [les troupeaux] envoyaient en juin ; ils les récupéraient au mois de septembre, octobre. Alors là, bon ben ils vendaient les agneaux, et puis ils les renvoyaient encore en montagne jusqu'à la netge, et puis après ils redescendaient.*

*1 : Ils étaient où, ils étaient vraiment en haute montagne ?*

*2 : Oh ben du côté du Ribon, du côté du Vallon, du côté de la Buffe, je sais pas si vous avez entendu parler.*

*1 : Y avait pas de casse ?*

*2 : Si, des fois, y en avait un peu. Des fois, par exemple, quand y avait les brebis qui faisaient, parce que bon, en principe, elles font au mois de mars, mais bon, elles peuvent faire un petit peu plus tard. Si l'agneau était un petit peu trop petit, même l'aigle s'en chargeait, hein. Oh si si, de la casse, y en avait.*

*1 : Et les moutons allaient jamais sur l'herbe des vaches, en n'étant pas gardés ?*

*2 : Euh, pas tellement, non non. Parce que ça grimpe, le mouton, ça grimpe, ça grimpe. Des fois, mais alors, quand on arrivait, par exemple, il fallait aller les chercher, je sais*

---

<sup>317</sup> Ma traduction de: «Sappiamo qualcosa, ad esempio, sulla loro provenienza sociale: la stragrande maggioranza (il 52 %) erano contadini e pastori, i quali molto probabilmente cacciavano questi animali non solo per procurarsi del denaro, ma anche per difendere una delle loro principali fonti di sostentamento e cioè le greggi, le mandrie e gli animali da cortile», [Nobili, 1999-2000 #34], p. 225, c'est moi qui souligne. Sur la lutte des sociétés pastorales contre les loups, voir aussi (Dèriot 1994) , p. 322.

<sup>318</sup> Françoise et Charles Gardelle, qui ont étudié l'histoire de la commune de Vallorcine (Haute-Savoie), vont dans le même sens: « Les moutons sont des marginaux sans berger, relégués sur les pelouses les plus lointaines, notamment celles de Trén-les-Bains, inutilisables par le gros bétail à cause de l'accès difficile. En 1838, leur saisie est prévue au cas où ils pénètrent sur les pâturages des chèvres ou des bovins», (Gardelle et Gardelle 1988), p. 82.

que mon mari portait, mais c'était peut-être alors au sommet au sommet des rochers, on se demandait ce qu'ils pouvaient manger !

1 : Et donc tout l'été, ils s'en inquiétaient pas trop, ils montaient de temps à autre.

2 : De temps à autre, c'est tout ».

Le gardiennage, dans ce cas, ne semble pas avoir été très différent de ce qu'il est aujourd'hui.

En ce qui concerne les chiens de protection, rien, à ma connaissance, ne permet d'affirmer qu'ils aient été utilisés par les éleveurs locaux au cours du vingtième siècle<sup>319</sup>. Aucune des personnes rencontrées n'a eu connaissance de l'existence de ces chiens. Les Saint-Bernard auraient été de taille à défendre les troupeaux contre de grands prédateurs, mais il ne semble pas qu'ils aient servi à cet usage. Dans les communes voisines du col du Petit Saint-Bernard, les gens les associent uniquement aux secours apportés par les moines de l'Hospice aux voyageurs égarés en montagne<sup>320</sup> : « Quand on était aux Eucherets, en été, des fois on disait : "Tiens, au lieu de descendre à Montvalezan, on va aller à la messe à l'Hospice". Oui, et on allait s'asseoir, casser la croûte derrière l'Hospice. Alors ils étaient derrière, ils avaient un grillage autour, on regardait ces chiens, oui. Ailleurs, y en avait pas, hein » (une agricultrice en retraite). On ne trouve pas non plus trace d'une utilisation pastorale de ces chiens dans la littérature, que ce soit en Suisse ou en France<sup>321</sup>. Van Gennep cite bien un auteur de la première moitié du dix-neuvième qui mentionne la présence de chiens « d'une espèce particulière et d'une grosseur énorme, qui peuvent se battre contre des loups et ont le cou armé d'un collier de fer hérissé de pointes»<sup>322</sup>, mais ces chiens accompagnaient des troupeaux transhumants venus de la Crau. Affirmer que les

<sup>319</sup> D'après Sophie Bobblé, cependant : « Si les éleveurs alpins français n'ont pas souvenir de l'utilisation des chiens de protection — leur présence est pourtant attestée dans des matériels recueillis entre les deux guerres — [...] » (C'est moi qui souligne). (Bobblé 2000), p. 2.

<sup>320</sup> On m'a rapporté que des Saint-Bernard, un jour qu'ils s'étaient échappés, avaient commis une «marie» dans le village, tout proche, de Saint-Germain. C'est le seul lien que j'ai entendu mentionner entre l'élevage et ces chiens.

<sup>321</sup> [Landry, 1998 #35], p. 27. Landry n'exclut cependant pas la possibilité que les chiens Saint-Bernard aient servi à protéger des troupeaux, en se basant sur une gravure du Kunstmuseum, « qui représente un troupeau de moutons attaqué par un gypaète barbu et défendu par le berger et un grand chien qui ressemble étrangement au St-Bernard. J'ai comparé ce chien avec d'anciennes gravures de chien St-Bernard que possède le musée d'histoire naturelle de Berne ; le chien correspond exactement à ceux que l'hospice possédait à la même époque». Peut-être.... Sur les chiens Saint-Bernard, voir aussi [Gaido, 1996 #36] ; un chapitre du livre (pp. 46-51) leur est consacré.

<sup>322</sup> (Van Gennep 1943-1958), p. 1981.

éleveurs locaux connaissaient ces chiens, et savaient les utiliser, c'est donc aller vite en besogne.

Non seulement l'emploi de chiens de protection n'est pas avéré, mais il semble même que les chiens, en général, n'aient pas été partout ni toujours présents. En Haute-Tarentaise, des personnes âgées disent se souvenir de leur grande rareté, et invoquent, pour l'expliquer, l'existence d'une taxe qui les rendait coûteux<sup>323</sup> :

« 2 : Au Chatelard, y avait qu'un chien, hein, et c'était les..., attends [elle réfléchit], ça faisait le grand-père, le grand-père à X [un homme né en 1936], ils avaient un beau chien jaune, Médor, et comme au printemps, y avait le troupeau, on mélangeait tous les moutons du village, et on allait par là-bas, vers la cascade, tout dans les communaux, à chacun son tour. Et quand j'allais avec mon frère, on était tout jeunes, ils nous prêtaient le chien ; on n'en avait pas. Le chien était habitué comme ça ; il allait avec tout le monde.

1 : Et dans les autres villages, c'était pareil ?

2 : Oh oui ! Y en avait pas beaucoup ; ils étaient rares, les chiens. Parce qu'à ce moment-là, il fallait payer une taxe sur les chiens (une agricultrice en retraite).

Une autre, à qui je demandais à quoi elle employait ses journées lorsqu'elle devait garder les moutons : « Oh ben on les surveillait. Et puis on n'avait pas de chiens, il fallait les arrêter, pas les laisser aller sur les prés. C'était interdit de paître dans la forêt. Alors on leur tournait autour ! [elle rit] Dans les prés, comme c'est des pas grandes parcelles, hein ! ». En Maurienne en revanche, rien ne corrobore, dans le matériel que j'ai rassemblé, une éventuelle rareté des chiens dans la première moitié du siècle. Il faut souligner, au passage, combien il est difficile d'avoir une idée claire des pratiques anciennes. L'absence de réponses univoques, que ce soit sur les modalités de chasse ou de gardiennage des troupeaux, dans le passé, m'a longtemps troublée et il m'a fallu du temps pour admettre qu'il y avait, naguère comme aujourd'hui, une grande hétérogénéité des pratiques, d'une vallée, d'une commune, et d'un individu à l'autre. On ne peut brosser un tableau monochrome du passé, sans opérer un tri sévère, et orienté, entre les éléments que l'on retient et ceux que l'on écarte.



Si j'ai confronté la description idéalisée du pastoralisme ancien avec ce qu'en montrent la littérature, les archives, ou les entretiens réalisés avec les plus âgés de mes interlocuteurs, ce n'est pas, à nouveau, pour mettre quiconque en défaut. Je ne vise qu'à montrer que tout récit est construit, poursuit une intention, ou du moins opère un effet, et ne peut être saisi indépendamment du contexte de sa construction, et de son énonciation.

Le gauchissement qu'on impose au passé apparaît également avec une grande netteté lorsqu'on considère l'évolution des jugements portés par les milieux naturalistes sur le pastoralisme ovin d'une époque donnée.

Les louanges aujourd'hui décernées aux éleveurs d'autrefois ne manquent pas en effet de piquant, si l'on songe aux diatribes, des forestiers notamment, à leur rencontre. Il semblait que la montagne n'eût pas de pire ennemi que ces éleveurs dont on vante aujourd'hui les mérites. « C'est la ruée de l'individualisme montagnard, de ce pâtre au regard immobile, vide de pensées, qu'ont ses bêtes, contre l'arbre, le brin d'herbe, la pelouse, tout ce qui a vie. C'est une curée sauvage et permanente<sup>324</sup> : voilà une affirmation, et un ton, que l'on retrouve dans les écrits et les discours de maints forestiers, de 1840 à 1920. Le climat actuel n'est d'ailleurs pas sans rappeler la violence des attaques et la dureté des conflits survenus tout au long de cette période. Mais il n'est pas besoin de remonter si loin. Au cours de la première réunion du comité scientifique du Parc National de la Vanoise, le directeur exprimait à plusieurs reprises sa volonté de limiter, dans toute la mesure du possible, la présence des ovins transhumants, et se félicitait d'être parvenu, à l'occasion d'un renouvellement de bail, à soustraire une vaste montagne aux moutonniers : « Le Parc sera locataire de cette montagne [du Saut] et nous allons probablement assister au cours des années à venir à une reconstitution... Je pense qu'il serait extrêmement intéressant de suivre ce qui va se passer lorsque les moutons transhumants et nos bergers provençaux disparaissent.... A la fin de l'été dernier quand je suis allé voir le propriétaire, il restait la terre nue, plus une seule bête dans la région, plus une marmotte, plus rien ». Plusieurs naturalistes renchérisaient sur le champ, citant des exemples de «reconstitution»

---

<sup>323</sup> A Vallorcine (74), les chiens semblent même avoir été totalement absents au dix-neuvième siècle : « On embauche de jeunes enfants [pour garder les troupeaux de chèvres], parfois de moins de dix ans, nourris et logés à tour de rôle par chaque éleveur, en fonction du nombre de bêtes qu'il possède. Les petits bergers doivent beaucoup courir, car ils n'ont pas de chiens pour les aider » ((Gardelle et Gardelle 1988), p. 83, c'est moi qui souligne), et « On chasse aussi d'autres gibiers, sans chiens, car, à cette époque [dix-neuvième siècle], cet animal n'existe pas à Vallorcine », idem, p. 104.

<sup>324</sup> L.A. Fabre, *Le mouvement sylvopastoral et le programme agro-socialiste en France* (rapport au II<sup>e</sup> congrès de l'Association pour l'aménagement des montagnes), Bordeaux, 1906, cité dans (Larrère 1981), p. 118.

spectaculaire de la flore et de la faune montagnardes après le départ des troupeaux. L'un d'eux concluait par cette phrase: « On n'a pas idée de ce qu'est la montagne quand les troupeaux, amenés par l'homme, [disparaissent] »<sup>325</sup>. Le bien qu'on dit aujourd'hui du pastoralisme d'antan tranche donc singulièrement avec le mal qu'on en disait alors : les récits actuels sont bien des récits de circonstance, dotés d'une visée. L'image très positive que l'on donne aujourd'hui du pastoralisme ovin traditionnel, si peu conforme aux sources disponibles, et à l'image qu'en donnaient, il y a peu encore, les milieux naturalistes, noircit, par contraste, celle des éleveurs actuels.

Sur tous les points, les discours s'attachent en effet à opposer les éleveurs anciens et leurs descendants. Les premiers étaient efficaces et silencieux, — « ils ont vécu avec la faune sauvage, sans parler, sans crier », dit un interlocuteur déjà cité — ; ils aimaient leurs animaux et ne raisonnaient pas en termes strictement économiques. Les seconds parlent à tort et à travers, sans rien savoir ni rien faire : « j'ai discuté avec des paysans qui me disaient, justement avec des vieux paysans: "on en parle, on en parle, mais nous on a vécu avec" » (un naturaliste) Toute relation affective envers l'animal a disparu, et on le traite sans aucun égard. D'un entretien à l'autre, les synonymes péjoratifs se répètent : les moutons sont « balancés », « abandonnés », « lâchés », ou « livrés à eux-mêmes » dans les montagnes. Ils ne seraient plus, aux yeux de leurs propriétaires, qu'une vulgaire marchandise: « Maintenant, y a des moutons ici ; y a plus de conduite de troupeaux, y a plus de bergers ; on a vraiment l'impression de voir des primes sur pattes. Moi, à chaque fois que je vois ces troupeaux, c'est des primes sur pattes, j'arrive pas à me faire à l'idée que c'est autre chose » (un garde-moniteur). Les éleveurs ont cédé la place à des « chasseurs de primes » : « C'est dommage qu'aujourd'hui, 90% des éleveurs des Alpes du Sud et même des Alpes du Nord, ne soient plus que des chasseurs de primes, la prime à l'herbe, la prime à la viande, la prime à et, la prime à là, il faut arrêter, quoi. 70% de leur revenu, c'est de la prime. Prendre les moutons, les lâcher dans la montagne, monter une fois par semaine pour voir comment ils vont et redescendre, c'est tout sauf un élevage, je dirais, normal. C'est pour faire un maximum de fric dans un minimum de temps, et avoir le temps, à côté, de faire un deuxième métier. Alors c'est pas la peine qu'on finance des gens comme ça, faut arrêter » (un défenseur des loups).

<sup>325</sup> Première séance du comité scientifique de la Vanoise du 16 avril 1964, Arch. du Parc National de la Vanoise, p. 30. (Voir aussi p. 5 et p. 13).

Il n'est pas jusqu'aux chiens qui ne soient intégrés dans ce délabrement des pratiques pastorales : *« Out ouï, on avait des bons chiens, qui travaillaient ; en fait, ils travaillaient tout le temps. Alors qu'aujourd'hui, les chiens ! C'est le parc électrique, ils gardent un chien parce qu'avec des bêtes, ils sont obligés d'en avoir, mais ils sont pratiquement bons à rien, parce qu'ils travaillent pas »* (un garde-monteur).

Il y a bien, par l'intermédiaire du récit, construction sociale d'identités et distribution de rôles. Aux éleveurs du passé revient celui de gardien des traditions et des pratiques. A ceux du présent, celui d'héritiers indignes, ignorants et vénaux : ce sont les coupables qu'il faut aider à retourner dans le droit chemin, ou, pour les plus intraitables de leurs détracteurs, dont il faut hâter la disparition. Aux narrateurs, celui de l'accusateur qui s'insurge contre l'état lamentable des montagnes et des troupeaux et défend une noble cause. Au loup, enfin, celui du justicier dont l'arrivée vient mettre un terme à une désorganisation qui n'avait que trop duré : *« Le loup, là-dessus, il arrive à point nommé, c'est qu'on est dans une situation complètement artificielle de subventions, de déviances diverses, et là, ça va forcer à un certain déballage sur l'approche pastorale et sur la politique agricole en montagne, je me fais sûrement des illusions, en disant ça ; mais ça devrait remettre les pendules à l'heure, à ce niveau-là. Assainir un peu tout ça, voir quels sont les bergers vraiment motivés, vraiment passionnés, compétents, parce que la plupart, c'est pas leur métier, c'est un opportunisme »* (un naturaliste). Ces récits de l'évolution du pastoralisme ovin contribuent à récuser le constat que la présence des loups pose problème. Les dégâts subis par les éleveurs ne peuvent être qualifiés de problèmes puisqu'ils apparaissent comme une sanction méritée et un rappel à l'ordre.

Si les chasseurs et les éleveurs sont prioritairement visés par les récits de décadence, les agents du Parc et les naturalistes n'y échappent pas totalement. Les premiers gardes-monteurs leur reprochent notamment de préférer au terrain les réunions administratives ou l'informatique : *« Là, je serai peut-être méchant, vis-à-vis d'eux [les nouveaux agents de terrain], ou vis-à-vis de la Direction, mais je pense qu'ils passent plus de temps au niveau scientifique ... à Chambéry, par exemple, dans des réunions, peut-être que c'est utile, je sais pas, je connais pas leur programme, que sur le terrain. Et ça, j'ai déjà vu des touristes qui m'ont dit : "mais c'est marrant, on se promène dans le Parc, et on voit pas de gardes" »* (un garde-monteur à la retraite). Les anciens soulignent que leurs successeurs sont *« des gens de la ville »*, férus d'écologie mais ignorants presque tout des milieux

montagnards et de leurs habitants, et qui ne savent souvent ni bien skier, ni bien observer les ongulés.

Les récits de décadence peuvent aller très loin : ce que font les chasseurs (les éleveurs, les agents du Parc), en définitive, ne serait plus de la chasse (de l'élevage, de la protection de la nature sur le terrain), et n'en aurait plus que le nom. Face à ces stigmatisations, une première stratégie consiste à défendre ce que l'on fait, en soulignant que l'on vient de rompre avec ses devanciers. On reconnaît ainsi que leur pratique ne donnait pas satisfaction, qu'elle posait un certain nombre de problèmes, — on adopte ainsi en partie le point de vue de ses détracteurs — , mais on affirme y avoir mis bon ordre grâce à une rationalisation énergique.

#### **4. Les récits de rationalisation**

##### **a. L'émergence du chasseur gestionnaire**

Au cours de la dernière décennie, la chasse au chamois a connu de profondes transformations, analogues à celles de nombreuses autres activités de chasse et de cueillette. Partout on retrouve le même mot d'ordre : passer de la cueillette à la récolte, discipliner, rationaliser<sup>326</sup>. Cette rationalisation, on entend l'opérer par une normalisation de l'activité, et une redéfinition de ses modalités et de ses motivations. La chasse au chamois est ainsi marquée par l'apparition et la diffusion d'un discours et de pratiques « gestionnaires »<sup>327</sup>.

Les chasseurs ayant adopté le discours et les pratiques gestionnaires présentent cette évolution comme inéluctable. Elle est pour eux, implicitement ou explicitement, déjà consommée. Ce n'est pourtant pas le cas, tant s'en faut : les chasseurs gestionnaires ne sont pas majoritaires, et la place des pratiques gestionnaires demeure, somme toute, relativement modeste. Ils n'en disconviennent pas mais considèrent qu'elle ne saurait que croître. Ce faisant, ils anticipent la poursuite d'une évolution à peine entamée. Ils invoquent un sens de l'histoire, auquel on ne pourrait qu'emboîter le pas, alors qu'ils sont en train de le construire. Les autres chasseurs, bien que les plus nombreux, sont déjà, pour eux, des chasseurs « à l'ancienne ». Ils appartiennent au passé et n'ont qu'une alternative : venir grossir les maigres rangs des chasseurs acquis à la chasse gestionnaire, ou arrêter de

<sup>326</sup> Pour la cueillette, voir (Larrère et de la Soudière 1985).

chasser. Ils trient ainsi, dans l'éventail des pratiques en vigueur, celles qui ont de l'avenir et celles qui n'en ont pas. Parmi les premières, ils classent par exemple la recherche des animaux blessés à l'aide d'un chien de sang<sup>328</sup>. Or, les conducteurs de chiens de sang sont rarissimes (quatre pour tout le département de la Savoie); les chasseurs font rarement appel à eux<sup>329</sup>, mais on prédit déjà l'augmentation des recherches par chien de sang : « C'est vrai que c'est pas encore vraiment entré dans les mœurs. Il faudra certainement une génération complète pour que le chasseur s'y mette » (un conducteur de chien de sang).

Il n'y aurait de toute façon pas le choix : décriée comme l'est aujourd'hui la chasse, ses adeptes n'auraient d'autre issue que d'adopter des pratiques qui la rendent moins illégitime aux yeux de ses détracteurs. L'un d'eux l'expose très clairement : « Avec notre mauvaise réputation, la seule solution, c'est de montrer qu'on est ce qu'on dit : des gestionnaires de la faune sauvage ». Il est donc urgent de pratiquer une chasse « gestionnaire » pour pouvoir continuer à chasser, de changer pour ne pas disparaître<sup>330</sup>. Pratiquer une chasse gestionnaire, c'est accepter les plans de chasse au chamois, dont il importe, pour comprendre les propos qui vont suivre, de rappeler le principe.

Le chamois a été le dernier ongulé, à l'exception du sanglier, à ne pas avoir de plan de chasse : les chasseurs s'y sont longtemps catégoriquement opposés, réclamant que chaque société continue à organiser la chasse au chamois à sa guise. Afin de limiter le nombre d'animaux tués, le législateur n'avait donc pu que réduire le nombre de jours de chasse. Celle-ci durait trois semaines en septembre, à raison de quatre jours par semaine. Durant cette période, chasseurs, gardes de l'ONC, gardes-moniteurs du Parc, ... et chamois étaient, de l'aube au crépuscule, et parfois nuit et jour, sur le pied de guerre. En 1991, un plan de chasse national est finalement imposé. Il attribue à chaque société un nombre d'animaux à tuer, par classes d'âge<sup>331</sup>. Des secteurs sont délimités à l'intérieur du territoire

<sup>327</sup> Voir, sur ce thème, (Dalla Bernardina octobre 1989).

<sup>328</sup> Chien dressé à suivre les traces de sang laissées par un animal blessé, ce qui permet de le retrouver et de l'achever. On appelle conducteur son propriétaire.

<sup>329</sup> Un chasseur et conducteur de chien de sang : « Simplement dans la Haute-Maurienne, je devrais faire 33 à 40 recherches par an, j'en fais entre 5 et 8, voyez, c'est encore pas dire vraiment ».

<sup>330</sup> Sur ces changements qui permettent de ne pas changer, voir (Watzlawick, Weakland et al. 1975 (pour la trad. française)).

<sup>331</sup> La plupart des sociétés ont adopté un plan de chasse « semi-qualitatif » qui comprend trois classes : 1) cabris ; 2) chamois ayant les cornes en dessous des oreilles ; 3) chamois ayant les cornes au-dessus des oreilles. Quelques-unes ont opté pour un plan de chasse « qualitatif pur » comportant quatre classes, sexées ou non : 1) cabris ; 2) stériles et stériles ; 3) mâles et femelles de moins de 9 ans ; 4) mâles et femelles de 9 ans et plus. A l'intérieur des réserves de chasse, seuls les animaux de la classe IV peuvent être abattus.

de chasse, et des équipes de deux à quatre chasseurs sont définies : un jour donné, une seule équipe est autorisée à chasser dans un secteur. Sitôt l'animal tué, les chasseurs lui fixent le bracelet qui leur a été échu et qui précise la catégorie à laquelle doit appartenir l'animal. Le soir, ils présentent le chamois à une commission de contrôle chargée de vérifier la conformité de l'animal avec l'indication portée sur le bracelet, et de sanctionner le tireur en cas d'erreur. Les modalités des plans de chasse<sup>332</sup>, et la façon dont ils sont appliqués, varient sensiblement d'une société à l'autre. Mais, quelles qu'elles soient, un chasseur tire théoriquement un chamois de telle catégorie, tel jour, dans tel secteur, avec des coéquipiers désignés à l'avance. En contrepartie, la durée de la chasse est considérablement allongée : après une interruption durant le rut, — qui a lieu chez le chamois en novembre —, elle se prolonge, dans certaines sociétés, jusqu'en janvier.

Lors de la mise en place des plans de chasse, les chasseurs ont dû soit arrêter de chasser, ce que certains ont fait, soit conformer leurs pratiques à la législation, soit encore braconner — avec tout l'écart qui existe entre celui qui, dans l'ensemble, respecte le plan de chasse et celui qui l'enfreint régulièrement. Notons que les habitués du braconnage doivent esquiver à la fois les gardes et ceux de leurs collègues qui, « jouant le jeu », par conviction ou par obligation, ne se priveront pas de « renseigner » l'Administration compétente, pour reprendre l'expression pudiquement employée à l'ONC : « *On n'appelle pas ça de la délation, on appelle ça des renseignements* ». Les chasseurs disposent encore d'une autre solution pour chasser à leur manière, sans pour autant vraiment braconner : tenter d'exploiter ce qu'ils savent, et que les gardes ignorent. Ainsi, les chasseurs, qui savent presque tous « lire » l'âge des chamois d'après s leur dentition, ne se privent pas de tirer parti de cette compétence vis-à-vis des gardes qui ne l'ont pas. L'un d'eux fournit un exemple flagrant de cette « tactique du faible face à la force du pouvoir »<sup>333</sup> : « *Une fois, j'avais un bracelet d'adulte. Le garde nous a chopé au Saut, à la Saxsière, il nous attendait déjà ; il disait pas la même chose que moi : "C'est un éterlou", moi j'ai regardé les dents : "Il a des dents de 2 ans et demi, alors c'est pas 1 an et demi". Comme eux ils y connaissent rien du tout aux dents, ça l'a vexé, il a dit : "Ce soir, je viendrais pas à la réunion", et puis ça s'est terminé, le soir il est pas venu. Eux, ils se basent uniquement sur les cornes, c'est eux, hein, qui nous ont parlé des dents. Moi les dents, je connais, c'est*

<sup>332</sup> On a vu, dans la note précédente, que le plan de chasse pouvait être semi qualitatif ou qualitatif pur. Par ailleurs, l'attribution des jours et des secteurs se fait par tirage au sort ou en fonction d'un tour de rôle.

<sup>333</sup> (Martin 1978), p. 120.

comme les bêtes domestiques, c'est la même chose, alors ça je les connaît, à chaque fois je les ai comme ça. Quand ça m'arrange, je leur fais voir les dents » (un chasseur). En déplaçant habilement la controverse sur un terrain où le garde, d'origine urbaine, n'a aucune référence et a perdu la légitimité qu'il tire ordinairement de son statut, le chasseur le prend en défaut, et échappe ainsi au rapport de force, en l'inversant : si nous ne nous définissons plus, vous comme garde-moniteur et moi comme chasseur, mais moi comme paysan et vous comme urbain, c'est moi qui détient la connaissance légitime, en dépit de votre statut de garde qui ne vous sert plus de rien.

Qui sont les chasseurs devenus gestionnaires ? Ne se distinguent-ils pas par des facteurs aisément accessibles, tels l'âge, la catégorie socio-professionnelle, le niveau d'éducation, ou par une combinaison de ces facteurs, qu'une analyse statistique permettrait de mettre en évidence ? Sans doute existe-t-il des tendances : on entend couramment que les plus âgés des chasseurs ont mal accueilli les plans de chasse. On est encore intuitivement porté à croire que les chasseurs se sont d'autant plus volontiers convertis à la gestion cynégétique qu'ils sont jeunes, éduqués, et qu'ils exercent une profession favorisant le contact avec des personnes extérieures. A l'inverse, l'agriculteur âgé devrait se montrer particulièrement réfractaire. Force est cependant de constater que les positions exprimées, et les pratiques adoptées ne se laissent pas aisément déduire des positions sociales des enquêtés. Prenons le cas de deux chasseurs. L'un, mauriennais, a 45 ans, il est moniteur de ski l'hiver et tient un camping l'été ; sa femme, d'origine parisienne, travaille comme employée de banque ; ils habitent une maison entièrement rénovée, à l'entrée du village ; leur fille unique, son BTS achevé, s'apprête à travailler en ville, à Grenoble ou à Annecy. L'autre, tarin, a 40 ans, il est pisteur l'hiver et ouvrier maçon le reste de l'année ; il a épousé une fille de la commune, qui travaille comme vendeuse en station ; ils ont deux petites filles ; ils ont hérité d'une grande maison en mauvais état qu'il répare quand il en a le loisir, et dont il loue l'étage supérieur à des saisonniers. Leur père, à tous deux, était de ces chasseurs spécialisés dans la chasse au chamois, pour qui la gestion des populations ne signifiait rien ; ils exercent tous les deux des responsabilités dans leur société de chasse. Or, le premier, s'il n'est pas farouchement opposé au plan de chasse, n'en est certainement pas un fervent partisan : il ne tire pas les cabris, et les classes d'âge sont avec lui relativement extensibles. Le second, au contraire, est devenu un véritable champion du plan de chasse. Prenons encore un exemple. Un éleveur de 67 ans, qui jouissait d'une réputation de grand chasseur, présente la mise en place du plan de chasse comme une « bonne chose » : « *Tout*

le monde maintenant, vu au chamois. Je vous dis, avec les voitures, avant, on montait à pied, c'était pas pareil, quand on avait 3 ou 4 heures de marche, avec le sac. Oui, le plan de chasse, ç'a été une bonne chose. Maintenant, on tire le soir, on est 4 équipes, on part une heure avant le jour, c'est tout, on s'attend là-haut, et puis chacun a son secteur, non non ». Certes, rares sont ceux qui se sentent aussi à l'aise dans la chasse ancienne que dans le dispositif gestionnaire, et maints anciens grands chasseurs ont certainement craint de voir leur suprématie mise à mal par les bouleversements qu'a connus l'organisation de la chasse. Mais les exemples précédents, et d'autres encore rencontrés pendant l'enquête, montrent que le déterminisme à l'œuvre dans la conversion à la chasse gestionnaire, et dans la participation au dispositif de pouvoir qu'elle suppose<sup>334</sup>, est moins social qu'individuel.

Lorsque le chasseur devient un « gestionnaire de la faune sauvage », tout, ou presque, se trouve en même temps métamorphosé. A commencer par ce qu'il dit de la chasse ancienne. Certains la décrivent en termes dithyrambiques, mais, selon lui, elle était devenue inintéressante<sup>335</sup>. Son intérêt s'est déplacé : « Avant, ce qui était passionnant, c'était de trouver un chamois, maintenant, c'est de trouver tel chamois ». Aurait-il affirmé, avant de devenir gestionnaire, que « l'acte de chasse en lui-même, il est trop facile » ? On peut en douter, et beaucoup ne l'affirment toujours pas. La manière de considérer les anciens chasseurs de chamois a elle aussi basculé. Le chasseur gestionnaire continue à leur accorder qu'ils étaient de « bons montagnards », qu'ils connaissaient bien les passages des animaux, mais il souligne leur incapacité à identifier les sexes et les classes d'âge : « Pour dire, bon ben j'ai chassé avec des vieux chasseurs, d'abord des chasseurs de chamois, mais je dis carrément : eux, à ce moment-là, ils regardaient pas. D'abord je suis sûr que... — je suis pas sûr, je suis même certain —, que ces vieux chasseurs étaient incapables de dire l'âge d'un chamois ; ils s'étaient jamais penchés là-dessus ». Leur

---

<sup>334</sup> L'acceptation du plan de chasse signifie bien de participer à un dispositif de pouvoir, ainsi qu'on le voit clairement dans le passage ci-dessous, extrait de l'entretien avec l'interlocuteur précédemment cité, ancien grand chasseur de chamois converti à la gestion cynégétique : « Et puis c'est ce qui s'est passé, X, il en a tué 3 [chamois] de 3 ans dans la réserve, et puis, moi je comprends pas, un gars de mon âge, il a dit qu'il avait 9 ans, ils [les membres du bureau] lui ont dit : "sois raisonnable". Les Fédérateurs [les agents de l'ONC] sont montés, ils ont confisqué la bête, lui il doit passer au tribunal, maintenant. Si on sait pas, on tire pas. C'est pour protéger les animaux. Si on n'est pas sûr que la bête a 9 ans, et ben on tire pas, et puis c'est tout ».

<sup>335</sup> Parmi les chasseurs « gestionnaires » que j'ai rencontrés, peu affirment que les chasseurs de chamois ont toujours été préoccupés par la gestion des chamois. Le manérian que j'ai recueilli diffère, sur ce point, avec (Dalla Bernardina octobre 1989), (p. 136) : « Ce que nous voudrions souligner, c'est que par ce biais, en l'espace d'une décennie, le stéréotype du chasseur modeste et protecteur de la nature est passé du rang de simple argument défensif à celui de réalité historique officiellement validée ».



voracité est également dénoncée: « *Moi, mon grand-père [chasseur de chamois à la solide réputation] m'a raconté : tant qu'y en restait un, fallait qu'ils y aillent. Ils étaient contents que quand ils y avaient tout tué* ». Les raisons pour lesquelles on dit chasser ont également changé. Les dimensions hédonistes ou utilitaristes de la chasse au chamois ne sont plus admissibles. Le chasseur de chamois qui tirait un chamois pour remplir le saloir était estimable ; mais il est scandaleux, aujourd'hui, de songer à son congélateur quand on va au chamois : « *y avait aussi un petit côté qui n'est plus à l'ordre du jour, du moins faut espérer, mais qui à ce moment-là était très important, c'est que ça faisait un petit peu ... bouillir la marmite* ». Le chasseur gestionnaire déclare chasser pour gérer des populations, certainement pas pour manger. La viande, il sait à peine qu'en faire : « *Moi, je suis presque embarrassé avec la viande après*».

D'autres changements sont encore à noter. Changement de vocabulaire : le chasseur devenu gestionnaire ne tue plus, il «prélève» : «*quand on chasse, on regarde pas uniquement, c'est pas uniquement l'action de chasse, c'est pas de prélever, — j'aime pas le mot «tuer» — , [...]*» ; il parle d'un «cheptel» qu'il faut «préserver», ou auquel il faut ne pas porter «préjudice». Et, *last but not least* le changement bien réel des pratiques, illustré ci-dessous par un extrait de mon cahier de terrain, consacré à une journée de chasse avec des chasseurs «gestionnaires». On remarquera l'importance de la longue-vue, instrument que le chasseur gestionnaire a dû acquérir et dont il ne se sépare plus, les jumelles n'étant plus suffisamment puissantes<sup>236</sup>.

Samedi 10 octobre 98, Haute-Tarentaise.

Le Président de l'ACCA m'a jointe dans la semaine : l'équipe de samedi accepte que je les accompagne; il me laisse les coordonnées de l'un d'eux, H., pour que nous puissions fixer une heure et un lieu de rendez-vous. Au téléphone, H. m'explique qu'il s'agit d'un «bracelet de bonus», auquel ils ont eu droit grâce aux 10 points gagnés la saison

<sup>236</sup> L'ancien grand chasseur converti à la gestion cynégétique dont j'ai précédemment parlé ne s'est pas équipé d'une longue-vue, soit qu'il veuille marquer par là qu'il connaît suffisamment bien les chamois pour pouvoir s'en passer, soit que sa conversion au plan de chasse demeure incomplète, soit, encore, que le coût de l'achat l'ait jusqu'à présent dissuadé d'investir dans un instrument qu'il ne juge pas tout à fait indispensable pour un chasseur de sa qualité : « *Moi personnellement, j'ai que des jumelles, les trois quarts des gars, ils ont des grosses lunettes qui grossissent 60-80 fois, avec ça, vous pouvez pas vous goaiver. Ils répètent aux jumelles le chamois, après, bon ça fait pas bouger, ils mettent sur un trépied ce truc-là, vous pouvez pas vous goaiver, avec ça. Le gars qui se goaive encore avec ça !* »

dernière <sup>337</sup>. Ils ont choisi un bracelet de chèvre adulte : « on essaiera de tirer une vieille chèvre, et de faire un beau trophée<sup>338</sup> ». Il me donne rendez-vous à 7h30 : « ça suffira bien ». Voilà qui change de levers plus matinaux pour retrouver des chasseurs dans l'obscurité ! Nous sommes quatre : H., son fils cadet, âgé de 12 ans, son beau-frère, et moi. Nous montons en pick-up 4X4 le plus haut possible et nous nous arrêtons au pied d'une grande pente terminée par un plateau, quelque 600 mètres au-dessus de nous. Nous commençons par scruter la montagne, armés de nos jumelles. Chacun a les siennes. Il y a là une vingtaine de chamois. Lorsqu'il les a tous repérés, H. installe la longue-vue, et les examine, l'un après l'autre : « éterlou, cabri, femelle suitée, etc ». Se tournant vers son beau-frère : « Tiens !, c'est la "mote"<sup>339</sup> ! Elle est toujours là ! Elle a un petit » et, à mon intention : « Chaque année, on la retrouve; ça doit lui faire 14 ou 15 ans ». L'observation dure longtemps car il faut, pour chaque femelle, tenter de savoir si elle est ou non accompagnée d'un cabri : la commission de contrôle palpe les mamelles des chèvres et sanctionne le tir d'une femelle allaitante par un retrait de 10 points. Or, il y a là quatre cinq cabris qui fôllèrent, s'éloignent parfois de leur mère, disparaissent derrière les arcoses<sup>340</sup>, bien loin de la préoccupation des chasseurs de savoir laquelle des chèvres les a procréés. Sans longue-vue, et sans entraînement, il est tout bonnement impossible d'apparier chèvres et cabris. Au bout d'une demi-heure, le verdict tombe : toutes les femelles sont suitées. Il nous faut gravir la pente, et accéder au plateau qui la surplombe. Le chasseur grimpe à toute vitesse, en dépit de son pesant attirail. Son fils le suit de près, avec une belle aisance. Quant au beau-frère, plus âgé et plus lourd, il doit plusieurs fois s'arrêter, à bout de souffle. Lorsque nous parvenons au sommet, l'observation reprend. Cette fois, les chamois sont

<sup>337</sup> Dans cette commune, l'ACCA a mis au point un système de sanction / bonification inspiré de celui de la commune de Villar d'Ardèche, dans les Ecrins. Des points sont donnés ou au contraire retirés aux chasseurs, en fonction du type d'animal qu'ils ont « prélevé ». Pour les cabris, le chasseur est gratifié d'un bonus de 2 points/kg si le poids est inférieur à 9 kg, et est sanctionné par un malus de 2 points/kg s'il excède 11 kg. Pour les éterlous, le bonus est de 2 points/kg si le poids de l'animal est inférieur à 17 kg, le malus de 2 points/kg toujours s'il excède 19 kg. Un bonus de 3 points récompense le tir d'une femelle non allaitante, tandis qu'un malus de 10 points pénalise celui d'une femelle allaitante. Un chasseur ayant obtenu 10 points de bonus a droit à un bracelet de son choix dans le secteur de son choix. S'il a 10 points de malus, il perd un tour de rôle.

Une véritable comptabilité cynégétique peut ainsi être tenue à jour ; après chaque partie de chasse, un nouveau score est calculé, qui permet de mesurer précisément, quantitativement, les progrès accomplis et le niveau atteint par chacun, donc de ranger « objectivement » les chasseurs en fonction de leur valeur, de les répartir entre « bons » et « mauvais », et de les traiter selon leurs mérites. Tout tir se trouve de la sorte transformé en examen. Il est remarquable qu'un dispositif au caractère aussi nettement disciplinaire, que les services administratifs n'oseraient certainement pas imposer (dans l'immédiat), ait été instauré par les chasseurs eux-mêmes.

<sup>338</sup> Selon lui, les femelles ont de plus belles cornes que les mâles.

<sup>339</sup> « Motje » : se dit d'un animal, sauvage ou domestique, dont l'une des cornes est cassée.

<sup>340</sup> Arêtes vertes (Alnus viridis).

dispersés et les séances plus brèves. La même série de gestes se reproduit : à plat ventre derrière un rocher, nous fouillons la montagne du regard, puis avec les jumelles ; H. sort sa longue-vue et nous chuchote les détails qu'il est seul à voir. Une seule fois, il tente une approche, espérant avoir trouvé la vieille chèvre sans cabri qu'il recherche. Là encore, la longue-vue l'accompagne. Il a bien sûr équipé la carabine d'une lunette, mais aussi d'un bi-pied, pour gagner en stabilité : le tir doit être aussi précis que le repérage et l'identification. Lorsqu'il revient, il n'a pas tiré ; la chèvre avait un cabri, qu'il n'avait d'abord pas vu. Nous cherchons encore quelque temps avant de redescendre, sans cette improbable femelle, non suitée et bien encornée, qu'ils finiront sans doute par dénicher.

Parmi le faisceau de changements survenus depuis la mise en place du plan de chasse, il en est un particulièrement révélateur de la façon dont tout, — le chasseur (ou plutôt les différents types de chasseurs), l'animal, la chasse —, est simultanément redéfini : le tir du cabri<sup>341</sup>. Interdit jusqu'au plan de chasse national, il est fortement encouragé depuis. La chasse au chamois étant désormais définie comme une activité de gestion des populations, on affirme qu'il faut tirer dans toutes les classes d'âge, y compris, et même particulièrement, dans la classe cabris. Des bracelets de cabris, en proportion variable d'une société à l'autre, sont donc attribués aux sociétés de chasse. Les chasseurs à qui ils reviennent adoptent des attitudes très diverses : certains chasseurs les tirent et, se conformant à l'esprit du plan de chasse, s'appliquent à choisir ceux qu'ils jugent les plus chétifs<sup>342</sup> ; d'autres les tirent à contrecoeur, et abattent de préférence les plus lourds d'entre eux, en quelque sorte les « moins cabris » des cabris<sup>343</sup> ; d'autres enfin refusent de les tirer. Dans certaines sociétés (cas de Lanslevillard et de Villarodin-Bourget), personne ne les tire, et les bracelets sont retournés tels quels à la Fédération de chasse : « *On a sept cabris [attribués, sur un total de 32 chamois attribués] donc ça fait sept cabris qu'on tire pas. Chaque année, on leur dit qu'on tire pas les cabris, mais bon, ils insistent, à nous mettre les bracelets comme ça. Qu'on fasse des recours pas des recours, c'est exactement pareil* ».

<sup>341</sup> Un autre exemple pourrait être développé : le choix des têtes de chamois que les chasseurs gestionnaires font naturaliser. Des chasseurs conservent et montrent aujourd'hui des trophées ou des massacres d'un nouveau genre.

<sup>342</sup> En vertu de l'hypothèse, discutée, selon laquelle les cabris ont d'autant plus de risques de mourir durant l'hiver qu'ils sont plus petits.

<sup>343</sup> Des sociétés de chasse gardent les cabris pour la fin de la saison, pour qu'ils soient plus lourds.

Examinons ce qui, avant la nouvelle qualification de la chasse au chamois comme activité gestionnaire, jouait respectivement en faveur et en défaveur du tir du cabri. Premièrement, tuer un cabri constituait une infraction sanctionnée avec une sévérité particulière :

« 2 (un chasseur qui ne tire pas les cabris): *Depuis la création de la société de chasse, ç'a été interdit de tirer les cabris. Déjà avant, si on tirait un cabri, on nous mettait en prison [1]*

1 : *Peut-être pas quand même!*

2 : *Ah si, on prenait une grosse amende au mieux, et puis maintenant, on nous oblige à tirer les cabris ».*

Deuxièmement, une des motivations explicites de la chasse au chamois était de procurer de la viande. Or, un cabri n'est à cet égard guère rentable : « *Les cabris, y a rien à manger, les gigots sont à peine gros comme ça* [il montre son poing fermé] ». Tuer un cabri est même contre productif, puisqu'on l'élimine avant qu'il ait achevé sa croissance: c'est du gâchis.

Troisièmement, si l'on raisonne en termes de plaisir de la chasse, une autre motivation essentielle de l'ancienne chasse au chamois (de la chasse qu'on qualifie maintenant d'ancienne), le tir du cabri n'est pas, là non plus, avantageux : l'animal, encore inexpérimenté, n'oppose aucune résistance au chasseur : « *Ils sont sans défense, c'est du tir* ». Enfin, ou pour toutes ces raisons, il était extrêmement mal vu de tirer un cabri : « *Pour le père, il fallait vraiment être un moine que rien pour tirer les cabris* ».

Résumons: le tir du cabri était une activité compromettante, qui ne rapportait au chasseur ni viande ni plaisir, et ne lui valait qu'une triste réputation. Bref, tout le desservait. Tirer un cabri, — cela arrivait malgré tout, accidentellement ou délibérément<sup>244</sup> —, signifiait avoir tout cela contre soi, et l'on comprend que les tireurs de cabris ne se soient pas vantés.

Qu'en est-il aujourd'hui ? La réglementation de la chasse encourage à tirer des cabris. Le chasseur qui refuse de tirer un cabri perd un jour de chasse. En outre, gérer et préserver les populations sont devenus des maîtres mots et l'objectif affiché de la chasse. Le chasseur

---

<sup>244</sup> Ce qu'on apprend par des agents de l'ONC et du Parc : « *C'est ce que je leur ai déjà dit : quand c'était interdit, vous faisiez pas tant de grimaces, pour tirer des cabris, parce que ça se passait, aussi* » (un agent du Parc). Ou par des chasseurs : « *le chasseur qui ne tire pas un cabri par sentimentalisme, je dirais, ça ne court pas les rues. Parce que on pourrait presque dire que les plus acharnés à refuser le tir du cabri étaient les mêmes qui, avant le plan de chasse, tiraient la mère et tuaient le cabri après, le mettaient dans le sac, et portaient la mère par-dessus pour redescendre au village* ». Dans le cas ici rapporté, il y a au tir du cabri d'autres raisons que le plaisir de la transgression : le cabri est abattu parce que le chasseur, ayant (illégalement) tué sa mère, le sait perdu.

gestionnaire dit ne plus chasser pour manger de la viande de chamois ni pour se faire plaisir. Dans ce nouveau contexte, qu'est devenu le cabri ? Est-il encore un animal « d'avenir » ? Non, car on ne voit plus dans le cabri un petit qui deviendra grand. Ce qui prévaut maintenant, dans la définition du cabri, c'est qu'il pourrait bien ne pas survivre à l'hiver : le cabri est un animal en sursis. De là à dire qu'il est déjà à moitié mort... : « quand on réfléchit bien, qu'on analyse la situation, on s'aperçoit qu'il vaut mieux tirer des jeunes que des bêtes qui sont en pleine force de l'âge. Puisque ces bêtes-là, c'est quand même les bêtes les plus fragiles, l'hiver, elles .... Bon ben, y en a quand même qui passent l'hiver, ça c'est un fait, mais c'est quand même les bêtes les plus à risques ». Du coup, tirer un cabri n'est plus du gâchis, et ce n'est plus déséonorant. En redéfinissant la chasse au chamois comme une gestion des populations, on a aussi redéfini le cabri, et le tireur de cabri. Celui-ci n'est plus un maladroit honteux, ou un « moins que rien », c'est un gestionnaire respectable qui « n'a pas trop porté préjudice au cheptel » (un chasseur qui tire les cabris). Pour autant, tout n'incite pas au tir du cabri. Les chasseurs savent en effet que femme et enfants, s'ils rapportent un cabri à la maison, vont pousser les hauts cris : « Tu te vois arriver avec ça à la maison ? "T'as tué Bambi !" Non non, ça va bien ! » (un chasseur qui ne tire pas les cabris). Ils savent aussi que, pour leur père, seuls les « moins que rien » tuaient les cabris.

### Eterlou de chamois

*« Tuer un chevreau, c'est mignon comme pas possible, tuer ça, je comprends pas »*  
(un chasseur).



Dans la résolution qu'il prennent, de tuer ou non les cabris, l'idée qu'ils se font de la dynamique des populations intervient indiscutablement. Ainsi, des chasseurs récusent globalement le raisonnement « gestionnaire » : « Ben nous, on pense que ..., on pense que un cabri sur deux va passer l'hiver, si c'est un hiver assez fort, donc si on tire le cabri qui va passer l'hiver, ben ça fera deux cabris qui seront morts, quoi ». D'autres reconnaissent la validité du raisonnement en règle générale, mais considèrent que, localement, les cabris sont trop peu nombreux pour supporter un quelconque prélèvement (cas rencontrés dans les communes les plus élevées des deux vallées ; des chasseurs invoquent l'altitude et le taux de mortalité subséquentiellement élevé des cabris pour étayer leur refus de les tirer, ou leur répugnance à les tirer). Mais la conception qu'ils ont de la dynamique des populations n'est pas seule à peser sur leur décision et le raisonnement gestionnaire en faveur du tir du cabri, même s'il leur paraît recevable, ne suffit pas forcément à les convaincre : « Je suis bien d'accord avec ça [le raisonnement en faveur du tir du cabri], mais quand même, moi, je tuerais pas un cabri ». Pour certains, il en va aussi du respect qu'ils vouent à leur père, serait-il défunt, ou de l'ambiance de la maisonnée. C'est uniquement après que les chasseurs ont décidé de tuer des cabris qu'ils estiment que ceux qui ne les tirent pas n'ont « encore pas assimilé la chose » : « Les chasseurs, ils veulent pas tirer les jeunes. Moi, j'étais contre aussi, faut le dire, au départ, mais enfin, c'est qu'il vaut mieux des pertes là-dedans que dans les bêtes adultes, puisque les reproducteurs sont dans les bêtes adultes. Alors c'est vrai que maintenant j'ai changé complètement d'opinion là-dessus. Mais enfin, y en a beaucoup qui ont encore pas assimilé la chose ». Mais si on écoute les chasseurs qui ne veulent pas tirer les cabris, on recueille bien d'autres raisons que le refus, ou l'incapacité, de comprendre-ce-qu'on-s'explique-à-leur-expliquer. Croire qu'un raisonnement mène tout droit à la décision, et qu'il suffit de l'expliquer pour que les gens révisent leur opinion et modifient leurs pratiques, c'est ne pas saisir la diversité et l'hétérogénéité des motivations qui interfèrent en amont de la décision ; c'est ne pas voir que l'acceptation de tuer un cabri ne transforme pas seulement la relation à l'animal, mais aussi, et indissolublement, la relation à d'autres hommes, morts et vivants, et la compréhension de soi.

Tirer les cabris n'est pas rationnel ou irrationnel en soi. La chasse au chamois n'est pas plus rationnelle maintenant qu'avant<sup>345</sup>, de même qu'elle n'est pas plus rationnelle chez le chasseur gestionnaire que chez le chasseur « à l'ancienne ». Il s'agit de logiques différentes où ce qu'ont été la chasse et les chasseurs, ce que sont les animaux, ce qui est rationnel et ce qui ne l'est pas, sont définis autrement. Quand ils passent d'une logique à l'autre, les chasseurs estiment que ce qu'ils faisaient avant, ou ce que d'autres continuent à faire, n'est pas rationnel. Sans ce passage, la chasse, telle qu'elle se pratiquait, n'apparaîtrait pas comme ancienne et irrationnelle, et eux-mêmes n'apparaîtraient pas comme des chasseurs modernes, rationnels et civilisés.

A en croire les chasseurs gestionnaires, la chasse au chamois viendrait de connaître son « âge des Lumières » : basée aujourd'hui sur des principes rationnels, elle n'aurait plus grand-chose à voir avec l'antique et obscurantiste chasse de leurs aïeux, que s'obstinent à pratiquer certains. *Mutatis mutandis*, les naturalistes qui relatent l'histoire déjà longue des réintroductions de bouquetins, tiennent des propos comparables. Ils parlent en effet d'un passage d'une période a-scientifique ou pré-scientifique à une période scientifique. Mais ils ne s'accordent pas sur le moment de ce passage.

#### **b. La frontière mobile de la science. L'exemple des réintroductions de bouquetins**<sup>346</sup>

En 1986 est lancé le programme national de recherche sur le bouquetin des Alpes. Selon l'un de ses principaux animateurs, il marque une rupture majeure dans l'histoire de la protection du bouquetin : jusque-là, la protection de l'espèce s'est faite au gré des circonstances. Des premières réintroductions pratiquées par les Suisses, dans des conditions rocambolesques, — des braconniers italiens ont par exemple été payés par l'Administration suisse pour voler des cabris dans la réserve royale du Grand Paradis, qui

<sup>345</sup> Cf. (Dalla Bernardina 1995), (note 18 p. 182) : « N'oublions pas que la philosophie de la "chasse récente" [...] n'a pas le monopole de la rationalité. [...] l'attitude "vandalique" attribuée aux "Méditerranéens" correspond à un choix culturel tout à fait cohérent. [...] ce qu'il importe de retenir ici est la reconnaissance de deux logiques divergentes, et non pas d'une logique d'un côté, et d'une "illogique" de l'autre ».

<sup>346</sup> Pour tout ce paragraphe, se reporter à l'annexe : Eléments relatifs à l'histoire du Bouquetin des Alpes (protection, réintroductions), pp. 473-474.

refusait d'en vendre<sup>347</sup> —, aux montages administratifs complexes des années 1980, rien n'a vraiment été raisonné ni planifié. Les motivations des réintroductions ont été diverses et hétérogènes : les Suisses étaient soucieux de leur héraldique ; des individus se sont impliqués pour des motifs parfois obscurs ; pire encore, il est arrivé que des bouquetins soient réintroduits pour ainsi dire par hasard<sup>348</sup>. La même hétérogénéité vaut pour les modalités des réintroductions, et leurs résultats : certaines réintroductions ont été couronnées de succès, tandis que d'autres échouaient lamentablement, sans que les raisons de ces réussites et de ces échecs aient été véritablement élucidées. Bref, il n'y aurait eu, de part en part, aucune espèce de logique. Tout change, selon le même interlocuteur, avec le programme national de recherche sur le bouquetin des Alpes : à compter de cette date, en effet, la protection du bouquetin et les réintroductions en particulier seraient devenues scientifiques ; on serait passé « de la passion à la méthode »<sup>349</sup>.

Le programme national de recherches sur le bouquetin des Alpes est né du constat suivant : le bouquetin est une espèce méconnue, pour ne pas dire inconnue. Curieux constat, si l'on songe qu'en 1986, les bouquetins sont protégés en Suisse depuis plus de 100 ans et qu'on en réintroduit depuis 75 ans. N'aurait-on rien appris des bouquetins pendant toute cette période ? Pourtant, les techniques mobilisées, de la capture au lâcher, ont considérablement évolué ; des pratiques ont été abandonnées, comme l'hybridation avec les chèvres, ou les parcs de captivité ; d'autres au contraire ont fait leur apparition, comme la téléanesthésie<sup>350</sup> (1970). On s'est de plus en plus dirigé vers une capture en « milieu naturel », suivie d'un transport et d'un lâcher aussi rapides que possible des animaux dans leur nouveau milieu.

---

<sup>347</sup> (Couturier 1931), (Gauthier et Villaret 1999). La réintroduction des bouquetins en Suisse résulte ainsi d'un jeu de cas cas de collaboration entre braconniers et gardes. La pratique de capturer vivants de jeunes chamois ou bouquetins, pour les exposer dans des lieux touristiques comme Chamonix ou pour les vendre à de riches familles semble avoir été assez répandue. Alexandre Damas rapporte le péripète qu'entreprit Balmat jusqu'à Londres, pour y « livrer » un chamois, (Dumas 1832-1834). Voir aussi (Gardelle et Gardelle 1988), p. 105 : « De jeunes chamois sont attrapés vivants, transportés à la hotte, vendus ou loués aux hôtels de Chamonix pour distraire les touristes. Un jeune chamois loué du 25 juillet au 25 septembre rapporte ainsi quarante francs trente-cinq, vers 1890s ».

<sup>348</sup> En 1959, les Français livrent des castors aux Suisses, qui leur offrent, en échange, des bouquetins, dont les Français n'étaient pas particulièrement demandeurs.

<sup>349</sup> (Vourc'h et Raffin 1992).

<sup>350</sup> Les modalités de la téléanesthésie ont elles-mêmes évolué au fil du temps. En Valais, les projecteurs à air comprimé et les fléchettes en plastique ont remplacé les projecteurs à poudre et les fléchettes en aluminium, dont le trait était trop vulnérant. Le taux de mortalité des captures est ainsi passé de 10,5% à 4,6% (le taux de mortalité pour les deux opérations de capture et de transport pour réintroduction étant, lui, de 10,9%). Au total, 410 bouquetins ont été anesthésiés, dont 158 pour réintroduction, (communication de Dominique Gauthier aux rencontres du GIEPSEM, 17-20 mai 2001).



Comment alors déclarer que le bouquetin est une espèce presque inconnue? Sur la base de l'examen des publications : *«On avait vraiment une grosse carence en données scientifiques. Simplement, à l'époque, on avait fait par exemple l'énumération des références bibliographiques dans les espèces d'ongulés, je sais pas, moi, je crois que la proportion c'était sur 600 références, y en avait une vingtaine consacrées au bouquetin»*.

A l'aune de ce critère, le trait saillant du bouquetin est son statut d'espèce à découvrir, d'objet de recherche qui avait été négligé et qu'il faut investir. Plusieurs équipes s'emploient à combler ce retard nouvellement mis au jour : *«C'est vrai que de 86 à aujourd'hui, y a eu énormément de travaux de fait, qui ont été un petit peu, enfin, initiés par ce programme national, et puis ensuite c'est ces différentes équipes qui se sont mis sur rail et qui ont poursuivi, quoi»*.

Les réintroductions se poursuivent après 1986, avec la différence qu'elles constituent désormais « une des principales applications<sup>351</sup> du programme national de recherches sur le bouquetin des Alpes. Les modalités et les motivations des réintroductions doivent de ce fait être définies sur des bases « scientifiques ».

En janvier 1989, une charte est élaborée qui prescrit la préparation et le déroulement corrects d'une réintroduction de bouquetins. Les projets de réintroduction doivent passer sous les fourches caudines des spécialistes de l'espèce: « Tout projet de réintroduction de Bouquetin des Alpes sur le territoire français devra faire l'objet d'un dossier de candidature répondant aux exigences de la présente charte. Ce dossier devra être soumis à l'arbitrage du CNPN (Conseil National de la Protection de la Nature) qui s'adjoindra l'avis des spécialistes de l'espèce, notamment les personnes impliquées dans le Programme National de Recherche sur le Bouquetin des Alpes dont les réintroductions constituent l'une des principales applications ». Comme les chasseurs devenus gestionnaires, les réintroducteurs doivent se soumettre à des règles édictées au nom d'un savoir autorisé, et se discipliner.

Les premières réintroductions «scientifiques» ont lieu en 1989, en avril dans le Parc National des Ecrins et en mai dans le Parc Naturel Régional du Vercors. On peut alors lire,

---

<sup>351</sup> Charte concernant la réintroduction d'une espèce protégée: le Bouquetin des Alpes. Janvier 1989 (Arch. du Parc National de la Vanoise). Le dossier accompagnant les projets contient cinq chapitres :

- enquête sur l'existence passée de l'espèce
- étude des potentialités du biotope
- assurances quant au statut juridique du territoire
- suivi ultérieur de la population réintroduite

dans les colonnes du Dauphiné Libéré<sup>352</sup> : « Il n'est plus question, comme c'était encore le cas dans les années 50, de transplanter directement des animaux sauvages, de manière empirique. Dorénavant en France, elles seront réalisées conformément à un cahier des charges précis, défini d'après les conclusions scientifiques du programme national de recherches sur le Bouquetin des Alpes ». L'empirisme a cédé la place à la science. L'origine et le nombre des animaux capturés, ainsi que le choix des sites de lâchers sont notamment rigoureusement contrôlés. Arrêtons-nous un instant au premier de ces points : l'origine des animaux.

Les populations de la Vanoise et du Grand Paradis sont « originelles » : elles ne sont pas issues de « repiquages »<sup>353</sup>. C'est pourquoi on peut supposer que leur diversité génétique est moins réduite que celle d'autres populations. Les auteurs de la charte ont donc estimé « prudent de préserver la diversité génétique des individus fondateurs en choisissant des animaux issus des populations naturelles de la Vanoise et du Grand Paradis. Les bouquetins de Piz Albris (Parc National des Grisons) paraissent également avoir conservé leur diversité d'allèles ». Cette simple présomption semble confirmée dans un article de 1991 qui vise à comparer la diversité génétique de différentes populations. Pour ce faire, les auteurs analysent le polymorphisme d'une quinzaine d'enzymes. Leur conclusion, formulée au conditionnel, reste prudente : « En nous référant à deux arguments :

- 1- Vanoise-Maurienne montre le taux moyen d'hétérozygotie le plus élevé, et
- 2- cette même population pourrait avoir des informations génétiques uniques, nous pensons qu'actuellement la translocation de bouquetins capturés en Vanoise-Maurienne constitue la meilleure stratégie de gestion génétique en France pour fonder de nouvelles populations »<sup>354</sup>. Pour parler en termes laoturiens, l'énoncé relève encore pour partie de l'hypothèse et n'a pas été transformé en fait<sup>355</sup>. Cependant, le travail paraît aux auteurs

---

- action de sensibilisation des habitants locaux et des usagers du site de réintroduction.

<sup>352</sup> Dauphiné Libéré, 15 avril 1989. En même temps qu'il acquiert le statut d'objet scientifique, le bouquetin acquiert celui d'objet pédagogique. Les réintroductions, largement médiatisées, deviennent l'occasion de sensibiliser le public, notamment scolaire, à la protection de la nature. Des liens sont noués entre enfants « donneurs » et enfants « receivers », qui assistent ensemble à des opérations de capture factices et au lâcher des bouquetins. Alain Bougrain-Dubourg, présentateur vedette de l'émission Animalia, participe à l'une de ces réintroductions modélisées (diffusion le 20/05/89) ; une conférence de presse est organisée le vendredi 14/04/89 au Muséum d'Histoire Naturelle de Grenoble pour présenter le « grand retour » du bouquetin dans le Parc National des Ecrins et le Parc Naturel Régional du Vercors. Dans de très nombreuses revues, des articles rendent compte de l'événement (parmi d'autres : Aménagement et Montagne n°78 avril 1989 ; Le site mensuel, 5 mai 1989).

<sup>353</sup> Voir la note 230.

<sup>354</sup> (Sétra, Scribner et al. 1994), p. 42.

<sup>355</sup> (Latour et Woolgar 1988).

suffisamment solide pour définir « la meilleure stratégie de gestion génétique ». Les bouquetins, en France, ne seront plus capturés qu'en Vanoise. Jusque-là, la plupart des animaux étaient d'origine suisse ; c'est notamment le cas des bouquetins qui ont été réintroduits en Haute-Savoie, et, pour partie, dans le Parc National de la Vanoise. En 1983 encore, les bouquetins destinés à la réserve de Belledonne (Isère) ont été achetés en Suisse, les démarches entreprises auprès du Parc de la Vanoise n'ayant pas abouti : « *A l'époque, en 83, quand on s'est lancé sur le dossier Belledonne, on a dû contacter la Vanoise, pour leur demander. Au lieu d'aller relâcher [il rectifie] acheter des animaux en Suisse, on aurait pu aller les chercher en Vanoise. Bon, c'était à l'époque où y a eu les premiers cas de kératoconjunctivite, sur le chamots, et donc ils se sont retranchés derrière cet argument, en disant, à juste raison, hein, à la limite : "On veut pas prendre des animaux dans le Parc, parce qu'on risque de diffuser la maladie dans d'autres massifs", donc ils ont bloqué* ».

La décision de ne capturer des bouquetins qu'en Vanoise n'est pas sans conséquences ; les spécialistes du programme national de recherches sur le bouquetin des Alpes ont fixé à trente le nombre d'animaux devant être réintroduits, sur un site donné, en une ou deux années. Ne prélever les bouquetins qu'en Vanoise limite donc sérieusement le nombre de réintroductions envisageables. Certains s'en plaignent et remettent en cause le bien-fondé de la décision : « *Nous, ce qu'on voudrait, c'est pouvoir utiliser d'autres populations, où il commence à y avoir des problèmes, sanitaires, d'interrelation avec les acteurs locaux, les chasseurs en particulier. Pour éviter ces problèmes-là, ce serait judicieux d'aller piquer une vingtaine d'animaux dans ces massifs, ça ferait taire un petit peu les vellétés de chasser l'espèce, et puis ça résoudrait les problèmes. On augmenterait en plus le capital, le potentiel de réintroduction de l'espèce, parce que bon, actuellement, il est limité par la possibilité de capture du Parc de la Vanoise, puisqu'on a limité, le groupe d'experts s'est limité à capturer uniquement ou à lancer des opérations de réintroduction uniquement à partir des animaux souches de Vanoise. Si on augmentait, si on ouvrait la possibilité de capturer à d'autres massifs, ben au lieu de capturer 20 animaux, on pourrait en capturer 50 ou 60, donc on augmenterait les sites de réintroduction* » (un agent de l'Etat).

Les critiques sont d'autant plus vives que la scientificité des recherches ayant conduit à la décision est contestée : « *Ils avaient analysé un certain nombre de protéines, ils avaient trouvé une protéine polymorphe avec deux allèles, je crois, ils en avaient tiré des*

conclusions, je peux dire que ça a à aucune valeur scientifique<sup>357</sup>. On sait rien sur la question, quoi, pour l'instant ; on ne sait rien sur le polymorphisme des bouquetins donc pour l'instant, on peut rien dire. Y a rien eu de fait » (un généticien).

L'analyse du polymorphisme protéique a perdu ici toute valeur scientifique ; elle est littéralement réduite à néant. Ce qui compte à présent, c'est l'analyse du polymorphisme des microsatellites<sup>357</sup>. Du coup, le statut de population génétiquement plus riche qu'avait presque acquis la population originelle de Vanoise est complètement remis en cause ; ce n'est plus un quasi « fait », c'est une idée en l'air, que rien ne vient étayer ; le fait a été dé-fait<sup>358</sup>. Ce qui était savoir est devenu croyance ce que l'on considérait comme une gestion scientifiquement fondée s'est transformée en une gestion arbitraire et critiquable. La scientificité des réintroductions est déconstruite en une petite phrase : « y a rien eu de fait ». Cela montre la mobilité de la frontière entre savoir et croire, entre scientifique et non scientifique, ou encore entre ancien et moderne : une technique de pointe devient en quelques années obsolète, un fait ou un quasi fait n'est plus qu'une hypothèse, un préjugé, ou un alibi. Ce contexte d'incertitude scientifique met les gestionnaires mal à l'aise, qui constatent qu'ils doivent décider avant de savoir, et qu'il y aura toujours quelqu'un, après coup, pour leur reprocher d'avoir pris la mauvaise décision : « On avait montré que la souche Vanoise était formidable, très diversifiée, etc., mais maintenant, les généticiens nous disent : " ce qu'on faisait à l'époque, ça vaut zéro, c'est pas significatif, etc. ". Donc pour les béotiens que nous sommes, on se dit : peut-être que dans dix ans, on nous dira que ce qu'on fait aujourd'hui, c'est zéro » (un agent du Parc National de la Vanoise).

Pour certains de mes interlocuteurs, la science est arrivée dans l'histoire de la protection du bouquetin en 1986. Pour d'autres, la protection du bouquetin relevait vraisemblablement de la science bien avant cette date<sup>359</sup>. On a longtemps réintroduit les bouquetins en haute montagne, en étant persuadé qu'ils trouveraient là un biotope idéal. On affirme maintenant qu'il n'en est rien, et que des conditions de vie particulièrement âpres leur ont été bien inutilement imposées. C'est oublier que le caractère infondé et même

<sup>357</sup> Il fait allusion à (Saitou, Scribnar et al. 1994).

<sup>358</sup> Séquences d'ADN hypervariables. Plus précisément : « Microsatellites are hypervariable, single-locus genetic markers that can be analyzed from minuscule tissue samples using the polymerase chain reaction (PCR). Microsatellites are valuable for parentage and relatedness studies because they generally have large numbers of co-dominant Mendelian alleles, and for population-genetic studies because of the large number of variable loci available », (Forbes et Boyd 1996), p. 1084.

<sup>359</sup> Sur la « filaciation de la facitidine », voir (Lanour et Woolgar 1988).

<sup>360</sup> Quelqu'un comme le Docteur Costurier a assurément eu l'intention de faire œuvre scientifique.

dommageable des réintroductions en haute montagne n'est apparu (à certains) que longtemps après qu'elles ont eu lieu. De même, en prélevant les bouquetins uniquement en Vanoise, on a cru ou on croit toujours baser la décision sur des conclusions scientifiques, non sur des considérations subjectives. Mais pour mon interlocuteur généticien, la protection du bouquetin n'est pas plus scientifique aujourd'hui qu'elle ne l'était avant. Pour lui, la date de 1986 n'a rien d'une rupture ; seul le démarrage d'une étude du polymorphisme de l'ADN marquera, à ses yeux, l'entrée de la science et des scientifiques dans l'histoire du bouquetin : « On a un projet récemment qui a été accepté. Donc on va étudier le polymorphisme des microsatellites et là on aura du polymorphisme, on pourra étudier le polymorphisme correctement ». En bon généticien, seules lui semblent valables les analyses du polymorphisme de l'ADN, et il relègue dans un obscur passé tous les travaux ayant porté sur les protéines. Ne s'est-il donc rien passé en 1986 ? Si, assurément, même si les acteurs ne s'accordent pas sur ce qui s'est passé, ni sur ce qu'ils sont<sup>360</sup>.

On découvre donc que les réintroduteurs successifs ont toujours pensé être les premiers à recourir à la science, et ont considéré leurs prédécesseurs comme de simples bricoleurs. Ainsi, au fur et à mesure que les façons de réintroduire évoluent, et que les dernières, récemment encore tenues pour scientifiques, sont à leur tour désavouées, on se convainc que ce n'est pas la science qui chasse une croyance, mais une croyance qui en chasse une autre. Mais, d'erreurs en erreurs (de ce qui apparaît *a posteriori* comme des erreurs), on réintroduit bel et bien des bouquetins depuis près de cent ans. Peut-être n'a-t-on pas réintroduit les bouquetins dans les meilleurs endroits, peut-être ne réintroduit-on pas aujourd'hui les animaux issus des meilleures populations. Les milliers de bouquetins suisses, réintroduits pour des raisons que l'on estime aujourd'hui n'avoir pas été «les bonnes raisons», et dans des milieux dont on affirme qu'ils ne leur convenaient pas vraiment, n'en existent pas moins. Comme le notent Jean-Pierre Raffin et Anne Voure'h : « Sans cet empirisme, sans l'énergie et l'obstination de bénévoles passionnés, peu d'expériences auraient été tentées »<sup>361</sup>.

Dans les deux types de récits précédents, les locuteurs tentent de légitimer leur pratique, — chasse au chamois ou réintroduction de bouquetins —, en la présentant comme rationnelle. Ils affirment mettre en œuvre un savoir scientifique, et passent rapidement sur

---

<sup>360</sup> Comme le fait remarquer Jean Pouillon, il faut toujours « considérer qui classe qui : le résultat ne sera pas forcément identique si ce sont les intéressés qui se classent eux-mêmes comme membres de tel groupe, ou si leur appartenance leur est signalée du dehors, par le regard de l'étranger », (Pouillon 1993), p. 114.

leur côté bricoleur, ou sur la passion qui les anime. La chasse au chamois et les réintroductions de bouquetins deviennent ainsi la traduction pratique d'un savoir autorisé.

On rencontre un discours comparable chez des agents du Parc. L'obligation faite aux agents de programmer leur activité, demi-journée par demi-journée, est présentée comme un progrès par rapport à une époque où la liberté qui leur était laissée de s'organiser à leur guise, et sans en rendre compte, se traduisait, dit-on, par un flou artistique et par un arbitraire dans le choix des occupations, que l'on juge dommageables : « *Ils ont fait des tas de choses, mais on n'a pas moyen de savoir quoi, ni pourquoi. L'un s'entichait d'une chose, l'autre d'une autre ; ça partait dans tous les sens, avec un gaspillage d'énergie pas possible* » (un agent de la Direction).

Rationaliser la pratique à laquelle on s'adonne suppose de rompre avec ses devanciers ; on critique leur empirisme, leur amateurisme et leur enthousiasme brouillon et l'on dénonce les conséquences funestes de leurs entreprises. Puisque l'on entend, désormais, être rationnel, il importe de se garder des improvisations et de ne plus se laisser emporter par la passion. On insiste, au contraire, sur les vertus de la prévision, de la planification, et de l'évaluation. On se fixe des objectifs et l'on détermine les moyens d'y parvenir. On se conforme aux avis des experts ; on accepte et on applique les normes qui découlent du savoir qu'ils produisent, même si elles bouleversent les anciennes façons de faire. On défend aussi la nécessité d'élaborer des dispositifs d'encadrement et de contrôle de la pratique, et l'on s'efforce de contraindre la totalité des pratiquants à observer les règles que l'on s'impose soi-même. Aussi la rationalisation de la pratique passe-t-elle par l'instauration d'une discipline, et par la désignation de gardiens de l'ordre, chargés de convertir les sceptiques et de sanctionner les récalcitrants.

Car il y a des récalcitrants. Certains, en effet, ne souhaitent pas voir leur activité réglementée et surveillée, ni l'espace et le temps auxquels ils l'associent respectivement quadrillé et mesuré. La perte de liberté qu'induit nécessairement la rationalisation de la pratique leur paraît un prix trop élevé à payer. Ceux qui jouissaient d'une position avantageuse craignent en outre que celle-ci ne soit remise en cause et se méfient de modifications apportées à un système qui les consacrait. Dans leurs récits, il n'est plus question de rationalisation, mais des injustices dont ils ont été, et sont encore, les victimes innocentes.

---

<sup>100</sup> (Raffin et Yourc'h 1992) , p. 380.

## 5. Les récits de victimisation

Se poser en victime constitue la seconde stratégie possible face aux accusations de décadence. Il ne s'agit plus, cette fois, de décrier ses devanciers, d'affirmer que l'on a repris les choses en main, et que l'on est désormais rationnels, mais de montrer que l'on a subi des injustices et que l'on est fondé à réclamer réparation.

Les récits de victimisation sont très présents chez les éleveurs. Mais, pour eux, le statut de victime est une évidence qui n'a pas tellement besoin d'être démontrée. C'est, pourrait-on dire en forçant à peine le trait, un statut permanent, que l'augmentation de la faune sauvage, et la présence nouvelle des loups en particulier, ont simplement consolidé :

*« Avant, dans l'agriculture, on avait trois fléaux : les épidémies, la sécheresse et les loups. On avait réussi à se débarrasser des loups. Y en n'avait plus que deux [fléaux]. Ensuite, on a eu la paperasse, ça en faisait trois à nouveau. Et maintenant, avec les loups, ça fait quatre. Et puis ça va encore faire augmenter la paperasse ».* L'agro-pastoralisme souffre ainsi toujours des mêmes éternels « fléaux ». Pire encore : la situation se dégrade au lieu de s'améliorer ; avec le retour des loups, la régression a remplacé l'absence de progrès. De calamité en calamité, le temps passe décidément à rebours pour les éleveurs de montagne.

*« Le loup, c'est un retour en arrière »,* dit une femme éleveur de chèvres. Voici donc le loup mué en animal à « remonter le temps ». Les éleveurs, parce qu'ils ont une conscience aiguë d'être toujours plus des victimes, ne construisent pas vraiment de récits de victimisation. Chez les naturalistes et les gardes-moniteurs, les éléments qui ressortissent à ce registre sont en revanche trop épars et trop maigres, du moins dans le matériau que j'ai recueilli<sup>362</sup>. C'est donc chez les chasseurs que les récits de victimisation m'ont paru le plus intéressants à analyser.

---

<sup>362</sup> Chez les naturalistes, les éléments recueillis qui participent d'un récit de victimisation portent sur la faiblesse des moyens dont ils ont disposé, et sur l'usage que l'Administration du Parc a fait de leurs avis. En voici un exemple : *« Au fond, je comprends très bien ce que souhaiterait l'Administration ; elle voudrait avoir, avec le comité scientifique, des gens compétents, — ça existe — ; deuxièmement, des gens bénévoles, alors que des journées d'apports, à ce niveau de compétences, dans un bureau d'études vous savez combien ça vaut ; et ensuite, des gens qu'on interroge quand ça convient, qui n'ont pas le droit de dire ce qu'ils pensent, et dont on utilisera ensuite les avis, qui n'ont pas besoin d'être conformes. Si ça convient, tant mieux ; si ça convient pas, on n'en tient pas compte. [...] J'ai l'impression qu'on nous le demandait [nos avis]... quand ça rendait service. Au coup par coup. [...] Il faut qu'on soit bénévoles, compétents, et recevoir les coups, quand il le faut, à la place des autres ? servir de prétexte, d'alibi, mais quand ça arrange. Quand ça n'arrange pas, on vous demande pas votre avis »* (un naturaliste, membre du conseil scientifique du Parc).

Si les éleveurs peuvent explicitement se qualifier de victimes sans ressentir le besoin de se justifier, ce n'est pas le cas des chasseurs<sup>363</sup>. Leur victimisation s'appuie sur un ensemble d'éléments qui seront envisagés successivement : la confiscation de l'espace, la restriction des libertés, le bouleversement des coutumes « ancestrales », et le mépris du savoir et de l'expérience des locaux.

Une récrimination essentielle porte sur la contraction des anciens territoires de chasse au chamois.

### a. La « confiscation » de l'espace

Une portion importante de certaines communes est incluse dans la zone centrale du Parc ; c'est notamment le cas à Termignon, Modane, Pralognan et, dans une moindre mesure, à Val d'Isère, Aussois, Villaroger, Bonneval, Lanslevillard, Champagny, ou Villarodin-Bourget<sup>364</sup>. Les anciens territoires de chasse au chamois, le plus souvent situés en haute montagne, où s'étend la zone centrale<sup>365</sup>, y ont été particulièrement réduits. A l'opposé, la création du Parc n'a pas modifié l'étendue du territoire de chasse des communes qui ne relèvent que de la zone périphérique. L'importance, absolue et relative, de la surface comprise dans la zone centrale n'explique cependant pas, à elle seule, les protestations contre la « confiscation » de l'espace par le Parc. Ces protestations sont virulentes, en effet, y compris dans des communes pourtant modérément concernées par la zone centrale. C'est qu'il faut aussi distinguer les communes tout entières situées « côté Parc », comme Saint-André en Haute-Maurienne ou Villaroger en Haute-Tarentaise, de celles qui, comme Bonneval, détiennent, sur les deux versants, des terrains en haute montagne. Dans les premières, les chasseurs ne peuvent plus du tout chasser en haute montagne, là où ils déclarent la chasse au chamois la plus captivante : « On chassait sur tout le territoire de la commune ; c'est pas comme maintenant. Maintenant, on chasse sur un petit bout de territoire de commune, dans le bas de la commune. Alors faut qu'on attende que les chamois descendent. Et les années chaudes, ils descendent pas ». C'est un Mauriennais qui parle, la précision est d'importance. En Haute-Maurienne, c'est l'endroit<sup>366</sup>, bien exposé, qui se trouve « côté Parc », c'est-à-dire le versant où les conditions demeurent plus

<sup>363</sup> Contrairement à la chasse, l'élevage, tel du moins qu'il est pratiqué dans les Alpes du Nord, n'est pas une activité contestée (ou, plus exactement, il ne l'était pas jusqu'à l'arrivée de grands prédateurs sauvages). Après les éleveurs n'éprouvent-ils pas le même besoin que les chasseurs de se justifier.

<sup>364</sup> Voir carte : Les communes du Parc National de la Vanoise, p. 42.

<sup>365</sup> La zone centrale descend jusqu'à 1200 m, mais, presque partout, elle se trouve au-dessus de 2000 mètres.

<sup>366</sup> C'est-à-dire le versant exposé au soleil.



longtemps favorables aux ongulés, lesquels descendent plus tardivement. En Haute-Tarentaise, c'est au contraire l'envers<sup>367</sup> qui se trouve « côté Parc ». L'impact du Parc sur la chasse au chamois diffère ainsi d'une vallée à l'autre, en fonction de l'orientation du versant « côté Parc ». L'orientation n'étant pas uniforme sur un même versant et les déplacements des chamois n'étant pas mécaniques, il s'agit là d'une généralisation. Il n'en reste pas moins que les relations entre les chasseurs de chamois et le Parc dépendent aussi de la configuration des lieux, et du comportement des animaux.



Carte 4 : Les espaces protégés des communes du Parc National de la Vanoise

<sup>367</sup> C'est-à-dire le versant à l'ouest.

Lors de la délimitation du Parc, les chasseurs de chamois, mal informés, n'auraient pas été suffisamment conscients de la nécessité d'intervenir : « *Les communes n'ont pas très très bien suivi cette affaire-là [la délimitation du Parc] C'a été surtout fait par des techniciens qui ont dit : "Voilà, les limites, c'est ça". [...] Ça, c'est les municipalités de l'époque qui auraient dû..., — j'en faisais partie, hein —, mais disons que le maire nous a pas tellement tenus au courant. Alors ça s'est fait comme ça, vite fait. Faut dire aussi une chose, c'est que c'était le premier parc, donc on n'a pas, nous, on n'a pas approfondi l'affaire, on n'a pas cherché non plus à comprendre. Mais rappelez-vous que tous les parcs qui se sont faits après, ils sont venus nous voir, hein, et on leur a dit : "Ne vous laissez pas faire ! Ne vous laissez pas avoir comme nous on s'est fait avoir. Vérifiez bien, discutez, allez sur place, les limites et tout, organisez-vous pour défendre votre territoire". Nous, ça s'est pas fait comme ça. Enfin bon, maintenant, c'est fait, c'est fait »<sup>368</sup>. Mais le discours sur la confiscation de l'espace ne se nourrit pas seulement de l'impossibilité de chasser dans une zone centrale qui aurait été fixée sans le consentement éclairé des chasseurs. Il se nourrit aussi de la liberté que le Parc aurait prise d'agir comme bon lui semble, et sans concertation aucune, sur cet espace que les chasseurs ne peuvent plus fréquenter<sup>369</sup>. Il se nourrit enfin de l'ignorance dans laquelle les chasseurs seraient tenus de ce qui s'y déroule. Comment les récits relatifs à nos trois animaux et aux pratiques qu'ils génèrent alimentent-ils ces critiques ?*

Des chasseurs s'indignent de ne pas participer aux captures de bouquetins : « *Les terrains, ils appartiennent aux communes ; le gibier, il appartient à personne, il est quand même encore libre d'aller où il veut, ce gibier ! On vient prélever des animaux comme ça, on n'a jamais demandé l'avis, localement, des matrices, on n'a jamais demandé l'avis de rien, et encore moins, bien sûr, l'avis des chasseurs ! Tout se fait en catimini, tout se fait dans leur coin* ». Le principe des captures n'est pas remis en cause, mais le fait de n'être pas consultés, ni même prévenus, comme si les habitants en général, et les chasseurs en particulier, cessaient d'être concernés par les animaux, dès lors qu'ils se trouvent en zone centrale. Toujours au sujet des bouquetins, un autre de mes interlocuteurs, après avoir expliqué que les gardes-moniteurs ramassent les cornes des animaux morts pendant l'hiver,

<sup>368</sup> Les naturalistes et les agents du Parc, de leur côté, jugent que les chasseurs ont imposé au Parc des limites beaucoup trop élevées pour protéger efficacement de nombreuses espèces animales et végétales. Chacune des parties estime avoir été le chignon de la farce.

<sup>369</sup> Ils ne peuvent plus le fréquenter en tant que chasseurs. Mais plusieurs d'entre eux disent ne plus y aller du tout.

ajoute : « C'est interdit de ramasser le trophée. Y a que le Parc qui a le droit de ramasser. C'est bizarre, je comprends pas bien. Ce que je comprends, c'est que le Parc, eux, ils ont tous les droits ».

Des événements comme les épizooties des ongulés, ou l'arrivée d'espèces controversées, procurent matière à dénoncer l'absence d'informations à destination des chasseurs et, a fortiori, de débat : « Quand y a eu des maladies comme la kérato<sup>270</sup>, on nous l'a caché pendant des années, que les chamois étaient malades, qu'y avait une maladie ! Comme sont cachées maintenant, ou à mots couverts, les espèces nouvelles qui commencent à débarquer sur le territoire. On était des doux rêveurs, on était des fous, nous, quand on leur disait : " Y a des gens qui font des observations de l'oux, y a des gens qui disent que le loup arrive, qu'il va débarquer ". Mais malheureusement, quand la vérité éclate au grand jour, quand la kérato s'est développée de façon considérable dans le Parc et que les chamois crevaient par dizaines, qu'ils venaient crever, justement, sur les terres où les agriculteurs emmènent pâtureur leurs bêtes et tout ça, on pouvait pas dire : " Non, c'est pas vrai " » (un chasseur).

Si les chasseurs parlent de « confiscation », ce n'est donc pas seulement parce que la chasse est prohibée en zone centrale. Même ceux qui ne revendiquent pas d'y chasser demandent que leurs avis et leurs regards ne soient pas frappés d'exclusion en même temps que leurs pratiques.

Le Parc n'est pas seul en cause<sup>271</sup>. La création des stations de sports d'hiver, ainsi que la multiplication et la diffusion des activités de pleine nature (randonnées pédestres, à ski ou à cheval ; sports d'eau vive, escalade, parapente, etc.) ont transformé les usages de la haute montagne. Jadis domaine exclusif d'une poignée de montagnards, elle est aujourd'hui parcourue en tout sens et presque en toute saison : « C'est unimaginable le monde qui se trémouline dans le Parc. Des processions ! Et puis même ailleurs. Où que tu ailles, n'importe quand, y a du monde » (un éleveur et ancien chasseur). De nombreux chasseurs vivent, directement ou indirectement, du tourisme. Ils ne l'ignorent pas, et même s'en félicitent. Mais avoir conscience de l'intérêt d'une activité n'empêche pas d'en éprouver les inconvénients : « On est bien content qu'y ait des gens qui viennent nous voir, c'est

<sup>270</sup> Kératoconjunctivite.

<sup>271</sup> En réalité, le Parc, contrairement aux modalités de son fonctionnement, ne semble pas remis en cause dans son existence.

vrai, pour pouvoir vivre, mais on est bien content quand ils repartent aussi. Moi, je fais de la montagne tout l'automne, et puis tout le printemps, quand y a plus personne »<sup>372</sup>.

La chasse est prohibée en zone centrale. Quand ils chassent « sous le Parc », les chasseurs sont surveillés par les gardes-moniteurs : « On les a toujours sur le dos »<sup>373</sup>. Partout, ils doivent s'accommoder de la présence de non chasseurs. Aussi s'estiment-ils restreints dans leur liberté de mouvement. Mais ils déplorent d'autres atteintes à leur liberté.

### b. La « soumission » des chasseurs de chamois

La majorité des chasseurs de chamois déplorent la restriction des libertés qu'ont induite les plans de chasse. Voici un échantillon, partiel, des critiques qu'ils lui adressent<sup>374</sup> :

« Je dirais que c'est plus la liberté. Je dirais, moi, c'est plus de la chasse ; pour moi, c'est du br » (un chasseur et éleveur, 35 ans).

« Tout ce qu'il faut avoir dans le portefeuille : le plan de chasse, les règlements, les secteurs. C'est vrai que pour un ancien, ça tourne à la débilité, quoi » (un chasseur, 45 ans).

« On fait plus comme on veut. Tu dois y aller le mercredi, ce jour-là et pas un autre ; bon ben ce jour-là, t'avais autre chose à faire, alors on y va de moins en moins. Si ça devient une obligation, d'aller à la chasse! » (un chasseur et éleveur, 45 ans)

« Ils [les chasseurs] sont obligés d'aller dans le secteur où c'est défini, avec la chose [le bracelet] qu'ils ont ; s'ils trouvent ce qu'il faut... Mais y a des fois, on se trompe. C'est pareil, c'est la loterie. Entre mâle et femelle, les gars se trompent pas beaucoup, mais l'âge, c'est là qu'y a les problèmes. A cent mètres, on peut pas deviner. Y en a, bon ben, ils ont la chance, et puis d'autres y croient avoir tué et puis c'est pas ça. Si ça correspond pas au bracelet, y a des suspensions » ( un chasseur et éleveur, 45 ans).

Ces extraits opposent une chasse qui aurait été libre à une chasse toujours davantage assujettie à des contraintes, des obligations, des contrôles, des sanctions, et rappellent, si

<sup>372</sup> Le chasseur à qui j'emprunte ces propos est moniteur de ski et accompagnateur moyenne montagne. Mais, il n'a pas l'impression, lorsqu'il travaille, de « faire de la montagne ».

<sup>373</sup> De fait, les agents du Parc surveillent dans l'ensemble moins la chasse au chamois depuis la mise en place des plans de chasse.

<sup>374</sup> Des propos très proches ont été recueillis et analysés par Sergio-Dalla Bernardina dans le haut Piémont (Val Germanasca et Val Chisone), (Dalla Bernardina 1<sup>er</sup> - 2<sup>d</sup> trimestres 1988) , p.181. Il faut noter que les critiques ci-dessus rapportées émanent de jeunes chasseurs (ceux qui ont cessé de chasser lors de la mise en place des plans de chasse étaient cependant en majorité des chasseurs beaucoup plus âgés).

l'on reconnaît à la chasse une dimension ludique, les propos de Johann Huizinga : « Tout jeu est d'abord et avant tout une *action libre*. Le jeu commandé n'est plus du jeu. Tout au plus peut-il être la reproduction obligée d'un jeu »<sup>375</sup>. La chasse, telle qu'elle se pratiquait, est décrite comme un intermède ayant permis d'échapper momentanément aux règles spartiates régissant le reste, c'est-à-dire l'essentiel de la vie quotidienne, ainsi adoucie : « On allait chasser sur la Sassière, l'arête de Doumé, là au-dessus, alors on se cachait sous un rocher et puis on attendait le lendemain. Ah c'était... J'adorais ça, moi, même si j'avais rien, mais j'avais la joie d'aller coucher dehors, d'être libre, quoi. Mais avec le plan de chasse, ti-ti, c'est pas... ». Contrepoinct du travail, la chasse au chamois était un exutoire sabbataire ; le chasseur pouvait s'octroyer des caprices : décider le matin même d'aller ici plutôt que là, en fonction du temps et de l'humeur du moment ; partir seul ou accompagné ; tuer tel animal plutôt que tel autre. Il pouvait, en un mot, se débrider ; la chasse était prétexte à évasion. Or, les plans de chasse ont introduit dans cette enclave de liberté et de permissivité des éléments caractéristiques de la sphère du travail : ils prescrivent le jour et le lieu ; ils établissent des critères de sélection des chamois comme s'il s'agissait d'animaux d'élevage ; ils contrôlent<sup>376</sup> et ils sanctionnent : « Avant, vous tuiez un chamois, personne vous voyait, personne voyait le chamois, vous retourniez à la chasse le lendemain. Là, avec le bracelet, et présentation de la bête le soir au contrôle, automatiquement vous, c'est fini. Vous en avez un à tuer, vous l'avez tué, [il siffle,] on n'en parle plus, terminé ». Bref, la chasse au chamois s'est muée en carcan et a perdu son charme. Et elle ne serait pas loin d'être devenue une corvée, une tâche que l'on préfère laisser à d'autres plutôt que de l'exécuter soi-même : « D'aller à la chasse, ça me plaît plus. Bien souvent j'invite des gens de l'autre bout de la France qui viennent en vacances dans mes appartements<sup>377</sup>, qui sont chasseurs. Ils sont devenus des copains ; eux, ils ont jamais tué de chamois : "Et bon tiens, tu tues mon chamois !" (un éleveur et chasseur). La

<sup>375</sup> (Huizinga 1938) , p. 25. Précisons que la distinction entre travail et action, telle que la propose Hannah Arendt, me semble plus pertinente ici que celle entre jeu et travail. Mes interlocuteurs ligés parlent en effet de l'ancienne chasse au chamois comme d'une occasion privilégiée à la fois de se libérer des tâches routinées et serviles « de la campagne », visant à satisfaire les besoins domestiquement renouvelés de hommes et des bêtes, et de faire la preuve publique de leurs qualités et de leur excellence. Or, c'est bien notamment par son caractère nécessaire et perpétuel que Arendt définit le travail, tandis que la liberté et la révélation des qualités individuelles relèvent selon elle du domaine de l'action, (Arendt 1958).

<sup>376</sup> Le chamois doit être présenté à la commission de contrôle dans une tranche horaire relativement étroite (par exemple de 18 à 20 heures, ou de 20 à 21 heures), afin d'éviter que les membres de la commission ne soient trop longuement retenus. Le chasseur doit donc se soumettre à un emploi du temps, — le non respect des horaires est passible d'une amende dans certaines sociétés — : le temps libre de la chasse au chamois devient un temps mesuré.

<sup>377</sup> Une partie de l'habitation a été aménagée en gîte.

gestion cynégétique engendre ici la lassitude inhérente à toute forme de labeur : elle n'est plus accomplie librement, par plaisir, mais comme une besogne dont il faut s'acquitter. La frontière entre chasse et travail se trouve brouillée, comme l'est celle entre animaux sauvages et animaux domestiques (cf. 1<sup>ère</sup> partie).

Il est pour le moins douteux que la chasse au chamois ait été aussi libre que les extraits précédents le laissent supposer. La surveillance administrative, assurément plus lâche qu'aujourd'hui, n'était tout de même pas nulle, et des actes délictueux étaient verbalisés dès avant la guerre<sup>378</sup>. Surtout, la chasse au chamois semble avoir été gouvernée par un petit nombre de « grands » chasseurs, défendant farouchement l'accès à « leur coin » : « On se battait pas, mais on se dérangeait pas », dit pudiquement l'un d'eux. Certains, qui empiétaient, soit témérité, soit ignorance, sur l'un de ces « coins » attitrés, l'ont appris à leurs dépens : « Un jour, mon frère, il passait près du poste d'un autre, il s'est fait tirer dessus ». Il était donc hors de question d'aller chasser n'importe où, et les chasseurs sont certainement plus libres de leurs mouvements que lorsque les meilleurs secteurs étaient « tenus » par les chasseurs d'élite de la commune. Les plans de chasse n'ont ainsi pas mis un terme à une chasse « libre » ; ils ont remplacé une forme de contrainte par une autre. Mais la première était presque tout entière endogène, et, de ce fait peut-être, moins patente que la seconde. Par ailleurs, il faut admettre, avec Louis Marin, qu'« avec le temps, les choses les plus fausses deviennent vraies »<sup>379</sup>. Que cela corresponde ou non à la réalité, la chasse au chamois a été, pour certains, ce domaine de licence et de plaisir que le plan de chasse a désenchanté<sup>380</sup> ; c'est en tout cas ce qu'ils disent aujourd'hui, rétrospectivement. De fait, des chasseurs ont cessé de chasser, peu après le plan de chasse, ou avant même de l'avoir expérimenté : « Moi, j'ai abandonné à ce moment-là. J'ai pas fait une seule saison avec le plan de chasse. J'ai pas essayé, j'ai vu comment ça allait se passer. Toutes ces choses imposées, on peut pas aller où on veut, on peut pas y aller le jour où on veut, on peut pas... » (un éleveur, 45 ans). Plutôt s'abstenir de chasser que de chasser sur commande. Les gardes-moniteurs eux-mêmes constatent l'effet des plans de chasse sur les chasseurs : « C'est plus ce que c'était. Les chasseurs sont démotivés ; ils ont plus la même hargne. Ils ont pris le plan de chasse comme une brimade, ça leur a enlevé une partie de l'envie d'aller à la chasse ». Pour un grand nombre de chasseurs, le plan de chasse marque

<sup>378</sup> Arch. Dép. 13 M<sup>1</sup>-8.

<sup>379</sup> (Marin 1978), p. 126.

<sup>380</sup> Cf. un article récent sur désenchantement et réenchantement de la chasse en Chalosse, (Pères Janvier-décembre 1998).

l'introduction de la discipline, avec ce qu'elle implique de surveillance de l'individu, dans un des rares domaines qui y avait jusque-là échappé.

Ces récits de l'évolution de la chasse au chamois conduisent à l'idée d'une soumission croissante des montagnards à des normes et à un pouvoir extérieurs. Ils contribuent à la nostalgie pour des communautés qui auraient été à l'abri de la mainmise de l'État, et à qui on aurait ravi leur souveraineté : « Ils [les anciens chasseurs de chamois] avaient pas de permis de chasse ; ils allaient à leur chasse quand ils avaient fini [de s'occuper de] leurs bêtes. Ils étaient un peu hors la loi, au bout des montagnes » (un chasseur). Le constat de cette dépossession s'ancre dans le domaine cynégétique, mais il le déborde ensuite largement : « Il faut pas toujours parler de la chasse. Qu'est-ce qu'ils ont fait de nous, les ... ? Vous voyez bien, ce qu'ils ont fait de nous ! Avant, nous, on était un peu sauvagés<sup>381</sup>, c'était bien, tandis que maintenant ... » (un chasseur, 45 ans).

Il est encore une liberté que les chasseurs déplorent avoir perdue : la liberté de parole. La discrétion, sinon la dissimulation, a succédé à la fierté et au plaisir de raconter<sup>382</sup>, qui faisaient partie intégrante de la chasse. Tous les chasseurs ont, un jour ou l'autre, fait l'expérience de l'incompréhension, du mépris ou de l'hostilité qu'a suscités leur « aveu » : « Les gens, ils y comprennent pas, ça, qu'on puisse tuer des chamois. Je leur ai expliqué : " Mais moi, je préfère manger un chamois qu'un veau que j'ai élevé ! Je lui ai donné à boire pendant trois mois, et puis après, s'il faut le tuer et le manger, je dis que c'est mieux d'aller tuer un chamois ". Mais ça, ça, ils le comprennent pas. Alors ça fait que j'évite de le dire, maintenant »<sup>383</sup>.

Pour les chasseurs, ce n'est pas seulement leur façon de chasser qui a été transformée, mais, plus globalement, leur « genre de vie ».

<sup>381</sup> Peut-être faut-il voir là un écho du mythe du bon sauvage : aux confins de la nation, « au bout des montagnes », subsistaient, il y a peu encore, des hommes libres qui n'avaient pas encore été corrompus...

<sup>382</sup> Il faudrait nuancer : la discrétion était souvent de mise, comme le rappelle une interlocutrice d'une commune où la chasse était louée à des gens aisés. La chasse, pour les locaux, était donc nécessairement clandestine : « C'était contrebande[est désigné par contrebande tout ce qui est illégal : la chasse sans permis, le vol de bois, la contrebande elle-même] ; ils racontaient à la maison, mais dans le village, ils se taisaient pas ».

<sup>383</sup> Dans cet extrait, l'attachement pour l'animal paraît d'autant plus fort qu'on a beaucoup donné à ce dernier. L'éleveur a trouvé un nom à l'animal domestique ; il l'a nourri, abreuvé, soigné, il lui a consacré du temps, et, ce faisant, il s'est lié. L'animal lui est devenu cher, et sa mise à mort ne le laisse pas insensible, — certains éleveurs préfèrent s'absenter le jour où une vache, ou même un veau, sont abattus ou envoyés à la boucherie. Au contraire, l'animal sauvage, qui s'est débrouillé seul et qui n'a rien reçu, meurt sans émoi, sans éveiller trop de scrupules, car il n'y a rien de l'homme en lui ; il n'est rien à l'homme qui le tue, et qui le mange.

### c. La perte d'une culture

La normalisation de la chasse, expliquent-ils, a indirectement atteint d'autres aspects de la culture locale qui lui étaient intimement liés.

La chasse d'avant le plan de chasse est célébrée pour avoir été un temps de rencontre et de festivités. Elle permettait, en premier lieu, de resserrer les liens familiaux. La majorité des familles comptent plus d'émigrés que de membres restés sur place. Dans les familles de chasseurs, les congés pris en septembre réunissaient, trois semaines durant, les frères, les cousins, les oncles et les neveux : « *Bon nous on a un chalet [...] qui se situe en dessus là, bon, pendant trois semaines, tous les frangins qui sont un peu éparpillés, on se retrouvait en congé ensemble, on restait pas trois semaines au chalet, mais bon, on montait sept huit fois au chalet, c'était le fait de se retrouver, on jouait aux cartes jusqu'à deux heures du matin, etc., on parlait de toutes les choses de la vie qu'on se parlait pas autrement, quoi* » (un chasseur, 50 ans). Il est certes encore loisible de se réunir pendant la chasse, mais son étalement, l'assignation d'un secteur et d'un jour de chasse, la présence d'une seule équipe par secteur, compliquent et abrègent les retrouvailles. Les chasseurs ne peuvent plus passer quelques jours d'affilée, entre eux, au chalet.

Tous ou presque déplorent la moindre « convivialité » de la chasse. Les rencontres entre chasseurs sont cependant loin d'avoir toujours été conviviales : la chasse au chamois était aussi une période de concurrence acharnée, et les récits, sur ce point, sont plus ambivalents. Il convient de distinguer l'acte de chasse lui-même, de ses préparatifs et de ses suites. En ce qui concerne l'acte de chasse proprement dit, les enquêtés sont pratiquement unanimes à reconnaître que « *c'était plus possible ; heureusement qu'y a eu un plan de chasse* » (un éleveur et chasseur, 70 ans). La chasse était d'abord extrêmement meurtrière pour les chamois. Les chasseurs décrivent de véritables hécatombes le jour de l'ouverture et les jours suivants (avec l'avantage que les chamois survivants, une fois cette période paroxystique passée, disposaient ensuite d'un an de trêve, au lieu qu'ils sont aujourd'hui chassés et dérangés pendant des mois) : « *Moi j'avais, une année, avant l'ouverture du plan de chasse, à Beupré là-haut, y avait dix-huit chamois, dans les barres rocheuses, et ben le jour de l'ouverture, il s'en est tué seize. Y en a que deux qui ont réchappé. Alors vous voyez un peu, c'était un vrai carnage* ». La chasse était de surcroît dangereuse pour les hommes, et tous s'étonnent qu'il n'y ait pas eu de victimes humaines : « *Dès que ça arrivait le jour [de l'ouverture] c'est dingue parce que c'était la ... ; ça tirait*



*dans tous les coins. Y a jamais eu d'accident, Dieu merci, mais c'était la..., ouh là là ! Après, ils discutaient, ça s'engueulait, parce que : "C'est moi qui ai tiré, c'est pas toi" ».* « C'était le Far-West! », résume un autre.

Un chasseur, cependant, dit regretter jusqu'aux querelles d'avant le plan de chasse : « *Moi, je me rappelle m'être engueulé avec mes oncles ou mes cousins, parce qu'on tombait sur le même chamois, on tirait ensemble, y avait deux balles dans le chamois, et puis ben après, fallait le partager, mais moi, c'est de la vie, c'est la concurrence, c'est la chasse, c'est la compétition* » (un chasseur, 36 ans). Lorsqu'un chamois recevait plusieurs balles, les chasseurs discutaient ferme pour décider quel tir lui avait été fatal. Le chasseur veut être le seul à avoir tué le chamois<sup>384</sup>. On observe donc ici le contraire de la dilution de la responsabilité mise en évidence par Noëlie Vialles pour les abattoirs, où il faut « être plusieurs pour (ne pas) tuer »<sup>385</sup>. Tuer un animal domestique à l'abattoir constitue un crime qu'on refuse d'être le seul à endosser ; chacun se sent disculpé par la responsabilité de tous. Simmel constate que la présence d'autres permet de commettre en toute bonne conscience des actes que « l'individu isolé, s'il devait en porter la responsabilité personnelle », ne pourrait commettre, « ou du moins pas sans rougir »<sup>386</sup>. Il semble bien que ce partage de la faute que l'on tient à ne pas porter seul soit absent de la chasse au chamois, comme si tuer l'animal n'était pas, dans ce cas, ressenti comme un crime. Les chasseurs qui tirent sur l'animal sensiblement au même instant ne se délivrent pas mutuellement d'un poids moral difficilement supportable ; ils se battent pour savoir qui d'eux l'a emporté sur l'animal, et à qui revient véritablement le mérite. Dans ces conditions, la présence d'un *ex arquo* n'est pas un alibi. Elle ne fait que ternir le prestige du chasseur et l'empêche de savourer pleinement sa victoire ; elle lui sabote. La coïncidence des tirs nuit à « l'individualisation de la performance »<sup>387</sup>.

Si la compétition se manifestait dans toute sa splendeur lors de l'action de chasse, elle débutait bien avant, avec sa préparation. Beaucoup regrettent cette période qui précédait les parties de chasse : des clans se formaient, concoctaient des tactiques, supputaient celles de leurs rivaux, s'ingéniaient à les induire en erreur et à déjouer leurs manœuvres. Chaque

---

<sup>384</sup> Ce qui ne l'empêche pas, ensuite, de distribuer des morceaux. Ainsi que le note Hatzinga, d'impulsion primaire est de surpasser, d'être le premier, et d'être honoré. La possibilité consécutive d'accroissement de puissance matérielle de la personne ou du groupe, n'est qu'une préoccupation secondaire. L'essentiel est *l'"avoir gagné"* », (Hatzinga 1938), p. 91.

<sup>385</sup> (Vialles déc 98-janv 99), p. 36.

<sup>386</sup> (Simmel 1908), p. 122.

<sup>387</sup> (Dodier 1995), p. 228.

équipe était aux prises autant avec les équipes adverses qu'avec les chamois : « On se le disait pas [où on allait chasser] ; on repérait d'où les autres jumelaient. C'était amical, mais trouver un chamois que personne n'avait vu ! On essayait de se dire : eux, ils jumellent d'ici, ça veut dire qu'ils ont repéré ceux-ci [de chamois] et puis ceux-là. Peut-être qu'ils ont pas vu les autres! ? Là-bas, personne savait que y en avait. Ça, c'est sûr que c'était bien, avant. Ça attaquait les histotres, presque trois semaines avant l'ouverture». Le plaisir de la chasse commençait avec ces calculs et ces cachotteries de conspirateurs : « Chaque équipe se réunissait le soir et des fois, on se retrouvait à vingt chasseurs au même endroit. Quelqu'un avait la chance d'en voir un avant les autres ; il faisait encore nuit, ça tirait<sup>288</sup>. Le jour était pas encore levé, la chasse était déjà finie ». Et comme la partie de chasse se déroulait rarement conformément aux prévisions, elle pouvait ensuite être longuement commentée. On analysait l'écart entre le scénario et sa réalisation ; on imaginait des approches plus habiles ; on évaluait les mérites de chacun, chamois compris ; on distribuait éloges et blâmes. Maintenant que chaque équipe est seule face à des chamois moins affolés, la chasse ne se prépare ni ne se raconte plus guère, déplorent les nostalgiques de l'ancienne chasse.

Des femmes sont les premières à regretter cette évolution. Elles n'ont jamais participé à une chasse au chamois, mais elles ont par contre assisté, enthousiastes et ravies, aux assemblées animées qui la préparaient et la clôturaient, et ont ainsi chassé, en quelque sorte, par procuration. L'une d'elles se souvient des « plans » que faisaient les chasseurs avant de passer à l'attaque : « Moi, je me rappelle avant, c'était autre chose ! Avant, y avait les plans la veille au soir » (une femme de chasseur). Dans l'extrait d'entretien ci-dessous rapporté, une autre, épouse et mère de chasseurs, insiste sur les récits d'après la chasse, dont elle se délectait :

« 2 : Alors quelque chose que j'aimais, et que j'ai du regret de n'avoir pas ..., on peut dire que maintenant je ne peux pas y avoir, c'est les récits de chasse. Ah ! ben dites-vous bien que les récits de chasse ! Ils vous racontaient ça, on aurait dit qu'ils vivaient la partie de chasse. Quand ils arrivaient [à la maison], bon, les uns étaient d'un côté [de la table] les autres de l'autre, le groupe qu'ils y allaient [à la chasse], alors ils étaient là, à la table, il disait : "Mais moi je suis passé là", alors il lui fait : "Tu vois, je t'avais dit de ne pas bouger, où est-ce que tu étais !?". Et ainsi de suite ! C'était un plaisir d'entendre les récits

---

<sup>288</sup> La chasse semble avoir souvent commencé avant l'ouverture officielle, à sept heures. Dans la pénombre,

de chasse. Pourtant, j'y étais pas, mais voyez, de la façon qu'ils le racontaient, ils revivait leur journée de chasse.

1 : Et vous, ça vous faisait plaisir. Ben maintenant, ils racontent toujours, les garçons!

2 : Ah ben oui. Non, mais c'est plus du tout pareil !

1 : Pourquoi ?

2 : Ah ben non non non, tout a changé, maintenant, tout a changé ! C'est plus du tout pareil, parce que, je vous dis bien, maintenant, y a le plan de chasse et tout. C'est plus du tout pareil ».

Des chasseurs, surtout en Maurienne, où de nombreuses familles possèdent un chalet en montagne<sup>389</sup>, regrettent que le plan de chasse ait également rompu le lien entre chasse et chalet. La chasse au chamois procurait la seule occasion de remettre en service le chalet, désaffecté le reste de l'année : « Avant, on allait chaque fois coucher au chalet, on passait peut-être une semaine au chalet, pour aller à la chasse, et puis ça nous permettait de restaurer un peu le chalet, de travailler un petit peu là-haut, alors que maintenant, on va le soir [au bureau de l'ACCA] et on nous dit : "ben non, tu chasses pas de ce côté" ; faut aller de l'autre côté. Et ben voilà, c'est comme ça que ça se passe ».

Somme toute, on ne va plus à la chasse au chamois que pour chasser. En réglementant la chasse, on l'a déconnectée d'activités qui lui étaient connexes. La chasse au chamois n'est pas une entité isolée, que l'on peut modifier sans modifier en même temps d'autres aspects de la vie des chasseurs, leurs rapports aux autres, à l'espace et au temps.

L'évolution des chamois et de la chasse au chamois donne encore aux chasseurs matière à montrer que leur savoir et leur expérience sont dédaignés.

#### d. Le mépris envers le savoir et l'expérience des locaux

Parmi les faits qu'ils jugent révélateurs du peu de considération qu'on leur accorderait, figure le sort réservé aux plans de chasse antérieurs dans le plan de chasse national. Dans

---

<sup>389</sup> Cette collection était évidemment impossible.

<sup>390</sup> On oppose volontiers la Tarentaise aux grandes « montagnes » et la Maurienne aux petites « montagnes ». Mais l'opposition n'est pas si nette. Dans certaines vallées secondaires de Tarentaise, comme à Ste-Foy (vallée du torrent de Mercuol, val de Clou), il y a aussi des chalets d'alpage privés.

certaines communes en effet<sup>391</sup>, un plan de chasse existait dès avant celui de 1991, mais il en différait parfois sensiblement. Or, le plan de chasse national ne s'est pas inspiré des plans établis localement et n'a pas conservé leurs particularités. Les chasseurs en ont été indignés : *« Nous, on pensait, quand même, qu'en ayant fait des efforts déjà depuis longtemps [1979], enfin on avait fait quand même preuve de ..., comment ?, on était quand même avant-gardiste dans l'histoire ! Nous, on pensait quand même qu'on tienne un peu compte de ce qu'on avait fait et qu'on puisse un peu améliorer, c'est sûr, puisqu'on peut toujours améliorer ce qui se fait, mais conserver un peu aussi »*. Dans une ACCA dotée d'un plan de chasse depuis 1981, un chasseur constate, avec amertume, que les effectifs des chamois ont progressé tant que le plan de chasse établi localement a été en vigueur, et qu'ils stagnent depuis la mise en œuvre du plan de chasse national. L'explication, selon lui, est simple. Avec le plan de chasse national, il ne peut y avoir plus d'une équipe par secteur. Dans de nombreux secteurs, c'est l'assurance, pour les chasseurs, de n'être pas vus de leurs collègues<sup>391</sup>. Or, certains n'ont aucune préoccupation de gestion, et profitent de l'aubaine, sans vergogne ni retenue : *« Maintenant, avec le plan de chasse qu'ils ont fait, c'est très beau, limiter quatre chasseurs par secteur, mais bon ben ils disent : "C'est la tranquillité du gibier", on est d'accord, mais la première tranquillité, c'est celle du chasseur, parce qu'ils sont quatre sur un territoire [un secteur], et y a personne pour les surveiller. Que avant, y avait l'autosurveillance, déjà, ils tiraient pas n'importe quoi. Ils tiraient ce qu'ils devaient tirer. Ils savaient qu'à côté, y en avait un autre qui allait voir [ce qu'ils tiraient]. Maintenant y a personne. Alors bon ben on sait très bien que y a des chamois qui sont pas*

<sup>391</sup> C'est par exemple le cas à Bramans, Bourg-Saint-Maurice, Champagny, Tignes. Les conditions dans lesquelles ces plans de chasse polycarriers ont vu le jour diffèrent assez nettement d'une commune à l'autre. A Bramans et à Bourg-Saint-Maurice, un petit nombre de chasseurs, préoccupés par le déclin des populations de chamois, et convaincus de l'intérêt de pratiquer une chasse plus « gestionnaire », sont parvenus à imposer une nouvelle pratique de la chasse à l'ensemble des sociétaires. A Champagny, l'initiative semble être venue davantage de l'Administration que des chasseurs : *« Eur [les chasseurs], ils ont toujours dit que celui de 79 [le plan de chasse de 79], c'était nous, enfin nous, l'Administration, qui leur avait imposé un peu en leur faisant miroiter des chasses. Je vous dis, ils l'ont accepté en 79 sans trop savoir comment ça allait se passer, quoi. Et un peu à regret par la suite »* (un garde-monteur).

déclarés, ou qui sont ... ». Dans la même ACCA, la commission de contrôle saisissait l'animal en cas de contravention grave au règlement intérieur, ce qui est désormais impossible : « Les gens, ils faisaient quand même plus attention, et on s'est aperçu que y avait beaucoup moins d'erreurs, puisqu'ils savaient que la bête, ils l'avaient pas. Qu'à l'heure actuelle, la bête, on n'a plus le droit de la saisir, puisque la loi nous l'a interdit. Et ben, les gens, puisqu'ils savent qu'ils ont la bête, même qu'ils restent quatre cinq ans [sans pouvoir chasser], qu'on leur mette une pénalité de quatre cinq ans, ça leur fait rien. Ils ont l'occasion de tirer un chamois, et ben ils tirent un chamois. Moi, il [un chasseur] me l'a dit carrément, il m'a dit : "Moi, le premier chamois que je vois, je le tire. De toute façon, je vais en faire un tous les quatre cinq ans, même que tu me mets cinq ans [de pénalité]!" ».

Il reproche en définitive au plan de chasse national de ne pas rompre assez nettement avec la chasse ancienne, de ne pas être, finalement, assez gestionnaire.

Qu'on le dise trop sévère et donc inapplicable, ou au contraire trop laxiste, le plan de chasse national est jugé moins efficace que ceux qu'il a purement et simplement remplacés, sans autre forme de procès. Qu'est-ce qui autorise mon interlocuteur à parler d'une supériorité du plan de chasse local sur le plan de chasse national ? Il dispose en premier lieu d'une série de comptages qui met en évidence l'arrêt de la progression des chamois depuis 1991. Par ailleurs, la commission de contrôle, dont il est un membre actif, a constaté, à la même période, une augmentation des « erreurs » de tir. A nouveau, il peut fournir des données précises, toutes les erreurs ayant été minutieusement relevées. Pour lui, il ne fait donc aucun doute que le plan de chasse a introduit une rupture, au détriment des populations de chamois et des chasseurs gestionnaires, et au profit de ceux qu'il appelle des « viandardis ». Les populations de chamois, devenues des victimes du plan de chasse national, servent de véritables détecteurs de l'existence de tricheurs, et de l'injustice commise à l'encontre des chasseurs éclairés. Mais elles ne font de bons détecteurs que si

---

<sup>202</sup> Il s'agit d'une commune très vaste avec des secteurs isolés les uns des autres, où les chasseurs ne peuvent s'observer d'un secteur à l'autre. Plusieurs de mes interlocuteurs soulignent l'influence de la configuration du territoire de chasse sur l'application du plan de chasse : le passage de la chasse « ancienne » à la gestion cynégétique des chamois semble se faire d'autant plus aisément que le territoire de chasse est plus facile à surveiller. On retrouve le lien, si finement analysé par Michel Foucault, entre mise en place d'un dispositif disciplinaire et visibilité de l'individu. A Montréjean, où le plan de chasse est du type « qualitatif pur », le territoire de chasse est entièrement visible : « Chez nous, c'est pas très grand, et des villages en haut, on voit toutes secteurs. On a tous des langars-vues sur nos balcons. Un gars, il sait qu'y a toujours quelqu'un en train de le jumeler, alors il fait gaffe ». L'absence d'obstacle entre le territoire de chasse et les villages facilite en outre la surveillance acoustique. Le chasseur sait donc qu'il peut toujours être surpris. Lors d'une journée de chasse, l'un d'eux braque ses jumelles vers le village où il habite et dit : « Tiens, X [un chasseur] est sur son balcon ; il est à la langue-vue. Ici, « la visibilité est un piège », (Foucault 1975) , p. 202.

elles sont (bien) comptées, examinées, connues. Il faut compter les chamois vivants et examiner les chamois tués, il faut enregistrer les résultats de ces comptages et de ces observations et dresser des séries pluriannuelles, pour montrer que de bons plans de chasse ont été éliminés et un mauvais imposé, que de bons chasseurs ne sont pas écoutés tandis que de mauvais sont encouragés à mal faire. Derrière le récit de chasseur éclairé mais victime que livre mon interlocuteur, il y a un énorme travail d'apprentissage et d'organisation. Il est en effet difficile de compter des chamois : si le comptage est insuffisamment préparé, on oublie des animaux, ou, à l'inverse, on compte les mêmes à plusieurs reprises. Il faut donc constituer des équipes, les répartir astucieusement sur le terrain, les équiper de moyens de communication, etc. Il est encore plus difficile d'identifier l'animal ; cela suppose, là encore, des connaissances, un équipement (longue-vue), etc. S'il n'y avait pas toutes ces pièces derrière le récit, il ne tiendrait pas.

C'est encore grâce aux comptages que des chasseurs critiquent les attributions de bracelets. Au cours d'un entretien, un de mes interlocuteurs ouvre un cahier où sont consignés les résultats des comptages de chamois effectués depuis vingt ans : « *Pour les attributions de bracelets, ça a servi à rien : ils les font à la louche. Alors ça correspond pas à ce qu'il y a sur le terrain. Nous, on sait ce qu'y a sur le terrain ; eux, ils en savent rien, mais c'est quand même eux qui disent ce qu'on doit tirer* ». Les décideurs décideraient donc sans savoir, ni même tenir compte du savoir de ceux à qui ils imposent leur décision. Mais sa critique ne s'arrête pas là. Qui se cache derrière ce « ils » ? Des fonctionnaires en charge de la gestion des populations de chamois ? Sans doute, mais il les définit d'abord comme des « gens des villes », c'est-à-dire, poursuit-il, des descendants de ceux qui sont partis : « *Y a des gens qui partaient à la ville, près des villes, des belles choses, na na na* ». Des descendants de déserteurs, donc. Or, ils quinent à leur tour cette ville qui ne leur sied plus : « *Maintenant qu'à la ville, ils voyent qu'ils sont complètement enghés dans leurs fondés, dans leurs trafics, dans tous leurs trucs comme ça, ils voudraient revenir ici, et prendre possession de ... de cette nature qu'ils ont laissé tomber!* ». Et qui se cache derrière ce « nous » ? Les chasseurs bien sûr, mais les voilà présentés en descendants de ceux qui sont demeurés, envers et contre tout, au pays : « *Des gens sont quand même restés ici, ils sont ..., mon grand-père était agriculteur, de mon côté, j'ai des agriculteurs dans ma famille ; du côté de ma belle-famille, c'était des agriculteurs et tout, c'est quand même des gens qui se sont bagarrés. Y a vingt ans et trente ans en arrière, je pense que l'agriculture ..., c'était pas facile, d'être agriculteur!* ». En partant de la réglementation de la chasse au

chamois, mon interlocuteur en arrive ainsi à définir les chasseurs comme des descendants de résistants assaillis par des déserteurs descendants de déserteurs. « Ces gens font ce qu'on fait leurs ancêtres : ils désertent ; faisons, nous aussi, ce qu'ont fait nos ancêtres : résistons ! ». Tel est, me semble-t-il, le message de ce récit. En apparence, il mélange et confond tout : que viennent faire là les villes et leurs fumées, ceux qui sont partis et ceux qui sont restés, le retour à la nature, etc., quand il n'était d'abord question que de chamois et de chasse au chamois ? Pourtant, c'est en s'appuyant sur les chamois, bien réels, comptés depuis vingt ans, en arguant du décalage entre les proportions de mâles, de femelles et de cabris comptés et attribués, que mon interlocuteur en vient à dénoncer l'arrogance des gens des villes, et à justifier la résistance que les chasseurs opposent à leurs prétentions. Les comptages auxquels a participé mon interlocuteur n'ont finalement pas été inutiles, contrairement à ce qu'il dit. D'une part, ils ont permis aux chasseurs d'affiner leurs connaissances des populations dans lesquelles ils « prélèvent » : au fil des comptages, le pourcentage d'« indéterminés »<sup>392</sup> a considérablement régressé : de 80% en 1978, il n'était « plus que » de 28% en 1995. D'autre part, ils leur sont précieux pour dénoncer l'injustice dont ils s'estiment victimes. Il lui serait beaucoup plus difficile de parler, et d'agir, en offensé, s'il ne pouvait s'appuyer sur une série de comptages censée retracer fidèlement l'évolution réelle des populations de chamois. Il est évident que les comptages servent aux chasseurs à compter les chamois. Ce qui l'est peut-être moins, c'est qu'ils leur permettent aussi de mesurer les progrès qu'ils ont accomplis en matière d'identification des animaux, — donc de montrer qu'ils sont devenus des chasseurs « gestionnaires » —, et de qualifier les attributions d'inadaptées et d'insatisfaisantes, — donc de montrer que leur savoir n'est pas reconnu, et que les populations de chamois sont les premières à en pâtir. Plus leurs comptages seront précis, plus les chasseurs pourront, grâce à eux, faire valoir leur point de vue sur les attributions, et, plus largement, sur les décisions relatives à la chasse au chamois. Définir l'autre, se définir soi, se donner une ligne de conduite, demandent, nous le voyons une fois de plus, un détour par un tiers.

Quand ils racontent l'évolution de la chasse au chamois, des chasseurs se présentent en victimes. C'est par leur récit, à condition qu'il se tienne, qu'ils accèdent à ce statut. La position de victime ne leur est pas donnée ; ils ne l'occupent pas d'emblée, ils la conquièrent. Conquérir une position de victime, voilà qui peut sembler curieux. La même

<sup>392</sup> On appelle « indéterminés » les animaux qui n'ont été classés dans aucune catégorie (dans le cas présent, les comptages prévoyaient trois classes : cabris, ibériques, adultes).

proposition, appliquée par exemple à une position de vainqueur, paraîtrait plus recevable. Mais s'il est déplaisant d'être victime, c'est aussi confortable, car la victime s'estime en droit de se défendre, de réclamer du secours, de demander réparation ou compensation. Ainsi que l'a montré Pascal Bruckner, être ou avoir été victime devient, dans certains cas, un fonds de commerce<sup>393</sup>.

Plusieurs cheminements, nous l'avons vu, peuvent conduire à revendiquer une position de victime. Les uns évoquent les anciennes assemblées d'avant et d'après la chasse, et soupirent après la convivialité et la liberté perdues. Ils se réfèrent à des souvenirs qu'ils cultivent et embellissent, ils conservent et exhibent de vieilles photographies, ils prennent de plus anciens qu'eux à témoin. D'autres, année après année, comptent les chamois, les examinent, et transforment les résultats obtenus en tableaux et en courbes. Les matériaux des uns ne sont pas ceux des autres. Il serait absurde de prétendre que ces matériaux, dans un cas comme dans l'autre, ont été rassemblés dans le but de se poser en victimes. Mais, pour faire une victime convaincante, il faut au chasseur, en amont du récit, des souvenirs d'une chasse ancienne libre, ou alors, s'il est un chasseur «gestionnaire», des comptages rondement menés, des longues-vues, etc., ainsi que des procédés d'écriture et d'enregistrement pour consigner ce qui a été observé et compté, et pour, en définitive, produire un savoir sur les populations animales en même temps que sur soi. Sans une accumulation de matériaux qui le sous-tende, le récit ne vaut rien ; il n'est pas recevable ni même concevable. Inversement, les matériaux, sans le récit qui les présente et les commente, sont dépourvus de toute efficacité.

Au bout de ces différents cheminements, ce ne sont pas les mêmes victimes. Tous les chasseurs de chamois ne demandent pas et ne sont pas en mesure de demander la même chose. Un enquêté précédemment cité, fort de ses comptages, appelle de ses vœux le rétablissement de l'ancien plan de chasse, plus strict que le plan de chasse national ; c'est un cas isolé. Ils sont nombreux, à l'inverse, à s'insurger contre le côté coercitif et répressif du plan de chasse, et à exiger davantage de liberté. Les chasseurs ont créé un Groupement d'Intérêt Cynégétique (GIC), le GIC<sup>394</sup> «Vanoise», «pour faire reconnaître notre

<sup>393</sup> (Bruckner 1995).

<sup>394</sup> Le GIC Vanoise a succédé à une association des chasseurs du Parc National de la Vanoise, fondée en 1992. Il compte 33 sociétés adhérentes qui ne correspondent pas tout à fait aux communes concernées par le Parc. En Maurienne, des communes ont adhéré sans être dans le Parc (cas d'Orrelle), et les sociétés de toutes les communes, d'Orrelle à Bonneval, ont adhéré. En Tarentaise, des communes du Parc n'ont pas adhéré au GIC (cas de Bourg-Saint-Maurice, ou de Montvaleran).



particularité, déjà, par rapport à cette espèce [le chamois] C'est un moyen aussi, quand on se regroupe, quand on est beaucoup plus nombreux, et ben peut-être, enfin pas peut-être, mais certainement, de se faire entendre, le terme entendre veut bien dire aussi se faire comprendre par les yeux, donc arriver à faire voir que nous, on a des idées, que nous, on a des méthodes» (le secrétaire du GIC). Le GIC réclame, entre autres revendications, que les erreurs de tir ne soient plus sanctionnées ou, mieux encore, qu'elles soient supprimées; il suffirait pour cela de réduire à deux le nombre de classes distinguées par le plan de chasse : adultes et jeunes d'une part, cabris de l'autre. Il deviendrait cette fois vraiment difficile de se tromper. Les exigences qu'ils formulent sont inséparables de ce qu'ils disent avoir été et être devenus. Raconter, c'est déjà être dans le futur ; le récit contient un projet.

Des chasseurs s'efforcent ainsi, par leurs récits, d'atteindre une position de victime, à l'opposé de celle de bourreaux qu'ils sont de plus en plus souvent accusés d'être. Ce faisant, ils s'exposent à être montrés du doigt, à la fois par ceux qui les disent décadents, et par ceux qui, ayant opté pour la transformation d'une pratique à laquelle eux souhaitent rester fidèles, les jugent sclérosés et voués à disparaître. Notons cependant que les trois registres ne sont pas mutuellement exclusifs, et qu'un même locuteur, dans un même entretien, peut passer de l'un à l'autre. De manière générale, on parle de décadence à propos des adeptes d'une activité que l'on n'a pas soi-même pratiquée, ou que l'on a abandonnée. On recourt en revanche aux récits de rationalisation, ou de victimisation, lorsqu'on parle de soi, et que l'on souhaite poursuivre une pratique plus ou moins largement contestée.

À l'issue de cet examen des récits de décadence, de rationalisation et de victimisation, deux conclusions, liées, me paraissent essentielles à retenir :

La première est que l'animal, le rapport à l'animal et les hommes sont toujours qualifiés conjointement. Il n'est pas de définition de l'animal qui ne soit, en même temps, une définition de l'homme (de certains hommes) et inversement. Par suite, il n'est pas de changement dans la définition de l'animal qui ne s'accompagne d'un changement dans celle de l'homme (de certains hommes), et inversement. Lorsque les animaux évoluent, parce qu'ils deviennent par exemple plus ou moins nombreux, les hommes qui s'y intéressent changent aussi, quand bien même ils n'auraient pas le sentiment de modifier en quoi que ce soit leurs manières de faire, qu'ils le veuillent ou non.

La deuxième est que l'on prescrit une identité à ceux dont on relate l'évolution des rapports à l'animal. Raconter comment les chamois étaient autrefois chassés et les troupeaux gardés, ou encore comment se sont déroulées les premières réintroductions de bouquetins, n'est pas une occupation anodine. En même temps que le narrateur rapporte ce qui peut sembler à l'enquêteur de futilités anecdotiques, il dit quelle sorte d'hommes ont été les chasseurs, les éleveurs et les protecteurs du passé, et il porte un jugement sur ce qu'ils sont devenus ou sur ce que sont leurs successeurs. Aussi le récit constitue-t-il un moyen important de (se) situer dans le monde, de savoir qui l'on est et à qui l'on a affaire.

Dans le chapitre qui suit, les rapports à l'animal de ceux que l'on cherche à situer (à commencer par soi) ne seront pas confrontés à ce qu'ils furent dans le passé, mais à ce qu'ils sont, aujourd'hui-même, chez d'autres hommes.

### Chapitre 3. Nous et les autres: la construction de l'altérité 250

#### A. Le verdict des cornes 250

#### B. « Gens d'ici » et « gens d'ailleurs » 278

#### C. Anciens et modernes: l'exemple des gardes-monteurs et des bouquetins 295

#### D. Femmes et chasse au chamois 313

#### E. Profanes et socialistes 321

#### Conclusion 341

## CHAPITRE 3. NOUS ET LES AUTRES : LA CONSTRUCTION DE L'ALTERITE

Mes interlocuteurs observent de près les animaux. Ils observent également de près les rapports d'autrui aux animaux. C'est à cette observation de l'autre en train d'approcher, de regarder, de tuer ou de manipuler l'animal que je voudrais à présent réfléchir. Que faisons-nous lorsque nous examinons le rapport d'autrui à l'animal ? Nous contentons-nous de satisfaire une curiosité passagère et sans lendemain ? J'aimerais montrer qu'il s'agit d'autre chose, et que les observations auxquelles nous nous livrons servent à prononcer des jugements contextualisés, à évaluer notre distance sociale à l'autre, et en définitive à décider du traitement que nous devons lui réserver. J'aimerais, en d'autres termes, montrer que le regard que nous portons sur la relation d'autrui à l'animal nous aide à nous situer par rapport à lui, et contribue à produire un ordre social.

Pour ce faire, j'ai choisi de considérer des couples de contraires apparus avec une grande netteté au cours de mon enquête. Ce sont des couples classiques qui n'ont pas spécifiquement à voir avec le rapport à l'animal. Ainsi, mes interlocuteurs ont beaucoup opposé, dans les entretiens comme sur le terrain, les gens d'ici aux gens d'ailleurs, les anciens aux modernes, les hommes aux femmes, ou encore les profanes aux spécialistes. Ces couples sont-ils établis indépendamment du rapport à l'animal, — ils seraient alors en quelque sorte « importés » dans la relation à l'animal — , ou, à l'inverse, le rapport à l'animal contribue-t-il à leur fondation et à leur reproduction ?

J'examinerai le lien du rapport à l'animal avec chacun des couples précédemment cités. Mais auparavant, je traiterai d'un aspect commun à tous les cas : l'importance des corps, animaux et humains, dans la catégorisation d'autrui. Le corps semblant se donner comme la part la plus naturelle de l'homme, recourir aux attitudes et aux aptitudes différentielles des corps se révèle en effet particulièrement efficace, autant pour naturaliser les catégorisations, que pour les subvertir.

### **A. Le verdict des corps**

S'intéresser aux animaux, que ce soit pour les chasser, les protéger, les photographier, ou simplement les observer, suppose de franchir avec succès un certain nombre d'étapes, en

partie communes aux différentes pratiques, et en partie spécifiques à chacune d'entre elles. Chaque étape constitue une mise à l'épreuve qui demande des qualités particulières.

## I. Les épreuves et les qualités qu'elles révèlent

D'abord et avant tout, savoir marcher.

### a. Une marche dictée par la recherche de l'animal

L'endurance et la sûreté du pas sont des prérequis essentiels. Ceux qui s'essoufflent, ont le vertige, patagent dans la neige, dérapent sur la glace ou peinent hors des sentiers, sont immédiatement disqualifiés. Cela est vrai d'autres activités qui se déroulent en montagne. Mais la progression, motivée et contrainte par la recherche de l'animal, a ses exigences propres. Le randonneur et l'alpiniste, qui marchent pour marcher, adoptent un rythme aussi régulier que possible. Quant aux cueilleurs, ils n'ont pas à craindre que les champignons, les myrtilles ou le génépi leur échappent. Ici, la marche se caractérise par une alternance de longues pauses, où l'on se fige dans des positions généralement inconfortables, et de soudaines et rapides ascensions. Les passages délicats, dans du rocher pourri, ou sur des pentes herbeuses et glissantes, sont fréquents, — ce qui est aussi le cas pour l'amateur de génépi ou de cristaux. Il faut pouvoir entendre le roulement des pierres déclenché par les animaux, et surtout ne pas être entendu : on se tait, on chuchote, et l'on apprend à poser le pied en douceur. On s'astreint aussi à ne pas regarder le sol. Il est des évidences sur le papier qui n'en sont plus sur le terrain : le cerveau comprend bien, mais le corps, lui, ne comprend pas<sup>395</sup>, il trébuche. Mes interlocuteurs ont à la longue appris à lever les yeux, et marchent sans problème le nez en l'air. L'un d'eux, féru de chamois, connaît très bien les arbres, — il menuise à ses heures —, et s'intéresse aux oiseaux, notamment aux hirondelles, dont il ne se lasse pas d'admirer le vol. Mais c'est par contre un exécrationnel cueilleur de champignons, qu'il écrase régulièrement.

Avoir bon pied est une nécessité qui ne suffit pas à trouver les animaux.

---

<sup>395</sup> Sur cette compréhension du corps, voir (Merleau-Ponty 1945), en particulier p. 161: « Un mouvement est appris lorsque le corps l'a compris, c'est-à-dire lorsqu'il l'a incorporé à son "monde", et mesurer son corps c'est viser à travers lui les choses, c'est le laisser répondre à leur sollicitation qui s'exerce sur lui sans aucune représentation ».

## b. La recherche

Pour ce faire, il faut avoir bon œil, j'y reviendrai. Mais savoir où chercher aide considérablement.

### b1. « Sentir comme un chamois », ou « comme un bouquetin »

Il est primordial de connaître les endroits que les animaux affectionnent, — vires bien exposées ou versants nord — , leurs goûts, leurs habitudes, qui ne sont bien sûr pas les mêmes selon les espèces. Chacune, jusqu'à la tique chère à Von Uexküll<sup>396</sup>, a son propre monde. Il faut tenir compte de la saison, du temps qu'il fait, de l'heure aussi : si la matinée est trop avancée, les animaux risquent d'être couchés. Or, c'est le mouvement qui attire l'attention. Un animal immobile, comme pétrifié, ne se laisse presque pas repérer, même s'il est proche. Une fréquentation régulière et ancienne du secteur facilite grandement cette phase de la recherche, car on sait, à force d'habitude, où les animaux sont susceptibles de se trouver (surtout pour un animal territorial comme le chamois)<sup>397</sup>. Mais le *sic plus ultra* est de deviner leur localisation y compris dans des secteurs dont on n'est pas familier. C'est alors qu'on « sent le milieu », c'est-à-dire qu'on le sent comme un chamois ou un bouquetin<sup>398</sup>. « Sentir le milieu », c'est savoir que les animaux sentent là avant de les avoir vus, c'est s'identifier à eux avec suffisamment de finesse et de sûreté pour prédire où ils

---

<sup>396</sup> (Von Uexküll 1956). Dans ce livre, dont le premier chapitre est consacré à « la tique et son milieu », Jakob von Uexküll (1864-1944), naturaliste et biologiste allemand qui se réclame de la phénoménologie, s'attache à faire découvrir au lecteur le monde vécu des êtres vivants. Il parle ainsi notamment de « temps vécu » de la tique, capable d'attendre dix-huit ans qu'un mammifère vienne à passer sous sa branche : « qu'a nous apprend cette analyse ? Quelque chose de très important. Le temps qui encadre tout événement nous semble être la seule chose objectivement établie en face du changement continu de son contenu, et nous voyons maintenant qu'un sujet domine le temps de son milieu. Alors que nous disions jusqu'à présent : sans le temps, il n'y a pas de sujet vivant, nous disons maintenant : sans un sujet vivant, le temps ne peut exister », p. 25. Von Uexküll conçoit tout être vivant comme « un sujet qui vit dans son monde propre dont il forme le centre » (id., p. 75, souligné dans le texte). Rejetant radicalement la conception mécaniste des êtres vivants, il se pose la question, face à chaque espèce animale et végétale : quelle est son expérience de l'espace et du temps ? Quel est son monde vécu (*Umwelt*) ? Il distingue, au sein de ce monde vécu, tout ce que le sujet perçoit, — son monde de la perception (*Wahrwelt*) — , et tout ce qu'il fait, — son monde de l'action (*Wirbewelt*). Pour Von Uexküll, l'être vivant n'est pas plus ou moins bien adapté à son monde vécu et celui-ci est pour lui forcément optimal : « Tous les sujets animaux, les plus simples comme les plus complexes, sont ajustés à leur milieu avec la même perfection », p. 22. Il établit ainsi une claire distinction entre le monde vécu des animaux et leur entourage objectif, qui peut leur être hostile.

Sur la prise en compte des travaux de Jacob von Uexküll par Merleau-Ponty, voir (Merleau-Ponty 1956-1957), pp. 220-234 et (Barget 1999).

<sup>397</sup> Les chasseurs mettent longtemps avant de se familiariser avec un nouveau territoire de chasse ; c'ils préfèrent souvent le coin qui était le leur avant la mise en place des plans de chasse, c'est notamment parce qu'ils le connaissent mieux que ceux qui leur ont été récemment ouvert. On retrouve l'importance de la connaissance du terrain dans d'autres types de chasse, notamment la chasse à courre étudiée par Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, (Pinçon et Pinçon-Charlot 1996), p. 180, p. 200.

<sup>398</sup> Ou un loup, mais c'est un cas que je n'ai pas rencontré dans mon enquête.

seront et ce qu'ils feront<sup>400</sup>. C'est donc, en définitive, être un peu chamois ou bouquetin soi-même, et seuls les meilleurs d'entre les chasseurs parviennent à éprouver, littéralement, de la sympathie pour une bête qu'ils s'apprentent à tuer<sup>401</sup>. Un de mes interlocuteurs admire particulièrement, chez un aîné aujourd'hui disparu, cette faculté de se mettre à la place de l'animal, de penser en chamois : « C'était un gars qui avait appris, enfin qui avait affiné sa technique, qui savait, quoi. Il savait, quoi, il savait ce qui allait se passer. Il nous est arrivé des fois, à la tombée de la nuit, d'être à 40 mètres d'un chamois couché. Moi, je dis : "Tu tire pas?" Il m'a dit : "Non, il faut attendre qu'il se lève. Il va pas passer la nuit là". Bon ben moi, j'aurais essayé de tirer, ben lui : "Non, il va se lever, il dormira pas là". Il le savait, et puis le chamois s'est levé ». Le traqueur éprouve une grande satisfaction lorsque, l'intuition précédant la vision, la présence ou le comportement de l'animal confirme ce qu'il avait pressenti.

C'est ensuite un « savoir voir »<sup>401</sup> qui entre en jeu, et il n'est pas davantage donné.

## b2. « Avoir l'œil »

Tout le monde reconnaît la difficulté qu'il y a à voir des chamois ou des bouquetins. Même les plus expérimentés confessent ne pas toujours voir, ou seulement au tout dernier moment : « Ça m'est même arrivé des fois de passer à côté des bêtes ; pourtant je croyais de ..., de pas les voir, quoi. Ça arrive » (un chasseur réputé). Quant au novice, il peut écarquiller les yeux sans discerner les animaux qu'il a pourtant face à lui. Or, il est presque impossible de faire voir à quelqu'un un chamois ou un bouquetin, et cette faible communicabilité explique en partie la difficulté. Une fois qu'on voit l'animal, en revanche, on ne voit plus que lui, — il « saute aux yeux » —, et on ne comprend pas comment on a pu ne pas le voir, ni comment d'autres font pour ne pas le voir. Ceux qui voient ne sont d'ailleurs pas loin de reprocher aux autres d'y mettre de la mauvaise volonté, et il n'est pas rare que les séances d'observation collective tournent à la dispute, comme ce soir-là, près d'un refuge, en attendant l'heure du repas :

---

<sup>400</sup> S'exercer à connaître l'autre, à le percevoir à jour, n'est pas propre au chasseur de chamois. On retrouve le même désir chez d'autres chasseurs, des pêcheurs, des cueilleurs de champignons, ou des naturalistes. Pronostiquer ce que l'autre fera implique d'avoir identifié ses ressorts ; c'est, d'une certaine manière, le maîtriser, le gouverner. S'il n'est pas là où l'on s'y attendait, c'est qu'il trompe notre attente, c'est qu'il continue de nous échapper.

<sup>401</sup> Ramuz écrivait, d'un taupier qu'il aimait, étant petit, à accompagner : « c'était un taupier habile, il connaissait "les bons coins" ; il avait fini par vivre d'instinct la vie même des petites bêtes qui le faisaient vivre, distinguant aussitôt d'entre leurs fosses/taupes lesquels étaient récents et valables, d'entre les taupinières lesquelles "donneraient" et lesquelles ne donneraient rien », (Ramuz 1947-1967) , p. 47.

La femme, en parlant d'un bouquetin : « *Je le vois pas* ».

L'homme : « *Mais si, tu le vois* ».

Elle : « *Non, je le vois pas* ».

Lui : « *Tu sais pas regarder* ».

Elle : « *C'est toi qui sais pas expliquer* ».

En outre, la vision de l'animal est souvent fugitive, presque volatile : on le distingue nettement et l'instant d'après, il s'est comme évaporé. C'est là une seconde raison de la difficulté de voir.

Pour voir l'animal, il faut, dit-on, « avoir l'œil », ou mieux, « l'avoir dans l'œil ». Un garde-monteur constate qu'il ne voit pas les chamois à un comptage de bouquetins, et réciproquement : « *Quand on va faire un comptage de bouquetins, y a des chamois partout, aussi, et ben on a du mal à voir les chamois, parce qu'on a la forme de l'animal, on a la couleur de l'animal, on sait qu'on va chercher ça, et on trouvera ça. Le jour où y a un comptage de chamois, et ben on voit que les chamois* ». Il trouve ce qu'il cherche, et ce qu'il cherche, il « l'a dans l'œil » : il sait que l'animal aura telle taille, telle silhouette, telle couleur. Cela paraît assez simple. Mais la taille apparente dépend de la distance qui sépare l'observateur de l'animal. On commet souvent de grossières erreurs d'appréciation lorsqu'on n'a pas accumulé un stock de références suffisant<sup>402</sup> : « *Des touristes nous montrent des rochers grands comme des maisons, et ils nous demandent si c'est des chamois !* » (un garde-monteur). La forme varie avec l'espèce, le sexe et l'âge de l'animal. La distinction entre mâle et femelle, évidente chez le bouquetin, est beaucoup plus délicate chez le chamois : « *Vous avez le front qui est bien plus creusé chez le mâle que chez la femelle. Après, il est plus massif, le cou est bien plus massif ; ils ont pas la même démarche non plus. C'est pas la même allure ; c'est pas la même masse qu'ils ont à promener* » (un chasseur). Corpulence de l'animal, épaisseur de l'encolure, courbure du front : tels sont donc, à distance, les critères distinctifs. Mais les connaître, théoriquement, n'est en pratique d'aucun secours, tant que l'on ne dispose pas de repères visuels auxquels se raccrocher. Son cou est-il massif ? A-t-il le front incurvé ? Si l'observateur ne sait positionner ce cou ou ce front-là dans des séries ordonnées, l'animal reste pour lui un chamois semblable à tous les autres, et non ce chamois doté d'une corpulence, d'un cou et

<sup>402</sup> Sur le « savoir voir » des cueilleurs de champignons, voir (Larrieu et de la Soudière 1985), pp. 197-199.

<sup>403</sup> Dans la relation de son voyage dans les Alpes, Alexandre Dumas notait cette « difficulté de calculer les distances dans les montagnes ». (Dumas 1832-1834), p. 47 et p. 54.

d'un front particuliers. Pour se prononcer, il doit pouvoir regarder l'animal comme un échantillon dans une série<sup>403</sup>.

### Etagnes et cabris de bouquetins – Val d'Isère



© Parc national de la Vanoise / Christophe Gotti

---

<sup>403</sup> Cf. « l'importance de la collection comme mode de cadrage des propriétés des objets », dont parlent Christian Bessy et Francis Chateauraynaud dans leur analyse des « ressorts de l'exposition », (Bessy et Chateauraynaud 1993), p. 157 ; (Bessy et Chateauraynaud 1995), p. 267.



Et c'est encore autre chose lorsqu'il s'agit de discriminer des chamois selon qu'ils ont plus ou moins de 9 ans, âge au-delà duquel débute la classe IV<sup>404</sup>. Au demeurant, peu se hasardent jusque-là : un tel degré de précision est l'apanage des meilleurs, ou des fanfarons. Même un chasseur tarin des plus renommés, sinon le plus renommé, se montre prudent en la matière :

« 2 : Après, bon ben, vous prenez la classe IV, ben ça qui est-ce qui peut bien ... ? Même un bon chasseur peut se tromper. De toute façon, pour tirer vraiment, être sûr, les bêtes vieilles, on les a ..., enfin que je vois, moi, les vieilles bêtes, on s'aperçoit à partir de 12-13 ans, mais pas à 9 ans.

1 : Alors là, quels sont pour vous les critères déterminants de la classe IV ?

2 : Ben de toute façon, je dis carrément : un bouc, je peux pas le dire, parce que un bouc, j'ai jamais osé tirer un bouc, parce que sur un bouc, je me tromperais certainement. Mais les chèvres, c'est caractéristique, elles sont cambrées, les épaules qui commencent à s'ouvrir ...

1 : A s'ouvrir, qu'est-ce que ça veut dire ?

2 : Voyez, derrière les épaules, ça se décolle un petit peu [il fait le geste] Elles [ne] sont plus serrées comme les bêtes normales. Et puis après, vous avez la bande jugale<sup>405</sup> qui se rétrécit aussi. Mais enfin, ça c'est des bêtes que ..., moi je vois toutes les vieilles que j'ai tirées, elles ont 13, 14, 15, 16 ans ».

La couleur, elle, évolue au fil de l'année, et la facilité du repérage varie selon que l'animal se détache plus ou moins nettement du fond. C'est en effet surtout le contraste entre la couleur de l'animal et celle du milieu qui importe : « Là [juillet], ils ont juste fini de muer. Ils ont déjà un beau poil, ils ont le poil beau roux<sup>406</sup>, là, pas de problème. Mais après, ils vont foncer tout doucement. Et puis après la nature, bon ben comme elle sera moins verte aussi, elle va foncer en même temps, alors ça fait que c'est bien plus difficile à ... » (un chasseur). Le bouquetin, parce qu'il se confond facilement avec le rocher (homochromie), est particulièrement difficile à voir : « Retrouver des bouquetins, c'est la croix et la bannière, surtout quand y en a peu » (un garde-monteur).

<sup>404</sup> Sur les classes d'âge des chamois, se reporter à la note 331.

<sup>405</sup> Bande qui va des naseaux à la naissance des cornes et des oreilles, dont la largeur et la couleur varient avec l'âge de l'animal.

<sup>406</sup> La construction est habituelle. On dit par exemple des myrtilles qu'elles sont belles grosses, etc.

A cela s'ajoutent encore les difficultés de maniement des instruments d'optique, jumelles et, plus récemment, longue-vue. Ils aident à voir, à condition de s'en servir correctement. Il faut se caler, afin de diminuer le tremblement des mains<sup>407</sup>, et s'exercer à retrouver à l'œil nu l'animal qu'on a vu aux jumelles, en s'aidant du relief et de la végétation.

Bien sûr, on finit par s'améliorer. On acquiert progressivement les étalons dont on manquait : « l'œil s'exerce ». C'est bien de l'œil, plutôt que du regard, dont parlent là encore mes interlocuteurs, comme si l'exercice transformait l'œil lui-même. Les formulations employées associent donc le fait de voir, comme de ne pas voir, à l'organe, et elles ne sont pas anodines : elles traduisent l'idée qu'on ne repère bien les animaux qu'après s'être constitué un œil perfectionné, physiquement différencié. Rodolphe Toepffer, dans ses Voyages en zig-zag, s'extasiait déjà devant l'« œil » du chasseur de chamois<sup>408</sup> : « Il faut, pour voir ces choses-là[les chamois] des yeux de guide, quand déjà, pour le guide lui-même, ce sont moins encore les individus qu'il discerne, qu'une rangée de points noirs qui lui paraissent à certains signes devoir être des chamois plutôt que des débris de rochers. Du reste, ils ne s'y trompent guère, et si, comme nous le fîmes une fois en montant du côté de Grindelwald, la petite Scheidegg, l'on veut bien attendre jusqu'à ce que le soleil soit venu frapper la place où sont les points noirs, en les voyant disparaître tout à l'heure, l'on a la preuve que chaque point était bien un chamois se dordotant sur la glace nue »<sup>409</sup>. Acquérir cet œil prend du temps. Un garde de l'ONC s'exclamait, en quittant la Savoie après y être resté six ans : « Je pars juste au moment où je commençais à bien voir les chamois ! ». Et il subsiste, à ancienneté de la pratique égale, de grandes différences entre individus. Il y a, décidément, des gens qui ont l'œil, et d'autres qui ne l'ont pas.

Quand on a vu l'animal, il reste à l'approcher.

### e. L'intelligence de l'approche

La distance entre l'homme et l'animal varie avec la pratique (et le pratiquant). La longueur des tirs, quand les chasseurs se servaient de fusils, n'excédait guère 100 mètres, voire 50 ; elle est bien supérieure, depuis que l'on utilise des carabines, et des lunettes<sup>410</sup>. Réaliser

<sup>407</sup> Les longues-vues, munies d'un trépied, sont d'un grand confort visuel.

<sup>408</sup> Les chasseurs de chamois faisaient alors office de guides.  
<sup>409</sup> (Toepffer 1842), p. 190.

<sup>410</sup> La distance maximale autorisée est de 300 m. Cette limite légale ne correspond évidemment pas avec la limite technique.

des captures au fusil téléanesthésique, ou de gros plans photographiques, suppose en revanche de s'avancer à moins de 30 mètres des animaux<sup>411</sup>. Un tel voisinage ne pose aucun problème avec les grands mâles bouquetins, qui ne se déplacent pas à moins d'être véritablement serrés de trop près<sup>412</sup>. Avec les étagnes, surtout accompagnées de petits, comme avec les chamois, l'opération est plus délicate. Elle n'a de chances d'aboutir que si l'animal est surpris, ce qui est plus souvent le cas quand on parvient, justement, à les prendre par au-dessus. Leur attention est en effet généralement dirigée vers l'aval : « ils sont au balcon », dit joliment une de mes interlocutrices.

L'approche nécessite d'apprécier l'ensemble des paramètres qui définissent la situation : les positions respectives du tireur, ou du photographe, et de l'animal, le microrelief, la force et la direction du vent<sup>413</sup>, ou encore la présence d'autres animaux, notamment oiseaux ou marmottes, susceptibles de donner l'alerte. La relation à l'animal est indissociable du milieu complexe, changeant, incontrôlable, dans lequel elle se déroule. En cela, elle se distingue radicalement, par exemple, d'un numéro de cirque, où les moindres gestes, ceux des hommes comme ceux des animaux, ont été mille fois répétés. Au cirque, rien ne vient normalement perturber une rencontre impeccablement arrangée. Le lieu et le public changent quotidiennement, mais la scène elle-même se reproduit à l'identique. L'incertitude, et l'improvisation, sont proscrites. Dans l'approche de l'animal en pleine montagne, la situation est à peu près exactement inversée. Bien souvent, les lieux restent les mêmes : les chasseurs ont leur « coin » favori, les gardes-moniteurs leur secteur. Mais,

---

Le fusil de chasse est une arme à canon lisse, qui ne permet pas de tirer à grande distance. Il est notamment utilisé pour la chasse au petit gibier. La carabine est une arme à canon rayé, munie d'un instrument de visée (lunette, « point rouge»), avec laquelle on tire des balles. La carabine autorise des tirs de longue portée et de grande précision : « la balle, elle est propulsée, et elle tourne, et elle a une direction ; elle va beaucoup plus loin, et elle est beaucoup plus précise », explique un chasseur. Avant la deuxième guerre mondiale, la majorité des chasseurs de chamois chassaient à l'aide d'un fusil de chasse et tiraient donc les chamois de fort près (souvent à moins de 50 mètres ou même de 20 mètres, les chamois étant par exemple poussés par des rabatteurs dans des passages étroits où se postaient les tireurs) : « C'était surtout des fusils de chasse. Il y avait très peu de carabines ; moi, mon frère qui est là aujourd'hui, ses premiers chamois, il les a faits, ses premiers trophées, il les a faits avec des chevrotines, ce qui est interdit maintenant. Mais avant, c'était courant avec du plomb de 2, c'était beaucoup avec des fusils de chasse. Non, y avait peut-être quelques carabines, mais c'est surtout après la deuxième guerre mondiale où y avait beaucoup d'armes, y avait des gens des maquis qui avaient été récupérés » (un chasseur).

La distance moyenne de tir au fusil téléanesthésique est de 20 mètres ; la légèreté des flèches les rend extrêmement sensibles au vent et oblige à tirer de très près.

<sup>411</sup> Il arrive de devoir contourner un de ces mâles couchés au milieu d'un chemin.

<sup>412</sup> Les chasseurs accordent une certaine attention aux conditions météorologiques en général, et aux vents en particulier. (Aux quatre types de vents qu'ils distinguent, les chasseurs Cris de la baie James attribuent des caractères ; ce sont pour eux des « personnes vents », avec lesquelles le chasseur doit absolument savoir compter. Connaître la « personnalité » des vents fait partie intégrante du savoir du chasseur, (Poir 2000) ). En Yanoise, le brouillard est redouté davantage que le vent : « C'est le pire pour la chasse, ça braque [la main décrit un geste circulaire], et les chamois nous sentent ».

pour le reste, l'incertitude règne, et l'objectif est de faire de cet handicap apparent un atout. Il faut sans cesse s'efforcer de tirer parti de l'imprévu. Du reste, des chasseurs ou des gardes-moniteurs, qui ont leur vie durant parcouru un unique « coin » ou secteur, disent ne s'en être jamais lassés. Constatamment au même endroit, ils n'ont pas effectué deux fois la même sortie et n'ont pas connu la monotonie. Les surprises ménagées par la recherche et l'approche des animaux leur ont tenu lieu de dépaysement. Aussi peut-on parler d'une intelligence de l'approche : il s'agit bien de relier, dans l'instant, des éléments que la perception disjoint. Approcher intelligemment, c'est évaluer globalement chaque situation et choisir, parmi les différentes tactiques envisageables, celle qui saura tromper la vigilance de l'animal. Ce n'est pas seulement une question d'itinéraire ; la vitesse du déplacement compte aussi : tantôt on se rue, et tantôt on se meut avec une lenteur calculée.

#### d. La clairvoyance de la décision

Lorsqu'il y a intervention sur l'animal, ce sont des qualités de décision qui interviennent. Faut-il tirer, attendre un moment plus favorable, renoncer ? On ne reprochera pas tant au tireur, chasseur ou garde-moniteur, de n'avoir pas tiré que d'avoir mal tiré. Le chasseur qui estropie sans tuer, ou le garde-moniteur qui anesthésie une étagne qui chute ensuite d'une barre rocheuse<sup>414</sup>, ont manqué de sang-froid. Agir alors que la situation se présentait mal trahit la précipitation excessive du « jeune fou » ou de l'impulsif.

Il en va de même pour le photographe animalier. Photographier l'animal en situation est un genre qui a ses canons, et toutes les images ne sont pas jugées également bonnes à regarder. Le chamois, le bouquetin ou le loup doivent faire face à l'objectif, les ongulés être dressés contre un rocher, avoir la silhouette, et surtout les cornes, qui se détachent sur le ciel, etc. Les scènes qu'il est rarement donné d'observer, — prédation<sup>415</sup>, accouplement, mise-bas, bouquetins couverts de neige et se tenant à l'abri d'une paroi durant une tempête —, sont particulièrement prisées. Les clichés que les agents de terrain adressent à la direction font l'objet d'un tri sévère ; seules sont archivées les diapositives dont on estime qu'elles seraient dignes d'être commercialisées, parce qu'elles sont techniquement réussies

<sup>414</sup> L'effet de l'anesthésie n'est pas instantané, d'où l'importance de ne pas tirer un animal proche de barres rocheuses.

<sup>415</sup> En mai 2001, un vétérinaire de la province de Turin m'apprend qu'un loup est présent dans le Grand Paradis, et qu'il a pu être longuement filmé. Une « extraordinaire » scène de prédation l'a particulièrement impressionné : on voit le loup poursuivre et attaquer une étagne, la proie agouiser, gisant sur le flanc et lançant spasmodiquement les pattes, tandis qu'à ses côtés, couché lui aussi, le prédateur, épuisé par l'effort de la chasse, pantelant, rassemble ses forces avant de la consommer.

(bien cadrées, bien éclairées) et qu'elles correspondent de surcroît au goût du public, tel qu'il a été modelé. Au moment où je consultai la photothèque du Parc, elle ne contenait qu'une diapositive de loup, prise par un garde-moniteur au parc animalier de Courzieu (69), et que l'on avait conservée, car le grillage séparant l'animal du photographe y était à peu près invisible. Elle pouvait donc passer pour une image d'un loup dans son milieu « naturel ».

#### e. L'adresse et la force physique

L'animal, chamois mort ou bouquetin endormi, est ensuite porté jusqu'à un véhicule<sup>416</sup>. Les chasseurs opèrent une nette distinction entre ceux qui abattent les chamois « proprement » et les autres, entre ceux qui les portent et ceux qui les traînent. Ils en font, dans le premier cas une question d'honneur, — on attaque l'adversaire par devant, non par derrière comme un lâche —, dans le second une question de respect : *« La bête, il faut pouvoir la porter sur le dos, et pas la traîner ; c'est ça, aussi, le respect de la bête »*. Ce n'est donc pas la qualité physique, mais la valeur morale, qu'ils aiment à mettre en avant. Il n'empêche qu'atteindre un organe vital, le cœur de préférence, c'est aussi une manifestation d'adresse, de même que porter un chamois de 30 ou 40 kg sur 500 mètres de dénivelée est une manifestation de force et de virilité. Sous couvert de respect et d'honneur, on mesure l'adresse et la force de chacun.

#### f. Le contact de la chair

Il est enfin une épreuve propre aux chasseurs, et aux vétérinaires : soutenir la vue du sang, introduire les mains dans le corps de l'animal, le vider, le découper, etc. Lors des captures, il y a aussi contact direct avec le corps animal, même s'il n'est bien sûr pas ouvert. Entrent de ce fait en jeu des sensations olfactives et tactiles, absentes des rapports à distance. Dans ces manipulations des chairs, souvent sous le regard des autres, l'aisance ou le malaise de chacun est perceptible, dans la façon de détourner la tête ou le regard, de réprimer un haut-le-cœur, ou dans l'altération des traits : certains froncent le nez, ou plâissent. Dans les familles où l'on chasse, la réaction des garçons, au moment de vider le chamois (sur le terrain), ou de le découper (à la maison), sert à pronostiquer leur inclination future. Ainsi une grand-mère, à propos de son petit-fils alors âgé de neuf ans : *« Pour l'instant, ça*

<sup>416</sup> Les bouquetins sont transportés à dos d'homme dans des bâches (les grands mâles pèsent environ un quintal).

*l'intérresse, mais ça m'étonnerait qu'il soit vraiment mordu. Il est trop sensible. Dès qu'il voit le sang, il détourne la tête. Ça peut encore changer mais ça m'étonnerait ».*

Chaque activité, en définitive, mobilise des qualités très hétérogènes, et parfois même antagonistes, puisqu'on ne peut saisir l'occasion propice, le *kaïros*<sup>417</sup>, qu'en faisant tour à tour preuve, par exemple, de hardiesse et de patience. Un garde-moniteur proche de la retraite soupçonne ses fougueux jeunes collègues d'être trop bon marcheurs pour bien voir : *« Ils parcourent plus de terrain dans la journée que moi, c'est évident. Encore que. Mais, mais ils ne regarderont pas toute une journée à la jumelle pour voir. Eux, à mon avis, leur premier intérêt, c'est de parcourir la montagne. Malheureusement, essayer de voir ce qui se passe, on peut pas aller à la fois vite et essayer de voir ce qui se passe, c'est un peu contradictoire »*. En chacune des qualités requises, point trop n'en faut : la patience ne doit pas se muer en léthargie, ni la vivacité en impulsivité. Tirer proprement un chamois, capturer un bouquetin ou en réussir le portrait, supposent la décentration et la mise en œuvre à bon escient de toutes ces qualités. Les amateurs sont situés dans l'espace qu'elles dessinent : les bons et les mauvais marcheurs, les tireurs émérites et ceux qui rateraient un bouquetin à vingt mètres, ceux qui ont bon pied bon œil mais s'avèrent incapables de tuer un animal, etc. Et puis les quelques-uns à exceller en tout : les champions du moment.

Dès qu'un individu manie un objet sous le regard d'autrui, on peut penser qu'il y a ainsi des évaluations et des jugements, et constitution *« d'arènes des habiletés techniques »*<sup>418</sup>. Mais ici l'individu entre en relation, non avec un objet, mais avec un animal, être doué de sensibilité et d'intelligence, qui analyse lui aussi en permanence la situation, et prend des décisions en fonction des informations qui lui parviennent.

### **3. Valnerer l'animal sur son terrain**

La relation à l'animal est régulièrement présentée comme une lutte, et une approche réussie comme une victoire. Cette dimension agonistique du rapport à l'animal, loin de caractériser les chasseurs, se rencontre aussi chez des gardes-moniteurs ou des naturalistes. On peut fort bien protéger l'animal sans cesser de le considérer et de le traiter, par certains côtés, en rival : *« Ben ce qui me plaît, moi, c'est que, au départ, c'est vrai que y a cet instinct, je dirais pas de chasseur, mais de ..., de vouloir défier l'animal pour voir si on peut être*

<sup>417</sup> La météorologie des Grecs recouvre bien les diverses qualités nécessaires au spécialiste. (Dictionnaire et Vernant 1974).

aussi bon que lui. Je suis vraiment content quand j'ai réussi à surprendre un animal, couvrir son ouïe, son odorat ». (un garde-moniteur récemment recruté). La dépouille, la photographie ou le récit que l'on ramène de la rencontre avec un chamois ou un bouquetin prouvent qu'on leur a été supérieur.

S'exprimer en termes de lutte et de victoire suppose de définir l'animal comme un adversaire à (a) battre, non comme une victime, un partenaire ou un protégé. Comment faire de l'animal un adversaire acceptable ? En soulignant que la rencontre se déroule sur son terrain, et qu'on lui concède de ce fait un avantage manifeste. D'autant qu'il s'agit d'un terrain escarpé, difficile, qui favorise sans conteste les virtuoses de la neige et du rocher que sont respectivement le chamois et le bouquetin. En soulignant, également, son intelligence « presque humaine »<sup>419</sup>. Les chasseurs ne se privent pas, par exemple, de préciser que les chamois connaissent parfaitement les limites des secteurs protégés, et ils racontent volontiers les tours que les chamois ont su jouer ou déjouer. Un être intelligent qui se bat sur son terrain, s'il meurt, n'est plus tout à fait une victime ; c'est un vaincu. Les discours qui louent l'agilité physique et intellectuelle des ongulés visent aussi à persuader d'une relative égalité des chances entre l'homme et l'animal. Cette égalité, depuis très longtemps illusoire, demeurerait cependant crédible tant que l'on poursuivait au fusil des animaux aussi rares que farouches. Le chamois d'antan faisait en apparence un adversaire digne de ce nom. Maintenant que l'on tire à la carabine<sup>420</sup> ses descendants nombreux et plus placides, et *a fortiori* des cabris, il devient tout à fait indécent de parler d'égalité des chances ou de loyauté du combat. D'où la nostalgie pour une chasse dont on pouvait prétendre qu'elle laissait à l'animal une issue favorable, pourvu qu'il fût à la hauteur. D'où également la volonté des chasseurs « gestionnaires » de corser une chasse trop facile pour les mettre en valeur<sup>421</sup>. La disparition des épreuves dessert les héros. D'une chasse réputée difficile, on peut dire ce que Norbert Elias disait du sport : qu'elle « pourvoit à l'estime de soi sans mauvaise conscience »<sup>422</sup>. Aussi des chasseurs se spécialisent-ils dans le tir des chamois les plus âgés, et la collection de « beaux trophées » : « Un beau trophée, c'est rare

---

<sup>419</sup> L'expression est de Nicolas Dodier, (Dodier 1993).

<sup>420</sup> Sur la manière dont les chasseurs qualifient l'intelligence du chamois, voir (Dalla Bernardina 1994), p. 123.

<sup>421</sup> Cf. la note 410.

<sup>422</sup> Et trop facile aussi pour des excitants. Trop inégale, la confrontation perd de son intérêt, Norbert Elias et Eric Dunning l'ont montré à propos des matchs de football : « un jeu sportif peut ne plus remplir sa fonction si, trop souvent, la victoire est rapide. Dans ce cas, l'excitation agréable fait défaut ou elle est trop courte. Comme d'autres activités de loisir, le football se trouve en position instable entre deux dangers fatals, l'ennui et la violence », (Elias et Dunning 1986), p. 98.

qu'il se fait facilement, hein. Souvent c'est des vieilles bêtes, qui connaissent le terrain mieux que nous, qui connaissent bien le chasseur. Alors, la moindre faute, on sait que c'est raté. Alors c'est pour ça, moi je dis c'est surtout de dire ..., se mesurer un peu à la bête, celui qui a été quand même le plus fort, enfin... [Il rit] Parce que c'est pas à chaque fois quand même qu'on peut ... ».

Il est donc important que le chamois, une fois naturalisé, incarne cet adversaire à leur mesure que rêvent d'affronter les chasseurs. Deux d'entre eux expliquent, au cours d'une journée de chasse, comment ils durent apprendre à un taxidermiste débutant à « faire des têtes » qui ne leur passent pas l'envie de chasser le chamois :

« Le père faisait faire les têtes à Albertville. En Italie, y avait aussi un gars qui faisait les têtes, mais, surtout au début, il les réussissait pas bien ». Ils décrivent longuement un trophée qu'il avait réalisé, et qui était, de l'avis général des chasseurs, complètement raté : « Il lui avait fait une poltrine, à ce chamois, on aurait dit qu'il avait des seins ; il lui avait mis des yeux trop gros. La bouche aussi était complètement ratée, avec un rictus pas possible, on aurait dit qu'il riait, ce chamois. Et les oreilles, elles étaient couchées, alors que le chamois, il est fier, il a les oreilles droites, pas rabattues, comme ça » [le geste accompagne la parole] Les gars [les autres chasseurs] ils avaient dit, en voyant cette tête : "Ben si le chamois, c'est ça, nous, on va plus à la chasse". Après, on lui avait amené une tête bien faite, pour qu'il voie comment ça devait être ».

Il ne s'agit pas seulement de « se mesurer à la bête », et de l'emporter. La confrontation se déroule face à d'autres qui poursuivent le même objectif : les hommes luttent entre eux en même temps qu'avec l'animal. Ils jaugent leurs mérites respectifs lors de sortes de tournois organisés autour des chamois ou des bouquetins.

### **3. Valnerre ses concurrents**

Les adeptes de pratiques différentes ne sont pas, à proprement parler, en compétition. Mais cela ne les empêche pas de se juger mutuellement. Les photographes animaliers et les gardes-moniteurs, par exemple, soulignent volontiers qu'ils approchent davantage les animaux que les chasseurs. L'adoption d'une pratique plus exigeante atteste, dirait-on, leur supériorité : « Les chasseurs, ils tirent des animaux à 100, 200 voire 300 mètres. Alors que

<sup>122</sup> (Elias et Darling 1986) , note p. 64.



pour réussir un portrait de chamois, il faut s'approcher à moins de 20 mètres. Ça a rien à voir ; là, c'est de l'approche » (un garde-moniteur)<sup>423</sup>. Mais tous, quelle que soit leur pratique, s'accordent pour dénigrer « le touriste moyen », être éminemment commode qui marque le degré zéro de toutes les qualités requises par la recherche de l'animal. Le « touriste moyen » éprouve une réelle curiosité pour les bouquetins et les bouquetins, mais se montre presque totalement incapable de l'assouvir. Ses efforts répétés et vains, ses méprises<sup>424</sup>, ses bévues ne réussissent qu'à manifester de patentes et réjouissantes incompétences : « Ils [les touristes] veulent voir des bouquetins et des chamois, ils en savent rien. Puisque des fois ils disent qu'ils veulent voir les moufflous, ils confondent tout » (un garde-moniteur). Le « touriste moyen » marche mal, ignore quoi, où, quand, et comment chercher, et n'aperçoit même pas l'animal qu'on lui met sous les yeux : « Généralement, ils [les touristes] savent pas regarder. Mais..., oui, ils savent pas regarder, mais au sens très large, quoi. Même quand on leur montre, ils voient pas » (un garde-moniteur). Le touriste flatte parce qu'il essaie et échoue. En quelque sorte, les amateurs se situent sur une échelle des habiletés qui serait bornée, à une extrémité par l'animal (ou son champion), à l'autre par le touriste.

Au sein d'une même pratique, il y a bien, en revanche, de réels tournois.

Avant la mise en place des plans de chasse, les jours qui suivaient l'ouverture voyaient l'ensemble des chasseurs s'affronter par l'intermédiaire des animaux. La saison de chasse était d'ailleurs précédée par une période de tension extrême : « Bon ben c'est vrai que les chamois, où ils sont, comment ils sont, on en discutait jusqu'à peu près [il rit] au début août. Et puis après, après, y a l'histoire de la chasse qui arrive, après y a un peu de jalousie, enfin c'est pas de la jalousie, mais c'est vrai qu'après c'est plus pareil. Y a toujours quand même une petite barrière après qui se fait ». Au fur et à mesure que l'ouverture se rapprochait, les chasseurs éprouvaient une répugnance croissante à divulguer leurs observations ; en apprenant à l'autre qu'ils avaient repéré tel chamois à tel endroit, ils risquaient fort de voir le mérite attaché au tir de l'animal revenir à un concurrent bêtement avantage par leur bavardage intempestif. Il faut savoir ne pas trop en dire juste avant la

<sup>423</sup> De fait, la photothèque du Parc contient environ deux fois plus de photos relatives au bouquetin qu'au chamois (1598 photographies en mai 1999 pour le bouquetin, tous thèmes confondus, contre 709 pour le chamois). Il n'y a aucun véritable gros plan de chamois, et les photographies de chamois seuls sont rares, contrairement à celles de bouquetins seuls, qui abondent : « En chamois, on est assez mauvais globalement. C'est plus sauvage, plus difficile à approcher. On a beaucoup de photos de chamois de très loin. C'est avant tout lié à ça [à la difficulté de l'approche] » (le responsable de la photothèque).

<sup>424</sup> On raconte, en se gaussant, des histoires de touristes qui confondent des marmottes avec des ours.

chasse, si l'on veut pouvoir montrer ses capacités ; la mise en valeur de l'habileté a bien « partie liée avec le secret », ainsi que l'a noté Nicolas Dodier<sup>425</sup>. Le critère quantitatif revêtait alors une grande importance : plus on avait tué de chamois dans les premiers jours, meilleur on était. Jusqu'à rentrer, pour certains, dans une logique de score, où la réussite n'est plus mesurée que par le nombre :

*2 : Mais moi mon frère, avant, c'é tait le meilleur chasseur, de la commune. Depuis qu'y a le plan de chasse, maintenant, moins, mais ...*

*1 : Alors qu'est-ce qui te fait dire que c'était le meilleur chasseur ?*

*2 : Eh ben c'est celui qui arrivait à en tirer le plus ».*

D'où, aussi, le rapport ambigu des chasseurs émérites, ou des photographes, aux objets qui facilitent l'approche de l'animal. Les 4X4, ou les lunettes, nivellent les hiérarchies, les « écrasent »<sup>426</sup>, en permettant aux moins habiles d'obtenir des résultats en apparence similaires à ceux des meilleurs. Ces derniers commencent par témoigner de l'hostilité aux innovations techniques, parce qu'elles amoindrissent leur mérite personnel, mais ils finissent toujours par les adopter, lorsqu'ils voient leur leadership menacé<sup>427</sup>. J'ai cité plus haut un chasseur qui explique s'être ainsi résolu, à contrecœur, à l'achat d'une lunette<sup>428</sup>.

Aujourd'hui, la compétition entre chasseurs n'a pas disparu. Les chasseurs continuent d'opérer entre eux des distinctions, en particulier selon les secteurs où ils chassent habituellement : « *Y a les vrais chasseurs, la minorité, et puis la majorité, c'est des viandards. Ceux qui vont chasser à Savine, — moi, j'y vais jamais —, à proximité immédiate de la piste. Aller au fond d'Ambin ou d'Étache, ça, c'est autre chose, dans les pierriers, dans la caillasse. Quatre heures de marche pour y aller* ». Depuis le plan de chasse national, la compétition s'exprime aussi sous d'autres formes. Elle se prolonge notamment après la partie de chasse, lors du contrôle de la conformité entre l'indication portée par le bracelet et le chamois. Ces contrôles revêtent des formes très variables d'une

<sup>425</sup> (Dodier 1995) , p. 236 et p. 269.

<sup>426</sup> (Dodier 1993) , p. 127; (Dodier 1995), p. 233.

<sup>427</sup> Un rapprochement peut être fait avec le rapport des ouvriers à l'appareil photographique en particulier, et à l'objet technique en général, (Bourdieu 1965) , p. 37 : les plus modestes des passionnés de photographie s'efforcent de pallier l'impossibilité dans laquelle ils sont d'acquiescer les appareils photographiques les plus sophistiqués par des astuces et un savoir-faire soigneusement raffiné. De même, les plus modestes des grands chasseurs de chamois cherchent à compenser le fait qu'ils n'ont ni 4x4, ni lunette. Arrive cependant un moment où l'art du chasseur, si consensuel soit-il, ne suffit plus à lui garantir des résultats similaires à ceux obtenus par un rival dont l'équipement compense la maladresse. Il faut alors abandonner, ou investir.

<sup>428</sup> Cf. p. 181.

société de chasse à l'autre. Ils peuvent n'être qu'une simple formalité, où les choses « s'arrangent » assez facilement en cas d'erreur. Mais ils sont dans quelques cas extrêmement stricts et obéissent alors à un véritable cérémonial. Celui rapporté dans l'extrait de mon journal de terrain ci-dessous appartenait à la seconde catégorie.

Jeudi 15 octobre 1998, Haute-Tarentaise

20 heures, la commission de contrôle se réunit au rez-de-chaussée de l'ancienne fruitière<sup>429</sup>, dans un local sombre et exigü. Le long du couloir qui y mène, quelques massacres de chamois sont accrochés. Trois membres du bureau viennent, chaque soir de chasse au chamois, à tour de rôle. Les chasseurs amènent le chamois dans un sac poubelle, pour ne pas souiller la voiture. Ils sortent le corps, — c'est une femelle —, et le pèsent sur une grande balance romaine. Ils ont chassé en réserve, où ils ne sont autorisés à tirer que les animaux de 9 ans et plus. Les hommes inspectent l'animal, vérifient qu'elle n'est pas allaitante. Ils s'attardent sur les perforations, à l'abdomen. Le tireur fournit des explications : il a tiré en forêt, sans grande visibilité. L'un après l'autre, ils se penchent ensuite longuement vers les cornes, qu'ils effleurent d'un doigt pour mieux déceler les anneaux de croissance. J'essaie, moi aussi, de repérer les plus caractéristiques. Un des chasseurs m'indique, une nouvelle fois, les sutures entre les étuis emboîtés, et leurs différences avec les anneaux de parure<sup>430</sup>.

Chacun (à part moi) inscrit ensuite l'âge qu'il donne à l'animal, sur un bout de papier qu'il dépose, à l'envers, dans une boîte. Le tireur est invité à exprimer son avis : « *Moi, je pense qu'elle a 11 ans* ». Les papiers sont retournés, et lus : 9 ans  $\frac{1}{2}$ , 10 ans, 11 ans. Nouvel examen des anneaux ; ceux qui se trouvent à la base des cornes sont à peine marqués : « *elle devait beaucoup vivre en forêt ; c'est plein de résine, alors on voit pas grand-chose* ». Ils sortent d'un placard d'autres cornes et les comparent : « *On a appris comme ça, petit à petit. Au début on n'y connaissait rien* ».

<sup>429</sup> La fruitière est une sorte de coopérative, que l'on trouve dans le Jura, en Savoie et en Haute-Savoie. Les paysans sont propriétaires des locaux (que l'on appelle aussi « fruitière ») mais vendent le lait à un artisan (le fruitier), à qui ils délèguent le soin de l'exploiter. Le fruitier leur achète le lait pour une durée de un an, à un prix fixé en fonction du cours des fromages aux Halles de Paris. Son statut est chaque année remis en question.

Le contrôle est fini : la chèvre est bien reconnue comme une classe IV, et le chasseur n'est pas pénalisé. Nous discutons encore longuement avant de nous séparer.

Toutes les commissions ne se déroulent pas aussi bien, ni aussi scrupuleusement, que celle-ci. Qui croire en cas de litige ? Qui reconnaître comme le plus habilité à porter un jugement sur la légalité du tir, donc comme le meilleur connaisseur de chamois ? Les chasseurs ne parviennent pas toujours à un accord, et il leur arrive de recourir à l'arbitrage des gardes de l'ONC<sup>421</sup>. Un chasseur tignard dit apprécier la présence fréquente des gardes-moniteurs aux contrôles<sup>422</sup>, sans doute parce qu'il préfère se soumettre à la sentence d'un garde qu'à l'avis divergent d'un pair : *« Moi, j'aime autant qu'il y ait les gardes, comme ça y a pas d'histoire et puis ça se passe très bien, et puis voilà, c'est vite fait ; y a pas de discussion. Le garde il dit ça, même s'il dit une connerie, c'est Monsieur qui l'a dit, terminé »*. Ces tensions révèlent bien l'enjeu des confrontations autour du corps de l'animal. Ce sont les hommes que l'on juge lorsque l'on examine l'animal.

De telles rivalités ne sont pas propres aux chasseurs. Il règne une ambiance comparable lors des comptages de chamois ou de bouquetins par les gardes-moniteurs. Les comptages rassemblent un grand nombre d'agents, ce qui en fait une des rares occasions d'échange et de rencontre sur le terrain. Les gardes-moniteurs se regroupent par deux et les équipes les plus expérimentées se voient attribuer les secteurs les plus difficiles, ceux où les animaux sont, non les plus nombreux, mais les moins visibles. Aux gardes récemment arrivés, ou à ceux qui n'ont décidément pas le coup d'œil, on laisse les zones d'un repérage commode ; on évitera par exemple de leur confier le comptage d'une zone très rocheuse ordinairement

<sup>421</sup> La vitesse de croissance des cornes varie d'un chamois et d'une année à l'autre, et la longueur des cornes n'est donc pas un bon indicateur de l'âge de l'animal. C'est aux sutures entre les stries cornés annuels qu'il faut se fier. Les stries les plus récentes se trouvent à la base de la corne et ne mesurent que quelques millimètres. Quant aux anneaux de parure, qui strient transversalement les cornes, ils n'ont aucun rapport avec l'âge.

<sup>422</sup> Le recours aux agents de l'Etat reste rare. Si certains sociétés les prennent pour arbitres, d'autres refusent de leur accorder ce rôle et leur contestent toute légitimité à pouvoir, mieux que les chasseurs, déterminer l'âge des chamois : *« Ils [les gardes-moniteurs] sont venus au début de plein de chasse. Après, bon... Leur science n'est pas toujours la bonne, alors je sais pas. Ils sont jamais revenus. Mais ici, on se confronte avec des chasseurs, donc leur avis n'est pas toujours le même. Les gardes, plus les gardes de l'ONF, vous avez pas toujours le même avis. Donc quand ils donnent un avis contraire devant tout le monde, y a toujours un moment donné où le chasseur, il rit. Ben oui. [...] Comment vous allez me dire, à moi, que c'est lui qui a raison ? Non, je suis pas d'accord. Non, on n'est pas venu nous prouver encore l'âge de la bête. D'ailleurs, qui prouve ? Y a pas de fiche, y a pas ... une carte d'identité comme nous. Nous on sait le jour où on est né, l'heure, tout. Pour un chamois, on sait pas »* (un chasseur).

<sup>423</sup> Dans les autres secteurs du Parc, les gardes-moniteurs assistent rarement aux contrôles, et, dans certaines communes, jamais. Le cas des communes de Tignes et de Val d'Isère est à cet égard particulier.

fréquentée par des étagnes. Un garde-moniteur dit à propos des chasseurs «acharnés», avant de se l'appliquer à lui-même : « *Ils veulent pas que ce soit dit qu'ils aient pas vu une bête que d'autres auront vue. Ça aide à voir. Nous, c'est un peu pareil pour les comptages. C'est embêtant de pas voir des bêtes et puis que ce soit les collègues qui les voient* ». C'est bien la compétence professionnelle qui est en jeu. Lors des comptages, les hommes sont observés presque aussi attentivement que les animaux.

Pour ne pas oublier d'animaux, les gardes recourent à des techniques variables, notamment au « ratissage » vertical systématique, plus rarement latéral.



Ratissage vertical

Dans les parois particulièrement abruptes, ils se contentent de suivre les « lignes de faiblesse », où les animaux sont davantage susceptibles de se trouver. Il faut aussi savoir tirer parti de signes particuliers, comme le survol d'un site par des chocards<sup>433</sup>, qui laissent suspecter la présence d'un cadavre. Les gardes acquièrent ainsi des « trucs » qui deviennent à la longue des réflexes et leur permettent de gagner en rapidité et en efficacité.

Le comptage achevé, les résultats de chacun sont minutieusement examinés. Ils comportent, pour chaque animal recensé, des renseignements sur sa classe d'âge, son sexe, éventuellement son état sanitaire<sup>434</sup> et, le cas échéant, la présence d'un marquage auriculaire, dans la mesure où ces renseignements ont pu être notés. C'est le degré de précision des relevés qui prête alors à commentaire (différé). Ils ne doivent pas, par exemple, comporter trop d'indéterminés. Mais ils ne doivent pas non plus en comporter trop peu : « *Nous, les gardes, avant, dans les comptages, on mettait des indéterminés. Les jeunes, les vélos que je nommerai pas, ils arrivaient, soi-disant, à déterminer mâle, femelle, éterlou mâle, éterlou femelle, y avait jamais d'indéterminés avec eux!* ». Trop imprécis, les comptages dénotent un manque d'attention, le travail est bâclé ; trop précis, ils trahissent une assurance excessive : la voie est étroite... On surveille encore l'heure de

<sup>433</sup> Le chocard est un corvidé à bec jaune, que l'on trouve en haute montagne (*Pyrrhocorax graculus*).

retour du comptage : « Ils [les jeunes gardes] font les comptages trop vite ; à 9 heures du matin, ils ont fini leur comptage ! » (un garde-moniteur). Au terme de la journée, on sait combien il y avait de chamois ou de bouquetins, mais on s'est également forgé une idée de la valeur professionnelle des gardes. Les hommes se jugent en même temps qu'ils comptent les animaux.

Tout comme les chasseurs, des gardes-moniteurs préfèrent s'attribuer entièrement les qualités manifestées par leur rapport à l'animal, plutôt que d'en céder une part à leurs collègues. L'un d'entre eux explique pourquoi il préfère capturer les bouquetins au fusil qu'au lacet :

*« Avec le fusil, le truc qui y a, c'est que si je loupe, si je tape dans l'œil, si je tape dans une zone vitale pour l'animal, qu'on le tire de trop près ... ; par lacet, c'est un piège qui fonctionne. Dans une cage, par exemple, l'animal va entrer, la cage se referme, admettons que l'animal soit trop stressé, je sais pas quoi : il meurt. Qui est responsable ? Personne, enfin personne ! la cage a été mise par l'équipe, elle s'est fermée, il y a une dilution des responsabilités. L'animal appartient à personne dans ce cas-là. Quand on tire au fusil, l'animal, il est un peu sous la responsabilité de celui qui l'a tiré. Les seringues, elles sont préparées par le tireur : si je me trompe dans les seringues, que je mets une dose trop importante, l'animal tombe, il meurt. Que je le veuille ou non, ce sera de ma responsabilité. L'étagne qui est morte lors des captures, je crois que le vétérinaire n'a pas dit d'où elle venait et qui l'avait tirée, pour pas que y en ait un qui se sente responsable. C'est différent ; c'est aussi ça qui est valorisant. Si on tire un animal au fusil téleanesthésique, si on réussit, si on a une compétence, une expérience qui est assez importante, c'est d'autant mieux quand on est vraiment responsable. On peut dire : ben les quatre étagnes qui sont dans le Queyras en ce moment, elles ont été tirées par moi, je les ai pas abîmées, tout s'est bien passé».*

Il ressort clairement qu'aux yeux de mon interlocuteur, capturer par tir plutôt que par lacets, c'est avoir le monopole de la réussite (ou de l'échec). Un de ses collègues, un « ancien », préfère quant à lui capturer les animaux à l'aide de lacets qu'il est le premier à avoir utilisé (noter qu'il s'agit là d'une technique de braconnage que les anciens gardes mettent au service de la protection de l'espèce). Pour lui, c'est l'art de placer les lacets qui révèle le mieux la connaissance que l'on a des animaux : « le piège, au lacet, c'est plus ...

---

<sup>624</sup> Notamment l'aspect des yeux, dans le cadre de la surveillance de la téleconjonctivite.

*c'est encore mieux que ..., je préfère que le tir. [...] C'est pas du tout pareil, c'est peut-être plus long. C'est plus long, mais y a une surveillance qui permet, la surveillance des pièges, qui permet de voir l'animal, exactement ce qu'il ressent, ce qu'il fait, par rapport aux pièges, par rapport à ..., de l'habiter. On peut pas du jour au lendemain se prétendre ..., dire: on va poser un piège, et demain il va y avoir un chamois au bout, ça c'est ..., donc on le suivait pendant des journées, et puis en fonction de ce qu'il faisait, en fonction de où il passait, on allait mettre un piège à ces endroits là ».* Et il préfère capturer les chamois que les bouquetins, car les deux espèces ne réagissent pas de la même façon. Un chamois, explique-t-il, se résigne, se couche et attend tranquillement : lui peut alors l'approcher, l'examiner, le mesurer, etc., sans le concours de personne : *« j'en ai fait, peut-être, sur 50, 52 ou 53 qu'on a pris, j'en ai peut-être fait une vingtaine tout seul. Et franchement, j'ai jamais eu de problème avec les chamois ».* Un bouquetin, surtout s'il s'agit d'un mâle adulte, se défend avec vigueur et il faut être plusieurs pour espérer le maîtriser : *« Une fois, à la place d'un chamois, j'ai pris un bouquetin, un gros mâle qui avait plus de 10 ans, vraiment gros, il s'était pris à une patte avant, et donc il me faisait face. Ben pour le détacher, [il fait le geste de couper une corde] j'ai pas essayé de le mesurer, celui-là ».* On retrouve ici l'importance accordée à la performance individuelle, et au monopole du rapport à l'animal, que nous avons déjà rencontrés avec l'interlocuteur précédent, comme avec les chasseurs de chamois. Il importe d'être le seul à capturer, tirer, photographier, etc.

Jusqu'à présent, le face-à-face, ou le corps à corps avec l'animal, mort ou vivant, se déroulait sous le regard d'autres qui, s'ils peuvent être des concurrents, sont en tout cas des témoins. Mais on est souvent seul, ou accompagné d'un public très restreint, au moment où l'on rencontre l'animal.

## Lacets pour captures de bouquetins



© Parc national de la Vanoise / Christophe Gotti

Bouquetin pris au piège à lacet



© Parc national de la Vanoise / Louis Bantini



#### 4. Les rencontres solitaires et l'enjeu des comptes-rendus

Dans ce cas, les qualités mises en œuvre ne sont (re)connues qu'après-coup, lorsqu'on rend compte de la rencontre auprès d'une audience plus large. « Je ne suis pas très motivé par une observation qui ne donne pas d'image », écrit Robert Hainard<sup>435</sup>. Le compte-rendu, public et différé, est le pendant obligatoire d'une phase souvent plus solitaire et discrète, dont il doit subsister des traces tangibles, aussi éloquentes que possible. Dès lors, les événements survenus ne sont pas séparables de leur exposé, d'où le soin qui est apporté au récit. Dans l'impossibilité où l'on se trouve de distinguer les qualités d'observation et d'habileté des qualités de représentation, on les juge conjointement : « Le récit cynégétique non seulement évoque, mais encore produit les triomphes du chasseur »<sup>436</sup>, affirmation que l'on peut légitimement étendre à d'autres récits. Mais les deux dispositions, — celle de savoir accomplir les choses et celle de savoir les raconter —, sont rarement réunies. Erving Goffman parle de ce « dilemme créé par l'antinomie entre l'expression et l'action. Les acteurs qui ont le temps et le talent nécessaires pour mener à bien une tâche peuvent, de ce fait même, n'avoir ni le temps ni le talent de le manifester avec éclat »<sup>437</sup>. Ceux qui ont gagné le titre de « grand chasseur de chamois » semblent bien avoir cumulé ces qualités d'action et d'expression. Le lecteur se souvient peut-être d'une interlocutrice déjà citée, épouse d'un de ces grands chasseurs, qui regrettait par-dessus tout les récits de chasse. Les grands chasseurs ont aussi souvent été des conteurs talentueux : « Un gars comme Elie, tu te lasses pas de l'écouter. Quand on allait chez lui à la scierie, on savait jamais quand on serait de retour, si on serait là pour [traire] les vaches. Quand il partait sur la chasse, il s'arrêtait plus » (un éleveur). Et de me raconter, en plus de ses propres parties de chasse, celles du fameux Elie.

Les chasses mémorables sont celles où il s'en est fallu de peu qu'on les ratât, et qui ont su, jusqu'au bout, ménager du suspense : « Là, j'en ai un, celui-là [il désigne un trophée suspendu au mur], il était joli, celui-là, je l'avais tué à Beaupré, vraiment dans un vilain endroit, et puis après je m'étais encore cassé la gueule avec. J'ai fait les 500 derniers mètres avec lui, en bas sur une pente gelée, je m'étais, j'sais pas, luxé une épaule. Si on le

<sup>435</sup> (Hainard 1948), p. 12. On en lit encore tenu (cf. note 375) de faire le rapprochement entre chasse et action, au sens de Aron, laquelle décrit en effet : « L'action [...] n'est jamais possible dans l'isolement ; être isolé, c'est être privé de la faculté d'agir. L'action et la parole veulent être entourées de la présence d'autrui [...] », (Aron 1958), pp. 211-212.

<sup>436</sup> (Dalla Bernardina 1998), p. 111, souligné dans le texte.

<sup>437</sup> (Goffman 1973), p. 39, souligné dans le texte.

*tue au bord d'une route, c'est pas pareil, mais si on en bere un peu, si on ...* [il rit] ». A l'inverse, les chasses trop faciles sont doublement ennuyeuses : vite expédiées, elles sont vite oubliées, car il n'y a rien à en dire ; elles ne présentent que peu d'intérêt dans le présent, et aucun pour l'avenir. Mais le plus excitant, ce qui alimente encore les conversations des années voire des décennies plus tard, ce sont les parties à trois, celles où s'affrontent deux équipes de chasseurs et l'animal, ou, mieux encore, braconniers, gardes et animaux : « *Alors, y en a un [garde-moniteur], il est à la retraite, alors paraît-il, enfin même le directeur adjoint, à l'époque, présentait toujours celui-là comme un ancien braconnier, alors que son permis, bon, il loupait déjà tout !* [il rit], *il était pas bon tireur. Bon, il était de X, je sais que lui, quand il allait, il racontait quand il allait avec ses oncles tirer les bouquetins dans le Grand Paradis. Il y allait mais je crois que c'est même pas lui qui tirait ; il devait accompagner ses oncles. Ils allaient tirer dans le Grand Paradis. Il me racontait toujours une histoire qu'une fois, ils s'étaient fait coincer par ..., ils étaient assez loin derrière une cabane de surveillance des gardes du Grand Paradis, ils ont juste eu le temps de se tirer, je sais même pas si ils ont ramené le bouquetin* » (un garde-moniteur). Chasseurs et gardes exultent pareillement, les premiers lorsqu'ils ont déjoué la surveillance des gardes, les seconds lorsqu'ils ont « pincé » les chasseurs. Sont alors décrits, avec un luxe de détails, les attentes, les endroits où l'on s'est posté, où l'on a caché les véhicules, les armes ou les animaux. Un souvenir appelant l'autre, des après-midis entiers se passent à raviver des histoires de braconnage<sup>428</sup>, où renaît le plaisir d'avoir joué au plus fin.

Le récit oral est sans doute le plus commun des modes d'exposé. Mais il en est d'autres, et chacun développe celui qui lui convient le mieux. On songe bien sûr à l'écriture pour Hemingway, ou Tourgueniev, au dessin et à la peinture pour Robert Hainard. Beaucoup recourent à la photographie, et de plus en plus, avec la diffusion des caméscopes, au film. Des chasseurs accumulent chez eux des dizaines de vidéocassettes. Certains sculptent, le bois ou la neige. Un de mes interlocuteurs, éleveur et perchman durant l'hiver, occupe ses moments de liberté au pied des remontées mécaniques, en façonnant des ongulés sauvages,

<sup>428</sup> Dans ma famille, il n'y avait pas de chasseurs, mais des contrebandiers. Des parents, aujourd'hui tous âgés de plus de 75 ans, racontant encore les grands moments de leur passé de contrebandiers, qui date des années d'après-guerre. Et l'on croirait, à voir l'éclat de leurs regards, et l'excitation contagieuse qui les saisit à l'évocation de ces souvenirs, que tout cela ne remonte qu'à hier. Ils disent bien sûr leur terreur d'avoir « été douaniers aux trousses », mais aussi leur jubilation lorsque, tapis dans la nuit, ils surprenaient des collègues, qu'ils laissaient passer devant eux et suivaient à bonne distance, heureux de voir sans être vus : « *Dit-on qu'il était ? C'était Daniel ?* ». Et ils continuent de se perdre en conjectures sur l'identité de ceux qui les avaient dénoncés, une fois que leur père avait entreposé, à la maison, un stock de cognac qu'ils devaient, à la première occasion, acheminer par-delà la frontière.

et notamment des chamois. Ses réalisations ont acquis une certaine réputation, et les touristes lui adressent, chaque année plus nombreuses, les photographies de ses sculptures qui témoignent de ses qualités, certes non de chasseur, mais d'observateur et de sculpteur. La naturalisation des animaux relève, me semble-t-il, de la même logique. Elle permet aux chasseurs d'avoir en permanence sous les yeux, plus encore que des souvenirs, l'attestation de leur compétence. Les plus beaux trophées ou les plus belles photos d'animaux que l'on expose dans la maison ne servent pas uniquement d'ornements ; ce sont aussi des diplômes qui rappellent constamment, à soi-même et aux visiteurs, les prouesses accomplies.

### Chamois de neige



Photographie prise par un touriste

Mais ces pièces à conviction perdent en partie leur nécessité, et deviennent même superfétatoires, lorsque le corps humain porte sur lui, en lui, les qualités qu'elles attestent. Le corps distingue, mieux que tout le reste.

## 5.1. L'incorporation des qualités

Le plus bel exemple d'incorporation des qualités m'a été fourni par un chasseur, à l'issue d'un long entretien :

« 2 : Je vous ai parlé de la folie de la chasse. Je vais vous montrer jusqu'où ça va. Une année, j'ai tué les cinq espèces d'ongulés qu'on a dans le coin : un chamois, un cerf, un chevreuil, un mouflon et un sanglier. Ça s'était jamais vu. Devinez ce que j'ai fait.

1 : Vous les avez fait naturaliser ?

2 : Non non. Les trophées, la maison peut brûler, ils peuvent disparaître. Non, je voulais quelque chose que je serais sûr de garder jusqu'à ma mort, qu'on pourrait jamais m'enlever.

1 : Ça a un rapport avec votre corps ?

2 : Oui, mais quoi ?

1 : Vous vous êtes fait tatouer ?

[Il ôte alors sa chemise et découvre, sur l'une de ses épaules, un tatouage figurant une tête de chacune des espèces].

2 : Maintenant, ça disparaîtra qu'avec moi ».

Ici, une opération radicale inscrit dans le corps un événement jugé exceptionnel afin qu'en subsiste une trace indélébile et inaliénable. Le plus souvent, la transformation physique survient graduellement. J'ai déjà parlé de l'œil singulier de l'observateur ; en réalité, son corps tout entier, et ses attitudes, peuvent servir à le désigner. Voici comment de Saussure, au début du dix-neuvième siècle, décrivait les chasseurs de chamois : « le petit nombre de ceux qui vieillissent dans ce milieu portent sur leur physionomie l'empreinte de la vie qu'ils ont menée ; un air sauvage, quelque chose de hagard et de farouche les fait reconnaître au milieu d'une foule lors même qu'ils ne sont point dans leurs costumes »<sup>439</sup>.

Le même stéréotype du chasseur d'allure sauvage vaut encore aujourd'hui. On m'a régulièrement prévenue : « Vous verrez, il est un peu farouche. Si c'était pour autre chose, je sais pas ; mais de ça, il voudra bien vous parler ».

---

<sup>439</sup> (de Saussure 1779-1796) , pp. 124-128.

Tout se passe comme si l'amateur devait adopter des caractéristiques de l'animal, lui ressembler en quelque manière et incorporer cette ressemblance. L'incorporation se fait aussi par ingestion : ingérer du sang de chamois, auquel les chasseurs attribuent des propriétés roboratives, était censé influencer sur la personnalité, — un de mes interlocuteur signale que l'on dit, d'une personne nerveuse, qu'elle a « du sang de chamois »<sup>440</sup>. Le trait, physique ou moral, devient la trace d'une proximité avec l'animal. Le fait de chercher dans des particularités corporelles, innées ou acquises, la marque de qualités particulières, et de considérer ces particularités comme une justification de la distinction de ceux qui en sont les porteurs, est sans doute assez répandu. Marcel Mauss en donne un exemple avec les magiciens: « On prétend que le magicien se reconnaît à certains caractères physiques, qui le désignent et le révèlent, s'il se cache »<sup>441</sup>.

Les hommes accordent de l'importance aux signes qu'ils déchiffrent sur les corps. Mais ils leur en accordent plus encore lorsque les animaux eux-mêmes semblent y souscrire, peut-être en vertu de l'idée que les jugements des hommes sont parfois erronés, mais les instincts des animaux infallibles. De certains hommes, on prétend qu'ils attirent les animaux, comme s'ils étaient liés par une affinité élective. Un garde-moniteur, passionné de bouquetins, — il leur rend une visite quasi quotidienne —, a ainsi la réputation de les approcher avec une facilité singulière. Lui-même se montre sceptique : « D'ailleurs, y en a qui disent qu'ils [les bouquetins] me connaissent ; ça m'étonnerait. C'est peut-être la manière de les approcher. Déjà, faut pas se cacher ». L'imitation du «chant» du Loup,

<sup>440</sup> Je rapporte ci-dessous l'extrait de l'entretien où mon interlocuteur mentionne cette expression et évoque, avec une rictance manifeste, l'usage que certains faisaient du sang de chamois :

« 2 (un éleveur et chasseur) : Y en a qui disaient qu'ils..., quand y venaient de tuer le chamois, y buvaient du sang ..., c'était ... Je ..., je crois pas trop, enfin j'ai jamais essayé, moi.

1 : Et qu'est-ce qu'ils disaient ?

2 : Sang de chamois, mais ... Parce que quand on dit, qu'on trouve que quelqu'un est nerveux, on dit qu'il a du sang de chamois, j'ai jamais entendu, cette expression là ?

1 : Non, non. Ça veut dire quoi ?

2 : Quelqu'un qui a la santé, qui a la ... J'ai souvent entendu parler de gens qui buvaient le sang de chamois, qui venait d'être tué, mais ça doit pas être très appétissant ».

L'ingestion de sang de chamois peut sans doute être rapproché des rites auxquels ont donné lieu d'autres chasses, notamment de la distribution, par les chasseurs de sangliers du Languedoc, du *feron ou salvajon* come part sauvage de l'animal qui siège dans ses testicules, et que seuls incorporent directement les tirans les plus sévères, (Fabre-Vassas 1982). Voir aussi, sur les vertus attribuées au sang de la bête, les études de Bertrand Hell, en particulier (Hell 1997).

<sup>441</sup> (Mauss 1980), p. 18. Voir aussi (Drolier 1995), p. 232.

dans l'espoir d'établir un « dialogue »<sup>443</sup> avec l'animal, est également exemplaire : lorsque l'animal, s'y méprenant lui-même, répond à l'homme qui l'imite, c'est la consécration de celui qui parvient à se faire passer, auprès d'un loup, pour un loup<sup>443</sup>. Il y a alors élection de l'homme par l'animal, qui se laisse voir, approcher, ou écouter.

J'ai tenté de montrer comment les corps animaux et humains, sont, en permanence, finement observés, analysés et commentés, tant dans leur aspect que dans leur comportement. Cette lecture des corps permet de normaliser, en le naturalisant, un « ordre des choses » socialement constitué. En effet, notre corps a au monde un rapport qui dépend de ce qu'est ce monde pour ce corps, et qui varie en particulier avec la position relative qu'il y occupe. Précocement soumis à des situations fréquemment renouvelées, il acquiert des aptitudes, qui lui permettent de vivre dans le monde familier dans lequel il est en permanence engagé, en même temps que des incapacités, qui lui interdisent d'être véritablement à l'aise dans un monde étranger<sup>444</sup>. Aussi évoluons-nous dans le monde avec un corps façonné par les apprentissages qu'il a dû faire, et disposé à réagir d'une certaine manière aux expériences nouvelles auxquelles il se trouve confronté. Le corps s'adapte ainsi, avec plus ou moins de bonheur et au prix de plus ou moins de souffrances, au monde physique et social dans lequel il a été placé, et nous sommes enclins à trouver naturel un monde perçu et vécu à l'aide d'un corps modelé par lui et pour lui : « *le corps est le*

---

<sup>443</sup> Les lycophiles emploient le mot de « chant », et non celui de hurlement (de même qu'ils parlent de dialogue, terme habituellement réservé aux humains). Pascal Wick écrit : « Lorsque les rayons du soleil sont venus toucher les terrasses du Holo, une heure après le lever du jour, le loup a chanté. Il n'a pas hurlé. Il a chanté. [...] A quel point faut-il avoir perdu sa sensibilité pour entendre un hurlement là où il y a un chant » (Cité dans *L'écologie* 8, 2000, p. 75). Ici, ce sont les termes que l'auteur emploie pour décrire le son émis par l'animal qui servent à le juger. Parle-t-il de « hurlement », voilà bien la preuve qu'il est devenu insensible. L'absence apparente de limites au « dénom de classement », — la formule est de Georges Vignaux (Vignaux 1999) , — fait venir à l'esprit cette réflexion de Georges Perec :

« Tellement tentant de vouloir distribuer le monde entier selon un code unique ; une loi universelle régirait l'ensemble des phénomènes : deux hémisphères, cinq continents, masculin et féminin, animal et végétal, singulier pluriel, droite gauche, quatre saisons, cinq sens, six voyelles, sept jours, 12 mois, vingt-six lettres. Malheureusement ça ne marche pas, ça n'a jamais commencé à marcher, ça ne marchera jamais. N'empêche que l'on continuera encore longtemps à catégoriser tel ou tel animal selon qu'il a un nombre impair de doigts ou des cornes croisées », (Perec 1985), p. 155.

<sup>444</sup> Au cours de la soirée « Aventures vécues avec les loups », organisée le 16/01/1998 au Muséum d'Histoire Naturelle, dans le cadre de l'exposition *Le loup et l'homme*, on fait écouter aux auditeurs des enregistrements de « chants » de loups. Un intervenant imite leur « chant » à plusieurs reprises. On voit David Mech se livrer au même exercice dans le film *Les loups blancs de l'Arctique*.

<sup>445</sup> M. Mauss avait commencé à s'intéresser aux techniques du corps, montrant à quel point elles sont moins le résultat de caractéristiques innées que d'une éducation corporelle socialisée, commencée dès la naissance et poursuivie tout au long de l'existence. L'étude des attitudes corporelles apparaît dans ce travail précurseur au point de rencontre de la physiologie, de la psychologie et de la sociologie. (Mauss 1980) , sixième partie, pp. 365-386.

véhicule de l'être au monde »<sup>445</sup>. Se trouvent alors légitimées, par l'entremise de la corporéité considérée comme l'expression matérielle, visible et parfois tangible, de déterminations morales, des divisions sociales entre « gens du lieu » et « gens d'ailleurs », entre anciens et modernes, entre hommes et femmes ou encore entre profanes et spécialistes.

## **B. « Gens d'ici » et « gens d'ailleurs »**

« La montagne, c'est pas comme la plaine » ; « Ici, on n'est pas comme ailleurs ; faut pas confondre » : sous des versions à peine différentes, ces phrases, prononcées sur le mode de l'évidence, reviennent régulièrement. Appliqué à la chasse, qui me servira ici d'illustration, cela donne : « le chasseur de montagne, c'est pas comme un chasseur de plaine ». Cette différence de nature, c'est grâce au chamois que le chasseur l'établit.

### **1. Le (vrai) chasseur montagnard comme chasseur de chamois**

Durant la majeure partie du vingtième siècle, le chamois a été l'unique gros gibier, si l'on excepte, dans certaines communes, quelques rares bouquetins. Certes, les espèces chassées ne manquaient pas<sup>446</sup>. Mais, ne serait-ce que par la taille, paramètre essentiel de la valeur attribuée au gibier<sup>447</sup>, le chamois trônait sans conteste au sommet de la hiérarchie cynégétique locale. La situation, à cet égard, a profondément évolué avec l'arrivée d'espèces « nouvelles », dont certaines surpassent le chamois en grosseur (cerf et sanglier). Dans une petite ACCA de Haute-Tarentaise, 7 cerfs, 6 chevreuils et 17 chamois ont été abattus en une saison ; dans une autre, plus importante, 10 cerfs, 20 chevreuils et 40 chamois. A Saint-André, la salle où se réunissent les chasseurs abrite des trophées de chamois, mais aussi de cerfs, de sangliers et de chevreuils, et ni le nombre, ni la place ne paraissent conférer aux premiers une quelconque prééminence. J'ai observé la même apparente égalité chez plusieurs de mes interlocuteurs, qui exposent côte à côte des trophées de chamois et d'autres ongulés sauvages. Il semblerait donc, à considérer les tableaux de chasse et les trophées, que le chamois ait perdu une partie de sa suprématie.

<sup>445</sup> (Merleau-Ponty 1945), p. 97.

<sup>446</sup> Étaient chassés le lièvre, la marmotte, le renard, le blaireau, la fouine, la martre, l'écureuil, le hérisson, diverses espèces d'oiseaux (notamment le coq de bruyère, le lagopède). Sans compter les espèces animales cueillies plutôt que chassées (comme l'escargot).

<sup>447</sup> Il est significatif que l'on commence, lors des commissions de contrôle, par peser les chamois.

Dans les discours en revanche, il a conservé une place à part : « *La chasse au chamois, ça reste le numéro un* » ; un autre interlocuteur, plus prolixe : « *Le chamois, c'est dans notre culture, c'est dans nos racines, c'est l'animal mythique de nos montagnes. Le roi des animaux, ici, c'est le chamois, il a fière allure. C'est quand même quelque chose, quand il est dans ses rochers* ». La plupart des chasseurs rencontrés affirment préférer la chasse au chamois à toutes les autres. Traquer le cerf ou le chevreuil, pour un chasseur de chamois, c'est un peu déroger. S'il admet quelquefois goûter une battue au cerf ou au sanglier, il se hâte de préciser que la chasse au chamois demeure à ses yeux incomparable :

*1 : Moi, je suis chasseur de chamois. Parce que le cerf, tirer dans une vache, ça me dit rien du tout. Parce qu'un cerf, c'est une vache, hein. Vous tirez là-dedans, y a pas d'intérêt ; bon, on fait ça en battue, on se répartit tout, c'est différent. Mais moi, je suis chasseur de chamois, je ne vais qu'à la chasse au chamois. Moi je trouve que y a rien de plus beau que ça.*

*1 : Vous n'allez pas au cerf ?*

*2 : Ah oui, c'est sûr. Non, j'y vais avec des copains, mais autrement, j'y vais pas<sup>448</sup>.*

L'idée est ainsi communément assénée que tout véritable chasseur montagnard « va au chamois ». En bonne logique, qui n'y va pas n'est donc pas un véritable chasseur de montagne. La chasse « à la plume », en particulier, ne compte pas pour se dire du pays. Aussi les locaux ne voient-ils pas grand inconvénient à ce que des « étrangers » s'amuse à tirer le coq ou la perdrix ; ils ne les reconnaîtront pas plus montagnards pour autant : « *Ces gens-là, nous, les étrangers qu'on a, ceux qui veulent venir, c'est surtout à la plume, au coq, à la perdrix, c'est surtout ça qui les intéresse* ». Les hommes jugent également moins surprenant que des femmes chassent le petit gibier, et notamment des oiseaux, que

---

<sup>448</sup> Deux interlocuteurs sont d'un avis contraire. Pour l'un d'eux, la chasse au chamois est depuis le plan de chasse délaissé d'intérêt : « *Mon hélas, on a un peu les sangliers, par là, maintenant les chevreuils ; on en a quelques-uns qui ... Enfin les chevreuils, on en a pas mal, des chevreuils, donc ça nous occupe un peu, par ailleurs, plutôt que la chasse au chamois. Je dirais que la chasse au chamois n'est plus du tout notre gibier numéro 1, le chamois, parce que, à cause du plan de chasse, on va en haut, on tue quand on veut, donc c'est plus du tout attractif. À côté de ça, on a le chevreuil, faut mettre les chiens dans le bois, ça veut pas sortir du bois, ça tourne, ça bagare, ça tire, ça machin ; le sanglier, c'est encore plus difficile à trouver. Donc c'est des passe-temps plus que la chasse au chamois. Maintenant, on a même du cerf qui commence à venir. Donc je dirais que la chasse ..., on se venge sur autre chose pour garder le plaisir de continuer à aller à la chasse, parce que sinon, y a des années, après la mise en place du plan de chasse, j'ai failli plus aller à la chasse* ». L'autre passe pour être bon chasseur, et excellent montagnard. Mais il n'y a pas, dans sa famille, de « culture » du chamois. Son père ne chassait pas, et il est le seul, parmi quatre frères, à chasser. Il s'y est mis tard, à une époque où d'autres ongules avaient déjà fait leur apparition. Il a donc découvert en même temps la chasse au chamois, au cerf, au chevreuil et au sanglier. Et c'est à la chasse au chevreuil, réputée fort difficile, que va sa préférence. Le chamois, à ses yeux, ne vient qu'ensuite.



des chamois. Elles non plus ne méritent pas le qualificatif de chasseur de montagne, tant qu'elles n'ambitionnent que la plume. La chasse à la plume, et jusqu'à la chasse aux grands ongulés autres que le chamois, sont des genres mineurs qui n'élèvent pas au rang de chasseur du pays.

Le chasseur montagnard doit être, avant tout, un chasseur de chamois. Réciproquement, on dit constamment, du chasseur de chamois, qu'il est un montagnard.

### **2. Le (vrai) chasseur de chamois comme montagnard**

Les qualités de montagnard exigées par la chasse au chamois sont soulignées avec insistance, quitte à omettre de mentionner l'existence d'actes de chasse bien peu « sportifs », ou, si on les mentionne, à n'octroyer le titre de « vrai » chasseur de chamois qu'à une minorité. Le chasseur de chamois se dépeint beaucoup plus volontiers comme montagnard que comme chasseur, et déclare apprécier, dans la chasse au chamois, la montagne davantage que la chasse. Corrélativement, la chasse en plaine ne présente à ses yeux qu'un intérêt médiocre : *« J'ai déjà été un peu invité sur des chasses de plaine mais c'est vrai que moi j'aime bien l'espace pour me balader. Bon ben la chasse, c'est la chasse. Ça c'est un fait, faut l'aimer ; mais moi j'aime surtout la montagne. Alors, voyez, même que j'ai pas rien fait, que j'ai rien vu, je suis quand même content, le soir, je me suis baladé toute la journée. Que c'est vrai quand on va en bas, dans les forêts, rester au poste, non, c'est vraiment pas mon ..., c'est vraiment pas là que j'apprécie la journée de chasse »*. Des chasseurs, moniteurs de ski l'hiver, ont été conviés par des clients à des chasses prestigieuses. Mais se frotter à d'autres modes de chasse, au lieu de les rapprocher d'autres chasseurs, les a confortés dans la conviction que rien, décidément, n'égale leur chasse au chamois : *« J'ai été invité [par un client, riche industriel strasbourgeois] à chasser le cerf en Alsace, mais j'ai pas eu le même plaisir. Moi, les endroits où j'aime chasser, c'est Doumé, l'Invernet, l'Archeboe. Ça tourne à 2400-2800 mètres, des couloirs, des cailloux. Tout plat, je vois pas la chasse au chamois »* (un chasseur et moniteur de ski).

La découverte d'autres milieux et d'autres façons de faire leur a donné matière à cultiver leur singularité, et ils sont revenus de ces escapades avec une conscience accrue d'être « différents »<sup>449</sup>.

<sup>449</sup> Sur l'influence de la mobilité sur la perception de l'altérité, voir, notamment, (Piveteau 1995), p. 56 et p. 105.

Les termes de plaine, de montagne, et de montagnards, qui viennent d'être employés, méritent qu'on s'y arrête, et que l'on s'interroge sur ce qu'ils désignent. Je ne reviens pas ici sur l'observation attentive des aptitudes corporelles, qui permet, au cas par cas, de ranger ou non l'observé dans la catégorie des bons marcheurs, ou des tireurs d'élite. A côté de ces jugements qui évaluent les performances d'un individu en situation, il existe des catégorisations globales et *a priori* des habitants d'un lieu donné, qui en font des montagnards ou des gens de la plaine, des gens « comme nous », ou presque, ou des gens différents. Il n'est pas rare que les habitants des massifs préalpins, où l'on chasse le chamois, soient considérés plutôt comme des gens de la plaine : *« J'aurais pu aller dans les Bauges, mais j'y ai même pas été. C'est vrai, parce qu'ils ont quand même pas, je pense, tout ce qui est un peu en plaine, c'est quand même pas la même pratique de chasse qu'on a nous. Ils sont quand même toujours des gens, au poste, pour dire »*<sup>450</sup>. Chasser « un peu en plaine », même le chamois, c'est n'être pas un authentique chasseur de chamois. On ne saurait assimiler ce type de chasse à celle qui se pratique en Vanoise : *« Moi, je me reconnais pas comme un chasseur de chamois de la chaîne de Belledonne ou de la chaîne de l'Épave, ou des choses comme ça, sans dénigrer les gens, sans dénigrer rien, mais je trouve que y a pas beaucoup de ..., si ce n'est l'animal en lui-même »*<sup>451</sup>, mais sinon, y a pas beaucoup de choses qui sont comparables, entre eux et nous ». Les chasseurs de chamois des massifs préalpins sont de ces chasseurs étrangers auxquels les locaux n'entendent pas être mêlés, et qu'ils s'appliquent, par divers moyens, à exclure, donnant une belle illustration de ce que Freud appelait le « narcissisme des petites différences »<sup>452</sup>.

<sup>450</sup> Un garde-monteur me demande, alors que je faisais allusion aux réintroductions de bouquetins dans le Vercors : « Vous considérez que c'est la montagne, vous, le Vercors ? »

<sup>451</sup> Il arrive que des différences entre chamois soient invoquées pour différencier les massifs et leurs habitants. Dans le massif de la Chartreuse, on distingue une sous-espèce de chamois : *Lepuscapre r. cartusiana* Couratier 1938, censé être plus trapu et plus lourd en moyenne que celui des Alpes. Au cours d'une conférence au Muséum d'Histoire Naturelle de Grenoble, l'orateur s'indignait que des chamois des Bauges, « qui sont des bas du cul » aient été réintroduits en Chartreuse. Et d'ajouter : « ce chamois particulier était l'emblème de la Chartreuse. Si l'on veut sauver la Chartreuse, il fallait commencer par sauver son chamois ».

<sup>452</sup> (Freud, 1929).

### 3.1. L'exclusion des chasseurs «étrangers»

La Savoie est un département que couvre la loi Verdelle<sup>453</sup>. Les chasseurs sont, de ce fait, regroupés dans des associations communales (ACCA) ou intercommunales (AJCA), agréées par le Préfet. Ces associations comprennent, en plus des ayants droit<sup>454</sup>, des chasseurs que les locaux ont coutume d'appeler les « membres étrangers », ou simplement « les étrangers ». La loi, dans le souci de faciliter l'accès des citoyens aux territoires de chasse, stipule qu'une ACCA doit comporter un pourcentage de chasseurs d'origine extérieure au minimum égal à 10% du nombre des ayants droit. Mais bien souvent, en Tarentaise comme en Maurienne, ce sont des chasseurs des communes voisines qui font office de membres étrangers, évitant ainsi d'accepter des «étrangers» plus lointains. Toutes les communes pourraient ici servir d'exemple. Prenons celui de Villarodin-Bourget. En 1998, lorsque je rencontrai un membre du bureau, l'ACCA comptait 42 adhérents ; 29 résidaient à Villarodin ou au Bourget, 5 à Modane, 2 à Avrieux, 1 à Saint-Rémy-de-Maurienne. Ceux qui résidaient plus loin (1 à Bourges, 1 à Lyon et 2 dont la résidence était inconnue de mon interlocuteur) étaient tous des ayant droit, à l'exception d'un seul, habitant Chambéry. Autre procédé: la cotisation maximale autorisée, cinq fois supérieure au montant de la cotisation du sociétaire ayant fait apport d'un droit de chasse, est fréquemment exigée des membres étrangers. Le président d'une société de chasse se félicite des fruits de cette politique : « Actuellement, le prix de la carte, c'est 650 F pour un gars qui réside ici. Et celui qui vient de l'extérieur, il paye cinq fois ça. Mais on n'en a pas beaucoup. Tous ceux qui le demandent, on les prend. On n'en a même pas une dizaine, on en a 5 ou 6 pour le moment [sur 102 adhérents] mais si y a des gens qui nous demandent, on les prend, à concurrence de 10%. Mais à ces conditions-là. S'ils veulent, ils veulent ;

<sup>453</sup> Loi n° 64-896 du 10 juillet 1964, relative à l'organisation des associations communales et intercommunales de chasse agréées, dite Loi Verdelle. La Cour européenne des droits de l'homme, saisie par des propriétaires, a récemment condamné cette loi pour violation du droit de propriété, de la liberté d'association et pour discrimination (Le Monde, articles du 26/5/98 et du 2-3/5/99).

<sup>454</sup> Est admis à adhérer à une ACCA (art. 4 du statut des ACCA) :

1° - tout titulaire du permis de chasse domicilié dans la commune ou qui y possède une résidence pour laquelle il figure, l'année de son entrée dans l'association communale, pour la première année sans interruption au rôle de l'une des quatre contributions directes.

2° - tout titulaire du permis de chasse, propriétaire ou détenteur de droits de chasse, ayant fait apport, volontaire ou non, de ses droits de chasse à l'association communale, ainsi que ses conjoints, ascendants ou descendants.

3° - tout titulaire du permis de chasse proposé à l'association, par un propriétaire ayant fait apport volontaire et sous cette condition de son droit de chasse.

4° - tout titulaire du permis de chasse, preneur d'un bien rural lorsque son propriétaire a fait apport, volontairement ou non, de son droit de chasse.

*s'ils veulent pas ! Y en a qui vous questionnent, on leur donne le règlement, et ils donnent pas suite* ». En procédant de la sorte, l'objectif n'est pas tant de renflouer les caisses des associations que de dissuader les candidats. Les chasseurs répètent à l'envi que la chasse au chamois n'est pas à vendre, quelque fortune qu'on en pourrait tirer ; leur but n'est pas d'en faire une activité lucrative. Au contraire, ils refusent que la chasse au chamois devienne une affaire « de riches » : « on veut pas de gens qui soient prêts à dépenser des fortunes pour la chasse. Je respecte cette catégorie de chasse, mais c'est pas mon truc, et c'est pas ... ; mes sociétaires s'y opposeraient catégoriquement » (le président d'une société de chasse). A Tignes, des chasseurs raillent l'un d'eux qui s'habille de vêtements trop coûteux. On porte de bonnes chaussures, parce qu'on est un montagnard, mais de vieux habits, parce que la chasse au chamois n'est pas un domaine où il convient de faire étalage de sa réussite. Il ne s'agit pas de s'endimancher<sup>455</sup>, de se parer ni de parader.

Dans plusieurs communes<sup>456</sup> existe, à côté de l'ACCA, une société de chasse privée. Voici quels en sont les principes : à condition de détenir plus de 40 hectares en forêt ou plus de 200 hectares en alpage, un propriétaire a la latitude de retirer ses terrains de l'ACCA et de louer le droit de chasse correspondant à une société privée ; c'est évidemment le cas de toutes les communes de Haute-Tarentaise et de Haute-Maurienne, propriétaires de vastes alpages. Aussi suffit-il aux chasseurs de convaincre les municipalités de saisir cette opportunité, et de leur céder le droit de chasse à des tarifs préférentiels, pour créer, à moindres frais, une « société communale privée » qui totalise l'immense majorité du territoire de chasse. Au risque, il est vrai, que la commune s'avise un jour de louer le droit de chasse à des amateurs fortunés<sup>457</sup>, disposés, pour tirer des chamois, à verser des sommes mirobolantes. Il semblerait que la demande existe, et la crainte d'une mise en adjudication par la commune a, dans certaines ACCA, été plus forte que la tentation de faire une société privée. Un garde particulier de l'une d'elles, réputé pour remplir sa mission de garderie avec une rigueur et une sévérité inaccoutumées, évoque les discussions entre chasseurs à ce sujet, et sa hantise d'être dépossédé de la chasse au chamois : « Ils [les autres membres du bureau] voulaient faire une [société de chasse] privée. Moi je leur ai dit : " Vous êtes prêt à mettre 150 ou 200 000 balles dans la chasse? ". Ils m'ont dit : "Ça les vaut pas ". Sûr

<sup>455</sup> Sur le « débranché » des chasseurs de chamois montagnards, voir (Dalla Bernardina *op. cit.* - 2<sup>e</sup> trimestre 1988) .

<sup>456</sup> Bonneval, Bessans, Lanslebourg, Lanslevillard, Tignes, Val d'Aïre, Champagny-en-Vanoise, Priscoy-Nancroix, Saint-Martin-de-Belleville.

que ça les vaut. En tout cas, le jour où on peut plus chasser pour une question d'argent, moi, c'est sûr, je braconnerai. Pourtant, je lutte vraiment contre le braconnage, mais le jour où c'est une question d'argent, j'hésiterai pas si c'est les riches d'un côté, les pauvres de l'autre ». Dans d'autres communes, cette éventualité n'inquiète guère les chasseurs, trop sûrs de leur force pour craindre semblable tour : « Le maire qui fait ça, il saute ! Un maire qui met ... ; jusqu'à présent, tous les maires sont des maires de Bessans, je dis pas que c'est une bonne chose, mais c'est pas possible, un maire qui viendrait à mettre en adjudication la chasse de Bessans, la louer à une société externe, ou la louer à des actionnaires, je..., il saute, c'est clair »<sup>458</sup>.

A l'ACCA, qui continue habituellement à exister sur ce qui reste du territoire de chasse<sup>459</sup>, ne revient que la portion congrue, et la plus basse. Les chamois ne s'y trouvent pour ainsi dire jamais. Les adhérents à la seule ACCA sont donc de fait exclus de la chasse au chamois. La distribution des bracelets de chamois entre l'ACCA et la société privée est d'une éloquente inégalité : à Val d'Isère, 2 bracelets sont attribués à la première, 48 à la seconde; le rapport est de 1 pour 39 à Tignes, et de 0 pour 42 à Bessans : « L'ACCA, c'est toute la partie plaine. Quand un chamois passe sur l'ACCA, on le tire pas ». Or, les conditions d'adhésion à ces sociétés privées sont extrêmement restrictives. A Bessans toujours, le candidat, à moins qu'il ne réside dans la commune depuis au moins cinq ans, doit être descendant de Bessanais depuis quatre générations. De légères variantes, souvent d'origine historique, séparent les communes<sup>460</sup>, mais ne changent rien à l'essentiel : les locaux se réservent jalousement la chasse au chamois, et les « étrangers » ne sont acceptés, lorsqu'ils le sont, qu'avec une extrême parcimonie. On veut bien leur concéder le bas du

---

<sup>457</sup> C'est, selon des gardes-moniteurs que j'ai eu l'occasion de rencontrer, ce qui commence à se produire dans d'autres massifs alpins.

<sup>458</sup> Il y a à Bessans une soixantaine de chasseurs.

<sup>459</sup> Mais il n'y en a pas à Lanslevillard, ni à Bonneval.

<sup>460</sup> A Lanslevillard : « C'a toujours été une chasse privée. Apparemment, c'était des Lyonnais qui louaient ça, des familles Rieuzeac sur Lyon, qui louaient, donc c'était tout des ..., ou avocats, ou ... architectes, que des notables, donc ils louaient la chasse à la commune de Lanslevillard, et puis en 1953, ils ont fusionné avec les gens du pays, donc on a créé la société privée de chasse ». La société privée comprend actuellement 36 actionnaires, dont seulement 3 d'origine extérieure, qui paient dix fois le montant de la cotisation versée par les locaux. Mon interlocuteur précise : « On a pas mal de jeunes qui veulent rentrer dans la société de chasse, donc on va limiter le nombre des actionnaires de plus en plus pour laisser la place aux jeunes d'ici ». Pour Val d'Isère, voir infra.

territoire de chasse, et le gibier de bas de gamme qui lui correspond, mais pas davantage. En ce qui concerne le chamois, les locaux sont bien résolus à « faire chasse à part »<sup>461</sup>.

Les chasseurs justifient souvent la création d'une société privée par un discours obsidional : la chasse au chamois, en particulier dans les communes supports d'une grande station de sports d'hiver, courrait le risque d'être massivement investie par d'opulents touristes. A en croire les Avalins ou les Tignards, par exemple, un déferlement de chasseurs venus de l'Europe entière aurait tôt fait de les submerger, de les engloutir, et de piller la montagne s'ils n'y mettaient bon ordre. Il n'y a pas eu de telle invasion, nous l'avons vu, dans les communes dépourvues de société privée, les ACCA sachant fort bien décourager les demandes qu'elles estiment importunes. A Bourg-Saint-Maurice, où se trouve la station des Arcs, aucune mesure d'exclusion n'a été prise, et les membres du bureau de l'ACCA tiennent un discours inhabituel : « *Moi, j'estime que la chasse est à tout le monde. Je vois pas pourquoi faut vraiment que ça soit réservé aux gens du coin, quoi. Faut bien que les gens qui viennent dans le coin puissent profiter ... au moins des balades* (Il rit) ». Voilà qui laisse entendre que la chasse au chamois serait plus accessible aux « étrangers » que dans les communes voisines. Or, pas un seul chasseur extérieur à la vallée ne chasse le chamois à Bourg-Saint-Maurice. Le discours diffère radicalement ; le résultat ne varie pas : la chasse au chamois est l'apanage des locaux. Les chasseurs borains<sup>462</sup> avancent une explication imparable : si les étrangers ne chassent pas le chamois, bien qu'on leur en laisse l'entière possibilité, c'est tout bonnement qu'ils en sont incapables : « *Je sais que l'année dernière j'ai emmené un gars au chamois qui y avait jamais été. Il m'a dit : " D'accord, j'y retournerai pas ". C'est vrai que le gars, il était*

---

<sup>461</sup> Sergio Dalla Bernardina établit un rapport entre le droit de prélevement du gibier et sa facilité de repérage : aux villageois les animaux bien visibles, et présents en permanence ; aux non-résidents les animaux plus discrets, ou présents de manière seulement épisodique, (Dalla Bernardina 1994) , pp. 327-328. Je crois aussi que la visibilité de l'animal, et donc indirectement sa taille, joue un grand rôle dans l'attribution des droits de prélevement, y compris parmi les chasseurs de chamois. Il semble bien que les chasseurs, avant le plan de chasse, s'estimèrent seuls autorisés à abattre, l'automne venu, un chamois qu'ils avaient « surveillé » durant tout l'été. Que quelqu'un s'empare, au dernier instant, d'un chamois qu'un autre s'était déjà approprié par le regard, — « Voir, c'est avoir à distance », écrivait Merleau-Ponty, (Merleau-Ponty 1964), p. 27 —, paraît avoir été un geste de la dernière incorrection, appelant des mesures de rétorsion. Le plan de chasse impose normalement un roulement, ou un tirage au sort, si bien que n'importe quel chasseur peut maintenant tirer n'importe quel chamois, au grand dam de certains : « *C'est quelqu'un d'autre qui va tirer le chamois qu'ils ont regardé sur l'été à la jumelle en face de leur chalet ? Ben ils sont complètement démotivés, les chasseurs* ». Mais de nombreuses ACCA et sociétés privées s'efforcent, par divers moyens, de respecter les « coins » des chasseurs, s'abstenant ainsi de rompre les liens entre les chasseurs, leurs lieux de prédilection, et les chamois qui s'y trouvent. Le gibier, dès lors qu'il est vu, ne serait plus vraiment un *medias* (Margaret Mead notait que chez les Arapesh, en Nouvelle Guinée, « celui, hôte ou invité, qui voit le gibier le premier, y a droit », (Mead 1928, 1935) ). Le regard, pourvu qu'il soit un tant soit peu prolongé et appuyé, accorderait un droit de suite.

vidé à la fin de la journée, et il m'a dit, lui : "Tu m'aurais fait tirer un chamois à ce moment-là, d'une, j'aurais pas apprécié, et puis j'étais incapable, et puis voilà" ». Le résultat de l'expérience était prévisible ; il était même, à vrai dire, connu d'avance : l'aspirant chasseur n'a aucune chance d'être reçu, et chacun achève ce genre de chasse guidée avec la certitude que la chasse au chamois est définitivement faite pour les locaux, comme les locaux sont faits pour la chasse au chamois. Dans ces conditions, une société privée serait superflue : les éventuels candidats extérieurs reconnaissent leur inaptitude foncière à chasser le chamois, et se retirent d'eux-mêmes. L'incapacité des chasseurs étrangers à voir les chamois ne laisse aucun doute sur la question, et le verdict des corps, dont je parlais précédemment, est sans appel : *«Les gens qui sont pas habitués en montagne, ils arrivent pas à les voir. Des fois, même en ..., même en s'évertuant à leur faire voir, ils arrivent déjà pas à les voir. Ils sont pas, vraiment pas, dans le milieu montagnard, pour dire reconnaître une bête. Ça serait par eux-mêmes, ils en tireraient jamais. Bon ben si ça arrive qu'ils en tirent, c'est que on les a emmenés, quelqu'un les a emmenés. On a voulu leur faire plaisir une fois, on leur a fait tirer un chamois, c'est tout »*. On obtient ainsi, mais plus adroitement, les mêmes effets que les règlements discriminatoires des sociétés privées.

Le plan de chasse peut se révéler précieux pour bannir les «étrangers » de la chasse au chamois. Dans les ACCA qui se sont doté d'un plan de chasse particulièrement contraignant, le chasseur extérieur est présumé trop mal repérer et identifier les animaux pour l'appliquer correctement : *«J'ai eu une demande d'un Belge, qui a une résidence secondaire ici. Je lui ai envoyé notre règlement, il a pas insisté. Un type comme ça, il ferait que des erreurs de tirs, il serait tout le temps sanctionné, il pourrait jamais chasser, de toute façon »* (le président d'une ACCA dotée d'un plan de chasse «qualitatif pur »). Complètement réfractaires, il y a quinze ans à peine, à toute idée de gestion, ces chasseurs se comportent aujourd'hui en intraitables zélés du plan de chasse. Contrairement à ce que l'on pouvait croire, l'adoption d'un plan de chasse national, et du discours gestionnaire qui l'accompagne, n'a pas entravé la reproduction de la frontière entre locaux et étrangers, bien au contraire. Les chasseurs affichaient auparavant leur singularité dans leur refus de gérer les populations animales sauvages ; devenus gestionnaires, ils l'affichent précisément en prétendant être les mieux à même de gérer rationnellement les populations, parce qu'ils seraient les seuls à détenir la connaissance nécessaire pour distinguer les classes d'âge des

---

<sup>602</sup> Habitants de Bourg-Saint-Maurice.

chamois sur le terrain. Ils sont ainsi parvenus à transformer un système imposé de l'extérieur en instrument d'une sélection des chasseurs, pouvant passer pour naturelle. Force est de constater qu'un dispositif exogène, et de surcroît contraire aux pratiques qui lui préexistaient, peut, quelques années plus tard, véhiculer un discours identitaire. Ce qu'on utilise, à un moment donné, pour se différencier des gens d'ailleurs, — autrement dit les marques de l'identité locale —, peut très bien être de caractère récent, et provisoire. L'absence de gestion, qui avait cours chez les chasseurs des Alpes, était considérée comme un point de séparation fondamental d'avec les chasses gestionnaires, tenues, elles, pour typiquement germaniques. Mais les chasseurs devenus gestionnaires ne cessent pas de revendiquer leur identité alpine ; mieux, ils exploitent leur nouvelle manière de pratiquer la chasse au chamois pour continuer d'affirmer leur « alpinité ».

Qu'elle soit pratiquée par des chasseurs «gestionnaires» ou par des chasseurs «l'ancienne», la chasse au chamois est ainsi un terrain privilégié de l'expression identitaire, et les termes de « culture », de « racines » ou de « patrimoine », fleurissent à son propos. Parallèlement, la grande distribution fait son apparition dans les vallées, et les tour-opérateurs s'implantent toujours plus massivement dans les stations de sports d'hiver. Les mêmes, si sourcilieux lorsqu'il s'agit de faire reconnaître leurs particularités de chasseurs de chamois, ne semblent pas s'en alarmer. Que leur chasse au chamois soit réglementée par un texte national, ou que les attributions se décident au niveau départemental, les révolte ; ils y voient une tentative d'uniformisation des pratiques, et une atteinte délibérée à leur identité. Mais la construction d'un *fast-food* à Bourg-Saint-Maurice ne suscite pas d'émotion particulière ; les élargissements de la route qui mène en Tarentaise sont attendus avec impatience. On les dirait sans cesse partagés entre deux désirs opposés : se conformer à l'autre et s'en différencier. L'ambivalence d'une telle attitude laisse perplexe, et l'on a parfois du mal, dans le pisteur ou le moniteur prêt à tout pour accroître encore l'affluence des touristes, à reconnaître le chasseur arc-bouté sur «ses» chamois. Peut-être s'agit-il plutôt d'une alternance que d'une ambivalence<sup>63</sup> : l'été et l'hiver seraient entièrement voués au tourisme, tandis que le printemps, et plus encore l'automne, — l'arrière-saison —, seraient dédiés à des activités<sup>64</sup> grâce auxquelles «être d'ici» conserve un sens. En consommant de temps à autre les mêmes hamburgers qu'à Chambéry, Paris ou New York,

<sup>63</sup> (Grignon et Passeron 1989), pp. 85-113.

<sup>64</sup> En avril et en mai, les gens s'activent au jardin ; certains cherchent des morilles. Dès la mi-août et jusqu'en septembre, on cueille myrtilles et framboises. L'automne est la saison du bois, des cueillettes, et, bien entendu, de la chasse.



ou en travaillant au Club Med, les gens demeureraient Mauriennais ou Tarins. Ne plus chasser le chamois, et même ne plus se distinguer des chasseurs de chamois des massifs avoisinants, serait autrement plus significatif. Tout se passe comme si l'expression de l'identité locale trouvait à se réfugier dans une chasse au chamois, à laquelle on se cramponnerait<sup>465</sup> farouchement, tandis, ou d'autant plus, qu'on abandonnerait le reste. L'exclusion des chasseurs étrangers participerait du désir illusoire de rester, en dépit de l'industrie touristique, maître chez soi, et entre soi :

*1 : Et pourquoi ils [vos prédécesseurs] avaient fait une chasse privée ?*

*2 : Ben la chasse privée, pour un petit peu se garder un peu, se préserver un tout petit peu ... Vous savez, on n'a plus beaucoup de choses<sup>466</sup>, en tant que montagnards, on est ..., on est bien contents qu'y ait des gens qui viennent nous voir, c'est vrai, pour pouvoir vivre, mais comme tout martin, tout montagnard, on a des côtés un petit peu ..., on veut garder un tout petit peu, donc on a ce côté un petit peu de garder pour soi un petit peu une chose, donc qui est la chasse. La chasse à X avant était extrêmement connue, elle l'est encore, extrêmement cotée, et c'est pour se préserver d'une invasion trop importante, quoi, d'avoir une chasse qui ne soit plus contrôlable. On a essayé justement de garder notre identité, et surtout d'être maître du jeu, de pouvoir gérer à notre convenance<sup>467</sup>.*

Dire que l'on n'éprouve aucun plaisir à chasser en plaine, et que le chasseur de plaine n'en éprouve pas davantage à chasser en montagne, participe de l'affirmation d'une consubstantialité du chasseur et du territoire de chasse, et plus généralement de l'homme et de son milieu. La chasse au chamois apparaît ainsi comme un moyen d'affirmer son autochtonie. Ce n'est certainement pas la seule activité dans ce cas, et j'ai déjà mentionné

---

<sup>465</sup> Ce terme, ainsi que d'autres ordinairement associés au « repli identitaire », pourraient induire en erreur en donnant à penser que la chasse au chamois est immuable, et imperméable aux évolutions qui affectent le monde qui l'entoure. Je crois avoir suffisamment montré qu'elle a au contraire connu, au cours des dernières décennies, des transformations majeures. Pour que ses adeptes puissent se dire chasseurs de Vanoise, la chasse au chamois n'a aucunement besoin d'être figée dans le temps, — les chasseurs vont aujourd'hui au chamois en 4X4, et avec leur téléphone portable ; il suffit qu'elle ne soit pas interchangeable avec les autres chasses, à commencer par celles qui en sont le plus proches.

<sup>466</sup> On est, ici encore, dans le discours de victimisation, — un autre chasseur dit : « la chasse au chamois, c'est tout ce qu'il nous reste » : on s'estime autorisé à monopoliser la chasse au chamois, et à évincer les étrangers, parce qu'on aurait été soi-même évincé. Le statut de victime que l'on s'octroie permet d'infliger à d'autres, sans la moindre vergogne, ce qu'on affirme avoir subi.

<sup>467</sup> La récurrence frappante de l'expression euphémique « un petit peu », qui n'est pas un tic de langage de mon interlocuteur, me semble traduire une certaine gêne. Mes interlocuteurs membres de sociétés privées ont tous tenu à se justifier, comme s'ils pensaient que l'existence d'une société privée ne pouvait que leur être reprochée. L'un d'eux établit un parallèle entre la société privée et le Parc National de la Vanoise : « Pourquoi se garder notre trac à nous ? [question que je n'aurais pas formulée] On se l'est gardé. C'est comme le Parc National de la Vanoise. On a fait pareil qu'eux ».

l'importance d'autres pratiques, telles la cueillette, l'affouage, ou le «jardinage». Malgré tout, les chasseurs de chamois se dépeignent volontiers comme «les plus d'ici des gens d'ici».

#### 4. La chasse au chamois, quintessence de l'autochtonie

A Val d'Isère, les conditions requises pour adhérer à la société privée sont particulièrement strictes. Seuls en effet les descendants directs de chasseurs peuvent y prétendre, et donc chasser le chamois. Cette transmission du droit de chasse, exclusivement par filiation, opère une discrimination au sein même de la communauté villageoise, et n'est pas sans éveiller des rancœurs : «*Mon mari, il va à la chasse, il est pas d'ici mais il est marié avec moi qui suis d'ici. Ben il peut pas aller au chamois. Il est sur l'ACCA, mais il est pas sur la [société de chasse] privée. Il faut que le père ait chassé pour que le fils puisse pouvoir chasser. Moi mes parents avaient pas le dr..., ont jamais chassé. Donc ils ont pas de droit de chasse. Mais même mon frère, je pense, s'il voudrait chasser en étant d'ici, je sais même pas s'il pourrait, alors que ... Ouais, parce que mes parents étaient pas chasseurs. Il faut qu'y ait le droit de chasse qui se succède, en fait. Souvent, le grand-père, il garde le droit de chasse pour que les enfants, même s'ils chassent pas ou qu'ils ont encore pas envie, puissent peut-être dans l'avenir aller à la chasse, quoi. Voilà. Ah non, c'est vraiment ..., on peut pas y entrer comme ça, quoi*»<sup>468</sup>. Un ostracisme aussi caractérisé à l'encontre des non chasseurs de chamois est exceptionnel. Mais il s'accompagne d'un discours sur la supériorité des chasseurs de chamois dans la connaissance «du pays» qui, lui, est général : «*La chasse au chamois, c'est un moyen de découvrir son pays. Les jeunes qui chassent pas [le chamois] y en n'a pas un qui connaît les noms, rien, pas le nom des couloirs, ni des pierriers, ni même des montagnes autour. Alors que les jeunes qui chassent [le chamois] ils connaissent. Moi, je suis pisteur-secouriste, ça m'a permis de découvrir les gars dans des barres rocheuses*» (un jeune chasseur avalin). Tous les chasseurs que j'ai accompagnés sur le terrain ont tenu à signaler leur connaissance des passages, et de leurs noms. Dans une commune de Haute-Maurienne, j'ai suivi un chasseur et son fils, âgé de 15 ans ; le père, au cours de la sortie, a désigné des sommets, — “la Dame”, “la Chaise du Pape” —, qui ne sont pas dénommés sur la carte IGN ; nous avons rejoint la vallée par le «chemin des soldats», mon interlocuteur expliquant spontanément l'origine

de ces appellations, et précisant qu'elles ne sont plus usitées que par une minorité d'habitants, dont les chasseurs de chamois : « *Les jeunes, à part les fils des chasseurs, ils connaissent rien. C'est sûr. Ils prennent leur mobylette, et ils vont glander à Modane. Ils connaissent même pas leur pays. Aller au chamois, y a pas mieux, pour apprendre* ». La chasse au chamois apparaît ainsi comme un des moyens les plus efficaces, sinon le plus efficace, pour être du pays. Les chasseurs avalins ne s'y sont pas trompés, qui, en rendant héréditaire le droit de chasse au chamois, distinguent radicalement ses adeptes du reste des habitants permanents.

J'ai indiqué plus haut combien les chasseurs de chamois de Vanoise tiennent aussi à se distinguer des chasseurs des massifs avoisinants. Ils ont fondé, peu après l'instauration des plans de chasse, le Groupement d'Intérêt Cynégétique (GIC) « Vanoise ». Rassemblant la quasi totalité des ACCA et des sociétés de chasse de Haute-Maurienne et de Haute-Tarentaise, le GIC réclame notamment que les plans de chasse respectent les spécificités locales de la chasse au chamois. Ils donnent ainsi l'impression de constituer un groupe homogène défendant des intérêts communs. Mais ceux qui étaient « des gens d'ici » quand il s'agissait de s'opposer aux gens des plaines ou d'autres massifs alpins sont, à l'échelle de la vallée, des « gens d'ailleurs ». Les catégories de l'ici et de l'ailleurs sont à géométrie variable.

### **5. L'ici et l'ailleurs, des catégories à géométrie variable**

Depuis le plan de chasse, les chasseurs sont plus nombreux à chasser dans les communes voisines de leur commune de résidence, soit en tant qu'ayant droit, soit en qualité de membre étranger<sup>689</sup>. Même dans le premier cas, l'accueil qu'on leur réserve n'est pas toujours cordial, leur présence, légale, n'étant pas ressentie comme légitime : « *Les gens des autres communes, ils ont le droit, s'ils ont un chalet ici ou une propriété, ou s'ils sont gendres, alors ils essaient d'aller dans toutes les communes, partout où ils peuvent, pour gagner un jour de chasse. C'est des gens qui viennent ici, vraiment que pour ça, on les voit que ce jour-là. C'est ça qui est bizarre. Enfin, y en a qui trouvent ça normal, mais ...Et maintenant, ces gars, ils vont dans la réserve et ils tuent les chamois que nous, on a*

---

<sup>688</sup> La société privée compte environ 60 chasseurs, et l'ACCA 100 (dont les 60 adhérents à la société privée, membres de droit de l'ACCA).

<sup>689</sup> Ainsi, à Montralezan, sur 51 chasseurs, 28 chassent dans d'autres communes de Tarentaise (8 à Ste-Foy, 7 à Séz, 4 à Val d'Isère, 3 à Bourg-Saint-Maurice, 1 à Tignes, 4 à Ste-Foy et à Tignes, 1 à Ste-Foy et à Bourg-Saint-Maurice).

laisés». Ainsi, l'exclusion manifeste à l'encontre des «étrangers lointains» n'empêche nullement des chasseurs de s'élever contre l'invasion dont ils s'estiment victimes. Un garde-mondeur, dont le père a chassé jusqu'à la mise en place du plan de chasse, constate : «*Moi, des chasseurs, j'en connais plus un. Les chasseurs de la commune, ils sont tous dégoûtés, y en a bientôt plus un qui chasse, c'est tous des gens de l'extérieur, y en a, ils s'achètent un petit bout d'appartement là, ils prennent le minimum pour venir chasser. J'en connais bientôt plus*».

Les chasseurs des communes voisines ne sont pas tout à fait des «gens d'ici». Les commentaires ne manquent d'ailleurs pas sur la manière curieuse dont ils sont censés chasser, ou avoir chassé le chamois dans le passé. Il arrive même que certains hameaux d'une commune soient distingués, entre autres par la manière dont on y chasse (ou dont on y chassait). On raconte que les chasseurs de la Thuile, à Ste-Foy, chassaient sur la rive gauche de l'Isère, dans un endroit aujourd'hui inclus dans la zone centrale du Parc National de la Vanoise, et employaient des chiens : «*Ça c'est un coin qui était chassé avec les chiens, c'est tellement boisé. Et puis c'est des gens qui chassaient comme ça. Y avait qu'eux qui faisaient ça. Ils étaient à part*». De cette pratique qui consistait à absorber un peu de sang d'un chamois fraîchement abattu, un de mes interlocuteurs se souvient : «*Je sais que y en avait un qui le faisait, ouais. C'était Emile Brandon, on l'appelait, Emile Henri, c'était le plus vieux chasseur; jusqu'à 90 ans, il a chassé. Lui, il faisait ça dans son jeune temps, mais bon ... Y en a peut-être qui le font encore, peut-être sur Bonneval, non ?*». Son fils, jusque-là en retrait, lance brutalement : «*C'est des ours, là-haut !*». Au cours de mon enquête, j'ai entendu des propos analogues, d'un chasseur de Sollières-Sardières au sujet des Bessanais, d'un Bonnevalain au sujet des Avalins et des Termignonnois, d'un Tignard au sujet des Santaférains<sup>470</sup>. Tous les habitants d'un village se trouvent englobés dans un jugement, souvent péjoratif, voire insultant, qui n'empêche pas, au demeurant, des habitants des villages concernés d'avoir de bonnes relations. De tels jugements sur le caractère idiosyncrasique des résidents des communes voisines ne sont nullement propres à la chasse au chamois, — il n'est pas besoin de parler de chasse au chamois, en Vanoise, pour entendre que les Bonnevalains sont, au mieux à part, au pire «des ours» —, mais ils trouvent une illustration, et une confirmation, dans la manière curieuse que les gens ont, dit-on, de se comporter à la chasse au chamois.

<sup>470</sup> Habitants de Ste-Foy-en-Tarentaise.

J'ai parlé des chasseurs de chamois pour montrer comment la relation à l'animal peut être utilisée pour se différencier des autres, même (surtout) proches. Mais les agents du Parc pourraient donner lieu à une analyse similaire car ils adoptent, eux aussi, des pratiques qui leur permettent d'exclure les gens d'ailleurs. Je n'en donnerai qu'un exemple : un garde-monteur, lors d'un comptage, abattait les cairns jalonnant le très vague sentier que nous emprunions. Je lui demandai la raison de son geste, en un lieu où la présence de repères me semblait bien commode : *« C'est des passages qu'on a fait nous, les gardes-monteurs ; ça nous facilite le travail. Les accompagnateurs font des cairns parce qu'ils voudraient bien passer là. Mais après, ça attire du monde, n'importe qui passe, on n'est plus tranquilles. Alors chaque fois que j'en vois, je les casse »*. Empêcher que les passages ne deviennent des sentiers, lutter contre le balisage de l'espace : ce sont là des moyens, — discrets mais efficaces, et de surcroît aisément justifiables par la volonté de limiter le dérangement ou le piétinement —, d'exclure celui qui n'est pas du sérail, et de se réserver, à l'intérieur de la zone centrale, des territoires que l'on est seul à s'approprier.

Si la relation à l'animal permet de discriminer ceux qui sont véritablement du lieu, et ceux qui ne sont que de passage, elle permet aussi, réciproquement, de rapprocher les gens qui, ayant émigré, se trouvent objectivement éloignés. Si on peut être d'ailleurs alors qu'on est ici, on peut aussi être d'ici alors qu'on est ailleurs.

## **6. Être d'ici quand on est ailleurs**

Les descendants des gens de la commune, habiteraient-ils loin depuis longtemps, reçoivent à la chasse au chamois un accueil plus favorable que les habitants des communes voisines, seraient-ils propriétaires ; la naissance prime sur la propriété et la proximité. Tant qu'on revient chasser le chamois, le lien au pays subsiste<sup>471</sup>. Un chasseur bessanais évoque le retour des « Bessanais de Paris », à l'époque où ils étaient nombreux à recourir à l'émigration, saisonnière ou temporaire, dans la capitale : *« Comme la plupart des gens de Bessans, et bien comme y avait pas de tourisme, ils se sont expatriés sur Paris, comme chauffeurs de taxi, et l'été, pour la chasse, et bien ils revenaient sur Bessans »*. Il est probable que ce retour annuel ait eu d'autres motifs que la chasse au chamois, et peut-être

---

<sup>471</sup> L'idée que les émigrés maintiennent un lien avec leur commune d'origine, notamment en y revenant chasser, a souvent été formulée. Voir, sur ce point, (Weber 1982), p. 292, (Péloux et Vouret 1982), p. 296, (Blouin 1982), p. 339-340.

n'a-t-il pas suffi à faire des émigrés des membres à part entière de la «communauté»<sup>472</sup>. Ce qui me paraît devoir être noté, c'est que le retour à Bessans et la chasse au chamois sont, dans les propos qui précèdent, indissolublement liés.

Jusqu'au plan de chasse, les chasseurs émigrés prenaient en septembre trois semaines de congés, qu'ils dédiaient entièrement à la chasse au chamois. Maintenant qu'elle s'étale sur trois mois, il leur est impossible d'être présents pendant toute sa durée. Ils n'y participent donc plus autant que les chasseurs restés sur place, et cette période, où ils pouvaient, chassant le chamois, « faire le plein du pays », a perdu de son intensité. Mais elle relie encore, quoique à un moindre degré, l'émigré à son pays natal : « *Tous les jeunes, ils sont partis d'ici, parce que y a pas de boulot, quoi. Comme les usines ont fermé, ils se sont tous retrouvés vers Chambéry, tout ça, mais bon, ils restent d'ici. Leur patrie, c'est ici. Ils chassent ici* » (un chasseur mauriennais).

Pour le chasseur qui souhaite conserver un lien avec le pays qu'il a quitté et ceux qui y sont restés, revenir chasser le chamois est sans doute le plus efficace. Mais le chamois procure d'autres moyens de garder le contact en dépit de l'éloignement. Aux émigrés de passage, on aime à servir, à la table familiale, des civets ou des rôtis de chamois : « *J'en profite quand on a les enfants, pour faire un gigot [de chamois] Je sais qu'y a qu'avec nous qu'ils mangeront ça* ». En ingérant un mets ailleurs introuvable, et que chaque cuisinière prépare à sa mode, — « *On a tous nos manières, y en a pas deux qui font pareil* », précise l'une d'elles en donnant sa recette —, on ravive l'appartenance à une famille ancrée dans un milieu. Leur visite terminée, les proches parents s'en vont souvent chargés de conserves qu'ils consommeront pendant des semaines, voire des mois. Si le chamois est tué suffisamment tard dans la saison, après les grosses chaleurs, les gigots peuvent en effet être salés, à la manière dont on sale les jambons<sup>473</sup>. La viande obtenue ressemble, par sa sécheresse, à la viande des Grisons; elle garde en revanche « un goût de sauvage», plus ou

<sup>472</sup> Sur l'émigration bessanaise au dix-neuvième siècle, voir (Poche 1999), pp. 92-95. Mais l'auteur ne se pose pas la question du lien entre les émigrés et les gens restés à Bessans, donc des moyens par lesquels un tel lien, s'il a existé, pouvait être maintenu : « le point de savoir si les émigrés font encore, ou non, partie de la « communauté » nous paraît une question assez académique : absent souvent plus de onze mois sur douze, pratiquement pas représentés au Conseil municipal, leur position d'interaction est en tout cas bien particulière » (p. 95).

<sup>473</sup> A nouveau, il n'y a pas une manière, mais des manières de faire, qui varient selon les endroits, et les familles. On sale très souvent dans un saloir, le jambon restant environ trois semaines dans la saumure. D'autres salent « à sec » : le jambon, déposé sur une planche, est frotté tous les jours, un peu comme le serait une pièce de bœuf. Les jambons sont, ou non, défilés et coulés.

moins prononcé selon l'animal, et le moment où il a été abattu<sup>474</sup>. Quoi qu'il en soit, le gigot de chamois salé se consomme en petite quantité et se garde longtemps. On raconte que des émigrés portaient, et partent encore aujourd'hui, en emportant du chamois salé : « *Y en avait de salé, on salait les gigots, les épaules, et ça portait à Paris, à l'hôtel Drouot*<sup>475</sup>. *C'était pas négligeable non plus, ce qui portait là-bas à l'hôtel Drouot, oui, et je sais que, il s'en fait encore comme ça. Je le sais, quoi, qu'il y en a encore qui en salent, et qui le conflent à leurs amis, à l'hôtel Drouot. Pour manger en hiver*<sup>476</sup>. Le gigot de chamois donné à l'émigré ne vise pas qu'à l'alimenter ; c'est aussi une tentative de le garder semblable à soi. On est assimilé à ceux dont on absorbe la nourriture, et l'on est encore du pays quand on s'y ravitaille.

A propos de la distinction entre gens d'ici et gens d'ailleurs, dont il vient d'être question, il importe de souligner que la production endogène de sens n'a pas cessé avec le tourisme de masse. Ma position diffère sur ce point de celle adoptée par Bernard Poche, pour qui la Haute-Maurienne et la Haute-Tarentaise se résument désormais à de lacratifs royaumes de la facticité, à de gigantesques lunaparks<sup>477</sup>. Le développement rapide du tourisme aurait achevé d'anéantir la faculté des populations locales à produire du sens de manière autonome et avec elle la capacité à fonder un ordre social distinct. Certes, les montagnards n'utilisent plus aujourd'hui l'ensemble des repères qui servaient à leurs prédécesseurs à inscrire dans l'espace l'existence du groupe. Mais d'autres repères ont vu le jour, qui, s'ils sont différents, n'en sont pas moins opérants. Sans doute n'ont-ils pas la visibilité des équipements touristiques, et il se peut que l'impression domine, lorsqu'on passe en Tarentaise et en Maurienne, que l'espace montagnard n'est plus qu'un « simulacre ». Il faut assurément discuter longtemps avec les gens, les suivre dans leurs parcours, ainsi que Bernard Poche l'a fait au cours des années 1980 avec des Bessanais nés au début du vingtième siècle, pour voir que le tourisme intensif, pas plus que la pratique religieuse au cours des siècles précédents, n'a mis un terme à une production autonome de sens, et que les montagnards ne se contentent pas d'intégrer, par contamination, des attitudes et des

<sup>474</sup> Plus le rut est proche, plus la viande est forte, dit-on.

<sup>475</sup> L'hôtel Drouot continue à employer des savoyards (comme portefaix).

<sup>476</sup> Le chamois n'est qu'un des mets que l'on offre à la parentèle en visite, ou qu'on lui fait parvenir. On expédie aussi du beaufort, de la confiture de myrtilles, ou encore de la liqueur de génelépi. Chaque région a ainsi ses spécialités dont profite la parentèle émigrée, et qui la maintient dans l'orbite familiale: voir, pour la Margueride, (Larrère et de la Soudière 1985) , p. 187, et la note 7 p. 194.

<sup>477</sup> (Poche 1999) .

styles « néo-montagnards » d'origine citadine<sup>278</sup>. Je crois pour ma part en la permanence de la capacité des gens à produire du sens non pas seulement en fonction de la société globale (avec elle ou contre elle), mais aussi indépendamment d'elle ; s'intéresser aux mondes que les hommes bâtissent par le biais des animaux me semble contribuer à montrer qu'ils continuent d'« inventer leur quotidien », y compris là où on les dirait entièrement sous la coupe de la société globale.

### **C. Anciens et modernes : l'exemple des gardes-moniteurs et des boumefins**

Ayant mis en évidence que la distinction entre gens d'ici et gens d'ailleurs a bien quelque chose à voir avec le rapport à l'animal, j'établirai qu'il en va de même avec une autre distinction elle aussi très classique, celle qui sépare les anciens des modernes. Nous avons vu que cette distinction existe parmi les chasseurs de chamois, qui opposent couramment la gestion cynégétique à la chasse ancienne, et pour qui être moderne, c'est être un gestionnaire de la faune sauvage. Elle existe aussi parmi les éleveurs ; les antiques pratiques pastorales étant jugées dévoreuses de temps et trop peu rentables, ceux qui les ont conservées sont taxés d'archaïsme ; être moderne, cette fois, c'est être productif, travailler vite, et sans passer trop de temps avec les bêtes. Un jeune éleveur parle, dans les termes suivants, des relations aux bêtes de ses beaux-parents : « *La mentalité des gens a évolué. Ces vieux bergers, qu'est-ce tu veux, ils vivent avec [leurs bêtes] Leurs chèvres, c'est mieux que leur femme. Bon, là, le beau-père a refait une maison, mais ils vivent dans une piaule, ils vivent sous le toit, il a encore pas fini la piaule, et puis les brebis, elles ont leur paille tous les jours par terre. [...] Pour eux, les vaches avaient bien plus d'importance que les gens. Le gars, qu'il soit fatigué, qu'il ait mal au dos, on s'en fout, mais faut que les bêtes soient comme il faut. Faut que les chèvres, elles aient bien à boire, qu'y ait pas de problèmes, et patati, avec des anciennes méthodes, des machines: il faut pas*

<sup>278</sup> Comme le notent Christian Bessy et Francis Châteauraynaud, « l'argument de la généralisation de l'artifice, qui s'est développé avec la sémiologie, s'enferme dans la critique et fait rater l'essentiel, y compris sur le terrain de la simulation et du virtuel. La réduction du travail d'ancrage dans le monde à une forme d'aliénation ou d'illusion conduit à qualifier toute expression d'authenticité comme un paradigme dépassé, pré-moderne, voire réactionnaire. L'attaque ne se situe pas seulement au niveau des signes, des médias et des modes de communication. Les manoirs aussi sont visés de même que l'expérience corporelle qu'ils suscitent. Dans cette vision critique qui scie la branche sur laquelle elle repose — en dissimulant comme mythologiques tous les référents potentiels —, si les personnes continuent à croire à l'authenticité des choses, c'est dans une quête désespérée d'identité », (Bessy et Châteauraynaud 1995) , pp. 322-323.



*faire ci, il faut pas faire ça. Moi, quand elle vient et qu'elle voit qu'y a des chèvres un peu partout mélangées avec les brebis dans la bergerie, pour elle, c'est ...; il faut que les chèvres soient attachées. Ils se sont crevés toute leur vie pour des bêtes, et puis maintenant, maintenant, elle commence bien à changer un peu de méthode ».*

Mais c'est le cas des agents du Parc National de la Vanoise que j'ai choisi de développer; le clivage entre anciens et modernes est en effet, chez eux, particulièrement net.

L'exercice d'une même profession induit une certaine communauté de pratiques et de discours. Il existe toutefois une grande diversité dans les rapports des gardes-moniteurs aux ongulés sauvages, et je me propose de montrer qu'ils s'en servent pour se différencier les uns des autres. Il est en particulier instructif d'étudier comment la relation au chamois et au bouquetin conforte, tout en l'infléchissant, une distinction récurrente au Parc National de la Vanoise, celle qui sépare la génération des anciens gardes-moniteurs de celle des nouveaux. Le rôle du bouquetin dans la catégorisation ancien/nouveau étant plus affirmé que celui du chamois, il sera essentiellement question du premier.

### **1. Le bouquetin, une espèce très menante**

Le temps que les gardes-moniteurs consacrent au bouquetin a, dans l'ensemble, plutôt diminué. La surveillance du braconnage, notamment, s'est allégée. Il semblerait que les actes prohibés soient moins fréquents, et que l'augmentation des effectifs des animaux aient rendu leurs incidences moins funestes<sup>479</sup>. L'étalement actuel de la période de chasse interdit en outre d'être en permanence sur le qui-vive pendant toute sa durée. Par ailleurs, les missions des gardes-moniteurs se sont diversifiées, — il est vrai que certaines, telles la construction et l'entretien des chemins et des refuges, les mobilisent sensiblement moins aujourd'hui. Des espèces animales et végétales qui éveillaient peut-être leur curiosité, mais qui ne relevaient que marginalement de leur travail, font maintenant l'objet de véritables suivis<sup>480</sup>. Les inventaires et les études floristiques et faunistiques se sont incontestablement multipliés.

En dépit de cette récente évolution, le bouquetin demeure, et de loin, l'espèce à laquelle les gardes-moniteurs consacrent le plus de temps : « Ça doit quand même bien prendre dans

<sup>479</sup> Il faudrait nuancer. Le braconnage des individus colonisateurs est considéré comme un frein majeur à la dispersion spatiale de l'espèce, (Gauchier et Villaret 1990).

<sup>480</sup> Pour la faune, je pense notamment aux galliformes, ou au lièvre variable.

*l'année, sur les 150 jours que doit travailler un agent, ça doit bien être un tiers de son temps*». Prospections au printemps pour évaluer la mortalité hivernale et le taux de survie des cabris, comptages durant l'été, suivi des individus marqués, captures, organisation de sorties « grands ongulés » pour les touristes, surveillance du braconnage à l'automne, etc. : les tâches dévolues au bouquetin se succèdent presque tout au long de l'année. Sans compter le temps passé, lors des tournées « de routine », à observer les animaux. De plus, des études approfondies, — destinées par exemple à préciser leurs migrations, considérées comme encore insuffisamment élucidées — , sont conduites dans certains secteurs. Enfin, des gardes-moniteurs s'adonnent à des activités supplémentaires, notamment la photographie. Le bouquetin occupe donc beaucoup les gardes-moniteurs, et, de manière générale, sa place au sein du Parc est prépondérante. Communément qualifié d'« espèce phare », il figure dans tous les documents à destination des visiteurs, et il n'est pas un refuge où le randonneur ne puisse consulter un poster le présentant, ainsi que son biotope et les grandes lignes de son mode de vie. Bref, il est omniprésent. Cette situation ne devrait pas connaître de modifications majeures dans un proche avenir, l'espèce ayant été inscrite comme « prioritaire » dans le dernier programme d'aménagement du Parc.

Sur la part du bouquetin dans l'ensemble de leurs activités, les gardes-moniteurs rencontrés ont émis des opinions très contrastées. Ils ont aussi indiqué quels sont, parmi leurs collègues, ceux qui partagent leur point de vue et leurs manières de faire, et ceux qui s'en démarquent, le clivage entre anciens et nouveaux étant, ici, systématiquement mis en avant. Ils fournissent encore les raisons qui, selon eux, expliquent ces divergences. Des liens sont ainsi établis entre l'attachement au bouquetin et des types de gardes-moniteurs. Sur quelles bases ces liens sont-ils établis et comment retentissent-ils dans les relations quotidiennes entre agents ? En quoi le rapport au bouquetin contribue-t-il à la typologie spontanée opposant les anciens et les nouveaux, que reprennent à leur compte tous les agents du Parc National de la Vanoise ? Cette fracture s'impose à tous comme une évidence le plus souvent problématique.

Commençons par préciser qui sont ces anciens et ces nouveaux, auxquels j'ai déjà fait allusion à plusieurs reprises. Jusqu'en 1987, les agents de terrain étaient recrutés par le Directeur, et les locaux étaient généralement favorisés (en vertu de l'idée que la création d'un parc national devait avoir pour contrepartie la création d'emplois ; au début des années 1960, l'activité agricole était très déclinante, les stations de sports d'hiver n'avaient pas encore acquis un poids considérable, et la création d'une vingtaine de postes de

fonctionnaires, dans chacune des deux hautes vallées pouvait apparaître comme un « dédommagement » appréciable). Les agents ayant, en 1987, obtenu la titularisation qu'ils réclamaient, le recrutement est depuis lors organisé à l'échelon national. Les gardes-moniteurs recrutés ne le sont plus parce qu'ils sont attachés au lieu mais parce qu'ils le sont à la philosophie des parcs nationaux ; le type et le niveau de la formation des candidats, leurs inclinations et leurs dispositions personnelles, — critères qui étaient certes intervenus lors de la sélection des premiers gardes-moniteurs, mais de manière relativement secondaire —, ont pris le pas sur leur origine géographique. Les premiers gardes-moniteurs étaient proches les uns des autres comme de la population locale parce qu'ils étaient sensiblement du même lieu et du même milieu. Leurs successeurs le sont entre eux (mais beaucoup moins de la population locale) parce qu'ils partagent un idéal commun de protection de la nature, qui les rapproche beaucoup plus que ne les sépare leur appartenance à des horizons géographiques et sociaux relativement voire très différents.

Les gardes-moniteurs recrutés au moment de la création du Parc avaient sensiblement le même âge, — 75% des agents recrutés en 1963 ou en 1964 étaient nés dans la décennie 1930-1940<sup>481</sup> —, si bien qu'un renouvellement massif a eu lieu en l'espace de quelques années seulement. D'où une franche discontinuité entre une période où les « anciens » étaient très largement majoritaires (de nouveaux gardes n'étant recrutés qu'à l'occasion de départs en cours de carrière), et une période où ils deviennent, d'un coup, très minoritaires. La brièveté du moment où anciens et nouveaux collaborent constitue un frein évident à la transmission des façons de faire, et à l'assimilation, par les nouveaux, des idées et des habitudes de leurs prédécesseurs<sup>482</sup>.

La place octroyée aux grands ongulés est un des points sur lesquels anciens et nouveaux divergent et s'affrontent.

### **2. Les anciens, des inconditionnés du bouquetin**

De l'avis général des gardes-moniteurs, les anciens estiment que le temps et l'énergie accordés au bouquetin sont légitimes et normaux. Voire même insuffisants. Certains regrettent de ne pouvoir se consacrer au bouquetin autant qu'ils le souhaiteraient : *« Je ne sais pas si on va arriver à avoir les renseignements que X veut, mais on n'a plus le temps*

<sup>481</sup> Source : Arch. du Parc National de la Vanoise.

[de s'occuper des bouquetins] *On a programmé une journée au mois de juillet, c'est ridicule; si jamais il fait mauvais, y aura pas de suivi du tout* ». Que le bouquetin se taille la meilleure part est considéré comme une évidence : à tout seigneur tout honneur. Ces gardes-moniteurs établissent un lien extrêmement étroit, de coalescence, entre le Parc National de la Vanoise, le bouquetin et leur métier. Ainsi, des diverses motivations ayant abouti à la création du Parc, ils n'en retiennent qu'une, la sauvegarde du grand ongulé alors menacé d'extinction : « *C'était un peu le but du Parc [la sauvegarde du bouquetin], de toute façon, le Parc a été créé pour ça, donc ...* »<sup>483</sup>. En conséquence, ils ont fait de la croissance des effectifs, et de la colonisation de nouveaux territoires, une preuve tangible de la réussite du Parc, et de la compétence de ses agents. Tant que les bouquetins ont été rares, et très inégalement répartis, leur présence a été érigée en véritable enjeu. Un garde-moniteur aujourd'hui retraité se souvient : « *Y avait une émulation. Chaque garde, chaque vallée voulait avoir ses bouquetins, c'est certain, ça. C'était latent, enfin tactie, mais on sent bien que chaque garde avait la fierté de dire : "On a tant de chamois, on a tant de bouquetins". C'est sûr, c'était pas diffusé, c'était pas écrit, mais enfin on le sentait. Y avait un amour-propre pour dire : "On a bien fait les choses, on a réussi". Pourquoi pas ?* ». Des gardes-moniteurs, durant cette période de pénurie de bouquetins, ont tout tenté pour en avoir. Dans les communes voisines du Parc National du Grand Paradis, ils se sont efforcés, d'abord de les attirer, puis de les fixer, en répandant du sel aux endroits jugés stratégiques<sup>484</sup> : « *On avait fait une espèce de route du sel, depuis la Galise jusqu'au dessus de Salu-Charles, pour attirer le bouquetin du Grand Paradis* ». Dans les communes plus distantes, où l'on pouvait craindre qu'une colonisation naturelle, même activée par le goût du sel, ne se fit trop attendre, ils œuvrèrent pour en réintroduire : « *On l'avait revendiquée [la réintroduction] déjà fortement 5-6 ans avant. J'avais dit : "Ce serait bien qu'on ait des bouquetins". Et puis un jour le Directeur nous a dit : "Si vous y tenez vraiment, et ben on va faire une reprise là-bas". Et puis donc, voyez, ça a bien marché, puisque maintenant, on a plus de 200 animaux* ». A Peisey-Naneroix, les animaux

<sup>483</sup> L'enquête ayant débuté en 1997, soit 34 ans après la création du Parc, les entretiens se sont déroulés dans une période de fort renouvellement, où coexistent encore, pour très peu de temps, les deux générations.

<sup>484</sup> Ce faisant, ils occultent totalement le projet de « parc culturel » porté par Gilbert André, qui n'a pourtant pas joué un rôle mineur dans la genèse du Parc. Or, il visait bien davantage au maintien d'une « civilisation montagnarde » qu'à la sauvegarde des bouquetins.

<sup>485</sup> Pratique maintenant jugée « antécologique », par ceux-là mêmes qui l'ont mise en œuvre : « *Alors on a fait quelque chose qui est antécologique, mais enfin on a mis du sel, parce qu'une méthode pour fixer le bouquetin, c'est le sel, comme beaucoup d'animaux, comme les chèvres, comme les moutons, le chamois aussi, ils aiment bien le sel* ».

réintroduits avaient été acquis auprès des Suisses : les collègues des secteurs mieux pourvus s'étaient-ils montrés trop réticents à céder quelques-uns de « leurs » bouquetins ? Un garde-moniteur du secteur de Termignon, où les bouquetins ont vite été relativement nombreux, se félicite en tout cas d'avoir pu opposer aux demandes de captures l'argument très convaincant de la difficulté d'accès :

*e 2 : Ben sur [le secteur de]Termignon, non, je ..., je ..., on n'a jamais voulu en prendre.*

*1 : Y en a jamais qui ont été pris ici ?*

*2 : Oh ! Je sais pas, y en a peut-être plus de 100 qui ont été pris, et sur [le secteur de] Termignon, 5 ou 6 qui ont été pris.*

*1 : C'était une volonté ou ça s'est fait par hasard ?*

*2 : C'était plus difficile de faire des captures, mais aussi ... Et puis, j'sais pas, intérieurement, on se disait : les prendre là, après, y en aura plus ! [...] Et dans les réunions, c'est vrai que moi, j'aurais eu tendance à dire : "On va les prendre sur [le secteur de]Modane" ».*

Dans les secteurs dépourvus de bouquetins, les gardes-moniteurs en étaient réduits à aller les observer chez leurs collègues plus favorisés : « On partait de Pralognan pour aller voir les bouquetins au-dessus de Termignon, c'est-à-dire à ... six ou sept heures de marche d'ici ». Ils ne renonçaient pas pour autant à les montrer aux visiteurs : « Quand ils [les gardes-moniteurs du secteur de Pralognan] avaient une sortie avec des touristes, ben ils venaient là [au col de la Vanoise, versant mauriennais] pour voir les bouquetins ». La fierté des gardes-moniteurs qui avaient sur leur secteur des bouquetins, le désir jaloux des autres d'en faire venir, révèlent toute l'importance qu'a revêtu cette espèce dans la définition du métier de garde-moniteur. Tout s'est passé comme si en avoir ou pas (des bouquetins), et être ou ne pas être (un garde-moniteur), étaient restés longtemps synonymes. Aujourd'hui, les bouquetins sont peu ou prou présents dans les six secteurs du Parc, et ce n'est plus tant leur présence ni même leur nombre qui importent, que le niveau de connaissance sur les populations présentes : un garde-moniteur est compétent à condition de connaître les dates d'arrivée et de départ des animaux qui migrent, leurs itinéraires, les taux de fécondité des étagnes et de survie des cabris, etc. Le bouquetin constitue le pivot du métier de ces gardes-moniteurs, qui lui consacrent le maximum de temps. En comparaison de leurs aînés, ardents défenseurs du bouquetin, les nouveaux gardes-moniteurs paraissent bien tièdes.

### 3. Les nouveaux, des « minimalistes » du bouquetin

Les gardes-moniteurs rencontrés s'accordent à dire que les nouveaux recrutés ont au bouquetin une relation radicalement distincte des précédents. Les anciens ne s'en sont jamais fatigués, et sont, à son sujet, intarissables. Les jeunes gardes en sont saturés et me préviennent d'emblée qu'ils n'éprouvent qu'un mince intérêt pour l'objet de mon enquête :

« 2 : *Bon, moi je ..., moi je m'intéresse vraiment pas spécialement aux grands ongulés, ou aux grands mammifères.*

1 : *Vous êtes plutôt botaniste, c'est ça ?*

2 : *Oui, plutôt botaniste, chauves-souris, lépidoptères, ..., enfin tous les petits machins, mais alors les gros machins, ça m'intéresse pas ! [rires] Donc je suis obligé de le faire, de par mon métier ».*

Bien qu'ils ne lui aient pas encore consacré beaucoup de temps, et incomparablement moins que leurs prédécesseurs, ils lui en ont déjà consacré *ad nauseam*. Cet animal, expliquent-ils, ne présente pas d'intérêt écologique majeur. Ce n'est pas particulièrement une bonne espèce indicatrice de la valeur biologique des milieux ; contrairement aux superprédateurs, elle n'occupe pas non plus de position remarquable dans les chaînes alimentaires. Tout au plus est-elle admissible au rang des espèces pionnières, colonisatrices de milieux rudes, à l'instar du renne au nord, ou du chameau au sud. Bien sûr, elle demeure rare à l'échelle nationale, et de ce fait fragile, mais il « suffit », pour qu'elle prospère à nouveau, de la protéger efficacement et durablement, et éventuellement de favoriser son expansion en procédant à des réintroductions. Le bouquetin se trouve ainsi déclassé. Or, les travaux qui lui sont dédiés absorbent des moyens humains, techniques et financiers considérables : « *C'est vrai qu'en termes de charge de travail, c'est énorme, pour nous, le bouquetin. L'été, nous, par exemple, on a fait les comptes hier, ça va prendre ..., y a qu'à voir le nombre d'agents derrière, donc ça va faire ..., ça fait un nombre de jours incroyables, quoi. Là, ça fait déjà 3 ... ,9 ... ,11. Y a 10 journées de comptage, et à chaque fois, il faut quatre ou cinq personnes de chaque secteur. En termes humains, c'est énorme. Sur un secteur où on est six, en plus, il manque deux agents. C'est un coût humain énorme, un coût...* ». La somme de travaux réalisée au profit des grands ongulés s'accomplit donc au détriment d'espèces injustement délaissées jusque-là, qui mériteraient tout autant qu'on s'intéresse à elles. La place impartie au bouquetin paraît ainsi excessive aux nouveaux, et

préjudiciable. Ils entendent ne plus sacrifier à son culte et lui consentent le minimum de temps.

D'après eux, le régime de faveur dont bénéficie le bouquetin s'explique par des motifs historiques et sociaux davantage que par des considérations écologiques. Les nouveaux gardes-moniteurs ne contestent pas que ces motifs, dans le passé, aient été fondés, mais ils constatent qu'ils sont désormais caducs. La priorité longtemps accordée au bouquetin correspondrait à un stade inévitable, mais primaire, de l'approche de la nature, qu'il serait aujourd'hui grand temps de dépasser. Ils estiment que leurs prédécesseurs ont réduit la diversité infinie de la faune et de la flore à une monotonie indigente, parce qu'*ils ont fait une fixation sur le bouquetin* ; les anciens, selon eux, ressentent pour le spectaculaire une admiration primitive. Et ils en donnent les raisons. Les premiers gardes étaient proches des éleveurs et des chasseurs, et certains ont chassé<sup>885</sup> : *« Et je crois que les anciens gardes ont dû se focaliser vraiment là-dessus [les bouquetins] Y avait cette espèce à protéger, bon, c'est très bien, et puis bon ils avaient aucune formation, aussi. Eux, c'étaient voire d'anciens chasseurs, voire d'anciens braconniers, enfin, bon, peu, mais dans les gardes, y a d'anciens chasseurs. Donc c'est vrai que c'est des gens qui connaissaient bien la faune, la grande faune de montagne, quoi, chamois, bouquetin, je pourrais étendre à tout ce qu'on appelle le gibier, quoi, tétras-lyre, lagopède, blanchon, voilà, quoi. Mais les autres espèces, bon, aucun intérêt et ça fait que quelques années qu'on s'occupe des chauves-souris »*. Les premiers agents de terrain se seraient tournés vers des espèces qu'ils connaissaient déjà, s'ils étaient chasseurs, ou les plus proches de celles qui les occupaient avant leur entrée au Parc. Ils auraient ainsi reporté sur les chamois et les bouquetins l'attention qu'ils portaient auparavant aux ongulés domestiques, et se seraient contentés de troquer les seconds contre les premiers : *« Lui [un garde-moniteur passionné de bouquetins] il avait fait berger de moutons, il est devenu berger de bouquetins ; ça lui a pas changé grand chose »* (un agent du Parc). Or, les nouveaux considèrent qu'il est plus facile de s'intéresser aux grands ongulés qu'à des espèces petites, moins visibles et moins

connues, de surcroît souvent appelées de noms compliqués et malaisément mémorisables : « *Je pense que certains gardes se complaisent là-dedans, quoi, hein. Parce que c'est assez simple* ». Selon eux, si les anciens en sont « restés » au stade du bouquetin, — « *grosse bête qui se voit bien* », dit un jeune garde-moniteur —, c'est que leur manque de formation les rendait incapables de faire autrement, c'est-à-dire mieux. On applique volontiers au praticien le jugement que l'on porte sur sa pratique : à pratique fruste, homme fruste, comme si les capacités cérébrales se laissaient immédiatement déduire du degré de sophistication attribué à la pratique. Un rapport de cause à effet est ainsi établi entre les espèces auxquelles s'intéresse un garde-moniteur et qu'il incline à étudier, et son niveau de formation, voire même l'éducation qu'il a reçue. Un garde récemment recruté mentionne les pratiques coupables auxquelles, enfants, se livraient les anciens : « *Quand mes collègues, ils me disent : "Hou, tu te rends compte, ouï les salamandres, ou les tuait, nous". Bon, maintenant ils sont sans ..., civilisés. Mais gamins, traditionnellement dans les familles, bon ben on tuait les vipères qu'il y avait autour des chalets. Lui [un collègue] il raconte qu'il s'amusait à tuer les salamandres. On n'a pas le même regard, c'est sûr* ». Il donne à penser que des différences fondamentales et ineffaçables séparent les nouveaux des anciens, et que ces derniers, quoique maintenant « civilisés », — par leur passage au Parc ? —, resteront irrécupérables. Lors des captures de grands ongulés, ce sont généralement les mêmes gardes-moniteurs qui officient. Or, ce sont souvent des anciens, et notamment des ex-chasseurs, ce qui ne manque pas de susciter force commentaires. Dans leur goût du tir (fût-ce un tir anesthésiant), dans le fait que certains reprennent un permis de chasse à l'heure de la retraite, on voit la preuve qu'ils ne se sont pas complètement amendés, et que trois ou quatre décennies d'exercice du métier de garde-moniteur n'ont pas réussi à extirper le chasseur qui est en eux. D'où le soupçon que leur correction, ou plutôt leur conversion, n'a pas été aussi complète qu'on l'espérait, et qu'ils restent, sous leur uniforme de garde-moniteur, des chasseurs impénitents. Les variations dans l'attention accordée au bouquetin reflèteraient ainsi fidèlement des clivages culturels. Mais

<sup>100</sup> Certains gardes-moniteurs recrutés en 1963 et en 1964 chassaient ou avaient chassé. L'administration leur interdit la chasse dans toute la zone périphérique du Parc et la plupart cessèrent toute activité cynégétique. Mais l'un d'eux, qu'un collègue soupçonneux avait surpris à braconner en zone centrale, dut démissionner : « *Alors lui, lui il y va un peu fort, il tue des marmottes dans le Parc, à côté de sa cabane ! Et l'autre s'en est aperçu, il a passé une nuit sous un caillou, il l'a chopé! alors bon ben ... l'autre, il a pas pu ..., il a rien dit ; moi j'ai toujours eu une crainte qu'il se venge... violemment, mais non, il a été pris il a été pris ! Aller tuer une marmotte en plein dans le Parc à 30 mètres de sa cabane, la cabane était juste sur la limite. Le gars, il rentre dans le Parc, il tire la marmotte, il la ramène chez lui, il l'écorche. Et l'autre qui était caché sous un*



« reflèteraient » est trop faible : la relation à l'animal ne se borne pas, en réalité, à refléter un clivage ; elle le matérialise, le naturalise, et le pérennise.

Parmi les nouveaux gardes, ceux qui se désintéressent ostensiblement des grands ongulés ne jugent pas toutes les autres espèces également séduisantes. Ils se tournent de préférence, significativement, vers celles qu'ils opposent aux bouquetins et aux chamois. Dans un extrait déjà cité, un garde-moniteur exprime son affection pour les espèces de petite taille. Un autre de mes interlocuteurs éprouve un puissant attrait pour les espèces peu visibles :

*e J : Vous vous intéressez à quoi, particulièrement ?*

*2 : Ben un peu tout, quoi, les oiseaux, les mammifères, mais plutôt, de plus en plus, tout ce qui se voit pas bien, quoi, c'est toujours pareil. Les mammifères, je préfère les chauves-souris aux mustélidés par exemple, quoi. Là, je bosse pas mal sur les papillons, bon, les papillons, ça encore, c'est ce qui se voit le mieux des insectes mais je suis en train de changer, là, je vais faire sur les punaises, parce que j'ai vu que sur le Parc, y a rien de fait sur les punaises, donc j'vais me spécialiser un peu sur les punaises, faire un inventaire des punaises du Parc ».*

Il apparaît clairement que les nouveaux jettent leur dévolu sur les espèces les plus dissemblables de celles qui captivent leurs collègues. La chauve-souris, véritable «recto-verso », pour reprendre le terme symptomatique de ce garde-moniteur, constitue probablement l'exemple le plus flagrant : «*Les chauves-souris, c'est justement ..., d'emblée c'est complètement l'inverse de ce qu'on voit d'habitude, je trouve que c'est génial, quoi, comme matériel, si on peut parler de matériel, parce que, justement, c'est un truc, c'est la nuit, c'est lié à plein de trucs et je trouve que c'est bien parce que c'est tout à fait une manière d'aborder ben la nature sous une autre face, c'est vraiment un recto-verso, quoi. [...] Moi j'aime bien, justement, parce que j'aime bien rentrer carrément par une autre porte, quoi. Et je trouve que c'est intéressant. Bon, moi, c'est ma façon de voir, hein, je laisse volontiers les autres s'occuper de bouquetins et de chamois ».* Un mammifère volant, nocturne, longtemps tenu pour maléfique, il n'y a effectivement rien de tel pour se démarquer des passionnés du bouquetin<sup>486</sup>. Ainsi, les nouveaux s'attellent, dans

---

caillon le voit. Avec photo. Alors bon. Pas de parade». Quelques-uns de ces anciens chasseurs ont repris un permis de chasse après un passage, parfois très long, au Parc.

<sup>486</sup> Un ancien prend justement cet exemple, pour dire qu'il n'« accroche » décidément pas : «*Bon y a des choses qui m'intéressent moins; moi, les chauves-souris, j'ai pas, j'ai pas, j'accroche pas. Les chiroptères en général, c'est pas mon fort ».*

le règne animal, à des espèces qu'ils distinguent en tout point de celles auxquelles s'intéressent les anciens ; leurs bêtes favorites sont des «anti-bouquetins», en quelque sorte. Le penchant pour des êtres méconnus et peu visibles relève selon eux d'une approche éclairée de la nature, — «subtile», pour reprendre le terme d'Ernst Jünger<sup>487</sup> —, qu'on ne saurait adopter qu'après avoir dépassé l'attrait pour le bouquetin, jugé quelque peu puéril. Opposer les animaux auxquels on s'intéresse constitue un moyen délibéré de forger son identité dans l'opposition à l'autre : « Ça [le bouquetin] m'intéresse pas aussi, peut-être parce que les autres s'y intéressent et que moi j'aime bien m'intéresser aux autres bêtes ».

Le désir de se tourner vers des espèces jusque-là délaissées s'inscrit bien sûr dans une évolution générale de l'écologie et de la conception de la nature. Jamais on n'avait été aussi conscient de la diversité des êtres vivants, des recherches qu'il reste à accomplir ne serait-ce que pour les recenser, et de la rapidité avec laquelle nombre d'entre eux disparaissent, notamment du fait de l'espèce humaine, dans l'ignorance et l'indifférence générales<sup>488</sup>. Aussi la concentration des efforts sur un nombre dérisoire d'animaux et de végétaux déjà relativement bien connus apparaissent-ils à certains comme une funeste erreur : « [En sauvant des espèces comme le bouquetin ou le loup], on aura gagné une bataille, mais à côté de ça, on n'aura pas ... Tout ce qui se voit pas, tous les milieux qui se referment, toutes les plantes qui disparaissent : mais ça fait peur, quand on réfléchit un peu ». Mais il est également vrai que le suivi des bouquetins n'a pas, pour les nouveaux gardes-moniteurs, le caractère pionnier qu'il revêtait pour leurs prédécesseurs, que l'observation et la protection des premiers bouquetins distinguaient du reste des villageois. Aux gardes-moniteurs récemment recrutés, le temps consacré au bouquetin, même s'ils le reconnaissent comme légitime, n'apparaît pas comme l'aventure qui justifie leur travail et fonde leur identité professionnelle. À l'inverse, les insectes, les chiroptères ou des plantes minuscules peuvent constituer à leurs yeux une « nouvelle frontière ».

---

<sup>487</sup> Ernst Jünger a magnifiquement décrit les « chasses subtiles » auxquelles il s'est en toutes circonstances livré. (Jünger 1967) .

<sup>488</sup> Le numéro 333 de *La Recherche* est tout entier consacré à la biodiversité. Sur l'inventaire des espèces, les difficultés qu'il pose et ses enjeux, voir en particulier l'article de Philippe Bouchet. (Bouchet juillet-août 2000) . Voir aussi, sur la dénonciation de la confusion entre protection des animaux et conservation des espèces, l'article de Christian Perrin, « Où sont les biohistoriens? », *Le Monde*, 14 septembre 2000, p. 21. L'auteur y qualifie de « bardotisation » l'imbrication des pouvoirs publics et de la société en général pour quelques espèces animales prestigieuses.

Du dernier type de rapport au bouquetin, intermédiaire entre les deux précédents, il sera question plus brièvement. Des gardes-moniteurs recrutés à mi-parcours de l'existence du Parc, ou des nouveaux d'origine montagnarde, pensent que la part du bouquetin dans leurs activités, si elle est effectivement importante, est cependant défendable : *«Le bouquetin, quand même, maintenant, doit faire partie de notre métier, c'est important, c'est une espèce prioritaire, une espèce phare»*. Le rôle du bouquetin dans l'histoire du Parc est souligné, — il l'est d'ailleurs par l'ensemble des gardes-moniteurs —, mais c'est surtout son intérêt « pédagogique » qui est invoqué : *«On se sert du bouquetin pour l'aspect emblématique vis-à-vis du grand public, pour faire passer un message qui de toute façon sera efficace pour les autres espèces; c'est une porte d'entrée, c'est un moyen. On aurait du mal à mobiliser les gens sur la vipère aspic, sur ..., je sais pas, des animaux insignifiants»*. Ici, l'espèce prévaut en raison, non de sa valeur intrinsèque supposée, mais de son prestige auprès du public<sup>489</sup>, dont on aurait tort de ne pas tirer profit. L'attraction des touristes pour les bouquetins justifie l'importance que leur reconnaissent ces gardes-moniteurs. Il était, pour les gardes-moniteurs de la première génération, une raison d'être ; pour les « minimalistes », une spectaculaire mais aveuglante anecdote ; il est plutôt, pour eux, un prétexte.

De ce qui précède, il ressort que l'ardeur des gardes-moniteurs à s'occuper des bouquetins est extrêmement variable. Comment l'attachement que les gardes-moniteurs portent au bouquetin influe-t-il sur leurs relations interpersonnelles ?

#### **4. Rapports au bouquetin et relations entre les gardes-moniteurs**

A la diversité des statuts conférés au bouquetin correspond logiquement une égale diversité des comportements des gardes-moniteurs sur le terrain : regards dirigés vers le sol, vers le

<sup>489</sup> Les raisons de ce prestige mériteraient d'être cernées. On peut penser que la place hypertrophiée du bouquetin dans la communication du Parc n'y est pas étrangère. Là encore, certains de nos interlocuteurs voient dans le goût du public pour les grands ongulés la marque d'une approche rudimentaire de la nature : *« Le public qui est celui auquel on s'adresse en fait, c'est un public qui..., les gens qui vont venir en fait à X vont venir là, parce qu'ils veulent faire quelques petites balades en famille, la majorité, quoi, voir des bouquetins, parce que le bouquetin, c'est vrai qu'on n'en voit pas ailleurs, et puis c'est sur des hautes rochers, c'est impressionnant, etc., c'est ça qui les amène à la nature »*. Parler des bouquetins ou les montrer, c'est se placer au niveau des visiteurs. Certains jeunes gardes optent pour une tout autre démarche, et s'emploient à révéler la richesse de la flore et de la faune : *« Mais ce que je veux montrer, c'est qu'y a autre chose, c'est que c'est très riche. Ce que je veux montrer, c'est ..., moi j'aime bien les invertébrés, justement, parce qu'on va dans un champ, et puis on voit déjà 10 espèces de criquets, 20 de lépidoptères, 3 de sauterelles, enfin bon. Et les gens, ils sont souvent émerveillés, ils disent : " Mais on se doutait pas, quand on faisait une randonnée qu'en fait, on pouvait voir tant de choses que ça ! ". Et puis c'est beau, quoi. C'est beau, en adèle, en couleur, en tout, quoi »*.

ciel ou vers les pentes herbeuses, instruments emportés avec soi, — jumelles et longues-vues, loupe, lampe et drap blanc pour attirer et récupérer les papillons de nuit, etc.

Les anciens regardent avant tout les grands ongulés, y compris lors des tournées de surveillance. Ils ne se privent jamais de scruter les animaux : « *On passe pas à côté d'un troupeau de bouquetins ou de chamois sans s'asseoir, et puis prendre les jumelles et observer à fond les animaux, voir si y a des animaux qui sont pas malades, qui sont pas mal formés, voir des individus éventuellement qu'on n'a pas revus, ou des trucs comme ça, quoi* ». Les jumelles sont, si je puis dire, un accessoire indispensable, et il convient de les garder en permanence à portée de la main : « *Si on les oublie [les jumelles] c'est comme si on avait oublié un soulier, ça, c'est exactement ...; si on s'aperçoit, même une demi-heure après, bon, on revient à la maison les chercher. Comme maintenant, on a soit les jumelles, soit la longue-vue, on peut se permettre d'en oublier un. Mais c'est vrai que sans jumelles.... Par contre, on en verra qui auront jamais les jumelles. Elles sont dans le sac. Nous, les jumelles, elles sont autour du cou* ». Un garde-moniteur raconte qu'il s'est écoulé deux semaines avant qu'un de ses jeunes collègues notât la perte de ses jumelles ; cela confinait à ses yeux à la faute professionnelle.

Les « minimalistes » du bouquetin, au contraire, ne regardent pas les ongulés à moins d'y être forcés, par exemple lors des comptages : « *Quand on se balade sur le terrain, tout seul, donc on n'a que ça à faire, donc on n'a pas à regarder ni chamois, ni ..., enfin on n'a pas de priorité, quand on fait notre tournée de surveillance, mais y en a qui vont regarder plutôt les chamois, et d'autres qui vont regarder plutôt les petites fleurs, quoi* ». Et bien sûr, ils ne discernent pas les ongulés aussi vite ni aussi bien que leurs collègues chevronnés : « *Bon moi, j'ai pas l'œil [pour les ongulés] quoi. Moi, je suis tel le touriste imbécile : "Où ça, tu dis ?"* ». On retrouve le même décalage dans ce que les uns et les autres photographient : « *Mes photos, c'est de la macro, quoi. Ça sera plein plein plein de papillons, plein plein plein de petites bestioles, mais jamais des gros machins. J'ai jamais été faire des photos de bouquetins, jamais jamais* ». Ou encore dans l'attachement à l'ancien logo du Parc, — un bouquetin sur un rocher entouré de deux fleurs typiquement alpines. Le logo, ainsi que les médailles portées par les gardes-moniteurs, ont été modifiés au début des années 1990. Au bouquetin triomphant, on substitua une spirale où figurent un très grand nombre d'espèces (ainsi que de parties et de traces d'espèces), animales et végétales; le bouquetin, dans ce tourbillon qui le masque, n'est plus qu'une espèce parmi d'autres. Les anciens l'ont très mal supporté : « *Moi j'ai toujours ma médaille, je la garde.*

*Je préférerais la première médaille parce que c'était le bouquetin. Le Directeur l'a réclamée, mais on lui a pas donné* ». Cette image foisonnante convient par contre parfaitement aux « minimalistes ». Autre exemple : les bâtiments du Parc, récemment encore, étaient nombreux à contenir de majestueuses têtes de bouquetins, auxquelles on laissait, sur les murs, la meilleure place. Elles sont progressivement décrochées : « C'était illégal, et en plus, c'était déplacé », me dit-on à Pralognan ; à Bourg-Saint-Maurice, le trophée est toujours là, mais sa présence, là aussi, gêne les gardes-moniteurs qui viennent d'arriver : « Ce n'est pas normal. Il faudra qu'on l'enlève »<sup>490</sup>. Les têtes de bouquetins sont reléguées dans des pièces moins visibles, — logement des stagiaires au fort Marie-Christine (Aussois), ou greniers. Ainsi, la diversité des relations au bouquetin se traduit dans la vie quotidienne par de multiples différences dans les manières de faire, de se mouvoir, de regarder, qui dérangent et agacent en permanence, et donnent à chacun l'impression de faire équipe avec des incapables. Un ancien remarque qu'au moment des comptages, les individus marqués ne sont souvent pas notés comme ils le devraient :

*2 : Quand on fait des comptages, par exemple, on ne voit pas les [animaux] marqués.*

*1 : Comment ça ?*

*2 : Parce que au moment des comptages, y a des gens qui ont regardé les chamots sans les détailler, tandis que nous, on a toujours eu l'habitude, les plus anciens, de détailler. On met la longue-vue dessus, et si on veut les détailler, on voit si y a une marque. Si on donne un coup de jumelle, et on n'essaye pas d'approfondir, on les verra jamais* ».

Or, les gardes-moniteurs, surtout lorsqu'ils sont affectés à un même secteur, sont régulièrement dans l'obligation de coopérer. Les collaborations forcées peuvent être conflictuelles, et les dissensions lourdes de conséquences, en particulier lorsqu'un « minimaliste » est isolé au milieu d'inconditionnels, ou inversement. J'ai déjà signalé que la passion des anciens pour le bouquetin était considérée, par les nouveaux, comme la marque d'un manque d'éducation et de formation, pour ne pas dire de naïveté. Mais la compétence professionnelle de ceux qui ne montrent pas un intérêt suffisant pour le

---

<sup>490</sup> Les cornes de bouquetins sont désormais tronçonnées avant d'être montrées aux touristes : « Les cornes, on les coupe, pour que les gens voient ce que c'est. On peut leur montrer les anneaux de croissance, mais on le fait sur des cornes qui ont été coupées en tronçons ». Les nouveaux gardes-moniteurs craignent que montrer et faire manipuler des cornes entières ne favorise la tendance à ne voir dans le bouquetin qu'un trophée (noter, à ce propos, le lapsus révélateur d'un de mes interlocuteurs chasseurs : « le trophée [il se reprend immédiatement], le bouquetin, [...] »), et donc indirectement le braconnage. En tronçant les cornes, ils espèrent satisfaire la curiosité des touristes sans exciter leur convoitise.

bouquetin est pareillement mise en cause: « Moi, combien de fois je me suis fait taper dessus par des anciens, justement, en disant : "Tu sais pas combien y a de chamois sur ton district !" Et ben oué, mais je leur ai rétorqué : "Mais vous savez pas quelles stations de fleurs rares vous avez sur votre district, quoi". Et à mon sens, c'est aussi important. Mais ils ont réussi, complètement, à me faire croire que je m'étais trompé de boulot, à force. Donc ç'a été ..., ç'a été assez dur. J'ai eu vraiment des moments où j'ai dû : "j'arrête", parce que j'arrivais plus à travailler dans cette équipe-là. Et c'est en ..., en allant voir la direction [du Parc] que je me suis rendu compte que c'était spécifique à cette équipe-là, et pas à d'autres, quoi. Ç'a été assez dur de se retrouver que ..., bon, on est un petit secteur, donc c'est déjà plus confiné, au niveau d'une équipe, on est vraiment toujours avec les mêmes gens, et puis il s'est trouvé qu'ils avaient pas les mêmes préoccupations que moi, et que, à certains moments, ils ont pas ..., alors que moi j'ai toujours respecté leurs préoccupations à eux, qui me paraissent tout à fait légitimes, parce que ça fait partie de notre boulot, eux, ils ont pas respecté les miennes. Et ça, bon, ça a pas toujours été très facile à vivre ». Anciens et nouveaux s'accusent mutuellement de ne pas remplir correctement leur mission, de n'être pas, finalement, de bons gardes: « Y a certains collègues plus anciens, là où j'étais [avant de venir au poste qu'il occupe actuellement], on se heurtait là-dessus, parce que moi, je m'occupais des petites fleurs, des papillons, tout ça, je faisais rien, pour lui. Et pis moi, je prenais l'inverse, je disais : "Les bouquetins, les chamois, ça fait vingt ans, que tu suis ça, mais bon, voilà, qu'est-ce que tu fais d'autre maintenant ? Tu sais que ça augmente, bon, voilà ! Tu vas pas passer toute ta vie à faire ça, quoi !" ».

Les reproches et les réflexions désobligeantes qu'ont notamment essayés les premiers « minimalistes » du bouquetin émanaient de leurs collègues. Mais il est d'autres personnes qui enjoignent régulièrement aux nouveaux gardes-monteurs de s'intéresser aux grands ongulés. Les touristes, par exemple, les ramènent toujours au chamois et au bouquetin : « Alors que nous, moi personnellement, le chamois, c'est pas ce qui m'attire le plus. Je me suis mis assez tôt à l'ornithologie, alors bon ben c'est plus mon centre d'intérêt. Mais je vois aussi les touristes, si on regarde dans une longue-vue ou à la jumelle, ils arrivent, ils me disent tout de suite : "Alors, vous en voyez ? ". "En", ça veut dire des chamois, lein, c'est pas la peine de chercher. Bon, pour la forme, je leur demande toujours qu'est-ce qu'ils veulent entendre par "en" ; c'est pas le bouquetin, c'est le chamois, en général. Pour eux, c'est ça ». Il en va de même avec les locaux : « Quand je discute avec les

chasseurs, ou avec les locaux, quoi, c'est : "Vous avez vu les chamois ?" ou : "Qu'est-ce que vous avez vu ?" Si j'ai pas vu de chamois, j'ai rien vu, à leur sens ». L'inscription dans le métier de garde-moniteur d'espèces jusque-là négligées a donc supposé de résister à une injonction d'identité d'origine externe autant qu'interne : « En plus, ils [les locaux] ont la sale manie, ici, de nous appeler les garde-chasse, parce que justement, nous eux le métier de garde-moniteur... Et moi j'essaie, justement, de leur montrer qu'être garde-moniteur, c'est pas être garde-chasse, qu'on a plein d'autres choses à ..., qu'on a plein d'autres choses ». Afin de défendre leur conception du métier de garde-moniteur, les « minimalistes » excitent des soutiens extérieurs, seuls moyens de (se) convaincre qu'ils ne font pas fausse route, et de conforter leur position : « Moi, j'ai sauté de joie quand y a eu *Microcosmos*<sup>491</sup>, j'ai bondi de plaisir sur ma chaise parce que y a eu un effet médiatique que nous on peut pas se permettre, et qui a montré au grand public qu'y avait autre chose, que y avait d'autres regards à porter sur la nature. C'était à fond dans ma démarche ». Et ils se félicitent que la direction du Parc reconnaisse officiellement la démarche qu'ils ont initiée : « Maintenant, je pense que au niveau de la direction y a eu un effort de fait justement pour faire reconnaître le travail qu'on fait soit sur les chauves-souris, soit sur la flore rare. Maintenant, c'est reconnu par la direction, donc c'est ce qui nous fallait, quoi. C'est vrai que si on n'a pas cet appui-là, bon ... ».

Le rapport au bouquetin s'inscrit dans une querelle des anciens et des modernes, à l'avantage des premiers tant qu'ils ont été majoritaires, mais qui a tourné, au cours des dernières années, en faveur des seconds. Un garde-moniteur peut difficilement, désormais, se cantonner aux grands ongulés, d'où la frustration des anciens. On peut encore, sans être pour autant un homme du passé, leur consacrer une grande partie de son temps, mais à la condition de prendre en considération d'autres espèces, au moins dans le discours : « Le bouquetin, c'est important, c'est une espèce phare. Mais y a pas que ça. Y a pas que ça ». Certains cherchent de bonnes raisons de s'occuper encore d'une espèce qui les a toujours passionnés, au moins depuis leur entrée au Parc, et qu'ils ne « lâcheront » qu'en dernier ressort : « On a toujours du mal à se ..., à les lâcher, en fait, ces espèces [le chamois et le bouquetin], à se dire : allez, on s'en occupe plus. Enfin, le chamois, on fait moins de choses, c'est vrai. Mais sur le bouquetin, on n'arrive pas à le lâcher. Puis nous, sur le secteur, on veut pas le lâcher, parce que c'est intéressant de voir toute cette colonisation, et là, y a encore des migrations nouvelles qui s'effectuent, donc on va encore découvrir

<sup>491</sup> MICROCOSMOS, le peuple de l'herbe (1996), film de Marie Péronnon et Claude Nuridhany.

plein de choses. Donc on veut pas lâcher, et pis on veut capturer des femelles pour voir, pareil, elles, comment ..., si elles migrent, si elles migrent pas. [...] On aimerait s'axer peut-être plus sur les galliformes, parce que là, y a moins de choses, on connaît vraiment pas grand-chose. Mais on peut pas tout faire, quoi, et faire un choix, ben le choix, il est toujours fait sur le bouquetin ». Le bouquetin continue de trôner à la première place dans le travail de nombreux gardes-moniteurs, mais cette hégémonie ne va plus de soi ; il faut maintenant l'argumenter. Les recherches relatives aux processus de colonisation et à l'organisation socio-spatiale des populations y aident, puisqu'elles nécessitent de continuer à observer les bouquetins, plus finement encore que par le passé, et justifient ainsi l'intérêt que leur accordent les *aficionados* (« on va encore découvrir plein de choses »).

La situation, en définitive, paraît claire. Il y a, d'une part, deux grandes catégories de gardes-moniteurs, les anciens et les nouveaux, fondées sur des critères assez bien corrélés, simples et objectifs, tels l'âge, l'origine sociale et géographique, le niveau d'études, etc. Il y a, d'autre part, deux grandes catégories de rapports des gardes-moniteurs aux grands ongulés. Les deux catégorisations coïncident relativement bien et tout semble indiquer que la seconde vient au renfort de la première. On peut dire en effet qu'en règle générale, l'intérêt pour le bouquetin augmente avec l'ancienneté des gardes-moniteurs. Mais il importe de ne pas se satisfaire d'un clivage aussi rigide. Les critères qui font de l'autre un ancien ou un nouveau sont généralement connus avant même de le rencontrer, et nul n'y peut rien changer; ce sont des données. La catégorisation par le rapport au bouquetin, en revanche, est basée sur l'observation de l'individu agissant dans des circonstances variées. Lorsqu'un nouveau garde-moniteur arrive, ses collègues notent avec attention sa manière de s'impliquer dans les conversations relatives au bouquetin, ou de les esquiver, et de se comporter sur le terrain : ses attitudes à l'égard du bouquetin, la précision de ses gestes, l'acuité de son oeil, l'étendue de ses connaissances, sont minutieusement examinées et soupesées. Et l'on décide, après qu'il a subi une série d'épreuves, jusqu'où il « y connaît ». Le résultat de ces investigations est susceptible de modifier la façon dont on le considérait *a priori*. Que se passe-t-il dans les cas, rares, où les deux catégorisations ne concordent pas? La question n'est pas gratuite, car il est en effet des anciens qui délaissent le bouquetin pour s'initier, par exemple, aux insectes. Voici ce que dit un «minimaliste» du bouquetin de ces anciens qui échappent à la norme, qui « dévient » : « Mais là, dans ce réseau insecte, c'était que les jeunes, y avait pas d'anciens, ou alors quelques-uns, mais qui en avaient marre du système. C'était des gens qui étaient souvent aigris du Parc, qui



par ailleurs étaient très mal perçus de la Direction et qui se retrouvaient là, c'était un peu le groupe de travail des incompris, des ..., c'était marrant. Voilà, soit des jeunes bien motivés, donc biodiversité, nouveau discours sur la nature, soit des anciens gardes qui en avaient marre du boulot, et qui prenaient ce travail-là avec passion, quoi. Ils faisaient des fiches; dès qu'y avait un nouveau papillon qu'ils connaissaient pas, tac, ils m'appelaient. Assez sympa, quoi ». Ce jeune garde-moniteur a été amené à affiner ses schémas catégoriels, et à distinguer, au sein des anciens, des sous-catégories, constituées, l'une de ceux qui continuent de ne s'intéresser qu'aux grands ongulés, qui se conforment selon lui « au système », et avec qui ses échanges sont réduits, l'autre de ceux qui se sont efforcés d'adopter les pratiques des « minimalistes » du bouquetin ; sans les confondre avec les nouveaux gardes-moniteurs, il leur assigne une nouvelle position, en marge des catégories préétablies. L'intérêt partagé pour d'autres espèces que les grands ongulés a indéniablement opéré un rapprochement par-delà le clivage entre anciens et nouveaux.

On prononce sur ceux dont on a observé les rapports aux animaux un jugement contextualisé qui ne sert pas uniquement à naturaliser des catégorisations sociales *a priori* ; il permet aussi parfois, sinon de les transgresser, du moins de les assouplir, et de les déstabiliser. Regarder quelqu'un approcher un bouquetin ou se pencher vers un papillon, confirme, infirme ou nuance la manière dont on le considérait, et oriente le traitement qu'on lui réserve. Si l'on veut saisir les relations entre gardes-moniteurs, — ainsi que celles qu'ils nouent, ou non, avec les locaux — , il faut tenir compte de critères classiques comme l'âge, l'origine géographique ou le niveau d'études, mais cela ne suffit pas ; il faut aussi prendre en considération le rapport aux animaux, tel qu'il se donne à voir dans le geste et la parole. Les catégorisations apparaissent alors moins ... catégoriques.

Le rapport au bouquetin exerce donc un double rôle dans la distinction entre anciens et nouveaux. D'un côté, il la consolide, il lui confère une assise. De l'autre, il l'assouplit, puisqu'il permet à des anciens de se rapprocher des nouveaux, et inversement ; il fonde, en d'autres termes, de nouvelles proximités sociales.

Il faut aussi bien voir que le rôle du rapport à l'animal dans l'établissement des catégorisations sociales évolue. Il se peut que l'opposition entre anciens et nouveaux gardes ait été maximale au moment où je réalisais les entretiens, et que les nouveaux gardes se montrent moins réticents à s'occuper des bouquetins au fur et à mesure que se retirent leurs collègues de la première génération. C'est en tout cas une tendance qui semblait se dessiner, vaguement, lors de mon enquête. Certains jeunes gardes, tout en se

démarquant de leurs devanciers et de leurs pratiques, disaient en effet accepter, dans une certaine mesure, de prendre leur relais, et en particulier d'apprendre à tirer afin de pouvoir, à leur tour, participer aux captures : « ça me gênera pas [de tirer des bouquetins dans le cadre de captures] et j'aurai à cœur aussi de faire ça correctement. D'ailleurs, avec un autre collègue, on va se mettre au tir, mais uniquement du tir ..., on va s'entraîner uniquement avec des fusils hypodermiques, on s'entraînera qu'avec ça, des flèches d'exercice. Moi j'ai pas envie ..., ce sera pas du tout pour le plaisir de traquer l'animal. Ce sera effectivement plus à cœur, ben de participer à des programmes de réintroduction, même si j'en pense pas forcément que du bien, c'est quand même un programme important et effectivement il faut qu'on s'investisse là-dessus. Parce que ça veut dire, que si on ..., si c'est pas nous qui allons le faire, d'autres le feront à notre place ». Cette volonté de s'investir dans le suivi des populations de bouquetins, qui nécessite, de la part des gardes récemment recrutés, un apprentissage que n'avaient pas à faire les anciens, habitués dès l'enfance à observer et à manipuler des ongulés, semble s'être confirmée depuis <sup>492</sup>.

#### **D. Femmes et chasse au chamois**

Le rapport à l'animal a encore à voir avec une autre distinction, la distinction entre les sexes. Retrouve-t-on ici la même dualité que précédemment ? Le rapport à l'animal opère-t-il à la fois un renforcement et un infléchissement de la norme ? Je m'appuierai, pour éclairer ces interrogations, sur la chasse au chamois, presque exclusivement masculine. Ce n'est pas que la parité soit de mise chez les gardes-moniteurs : au moment de la création du Parc National de la Vanoise, seuls des hommes ont été recrutés, et il a fallu attendre la titularisation des agents pour que s'amorce la féminisation de la profession. Mais je n'ai pas abordé ce sujet dans les entretiens avec les agents du Parc, — ce qui n'était nullement prémédité —, et eux ne l'ont pas fait. Il s'agit d'ailleurs là d'une constante : les différences, dans le rapport à l'animal des hommes et des femmes, ne sont pas abordées spontanément. Elles sont à la fois flagrantes et tacites.

De la place des femmes dans les activités cynégétiques, les chasseurs, en effet, n'ont jamais parlé sans y avoir été incités. Et il m'a fallu insister beaucoup pour obtenir bien peu. Ils se sont souvent bornés à des phrases minimales, — « c'est comme ça », « ça se fait

<sup>492</sup> Communication personnelle de Dominique Gauthier, mai 2001.

pas » — , leur attitude tout entière signifiant l'inconvenance de questions dont j'étais apparemment censée connaître les réponses. Les femmes aussi ont été plus avares de paroles qu'à l'accoutumée. C'est ce mutisme partagé qui frappe en premier lieu l'enquêteur habitué à davantage de loquacité. Seuls les chasseurs que j'ai à plusieurs reprises accompagnés, ou les personnes que je connaissais de longue date, sont, dans une certaine mesure, sortis de leur réserve. Les autres se sont comportés comme si, de l'absence presque totale des femmes à la chasse au chamois, il n'y avait rien à dire, accréditant ainsi les propos de Bourdieu : « la force de l'ordre masculin se voit au fait qu'il se passe de justification : la vision androcentrique s'impose comme neutre et n'a pas besoin de s'énoncer dans des discours visant à la légitimer »<sup>493</sup>. Ce silence, s'il est en lui-même signifiant, ne facilite pas l'analyse ; je n'ai pas recueilli un matériau équivalent à celui que mes interlocuteurs m'ont fourni sur bien d'autres sujets.

Les femmes chasseurs de chamois sont rares, et ne sont dans aucune commune plus de trois<sup>494</sup>. Encore se peut-il qu'elles soient aujourd'hui plus nombreuses que par le passé. A Montvalezan, par exemple, une parisienne (mariée à un chasseur du pays) chasse depuis quelques années le chamois, et a convaincu une jeune Montvalezanaise de la rejoindre. De manière générale, les femmes d'origine extérieure participent davantage aux affaires de chasse que les femmes du pays. Il leur arrive de suivre leur mari à la chasse ; elles interviennent aussi plus volontiers dans la découpe du gibier. Une Bessanaise vante l'habileté de sa belle-fille, parisienne, dans le dépeçage des chamois :

*« 2 (épouse et mère de chasseurs): Et puis croyez moi que si y a le chamois à décortiquer, à le peler, elle [sa belle-fille] y entend très très bien.*

*1 : Ah oui ?, elle sait le peler. Et vous aussi ?*

*2 : Non non.*

*1 : Alors qui est-ce qui les pèle, ici ?*

*2 : Celui qui les tue. Ils ont qu'à le dépouiller, hein ! ».*

Elle-même n'intervient qu'après la découpe, pour la cuisine proprement dite, refusant d'accomplir toute besogne préparatoire. En attendant que les hommes lui fournissent des

<sup>493</sup> (Bourdieu 1998) , p. 15.

<sup>494</sup> A titre d'exemple : au moment de mon enquête, trois femmes chassaient à Bramans; deux à Montvalezan et à Bourg-Saint-Maurice, une à Tignes, Saint-André, et Sainte-Foy, aucune à Villarodin-Bourgeon, Modane, Lanslebourg et Bessans.

pièces de viande prêtes à cuire, peut-être évite-t-elle que la chasse au chamois, loisir masculin par excellence, ne constitue pour elle une source de travail supplémentaire : puisque le chamois est une affaire d'hommes, qu'il le reste jusqu'au bout et que rien ne lui incombe. Les femmes d'origine extérieure semblent moins inflexibles, j'y reviendrai plus loin.

A supposer qu'une évolution se produise actuellement, elle demeure balbutiante. La chasse au chamois reste le domaine des hommes, contrairement à d'autres loisirs, qui leur étaient jadis réservés<sup>495</sup>, mais qui se sont considérablement féminisés. Le cas du ski est exemplaire. La majorité des femmes âgées de plus de cinquante ans n'ont pas appris à skier. Dans les années 1960 encore, les garçons et les jeunes hommes, dans les villages, s'entraînaient seuls au ski. Aujourd'hui, le club des sports des stations forment approximativement autant de filles que de garçons. Le ski de compétition, il est vrai, est une activité étroitement contrôlée, qui se déroule dans un espace parfaitement balisé. L'essentiel des exercices consiste à suivre au plus près une trajectoire imposée. Les moniteurs, entre eux, nomment « pachons » les piquets qui servent au traçage des slaloms. Or, le pachon est le piquet auquel on attachait les vaches pour fumer les alpages. Sur le stade de slalom, la skieuse évolue ainsi dans un univers domestiqué jusque dans le vocabulaire qui le désigne. Les jeunes filles ne sont pas dévoyées par le ski comme elles pourraient l'être par la chasse. Là, on quitte les sentiers, on se dissimule, on « feinte », on s'efforce d'échapper à la vigilance. Bref, on apprend des gestes et des tournures auxquelles on préfère ne pas familiariser les demoiselles. Il n'est donc pas surprenant qu'elles puissent, avec la bénédiction de leur père, gagner des « chamois »<sup>496</sup> au ski, mais pas à la chasse.

La rareté des femmes à la chasse est bien connue<sup>497</sup>. Mais on sait aussi que leur implication dans les activités cynégétiques peut être plus importante qu'il n'y paraît. Agnès Fortier a montré que la présence féminine, dans l'Ardenne, se manifeste notamment dans le repas

---

<sup>495</sup> Les travaux des historiens montrent que, de manière générale dans les sociétés rurales, tout temps libre féminin est suspect, à moins qu'il ne s'inscrive dans le travail. (Corbin 1995) . p. 243.

<sup>496</sup> Nom de la récompense au slalom spécial.

<sup>497</sup> Sur la division sexuelle des activités cynégétiques chez les chasseurs-cueilleurs, voir (Testart 1986). Pour Alain Testart, l'exclusion des femmes de la chasse (plus précisément l'exclusion des femmes du maniement des armes perforantes) trouve son origine dans l'existence d'une structure symbolique, plus ou moins nette selon les sociétés de chasseurs-cueilleurs, qui interdit la conjonction du sang féminin avec celui du gibier. Dans (Testart 1987), l'auteur s'efforce d'étendre son analyse au matériel recueilli par Bertrand Hell auprès des chasseurs abaciens, (Hell 1985) .

des hommes<sup>777</sup>. Les épouses des chasseurs rivalisent pour confectionner des pâtisseries et des plats élaborés qui mettent en valeur leur habileté culinaire en même temps que la qualité du lien conjugal. Dans un tout autre contexte, les femmes Achuar, dans le haut Amazone, participent elles aussi à la chasse, cette fois par l'intermédiaire des chiens, utilisés par les hommes pour traquer le gibier, mais qu'elles élèvent, et qui sont leur propriété<sup>778</sup>. A la chasse au chamois, je n'ai repéré nul indice de présence féminine. Ici, nulle « profusion de victuailles »<sup>779</sup>. Les chasseurs que j'ai accompagnés s'étaient eux-mêmes préparé, avant de partir, un repas des plus simples : du pain, un morceau de fromage ou un peu de charcuterie, un fruit. Il ne semble pas que ce soit affaire de générations. Les épouses de chasseurs plus âgés confirment la frugalité des casse-croûte :

*e 1 : Et c'était un casse-croûte particulier, quand ils partaient à la chasse?*

*2 (veuve d'un grand chasseur de chamois) : Oh ben c'est-à-dire qu'ils ne voulaient pas prendre grand-chose pour ne pas être chargés. Alors c'était peut-être un morceau de pain, un morceau de tomate, un morceau de viande froide. Mais enfin non non, ils mangeaient pas trop. Et puis des fois, ils ramenaient ce qu'ils avaient ».*

Il s'agit de s'alimenter, pas de faire bombance<sup>780</sup>. Les conditions de la chasse au chamois ne s'y prêtent d'ailleurs guère. La présence des femmes ne se manifeste pas non plus dans les vêtements. Les pulls des chasseurs, quand ils sont tricotés à la main, sont dans un état si piteux qu'ils ne visent manifestement pas à souligner la dextérité de la confectionneuse. Bref, les femmes semblent bel et bien briller par leur absence. Un point, tout de même, mérite d'être mentionné, ou plutôt rappelé, car je l'ai déjà signalé. Une partie au moins des femmes<sup>781</sup> de chasseurs aiment à entendre les récits de chasse; les hommes savent qu'ils trouveront, de retour à la maison, un auditoire suspendu à leurs lèvres. Mais c'est alors pour elles aussi un loisir.

---

<sup>777</sup> (Fortier 1992) , pp. 496-497.

<sup>778</sup> (Descola 1986) , notamment p. 288 et p. 309.

<sup>779</sup> (Fortier 1992) , p. 496.

<sup>780</sup> Avant la mise en place des plans de chasse, il semble que les chasseurs se retrouvaient plus souvent et mangeaient ensemble, par exemple dans le chalet de l'un d'eux, où ils pouvaient même séjourner durant plusieurs jours. L'ambiance était certainement festive, mais les femmes n'y participaient pas. Ces ripailles masculines sont aujourd'hui plus rares, mais se pratiquent encore : « C'est quand ils ont une maison, une montagne, où ils cuisinent là. faut dire, ils y arrivent pas mal, avant, après. Le goût du gibier, ils doivent pas trop le connaître » (un éleveur).

<sup>781</sup> On m'a aussi parlé de femmes qui ne supportaient pas d'entendre parler de chasse, ni de voir des armes, telle la grand-mère de cet interlocuteur : « La grand-mère, elle avait perdu un proche à la guerre de 14, elle voulait pas voir une arme ; il fallait les cacher. Et fallait pas lui parler de chasse ; on parlait et on revenait discrètement ».

Il est clair que cette ségrégation satisfait les hommes. Les chasseurs disent sans ambages apprécier la séparation momentanée que leur procure la chasse : « Ici, on est encore tranquilles ! », repartit l'un d'eux à qui je demandais si des femmes chassaient dans sa commune. En allant au chamois, les hommes s'affranchissent de la présence féminine en même temps que du travail<sup>503</sup>. Et ils prennent soin d'entretenir une situation aussi avantageuse. Ils emmènent à la chasse leurs fils, et ils les initient, parfois très jeunes encore, avec une grande patience. Mais ils n'emmènent pas leurs filles, ce qui est un sûr moyen de les rendre incapables de chasser. Ils constatent que les femmes n'ont pas les compétences requises pour la chasse au chamois, mais feignent d'oublier qu'ils ne leur ont pas donné les moyens de les acquérir. La plupart des femmes, des sœurs et des filles de chasseurs n'ont jamais parcouru le territoire de chasse ; elles en ignorent les limites et exagèrent les difficultés et les dangers de passages qu'elles ne connaissent que par récits interposés, ou qu'elles n'ont vus que de loin : « Une fois, à Rochemelon, il [son mari] m'a dit : "Ben tu vois, quand on vient aux chamois, on passe ici, on passe là. Tu vois, là-bas : on passe là". J'ai dit : "Pitié !" J'ai dit : "Non, mais c'est pas possible !" ». Elles n'ont pas davantage appris à observer les animaux ni leur comportement et les techniques corporelles de la chasse au chamois leur sont totalement étrangères. Dans ces conditions, il est peu probable qu'elles s'essayent un jour à chasser. Les femmes, effectivement, ne sont pas demandeuses, sauf exception, et les chasseurs ne manquent pas de le faire remarquer : « On n'a pas de femmes [dans la société de chasse]. Mais y en a pas non plus qui ont fait la demande ». Devenues adultes, les femmes s'excluent autant qu'elles ont été exclues ; il n'est plus besoin de les tenir à l'écart. Les plus âgées, en particulier, se récrient vigoureusement à l'idée qu'elles nient pu aller à la chasse ou même y songer : « On n'avait pas le temps. Y avait un travail chez nous ! Des bêtes, des vaches et des moutons. Ti-ti ! Encore aller à la chasse : ça craint pas ! Tu te figures que j'ai passé mon certificat [d'études] — à ce moment-là, on passait, on allait à l'école jusqu'à 14 ans —, ils m'ont fait passer mon certificat au mois de mars, pas attendre le mois de juin, pour pouvoir arrêter l'école ». Ont-elles, comme les hommes, apprécié que la chasse au chamois vienne interrompre le cours de la vie conjugale ? Rien n'est moins sûr. Les chasseurs se souviennent que leurs mères, à l'annonce des départs au chamois, réagissaient avec humeur. A la surcharge de travail qu'occasionnait l'absence des chasseurs s'ajoutait

<sup>503</sup> (Purrier 1992) , article de Jean-Claude Passeron dans *Libération*, 20 août 1999, p. 6, intitulé « Chamois, fuite... »

L'inquiétude de les savoir en haute montagne : « *Quand il [mon mari] emmenait le premier des fils, — il avait 13-14 ans, Marcel —, alors je disais, quand je le voyais pas rentrer: "Mon Dieu, pourvu que ...". Bon ben le père, quand même, il était ... Non mais parce qu'il allait depuis jeune [à la chasse au chamois] il connaissait vraiment la montagne on peut dire par cœur, mais le fils ...* ». La viande ramenée semble avoir faiblement compensé une journée de labeur solitaire et d'anxiété. Au demeurant, les femmes disent souvent ne pas l'apprécier, et ne la consommer que par défaut :

*Lui : On continue à faire des jambons à l'occasion.*

*Elle : Moi, j'aime pas. Surtout le chamois un peu vieux, ça a déjà un goût fort.*

*Lui : Faut aimer le gibier. Celui qui aime ça [?]*

*Elle : Il faut l'aimer, le gibier.*

*Moi : Et vous, vous l'aimez ?*

*Lui : Oh oui.*

*Elle : De temps en temps, faut pas en manger trop souvent ».*

L'épouse d'un autre de mes interlocuteurs ne tolère pas même que la viande de chamois soit cuisinée dans la maison :

*Lui : L'année dernière, on est allé faire griller le gigot au Vaz.*

*Elle : Comme ça, ça empuante pas tout.*

*Lui : Et puis le reste, j'y ai donné, aux copains, aux parents ».*

L'absence des femmes à la chasse au chamois est communément présentée comme le produit d'une aversion innée, elle-même liée à leur condition féminine. Mais ce discours s'accommode paradoxalement très bien de l'affirmation que des femmes, ailleurs ou venues d'ailleurs, chassent. Même les plus âgées de mes interlocutrices mentionnent qu'il leur est arrivé, dans leur jeunesse, de voir des femmes chasser, ou du moins accompagner leur mari à la chasse et porter un fusil. Mais c'était là des « étrangères », et il ne leur est semble-t-il pas venu à l'esprit de se comparer à elles: « *Avant, les femmes chassaient pas, elles avaient trop de travail, elles avaient les enfants à élever. Si, y avait bien déjà une femme qui chassait, à la Rosière, c'était la femme au capitaine W. Mais eux, c'était pas pareil, ils avaient déjà vécu à l'étranger, au Cameroun, ils vivaient plus comme ceux d'ici. Une autre qui a chassé, mais c'est pareil, ils étaient pas d'ici. C'était un qui avait puis fait*

*faire un chalet à la Rosière, P. M., et ben sa femme, moi je l'ai bien vue quand j'étais des fois avec des bêtes par la Rochette, qu'elle passait avec lui, elle avait un fusil, elle chassait. C'était des gens qui pouvaient se payer, des gros, des gros comme on dit ça, mais oui !, des commerçants, des .... Non, les femmes du pays chassaient pas ».* Il y a apparemment contradiction : d'un côté, l'absence des femmes de la chasse au chamois est décrite comme naturelle ; de l'autre, elle paraît culturelle puisque d'autres femmes font autrement. Mais la contradiction disparaît si l'on adopte l'idée que la féminité se décline diversement selon les lieux et les milieux. Que des femmes d'ailleurs chassent n'invalide pas le fait que les femmes d'ici ne soient pas faites pour chasser : *« Y a plus de femmes [chasseurs] en bas. Ici, c'est masculin, la chasse. Ici, on est en Maurienne »* (un chasseur). Ne pas aller à la chasse n'apparaît pas inhérent à la féminité en général, mais à son expression locale (il y aurait en quelque sorte des régimes de la féminité, comme il y a des régimes de précipitations). Dès lors, la diversité des situations singulières ne trahit pas leur origine culturelle ni leur dimension arbitraire, mais reste compatible avec leur caractère naturel.

Hommes et femmes s'accordent à dire qu'il est naturel, donc normal, que les femmes d'ici ne chassent pas. Pourtant, des femmes d'ici chassent. Les chasseurs s'empressent certes de préciser que certaines ne chassent pas vraiment. Entendons par là qu'elles ne chassent pas le chamois, mais « la plume », ou que la chasse leur sert de simple prétexte. Certaines ne viendraient en réalité que pour exercer une surveillance conjugale : *« Entre nous, c'est même pour surveiller leur mari qu'elles chassent. Le jour où il dit : "je vais à la chasse", bon elles vont voir s'il va à la chasse ».* Il subsiste toutefois quelques femmes du pays que les hommes reconnaissent être de véritables chasseurs de chamois. La considération qui leur est accordée dépend notamment de leur capacité à surmonter deux épreuves jugées décisives, car particulièrement aptes à révéler les insuffisances féminines. La première survient lorsqu'il faut vider le chamois, donc supporter le contact et l'odeur des entrailles : *« On en a une [femme chasseur de chamois] qui tue très bien ses bêtes, et qui les vide. Parce que tuer, c'est facile ; il faut vider. [...] Parce que bon, le sang, aller plonger les mains dedans, sortir les boyaux et tout ça, c'est pas à la portée de tout le monde. Quand vous faites une blessure au ventre, c'est pas intéressant de vider une bête, je peux vous dire que .... Si vous tapez dans la panse, qu'il vient juste de finir de manger .... C'est pour ça qu'une femme le fera moins. Mais une femme, c'est toujours pareil, elle ...., elle nettoie les gosses et les hommes le font pas ».* Vient ensuite, avec le transport de la dépouille,



l'épreuve de force physique. Deux frères sont revenus bredouilles d'une partie de chasse à laquelle ils m'avaient emmené. Arrivé à la voiture, l'un d'eux lance en me regardant d'un air goguenard : « *Pour une fois qu'on avait un porteur, faut justement qu'on n'ait pas de chamois !* » ; l'autre se met à singer la démarche titubante d'une personne trop lourdement chargée. Dans certaines communes, les chasseurs témoignent d'une relative indulgence envers leurs coéquipières, au moins pendant une période d'essai : ils consentent à vider le chamois qu'elles ont abattu, et à le porter, menant ainsi la chasse à son terme. Mais ils se montrent plus fréquemment intraitables : « *Maintenant on n'en a plus [de femmes chasseurs] Mais on en a eu une. On lui faisait pas..., on lui faisait pas d'entourloupette, mais si elle avait son chamois, elle portait, hein, c'était comme .... Ah oui ! il faut... L'égalité, c'est jusqu'au bout !* ». Les rares femmes capables de surmonter seules toutes les épreuves de la chasse sont considérées comme de bons, voire même de « terribles » chasseurs de chamois : « *Ben y en avait [des femmes qui chassaient le chamois] oh y en a quelques-unes maintenant. Mais [il s'adresse à sa femme] la femme à X, elle était terrible pour aller au chamois. Elle chasse encore* ». Les chasseurs, à la chasse, traitent ces femmes-là sans discrimination apparente, en qualité de chasseur de chamois plutôt qu'en qualité de femme ; ils ne voient plus en elle la femme, mais le chasseur de chamois ; le fait qu'elles chassent bien prime sur leur sexe.

Comme on l'a vu plus haut au sujet du rapport au bouquetin et du clivage entre anciens et nouveaux gardes-moniteurs, le rapport au chamois joue bien un double rôle dans la partition entre hommes et femmes. Il confirme, dans l'ensemble, l'existence d'une coupure entre les hommes et les femmes du pays. La règle est que ces dernières n'éprouvent pas l'envie de chasser le chamois, et se tiennent en retrait des activités cynégétiques. La chasse au chamois apparaît comme un des domaines où les différences dans les inclinations et dans les aptitudes, présentées comme innées, se manifestent clairement. Les femmes elles-mêmes considèrent que leur absence de la chasse au chamois ne résulte pas d'une discrimination, mais de leur destinée. Mais la règle souffre des exceptions, puisqu'il existe des femmes qui chassent comme les hommes. La chasse au chamois est aussi un domaine où le comportement d'un individu, ce qu'il accomplit, l'emporte sur son appartenance à une catégorie préférable. Les rares femmes à chasser le chamois comme les hommes ne cessent pas d'être des femmes, mais sont traitées, à la chasse au chamois, en égales. Elles occupent, dans la société villageoise, une place originale et ambiguë : « *Ces femmes qui chassent, on sait plus ce que c'est* », dit un interlocuteur, éleveur et non chasseur. Il

réprouve : « M., la femme à A., qui s'y met aussi, et avec deux petits gosses encore ! Sa grand-mère, voir ça, elle peut pas le croire : faut que les femmes aillent encore à la chasse ! Elles laissent leurs gamins pour aller courir à la chasse ! », mais il est aussi perplexe et perturbé par des comportements qui opposent un démenti troublant à ses présupposés.

## **E. Profanes et spécialistes**

Il nous reste une dernière distinction à examiner, celle que mes interlocuteurs établissent entre profanes et spécialistes. Ici, le rôle du rapport à l'animal est sans doute plus prévisible car il ne s'agit manifestement pas d'une distinction que l'on pourrait croire donnée, ou en tout cas indépendante des rapports aux animaux sauvages, comme celle entre « gens d'ici » et « gens d'ailleurs », ou entre hommes et femmes. Mais analyser la construction du couple profane/spécialiste présente un grand intérêt, car, en nous interrogeant sur les modes de désignation des spécialistes à l'œuvre dans chacun des mondes, nous cernerons, mieux que nous l'avons fait jusqu'à présent, les rapports qui unissent ces derniers.

Qu'est-ce qu'un spécialiste ? C'est, dit le *Robert* « une personne qui a des connaissances approfondies dans un domaine déterminé et restreint ». Comment reconnaît-on un spécialiste ? J'ai, pour ma part, considéré comme spécialiste toute personne dont on dit qu'elle a, des animaux, une connaissance hors du commun, spéciale. Les animaux sauvages font partie de ces domaines où la distribution sociale de la connaissance<sup>204</sup> est très poussée, et la plupart des gens, y compris en Vanoise, ne savent pas grand-chose des chamois, des bouquetins, et *a fortiori* des loups. Mais chacun sait, en revanche, à qui recourir en cas de besoin, et, dans les villages comme dans les administrations, on a toujours su me dire : « voilà qui il vous faut consulter ». J'ai donc retenu comme critère du spécialiste la sanction de l'opinion : est spécialiste celui que l'on désigne comme tel, quel que soit ce « on » et sans décider de la pertinence du jugement qui sous-tend sa désignation. L'option est discutable : quelqu'un ne peut-il, après tout, devenir spécialiste

<sup>204</sup> (Schutz 1987) , p. 20. Dans ses recherches sur la tendronie des grèves, dans les Ardennes, Jean Jamia note que seuls les tendrons reconnaissent plusieurs espèces de grèves, leurs femmes n'en distinguant que deux, et les restaurateurs les confondant toutes (Albert-Llorca 1991), p. 52). La capacité à déterminer le sexe et surtout l'âge d'un chamois est probablement plus discriminante encore, puisque les chasseurs et les gardes-montains n'y parviennent pas tous.

pour lui seul, sans que les autres profitent de sa connaissance particulière, et, à la limite, sans qu'ils n'en sachent rien ? Peut-être cette sorte de spécialiste, d'une discrétion insolite, existe-t-elle, encore qu'il paraisse difficile de constituer, en quelque sorte secrètement, une abondante réserve de connaissances, sur le chamois, le bouquetin, ou le loup. Quoi qu'il en soit, les divers milieux que cette recherche m'a amenés à fréquenter ont assurément leurs spécialistes, et c'est d'eux dont il sera ici question.

Considérer les personnes réputées spécialistes amène à formuler deux constats. Le premier porte sur l'hétérogénéité, à maints égards, des spécialistes tels que je les ai définis. Sous une commune dénomination, les catégories de « profane » et de « spécialiste » masquent une grande diversité des catégorisations.

### **1. L'hétérogénéité des spécialistes**

Les connaissances des spécialistes ne sont pas de même nature. Des chasseurs ou des gardes-monteurs affirment être capables d'identifier individuellement quelques animaux, dotés d'une caractéristique distinctive, — une corne cassée ou bizarrement recourbée, une couleur de robe ou des habitudes singulières —, qu'ils suivent depuis des années. Ils connaissent un secteur restreint dans ses moindres recoins. D'autres ont en revanche une vision à la fois plus large et plus théorique des populations animales, qu'ils peuvent situer les unes par rapport aux autres. Nous reconnaissons là les deux mondes distingués dans la première partie. Entre ces deux pôles, on rencontre bien sûr des cas de figure intermédiaires.

Les spécialistes ne se sont pas non plus formés dans les mêmes conditions. On peut grossièrement distinguer les autodidactes, qui ont essentiellement, et d'abord, recours au terrain, et ceux qui ont suivi un cursus scolaire et universitaire. En fait, nul n'a recours à une méthode unique, et il n'est pas de connaissances purement empiriques, ou à l'inverse purement théoriques. Les gens observent, lisent et discutent tout à la fois, et remanient en permanence leur savoir en fonction des informations nouvelles qu'ils tirent de sources multiples, au besoin en les déformant au passage: les savoirs sont composites. Il se trouve qu'en écologie, la pratique du terrain, au sens très concret du terme, — terrain sur lequel on se rend, que l'on parcourt —, a conservé, plus que dans d'autres disciplines peut-être,

une importance majeure<sup>100</sup>. L'écologue, avant de traiter et d'analyser des données en laboratoire, les collecte généralement lui-même, et, dans le cas contraire, il ne peut du moins faire abstraction de cette phase préalable. Sorti du laboratoire, fût-il armé de protocoles d'échantillonnage et de relevé, il est exposé aux mêmes aléas que l'amateur ou le chasseur. Cependant, les parts relatives des divers moyens employés pour acquérir une réserve de connaissances varient, ainsi que leur ordre d'apparition, si bien que certaines connaissances dérivent plutôt de l'expérience directe et sont de ce fait qualifiées d'empiriques, alors que d'autres procèdent davantage, et d'abord, d'une formation théorique. Dans le premier cas, la confrontation avec l'objet « sur le terrain » intervient rapidement, par exemple lorsque l'enfant ou le jeune homme accompagne un aîné à la chasse, accumulant ainsi progressivement une somme d'observations. Mais il est bien rare que l'intérêt porté à l'animal, aux milieux qu'il fréquente, aux activités qu'il induit, n'amène pas tôt ou tard le passionné à s'abonner à des revues spécialisées, parfois l'essentiel de ses lectures, à participer à des formations, à approfondir et enrichir des connaissances d'abord acquises concrètement pour les insérer dans un cadre plus large. Fréquemment, en offrant des livres, la famille et les amis récompensent et favorisent ce penchant. Dans le second cas, la personne possède déjà une solide formation naturaliste lorsqu'elle rencontre pour de bon l'animal : au total, son bagage théorique pèse plus lourd, à la fois parce que sa constitution a occupé la majeure partie de l'apprentissage et qu'elle est intervenue en premier lieu.

Par ailleurs, certains côtoient présentement l'animal dans l'exercice d'une profession, d'autres dans le cadre d'un loisir, ou d'un engagement associatif ou militant. Parmi les spécialistes qui m'ont été indiqués, le professeur d'université et le vétérinaire côtoient le facteur ou le magasinier. Tous ne bénéficient pas d'une égale considération sociale, et il y a loin de la notoriété nationale voire internationale de la « sommité » scientifique à la renommée locale du « grand » chasseur.

Les spécialistes disposent également de moyens très variables pour diffuser leur savoir. Les auteurs d'ouvrages scientifiques, ou de vulgarisation, ainsi que les réalisateurs de films, transmettent largement leurs idées, mais c'est là une minorité. Les chasseurs et les éleveurs écrivent peu. Si quelques-uns notent ou filment ce qu'ils observent, ils le font en sachant que cela ne sera, sauf exception, jamais publié. Leurs intérêts, leurs connaissances,

---

<sup>100</sup> (Drouin 1991) , pp. 201-202.

leurs pensées ne dépassent ordinairement pas le cercle de l'oralité. Quant aux gardes-moniteurs, on leur a longtemps demandé de tenir des livrets journaliers. Beaucoup ont gardé l'habitude de consigner, quotidiennement ou presque, des remarques sur le temps, l'avancée des saisons, la faune, leurs rencontres, etc. Ainsi un ancien garde-moniteur, retraité depuis plus de dix ans : « *Je note encore chaque fois que j'en vois [des chamois et des bouquetins] c'est une maladie professionnelle* ». Certains, à partir de ces livrets, rêvent d'écrire un livre ; d'autres dressent le constat de leur inutilité : « *On notait sur nos livrets journaliers, — ça a jamais servi à rien d'ailleurs —, on notait quand on voyait tant de chamois, à tel endroit, des tas de choses comme ça* ». La majorité des gens n'ont, pour s'exprimer, au bout du compte, que la parole. Rapide et modulable, elle n'est d'ailleurs pas sans avantages, mais elle limite fortement le nombre des destinataires. Les journalistes, comme les chercheurs, jouent donc un rôle important en donnant à lire ou à entendre des paroles autrement condamnées à demeurer locales. (Il serait cependant trop commode de ne souligner que le bon côté de la chose. Les propos « donnés à lire » sont aussi des propos qui ont été confisqués. Le locuteur en perd la maîtrise lorsqu'il les confie à quelqu'un pour qui ils sont un matériau de travail).

Faire reconnaître leur savoir par les décideurs constitue pour les spécialistes un enjeu fondamental. Ils ont d'autant plus de chances d'y parvenir qu'ils sont plus proches, intellectuellement et socialement, du pouvoir décisionnel. Mais, avant même de convaincre, un savoir doit atteindre les décideurs. Il lui faut pour cela respecter une série d'exigences formelles, car c'est autant la forme que le contenu des savoirs des spécialistes qui est jugée, ou non, recevable. De sa production à sa restitution en passant par sa transmission, un savoir peut être éliminé pour « vice de forme ». Dans les assemblées où ils viennent défendre leur point de vue, des chasseurs ou des éleveurs ont le sentiment d'être d'emblée disqualifiés par leur manière de parler : « *Eux, c'est des gens bien parce qu'ils parlent bien. Nous, on n'a pas le bon parler, on a un parler de sauvage, et agressif, comme on nous dit. Non, mais à chaque réunion, on nous dit qu'on a un parler agressif, de la part de beaucoup de ..., d'associations* » (un chasseur). Cette idée que la manière l'emporte souvent sur la matière, et l'éloquence sur l'expérience, est partagée par les plus âgés des gardes-moniteurs, eux aussi gênés lors de réunions où leur façon de parler tranche, pensent-ils, avec la faconde de leurs collègues récemment recrutés : « *Moi aller dans une salle pour ... discuter de telle ou telle chose, ça va bien cinq minutes, quoi. Et puis y a des gens qui s'affirment tout de suite, en prenant des positions, des gens qui*

*préfèrent ... , qui discutent plus que d'autres, qui savent mieux parler. Bon ben, quand c'est comme ça, on a un peu tendance à rentrer dans notre coquille et puis ... »* (un garde-mondeur). Avec un mélange d'amertume, de défaitisme résigné et de mépris, les spécialistes du lieu constatent leur incapacité à s'exprimer avec l'aisance des gens venus d'ailleurs, dont la conception du monde, parce qu'ils sont « beaux parleurs », ne cesse de gagner du terrain. Il est vrai que l'on entend d'abord la force, l'accent et l'intonation d'une voix, un vocabulaire et des tournures syntaxiques, avant de saisir une opinion. Le fait de parler fort, par exemple, peut effectivement être perçu comme une marque d'agressivité par un auditeur accoutumé à des discussions policées dans un volume clos et restreint, sans que le locuteur ait voulu ni cru être agressif. Il faut se garder d'oublier l'existence de procédures d'exclusion ou de dépréciation des savoirs dépourvus des marques d'autorité officielles. Curieusement, certains de mes interlocuteurs, chasseurs ou éleveurs, paraissent adhérer à cette hiérarchie des savoirs en dénigrant leur propre savoir, ou en feignant du moins de le faire. Dans mon enquête, j'ai souvent été renvoyée aux « vrais » savants, ceux qui ont écrit des livres (toujours cette frontière oralité/écriture). Mais cette attitude n'est peut-être pas à prendre au premier degré : je la crois teintée d'ironie, de méfiance et de dérision. Après tout, puisque je fais une thèse, je participe de la hiérarchie officielle du savoir et j'en accepte les règles : est-ce bien raisonnable, dans ces conditions, d'accepter ou de revendiquer devant moi le titre de spécialiste ?

La nature, la genèse et le mode de diffusion des savoirs sont liés, ainsi que je l'ai indiqué dans le tableau ci-dessous, qui ne prétend être autre chose qu'une tentative de schématisation (comme telle, elle est nécessairement réductrice). La distinction entre spécialistes populaires et savants résume grossièrement les oppositions précédentes.

Bérets ressorés		Bérets érrés	
Spécialistes « populaires » (chasseurs , éleveurs)	Agents du Parc National de la Vanoise Gardes-moniteurs de la 1 <sup>ère</sup> génération	« Nouveaux » Gardes-moniteurs	Spécialistes « savants »
Autodidaxie Connaissance approfondie d'un terrain Diffusion orale et locale du savoir Eloignement du pouvoir (savoir dominé)		Formation académique Connaissance superficielle de terrains lointains Diffusion du savoir à une audience étendue (écrits, films) Connivence avec le pouvoir (savoir dominant)	

Les spécialistes « savants » ont reçu une solide formation théorique, généralement sanctionnée par un diplôme ; ils diffusent leur savoir en produisant des textes ou des images aisément et largement reproductibles et peuvent être proches du pouvoir. Les spécialistes « populaires » ont plutôt acquis leurs connaissances par une fréquentation longue et assidue des animaux sur un terrain particulier; ils expriment oralement un savoir qui ne parvient que rarement aux décideurs, et qui les convainc plus rarement encore. (On pourrait objecter que les éleveurs, ou les chasseurs, constituent des groupes capables d'influencer les décisions publiques. Mais c'est alors un poids électoral, ou un rapport de forces, qui convainc, non un savoir). Dans ce schéma, les gestionnaires, agents d'une administration (parcs nationaux, ONC, DDAF) occupent une position intermédiaire, et l'on retrouve parmi eux, de manière flagrante chez les agents du Parc National de la Vanoise, la même opposition entre savoirs populaires et savants.

Face à cette hétérogénéité des spécialistes, fallait-il ne retenir que ceux dont la possession d'un diplôme, ou l'exercice d'une fonction, authentifie et garantit la connaissance de l'animal ? J'ai, à l'inverse, estimé que je n'avais pas à trier entre « vrais » et « faux » spécialistes, entre ceux qui détiendraient légitimement ce titre et ceux à qui il serait indûment accordé<sup>507</sup>. Ce serait privilégier d'emblée un type de savoir plutôt qu'un autre, et s'interdire d'une part l'examen de leurs points communs et de leurs différences, d'autre

<sup>506</sup> Cf. première partie.

<sup>507</sup> « De quelle science souveraine pourrait-on bien s'autoriser pour contester la «réalité» d'un principe d'autorité auquel les agents sociaux accordent leur croyance », (Boltanski 1982) . Il s'agit bien pour moi, ainsi que l'écrit cet auteur, de chercher à « rendre compte de la forme prise par le groupe en interrogeant le travail de regroupement, d'inclusion et d'exclusion, dont il est le produit, en en analysant le travail social de définition et de délimitation qui a accompagné la formation du groupe et qui a contribué, en l'objectivant, à le faire être sur le mode du cela-va-de-soi » (idem).

part l'étude des relations qui unissent et opposent leurs détenteurs. Ne pas réserver le statut de spécialiste à un type de formation et un type de connaissances, c'est affirmer, après bien d'autres<sup>508</sup>, que la connaissance n'est pas créée uniquement par les plus diplômés, pas plus qu'elle n'est renfermée dans une certaine littérature, ni sanctionnée par une seule instance.

Il existe, relativement à un même objet, des savoirs qui diffèrent par leur genèse, leur nature et la distinction sociale qu'ils procurent. Des savoirs originaux existent, qui ne sont pas des répliques simplifiées et appauvries d'un modèle savant progressivement déformé au fur et à mesure qu'il serait repris par des gens plus éloignés de la sphère scientifique. Les savoirs sont multiformes.

A trop souligner les différences entre spécialistes, on perd de vue leurs analogies. Tous consacrent la majeure partie de leur temps aux mêmes activités : observer, pister, viser (avec un appareil photographique, un fusil téléanesthésique ou une carabine), mettre en forme, à destination d'une audience, le compte-rendu de leurs rencontres avec l'animal, etc. Pourtant, nul n'est unanimement qualifié de spécialiste ; c'est là le deuxième constat qu'amène à formuler l'examen des spécialistes. Le titre de spécialiste accordé par les uns est dénié par les autres.

Plutôt que d'en rester à une opposition entre spécialistes savants dominants et spécialistes populaires dominés, et sans pour autant la nier, mieux vaut, je crois, s'interroger sur cette absence d'unanimité, donc sur la production de la distinction des savoirs et par les savoirs : à l'issue de quels processus, de quelles négociations, des savoirs sur l'animal vont-ils être considérés comme supérieurs à d'autres ou à l'inverse discrédités ? Comment peut-on être à la fois spécialiste, pour les uns, et profane, pour les autres ? Il semble bien que le refus de reconnaître à l'autre le caractère de spécialiste, la volonté de tenir son prestige, en spécifiant des conditions qu'il lui est pratiquement impossible de remplir, valent dans les deux sens : du savant vers le populaire, et réciproquement. Elle vaut également entre spécialistes populaires et entre spécialistes savants. Chacun cherche à renforcer les distances qui lui permettent de se distinguer.

## **2. La disqualification mutuelle des spécialistes**

Tout se passe comme si chacun créait continuellement des marques distinctives et interdisait aux autres l'acquisition des attributs qui le distinguent lui-même. La concurrence entre

---

<sup>508</sup> En notamment Michel de Certeau, (de Certeau 1974).



spécialistes se déroule à deux niveaux. A l'intérieur d'une même pratique, les prétendants, d'accord sur les critères du spécialiste, rivalisent pour l'obtention du meilleur score. D'une pratique à l'autre, les systèmes classificatoires diffèrent trop, par certains aspects, pour aboutir à l'élection d'un même spécialiste ; ce n'est plus seulement une question de degré, mais de « tout ou rien ».

### a. Critères d'excellence ou d'infamie

Les critères de l'excellence des uns sont en effet, pour d'autres, des marques d'infamie. On m'a raconté la mésaventure d'un chasseur, qui crut bon de montrer à des touristes les trois chamois qu'il avait tués en un jour<sup>509</sup>. Il pensait les épater. Mais ils furent scandalisés par cet acte « barbare » et le malheureux Nemrod, qui se rengorgeait déjà, se fit agonir. Le haut fait qu'il pensait avoir accompli s'était mué en forfait. Aujourd'hui, un chasseur de chamois n'exhibe plus ses titres, à moins qu'on ne l'y invite et qu'il ne se sente en confiance, de peur que ce qui aurait dû l'honorer, à l'inverse, le stigmatise. La plupart des chasseurs préfèrent taire leurs talents plutôt que de s'exposer à une réprobation probable et de devoir se disculper. Dans le doute, mieux vaut rester discret et s'abstenir d'étaler ses titres. Il faut, comme l'écrit Bourdieu, avoir le « sens du placement »<sup>510</sup>.

De même, un niveau d'étude élevé est tenu soit pour un critère d'excellence, soit pour une présomption de maladresse, comme si l'on ne pouvait être simultanément un homme de terrain et de cabinet. Un garde-moniteur, évoquant un comptage où il se trouvait exceptionnellement assisté d'un jeune collègue très diplômé, s'écrie : « Ah ben, fallait voir ! Pourtant, je m'étais méfié, j'avais choisi un passage facile ; la moindre difficulté, un pierrier ou une pente herbeuse, y avait plus personne, j'ai cru qu'on n'allait jamais s'en sortir. C'est fini, je partirai plus jamais avec lui. Des types comme ça, ils sont bons que quand ils ont le cul sur une chaise<sup>511</sup> ». Aux yeux de mon interlocuteur, son compagnon a complètement perdu la « face »<sup>512</sup>.

---

<sup>509</sup> Avant la mise en place des plans de chasse.

<sup>510</sup> (Bourdieu 1979) , p. 93.

<sup>511</sup> Un de mes interlocuteurs appelle d'ailleurs « les fusées plates » les gens qui travaillent en bureau. Rester assis des heures durant lui semble aussi extraordinaire qu'à d'autres l'aisance des montagnards dans les passages acrobatiques.

<sup>512</sup> Sur les rapports entre le titre et la face, voir (Dodier 1995), notamment chapitre 7. Les anciens gardes-moniteurs reprochent au mode de recrutement actuel des agents de sélectionner les candidats sur leurs compétences scolaires, plutôt que sur leur connaissance pratique du milieu montagnard.

Il est difficile de réunir les conditions imposées par les uns et les autres, ne serait-ce que parce qu'il faut du temps pour remplir chacune d'elle. Qui acquiert une solide formation théorique consacre presque nécessairement une énergie moindre à courir la montagne, à en repérer les moindres recoins en toute saison, et ne peut aisément atteindre le niveau de connaissance qu'ont de leur commune ou de leur secteur certains chasseurs, éleveurs et gardes-moniteurs. En faisant de la connaissance minutieuse et quasi maniaque du terrain une caractéristique essentielle du spécialiste, certains s'autorisent à disqualifier le savoir de l'autre et entravent son accès au titre de spécialiste. A l'inverse, il est tout aussi difficile à un « homme de terrain » de rivaliser sur le plan théorique avec un scientifique, aux yeux duquel les revues qu'il lit restent des revues de vulgarisation et son savoir théorique trivial. Aussi le spécialiste accompli est-il une exception<sup>513</sup>.

Parmi les conditions d'admission au titre de spécialiste, il en est qui sont exclusives les unes des autres (tuer ou ne pas tuer, par exemple). Mais, en définitive, le spécialiste se distingue souvent moins par ce qu'il fait que par sa manière de faire ; il ne cesse de prescrire, et de proscrire : « *La chasse au chamois, en principe, le chien, il est pas valable, il sert pas à grand-chose. Ils me font rigoler ceux qui vont par là, non non. J'ai jamais eu de chien et puis j'ai toujours fait mon chamois* »<sup>514</sup>. Couturier, dans un autre style, ne fait pas autre chose : « Celui-là seul à mon avis, peut se dire chasseur de Chamois, qui non seulement, chasse à l'approche, tire à balle vive, une arme rasée et rapporte lui-même sa victime sur son dos »<sup>515</sup>. Le spécialiste s'impose d'obéir scrupuleusement à des règles formelles, qui, fondamentalement, ne changent rien à ce qu'il fait, mais lui permettent de s'élever au-dessus de ceux qui les acceptent et les reconnaissent comme légitimes sans parvenir à les respecter. Bien sûr, ces règles ne sont jamais ouvertement motivées par la nécessité de créer une distinction entre les prétendants au titre de spécialiste, mais par des arguments d'un autre ordre, comme celui de chasser noblement un animal noble. Pour autant, le chasseur « gestionnaire » ne ment pas lorsqu'il affirme par exemple s'entraîner à reconnaître l'âge ou le sexe des animaux pour « gérer rationnellement les populations », mais il omet de signaler que cette compétence, acquise au prix d'efforts importants, lui permet aussi de creuser la distance qui le sépare des autres chasseurs.

<sup>513</sup> Ainsi que le rappelle Jean-Claude Passeron, « le terrain et les conditions dans lesquels on choisit de mesurer une performance culturelle, verbale ou logique, anticipent déjà le degré de compétence que l'on finira par mesurer », (Grignon et Passeron 1989) , p. 103.

<sup>514</sup> De fait, il est actuellement interdit, en Savoie, de chasser le chamois à l'aide de chiens.

<sup>515</sup> (Couturier 1938) , p. 614, souligné dans le texte.

## b. La genèse légitime du spécialiste

L'exclusion mutuelle des spécialistes devient particulièrement habile et efficace, lorsqu'elle s'appuie, non plus sur des lacunes présentes, mais passées. Aucune fréquentation du terrain, si assidue soit-elle, ne comblera jamais une lacune qui trouve son origine, non dans un manquement actuel aux critères tacitement exigés, mais dans un manquement passé, tache indélébile au plastron de l'aspirant spécialiste. On est disqualifié pour n'avoir pas fait ce qu'on aurait dû faire enfant. On peut s'efforcer d'acquérir telle ou telle connaissance, devenir plus endurant, adopter une démarche moins bruyante, etc. Mais on ne peut rectifier le passé au point de prétendre que, tout petit déjà, on passait ses journées à gueter les animaux, et qu'on a en quelque sorte baigné dans une ambiance qui prédisposait à devenir un spécialiste, si on était en ville, occupé à poursuivre des études. Tout ce qu'on peut alors avancer, faute de mieux, c'est le plaisir éprouvé à regarder les émissions animalières à la télévision, ou à accumuler les lectures<sup>516</sup> :

*« 2 (un scientifique et défenseur des loups): Je suis l'unique représentant de la famille qui est naturaliste.*

*1 : C'est pas une tradition familiale.*

*2 : Non, je te dis, c'est depuis que je suis gamin, quoi. Depuis que j'ai quatre cinq ans, ça vient peut-être aussi de mes parents, mais c'est vrai que j'ai toujours été porté vers les animaux, donc j'ai toujours bouquiné. J'ai une bibliothèque qui est remplie de bouquins sur les animaux, bon j'ai toujours été porté là-dessus, donc j'ai continué, quoi. Enfin, j'veux dire, cette passion là est devenue aussi le métier, quoi. Mais au départ, effectivement, je voulais être vétérinaire. Mon idole, c'était Doktor!*<sup>517</sup> ».

Maigres consolations en comparaison de la proximité directe dont peuvent se targuer certains. La plus légitimante des formations reste celle que l'on a acquise sans s'en rendre compte et sans effort. Elle confère à jamais une supériorité sur celui qui s'évertue,

---

<sup>516</sup> Costurier, comme bien d'autres, fournit un exemple de cette insistance à souligner que l'indolence pour les animaux remonte au plus jeune âge: « à 7 ans, je lisais avec passion, un cachette [Costurier indique un passage que son inclination, toute personnelle, ne doit rien à un milieu familial qu'on imagine volontiers hostile à un tel penchant] La chasse au chamois de Trédicet de Saint-Sébastien. J'en avais par cœur des passages entiers et, si j'écris aujourd'hui un livre sur le Chamois, je le dois certainement à cette lecture » ((Costurier 1938) , p. 450). L'ancienneté de l'inclination paraît garantir qu'elle n'est pas une técade, mais un trait profondément caractérial dans la personnalité.

<sup>517</sup> Hélas d'une série télévisée: « Doktor, c'est un vétérinaire qui travaille en Afrique, alors qui a un lion et un chimpanzé apprivoisés, et puis qui va assigner les éléphants », dit un autre de mes interlocuteurs, lui aussi ancien fan de Doktor.

laborieusement, à accéder au même niveau, mais sans parvenir jamais à l'aisance naturelle du familier, lequel semble lui dire : rien ne sert de courir.... Au sujet d'Anne Ménatory, fille du fondateur du Parc du Gévaudan, on apprend dans le film «Frère Loup» : «Née avec les loups, Anne Ménatory a grandi avec eux. Elle est la seule à pouvoir s'allonger devant les loups»<sup>518</sup>. Apanage, auquel il n'y a rien à répondre, que confère la fréquentation précoce de l'animal.

Mieux encore peut-être que la familiarisation précoce : l'attrance héritée<sup>519</sup> ou innée pour l'animal, irréprouvable parce qu'elle est «dans le sang». D'où l'importance des antécédents familiaux dont on peut se prévaloir, et qui constituent un avantage décisif : «J'étais d'une famille de chasseurs, oui oui. Mon père était un grand grand grand chasseur, pour pas dire le plus grand du coin, mais pratiquement. D'après ce que j'entendais dire les anciens, parce que mon père je l'ai pas connu, mais j'entendais : "ton père-ci, ton père-là", oh, j'entendais dire ça tous les jours. Alors, j'avais des oncles qui étaient chasseurs aussi. Je les entendais discuter et puis bon, j'avais un frère qui était un peu chasseur aussi, et puis moi, voilà». Les chasseurs utilisent fréquemment le même argument pour se disculper s'ils se sentent attaqués : décliner sa filiation sert à la fois de quartier de noblesse à l'égard des pairs, et d'excuse à l'encontre des détracteurs.

Pour ceux qui n'ont pas eu le privilège d'hériter du goût pour l'animal, ou de le côtoyer très jeunes, la première rencontre est décrite comme une scène extrêmement intense, véritable expérience initiatique, censée peut-être compenser l'absence de familiarisation antérieure. La production du spécialiste doit se faire, pourrait-on dire, «en accéléré». C'est ce qui se produit actuellement avec le loup, absent jusqu'à une période très récente et encore rarissime. C'est également ce qui s'est produit, voici vingt ou trente ans, avec le bouquetin. Devenir spécialiste du loup, en France où l'animal est si rare, demande évidemment une certaine gymnastique : connaître bien sûr la littérature scientifique et vulgarisée, se rendre à l'étranger dans les «temples» de la vie animale sauvage, etc. Mais, surtout, le spécialiste est celui qui a vécu la rencontre de l'animal comme une révélation. Les récits sont à cet égard symptomatiques ; ils reprennent les mêmes thèmes.

<sup>518</sup> Je n'ai pas les paroles exactes du commentaire ; je rapporte de mémoire.

<sup>519</sup> Cf. *Pouvoirs hérités, pouvoirs mérités*, deuxième partie du livre de Maurice Godelier, (Godelier 1982).

Ils mentionnent le contexte particulier de la rencontre qui semble la favoriser, sinon la conditionner<sup>520</sup> : la solitude, et, plus encore, l'isolement volontaire — on retrouve, comme précédemment, le motif de l'élection par l'animal d'un individu auquel il « choisit » de se montrer —, le moment particulier (le crépuscule ou la nuit), le lieu (la forêt). Dans d'autres cas, la rencontre a lieu de jour, mais dans des circonstances tout à fait exceptionnelles. Lors d'une soirée organisée par le Muséum d'Histoire Naturelle de Grenoble, intitulée « Aventures vécues avec les loups », la rencontre avec l'animal est à plusieurs reprises présentée comme la récompense d'une « bonne action ». Un intervenant explique qu'il achevait de dépanner des prêtres, en perdition sur une petite route des Abruzzes, au moment où il fit « sa plus belle observation de loups » ; un autre venait de secourir un paysan roumain lorsqu'il vit son premier loup. Un troisième situe l'événement après un accident ayant entraîné une perte de conscience, dans la jungle chinoise ! Décidément, on ne surprend pas le loup ; il se donne à voir à ceux qui le méritent.

Les récits insistent aussi sur l'attente prolongée qui a précédé la rencontre. La répétition des affûts déçus met à l'épreuve le naturaliste : seuls, ceux dont l'attrance pour l'animal est suffisamment sincère pour qu'ils persévèrent dans leur quête incertaine seront finalement gratifiés. Pour voir le loup, il faut accepter de lui consacrer du temps, beaucoup de temps. On peut lire, dans un reportage journalistique sur Geneviève Carbone : « Le plus extraordinaire : il y a officiellement 6 loups dans le Mercantour et officieusement probablement une douzaine. Pourtant Geneviève n'a jamais réussi à en apercevoir un seul. Elle les a seulement souvent entendus, la nuit. Elle dit : "Quand je les verrai, ce ne sera pas par hasard mais parce que je les attendrai quelque part. Ce sera le résultat de mon travail d'enquête. Comme une récompense" »<sup>521</sup>.

Les récits parlent enfin de l'émotion intense de la rencontre, qui marque définitivement le passionné. Les exemples, avec le loup, abondent, dans les entretiens comme dans la littérature. Je n'en citerai qu'un : « Sans conviction, nous imitions le hurlement du loup ; la réponse, lancée dans la nuit d'une belle voix profonde, ne se fait pas attendre : c'est notre premier contact direct avec un loup canadien et cela suffit déjà à nous payer de nos efforts :

---

<sup>520</sup> L'idée que certaines conditions favorisent la rencontre de l'animal incite à tenter de les reproduire. D'où l'élaboration de véritables rites propitiatoires, individuels ou collectifs. Raphaël Larinon et Martin de la Soudière donnent des exemples de « manies », apparemment saugrenues, prises par des cueilleurs pour « favoriser la chance ou attirer le don ». (Larinon et de la Soudière 1985), pp. 201-202.

<sup>521</sup> Le journal du dimanche, n°2485, 7 août 1994.

très excité, nous manipulons fébrilement notre magnétophone pour enregistrer ce dialogue »<sup>322</sup>.

Voir un bouquetin n'a aujourd'hui plus rien d'exceptionnel, mais les passionnés de cet animal disent avoir éprouvé le même choc, il y a deux ou trois décennies : « *On est allé sur une vire, où — J'avais jamais vu de bouquetin de ma vie, sauf de très loin ; je me suis retrouvé nez à nez avec un grand vieux mâle. Ouh !, j'avais le palpitant qui toquait, c'était ma première rencontre* » (un agent du Parc National de la Vanoise en retraite). Cette première rencontre, le passionné y revient ensuite sans cesse comme à un augure favorable. Dans les circonstances de son déroulement, et dans la vive émotion qu'il a ressentie, il ne voit nul hasard, mais la promesse que l'événement se renouvellera et que sera confirmé le lien privilégié qui l'unit à l'animal. Inversement, une relation qui débute sous des auspices défavorables, parce que l'on s'est montré maladroit ou malchanceux, — en se retournant, par exemple, à l'instant précis où passait l'animal —, est regardée comme le signe que l'on n'était pas destiné à cela, et qu'il serait vain d'insister.

#### e. Nourrir un intérêt désintéressé

De même que sa trajectoire, les motivations du spécialiste doivent être légitimes. Elles sont d'autant plus que l'attention vouée à l'animal n'apparaît pas motivée par des considérations financières. Les naturalistes professent volontiers une attirance pour l'animal indépendante de tout profit, et plus généralement, de tout dessein utilitaire. L'un d'eux écrit au sujet des réintroductions de bouquetins : « La caractéristique la plus originale de ces réintroductions réside dans leurs motivations : elles ne revêtent aucune intention utilitaire (exploitation cynégétique, restauration d'une fonction écologique, ...) mais répondent au seul désir de protéger la nature »<sup>323</sup>.

Les passionnés insistent sur ce qu'exige d'eux leur passion, sur ce qu'elle leur coûte, en temps, en argent et en énergie. Il faut, disent-ils, ne pas compter, ne pas lésiner sur les dépenses de tous ordres, et réussir à les imposer à ses proches :

« 2 (un lieutenant de louveterie): nous, bon on est fonctionnaire bénévole, le seul fonctionnaire bénévole d'Etat qui existe en France, j'ai été faire un tir de nuit l'autre jour, 43 km et 30 pour y aller sur place, 100 km : "au revoir, Monsieur, merci". On n'a absolument pas un centime de quoi que ce soit, de qui que ce soit.

<sup>322</sup> (Lestre 1984), p. 184.

1 : *Pourquoi vous le faites, finalement ?*

2 : *C'est une passion. Qui dit passion dit un peu folie. [...] Il est certain qu'il faut avoir la femme adéquate. Parce que bon, là, depuis une semaine, bon, je l'ai vue deux soirs, toujours parti, d'un côté de l'autre, quoi. C'est une passion. Je pense pas que la notoriété, d'être un peu garde si l'on veut, de mettre des PV, joue un rôle important, je pense pas, puisque donc, c'est très rare qu'on mette un PV ».*

Ils n'attendent pas de la relation à l'animal qu'elle soit lucrative ; s'ils s'intéressent à l'animal, ce n'est pas pour qu'il leur rapporte, mais parce qu'il leur apporte beaucoup. La relation à l'animal est présentée comme un besoin que l'on éprouve, quelque chose dont on ne saurait se passer, et dont on tire une satisfaction qui justifie les sacrifices consentis.

Affirmant ne pas escompter de rétribution, les chasseurs passionnés condamnent la cupidité de ceux qui voient aussi dans l'animal un moyen de remplir le congélateur à moindres frais, ou un revenu financier. De même, les adeptes de « la gestion cynégétique des populations sauvages » villipendent leurs collègues qui, répugnant à tirer de préférence les plus malingres des cabris et des éterlous, « ne pensent qu'à rentabiliser leur permis ». Et tout le discours qu'ils tiennent sur eux-mêmes tend à prouver que leur intérêt est purement désintéressé.

Il existe en définitive de nombreuses occasions de disqualifier un spécialiste : il ne fait pas ce qu'il devrait faire, ou inversement ; il ne le fait pas de la manière convenable, ou pas pour les bonnes raisons ; ou encore il ne l'a pas fait suffisamment tôt. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que nul ne fasse l'unanimité. Le statut de spécialiste n'est pas seulement relatif ; il est aussi révisable, car les critères du spécialiste évoluent.

### **3. Spécialistes d'hier et d'aujourd'hui**

On peut avoir été considéré bon chasseur ou bon garde-monteur dans un passé même récent, et ne plus l'être aujourd'hui, non que la force et les facultés dont on faisait alors preuve aient nécessairement décliné, ce qui finit aussi par arriver, mais parce que d'autres qualités, autrefois mineures, sinon absentes, les ont depuis supplantées. A la suite du changement de mode de recrutement dans les Parcs Nationaux (1987), le niveau d'étude, sinon requis, du moins effectif, a considérablement augmenté ; l'origine géographique des

<sup>121</sup> (Gauthier et Villaret 1990), p. 97.

lauréats a complètement changé, au détriment des montagnards et au profit des urbains ; la mobilité au cours de l'exercice professionnel est en forte croissance ; toutes ces tendances se conjuguent pour aboutir à une moindre connaissance des lieux et des hommes par les agents, et sans doute à une meilleure vue d'ensemble des aires protégées, de leurs enjeux, etc. De deux gardes-moniteurs, dont le premier a passé toute sa carrière, et plus généralement toute son existence, dans la même commune, et le second quelques années, on ne peut attendre la même chose. Autre exemple significatif : l'influence de la mise en place du plan de chasse au chamois. Du fait de la nouvelle législation et de l'augmentation du nombre des animaux, le problème n'est plus tellement de trouver et de tirer les animaux avant les autres, donc de se lever tôt, d'être particulièrement rompu aux secrets de l'approche, de prévoir les directions de fuite des animaux pour bien se poster, mais d'être capable de reconnaître l'animal, son âge et/ou son sexe, avant de tirer. Tel ancien « grand chasseur », qui se flattait jadis d'avoir abattu un grand nombre d'animaux, n'est plus aujourd'hui qu'un « viandard ».

Des gens sont donc reconnus spécialistes à l'intérieur d'un groupe donné, et pour un temps donné. Quels échanges ces divers spécialistes ont-ils entre eux ? Retrouve-t-on ici la « circularité des savoirs » dont parle Carlo Ginzburg<sup>524</sup> ? On pourrait supposer que le gestionnaire, notamment le garde-moniteur, et tout particulièrement l'ancien garde-moniteur, joue un rôle privilégié, dans la mesure où il est en relation avec les chasseurs et les éleveurs d'une part, avec les scientifiques d'autre part. Il serait en quelque sorte l'homologue du notable dans les travaux de Michel Marie<sup>525</sup>, à la charnière entre le populaire et le savant, comme le notable est à mi-chemin entre l'urbain et le rural.

#### **4. Une « circularité » des savoirs limitée**

La diversité des savoirs, d'un monde à l'autre, n'est bien sûr pas incompatible avec l'existence d'échanges entre ces savoirs. Au contraire, il n'y aurait rien à échanger sans la coexistence de savoirs originaux<sup>526</sup>. Par le biais de discussions, de lectures, de formations, chacun peut enrichir et remanier son propre stock de connaissances. Des chasseurs ont acquis les compétences requises par le plan de chasse au chamois, en consultant d'eux-

<sup>524</sup> (Ginzburg 1980).

<sup>525</sup> (Marie 1982), (Marie 1989).

<sup>526</sup> A l'intérieur d'un même monde, il y a également diversité des savoirs (des savoir-voir, des savoir-faire, etc.) et il se produit des échanges, et des litiges, entre détenteurs de ces savoirs différents. Mais je m'intéresse exclusivement, dans ce paragraphe, aux échanges de savoirs d'un monde à l'autre.



mêmes des techniciens cynégétiques, en lisant des livres ou des revues spécialisés : « Comme je suis quand même d'une souche d'agriculteurs, on savait quand même déjà dire l'âge des bestioles là-dessus [en examinant les dents] mais après, quand on peut plus dire aux dents, faut dire aux cornes. Et là, à ce moment-là, j'avais eu un contact avec X [nom d'un technicien cynégétique] c'est lui le premier qui nous a appris, enfin qui m'a appris à regarder l'âge des chamois, et puis après j'ai quand même pris des bouquins pour voir exactement ce qu'il en était, et puis comme ça on a arrivé à ..., si bien qu'à l'heure actuelle, je peux quand même dire l'âge des chamois à peu près ... certainement ».

Les emprunts ne sont pas allés uniquement du «savant» vers le «populaire». A la création du Parc, l'Administration, en recrutant majoritairement des locaux, s'est adjoint le concours d'hommes qui connaissaient déjà remarquablement les lieux et, passablement au moins, les animaux sauvages<sup>227</sup>. C'est grâce à eux que le Parc a pu, assez vite, affiner la connaissance de son territoire, de sa grande faune notamment. Pendant les années qui ont suivi la création du Parc, les scientifiques ont réalisé de nombreux inventaires et leurs échanges avec les gardes-moniteurs, à cette époque, ont été relativement intenses. Des travaux scientifiques se poursuivent aujourd'hui sur la base des données produites par les agents de terrain<sup>228</sup>. L'existence d'échanges entre les savoirs est donc indéniable.

Il ne faudrait cependant pas surestimer leur importance, en particulier entre les gardes-moniteurs et les chasseurs. Certes, les chamois, «c'est le premier sujet de conversation avant la météo», plaisante un garde-moniteur. Mais les discussions entre gardes-moniteurs et chasseurs, sur les sujets critiques, se limitent souvent à leur plus simple expression. Jusqu'à la mise en place des plans de chasse, les rencontres entre gardes-moniteurs et chasseurs, à défaut d'être toujours cordiales, étaient du moins régulières. Les gardes-moniteurs, tout au long des trois semaines que durait la chasse au chamois, consacraient toute leur énergie à la surveillance : « Pendant trois semaines de chasse, tous les matins à 4 heures, on faisait que ça. Nous, on était toujours en limite [de la zone centrale] ». Cela ne signifie pas, au demeurant, que chasseurs et gardes-moniteurs aient réellement échangé leurs savoirs : « On discutait, mais les discussions, à ce niveau-là, restent très

<sup>227</sup> Leur habitude de vivre et de travailler avec des ongulés domestiques les disposait en tout cas à s'intéresser aux ongulés sauvages, auxquels la direction du Parc accordait une attention toute spéciale : « L'observation est plus facile quand on est un ancien paysan; pour un parité, un mouton ressemble à un autre mouton. Ça nous a aidés pour les chamois et les bouquetins, pour l'observation des comportements » (un garde-moniteur natif de la région).

<sup>228</sup> Par exemple, en juillet 2000, une thèse sur le bouquetin a été soumise, qui exploite les données sur les populations de bouquetins disponibles depuis la création du Parc, (Girard 2000).

superficielles. Parce que fondamentalement on sait très bien qu'on a des sensibilités différentes, donc on va pas au fond des choses » (un garde-mondeur). Mais du moins se connaissaient-ils : « Les jours d'ouverture anciens, c'est à la fois un bon et un mauvais souvenir, bon parce qu'on pouvait casser la croûte avec eux [les chasseurs]. Avant, le jour de l'ouverture, on voyait tout le monde » (un garde-mondeur). Depuis, avec l'allongement de la durée de la chasse, et l'allègement corrélatif de la surveillance, les occasions de rencontre se sont fortement raréfiées. Pour peu que gardes-mondeurs et chasseurs n'aient pour tout point commun que les chamois, il arrive qu'ils ne se croisent à peu près jamais. Dans de nombreuses sociétés de chasse, les gardes-mondeurs n'assistent que rarement, ou jamais, aux commissions de contrôle<sup>229</sup> : à Champagny, leur présence n'est plus « souhaitée », après qu'un violent affrontement verbal opposant un chasseur et un garde-mondeur s'est terminé au tribunal. Les gardes-mondeurs et les chasseurs s'ignorent ou se méprisent plus qu'ils n'échangent.

On pourrait croire les contacts entre gardes-mondeurs et éleveurs plus fréquents. En effet, il n'y a pas, entre eux, la disjonction spatiale qu'il y a entre gardes-mondeurs et chasseurs, du moins en ce qui concerne les éleveurs qui exercent une partie de leur activité à l'intérieur de la zone centrale. Les occasions de se croiser, sur le terrain, au moment où chacun vaque à ses occupations, ne manquent pas. Pourtant, il ne semble pas que les échanges soient tellement plus nombreux et fructueux qu'avec les chasseurs ; peut-être même le sont-ils moins. Car, cette fois, il y a disjonction d'intérêt, et chacun peste contre les animaux que l'autre affectionne. Gardes-mondeurs et éleveurs, de fait, se fréquentent essentiellement en cas de problèmes, les premiers pour se plaindre des divagations de chiens de berger, les seconds des animaux sauvages qui mangent « leur » herbe, ou abiment leurs alpages; le reste du temps, on s'évite, on se tourne le dos. Il se peut qu'il y ait eu une évolution, ces dernières années : « ça vient, tout doucement. On commence à discuter avec le Parc. Mais avant, si on regarde les pubs, depuis le démarrage, c'était la faune la flore, point. On n'a jamais... Y a que depuis quelques années qu'on réalise : "ah tiens, y a des alpages qui fabriquent du fromage, ah tiens". Mais avant on n'en parlait jamais, de ça » (un technicien agricole). A la direction du Parc, on dit vouloir prendre en compte le pastoralisme et le soutenir, et l'on s'efforce, par divers moyens, d'améliorer les relations avec les éleveurs, du moins de ne pas les envenimer. Mais, lorsqu'on discute avec

<sup>229</sup> Dans certaines communes, le lieu où se réunit la commission de contrôle n'est pas fixe, ou est un lieu « privé » (au domicile d'un chasseur, par exemple), ce qui rend plus difficile la présence des gardes.

des gardes-moniteurs ou avec des éleveurs, ces résolutions ne semblent pas suivies d'effets flagrants. Les gardes-moniteurs cherchent effectivement à mieux connaître les pratiques pastorales, mais plutôt avec l'idée de pouvoir réglementer les dates de montée en alpage, s'ils le jugent nécessaire pour la protection de la faune ou de la flore : *« Mais sinon, par rapport au tétras-lyre, moi je pense qu'on pourrait faire une étude au niveau ..., entre tétras-lyre et date de montée en alpage, parce que c'est vrai qu'ils [les éleveurs] montent de plus en plus tôt, quoi, ils montent leurs moutons de plus en plus tôt. Donc effectivement, je pense qu'il peut peut-être y avoir des problèmes par rapport aux conviées de tétras-lyres. [...] C'est vrai que je note, moi maintenant, je note beaucoup quand je vois les troupeaux de moutons, de plus en plus, je note où ils sont, à quelle date. Je me dis que si un jour, on veut vraiment amorcer un travail réel là-dessus, on aura déjà quand même enclenché des trucs. Les dates de montée en alpage, tout ça, j'essaie de le noter. Bon, on leur demande aussi, quoi. Mais c'est plus ou moins bien perçu, quoi. Les gens atment pas trop qu'on aille fouiller dans leurs affaires »* (un garde-moniteur).

De manière générale, les relations entre les gardes-moniteurs et les gens du lieu qui s'intéressent aux animaux, qu'ils soient chasseurs ou éleveurs, sont aussi ténues que difficiles (même s'il existe bien entendu des variations selon les individus), et il semble qu'elles le soient plus encore depuis l'arrivée d'une nouvelle génération de gardes-moniteurs. Les premiers gardes, en effet, ont tous, ou presque, été éleveurs, ou ont du moins vécu parmi des éleveurs et, s'ils ont choisi de ne pas mener leur existence, celle-ci ne leur est pas étrangère, et ils continuent, parfois, de lui témoigner un intérêt. Ainsi, un garde-moniteur qui a été lui-même berger, — *« J'ai pratiquement fait toute la hiérarchie dans ce domaine là, du berger de veaux, berger de chèvres, au fromager »* —, avant d'entrer au Parc, en 1964, explique : *« Moi, je suis toujours en bonne relation avec eux, c'est des jeunes agriculteurs qui louent la montagne principale sur la commune, et ben des fois, je passe deux trois heures avec eux, soit vers les parcs, soit je leur aide à mettre les parcs, soit aux trayeuses les premiers jours, quand il m'arrive de rentrer de tournée, et puis je sais que les premiers jours, ils ont toujours une dizaine de bêtes qui sont mauvaises à approcher, etc. »*. Beaucoup de ces premiers gardes ont également chassé. Les nouveaux gardes sont à la fois plus écologistes et moins intéressés par les grands ongulés que ne l'étaient leurs prédécesseurs (voir *infra*) ; l'univers de la chasse, comme celui de l'élevage, leur sont totalement étrangers. Dans le livre d'or du refuge de Turia (Haute-Tarentaise), un garde-moniteur, à l'automne 1999, a inscrit le mot suivant : *« Passé la nuit avec des*

randonneurs et des chasseurs (9). A chacun ses choix : moi, je préfère ceux de la vie qui se gorge de soleil en cette fin d'été ». Un jeune agent, après avoir vécu plusieurs saisons de chasse éprouvantes, préfère désormais s'esquiver, lorsque arrive le mois de septembre : « C'est un moment que j'aime vraiment pas du tout, et ... je prends mes congés à ce moment-là ». Dans plusieurs communes, la distance entre les nouveaux arrivants et la population apparaît comme une réelle difficulté : « Les nouveaux gardes-moniteurs, c'est des gens qu'on ne voit plus, ni sur le terrain, ni dans les villages ; c'est des hommes invisibles, hein, de toute façon. On ne voit même pas leurs voitures, — les voitures, c'est très important dans nos villages, c'est avec les voitures qu'on sait ce que font les gens, où ils vont. On voit la voiture de l'agent de l'ONF, mais pas celles des agents du Parc. Y a un agent de terrain qui était dans la commune, il a été plus d'un an sans qu'on le voie jamais, et sans que la Direction [du Parc] nous informe. C'est vraiment quand même grandiose » (un élu). Dans une autre commune, le président de la société de chasse déplore n'avoir toujours pas fait la connaissance du garde-moniteur nommé sur la commune depuis plus de six mois : « Maintenant, y en a un nouveau, mais on sait pas qui c'est. Il se cache. [Il rit vaguement.] Il se cache ou il ... ; enfin il est pas venu nous voir. Ça sera la surprise ; on verra bien ». Plusieurs gardes-moniteurs récemment recrutés reconnaissent ne pas bien connaître les gens, et ne pas tenir à les mieux connaître. Ils s'attendent de toute façon à ne jamais être admis dans la communauté, et à ne pas pouvoir s'entendre avec des gens dont ils ne partagent à peu près rien. Partant du principe qu'il n'y a pas de dialogue possible, que l'on n'a rien à partager ni à échanger, mieux vaut s'éviter : « Si, pour eux, un animal sauvage, c'est celui qui s'enfuit dès qu'il voit le bout de l'oreille d'un bonhomme, on pourra pas s'entendre. Ça sert à rien de discuter ; on perd notre temps » (un garde-moniteur). L'altérité est avant tout perçue comme une source de mésentente.

Entre les gardes-moniteurs et les scientifiques, les relations ne sont pas toujours plus faciles. Des gardes-moniteurs regrettent de ne pas davantage participer à l'analyse des données qu'ils ont produites : « Eux [les scientifiques] s'ils ont travaillé, c'est certainement avec les données des agents de terrain, des gens qui étaient sur le terrain. C'est pas les agents de terrain qui ont travaillé spécialement avec eux, après. Y a des gens de la cellule scientifique, qui s'occupent de certaines choses, qui seraient censés venir sur le terrain, on les voit peut-être une fois par an, et encore ; maintenant, deux fois par an ; avant, on restait x temps sans les voir. Alors bon, on fait des réunions, mais c'est pas pareil » (un garde-moniteur). Un de ses collègues, mécontent des dates de comptage des

bouquetins<sup>530</sup>, s'élève contre l'hégémonie des scientifiques : « *Quand on contredit les scientifiques, c'est de la contestation : nous, on est là pour compter, pas pour poser des questions ; eux ont la prétention de détenir le savoir* » (un garde-mondeur).

Les échanges entre savoirs, d'un monde à l'autre, sont en définitive bien plus réduits que la communauté de l'intérêt pour les mêmes animaux, et la relative communauté des pratiques qu'elle induit, pourraient le laisser penser. Les anciens gardes-mondeurs ne semblent guère avoir joué le rôle de médiateurs que l'on était enclin à leur prêter, leurs propres qualités de spécialistes ayant été critiquées par les gens du lieu<sup>531</sup>, et méprisées par les naturalistes. Il faut toutefois nuancer. Les techniques et les objets circulent en effet davantage que les savoirs. On voit chez les chasseurs les mêmes jumelles et, pour certains, les mêmes longues-vues que chez les gardes-mondeurs. Quant aux lacets qui servent à capturer les chamois et les bouquetins, qu'ont installés des gardes-mondeurs qui ont chassé ou du moins vu chasser, ils sont manifestement inspirés des façons de faire des braconniers, comme le sont aussi les pièges à marmottes qu'utilise le Parc pour prélever les marmottes sur les prés de fauche. Mais l'emprunt d'une technique, ou d'un savoir-faire, à des gens qui ont une tout autre compréhension de l'animal, ne requiert pas de remettre la sienne en cause. Capturer des bouquetins, en recourant à des techniques élaborées dans le monde sauvage/domestique des chasseurs et des braconniers, demeure compatible, moyennant quelques arrangements, avec le monde nature/artifice des nouveaux gardes-mondeurs et des naturalistes. Chacun semble plus disposé à intégrer les façons de faire des autres spécialistes que leurs façons de penser.

Dès qu'il s'agit à proprement parler de savoirs, l'idéal pour tout spécialiste, finalement, est d'avoir affaire à des profanes. On inculque plus facilement des connaissances à des gens qui n'en n'avaient pas qu'à des gens qui en ont d'autres : « *Je me rappelle, quand je leur [aux chasseurs] apportais des éléments techniques, par exemple sur la mortalité des cabris, ils étaient surpris, et ils voulaient pas le croire, ils l'acceptaient difficilement* » (un garde-mondeur). N'échangeant guère sur les fondements de leur compréhension des animaux, les

---

<sup>530</sup> Au mois d'août, lorsque les animaux se trouvent le plus haut.

divers spécialistes parviennent à vivre chacun dans leur monde. Nous verrons, dans la troisième partie, que l'arrivée des loups remet en cause la coexistence de ces mondes qui, jusque-là, évitaient de trop interférer.

## **Conclusion**

Après avoir observé les relations d'autrui à l'animal, les gens distinguent ceux dont ils se sentent proches, et ceux dont ils se sentent éloignés. La relation que l'on a et que l'autre a à l'animal permet de décider si l'on est semblable ou différent, si l'on peut ou non s'entendre, donc de se situer. Il ne s'agit pas de confirmer une distance ou une proximité qui existerait avant la relation à l'animal et indépendamment d'elle, mais d'établir, par l'intermédiaire du rapport à l'animal, une distance ou une proximité. L'animal apparaît ainsi comme un opérateur social, qui permet aux gens de délimiter pratiquement des configurations sociales. Se pencher sur les relations à l'animal devrait dès lors aider à mieux comprendre comment se nouent et se dénouent les rapports entre les hommes, comment se font et se défont leurs alliances. Si le détour par l'animal est nécessaire pour étudier les relations des hommes entre eux, ce n'est donc pas parce que le rapport à l'animal « renseigne » sur les hommes, ou qu'il « reflète » fidèlement un rapport entre les hommes, mais c'est parce qu'il est authentiquement créateur de lien social. L'autre dont on a besoin pour se situer et se constituer n'est pas seulement un *alter ego*. Le champ de l'analyse sociologique se trouve élargi des relations entre individus aux relations entre individus par le biais de tiers non humains<sup>332</sup>.

L'enquête a montré que le rôle du rapport à l'animal dans les catégorisations sociales est double, à la fois normatif et subversif. Le premier est bien visible. Il suffit par exemple de consulter les listes des sociétés de chasse pour constater que les femmes et les gens

---

<sup>332</sup> Un chasseur me parle d'un jeune bouquetin qui, à la mi-mai, n'a pas encore de cornes. L'aspect de l'animal est anormal en cette saison, et mon interlocuteur pense que l'animal est né en décembre. Il a « cherché dans les livres », notamment celui de Couturier, d'après lesquels les naissances les plus tardives se produisent au mois d'août. Il maintient son avis, contre les livres, et contre, ajoute-t-il, l'avis du garde-monteur. Il dit alors : « C'est pas pour être méchant, mais quand le Parc a été créé, ils ont pas forcément pris ceux qui s'y connaissent le plus. Les gars avaient le choix entre le SNCP, l'Oberv, etc. ». Il met donc en cause la qualité de spécialiste des agents du Parc, qui auraient rejoint le Parc moins par passion que par opportunisme.

<sup>333</sup> Lesquels ne sont pas toujours des animaux, bien entendu. Dans l'entreprise de fabrication de fils métalliques où Nicolas Dodier a mené son enquête sur les armes des habiletés techniques, c'est l'observation du collègue en train de « tirer, taper, enfoncer, tordre » le métal, par exemple, qui détermine le jugement que l'on porte sur lui, et le statut qu'on lui reconnaît, (Dodier 1993) , p. 119.

d'ailleurs sont très nettement sous-représentés. Le second l'est beaucoup moins. Il faut, pour voir qu'il existe, ne pas écarter les «anomalies», — anciens gardes-moniteurs qui s'intéressent aux insectes, ou femmes chasseurs de chamois —, comme des cas particuliers dénués de signification et d'intérêt. Les catégories évoluent grâce à ceux qui se trouvent à leurs franges et transgressent leurs frontières, car l'inclassable souligne l'inadéquation des procédures de classement et la nécessité de leur révision. Aussi les occurrences singulières finissent-elles par influencer sur les catégories générales, dont les frontières se modifient progressivement. Pour saisir comment ces deux rôles s'exercent, il faut aussi, — et c'est ce que les gens font en permanence dans la vie quotidienne —, prêter attention aux gestes, concrets et éphémères : ils font correspondre aux divisions sociales des pratiques incarnées, et naturalisent ainsi l'ordre social ; dans le même temps, ils permettent à des individus de dépasser les dichotomies traditionnelles, donc de subvertir, discrètement, l'ordre social.

Cette seconde partie était consacrée à la contribution du rapport à l'animal à la constitution des identités, dans le monde nature/artifice comme dans le monde sauvage/domestique. L'analyse du matériel recueilli, lors des entretiens et des accompagnements sur le terrain, montre que les gens qui se préoccupent d'animaux recourent effectivement aux animaux pour se positionner par rapport à leurs prédécesseurs, s'inscrire dans leur continuité, rompre avec eux, ou établir avec eux une relation plus ambivalente, où se mêlent distanciation et adhésion, recul et proximité. Les rapports qu'ils ont et ont eus aux animaux les aident aussi à se raconter et à produire une histoire de ceux auxquels ils s'identifient. Chacun des mondes cultive ainsi ses propres visions du passé, assorties de regrets, d'espérances, et de projets. Leurs rapports aux animaux aident encore mes interlocuteurs à se situer par rapport à leurs contemporains. Les deux mondes sont traversés par des tensions internes, par des clivages entre les spécialistes et les profanes, entre les générations, entre les sexes, etc. Ils connaissent des évolutions qui s'accompagnent de compréhensions inédites des animaux : la chasse au chamois change, avec l'apparition de chasseurs qui se définissent comme des gestionnaires de la faune sauvage, de même que la profession de garde-moniteur, avec l'émergence d'une nouvelle conception du métier. Mais les deux mondes continuent d'élire leurs propres spécialistes, de produire chacun leurs propres règles, d'établir des rapports spécifiques aux animaux, d'où le maintien, entre eux, d'une cloison qui, sans être étanche, ne facilite tout de même pas les échanges.

C'est dans ces mondes bien typés, qui se ressemblent par l'intérêt commun qu'ils accordent aux animaux, mais dont les trajectoires demeurent bien distinctes, que les loups, à pas de loups, arrivent et s'installent. Et c'est aux mutations que provoque cet événement qu'est consacrée la troisième partie de ce travail.



## TROISIEME PARTIE : L'ARRIVEE DES LOUPS

A l'issue de la deuxième partie, nous avons laissé les mondes sauvage/domestique et nature/artifice dans une situation d'évitement mutuel. Certes, des échanges se produisaient et il existait, d'un monde à l'autre, une certaine circularité des savoirs et, plus encore, des objets et des pratiques. Malgré tout, chaque monde conservait ses frontières, ses catégories, ses savoir-faire, ses spécialistes et le dialogue, entre ces derniers, demeurait limité.

Dans le contexte que je viens de rappeler brièvement, les loups arrivent et provoquent une crise, qui est encore bien loin, à ce jour, d'être achevée. C'est donc une analyse « à chaud » que j'en proposerai, dans la troisième partie de ce travail.

Lorsque les loups paraissent, bien des choses changent. Pour les animaux, confrontés à un nouveau prédateur particulièrement redoutable, mais aussi pour les hommes, et notamment pour les éleveurs. Elles changent également pour l'observateur, qui voit l'atmosphère dans laquelle il travaille prendre une tournure polémique qu'il ne lui avait jamais connue. Changement d'ambiance, donc. En outre, de nouveaux acteurs font leur apparition, et l'ensemble des relations entre hommes et animaux s'en trouve profondément modifié. Enumérons les principaux acteurs en présence jusqu'à l'arrivée des loups. Côté animaux : des ongulés, sauvages et domestiques, des chiens de conduite, des chiens errants. Côté hommes : des éleveurs, des chasseurs, des touristes, des gardes-moniteurs, des gestionnaires, des naturalistes. Les interactions, en dépit des stratégies d'évitement, étaient déjà nombreuses. La situation, avec l'arrivée des loups, se complexifie singulièrement. En ce qui concerne les animaux, le loup est le principal nouveau venu, bien entendu. Mais on ne sait pas élever des moutons à proximité de loups en liberté, sans les faire escorter par des chiens de protection. C'est donc un couple d'animaux qui vient s'insérer dans le système domesticatoire, tel que le définit Jean-Pierre Digard<sup>333</sup>. En ce qui concerne les hommes, il faut ajouter les agents de l'Etat chargés de constater et d'expertiser les dégâts commis par les prédateurs, les structures européennes qui financent les programmes Life-

---

<sup>333</sup> « Il n'est pas nécessaire de multiplier les exemples pour voir que c'est la combinaison de plusieurs facteurs, souvent de nature très différente mais toujours plus ou moins interdépendants, qui confère à chaque cas son sens et, partant, à la diversité des situations son intelligibilité. Cette combinaison de facteurs constitue le système domesticatoire. A chaque situation concrète correspond un système domesticatoire particulier, qui se compose de tout ce que l'homme investit dans la production et l'utilisation d'animaux : en action technique, en organisation sociale, en pensée (consciente et inconsciente), en représentations, etc. ». (Digard 1990) . p. 178.

loup, les aides-bergers, les sympathisants des loups, des élus, des journalistes, des juristes, l'« opinion publique », etc. Prendre en compte tous ces nouveaux acteurs, voir comment les questions que soulève la présence de loups sont reprises dans les diverses arènes politiques, médiatiques, scientifiques, examiner comment elles sont traduites au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la scène locale, et que l'on se rapproche de Paris ou de Bruxelles, aurait été une approche possible. J'ai procédé autrement. Je suis restée en Vanoise, auprès des personnes que j'avais jusque là rencontrées, m'appliquant à suivre, au fil du temps, l'évolution de leurs discours et de leurs pratiques, de leurs relations aux animaux et de leurs interrelations. Je me suis cependant tenue informée de ce qui, au même moment, se passait ailleurs, dans le Mercantour et dans la chaîne de Belledonne en particulier, ainsi que des discussions et des négociations au niveau national (notamment au sein du Comité national de concertation, créé en juin 1998<sup>334</sup>).

Un premier chapitre (chapitre 4) portera sur le déroulement de la crise. Je tenterai d'abord d'apporter des éléments de réponse à la question suivante : pourquoi les loups déclenchent-ils une crise, contrairement à d'autres animaux venus peu avant, les sangliers et les lynx notamment, qui, pourtant, ont avec eux un certain nombre de points communs ? Je présenterai ensuite les trois stades que j'ai distingués dans le déroulement de cette crise. Le premier se caractérise par des tentatives de prolonger la situation d'évitement entre les mondes : ceux qui s'attendent à la venue des loups, ou savent qu'ils sont déjà là, en parlent peu ; les autres l'ignorent ou préfèrent ne pas y croire. Dans une seconde phase, la réalité de la présence des loups est admise, mais les principaux protagonistes animaux, les loups et les moutons, sont pensés séparément ; les camps lycophiles et lycophobes se constituent et s'affrontent. Dans une troisième phase, les loups et les moutons commencent à être pensés, et gérés, conjointement ; des clivages apparaissent au sein de chacun des camps, tandis que de nouvelles proximités voient le jour.

L'arrivée des loups n'est pas sans exercer, sur les mondes sauvage/domestique et nature/artifice, de puissants effets, que je m'attacherai à préciser dans un deuxième chapitre (chapitre 5). Nous verrons que tout ce qui conférait à ces mondes une certaine stabilité est ébranlé : leurs frontières temporelles et spatiales perdent de leur netteté ; les catégories communément admises, celles de sauvage et de domestique d'une part, de nature et d'artifice d'autre part, sont radicalement remises en cause ; les certitudes vacillent

---

<sup>334</sup> Je remercie Philippe Coric et Jacques Rémy, qui représentent respectivement le Cemagref et l'INRA au

sous le coup d'une production générale d'incertitude. Enfin, les savoir-faire maîtrisés cèdent la place à l'improvisation.

### **A. Le déclenchement de la crise**

Au fur et à mesure que la grande faune sauvage a colonisé de nouveaux territoires et que les espèces se sont mêlées, l'évitement entre les mondes sauvage/domestique et nature/artifice est devenu de plus en plus difficile à maintenir. Les incidents, liés à la présence, sur un même espace, de gens qui s'intéressent aux mêmes animaux mais les comprennent différemment, se sont multipliés. D'abord bénins, — lorsque des alpages ou des prés de fauche sont pâturés par des bouquetins ou que des marmottes s'y installent —, ils ont pris une tournure plus sérieuse avec d'autres espèces, sur lesquelles il faut nous arrêter, précisément parce qu'elles n'ont pas déclenché de véritable crise, tout en suscitant de réelles difficultés : il n'y a pas eu, en particulier, de crise du sanglier, ni de crise du lynx. S'interroger sur ces non-événements, éclairera, en creux, ce que les loups ont de spécifique : que font-ils donc que n'ont fait ni les sangliers ni les lynx avant eux ?

#### **1. Le sanglier, une norme de discordance entre éleveurs et chasseurs qui laisse les naturalistes indifférents**

Les sangliers, arrivés les premiers, du bas des vallées, commettent dans les alpages et les prairies de fauche des dégâts importants, labourant profondément le sol. La remise en état est souvent longue, et parfois incomplète, pour peu que l'érosion s'en mêle ou que les sangliers reviennent. Aussi leur passage provoque-t-il la colère des agriculteurs et des alpagistes. Colère contre les sangliers, bien sûr, mais aussi contre les chasseurs, accusés de les favoriser, en n'abattant pas suffisamment d'animaux en automne, en agrainant l'hiver, voire en les introduisant clandestinement : *«Maintenant, les chasseurs, eux, ils veulent qu'y en ait le maximum, des cerfs, des biches, des sangliers, toutes les bêtes, c'est pas ..., ils s'en foutent, eux, ils ont pas de propriété, ils ont rien. Seulement, quand t'as un pré qui est labouré complètement, c'est autre chose. Mais les chasseurs, pour eux, c'est pas un problème ! [...] Ils voudraient qu'y ait cent sangliers dans la commune»* (un éleveur). Colère également contre des fonctionnaires, gardes de l'ONC, gardes-moniteurs du Parc et agents de la DDAF, chargés du constat des dégâts et de leur indemnisation : *« Moi, j'ai eu un hectare d'alpage labouré par les sangliers. Y a pas moyen de se faire rembourser ! Ils*

montent comme ils respirent ; les lettres, ils prétendent qu'ils les reçoivent pas; il faut tout leur envoyer avec accusé de réception. Après ça, ils se diminuent les surfaces; ils trouvent toujours une combine pour pas payer; y a pas moyen de leur faire confiance. Ils feraient bien de se méfier et de pas trop tirer sur la corde, parce qu'un jour, il pourrait bien y avoir un coup de feu et c'est personne qui l'aurait tiré, à force de s'imaginer tout permis » (un alpagiste). Ces extraits témoignent de la violence des conflits que génèrent les sangliers<sup>535</sup>. Les dégâts, pour le seul département de la Savoie, s'élèvent chaque année à plusieurs millions de francs : les enjeux financiers sont indiscutablement d'importance. Un certain nombre d'ingrédients de la crise semblent donc réunis. Mais les conflits et les enjeux demeurent internes au monde sauvage/domestique.

Les naturalistes, en effet, ne s'estiment pas tellement concernés ; le sort des sangliers leur importe peu et ils ne sont pas prêts à défendre une espèce qui ne bénéficie d'aucun statut de protection et ne remplit aucun des critères qui, selon eux, fondent la naturalité (cf. première partie). Un garde-monde reproche ainsi aux sangliers de n'être pas autochtones: « Les sangliers, moi, à la limite, ça me dérangerait pas qu'on les élimine, parce que c'est ..., à la limite y en a jamais eu, ils ont rien à faire ici, pour moi. C'est une population rapportée, ils ont rien à faire là. Bon, à la limite, ça me dérangerait pas qu'ils soient .... C'est pas une espèce autochtone [!] » (un garde-monde)<sup>536</sup>. Les heurts provoqués par le sanglier sont circonscrits au monde sauvage/domestique et ne gagnent pas le monde nature/artifice. S'il n'y a pas de véritable crise du sanglier, c'est que ce dernier ne dresse pas les deux mondes l'un contre l'autre.

---

<sup>535</sup> Violence également perceptible dans les propos des livoteurs de l'ovoterie, chargés d'abattre des sangliers lorsque les agriculteurs estiment leurs dégâts excessifs : « On est bien souvent entre le marteau et l'enclume, on a d'un côté les agriculteurs : "bon à rien, pas capable de tuer un sanglier qui vient dans mes terres", et de l'autre côté, si vous le tuez, vous avez 40 chauxes sur le dos : "t'es un salaud, t'as tué le sanglier hier soir, et nous, pourquoi on n'a pas le droit d'y aller", etc. D'après qu'on a une position un peu délicate vis-à-vis de l'Administration, vis-à-vis des chasseurs et vis-à-vis des instances agricoles, parce que bon, y a toujours possibilité [de prétendre que] vous l'avez loupé, mais bon, comme les 3/4 du temps maintenant, enfin moi personnellement j'amène un agriculteur dans la voiture avec moi, pour qu'il tourne jusqu'à trois heures du matin et qu'il voie comment c'est, donc je peux plus me le permettre. J'avais cette possibilité là, quand vraiment c'était un peu exagéré les demandes, pour les dégâts qu'y avait, c'était à quelques jours de l'ouverture de la chasse, bon, les chasseurs paient, cette année, ça va être 100 F en plus de leur permis, pour pouvoir payer les dégâts, alors on paie aux agriculteurs les dégâts, et en plus je vais les tuer la nuit, donc ça passe pas très bien dans certains esprits, ça passe pas bien ».

<sup>536</sup> Notons, au passage, que l'on a là un bel exemple de ce que Raphaël Larrère nomme le «lépisme zoologique», cf. p. 131.

Un autre animal, présent en Savoie depuis quelques années, mérite également que l'on s'y intéresse. Le cas du lynx, en effet, rappelle singulièrement celui des loups : il est protégé ; c'est un grand prédateur, qui s'attaque aux ongulés sauvages, et éventuellement domestiques. On sait, par ailleurs, que des lynx ont été réintroduits, dans le Jura suisse et dans les Vosges. Il est donc discutable, en ce qui les concerne, de parler d'un retour « naturel ». Leur venue, cependant, n'a pas mis le feu aux poudres, car elle s'est faite dans un profond silence. Contrairement aux loups, les lynx ne vivent pas en meutes; leur impact sur la faune demeure modéré, et leurs incursions dans l'espace domestique sont aussi rares que discrètes<sup>337</sup>. Ils se faufilent ainsi dans le monde sauvage/domestique en catimini, et sans trop le modifier en apparence. Selon un agent de l'ONC, ils passeraient même parfois inaperçus<sup>338</sup> : « On sait certains secteurs où y a du lynx, et personne s'en doute, alors c'est quand même la preuve que ça se passe bien, donc que ça continue ». Y compris lorsqu'elle est connue, leur présence ne révolutionne pas les esprits, ce qui ne signifie pas qu'elle soit appréciée. L'Administration suspecte l'existence d'actes de braconnage : « Y a sûrement un certain nombre d'entre eux qui se font descendre. Quand un chasseur te dit : "j'ai vu du lynx deux trois fois", tu peux être sûr que le lynx, il est plus là ! » (un agent de la DDAF). Des témoignages recueillis auprès de certains éleveurs et chasseurs vont dans le même sens :

« 2 (un éleveur, non chasseur) : *Moi, j'veux dire, le jour où j'ai du lynx là, je dis aux chasseurs de les mettre par terre.*

1 : *Pourquoi tu dis du lynx ? Y a déjà eu du lynx, là ?*

<sup>337</sup> Sans doute n'est-ce pas vrai partout ; ce qui s'est passé dans l'Ain est connu. Mais les troupeaux, en Savoie, ne trouvent soit en vallée, à proximité des habitations, soit en estive, au-dessus de la limite forestière ; ils fréquentent donc peu les étages immédiats, les plus boisés et probablement les plus fréquentés par les lynx. Dans d'autres départements alpins, l'arrivée des lynx, dont il faut préciser que les effectifs demeurent très faibles, n'a pas provoqué de graves tensions; Laurent Gardu, du CERPAM, note que « le lynx est actuellement présent dans les Hautes-Alpes mais ne pose pas pour l'instant de problèmes de prédation importants », (Gardu 1998), p. 2.

<sup>338</sup> Lors d'un comptage de chamois dans la réserve des Bauges (Savoie), un jeune stagiaire affirme avoir vu un lynx ; jurassien, il a déjà eu l'occasion d'en observer et est catégorique. Mais les autres participants au comptage, des locaux qui connaissent bien les lieux, s'esclaffent et ne tiennent aucun compte de l'observation. Quelques mois plus tard, une femelle lynx est par hasard capturée en Charente, lors d'une reprise de chamois, et un autre animal est percé par un véhicule près de Faverges (Haute-Savoie). Le témoignage du stagiaire est alors reconsidéré et la réalité de la présence du lynx admise (Comm. Pers. de Philippe Gibert).

2 : *Out. Ils en ont déjà tué un, y a cinq six ans. Il traversait la route, ils l'ont mis par terre. C'était un joli lynx ».*

Des lynx sont arrivés, un réseau d'observateurs a été constitué, des individus sont probablement braconnés, mais tout se passe dans une discrétion qui confine à la clandestinité. Chacun peut encore fermer les yeux ; le *statu quo*, en Savoie, a résisté à l'arrivée des premiers grands prédateurs sauvages.

Les sangliers et les lynx pouvaient paraître à même de cristalliser les rancœurs et de déclencher les hostilités. Les sangliers causent de réels dégâts ; cependant, tenus pour sauvages par les uns, mais non pour naturels par les autres, ils ne sont pas qualifiés positivement ou négativement selon le monde auquel on appartient. Dans le monde nature/artifice, ils sont regardés, dans le meilleur des cas, avec indifférence. Dans le monde sauvage/domestique, ils sont appréciés des chasseurs, pour qui ils constituent un gibier de choix, tandis qu'ils mécontentent les agriculteurs. Ils révèlent et accentuent ainsi le clivage entre chasseurs et éleveurs (sur lequel je reviendrai), sans creuser de fossé entre les deux mondes. Quant au lynx, il est bien regardé comme sauvage et comme naturel. Pour les chasseurs, ce n'est pas un gibier que l'on peut espérer ajouter à son tableau de chasse, mais un concurrent. Contrairement au sanglier, il ne crée donc pas de conflits d'intérêts entre agriculteurs et chasseurs et oppose nettement les mondes sauvage/domestique et nature/artifice. Néanmoins, sa présence ne remet pas en cause le mode de coexistence de ces derniers, en raison de son extrême discrétion, et de celle des hommes à son égard.

Pour des raisons différentes, la venue des sangliers et celle des lynx n'ont pas fondamentalement modifié la situation antérieure. Il ne faudrait pas en déduire que ces espèces n'ont joué aucun rôle dans la genèse de la crise du loup. Elles n'ont pas suffi à la provoquer mais elles l'ont indéniablement préparée, en contribuant, par un effet cumulatif, à créer un contexte propice à son déclenchement. Il se trouve, en effet, que les loups sont les derniers venus et qu'ils arrivent dans un climat qui s'est progressivement tendu.

### **3.1. L'entrée en lice des loups**

Comme les lynx, les loups peuvent, un temps, demeurer inaperçus. Cependant, le moment vient, tôt ou tard, où il faut se rendre à l'évidence : il se passe quelque chose d'inhabituel, de bizarre : « *on n'avait jamais vu ça* » (un éleveur). Les loups commettent des dégâts importants et répétés dans le monde sauvage/domestique, où leurs attaques laissent des

traces spectaculaires. On est loin, avec eux, des gestes réputés « chirurgicaux » du lynx ou de l'ours ; les loups sont accusés de tuer « malproprement », égorgeant et éventrant leurs proies, et de tuer plus qu'ils ne mangent. Ils sont également plus bruyants que les autres prédateurs : leurs hurlements, — ou leurs « chants », comme préfèrent dire leurs défenseurs —, s'entendent dans certaines circonstances d'assez loin. Pour les éleveurs ovins notamment, il n'est plus question de fermer les yeux, de transiger ; cette fois, la prédation est trop flagrante pour être ignorée, tolérée, ou discrètement sanctionnée. Il y va, pensent-ils, de la poursuite de l'activité pastorale, qui est, aussi, leur gagne-pain et leur raison d'être. Des raisons « objectives », donc, conduisent à les distinguer des animaux dont on estimait pouvoir se plaindre, et qui ne paraissent plus si terribles, une fois que les loups sont là<sup>539</sup>.

Par ailleurs, le loup est cet animal de sinistre mémoire dont les anciens avaient eu toutes les peines à se défaire ; il avait fallu, pour en venir à bout, recourir aux grands moyens, le poison, ou le feu, raconte-t-on dans certains endroits des Alpes (mais pas en Vanoise, cf. première partie). L'arrivée du loup est ainsi « le retour du refoulé », dont on se croyait, depuis longtemps, définitivement délivré, et que l'on préfère ne pas nommer<sup>540</sup>, le désignant par « ça », ou par des expressions péjoratives, — « cette salété », « cette saloperie », « cette cochonnerie », « ce truc », etc. Dans le monde sauvage/domestique, le loup est considéré comme la sauvagerie à son maximum, à l'état brut.

Dans le monde nature/artifice, le renversement est complet : le loup est cette fois la nature à son sommet et est désigné par des termes laudatifs, comme ceux de « superprédateur », ou de « seigneur »<sup>541</sup>. Considérons d'abord les raisons écologiques de cette valorisation du loup. L'écologie s'est intéressée, assez tôt, aux relations trophiques entre les êtres vivants.

Et l'on a pris l'habitude, inspirée des travaux de Charles Elton, de situer les espèces à l'intérieur d'une pyramide à étages, dont la base comprend des végétaux, les niveaux intermédiaires des animaux qui mangent les espèces du niveau inférieur et sont mangés par les animaux du niveau supérieur, et le sommet les animaux qui, de leur vivant, ne seront

---

<sup>539</sup> Des agents de l'Etat affirment que l'arrivée des loups éclipsa celle d'autres espèces, notamment des lynx : « le lynx est présent dans notre département mais on n'en entend plus parler ; maintenant que y a du loup, le lynx se tient tranquille ! [il rit] » (un agent de la DDAF).

<sup>540</sup> L'usage de ne pas appeler les prédateurs par leur nom a été noté par de nombreux auteurs, dont (Rolland 1987), p. 76, et a été récemment rappelé par Claudine Fabre-Vassas : on ne prononce pas le nom du loup (ni de l'ours d'ailleurs), du peur « qu'il ne sorte du bois », (Fabre-Vassas 1994), p. 97. Nommer la bête, c'est l'appeler, et s'exposer à la voir arriver.

<sup>541</sup> (Kempf 1987).



habituellement pas mangés: les « superprédateurs », dont les loups : « *Quand on imagine la nature, au moins pour ce qui est de la faune, hein, bon, on voit qu'on est en train de reconstituer le haut de la pyramide, qui avait complètement disparu, donc ça prouve déjà que le bas est pas trop mauvais, au moins qu'il existe, et puis bon, au niveau de la biodiversité, c'est des espèces qui sont assez indispensables* » (un garde-moniteur). Cette représentation hiérarchisée de la faune confère une place à part aux superprédateurs, qui, du sommet où ils trônent, dominent toute la masse des autres espèces, et en fait des espèces remarquables. Les loups, par ailleurs, sont rangés au nombre des espèces dites « parapluies », définies comme celles dont la protection protège de nombreuses autres espèces, parce qu'elles partagent tout ou partie de leur habitat. Il y a donc à la valorisation des loups dans le monde nature/artifice des raisons « objectives », comme il y en a à leur détestation dans le monde sauvage/domestique. Mais il semble bien que les loups soient davantage valorisés que d'autres superprédateurs :

*1* : *Ceci dit, y a d'autres espèces de grands prédateurs qui sont d'ores et déjà présentes, quoi.*

*2* (un garde-moniteur) : *Ah ? Lesquelles ?*

*1* : *Les aigles et les lynx.*

*2* : *Oui, mais bon, l'aigle royal, ça a quand même pas un impact sur la faune d'ongulés. Bon, c'est un superprédateur, oui, parce qu'il est attaqué par personne, mais il se cantonne quand même à une petite partie de la faune. Le lynx, bon, il est encore extrêmement rare; en Savoie, si y en a quelques individus, ça doit bien être tout. L'ours, y en a pas. Bon, après, le renard, c'est un prédateur, mais pas un superprédateur »<sup>342</sup>.*

On voit que les superprédateurs eux-mêmes sont hiérarchisés, et que les loups, les ours aussi peut-être, en constituent en quelque sorte l'élite : « *Vis-à-vis de la communauté internationale écologique, le loup, c'est le nec plus ultra, quoi, c'est l'aristocratie* » (un agent du Parc).

Le loup se trouve être le comble de la sauvagerie dans un monde, qui s'efforce de la contenir dans des limites très étroites, et le comble de la naturalité dans l'autre, qui la désire ; il incarne ces deux valeurs mieux que le lynx. Les dégâts qu'il cause sont pires que ceux du sanglier. Il réunit ainsi les ressorts de la crise. Son installation est vue comme la

déroute du domestique dans le monde sauvage/domestique, comme la revanche triomphale de la nature dans le monde nature/artifice. Aussi devient-il l'occasion inégalée et incontournable de s'affronter, de se livrer un combat, dont l'issue est attendue comme la marque de la supériorité d'un monde sur l'autre : « le fondateur du Groupe Loup France, lui, était parti d'un constat qui disait que "gagner le combat pour le loup, ben c'était gagner tous les combats qui mèneront l'homme à vivre en harmonie avec son environnement" » (membre du Groupe Loup France). Défendre les loups, c'est certes défendre une espèce que l'on juge remarquable, mais c'est aussi défendre une espèce tout particulièrement honnie par le monde sauvage/domestique, c'est prendre le contre-pied de ceux qui les ont pourchassés pendant des siècles, et étaient presque parvenus à les exterminer: « le loup a été éradiqué avec une volonté de l'homme, qui n'a jamais été égalée pour d'autres espèces, avec toute une machinerie ; c'est quand même la seule espèce qui a justifié la création d'un Corps, les louvetiers, pour l'éradication, qui a justifié une politique d'État » (un agent du parc national du Mercantour). Inversement, combattre les loups, c'est combattre, à travers eux, ceux qui les protègent. De l'issue de ce conflit exemplaire, on entend décider qui a raison et qui a tort, qui doit l'emporter et qui doit disparaître ; l'ordalie par le loup, en quelque sorte. C'est pourquoi beaucoup refusent de composer, de renier ce qui leur paraît essentiel, et font de l'avenir des loups une question de principe.

Ce n'est pas tout. Le loup a encore la caractéristique de ne laisser à peu près personne indifférent. C'est là un constat que j'ai pu faire à maintes reprises au cours de cette recherche, dans les circonstances les plus variées : lors des entretiens avec les personnes enquêtées, bien sûr, mais aussi lors de discussions avec des chercheurs du Cemagref ou de l'INRA, ou de réunions familiales, — un partage s'effectuant entre, d'une part, les éleveurs, les membres de la parentèle restés proches de l'élevage, et ceux qui leur donnent raison, et, d'autre part, ceux qui leur donnent tort, sans que les motifs qui poussent tel parent à se rallier à un camp ne soient toujours clairement apparus<sup>243</sup>. Toutes ces personnes ont des liens, certes parfois ténus, avec l'arrivée des loups. Mais des gens qu'on pourrait présumer entièrement détachés du sujet prennent eux aussi position, ou, du moins, ne demeurent pas extérieurs au débat. Des interlocuteurs, à qui je faisais part de ma

---

<sup>242</sup> Remarquons que ni mon interlocuteur ni moi n'avons mentionné le chien errant, pourtant susceptible d'être un superprédateur.

<sup>243</sup> Cf. annexe: l'insertion de l'observateur dans un réseau familial « engagé », p. 475.

recherche, manifestaient une attention polie, tant que j'évoquais les chamois et les bouquetins, pour s'animer soudain lorsque je parlais des loups. S'ils étaient plusieurs, une vive discussion n'a jamais manqué de s'ensuivre. Le loup est véritablement un embryeur de disputes inégalable, parce qu'il symbolise autant la nature que la sauvagerie, et qu'il déchaîne les passions. Certains enquêtés le reconnaissent volontiers, sans toutefois pouvoir expliquer ce qui fonde leur attirance ou leur répulsion. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, car nous sommes là dans le domaine de l'inconscient, que des entretiens du type de ceux que j'ai réalisés ne sauraient éclairer. Un garde-monteur, que j'invitais à expliquer sa passion pour le loup, me répondit avec raison : « [sourir] Là c'est de la psychanalyse qu'il faut. Non, Je sais pas, moi, je me suis toujours intéressé à la faune, en particulier à la faune sauvage, depuis que je suis gamin, maintenant ... pourquoi ? Je sais pas ». Il faut donc, ici, faire appel à d'autres approches, telle celle, «anthropo-psychanalytique», qu'a proposée Sophie Bobbé dans sa thèse<sup>544</sup>. On y apprend que le loup, dans le folklore et la littérature, est avant tout présenté comme un être tout en gueule, un dévorateur insatiable. Le rencontrer, c'est risquer d'être croqué, ingéré, de finir son existence dans un ventre, donc de rejoindre le lieu d'où l'on était sorti à la naissance. Aussi le loup (ou le garou) inverse-t-il le sens de la trajectoire de ses victimes, en les faisant régresser à l'origine. Le parallélisme avec la manière dont les naturalistes interprètent l'arrivée des loups mérite, je crois, d'être souligné. Nous avons vu, en effet, que le loup marque, pour eux, le retour de la nature à l'être originelle, primitive. Certes, dans le folklore et dans les contes, la régression touche les victimes du loup, des individus donc, et elle est connotée négativement, — il s'agit d'une chute de l'humanité dans l'animalité —, tandis que, dans le récit des naturalistes, elle s'applique à la nature et est connotée positivement, puisqu'il s'agit d'une rémission, d'une renaissance. Mais, dans les deux cas, le loup ramène au point de départ ; il semble bien être, pour tous, la bête à remonter le temps, et il se pourrait que les pulsions des lycophiles et des lycophobes ne soient pas, en fin de compte, d'ordres si différents<sup>545</sup>.

Il faut enfin remarquer que les loups n'arrivent pas seuls ; par rapport aux espèces qui les ont précédés, c'est un élément nouveau, et majeur. Parce qu'ils sont susceptibles de

---

<sup>544</sup> (Bobbé 1998), notamment chapitre 6.

commettre d'importants dégâts dans les troupeaux ovins, en particulier lorsqu'il s'agit d'un élevage extensif comme dans les Alpes françaises, leur installation nécessite l'introduction de chiens de protection. C'est donc un couple d'animaux que l'on espère antagoniste, le loup et le chien de protection, qui fait son entrée.

Parce qu'il passionne les humains, le loup arrive en outre avec ses défenseurs, et ses détracteurs, qui sont autant de porte-parole. L'arrivée du loup n'est ainsi pas celle d'un acteur isolé, mais d'un cortège d'acteurs, qui va provoquer des rencontres inédites et des recompositions multiples. Le loup, on l'a vu, est un nouvel arrivant qui, assez vite, ne brille pas par sa retenue. Certains des acteurs qu'il entraîne à sa suite sont également tapageurs. De nombreux protecteurs des loups sont des citoyens qui ne connaissent pas bien le monde sauvage/domestique, ne savent pas comment cohabiter avec lui, ou ne cherchent pas à le faire ; certains d'entre eux le méprisent. Et il en va de même pour les opposants des loups à l'encontre du monde nature/artifice. Reprenons le cas du bouquetin, dont on a vu que le retour a été largement favorisé, et qui a, lui aussi, ses porte-parole. Mais ces derniers, gardes-moteurs, vétérinaires et naturalistes, fréquentaient de longue date les éleveurs et les chasseurs, savaient comment s'arranger avec eux, ne pas les exaspérer, éventuellement les éviter, ou éviter avec eux les sujets qui fâchent. Avec le loup, on a affaire à une espèce à la fois beaucoup plus perturbatrice, et qui mobilise des acteurs moins conscients de l'existence d'un autre monde à ménager, et moins soucieux de le ménager. Les tensions changent de nature et d'ampleur, et rappellent ce que Simmel écrivait de certains conflits : « le combat a quelque chose d'amer et de désespéré, un accent qui peut faire penser que l'enjeu est beaucoup plus essentiel que l'objet immédiat du conflit ; l'énergie avec laquelle chacune des tendances voudrait juguler l'autre ne se nourrit pas seulement de ses intérêts pour ainsi dire égoïstes, mais d'un intérêt qui va bien plus loin, celui de l'unité du moi, pour lequel ce combat serait un déchirement et un effondrement, s'il ne se terminait pas par une victoire sans équivoque »<sup>546</sup>.

Il semble qu'avec l'arrivée des loups, un seuil ait été franchi et que les mondes ne puissent plus se côtoyer dans l'évitement mutuel qui avait jusqu'alors prévalu. Sans doute la crise

---

<sup>546</sup> Sophie Bobbé ne se contente pas de constater que le loup opère une inversion de la trajectoire des individus et s'interroge sur les pulsions par là exprimées. Elle se base sur le matériel psychanalytique, en particulier sur le cas célèbre de la névrose infantile de « l'homme aux loups », que Freud, notamment, a analysé, (Freud 1914), pour affirmer que l'angoisse du loup, substitut du père, a à voir avec la peur de la dévotion et de la castration.

<sup>547</sup> (Simmel 1908), p. 66.

couvrait-elle et elle n'a assurément pas éclaté comme un coup de tonnerre dans un ciel serein. Mais il manquait un détonateur. Pour la première fois, on ne voit plus comment on pourrait ne pas en découler. Les loups, dirait-on, mettent chacun dans l'obligation de se déterminer et de choisir son « camp ».

## **B. Les stades de la crise**

La crise que provoque l'arrivée des loups n'éclate pas brutalement. Elle n'atteint pas d'emblée un paroxysme et ne reste pas en permanence à son acmé. S'il s'en faut de beaucoup qu'elle soit d'ores et déjà dépassée, il est certains signes qui laissent présager qu'elle le sera un jour. La crise connaît ainsi une phase *crescenda* — « on y entre » — , et une phase *decrescenda* — on commence à « en sortir » — , et peut elle-même être subdivisée en plusieurs stades. Cependant, ceux-ci ne sont pas parcourus partout, ni par tous, à la même vitesse et se chevauchent largement. Ils ne sont donc pas aussi nets, sur le terrain, que l'exposé suivant pourrait le laisser croire.

### **1. La prolongation de l'évitement**

Des loups sont arrivés. Certains les ont aperçus, ou ont repéré leurs traces, et les ont identifiés. Mais rien ne se passe. Tout continue comme avant. La crise escomptée ne se produit pas, au grand soulagement de ceux qui s'attendaient à une explosion. En réalité, ce n'est qu'un répit, qu'il nous faut expliquer, en nous tournant d'abord vers ceux qui en sont les premiers responsables, les loups eux-mêmes.

#### **a. L'installation progressive d'animaux très circonspects**

Les loups colonisent graduellement de nouveaux territoires, qu'ils traversent, repèrent et parcourent parfois longtemps avant de les investir. L'installation proprement dite, si elle a lieu, ne devient effective qu'avec la naissance de jeunes, qui marque la constitution d'une

nouvelle meute<sup>547</sup>. Plusieurs années peuvent ainsi s'écouler entre le moment où les loups font leurs premières incursions dans une région, où ils y arrivent, et celui où ils s'y installent véritablement.

Par ailleurs, un secteur peut se trouver en périphérie du territoire d'une meute<sup>548</sup>, laquelle se contente alors d'y chasser épisodiquement. Il semblerait que les loups, en Haute-Maurienne, soient ainsi des animaux de passage qui viennent des vallées italiennes voisines: « Y a eu aussi des attaques l'année dernière en Savoie, dont une qui a été reconnue comme du loup, et par contre, là, y a pas eu d'indices de présence trouvés côté français sur la zone de la Maurienne, donc là où y a eu les attaques. Par contre y a des loups installés juste derrière la frontière, côté italien, sur le val de Susse, val Chisone. Donc voilà, donc là aussi, pour l'instant je crois pas que y ait eu de dégâts [pour la saison d'estive en cours] pour le moment, mais on risque d'avoir un petit peu la même situation qu'avec la Haute-Roya, c'est-à-dire des loups qui sont côté italien, et qui viennent faire des razzias en été chez nous » (un membre de l'Antenne Life, juillet 1998)<sup>549</sup>.

Bien sûr, la présence de loups a un impact très différent selon le stade de la colonisation, et la position du secteur considéré dans le territoire de la meute. Un individu solitaire, en quête d'un territoire favorable, et éventuellement d'un compagnon ou d'une compagne avec qui fonder une meute, exercera en moyenne une pression de prédation bien moindre qu'une meute de six à huit loups (même s'il peut commettre des dégâts importants). De même, les loups ne chassent pas avec une égale intensité sur tout leur territoire, exploitant certains secteurs plus que d'autres. A ce jour, la Vanoise (y compris la Haute-Maurienne) est peu colonisée; aucune meute n'y est installée, les loups qui y ont transité étaient soit des animaux isolés, soit des meutes dont la tanière est extérieure à la zone d'étude.

<sup>547</sup> Le loup est un animal « social » et « territorial » : social, car les loups vivent en meutes, dont la taille dépend de la grosseur maximale des proies auxquelles elles s'attaquent. En Europe occidentale, une meute compte généralement 6 à 8 individus. Territorial, car la meute, une fois installée, se déplace à l'intérieur d'un territoire dont elle défend l'accès aux individus de la même espèce. Il existe, au sein d'une meute, un seul couple reproducteur, et dominant (dit couple *alpha*-*beta*). Les jeunes qui naissent et survivent soit restent dans la meute, soit la quittent : ils partent alors en quête d'un nouveau territoire à coloniser, et d'un loup, ou d'une louve, avec lequel, ou laquelle, fonder une nouvelle meute. Quatre meutes ont ainsi été constituées dans le Mercantour, et des loups, ou des couples de loups, ont été repérés en plusieurs points des Alpes françaises, et suisses. Précisons qu'un loup isolé, chasseur moins efficace qu'une meute bien organisée, peut commettre de grands dégâts, et être assez vite repéré.

<sup>548</sup> Le territoire d'une meute s'étend sur 100 à 200 km<sup>2</sup>.

<sup>549</sup> Comme l'indique mon interlocuteur, ce n'est pas l'unique cas de meute transfrontalière : des loups installés sur le versant italien circulent l'hiver dans la vallée de Névache (Hautes-Alpes) et en Haute-Roya (Alpes-Maritimes), sans y être à demeure.

L'arrivée des loups s'étale ainsi sur plusieurs années. C'est là une première raison de sa tardive découverte. La discrétion dont font preuve ces animaux en est une deuxième.

Les loups, en effet, esquivent les hommes, et parviennent à fréquenter assez longtemps une région à l'insu de ses habitants humains. Leur présence, difficilement décelable tant qu'ils se contentent de proies sauvages, est généralement trahie par les attaques d'animaux domestiques. Encore celles-ci ne sont-elles pas toujours repérées, les troupeaux n'étant pas tous gardés.

La discrétion des loups apparaît clairement lorsque des hommes, connaissant leur présence, s'efforcent sans succès de les trouver, pour les observer, ou pour les tuer.

Le résultat des battues est à cet égard éloquent. Celles qui ont été organisées en France au cours des dernières années ont été vaines<sup>550</sup>. On pourrait invoquer le manque d'expérience, ou la volonté d'effaroucher les loups plutôt que de les tuer. Mais les battues qui ont laissé une trace dans les archives départementales de la Savoie s'étaient toutes soldées de la même façon<sup>551</sup>. A la fin du dix-neuvième siècle, le conservateur des Eaux et Forêts leur demandait moins d'éliminer les loups que de dédouaner l'Administration : « Il est probable qu'une battue, comme toutes celles opérées jusqu'à ce jour dans le cantonnement de Saint-Pierre-d'Albigny, ne produirait aucun résultat ; mais comme en la refusant, l'Administration se rendrait jusqu'à un certain point responsable des dégâts causés par cet animal, nous pensons qu'il y a lieu de l'autoriser, dans les conditions ordinaires »<sup>552</sup>. Le constat, à l'échelle du pays tout entier, restait le même, comme en témoigne une circulaire du Ministère de l'Intérieur aux préfets, en date du 31/07/1878 : « Ce mode de chasse [la battue] a, en effet, été fréquemment employé depuis quelques années. Mais, d'après les renseignements fournis par des chasseurs expérimentés, le but qu'on se proposait n'aurait pas été atteint, ainsi que le prouveraient, d'ailleurs, les plaintes qui n'ont pas cessé de se produire, surtout en ce qui concerne les dévastations commises par les loups. L'inefficacité

---

<sup>550</sup> *Le Dauphiné Libéré*, 23/11/1999; *Le Dauphiné Libéré* ; 6/04/2000; *Le Monde* 14/12/2000. Un loup a cependant été tué lors d'une battue, aux Ores.

<sup>551</sup> Il semblerait que les battues aux loups organisées dans certaines régions d'Espagne soient également peu efficaces : « Je sais que les Espagnols, eux, pratiquent les battues aux loups ; personne n'est dupe d'ailleurs, à titre de diffeultement collectif : y a un problème, on organise une battue aux loups, le résultat, d'après la rentabilité de ça est vraiment maigre, mais ça sert d'exutoire », (un naturaliste).

<sup>552</sup> Arch. Départementales de la Savoie, 13 M<sup>1</sup> - 3, Rapport du 18 septembre 1880 de la Conservation des Eaux et Forêts.

des battues est attribuée au peu d'étendue du territoire sur lequel elles peuvent s'effectuer<sup>553</sup>.

Les passionnés des loups ne sont souvent guère plus heureux dans leur quête, et nous avons vu, dans la première partie, combien il leur fallait de persévérance avant de parvenir à observer des loups, même fugitivement, même de loin, même dans la pénombre. La discrétion des loups a encore été confirmée par le suivi d'individus équipés de colliers<sup>554</sup>, dont on a découvert qu'ils parcouraient régulièrement, la nuit, des zones peu densément urbanisées.

Tant qu'aucune meute n'est installée et que les loups se limitent à des incursions sporadiques, les indices de leur présence intermittente demeurent rares et peu visibles. A moins d'une recherche systématique, ou d'un coup de chance, ils peuvent passer plusieurs années inaperçus. La conjonction de ces deux phénomènes, — caractère graduel de la colonisation, discrétion des animaux —, explique que leur arrivée ne soit pas immédiatement découverte. Mais l'explication réside aussi dans le comportement des humains.

#### b. Silence et cachotteries

L'arrivée des loups ne prend pas tout le monde par surprise. Dans les milieux naturalistes et dans les services administratifs, certains se doutent qu'ils sont proches, ou déjà là, parfois même en ont la quasi certitude, et n'en disent rien. Sans doute serait-il exagéré de parler de conspiration du silence, en particulier en Savoie, où la volonté d'informer les éleveurs a été réelle, et précoce. Cependant, depuis que les loups sont arrivés dans les Alpes françaises, nombreux sont ceux qui ont commencé par se taire.

Se taire : c'est l'attitude qu'a spontanément adoptée le garde-moniteur qui, le premier, a aperçu des loups dans le Mercantour, en novembre 1992 : « C'était pendant un comptage de chamois. J'étais avec deux chasseurs. Moi, j'ai observé mes deux loups qui étaient face à moi et j'ai détourné l'attention des chasseurs sur des mouflons : "Regardez, là-bas,

<sup>553</sup> Arch. Départementales de la Savoie, 13 M<sup>1</sup>-11.

<sup>554</sup> Ces observations ont été faites en Roumanie. En France, il n'existe pas à ce jour de suivi de loups par télémétrie (c'est en la le discours officiel que je reprends à mon compte ; des éleveurs disent avoir abattu des loups qui portaient des colliers).



vous comptez les mouffons”» (un garde-moineur du Parc National du Mercantour)<sup>335</sup>. Le DNP<sup>336</sup> et la direction du Parc National du Mercantour ont, dans un premier temps, réagi de la même manière ; en dépit de la force des présomptions, la décision a été prise de ne pas officialiser la présence de loups avant d’avoir définitivement écarté l’hypothèse qu’il s’agissait de chiens errants ou ensauvagés : « La confirmation n’a eu lieu, la confirmation absolue, n’a eu lieu qu’au mois de juillet [1993], où un cadavre de loup a été trouvé dans les restes d’une trouée d’avalanche. Donc là on a pu faire des mesures et, d’un point de vue morphologique, ça a été la première certitude de présence du loup » (un agent du parc national du Mercantour). La nouvelle avait alors déjà été rendue publique, sous la pression des journalistes : « En mars, Terre Sauvage nous a mis la pression pour que .... Ils ont dit : “maintenant, on connaît l’information”, — ça avait été certainement diffusé —, ils ont dit : “maintenant, vous le faites savoir, ou autrement, on vous sort l’article sans votre accord”. Donc à ce moment là, s’est mis en place la communication sur cette première observation avant que “Terre Sauvage” publie, il est sorti peut-être le 22 avril [1993], “Terre Sauvage”, je me rappelle plus » (un agent du parc national du Mercantour). Ainsi, ce n’est que contrainte et forcée que la direction du Parc a informé de la présence, en zone centrale, de grands canidés qui ne semblaient pas être des chiens.

La scène se répète lorsqu’un loup est tué aux portes de l’Isère, en 1992. Le cadavre est transporté à Grenoble, pour y être examiné par un spécialiste, qui raconte : « Pendant plusieurs semaines, j’ai essayé de faire ... le bête, en disant que c’était peut-être un chien, que c’était peut-être ci, et puis finalement ça s’est atténué, et les médias en ont très peu parlé ».

Des doutes planent également au sujet du loup dit de Fontan, du nom de la localité des Alpes-Maritimes (vallée de la Roya) où l’animal fut abattu, en 1987. Les analyses auraient montré que ce loup provenait d’un élevage italien récemment fermé<sup>337</sup>. Mais, pour certains défenseurs des loups, il s’agissait déjà d’un loup sauvage dont l’Administration aurait tenté d’occulter l’arrivée : « Le premier loup, il est pas arrivé en France en 1992. Le premier loup qui a été flingué, c’était en 1987. Mais qu’est-ce qu’on a fait à ce moment-là ?, on a

<sup>335</sup> Le même interlocuteur poursuit : « Sauf que une autre personne, une garde, [...] les a vus deux heures après, et on entend à la radio [pendant les comptages, les gardes-moineurs sont en contact par radio] : “je vois deux loups”. Et donc, pour détourner l’attention, on a dit : “il a les yeux jaunes ou les yeux bleus ?”, on faisait balancer cette observation plutôt sur du husky. Et ça c’est arrêté là ».

<sup>336</sup> (Campion-Vincent 2000).

<sup>337</sup> (Campion-Vincent 1992), pp. 25-26.

dit : "non, non, ça c'est pas un loup sauvage, c'est pas du tout un loup italien, c'est un loup que quelqu'un avait chez lui en captivité et qu'il a relâché dans la nature". Bon, les Italiens, à ce moment là, que ce soit Meriggi, que ce soit Boitani, que ce soit Tassi, tous les grands qui s'intéressaient au loup, déjà là-bas, à cette époque là, nous disaient : "c'est faux !" » (un membre du Groupe Loup France).

On ne s'est pas toujours borné à ne rien dire. Dans le Mercantour, on a également tenté de dissimuler les traces de présence des loups: « Au départ, on a essayé de cacher, on cachait, on jetait les carcasses [de mouflons] qui se trouvaient au bord des zones fréquentées par les touristes, et comme ça se passait à Mollières, donc y a des résidences secondaires, notamment les Molliérois, qui ont une réputation un peu antipare, donc ça a encore rajouté au problème » (un agent du parc national du Mercantour).

Ainsi, au début des années 1990, et peut-être dès la fin des années 1980, l'arrivée des loups a été celée, à plusieurs reprises et en plusieurs endroits. Il ne s'agit pas d'un cas isolé qui serait lié à la psychologie d'un individu. Les personnes confrontées à l'arrivée des premiers loups semblent s'être toutes arrangées pour que l'événement ne s'ébruite pas. Rien ne permet de supposer qu'elles se sont concertées, ni même qu'elles se connaissaient. Plus probablement, leur expérience commune des hommes et des animaux les incitait à penser que l'arrivée des loups serait nécessairement conflictuelle et qu'il valait mieux éviter, au moins provisoirement, d'en aviser la population.

Ceux qui ont choisi de se taire étaient en effet convaincus que l'arrivée des loups occasionnerait inmanquablement de graves tensions. Cette conviction était fondée sur des précédents. Dans le Mercantour, l'épisode du loup de Fontan avait marqué les esprits : « Ben, avec le loup de Fontan, le Parc avait pu voir que, donc ce loup qui avait été tué en 87, il avait pu voir, un petit peu, ce que pouvait faire un animal de ce type au niveau local. Donc y avait eu des battues au départ [inaudible] Au début, les gens croyaient que c'était du lynx, d'ailleurs. Le message était difficile à faire passer. Un petit aparté, mais ... à l'époque, donc les gens croyaient que c'était du lynx, en 87. La spécialiste du lynx, Véronique Herrenschildt, était venue. Quand elle a dit que ça ne ressemblait pas du tout à des attaques de lynx, ni à des traces, elle a été insultée, [inaudible] et ils ont tué un loup. Le dialogue était pas facile, quand même ». C'est bien cet épisode que le premier observateur des loups met en avant, lorsqu'il rapporte son attitude : « J'avais déjà en tête l'histoire de ce loup abattu à Fontan ; ça s'était mal passé, alors j'ai détourné l'attention des chasseurs ». En outre, la mésentente avec les chasseurs et avec les éleveurs, à propos

d'autres espèces, laissait présager que les problèmes de communication, à propos des loups, seraient décuplés. Le même observateur raconte : « ces chasseurs parlaient : "oui, comme y a beaucoup de mouflons, il faudrait qu'on puisse gérer les mouflons dans le Parc, c'est cela", donc moi, je me suis dit : le loup là-dessus... ».

Le naturaliste grenoblois, sollicité, en 1992, pour examiner le cadavre d'un animal qu'il identifie comme un loup, justifie lui aussi son silence par l'incidence qu'aurait pu avoir l'annonce de l'arrivée des loups : « Et donc là aussi y a eu des articles dans les journaux qui commençaient à faire monter la pression, avec une bestiole qui avait égorgé au départ quelques moutons, et puis, à la fin, au bout de quatre jours, c'était 400 moutons, vous voyez le genre. Ça montait tous les jours, quoi. Donc là effectivement, j'ai essayé de ne pas trop en parler ».

Le mutisme de l'Administration et des milieux naturalistes paraît ainsi avoir été largement dicté par la peur du conflit et la volonté « d'assurer l'installation des loups »<sup>328</sup>. Ne pas parler de l'arrivée de ces derniers permettait de prolonger, tant que possible, une situation où les deux mondes continuent de coexister, sans bouleversement majeur, et de repousser le moment de leur rencontre.

Evidemment, tant que la présence des loups n'était connue que d'une poignée de naturalistes et de gestionnaires, qui se gardaient bien d'en faire part, la crise ne pouvait avoir lieu. Ce qui est plus surprenant, c'est que l'annonce de l'arrivée des loups ne l'ait pas aussitôt déclenchée.

### c. Dénégation

Gardes-monteurs et naturalistes prévoyaient que la déclaration de l'arrivée des loups dans le Mercantour serait suivie d'un tollé de protestations et d'esclandres. A leur grand étonnement, il n'en fut rien, et la nouvelle parut dans l'indifférence générale : « La DNP a donné la primeur à Nice Matin [pour annoncer la présence des loups] C'était sorti le 14 avril. Alors là, on était tous [inaudible] Enfin moi, j'étais à Saint-Sauveur-sur-Tinée, dans le bureau du Parc. Les gens avaient acheté Nice Matin. On s'est dit : "Maintenant, quand on va sortir du bureau, ils vont nous tomber dessus". Et il s'est rien passé ». L'explication de mon interlocuteur, selon laquelle les gens n'ont pas manifesté d'opposition parce qu'ils n'y ont pas cru, paraît tout à fait vraisemblable : « Il s'est rien passé en partie parce que

une semaine avant, les Allemands avaient annoncé le retour du loup, donc, dans le Brandebourg, et avec une photo de loup, donc c'était une femelle avec deux jeunes, et cette photo a été reprise, donc une semaine après, pour annoncer le retour du loup dans le Mercantour. C'était la même photo. Les gens n'y ont pas cru. Ça a duré de 93... ; au pendant deux trois mois, ils y ont pas cru. Et après, y a eu les premières attaques ». S'ils n'y ont pas cru, c'est que l'arrivée de loups, était, pour eux, proprement impensable (cf. 1<sup>ère</sup> partie). Ne pas croire à la présence des loups est certes autre chose que d'y croire et de n'en pas parler. Toutefois, la dénégation et le mutisme ont tous deux pour conséquence d'allonger la période pendant laquelle les loups sont là, et poursuivent leur progression, sans que leur présence soit communément admise.

Les loups évitent les hommes, des hommes se gardent d'en parler, d'autres refusent d'y croire, si bien que les loups sont présents sans qu'on le sache, sans qu'on le dise, ou sans que ce qu'on dit soit entendu. Le temps de latence qui précède la crise n'est ainsi pas dû au hasard. Si la crise tarde, c'est que chacun s'efforce de prolonger la situation d'évitement. Cette première phase prend fin lorsque la stratégie du silence n'est plus tenable. Les loups s'installant, les attaques sur troupeaux domestiques se multipliant, il devient impossible de taire et de dissimuler leur présence. Les uns se décident à parler, tandis que les autres se rendent à l'évidence, progressivement, et se résolvent à admettre ce qu'ils avaient d'abord repoussé comme une idée invraisemblable. Ce sont donc les loups qui mettent un terme à cette atmosphère de non-dit et d'incrédulité. Mais ils ne sont pas les seuls car certains, parmi ceux qui savent, estiment que l'on ne saurait garder le silence plus longtemps, et qu'il faut au plus vite informer la population en général, et les éleveurs en priorité.

#### **d. La phase d'évitement est écourtée, mais subsiste**

La phase d'évitement a été particulièrement longue dans le Mercantour, où elle a duré plusieurs mois, — et même plusieurs années, si l'on tient compte de l'épisode du loup de Fontan, et d'autres incidents qui donnent à penser que les loups fréquentaient la région depuis un certain temps déjà<sup>559</sup>. Qu'en a-t-il été ailleurs, en Vanoise en particulier?

---

<sup>558</sup> Propos de Gilbert Simon, DNP au moment de la découverte des loups, rapportés dans (Campion-Vincent 2000).

<sup>559</sup> Un garde-monteur du Parc National du Mercantour dit ainsi : «On avait quelques doutes, on avait déjà remarqué des empreintes un peu anormales, notamment dans le ravin de Malières, mais... ; des bergers nous avaient aussi décrit des attaques bizarres en 80, et 91».

Dans le Mercantour, les spécialistes de la faune sauvage eux-mêmes ont été pris de court. S'ils étaient renseignés, par les scientifiques italiens, sur l'avancée des loups vers le nord, ils ne s'attendaient pas à leur venue dans l'immédiat : *« On pensait qu'il [le loup] allait arriver, parce que les Italiens nous disaient : "Il va arriver, il est dans la zone de Gênes, au nord de Gênes". On pensait qu'il allait arriver ces dernières années, enfin, vers l'an 2000 ; il est arrivé nettement plus tôt »* (un garde-moniteur du parc national du Mercantour). Le naturaliste grenoblois déjà cité pronostiquait lui aussi une extension un peu moins rapide : *« Je voulais saisir le meilleur moment pour apporter cette information. Il était inutile d'en parler en 92 ; 92, c'était l'arrivée dans le département de l'Aisne, puisque un animal a été tué. Je m'étais dit qu'il arriverait en 97, 98, 99, et que c'était à ce moment-là qu'il faudrait faire une préparation ; en fait, je ne me suis pas trop mal ... »*.

En 1997, les professionnels savoyards, eux, savaient l'arrivée des loups imminente. Leur présence dans le Val de Suse, depuis environ 1995, était connue des services vétérinaires. Dès l'été 1997, ceux-ci organisaient des réunions d'information auprès des professionnels de la faune, sauvage et domestique, alors qu'aucune attaque n'avait encore été signalée : *« L'objectif, c'était que, déjà dans un premier cercle de professionnels qui pouvaient être amenés à être en contact de dégâts ou d'indices, qu'il puisse y avoir une connaissance du dossier, une capacité d'expertise, ou de neutralité, etc. Donc pour moi ça ne concernait pas que l'administration agricole ou que les professionnels de la faune, mais également les cabinets vétérinaires de la vallée, un certain nombre de techniciens agricoles, etc. »*. Les personnes informées de la très grande proximité des loups, et de la forte probabilité de leur venue prochaine, étaient donc plus nombreuses que dans le Mercantour ; elles appartenaient en outre à des milieux socioprofessionnels plus variés. Lorsque des troupeaux ont été attaqués sur la commune de Bramans (Haute-Maurienne), à l'automne 1997, des gens veillaient, attentifs à d'éventuels signes de présence. Aussi l'implication du loup a-t-elle d'emblée été suspectée, et les analyses permettant de la confirmer demandées. Une vigilance accrue, due à l'état d'alerte créé par la situation dans le Mercantour, et à une étroite collaboration avec les spécialistes italiens de la faune sauvage, a ainsi permis de réduire l'effet de surprise.

Par ailleurs, la prise de conscience que se dispenser, ou même différer, d'annoncer et d'informer constituait une erreur à ne pas réitérer, a contribué à raccourcir la phase d'évitement. Il n'y a pas eu, en Savoie, cette longue période pendant laquelle l'Administration tergiversait dans l'attente d'une « confirmation absolue » et paraît

temporiser. Les gestionnaires étaient convaincus de la nécessité de rendre publics, le plus rapidement possible, les éléments dont ils avaient connaissance. Pourquoi cette différence d'attitude ?

Dans le Mercantour, c'est la peur des conflits antérieurs et la volonté de maintenir la paix sociale, qui ont motivé le mutisme des autorités scientifiques et administratives. En Vanoise, et plus généralement en Savoie, on retrouve les mêmes motivations, mais c'est ici le conflit des Alpes-Maritimes qui effraie et sert de véritable repoussoir. Pour les gestionnaires savoyards, il faut à tout prix éviter de connaître une situation analogue. Il faut donc, en tout point, adopter l'attitude inverse de celle que l'on prête au Parc National du Mercantour ; à plusieurs reprises, un agent de la DDAF présente les décisions qui ont été prises en les introduisant par la formule : « *contrairement au Parc du Mercantour, on a choisi de ...* ». Or, on retient de ce dernier qu'il s'est d'abord ta, avant de présenter l'arrivée des loups comme une bonne nouvelle qu'il convenait de fêter, qu'il s'est alors « saisi du dossier », prenant en charge le constat et l'indemnisation des dommages. On conclut dès lors qu'il faut communiquer, et traiter l'affaire de manière aussi neutre que possible, sans se mettre en avant.

C'est pourquoi la direction du Parc National de la Vanoise œuvre très tôt en faveur de la création d'un groupe loup départemental associant l'ensemble des administrations concernées: « *faut quand même voir que ce groupe a été constitué et s'est réuni pour la première fois en juin 97, c'est-à-dire avant que on parle véritablement du loup dans notre département. La raison, c'est ..., c'était plutôt à l'initiative du Parc de la Vanoise, qui ..., alors c'était pas intéressé de sa part, a comme grosse préoccupation de sa part, qu'il n'apparaisse pas dans notre département jouant le même rôle que le Parc du Mercantour dans l'autre département. Parce que là bas, dès le départ, on a mis : loup égale Parc National du Mercantour. Et quand on tapait sur l'un, on tapait sur l'autre et vice-versa. Et à l'époque y avait eu justement des chalets du Parc du Mercantour, comment dire ?, dégradés, enfin y avait eu des exactions, le Parc de la Vanoise avait tiré la sonnette d'alarme, et puis bon c'est comme ça que la première réunion a eu lieu, mais on n'avait rien à se mettre sous la dent* » (un agent de la DDAF). La direction du Parc s'efforce également de laisser à d'autres, notamment à la DDAF, le soin d'apparaître sur le devant de la scène. Que les loups, contrairement à ce qui s'était produit dans le Mercantour, aient été d'abord repérés, non dans la zone centrale, mais à Bramans, commune toute entière sise dans la zone périphérique, est dans ce contexte considéré comme une chance:

« 2 (un garde-monteur, juillet 1998) : *Moi, je suis bien content, que si les loups viennent, qu'ils viennent déjà hors Parc, et que le Parc, bon, il fait partie prenante du groupe loup, mais il est pas pilote. Moi, j'ai déjà dit : surtout, il faut pas être jaloux, si y en a qui veulent prendre la tête de ce groupe, — c'est la DDA, je crois ?, qui ... Parce que déjà que Natura 2000, c'est tombé sur le dos du Parc, alors s'ils viennent dans le Parc, on aura le temps de voir, mais c'est bien qu'ils viennent déjà hors Parc en premier.*

1 : *Ceci dit, en face [l'entretien a lieu « côté Parc »], c'est pas hors Parc, c'est la zone périphérique !*

2 : *Oui, mais c'est quand même hors Parc ».*

Vigilance accrue et résolution de communiquer contribuent à écourter la phase d'évitement. Malgré tout, celle-ci ne disparaît pas totalement. Car deux facteurs subsistent. La discrétion des loups, en premier lieu. En Savoie comme ailleurs, des loups sont certainement passés bien avant qu'on ne le suppose. A l'automne 1994, des ouvriers travaillant sur un chantier d'altitude auraient à deux reprises observé deux loups dans la vallée d'Ambin, à Bramans<sup>260</sup>. Des loups auraient également été aperçus, dans le même secteur, au cours des années 1995 et 1996. Le second facteur est la dénégation de la présence de loups. Des habitants des communes où plusieurs attaques ont été officiellement attribuées aux loups se montrent toujours sceptiques: « *Je croirai qu'y a des loups quand je les verrai* » (un garde-monteur en retraite, juillet 1999). En refusant d'accréditer la présence de loups, on continue de vivre dans un monde intact, que l'on s'évite ainsi de repenser. Même certains gardes-monteurs en activité discutent la capacité des loups à s'installer en zone centrale du Parc : « *Oh, chez nous, y a quand même peu de chances, hein, [que le loup s'installe] Dans la Vanoise, y a quand même peu de forêts, peu d'abris, pour protéger le loup. Dans le Parc...* » (un garde-monteur, juillet 1999). Ainsi, l'apparition de loups dans un nouveau secteur, fût-il proche de zones officiellement colonisées, peut encore prendre au dépourvu.

Il est tout à fait symptomatique que ni les éleveurs, ni l'Administration, n'aient songé aux loups lorsque des troupeaux ont été attaqués dans la chaîne de Belledonne, au cours de l'été 1998 :

---

<sup>260</sup> Rapport sur les attaques subies par les troupeaux d'ovins et caprins sur le massif du Mont-Cenis durant la saison d'estive 1997, établi par la brigade territoriale de la Gendarmerie Nationale de Lanslebourg, le Laboratoire d'Analyses Vétérinaires de la Savoie, et le service départemental de garderie de la Savoie, daté du 27 octobre 1997.

« L'un agent de la DDAAF, mai 1999) : *J'a eu un moment de jonnement, on disait que c'était du lynx<sup>281</sup>, on disait que c'était des chiens [!]*

*1* : *Quand vous dites: "on", c'est-à-dire ?*

*2* : *Ben l'éleveur, le DDA, enfin tout le monde, quoi. Moi, j'étais en congé, ça tombait bien. Mais enfin on a vu dans la presse, après, que ça avait pas mal déliré à ce moment là, quoi.*

*1* : *C'est curieux. Personne a pensé que c'était du loup ? C'était a priori quand même [!]*

*2* : *Ben non, c'était vraiment inimaginable, intellectuellement parlant, avec la Haute-Maurienne et puis après Satar-Colomban ou Saint-Rémy de Maurienne, bon, on n'était pas allé jusque là, hein !*

*1* : *C'est pas très loin, si ?*

*2* : *Oh ben si, enfin au niveau du département, c'e st quand même d'un bout à l'autre de la vallée [de la Maurienne] [Il montre une carte du département]. Bramans, c'est là, et puis Satar-Colomban, c'est par là. Quand même ! ».*

En Belledonne, comme en Tarentaise d'ailleurs, il ne s'agit pas uniquement de dénégation.

Il est des éleveurs et des gestionnaires qui ne pensaient pas la venue des loups impossible.

Ils en discutaient, entre eux, et l'événement a eu des répercussions avant d'être effectif. La

seule idée qu'on ne pourrait éviter des conflits a en effet pesé sur les relations, et les a

envenimées. Un chef de secteur rapporte les propos que lui a tenus un éleveur : « Vous

voulez sauvegarder le chardon bleu là-haut, vous êtes prêts à mettre une clôture, et nous,

quand on vous demande de parquer vos chamois et vos bouquetins, vous pîpez mot ? !

Sachez que si le loup arrive là, dès qu'il aura bouloté quelques moutons, on vend le

troupeau, hein. J'irai travailler ailleurs ! » (juin 1998). Les loups, encore (apparemment)

absents, interfèrent déjà dans les rapports humains. Chacun modifie son attitude à l'égard

de ceux qui bientôt, ne seront plus seulement des importuns que l'on tâche d'ignorer, mais

des adversaires déclarés. La conviction que l'on s'affrontera incite à durcir les oppositions

antérieures, et décourage les tentatives de rapprochement. Dans ce contexte, certains

craignent que les efforts visant à améliorer les relations entre les éleveurs et le Parc ne

soient compromis, et coupés les ponts fragiles qui les relie nt : « Là, on commençait juste à

discuter avec le Parc. Maintenant, si le loup arrive là-dessus... » (un technicien agricole,

juin 1998). Mais ces projections et ces anticipations n'empêchent pas que l'on échoue à

reconnaître l'arrivée des loups, lorsqu'elle finit par se produire. Il y a là un curieux

<sup>281</sup> Il semblerait que le lynx n'ait pas été incriminé par hasard : « personne nous l'a dit, vraiment ; bon, nous, on a nos propres systèmes de renseignements ; y a de fortes chances qu'y aie des observations de lynx pour lesquelles on n'aurait pas été avisés officiellement, par le canal traditionnel, réseau de correspondants. Y a des rumeurs d'abattage d'un lynx, qui remontent à..., donc là, on était en 98, qui doivent remonter à 98. Et donc, y a eu une rumeur de présence de lynx, présence de lynx sur le massif de Belledonne. Et je pense que ça, ça a influé » (un agent de l'ONC).



paradoxe : les loups sont présents dans les esprits, les conversations et les relations entre les hommes avant d'être sur le terrain ; or, quand ils arrivent véritablement, la surprise est presque générale. Il semble que l'on anticipe la présence des loups sans y être jamais vraiment, concrètement, préparés.

Deux cas peuvent ainsi être distingués. Dans le premier, les loups sont là, mais on ne le sait pas, ou l'on se refuse à le croire et l'on n'a donc aucune raison de modifier ses façons de faire et de penser. Dans le second, les loups ne sont apparemment pas là, mais leur arrivée est attendue et cette attente transforme déjà les rapports sociaux, qui, dans l'ensemble, se tendent. Cependant, dans un cas comme dans l'autre, les pratiques à l'égard des animaux ne sont pas modifiées ; on protège, on élève et l'on chasse comme si les loups n'étaient pas déjà présents ou n'allaient pas faire leur entrée. De sorte que, lorsqu'ils arrivent, et qu'on le sait, aucune disposition, ou presque, n'a été prise.

## **2. Loups et moutons sont d'abord pensés, et gérés, séparément**

Lorsque s'achève la phase d'évitement, les loups sont là, on le sait et on accepte de le dire. Les éleveurs ovins, pour la plupart, réclament l'élimination de ces carnivores qui détournent à leur profit agneaux, brebis, et même béliers, et sèment parfois la panique dans le reste du troupeau. Les défenseurs des grands prédateurs demandent qu'ils soient protégés, conformément à la réglementation européenne. Une lutte acharnée s'engage dans laquelle être pour ou contre les loups, garantir leur protection ou obtenir leur élimination, deviennent la question et l'enjeu centraux. Cette lutte se déroule, pour une part, sur le terrain de la parole, de l'argumentation : on dresse une manière de procès du loup et de ses défenseurs, qui ne tarde pas à s'étendre aux moutons et aux éleveurs. Mais elle se déroule simultanément sur le terrain de l'action : on se livre à des épreuves de force, on organise des manifestations, on diffuse et l'on recueille des pétitions. Et l'on s'efforce de régler le sort des loups en les tirant, en les empoisonnant, ou, à l'inverse, en s'efforçant d'entraver les battues ou les « tirs d'élimination ».

### **a. La polémique sur les loups et son extension au pastoralisme**

#### **a<sub>1</sub>. Le « procès » du loup : réquisitoire et plaidoirie**

La polémique débute par une série d'assertions des opposants aux loups. La première est que les prédateurs ont été « mis » : « C'est que on est tous convaincus que les loups, ils ont

été mix. Ça, vous faites comme voulez, je veux bien qu'ils viennent d'en haut, mais ils sautent pas comme ça, faut pas me raconter des salades» (un éleveur, mai 1999). Sur un poster qu'un éleveur a affiché dans la pièce où il me reçoit, on peut lire : « Le loup arrive d'Italie en vespa! ». Sous le texte, un dessin représente un loup hilare qui chevauche l'engin et tire une langue bien pendue. D'où vient cette conviction, aussi ferme aujourd'hui qu'au moment de l'arrivée officielle des loups, il y a près de dix ans ? La Convention de Berne prohibe les captures et les lâchers des espèces qu'elle protège. Soutenir que des loups ont été réintroduits apparaît dès lors comme un moyen légal d'obtenir leur élimination. La position des éleveurs et de leurs alliés n'est donc pas dénuée d'arrière-pensée. Néanmoins, il semble que la croyance en des lâchers clandestins ait encore d'autres fondements<sup>562</sup>. Si des loups ont été réintroduits, des individus directement responsables de leur venue se profilent derrière eux, et leur présence, qui traduit l'existence d'un projet, d'une visée sur ces espaces, n'a plus rien de «normal». Notons que le discours de victimisation (2<sup>ème</sup> partie, chapitre 3) trouve là un terreau particulièrement fertile : les loups serviraient d'arme biologique à ceux qui préparent la perte des paysans montagnards : « Avec les loups, on va passer de 30.000 brebis à 20.000 brebis. Ah, ils vont pas être emmerdés dans quelques années! Il restera plus beaucoup de monde, que les gens qui ont pas la possibilité de faire autre chose, c'est clair, hein. Le reste... Ça va faire des sacrés éclairetes ».

Si le motif est clair, — il s'agit de précipiter le déclin de l'agriculture, d'« en finir avec les paysans » (un éleveur) —, il est rare que les agresseurs soient nommément désignés, — « on les a » (ou « ils les ont ») « lâchés » — ; cependant, des interlocuteurs qui se sentent un peu plus en confiance sont plus explicites et incriminent sans détour les «écologes», — lors de la manifestation organisée à Lyon le 15 octobre 1998, un éleveur lance à des collègues : « ce qu'on fait là, ça sert à rien ; ce qu'il faudrait, c'est aller tout casser à la FRAPNA<sup>563</sup> » —, mais aussi les forestiers ou les sylviculteurs. Dans la chaîne de Belledonne, très fortement boisée, forestiers et protecteurs sont accusés d'avoir, de conserve, introduit les loups : « On dit, il se raconte tellement de choses, que ..., mais ... Parce qu'il paraît que l'ONF serait dans le coup, là, pour détruire un peu les cervidés qui font des dégâts dans les forêts. [Il sort de ses papiers la photocopie d'un article du

<sup>562</sup> Je présenterai les arguments en faveur de la réintroduction des loups ultérieurement, lorsque je m'intéresserai à la production d'incertitude.

<sup>563</sup> Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature.

Dauphiné Libéré) *Et, mais elle est pas datée, cette coupure de journal, ça c'est X (un éleveur voisin) qui me l'avait fait passer, c'était le maire de Pissot*<sup>564</sup> [qui avait écrit cet article] *ce serait intéressant de savoir de quelle année c'est, il demandait déjà de lâcher des prédateurs, parce qu'il avait trop de dégâts dans ses forêts. Voilà, 29 janvier mais y a pas l'année* » (un éleveur). On est tenté de voir, dans ces extraits, une répétition, sur le mode mineur, du vieil antagonisme qui, à la fin du dix-neuvième siècle, a opposé les populations rurales, et montagnardes en particulier, à l'administration forestière<sup>565</sup>. Les deux épisodes, en dépit de toutes leurs différences, ne sont pas sans présenter des similitudes : dans les deux cas, la volonté de l'État de protéger, les forêts et les sols naguère, les grands prédateurs aujourd'hui, se heurte à l'hostilité des montagnards, qui contestent le bien-fondé de la protection, et entendent défendre leurs pratiques pastorales, chaque fois profondément perturbées. C'est un peu comme si la même scène, à un siècle de distance, se rejouait ; voilà, du moins, ce que pourraient signifier les éleveurs, en accusant leurs ennemis d'hier et d'aujourd'hui de s'être alliés pour lâcher la bête fauve, vider la montagne de ses paysans et en devenir les maîtres : *« C'est clair, y a un groupement de sylviculteurs d'Allevard qui s'est mis d'accord avec les écologistes pour mettre du loup pour s'enlever les chevreaux, parce qu'ils ont tant de millions de dégâts toutes les années sur les plantations de sapins. Bon ! ça, c'est ce qui s'est dit. Et puis les gens qui y ont dit, c'est des maires, c'est pas n'importe qui. C'est pas des racontars* » (un éleveur).

Les prédateurs, notons-le, n'apparaissent ici que comme des instruments. Les véritables ennemis, ce sont les hommes tenus pour responsables de leur présence : *« c'est les écoles qu'il faudrait mettre dans un parc »*, lance un éleveur. Les loups ne sont pas blanchis pour autant et sont clairement distingués, par leur manière de tuer, des autres prédateurs, chiens errants, lynx et ours<sup>566</sup> : *« Moi, j'ai jamais eu d'attaques de chiens mais quand j'ai vu ça, fallait pas me dire que c'était des chiens. Quand j'ai vu les carcasses bouffées comme ça ! »* (Haute-Maurienne, juillet 1999). Les éleveurs disent n'avoir jamais vu pareils « carnages » auparavant et insistent sur les corps éventrés, déchirés, mutilés, qui attestent,

<sup>564</sup> Commune du massif de Belledune.

<sup>565</sup> (Larrère, Brun et al. 1981).

<sup>566</sup> La comparaison, par les éleveurs des monts Cantabriques (Espagne), des attaques de loups et d'ours est rapportée et analysée par (Blabéd 1998), pp. 273-276.

à leurs yeux, la violence et la sauvagerie extrêmes du prédateur, sa propension immodérée à égorger, sa nature de fauve vorace et sanguinaire<sup>567</sup>.

Sur les loups pèse en outre la plus terrible des accusations, celle d'être des mangeurs d'hommes. On prophétise qu'un malheur surviendra tôt ou tard qui rappellera leur nature anthropophage et l'on affirme que le tourisme, socle de l'économie locale, pâtira de la présence d'un animal qui, à juste titre pense-t-on, épouvante. C'est ce que prédit le Bessanais Francis Tracq, dans un article paru dans le journal interne du Parc National de la Vanoise: « Ce [le loup] n'est pas l'animal à la réputation injustifiée, bonasse et inoffensif, victime de son prédateur naturel, l'homme, comme cherchent à le faire croire certains, oubliant ou ignorant l'histoire d'autrefois. Pour ses habitants, pour ses visiteurs, la montagne doit être sûre. Quelles seraient les retombées économiques et touristiques du slogan "visitez le Parc National de la Vanoise, ses loups ?" ».

Par comparaison, le reproche adressé aux loups de ne rien apporter de positif, d'être « inutile », paraît bénin. Si j' l'indique, c'est qu'il témoigne d'une conception anthropocentrique du monde, qui ne reconnaît pas de valeur intrinsèque aux êtres autres qu'humains et ne leur octroie le droit d'exister qu'à la condition de rendre service aux hommes, de les satisfaire en quelque manière : « Le loup, c'est un truc qui pour nous est pas nécessaire. Pourquoi faire ? Y en a pas. On a très bien vécu sans les loups ! Pourquoi y aurait des loups, maintenant ? » ; « On a un Parc National de la Vanoise, on a fait des grands efforts pour avoir du gibier, et aujourd'hui, de le laisser manger par des loups, par des lynx, est-ce que c'est la bonne solution ? Je sais pas. A mon avis, non. Je sais pas si y a de la place, des zones où on pourrait accueillir des loups. Ou est-ce qu'ils vont se faire à notre système ? Je sais pas, mais bon, j'en vois pas l'utilité ; je suis pas contre qu'ils reviennent, hein, mais bon, pour moi, non, je pense que ça va rien nous apporter de bon » (deux chasseurs).

Les loups ont été « mis » et ne seraient pas là sans la malveillance de leurs protecteurs ; ce sont des prédateurs sanguinaires et, de surcroît, des mangeurs de chair humaine ; ils ne présentent aucune sorte d'intérêt : l'affaire est entendue ; il faut, sans plus attendre, s'en débarrasser.

---

<sup>567</sup> Lors de la table ronde organisée à Grenoble le 15 décembre 1998, un éleveur de la chaîne de Balladone fait circuler dans la salle les photographies, en couleurs, de bœufs et d'agneaux que des loups ont éventrés sur son alpage. Exhiber les forfaits du prédateur, exposer les cadavres de ses proies, est le seul moyen de légitimer le son qu'on entend lui réserver.

Pour les lycophiles, tout est mensonger, dans ce réquisitoire. Aussi sont-ils résolus à plaider la cause du loup, à le «réhabiliter» : «notre but c'est principalement la réhabilitation du loup» (le président du Groupe Loup France, janvier 1998). Pour cela, à l'image de la bête féroce, vorace et sanguinaire, ils substituent celle de prédateurs, efficaces certes, mais parce qu'intelligents et dotés d'une organisation sociale extrêmement élaborée et encore méconnue. Il n'est plus question de la violence des attaques ni de l'atrocité des plaies, mais de la beauté de l'animal, de sa force et de ses vertus sociales. On vante la discipline qui règne au sein de la meute, la fidélité du mâle et de la femelle dominants, la qualité des soins prodigués aux petits, ou encore la diversité des expressions faciales et la beauté des «chants».

Si les portraits des loups diffèrent tellement selon les enquêtés, ce n'est pas seulement une question de représentation, ou d'imaginaire. Car, à ce stade de la crise déjà, les gens ont quelque expérience de l'animal. Ceux qui l'admirent consacrent des journées et des nuits à le chercher, l'aperçoivent parfois, furtivement, croisent sa piste ou trouvent la carcasse d'une proie sauvage. Ou bien ils fréquentent des parcs animaliers, regardent et lisent des documentaires qui exaltent leurs qualités. De leur côté, les éleveurs et leurs partenaires constatent de visu l'état des troupeaux après le passage des prédateurs. Ce sont bien les mêmes loups dont parlent les uns et les autres, mais ne les voyant pas se livrer aux mêmes activités, ils s'en font des idées très différentes, les idéalisant ou les diabolisant, — il est vrai que les diverses faces de l'animal ne sont pas si faciles à rapprocher<sup>268</sup>.

Les lycophiles, par ailleurs, ripostent sur tous les points précédemment évoqués : l'origine des loups, les dégâts qu'ils commettent dans les troupeaux ovins, leur anthropophagie et leur absence d'intérêt. Ils se disent persuadés que les loups sont revenus, spontanément, de l'Italie voisine et n'ont pas été réintroduits. Ils expliquent ce retour par la déprise rurale (qui a elle-même entraîné une augmentation des effectifs des ongulés sauvages), le statut de protection de l'espèce, et ses capacités de migration et de colonisation : «Le loup a survécu en Espagne et en Italie, et puis, bon, grâce à une recolonisation naturelle, au bout de quelques dizaines d'années, à partir du moment où il est protégé, les effectifs augmentent et on assiste à une recolonisation. Et les Alpes étant la suite logique des Apennins, les Alpes étant quand même assez protégées avec une suite importante de parcs

nationaux, une suite importante d'endroits où le couvert est bien mis et où il y a de la tranquillité, il était tout à fait normal que le loup revienne dans les Alpes » (un protecteur des loups). Aussi l'hypothèse de la réintroduction clandestine leur paraît-elle aussi farfelue que superflue, — ce qui n'est pas non plus dénué d'arrière-pensée<sup>569</sup>. Concernant les prédateurs sur les troupeaux ovins, ils défendent les loups en attaquant les éleveurs : on ne saurait reprocher à des prédateurs de préférer des moutons privés de protection à des proies sauvages rapides à la course. Quant à l'anthropophagie des loups, elle ne serait qu'une angoisse atavique dénuée de tout fondement, une vieille « peur populaire », qu'ils s'étonnent, en cette fin de millénaire, de trouver si tenace : « y a des gens qui refusent de voir que la connaissance du loup a évolué depuis Carter, enfin depuis y a deux siècles, quoi, alors que ce sont des gens qui peuvent avoir un niveau de réflexion et d'étude assez élevé mais qui en restent à la connaissance du loup du Moyen-Âge, qui s'imaginent que les loups vont venir dans les villages manger tous les enfants » (un agent du Parc National du Mercantour, février 1998). Les loups seraient bien trop prudents pour s'en prendre à l'homme, leurs défenseurs en veulent pour preuve autant la difficulté qu'il y a à les rencontrer que l'absence de cas certifiés et récents<sup>570</sup>. Les gens qui les imaginent dangereux seraient exagérément crédules; il conviendrait de les informer de la « réalité du loup ». Les touristes, dans ces conditions, ne courraient aucun risque : « Moi, je dis que ça n'existe pas. Moi, j'ai jamais entendu parler d'attaques humaines par des loups. Ni en Turquie, ni en Afghanistan où y a des populations de loups importantes, ni au Népal, ni au Tibet. Jamais d'attaques sur des hommes » (un naturaliste). Parmi les naturalistes que j'ai rencontrés, un seul admet la possibilité que des loups, dans des circonstances singulières, s'attaquent à un homme. Mais il s'agit là, selon lui, de risques auxquels les promeneurs

<sup>569</sup> Marcel Détéanne et Jasper Svendsen ont montré que les Grecs de l'Antiquité, eux, n'avaient pas des loups une image monolithique. Ils les considéraient comme des animaux éminemment ambigus, pourvus des qualités qui rendent possible la vie en société, en même temps que violents et anthropophages, (Détéanne et Svendsen 1979). Voir aussi (Schupp 1997), p. 38.

<sup>570</sup> L'atténuation à des loups revenus spontanément étant proscrite.

<sup>571</sup> Il existe bel et bien des exemples d'attaques d'hommes par des loups, mais il s'agit le plus souvent d'animaux captifs qui se retournent contre leur maître. En ce qui concerne les autres cas, ils sont largement discutés : s'agissait-il vraiment de loups, ou de chiens qui leur ressemblent ? Ces loups n'étaient-ils pas habitués aux hommes, — et donc « déguisés » ? Ou errants ? Dans sa thèse de médecine vétérinaire consacrée aux loups, Christophe Loize décrit que « les seuls pays où le loup peut effectivement être considéré comme un des principaux vecteurs de la rage avec le chacal sont l'Iran, l'Afghanistan, l'Irak et l'Inde, qui constituent des foyers naturels de cette maladie. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, 17 cas de rage due au loup ont été enregistrés en Turquie pour 1981/82, tandis que 98 personnes ont été attaquées par des loups en Iran en 1980 », (Loize 1984), p. 91. A propos des attaques d'enfants par des loups, en Inde, les lycophiles invoquent de multiples arguments pour montrer combien les circonstances socio-économiques et écologiques sont défavorables et différentes de celles qui règnent aujourd'hui en Europe occidentale, *Le*

doivent accepter d'être exposés: «*La probabilité d'attaque [humaine] elle n'est pas nulle ; moi, là-dessus, je suis très prudent. Mais il faut l'accepter aussi comme un problème normal, de la même façon que quand vous prenez une voiture, il faut accepter qu'on puisse avoir un accident. Quand vous allez vous promener dans la nature, il faudra peut-être accepter, effectivement ..., ça fait partie des choses à accepter*». Enfin, les avocats des loups soulignent les intérêts que présentent ces derniers : sur le plan écologique, certes, — puisqu'ils les considèrent comme les premiers des prédateurs (cf. *supra*) —, mais aussi économique. Leur arrivée pourrait constituer une nouvelle ressource touristique et commerciale<sup>571</sup>. On assure que les touristes, désireux de les voir, afflueraient en masse et que leur présence accrue contribuerait à la bonne santé de l'économie locale. La métamorphose de l'économie des Abruzzes, autrefois misérable, florissante aujourd'hui grâce à la mise en scène des grands prédateurs, serait là pour en témoigner: «*Dans les Abruzzes, y a 2 millions à 2,5 millions de visiteurs chaque année, qui ont permis, en 70 ans, aux habitants qui étaient dans ces montagnes pauvres du centre de l'Italie, de passer de la dernière place au niveau revenu par habitant à la deuxième place derrière Venise et Florence. Donc moi, je crois que ça, c'est quelque chose de concret. Le village le plus prospère du parc national des Abruzzes, c'est Civitella ; dans ce village, on trouve une aire faunistique qui présente des animaux en captivité, on trouve un musée du Loup. Y a pas de secret* » (un membre du Groupe Loup France). Il est vrai que les associations et les organismes ne manquent pas, qui proposent aux amateurs des «voyages nature», où l'observation de loups, de lynx, d'ours, ou autres grands mammifères, est presque garantie. La faune sauvage devient progressivement un nouveau fonds de commerce, un nouveau créneau, avec ses produits, ses circuits de commercialisation, ses professionnels, sa publicité... Les revues dédiées aux loups contiennent régulièrement un encart relatif à de tels voyages, en France ou à l'étranger; l'observation des grands prédateurs se vend bien, et elle se vend cher. Quant au consommateur, on le présume sensible à la préservation des loups, et à la qualité des produits que leur présence est censée manifester. Une idée astucieuse consisterait donc à tirer parti de l'engouement croissant pour une alimentation de qualité, afin de valoriser les productions des éleveurs installés dans les zones colonisées

---

<sup>571</sup> Le maire de Saint-Martin-de-Vésubie (Alpes-Maritimes) a le projet de réaliser une maison des loups. Dans le Mercantour, des randonnées thématiques « Sur les traces des loups » sont proposées aux touristes et, dans certains gîtes de la Grande Traversée des Alpes, comme au Borion ou à Lanche, des posters et des autocollants sont affichés qui souhaitent «bienvenue au loup».

par les loups, — cela se fait d'ailleurs déjà avec le renard<sup>572</sup>, ou l'ours dans les Pyrénées<sup>573</sup> : « On pourrait imaginer des circuits courts de distribution entre l'arrière-pays et cet immense réservoir de consommateurs qu'est la Côte d'Azur, avec une labellisation de certains produits, par exemple "agneaux de pays du Loup", "fromages des pays du Loup", "olives des pays du Loup", tout ce que vous voulez » (un membre du Groupe Loup France).

A leur tour, les objections des lycophiles aux charges qui pèsent sur les loups sont discutées. La thèse de l'intérêt écologique du prédateur, notamment. Les lycophobes la récuse, arguant qu'il existe des loups ailleurs, y compris en Europe, et que l'espèce n'est donc pas en péril. Remarquons qu'ils se réfèrent ici à une échelle, celle du continent, classique dans le monde nature/artifice, mais totalement inaccoutumée dans le monde sauvage/domestique. Ils ajoutent que des espèces rares, et qui bénéficient elles-mêmes d'un statut de protection, figurent dans le régime alimentaire des loups, et pourraient pâtir de leur présence. Surtout, les loups gêneraient considérablement le pastoralisme qui présenterait, lui, un intérêt écologique majeur. « L'atout nature »<sup>574</sup>, ce ne serait pas le loup, mais bien le mouton. Quant à l'argument touristique, il ne porte guère, dans une région aussi touristique que la Vanoise : « Mais les gens qui viendraient pour voir des loups, qu'est-ce que ça représente, par rapport aux stations de sports d'hiver ? Rien du tout ! Mais même le Parc, ça représente pas grand chose. Les gens qui viennent parce que c'est le Parc, bien sûr qu'y en a, mais enfin, les gens, ils viennent d'abord à Tignes ou à Val d'Isère ! C'est le ski qui fait vivre la vallée [la Tarentaise] pas le Parc ! » (un chasseur, moniteur de ski à Tignes). Sans compter, renchérissement certains, que les loups sont extrêmement difficiles à observer, contrairement aux bouquetins ou aux marmottes : « Ils

<sup>572</sup> Au verso de l'étiquette apposée sur les poulets de Loup, le consommateur peut lire : « LE SAVIEZ-VOUS ? Le renard n'est pas insensible à l'appellation « élevés en liberté » car il « préleve à lui seul plus de 1% des volailles. Heureusement le Border Collie (race de chien de berger) veille et aide à compter les volailles le soir venu » (Je dois cette information à Etienne Josien). Le consommateur acquiert ainsi la certitude que les volailles sont réellement élevées en liberté dans la nature, puisque le renard ou « préleve », et qu'elles sont réellement bonnes à manger, — le goupil ne saurait s'y tromper. Le prédateur, en opérant le prélèvement modeste du goût, garantit la qualité gustative de ses proies. Tout est bien qui finit bien, grâce à la surveillance du brave Border Collie, sans qui seraient dévotés tous ces succulents poulets. Le consommateur, pour sa part, peut se féliciter de soutenir, par son achat, un élevage « écologiquement correct ».

<sup>573</sup> « Pédencoux (Pâté d'ours) est un label de qualité pour les fromages de brebis fabriqués en crève en zone à ours », (Bobbi 2000), p. 10. ~~Le Guide de la Montagne~~ n°15 orthographe le nom du fromage *Pâté Pédencoux* et lui donne comme signification va-no-pied). On retrouve ici une trinité analogue au précédent : le renard est remplacé par l'ours, le poulet par le fromage de brebis, et le Border Collie par le paton. Pour le loup, voir le « Manifeste pour la protection du Loup » de FNE (La Lettre du Hérisson N°81).

<sup>574</sup> « Le mouton, atout nature » : tel est le titre d'un dépliant édité par la Fédération régionale ovine Rhône-Alpes et l'Interprofession régionale ovine.



prédatent l'autre jour à la télé que les loups allaient attirer des touristes. Tu parles ! Les seuls qui vont les voir, c'est les éleveurs et leurs brebis ! Les touristes les verront jamais » (un éleveur, octobre 1997). On se souvient que les lycophiles contestaient l'anthropophagie des loups en mettant en avant leur discrétion et leur caractère méfiant ; l'argument est ici repris, par les lycophobes, pour contester l'intérêt touristique des prédateurs.

Dans cette passe d'armes entre lycophiles et lycophobes qui s'apparente à un procès, nous avons vu la polémique, à deux reprises, s'étendre au pastoralisme. Une première fois, lorsque les lycophiles mettent en cause les pratiques pastorales et dénoncent la part de responsabilité des éleveurs dans les dégâts que commettent les prédateurs. Les accusateurs deviennent accusés et doivent à leur tour se défendre. Une deuxième fois, lorsque les lycophobes vantent les bienfaits écologiques du pastoralisme et les disent supérieurs à ceux des loups. Le « procès » du loup s'accompagne de celui du pastoralisme.

## a<sub>2</sub>. Le « procès » du pastoralisme

En Vanoise aujourd'hui, comme dans le Mercantour avant l'arrivée des loups, de nombreux troupeaux ovins ne sont pas gardés en permanence<sup>275</sup> : beaucoup d'éleveurs se bornent à des visites épisodiques, plus ou moins espacées selon la distance qui les sépare de l'alpage, leur charge de travail et notamment l'avancement de la fenaison, etc. Lorsqu'ils ne peuvent se déplacer, ils surveillent le troupeau de loin, aux jumelles.

Même si j'ai signalé, dans la seconde partie, que le gardiennage, par le passé, n'était pas aussi systématique qu'on le croit, c'est là une pratique relativement récente. Elle résulte de plusieurs facteurs, — rarefaction de la main-d'œuvre familiale, augmentation du coût de l'embauche d'un berger, etc. —, qui ont progressivement encouragé les éleveurs à ne plus autant garder, ou faire garder, leurs troupeaux : « Un berger, c'est 80.000 F l'été, quot, avec les charges et tout. Et ben, il faut avoir un sacré troupeau, en face, parce qu'ils font même pas ça comme revenus » (un technicien de l'élevage)<sup>276</sup>.

<sup>275</sup> Le mode de gardiennage varie fortement selon la taille et l'origine des troupeaux, elles-mêmes corréliées. En ce qui concerne les ovins, « moins d'un quart des troupeaux locaux x apparaissent gardés, alors que cette fréquence atteint près des deux tiers pour les transhumants départementaux et culmine à 94% pour les "grands transhumants" », (Elmoult, Vernet et al. 1998), p. 37.

<sup>276</sup> Selon Laurent Gardé, « la stabilisation du coût d'un berger salarié se fait à partir d'un effectif de 1000 à 1500 brebis », (Gardé 1998), p. 12. Les chiffres recueillis sur le terrain sont conformes à cette fourchette.

On s'était jusqu'à présent assez peu soucié de cette situation. Depuis que les loups sont là, ils s'attaquent de préférence aux troupeaux non gardés et l'on s'avise que l'élevage passe notamment par le gardiennage des animaux ; qu'il faut, pour élever, surveiller et protéger. On rappelle ce que l'on considère comme des exigences du métier d'éleveur : « *En fait, ils doivent faire leur métier, tout simplement. Enfin ce qu'on attend, je pense, d'un berger, et d'un éleveur, c'est d'être présent avec son troupeau, d'avoir des chiens, de regrouper le troupeau* » (un agent de la DDAF, Alpes-Maritimes). Les animaux qui succombent au cours de la saison d'alpage<sup>577</sup>, parce qu'ils ont été attaqués par des prédateurs, foudroyés, blessés par des pierres ou qu'ils se sont décrochés, apparaissent davantage victimes de l'incurie des éleveurs que des aléas naturels. Les loups révèlent ce qui serait une anomalie, une fâcheuse habitude contractée par les éleveurs et dont ils devraient se départir ; en tout cas, on estime leurs récriminations déplacées : qui ne garde pas devrait du moins en assumer les conséquences et ne pas se plaindre de subir des pertes excessives.

Ayant failli à leur devoir et rompu le « contrat »<sup>578</sup> qui les lie tacitement à leurs animaux, les éleveurs usurperaient leur titre et ne seraient en réalité que des « pseudo-éleveurs » (un garde-monteur) : « *Prendre les moutons, les lâcher dans la montagne, monter une fois par semaine pour voir comment ils vont et redescendre, c'est tout sauf un élevage, je dirais, normal. C'est pour faire un maximum de fric dans un minimum de temps, et avoir le temps, à côté, de faire un deuxième métier. Alors c'est pas la peine qu'on finance des gens comme ça, faut arrêter* » (un protecteur des loups). Les éleveurs ne verraient plus dans leurs animaux des êtres sensibles, mais une ressource économique, « *des primes sur pattes* » (un garde-monteur). Et leur cupidité les pousserait à voir dans l'arrivée des loups une nouvelle aubaine : « *ils [les éleveurs ovins] réclament, ils demandent et ils profitent de ce qu'ils peuvent tirer du loup d'un côté, et de l'autre, ils manifestent contre. C'est de toute façon le*

---

<sup>577</sup> D'après un technicien agricole, « *le fait qu'elles soient pas gardées, les bêtes, on estime qu'y a toujours 4, 5 à 6% de pertes. Enfin, à mon avis, c'est ça. Alors on sait pas à qui attribuer, hein, c'est pas toujours des chiens errants, ça peut être des maladies, bon, des accidents, des pierres qui dégringolent. Quand elles mangent dans des côtes, c'est les gens dessus qui font tomber des cailloux bon qui en blessent une ; elle est pas vue pendant une semaine, et ça y est, quat. Ça, c'est le revers du non-gardiennage* » (juin 1998).

seul moyen d'entretenir le phénomène; si y a pas une opposition je dirais farouche et bien visible, la vache à lait risque de s'arrêter assez rapidement » (un garde-mondeur). Les loups sont alors présentés comme les justiciers qui vont, enfin, remettre de l'ordre dans une profession menacée par le dilettantisme et l'opportunisme : « On ne peut pas faire n'importe quoi, avec le loup. Lui, il fera jamais n'importe quoi » (un membre du Groupe Loup France).

Les protecteurs des loups ne sont pas les seuls à blâmer de la sorte les éleveurs. Des locaux qui ont abandonné l'élevage à une époque où le gardiennage était encore largement répandu, se montrent également très critiques. Un chasseur tarin, dont les parents possédaient quelques bêtes, dit ainsi : « Le loup, l'été, c'est sûr que par là, il veut faire, il ferait un carnage, c'est plus que sûr. Y a personne qui garde les troupeaux, hein, l'été, ils sont à l'abandon. Alors, bon ben même déjà en gardant leurs troupeaux, d'après les articles qu'on lit, ils [les loups] arrivent à passer et ils [les éleveurs] s'en aperçoivent même pas. Alors le jour, quand ils [les loups] sauront qu'ils sont tranquilles dans un coin, ils peuvent manger je sais pas combien de bêtes sans que personne s'en aperçoive. Et puis les gens s'en apercevront pas tout de suite, puisqu'ils vont les voir [les troupeaux] une fois par semaine, des fois » (juillet 1998).

Il n'est pas exclu que des éleveurs eux-mêmes réprouvent l'absence ou le manque de gardiennage, ou ressentent quelque mauvaise conscience à ne pas surveiller plus étroitement leurs animaux. Un ancien alpagiste, qui garde assidûment, l'été, le troupeau d'un neveu, ne comprenait pas, en octobre 1997, pourquoi des éleveurs haut-maurienais avaient tellement tardé à découvrir la disparition d'un grand nombre de leurs moutons : « Comment ça se fait qu'ils s'aperçoivent maintenant qu'il leur manque des bêtes ? C'est pas du boulot ! Les bêtes, on les surveille, on les laisse pas tout l'été pour s'apercevoir en octobre qu'on en a perdu je sais pas combien ! ». Cependant, après la confirmation de l'implication des loups dans les attaques de Bramans, cet interlocuteur, que j'ai fréquemment rencontré, n'a jamais plus formulé cette interrogation et cette réprobation initiales... D'autres éléments semblent corroborer un certain malaise des éleveurs. L'un

---

<sup>178</sup> Selon la thèse du « contrat domestique », présentée par Catherine et Raphaël Larrère, un échange de services s'établit entre hommes et animaux domestiques : les hommes s'arrogent le droit de tuer les animaux qu'ils élèvent, mais doivent, en contrepartie, leur garantir, jusqu'à leur mort, le gîte, le couvert, et une sécurité qu'ils n'auraient jamais connue à l'état sauvage. Les éleveurs sont libres de ne pas consacrer à leurs animaux de la nourriture, ou un abri contre les prédateurs, mais ils ne sont pas alors fondés à réclamer de l'assistance si les animaux succombent à la famine ou à la dent des chiens ou des loups. Voir (Larrère et Larrère 1997) et (Larrère 1999).

d'eux, dont le troupeau a été attaqué bien après les premières chutes de neige, a éprouvé le besoin de justifier, auprès d'un agent du Parc, la présence de ses animaux en montagne, dans des conditions hivernales. Par ailleurs, les éleveurs et leurs partenaires se dédouanent en rappelant le rôle actif des pouvoirs publics dans l'évolution du pastoralisme vers une augmentation de la taille des troupeaux et une diminution du gardiennage : « Il semble difficile de demander aux éleveurs de revenir à des systèmes d'élevage "traditionnels" alors même que ces derniers se sont profondément transformés pour des raisons qui ne tiennent pas du libre choix des éleveurs ; transformations d'ailleurs voulues et accompagnées par les pouvoirs publics à l'échelle européenne »<sup>379</sup>. Les éleveurs n'ayant pas souhaité la transformation des pratiques pastorales, celle-ci ne saurait leur être reprochée.

Ainsi, l'arrivée des loups provoque une mise en cause de l'éthique professionnelle des éleveurs, qui se déclarent victimes des prédateurs, mais que d'autres disent en partie fautifs, eux-mêmes n'étant peut-être pas loin d'éprouver une certaine culpabilité. Quoi qu'il en soit, les voilà, à leur tour, sommés de justifier la manière dont ils travaillent, et, plus fondamentalement, de légitimer leur existence même. Ils se défendent en soulignant les bienfaits, notamment écologiques, de leur activité.

### **Bienfaits et méfaits écologiques du pastoralisme**

Des éleveurs, des techniciens de l'élevage et des pastoralistes soulignent l'impact positif que le pastoralisme ovin exercerait sur les milieux naturels et les paysages d'altitude, et reprennent le discours, désormais classique, sur la multifonctionnalité des activités agricoles et pastorales : l'agriculture n'a pas pour seul objectif de produire des denrées alimentaires ; elle contribue également à la gestion et à l'entretien des milieux naturels, ainsi qu'au maintien d'un tissu social vivant. Le pastoralisme ovin, en particulier, favoriserait la flore herbacée, laquelle comprend des espèces « remarquables », ainsi que la faune qui lui est associée et, par suite, la biodiversité. Par ailleurs, il présenterait l'avantage de maintenir des paysages ouverts, ce qui serait précieux à une époque où les ligneux couvrent des superficies déjà considérables et tendent à gagner toujours plus de terrain. Les autorités administratives et scientifiques reconnaissent d'ailleurs la validité de ce point de vue, puisqu'elles rétribuent les bienfaits du pastoralisme ovin, ce que ne manquent pas d'indiquer ses défenseurs : « Depuis quelques années, c'est en qualité de prestataires de

---

<sup>379</sup> (Gardu 1998), p. 31.

service, mettant en œuvre un véritable savoir-faire éco-pastoral, que les éleveurs ont été appelés à signer des contrats agri-environnementaux afin de prévenir les incendies de forêt, entretenir des écosystèmes remarquables comme les pelouses steppiques de Crau, les pelouses sèches du Lubéron, les alpages des Ecrins ou du Queyras. La réalisation effective des engagements des éleveurs est contrôlée par l'administration et conditionne le versement de la contre-partie financière. Parallèlement, l'impact sur les écosystèmes est suivi par différentes équipes scientifiques de l'INRA, du CEMAGREF et de plusieurs Universités<sup>380</sup>.

Les naturalistes ont une tout autre vision des rapports entre écologie et pastoralisme. Sans doute existe-t-il des exceptions ; toujours est-il que, ni dans le Mercantour, ni en Vanoise, je n'ai rencontré de gardes-moniteurs ou de protecteurs de la nature qui n'expriment d'abord les « soucis » que leur causent les éleveurs et leurs troupeaux : « *le pastoralisme, pour nous, c'est d'abord des soucis* » (un garde-moniteur). La liste de ces derniers est longue : surpâturage, piétinement, transmission de pathologies à la faune sauvage, divagation des chiens de berger, dérangement de l'avifaune<sup>381</sup>... Il semble largement admis, dans la communauté naturaliste, que le pastoralisme ovin, en l'état actuel, est globalement néfaste aux milieux naturels<sup>382</sup>.

Une autre affirmation forte des éleveurs et de leurs alliés, celle que le loup menace le pastoralisme, est également contestée.

<sup>380</sup> (Garde 1998), p. 12.

<sup>381</sup> Les troupeaux ovins sont notamment suspects de piétiner les couvoles des lagopèdes. En Vanoise, quelques couples de ces oiseaux ont dû survivre afin de préciser les causes de mortalité de leur descendance: aucun nid n'a été écrasé par les troupeaux domestiques ; en revanche, plusieurs jeunes ont péri sous la dent des renards. Lors de la présentation de ces résultats aux membres du conseil scientifique du Parc, un naturaliste objecte qu'il s'agit là de renards « artificiels », — car, vivants à la périphérie de stations de sports d'hiver, ils se nourrissent en partie dans les décharges —, ce qui invaliderait les conclusions de l'étude... (Com. Pers. d'un membre du conseil scientifique).

<sup>382</sup> A la question « le pastoralisme est-il favorable à la biodiversité ? », *le Faic du Lozérpènd* : « Non, s'il s'agit d'un pastoralisme extensif et sans gardiennage : dans ces conditions, il est, sans conteste, extrêmement dommageable, à la fois pour les milieux naturels et pour la faune sauvage : pénétration jusqu'aux ultimes zones refuge et de mise-bas des espèces sauvages (chamois, bouquetins) ; risques sanitaires pour ces derniers et concurrence alimentaire (risques accrus dans le cas des troupeaux restant en montagne au-delà de 15 octobre) ; mise en péril de certaines espèces, comme le tétra-lyre et le lagopède des Alpes, par piétinement des zones de nidification ; perte de biodiversité en insectes, soit directement par l'usage de substances anti-parasitaires éco-toxiques, soit indirectement par le non-respect des dates de floraison d'espèces végétales. Bref, les impacts négatifs sont potentiellement nombreux et réels », *le Faic du Lozèr*, p. 13.

Selon les lycophobes, les loups provoquent de lourdes pertes financières, directes et indirectes, dans les exploitations ovines<sup>383</sup>. Or, nombre d'entre elles traversaient déjà de grosses difficultés financières et une détérioration de leur situation, même modérée, même passagère, peut leur être fatale : « *Au niveau trésorerie, tu supportes les loups deux ans, pas trois* » (un éleveur). La menace ne serait pas seulement d'ordre économique, car les loups rendraient les conditions de travail excessivement pénibles : les éleveurs seraient minés par le manque de sommeil et par l'angoisse, chaque matin, de découvrir de nouvelles victimes : « *Et puis, les gars qui ont eu des attaques, ils savent plus où ils en sont. Moi, je suis monté un jour pour aller les aider, et puis ils ont commencé à nous engueuler, ils étaient énervés, affreux. C'est invivable* » (un éleveur). A cela s'ajouterait l'amertume de n'être pas reconnu, en tant que professionnel, et finalement, comme le dit un éleveur, en tant que personne : « *quand tu vois que ton travail, c'est tout par terre. Que l'Administration, elle est là, à faire des pataquès et un an après, elle t'a pas payé. Je trouve ça quand même un peu lamentable. C'est ce que j'ai dit à un gars de la DDA :* "vous nous respectez pas en tant que personne. Faut pas vous étonner, après, que y a du braconnage, du machin, des..." » (un éleveur).

Pour les lycophiles, il importe de relativiser les problèmes posés par les loups, qui seraient loin d'avoir l'importance que leur attribuent les lycophobes. D'une part, ils assurent que les animaux sont indemnisés selon des grilles forfaitaires favorables aux éleveurs<sup>384</sup>. D'autre part, ils constatent que l'élevage ovin souffre de nombreux autres maux, — prédation par les chiens errants, épizooties, difficultés économiques de la filière —, à la fois très antérieurs et supérieurs à ceux qui sont liés à l'arrivée des loups. Pourtant, poursuivent-ils, les éleveurs semblent s'y résigner, et n'ont en tout cas jamais protesté contre le faible cours de l'agneau, la divagation des chiens, la brucellose, ni contre les hécatombes censées enrayer la propagation de la fièvre aphteuse, avec l'énergie et la

<sup>383</sup> Pour une estimation chiffrée des pertes de revenus causées par la présence des loups, voir le « bilan de l'expérimentation réalisée sur 9 unités pastorales de Savoie au cours de la saison d'alpage 1999 », réalisé par la DDAF 73.

<sup>384</sup> Le montant perçu varie selon l'espèce, l'âge, le sexe, et les performances de l'animal ; d'après les services administratifs, il est généralement égal ou supérieur à la valeur marchande de l'animal. Par ailleurs, l'éleveur reçoit une prime de 5 francs par tête de son troupeau (plafond fixé à 300 têtes), destinée à compenser la perte liée au stress des animaux ni mesurés ni tads. Ce n'est soutenir l'effort de protection des éleveurs, cette prime est octroyée pour les trois premières attaques. Les animaux disparus ou dont l'état ne permet pas d'incriminer un prédateur particulier (cadavres trouvés trop longtemps après l'attaque par exemple) ne sont pas indemnisés.

hargne qu'ils déploient contre les prédateurs sauvages, et notamment les loups. Dans ces conditions, leur réaction serait outrancière, et réclamerait d'autres explications que celle des pertes subies. Or, ces problèmes dont les éleveurs s'accommoderaient ont en commun de provenir des hommes et de leurs animaux. Tout se passerait, en d'autres termes, comme s'ils toléraient mieux la violence d'origine domestique que celle d'origine sauvage, cependant bien moindre. Le loup serait donc typiquement un « bouc émissaire », la communauté domestique s'en prenant à un être qui lui est extérieur plutôt que de châtier ses propres membres, même manifestement coupables<sup>585</sup> : « *Mon avis c'est vraiment que le loup sert de bouc émissaire, actuellement, c'est-à-dire que les agriculteurs, surtout en montagne, ils ont un tas de problèmes, et le loup, c'est vraiment un épiphénomène, mais par contre, il cristallise toutes les rancœurs et ça devient vraiment le responsable de tous les maux des agriculteurs de montagne. Alors que bon, si on regarde dans le Mercantour, l'année dernière, apparemment, y aurait 800 brebis tuées par le loup ; bon, c'est sûr que c'est pas négligeable, c'est un problème qu'il faut prendre en compte, mais si on regarde en France le nombre de têtes de bétail tuées par les chiens errants, moi j'ai un chiffre en tête, le chiffre de 700 000<sup>586</sup>, par an. C'est effectivement énorme. Bon, y a ce problème-là, après y a tous les problèmes de politique agricole, le cours de l'agneau, de la viande bovine, bon, toutes les charges qui peuvent augmenter pour les agriculteurs, les engrais qui ont dû voir leur prix multipliés par quatre ou par cinq dans les vingt dernières années, des choses comme ça, donc c'est quand même, ça, des problèmes non négligeables, et au bout du compte, la seule chose qui va être retenue, c'est le loup* » (un garde-monteur)<sup>587</sup>.

A travers la passe d'armes dont les principaux moments sont résumés dans le tableau ci-dessous, deux camps, lycophobes et lycophiles, se constituent. Cependant, très vite, la polémique sur les loups s'étend à d'autres. Chez les humains, elle s'étend aux défenseurs des loups, immédiatement suspectés d'être directement responsables de la présence des prédateurs, mais aussi aux éleveurs, maintenant accusés d'être des « pseudo-éleveurs ». Chez les animaux, la polémique s'étend aux moutons. A ce stade de la crise, être pour les

<sup>585</sup> C'est là une définition très giacomettiana de la situation, le loup jouant le rôle du « responsable unique dont il sera facile de se débarrasser » : « Toute communauté en proie à la violence ou accablée par quelque désastre auquel elle est incapable de remédier se jette volontiers dans une chasse aveugle au «bouc émissaire». Instinctivement, on cherche un remède immédiat et violent à la violence insupportable. Les hommes veulent se convaincre que leurs maux relèvent d'un responsable unique dont il sera facile de se débarrasser ». (Girard 1972) , p. 118.

<sup>586</sup> Ce nombre malicieusement avancé est nettement supérieur à toutes les estimations que l'on peut trouver dans la littérature, cf. *infra*.

<sup>587</sup> Voir aussi les articles du *Monde* du mercredi 1<sup>er</sup> octobre 1997 : « Le loup émissaire ».

loups, c'est être contre les moutons, et inversement ; les revues dédiées aux loups<sup>100</sup> consacrent symptomatiquement presque autant d'articles aux seconds qu'aux premiers. Un autre animal se trouve également impliqué : le chien errant, accusé d'être un prédateur autrement plus redoutable que le loup ; mais son cas est bien différent de celui des loups et des moutons, et je l'examinerai, en détail, un peu plus loin.

L'objectif de cet affrontement, c'est de l'emporter sur l'ennemi ; pour ce faire, on n'hésite pas à se battre sur son terrain de prédilection : les lycophiles mettent en avant l'intérêt économique de la présence des loups, les lycophobes l'intérêt écologique du pastoralisme. Mais, ce faisant, les différentes parties se familiarisent avec le vocabulaire et les modes de raisonnement de l'adversaire, et apprennent à mieux se connaître. Par exemple, lorsqu'ils accusent les forestiers d'avoir introduit des loups «*pour s'enlever des chevaux* », les éleveurs montrent qu'ils ont fort bien intégré la notion de chaîne trophique. Par ailleurs, la controverse oblige à repenser des idées que l'on avait admises sans trop les mettre à l'épreuve. Un pastoraliste, conscient que son discours sur les bienfaits de l'activité pastorale n'est pas reçu par les lycophiles, ressent le besoin de mieux l'étayer : «*On a toujours dit qu'un pastoralisme bien conduit accroissait la biodiversité, mais on n'a pas vraiment de preuves ; c'est plus des convictions. Maintenant, il va vraiment falloir développer des travaux d'écologie historique, faire des études de l'évolution conjointe de la biodiversité et du pastoralisme sur le temps long* ». D'une manière générale, ce que l'on avait accepté sans examen approfondi, avec distraction ou docilité, vacille. Transparaît ici le rôle de la controverse dans l'approfondissement et l'affinement des argumentaires, voire dans leur révision s'ils se révèlent trop faibles à l'issue de l'examen rendu nécessaire par les objections de l'adversaire.

---

<sup>100</sup> Notamment la *Gazette de la Meuse et la Voie du Loup*



### Camp lycophobe

Les loups ont été réintroduits clandestinement.

Les loups sont dangereux pour l'homme.

Les loups ne présentent aucun intérêt ; ils ne servent à rien.

Verdict : il faut les éliminer

Il y en a ailleurs en Europe (l'espèce n'est pas menacée).

De plus, les loups menacent des espèces protégées.

Les touristes ne les verront jamais, puisque ce sont des animaux méfiants et discrets.

En revanche, le pastoralisme présente un grand intérêt écologique.

Or, il est menacé par les loups

### Camp lycophile

Ils sont revenus spontanément depuis l'Italie voisine.

Ce sont des animaux méfiants, discrets, qui ne s'attaquent pas à l'homme (version faible : le risque ne peut être totalement écarté mais il doit être accepté).

Ils présentent un intérêt écologique majeur.

De plus, ils sont susceptibles de présenter un grand intérêt économique : le loup est une nouvelle ressource touristique.

Verdict : il faut les protéger

Le pastoralisme présente un intérêt écologique nul, ou mineur. En l'absence de conduite des troupeaux, ses méfaits l'emportent largement sur ses bienfaits.

Le pastoralisme est en crise. Les dégâts des loups sont tout relatifs, et sans comparaison avec ceux commis par les chiens errants : le loup sert de bouc émissaire.

Dans la polémique générée par l'arrivée des loups, on parle et on écrit énormément, pour attaquer comme pour se défendre. Mais ce n'est pas tout. L'affrontement entre les camps n'est pas seulement verbal. Lycophiles et lycophobes, en même temps qu'ils élaborent des argumentaires, agissent.

#### a<sub>3</sub> Passages à l'acte

A côté des discours, la force. Il ne s'agit pas uniquement de montrer que l'on dispose d'arguments convaincants, mais aussi que l'on est puissant. Les éleveurs ont organisé des manifestations et fait défiler des moutons, en pleine ville, à Nice, à Lyon, à Grenoble, chez

ces citoyens dont on leur dit qu'ils accueillent favorablement le retour des loups. De leur côté, les lycophiles recueillent des pétitions contre les mesures, — comme le zonage ou les autorisations ponctuelles de capture ou de destruction —, qui conduiraient à restreindre la protection des loups. En manifestant, en diffusant tracts et pétitions, on agit encore de manière indirecte. Partisans et opposants des loups vont plus loin et s'affrontent physiquement. Dans le Mercantour, des éleveurs s'en sont pris violemment à des agents venus établir un constat, après une attaque, au point que l'Administration a décidé de conditionner le versement des indemnisations à l'adoption, par l'éleveur, d'un comportement « correct » : « Avec le soutien du Préfet et de la DDA, on a fait savoir aux éleveurs que s'ils agressaient ou s'ils menaçaient les ..., n'importe quel garde, du Parc ou de l'ONC, le constat ne serait pas fait et donc ils n'auraient pas de compensation. Donc, on a clairement demandé depuis l'année dernière, par note de service, à tous les agents, de refuser de faire le constat, si, sans aller jusqu'à la menace, si simplement y avait ... un accueil vraiment ... mauvais de la part des éleveurs » (un agent du Parc National du Mercantour). Des protecteurs des loups ont également été molestés par des opposants aux loups. Lycophiles et lycophobes interviennent par ailleurs sur les animaux qu'ils entendent protéger et éliminer.

Des loups ont été abattus. Parmi les cas connus (la liste suivante n'est pas exhaustive) : un loup a été tué en 1992 à Aspres-les-Corps (05) par un berger; une louve aux Orres (05) le 17 septembre 1996 par un chasseur, lors d'une battue ; à Isola (06), en 1995, le vétérinaire de l'Antenne Life et des gardes-moniteurs, alors qu'ils procédaient à un constat, ont trouvé fortuitement, sous des rochers, le cadavre d'un loup tué par chevroline. En avril 1995, dans les Alpes-Maritimes, un loup a été heurté et tué par un véhicule, conduit par un éleveur connu pour son opposition au loup<sup>589</sup>. Des loups ont également été empoisonnés mais il est difficile de connaître le nombre d'animaux concernés.

Non seulement on tue des loups, en dépit de leur statut d'espèce protégée, mais on ne s'en cache pas :

« 2 (Un agent du Parc National du Mercantour) : Y a des éleveurs qui ..., très probablement, dans la mesure où ils sont pratiquement tous armés, quand ils ont l'occasion, ils tirent sur le loup, et tous le disent. Et puis certains, même, j'en parlais tout à

<sup>589</sup> L'incident est rapporté dans (Fralon 1997).

*l'heure, donc un éleveur qui est dans la même discussion dit : "oui mais tiens, je l'ai tué tel jour, il est passé là dans le bois".*

*2 : Ils vous le disent ?*

*1 : Oui, oui, clairement, mais, bon, c'est quelques mois après. On peut avoir affaire à des vantards. Selon la personnalité de l'éleveur et ... les relations que l'on a avec lui, je pense qu'il y en a, en tout cas, celui-là, moi, je lui fais confiance, je le connais relativement bien, et je pense qu'il a effectivement tiré sur un loup, je ne sais pas s'il l'a eu ... ».*

Il arrive même que l'on s'en vante. Dans le Mercantour, en Belledonne et en Haute-Maurienne, des éleveurs certifient avoir « fait du ménage »<sup>590</sup>. Certains en ont fourni la preuve. En novembre 2000, à Allevard (Isère), un loup récemment abattu est pendu par les pattes arrières à un arbre, devant le local des chasseurs<sup>591</sup>. Dans le Mercantour, un garde-monteur, venu sur un alpage pour y faire un constat d'attaque, entre dans la cabane pastorale et y découvre, suspendue à un mur, la tête d'un loup : « En entrant dans la cabane, y avait la tête de loup. Une tête coupée, sanguinolente, enfin elle était plus sanguinolente. Donc il avait certainement abattu un loup, ou trouvé mort, on ne sait pas. Il avait découpé la tête » (un garde-monteur du Parc National du Mercantour). Des éleveurs affirment, y compris en public, et en présence de représentants de l'Administration<sup>592</sup>, recourir à l'empoisonnement.

Tuer des loups en les abattant, ou en les empoisonnant, n'est certes pas équivalent, et la plupart de mes interlocuteurs distinguent clairement les deux procédés. L'Administration et les protecteurs des loups redoutent autrement le poison que les tirs, en raison de l'extrême efficacité du premier, — les campagnes d'empoisonnement ont, dans le passé, causé l'éradication des grands prédateurs, bien plus que les tirs —, et de son caractère aveugle: « y a des chiens qui ont été empoisonnés, y a des chats qui ont été empoisonnés, y a des loups qui ont été empoisonnés, y a des aigles royaux qui ont été empoisonnés » (un membre du Groupe Loup France). Au poison, on reproche aussi d'être, par excellence, l'arme du lâche : « Ah le poison, je trouve que c'est quelque chose de courageux, c'est

---

<sup>590</sup> Il faut préciser que des éleveurs s'opposent formellement au tir des loups et refusent, pour leur part, d'être armés. L'un d'eux raconte : « Le maire, tout ce qu'il a trouvé à me dire : "tu prends un fusil, tu tirs rien à personne, et la question est réglée!" D'abord, régler le problème, j'ai autre chose à faire que de veiller le jour la nuit ! Et puis c'est interdit. Moi, j'ai pas envie d'être hors-la-loi.

<sup>591</sup> Voir *Le Dauphiné Libéré* du mercredi 22 novembre 2000, *Libération* du jeudi 23 novembre (p. 20), *Le Monde* du vendredi 24 novembre (p. 38).

<sup>592</sup> *Comm. Pers.* de Christian Ernoult.

quelque chose de fantastique, c'est, c'est beau! » (un protecteur des loups)<sup>593</sup>. Chez les gens du lieu, le rapport au poison est un peu différent. Beaucoup ont le souvenir d'une époque où son emploi était banal : on déposait, le soir, à proximité des maisons, des appâts empoisonnés contre les renards<sup>594</sup>, que l'on ramassait au matin s'ils n'avaient pas été consommés. De plus, le poison n'a pas été seulement autorisé ; son emploi contre les « nuisibles » a été préconisé par l'Administration. Un éleveur auquel je rendais visite me donne à lire un passage d'un code rural du dix-neuvième siècle qui conseille l'empoisonnement, comme méthode la plus sûre pour éliminer les loups : « Tu vois, ironise-t-il<sup>595</sup>, ça n'a pas toujours été interdit ! ». Néanmoins, le recours au poison est aujourd'hui contesté ; il est souvent associé à des mésententes (il n'est pas rare que l'on se venge de quelqu'un en empoisonnant son chien, et il se produit parfois, dans les villages, des empoisonnements en série) ; on redoute en outre sa dangerosité. L'extrait suivant témoigne de ces tentations, et de ces hésitations :

« Un éleveur tarin, octobre 1997 : *En tout cas, s'ils [les loups] arrivent ici [hypothèse qu'il avait d'abord violemment rejetée] ça va être vite va. Tu mets de la viande empoisonnée là où tu avais repéré des traces et puis basta. On ne va quand même pas se laisser faire!*

Sa sœur : *Moi, le poison, j'aime pas. Tu sais jamais qui c'est qui va le manger ; au moins une balle tu sais où elle va ».*

Et l'on souligne que, si l'on en arrive à de telles extrémités, c'est que l'on n'a pas le choix ; face à de tels adversaires, tous les coups seraient permis :

---

<sup>593</sup> En parcourant la littérature anglophone, j'ai eu la surprise de découvrir qu'en Australie, dans les régions d'élevage ovin où vivent des dingos et d'autres sortes de chiens encauvagés, l'empoisonnement est réglementé mais apparemment constamment pratiqué, sans que cela semble perturber outre mesure les auteurs des articles consultés. Le risque de consommation des appâts par d'autres espèces que les canidés visés, un particulier des espèces protégées, est cependant un des arguments évoqués pour privilégier l'empoisonnement par enfouissement à faible profondeur des appâts plutôt que par simple licher au sol, (Fleming, Thompson et al. 1996). Jean-Pierre Digard mentionne les abattages massifs d'animaux marbrés qui se produisent en Australie : « les Australiens ne reculent devant aucun moyen — hier myxomatose contre les lapins, aujourd'hui hélicoptère et fusil contre les grands herbivores —, donnant périodiquement le spectacle lamentable de monstrueux carnages », (Digard 1990), p. 171. Des techniques très dévastatrices, dont l'empoisonnement, ont également été utilisées aux États-Unis contre les coyotes, (Lutz 1984), p. 318.

<sup>594</sup> Le commerce des peaux, en particulier des animaux que l'on disait « nuisibles », constituait, encore après la deuxième guerre, un appoint important pour certaines familles. Ces animaux étaient piégés, ou empoisonnés : « Y avait une tannerie, ici, qui achetait les peaux. Moi je sais que j'en avais pas mal. J'attrapais beaucoup de renards, moi aussi, et je les attrapais au cyanure, à cette époque c'était pas interdit, les renards, les martrons, les fousaux, et ben elles se vendaient bien, bien. C'était même bien recherché, maintenant ça vaut plus rien » (un éleveur et chasseur).

<sup>595</sup> Ce n'est pas seulement de l'ironie : on convenait certes à la loi, mais on se conformait à une loi plus ancienne; l'illégalité est donc relative....

« 2 [un technicien agricole, juin 1998] : *Mais c'est vrai qu'en dernier recours, bon on essaie des tas de choses, mais en dernier recours, qu'est-ce qu'ils ont comme solution, les éleveurs ? Ben prendre les fusils, et ça c'est sûrement dommage, mais bon, à force de provoquer, faut pas s'étonner, quoi.*

1 : *Où, mais le fusil, c'est un moindre mal. Ce qui se passe dans le Mercantour, actuellement, c'est pas seulement le fusil, c'est aussi des empoisonnements.*

2 : *Ah oui ? Non, mais ça veut dire quoi ? Quand y en a qui en arrivent à des solutions comme ça, c'est qu'à un moment donné, y en a qui ont pas fait les choses d'aplomb, quoi, puisque les éleveurs du Mercantour, c'est quand même pas tous des fous, quoi, j'imagine ?*

1 : *Certainement pas, non.*

2 : *Ben ouais, alors s'ils se réfugient dans des solutions comme ça, c'est qu'ils ont pas le choix. Si on met des gens dans des situations où ils ont plus le choix, faut plus s'étonner, quoi, après. Je pense qu'on en est presque là, moi. On les met dans des situations, le mec, au dernier moment, il a plus que la révolte. Ben oui, faut pas être surpris ».*

Qu'ils abattent les loups ou qu'ils les empoisonnent, il faut s'interroger sur les motivations de ceux qui font état, et parfois étalage, de pratiques passibles de lourdes sanctions. Leurs discours et leurs mises en scène s'expliquent sans doute par la volonté de provoquer le pouvoir, de le narguer. Mais il se pourrait que certains, éleveurs et/ou chasseurs, veuillent aussi relever un défi. Les loups, en effet, sont souvent présentés comme des animaux insaisissables. Aux éleveurs qui réclament leur élimination, on rétorque qu'ils ne sont pas réalistes car les loups, aussi malins que discrets, sont très difficiles à abattre. D'autre part, ajoute-t-on, la dynamique de l'espèce est telle que d'autres individus remplaceraient ceux qui auraient été éliminés. La conclusion s'impose : il faudrait, quoi qu'en pensent les éleveurs, « *faire avec* ». L'arrivée des loups serait inévitable, et les éleveurs tenus de l'accepter : « *C'est complètement inéluctable; actuellement y a une dynamique des meutes qui est suffisante, et même au dire de certaines personnes, suffisante même s'il était pas protégé, donc même s'il était chassé, y aurait une dynamique suffisante pour de toute façon coloniser à moyen terme une grande partie du territoire. Donc il faut qu'ils [les éleveurs] s'y préparent* » (un garde-moineur). Des lycophobes trouvent cette idée inadmissible et entendent bien démontrer qu'il n'en est rien : « *on n'admet pas non plus, qu'on nous dise: "ben voilà, c'est comme ça, c'est un état de fait, il faut faire avec". Non, "faire avec" ! Y en a, quelque part, qui ont décidé ça, à un moment donné* » (un technicien

de l'élevage, juin 1998). Dire que l'on a tué des loups, c'est dire qu'ils ne sont pas ces animaux invulnérables, intouchables, qui peuvent impunément attaquer les troupeaux. Les éleveurs qui se targuent d'y être parvenus signalent qu'ils ne sont pas démunis, qu'ils sont suffisamment fins tireurs pour venir à bout de ce prédateur habile que l'on prétend inatteignable, — et sans doute en tirent-ils quelque gloire. Ils signifient, en définitive, que les loups ne sauraient leur être imposés : « Si tous les éleveurs, de Nice à Genève, décident de se débarrasser du loup, y a personne qui pourra nous en empêcher »<sup>596</sup>. Ceux qui seraient impuissants ne seraient pas les éleveurs mais les agents de l'État et les protecteurs, qui ne peuvent empêcher que des actes de braconnage soient commis.

De leur côté, les lycophiles ne restent pas inactifs. Des « brigades » anti-poison ont été constituées et ont, à plusieurs reprises, sillonné le Mercantour en quête de traces suspectes. Dans *la Voie du Loup*, magazine édité par France Nature Environnement, des protecteurs exposent par le menu leur « exceptionnelle mobilisation »<sup>597</sup> pour contrer la mise en œuvre du protocole<sup>598</sup> permettant le tir ou la capture d'un loup, autorisée par le Préfet des Alpes-Maritimes, en décembre 2000. À côté des actions médiatiques et juridiques qu'ils ont entreprises, ils se sont rendus sur le terrain, et ont « occupé le site » où s'étaient postés les tireurs de l'ONCFS<sup>599</sup>.

Ainsi, les deux camps, lycophiles et lycophobes, qui se sont constitués autour des loups et des brebis, ne se contentent pas de s'affronter lors de joutes oratoires ; ils se livrent, sur le terrain, une véritable « guerre du loup ». Dans ce qui précède, nous avons déjà rencontré des indications que des divergences existent à l'intérieur de chacun des camps ; c'est à ces divergences que je vais à présent m'intéresser.

## b. Des camps traversés par des divergences

Qu'il soit question des loups, ou des moutons, lycophiles et lycophobes s'opposent systématiquement : on a bien affaire à des camps. Mais les désaccords ne se produisent pas seulement entre les deux camps adverses. Je montrerai, en m'appuyant sur les différences

---

<sup>596</sup> De tels propos rappellent les phénomènes politiques à l'œuvre dans l'arc alpin, et notamment la montée en puissance de ce que Luc Rosenzweig appelle le « populisme alpin », *Le Monde* du 12 mars 1999 et du 17 novembre 1999.

<sup>597</sup> *La Voie du Loup*8, p. 3 et pp. 6-7.

<sup>598</sup> Un « protocole » a été élaboré, en 2000, qui permet le tir ou la capture d'un loup dans des conditions extrêmement précises (se reporter à *L'Info/Alpes* n°7, pp. 9-10), que les défenseurs des loups ont rendus plus strictes encore pour l'année 2001. Ce protocole a pour l'instant été mis en œuvre une seule fois.

<sup>599</sup> Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ex ONC).

présentations qui sont faites du pastoralisme, qu'il existe aussi des divergences, partielles, au sein de chacun d'eux.

### **b<sub>1</sub>. Les éleveurs ovins, éco-pasteurs ou éco-producteurs**

Certains, on l'a vu, attaquent les loups et défendent le pastoralisme en soulignant les bienfaits écologiques de ce dernier ; les éleveurs, pour eux, sont plutôt des «éco-pasteurs». D'autres mettent en avant la qualité de la viande mise sur le marché, dont ils rappellent qu'elle est officiellement reconnue par l'existence de labels (Agneau de Savoie, ou Agneau de l'Adret par exemple); ils présentent les éleveur s plutôt comme des «éco-producteurs». Certes, tous voient bien dans l'arrivée des loups un événement qui menace un élevage exemplaire. Néanmoins, les deux présentations ne sont pas équivalentes et ne sont pas non plus aisément conciliables. En effet, pour qui souligne les bienfaits écologiques du pastoralisme ovin, le « non gardiennage permanent » pose problème. Un pastoraliste note ainsi que l'élevage extensif doit être «*bien dosé, car évidemment on ne peut ignorer les inconvénients possibles, dans certaines conditions, de la pratique du "non gardiennage permanent"*». Or, ceux qui définissent les éleveurs ovins montagnards comme des «éco-producteurs» considèrent le non gardiennage comme légitime, et même nécessaire. Ils assurent que la production d'agneaux gras n'est pas compatible avec un gardiennage serré ni avec le regroupement quotidien des animaux: «*Et puis normalement, [avec les loups] le troupeau doit être redescendu tous les soirs et parqué si possible à proximité d'un chalet : tu feras pas de l'agneau d'alpage dans ces conditions, tu feras pas de l'agneau gras*» (un éleveur dont le troupeau, non gardé, a subi des attaques attribuées aux loups) Pour eux, les brebis non gardées ne sont pas, comme le soutiennent les lycophiles, «*livrées à elles-mêmes*», mais «*libres*»: «*Non, moi je veux que mes brebis soient libres du matin au soir*»; «*L'agneau d'alpage, c'est l'agneau qui va pâturer au point du jour, il fait ce qu'il veut pendant la journée, et il retourne pâturer quand il veut*» (deux éleveurs). La liberté accordée aux animaux non gardés de pâturer ce qu'ils veulent, où et quand ils le veulent, devient la condition de la «bonne» viande et, finalement, du «bon» éleveur. De collègues qui, par suite de l'arrivée des loups, ont regroupé leurs troupeaux pour les garder, un éleveur dit : «*Leurs agneaux sont maigres. Ils les font trop stresser. Moi, l'année dernière, j'avais déjà vendu un lot d'agneaux avant le 15 août. Eux, vers le 15-20 septembre, ils avaient toujours aucun agneau bon à tuer. Ensuite, ils les ont mis à l'engraissement, mais ça fait pas ! Alors du boulot comme ça, c'est pas la peine. D'ailleurs, X a pas voulu recommencer une autre année*».

## b<sub>2</sub>. La condamnation du pastoralisme, ou de certaines pratiques pastorales

Les lycophiles défendent les loups et attaquent le pastoralisme en affirmant que celui-ci va mal et, de surcroît, fait du mal. Toutefois, parmi les critiques qui lui sont adressées, deux tendances sont à distinguer.

Pour certains, ce n'est pas le pastoralisme, en tant que tel, qui est gênant, mais la façon dont il est actuellement pratiqué : à nouveau, le manque de gardiennage est particulièrement visé : les troupeaux non gardés n'exercent pas sur les milieux une pression de pâturage homogène mais s'agglutinent aux endroits qu'ils affectionnent, notamment sous les crêtes, où les sols, fragiles, sont dégradés par leur piétinement, tandis que le bas des alpages, déserté, s'embroussaille : « Dans certains secteurs, en l'absence de gardiennage, comme les pentes sont raides, on peut avoir dans le bas des pâturages un embroussaillement, puisque le troupeau n'est pas maintenu par le berger, en l'absence de berger pour faire pâturer là où il faudrait mieux racleur, et le troupeau, étant laissé tout seul, a tendance à monter et donc on a des pâturages où on a la végétation qui est énorme sur le bas, et puis sur les crêtes, plus d'herbe et pratiquement que du foinier et des orties, c'est-à-dire que, alors que d'un point de vue qualité, et au niveau capacité, disons, fourragère, capacité d'accueil, la charge n'est pas forcément trop importante. C'est uniquement un problème de conduite » (un agent du Parc National du Mercantour). On pointe l'existence d'un problème, mais on indique qu'il peut être réglé. Et l'on ajoute que l'arrivée des loups est susceptible de contribuer à sa résolution, en alertant les pouvoirs publics sur les difficultés de l'élevage ovin : « L'élevage ovin a des difficultés. C'est une profession qui est largement oubliée par le développement agricole, qui a accumulé des retards énormes. Pour qu'il soit encore rentable, l'Europe a poussé à l'extensification. De toute façon, on allait vers une prise en compte de ces problèmes d'ici quelques années. Le loup en fait prendre conscience plus tôt » (un agent de la DDAF, juin 1998). Les loups sont alors regardés comme les sauveurs<sup>600</sup> d'un pastoralisme ovin sinistré. Leur venue fournirait l'occasion d'aider les éleveurs à moderniser leurs exploitations, à réduire la pénibilité de leur travail ... et à mieux garder leurs troupeaux.

D'autres se montrent beaucoup plus sévères et formulent une condamnation sans appel : « Le pastoralisme, ça a quot, dans nos régions ? Ça a 5000 ans, maximum ! C'est un



temps qui est très largement insuffisant pour créer soit une espèce de végétal, enfin de végétal supérieur, ou une espèce de vertébrés. Statistiquement, sur le plan mutation sélection, c'est impossible, donc on peut déjà dire que le pastoralisme n'a permis la sélection d'aucune espèce de végétal supérieur, et d'aucune espèce animale. [...] Les justifications de protection de la nature qu'on cherche à donner à l'agriculture, entre guillemets, moi, ça me paraît même carrément ridicule. Je ..., bon, j'imagine pas d'où a pu germer cette idée, quoi » (un garde-moineur, juillet 1998). Le temps des pratiques humaines et celui de l'évolution des espèces sont incommensurables, les éleveurs et leurs troupeaux sont trop jeunes pour avoir créé du neuf et les premiers prétentieux de s'imaginer apporter à la nature quelque contribution : on retrouve là l'idée que la main de l'homme est toujours du côté de l'artifice et ne saurait bénéficier à la nature (cf. 1<sup>ère</sup> partie). Cette fois, ce ne sont pas des pratiques pastorales qui sont jugées mauvaises mais le pastoralisme lui-même ; le problème sera il donc sans remède.

Dans cette critique radicale, le maintien de paysages ouverts n'est pas non plus reconnu comme un objectif relevant de la protection de la nature. Il s'agirait à nouveau, de la part des défenseurs du pastoralisme, d'une vision anthropocentrée et non écocentrée : « Le paysage qu'on a actuellement est complètement artificiel. Donc je vois pas trop l'intérêt [de le conserver]. Qu'on veuille le faire, je dis : pourquoi pas ?, parce que je suis pas non plus insensible à un certain nombre de critères esthétiques, hein, un chalet dans une belle pelouse avec des géraniums aux fenêtres, je trouve ça joli ; bon, maintenant je me sens pas concerné. C'est pas ça que j'ai envie de protéger, c'est pas pour ça que j'ai envie de travailler. Que des gens le fassent, ça, je suis tout à fait d'accord ; on protège bien des ..., on essaie de protéger le patrimoine architectural, bon ben c'est très bien, c'est vrai qu'y a une mémoire peut-être à conserver, un savoir-faire à conserver, mais c'est pas de la protection de la nature » (un garde-moineur). Le seul intérêt écologique que l'on puisse alors reconnaître au pastoralisme, en définitive, c'est d'être moins dommageable que les stations de sports d'hiver : « quand on voit l'impact qu'a une station de ski sur le milieu naturel, moi j'hésite pas une seconde, hein. On me dit : "on supprime la station de ski de Tignes et de Val d'Isère, et puis on réimplante des agriculteurs et des troupeaux, avec une pratique semi-extensive", je dis oui tout de suite, hein » (un garde-moineur).

---

<sup>100</sup> Ou les rédempteurs, selon la formule d'un journaliste du *Monde*, (Samedi 22 juillet 2000).

Le non gardiennage est-il légitime et bénéfique, ou illégitime et dommageable ? S'agit-il de condamner le pastoralisme en tant que tel ou d'inciter les éleveurs à le pratiquer autrement ? Les camps lycophiles et lycophobes n'apportent pas à ces questions des réponses unanimes. Ils ne sont donc pas monolithiques mais traversés par des divergences. Celles-ci ne sont pas anodines, — elles influent sur la façon dont on considère les acteurs impliqués (loups, moutons, protecteurs et éleveurs), et dont on se comporte à leur égard —, et elles préfigurent les clivages qui se font jour lorsque se trouve franchi un nouveau stade de la crise (cf. *infra*).

Nous osons mieux, à présent, les deux camps dont l'arrivée des loups a provoqué l'apparition. Leurs rapports avec les mondes sauvage/domestique et nature/artifice demandent cependant à être éclaircis.

### **e. Camps et mondes**

Les propos des lycophobes rappellent souvent fortement ceux que nous avons rencontrés lors de l'étude du monde sauvage/domestique. Toutefois, des lycophobes se réfèrent parfois à des échelles temporelles ou spatiales étrangères à celui-ci, tel, du moins, que nous l'avions perçu en nous intéressant aux chamois et aux bouquetins. Il leur arrive également d'emprunter au monde nature/artifice une partie de son vocabulaire et certains de ses raisonnements. Un constat symétrique peut être formulé en ce qui concerne les lycophiles et le monde nature/artifice. Les deux camps ne revêtent donc pas exactement les caractéristiques que nous avions trouvées aux deux mondes. Mais, dans ce qui sépare les mondes des camps, il y a bien plus, car tous, dans le monde sauvage/domestique, ne se disent pas lycophobes, ni lycophiles dans le monde nature/artifice.

#### **e<sub>1</sub>. Dans le monde sauvage/domestique, la réserve des chasseurs**

J'ai précédemment cité deux chasseurs qui ne trouvaient aux loups aucun « intérêt », l'un d'eux se positionnant nettement contre leur arrivée. Ils font partie des rares chasseurs que j'ai rencontrés à s'être exprimés de manière aussi tranchée. La plupart sont restés, dès qu'il a été question des loups, étrangement en retrait. Aux questions que je leur posais sur l'arrivée des loups, j'ai souvent reçu une réponse de ce genre : « Sur le loup, j'ai pas grand chose à vous raconter, ça se passe pas sur mon secteur, donc.... Sinon, les plus grands prédateurs qu'on a sur notre territoire à nous, c'est les chiens de touristes, qui se promènent et qui sont jamais en laisse ». D'autres réservent leur jugement, et préfèrent attendre d'en savoir plus : « Le loup, c'est une bête qu'on n'a jamais eue, on peut pas

savoir. Est-ce que c'est une bête qui va dans les précipices?, qui va dans les falaises? On n'en sait rien, ça. Le chamois, réellement, je penserais pas que y ait gros impact là-dessus. Enfin, c'est à voir, quoi, c'est à voir. On sait pas trop, je dis bien, moi, à l'heure actuelle, je sais pas trop comment réagir là-dessus » (juillet 1998). Pourquoi cette réserve ? Elle pourrait s'expliquer par le fait que les chasseurs ne croient pas à l'arrivée des loups en haute montagne, et pensent qu'ils s'attaqueraient plutôt à des ongulés comme les chevreuils : « Je sais pas quoi en penser. D'habitude, j'aime bien avoir un avis, une position, mais là, avec le loup, je sais pas, j'arrive pas à me faire une opinion, je suis partagé. C'est un sacré problème pour les éleveurs, et puis pour nous, ça va pas être terrible non plus. S'ils partent après les chevreuils... ». La majorité des chasseurs ne se réjouit pas de l'arrivée d'un prédateur du chevreuil, mais leur gibier favori, le chamois, ne leur paraît pas menacé. Or, nous avons vu qu'ils se définissent avant tout comme des chasseurs de chamois. Il est d'ailleurs significatif qu'aucun des quelques chasseurs clairement opposés à l'arrivée des loups, sauf un, ne soit un « acharné » du chamois. De même qu'un chasseur « qui ne va pas au chamois » n'est pas reconnu comme un véritable chasseur, il se pourrait que les loups, tant qu'ils sont supposés ne s'attaquer qu'aux chevreuils, ou aux mouflons, ne soient pas tenus pour des concurrents trop sérieux.

Des chasseurs disent ne pas bien savoir quoi penser de la venue des loups ; certains disent aussi ne pas vouloir s'afficher aux côtés des éleveurs. J'ai su, par des présidents de société de chasse, que des éleveurs leur avaient proposé de manifester à leurs côtés, et qu'ils avaient refusé : « Il [un éleveur] est passé [à la maison], voir si on était prêt à faire une action commune avec eux, alors on a discuté. Mais bon, moi j'ai pas trop envie de faire bloc. Déjà, y a l'histoire des dégâts de sangliers, des types, en plaine, qui sèment du maïs rien que pour pouvoir être indemnisés. Faudrait pas qu'avec le loup, ça fasse pareil, qu'on demande aux chasseurs de payer les dégâts des loups. Et puis les éleveurs ont pas toujours été réglés ; des gars qui déclaraient aux assurances des bêtes perdues qui l'étaient pas, des trucs comme ça, alors s'ils ont un peu des pertes aujourd'hui... ». Plus que de l'indifférence ou de la bienveillance à l'égard des loups, de tels propos traduisent un refus d'apporter aux éleveurs un soutien manifeste. S'ils ne sont pas forcément pour les

loups, — peut-être sont-ils même plutôt contre — , les chasseurs ne veulent pas, en tout cas, apparaître avec les éleveurs<sup>601</sup>.

Il est remarquable que resurgisse ici la question des sangliers, à propos desquels, je le rappelle, éleveurs et chasseurs s'opposent violemment depuis de nombreuses années. C'est bien cette même lézarde qu'indiquaient déjà les conflits autour des sangliers qui est à nouveau en jeu. Pratiquement plus personne, dans le monde sauvage/domestique, ne porte un égal intérêt au sauvage et au domestique. Il y a quelques décennies encore, l'immense majorité des chasseurs étaient éleveurs et agriculteurs et, inversement, les agriculteurs et éleveurs chassaient à peu près tous, plus ou moins assidûment. Aujourd'hui, on chasse, ou on élève, mais on fait rarement les deux. A titre d'exemples : aucun chasseur n'est éleveur à Modane et à Tignes ; à Bramans, 4 chasseurs sur 68 sont éleveurs ; à Montvalezan, 1 sur 52<sup>602</sup>. Or, pendant que les chasseurs ont arrêté d'élever, et que les éleveurs ont arrêté de chasser, — par manque de temps, ou parce que la chasse, depuis la mise en place des plans de tir ne leur apportait plus ce qu'ils en attendaient —, leurs intérêts ont divergé, et les uns ne reconnaissent plus les aspirations ni les problèmes des autres. Le père du chasseur qui refuse de « faire bloc » avec les éleveurs était un grand chasseur de chamois et élevait des moutons. Ses fils, qui tous chassent mais dont aucun n'a conservé d'activité agricole, racontent qu'il emportait son fusil lorsqu'il partait s'occuper du troupeau ; il ne lui serait probablement pas venu à l'esprit de distinguer les intérêts des chasseurs de ceux des éleveurs. En une génération, un profond fossé s'est creusé entre les premiers, désormais très majoritaires<sup>603</sup>, et les seconds. Les loups, comme les sangliers avant eux, mettent crânement en lumière cette évolution et accentuent la rupture.

---

<sup>601</sup> Ce que dit un garde-monteur du Parc National du Mercantour donne à penser que les éleveurs, dans les Alpes-Maritimes, n'ont pas non plus obtenu l'appui des chasseurs : « Y a fallu avoir une cohésion entre éleveurs et chasseurs, ça a pas toujours bien marché, ça. Finalement, ça a pas marché du tout, heureusement peut-être. Au départ, y a eu quelques relations tendues avec les élus, les chasseurs et les éleveurs, donc contre le Parc, contre le loup, c'était le Parc qui était visé, de toute façon, parce qu'ils disaient donc : "ils vont manger vos enfants", bon, tout ce qu'on dit, les légendes. Et puis petit à petit, le loup, ça fait six ans, personne n'a été craqué, les chasseurs continuent à voir leur plan de chasse progresser, à part le mouflon. Les gens après font la différence, ils savent que par leur commune, ils ont plutôt des mauvais éleveurs, donc en public, ils le disent jamais, mais en aparté ils le reconnaissent ; ils disent : "de toute façon, ils ont x primes par an, ils vont pas nous emmerder", enfin ainsi de suite ».

<sup>602</sup> Source : enquête personnelle, juin 1998.

<sup>603</sup> Un technicien agricole le constate avec tristesse et inquiétude : «Et puis, ils sont nombreux, les chasseurs ; dans les communes, ils sont cinquante, soixante. Ça veut dire qu'ils ont quand même un poids, mais bon, pas pour les mêmes objectifs. C'est ça qui est des fois difficile à admettre ».

Si l'on considère maintenant la façon dont le monde nature/artifice a réagi à l'arrivée des loups, on ne trouve pas de phénomène aussi flagrant que la fracture entre éleveurs et chasseurs dans le monde sauvage/domestique. De nettes différences existent cependant et méritent d'être examinées.

Signalons, pour commencer, qu'il n'a pas toujours été aisé d'enquêter sur le sujet auprès des agents du Parc National de la Vanoise. Des gardes-moniteurs, avec qui j'avais longuement parlé des chamois et des bouquetins, se sont fermés lorsque j'ai abordé la question de l'arrivée des loups :

1 : *Et au sujet du loup ?*

2 : *J'ai rien à vous dire ».*

Un peu plus tard, le même enquête finit par se dire « mitigé » : il est évidemment délicat, pour un garde-moniteur qui s'exprime en tant que tel, de se déclarer opposé à la présence d'une espèce sauvage, *a fortiori* quand elle est protégée. Ceux qui s'expriment le plus volontiers sont aussi les plus impatients de les voir arriver. Ils ont déjà observé des loups, lors de voyages naturalistes, en France ou à l'étranger, et sont conquis par l'animal : « C'est une espèce qui est fantastique ; moi, j'adore. Moi, j'ai eu la chance de le voir deux fois, c'est vraiment une super bestiole, quoi ». Même les plus enthousiastes espèrent cependant échapper aux violents conflits qu'ont connus leurs collègues du Mercantour. Et certains redoutent tellement la détérioration que pourrait entraîner l'installation des loups qu'ils en arrivent à souhaiter qu'elle ne se produira pas, ou du moins pas tout de suite : « Euh, personnellement, je suis pas pressé qu'il arrive du tout, vu comme ils se font nourrir là-bas, la vie, c'est infernal, quoi ! la vie de garde-moniteur, là-bas, c'est carrément infernal ». S'ils s'inquiètent pour eux-mêmes, ils craignent également que les dommages causés n'amènent ceux qui les subissent, et leurs alliés, à rejeter en bloc le discours et les actions en faveur de la protection de la nature, et ne remettent en particulier en cause les timides échanges noués avec des éleveurs au cours des dernières années, notamment par le biais des mesures agri-environnementales. Aussi préfèrent-ils aux loups des espèces comme le bouquetin, lui aussi étroitement lié à la protection de la nature et à son histoire, tout en étant nettement moins polémique. Un naturaliste, qui se place à l'échelle planétaire, oppose au loup le grand panda, emblème du WWF : « Le loup peut

être un emblème, mais c'est vrai que c'est moins, c'est un emblème, enfin, c'est quand même un carnivore, c'est quand même un prédateur. Bon, c'est pas pour rien qu'on a pris le panda pour le WWF, c'est quand même différent. C'est une autre image. Le panda, c'est un ours qui est herbivore. Aller tuer un panda, c'est un crime, il fait de mal à personne, que le loup, bon, c'est vrai qu'il cause des dommages, c'est évident, pas comme on les amplifie, mais il en cause. C'est sûr, donc c'est vrai qu'il va pas toucher toute la population. Les chasseurs, bon, c'est pas ça non plus. Les agriculteurs, les éleveurs surtout, bon ben, c'est un peu difficile de le faire accepter par toute la population ».

Parmi les gardes-moniteurs, quels sont ceux qui disent attendre le retour des loups ? Retrouve-t-on ici le clivage entre anciens et nouveaux que l'étude des rapports des gardes-moniteurs aux bouquetins avait mis en évidence ? Rappelons schématiquement le résultat auquel nous avons abouti : les anciens gardes-moniteurs sont des passionnés de bouquetins, tandis que les nouveaux se tournent vers des espèces qui leur sont en tout point opposées, de petite taille, peu visibles, méconnues. Peu visibles, les loups le sont effectivement, mais ce sont de grosses bêtes et, s'ils sont dans l'ensemble mal aimés des gens du lieu, ils sont aussi extrêmement médiatiques. Pour un des gardes-moniteurs de la nouvelle génération, le loup ne présente pas plus d'intérêt que les chamois ou les bouquetins : « Bon ben c'est vrai que moi, c'est pas une bête qui me ... Autant je vais m'enflammer pour un papillon, autant .... C'est pareil, quoi. Le loup, je l'aime bien, oui, comme j'aime bien les chamois et les bouquetins, mais enfin comme ça, quoi ». Les gardes-moniteurs qui parlent des loups avec ferveur ont tous été récemment recrutés mais la réciproque n'est pas vraie. Quant aux gardes-moniteurs de la première génération, ce sont bien eux qui se montrent le moins disposés à parler des grands prédateurs et de leur éventuelle installation en Vanoise. Même s'ils critiquent parfois vertement les éleveurs d'aujourd'hui, il semble qu'ils ne puissent accueillir l'arrivée des loups, lorsqu'ils y croient, sans état d'âme, et sans un certain embarras. De même qu'ils étaient à mi-chemin entre les mondes sauvage/domestique et nature/artifice, ils occupent entre les camps lycophiles et lycophobes une position intermédiaire.

En définitive, les camps lycophile et lycophobe ont avec les mondes sauvage/domestique et nature/artifice des rapports relativement complexes : si les liens de parenté, des uns aux autres, sont assez nets, les emprunts au camp adverse, réalisés dans le but de gagner la « guerre du loup », rendent par instants l'opposition entre les camps paradoxalement moins patente que ne l'était celle entre les mondes. En outre, on peut être clairement dans un

monde sans être pour autant un ardent défenseur ou un farouche adversaire des loups ; c'est le cas de chasseurs, mais aussi de gardes-moniteurs de la nouvelle génération. Sauf exception, le camp lycophobe recrute bien dans le monde sauvage/domestique et le camp lycophile dans le monde nature/artifice, mais tous, dans un monde comme dans l'autre, ne les rejoignent pas.

En rapportant la passe d'armes entre lycophiles et lycophobes, j'avais mentionné que la polémique gagnait un troisième animal : le chien errant. Je montrerai que ce dernier, contrairement aux loups et aux moutons, ne contribue pas à la constitution et à l'affrontement des camps et constitue, par rapport à ces deux espèces, un cas à part.

#### d. Le chien errant, un maudit

Il se présente toujours quelqu'un pour défendre les loups ou les brebis, mais nul ne songe à défendre les chiens errants ; ils sont odieux à tous. Sophie Bobbé décrit, pour les monts Cantabriques (Espagne), une situation très différente : « La première fois que j'ai entendu parler du chien (et, en particulier du chien errant), ce fut par hasard, au cours d'une conversation informelle avec un gestionnaire de la région »<sup>604</sup>. En Vanoise, il n'est nullement besoin de hasard pour qu'il en soit question, et l'existence de problèmes liés à leur présence n'est pas tue ; tous en parlent<sup>605</sup>. Bien sûr, les propriétaires de chiens cherchent à disculper leurs animaux et à accuser ceux d'autrui, — « Avec les chiens de chasse, y a jamais de problèmes. Y a beaucoup plus de problèmes avec les chiens de touristes, huskys et autres gros chiens » (un chasseur) —, mais ni les éleveurs ni les chasseurs ni les gestionnaires ne nient se débattre avec les chiens errants et leurs maîtres. A ce stade de la crise, le chien errant est probablement le seul acteur impliqué à faire l'unanimité<sup>606</sup>, — contre lui. Cette particularité mérite que l'on s'y arrête.

Qui sont, d'abord, les chiens errants ? Tout chien est suspecté d'errer. Mais certains le sont malgré tout plus que d'autres. Les chiens bergers sont fréquemment incriminés : de la morsure du chien de conduite à l'attaque proprement dite, il n'y a qu'un pas...<sup>607</sup>. Quant

<sup>604</sup> (Bobbé 1998) , p. 280.

<sup>605</sup> La situation que j'ai rencontrée en Vanoise ne semble pas exceptionnelle. Les témoignages recueillis par Méline Petit dans le massif de la Chartreuse vont dans le même sens ; ses interlocuteurs, comme les miens, ont spontanément pointé le problème des chiens errants, qu'ils disent « bien plus important que par le passé », (Petit 1999) , p. 35.

<sup>606</sup> Il existe bien une controverse, au sujet des chiens errants, mais elle porte sur l'importance du problème qu'ils posent, non sur le fait qu'il y ait problème (cf. infra).

<sup>607</sup> « Le chien de conduite se comporte avec le bétail comme s'il s'agissait d'une proie », cité par (Landry 1998) , p. 13. Notons que d'excellents chiens de conduite peuvent aussi être de redoutables tueurs :

aux chiens de chasse, leur sanglant commerce avec les proies sauvages les rend évidemment suspects. Un chasseur raconte : « *J'étais monté pour aller à la chasse, j'ai trouvé les brebis près du chalet et j'ai trouvé des bêtes bien mangées. J'ai alerté le propriétaire, sa première réaction, ç'a été : "C'est les chasseurs !, c'est vos chiens !". Y avait quand même deux ou trois ans que des gens avaient signalé avoir vu des loups* » (Haute-Maurienne, juin 1998). Parmi les autres chiens, les chiens-loups, et plus encore les huskys, sont régulièrement désignés par l'ensemble des enquêtés, éleveurs, chasseurs, gardes-moniteurs et professionnels de la faune sauvage : « *Moi j'ai un collègue, sur Courchevel, avec les huskys, et ben lui, ça lui fait en général, ce qui est tué l'hiver, ça lui fait son plan de chasse. C'est un exemple flagrant, mais nous, on l'a ici* » (un chasseur) ; « *c'est un chien qui est un excellent chasseur, et particulièrement bien adapté aux terrains enneigés. Donc on a eu beaucoup de problèmes depuis de très nombreuses années avec cette race, sur la faune sauvage, notamment sur le chevreuil. Là, les exemples ne manquent pas* » (un agent de l'ONC). Des huskys, on dit qu'ils peuvent avoir des loups parmi leurs ancêtres proches : « *Parmi les chiens, il y a parfois des tueurs expérimentés qui sont à même de tuer leurs proies d'une morsure bien placée (il s'agit en particulier de races relativement primitives et proches du loup comme les chiens de traîneau, abondants actuellement, ou les chiens de chasse entraînés)*»<sup>608</sup>. Tant par leur comportement que par leur hérédité, ces chiens sont dans un entre-deux qu'on exècre<sup>609</sup>.

Si le chien errant est rejeté de tous côtés, c'est en effet, me semble-t-il, en raison de son ambiguïté, de son habileté à passer d'un bord à l'autre de la frontière, celle qui sépare le domestique du sauvage comme celle qui sépare la nature de l'artifice<sup>610</sup>.

---

« *L'année que j'étais berger chez Joseph, le gros Miraud, c'en était un qui étranglait les moutons, c'était un fou. Mais pour les vaches !*

1 : *Il était bon pour les vaches ?*

2 : *Où bon dit ! Avec le berger, on allait s'asseoir à la route du col, et puis on lui faisait garder les vaches, sous la Commanne [nom d'une montagne], hein ! »*

<sup>608</sup> (Molinari, Breitenmoser et al. 2000), p. 68.

<sup>609</sup> Je rappelle que chiens et loups appartiennent à la même espèce : « *Wolves and dogs [...] are, by all taxonomic criteria, the same species* », (Boitani et Ciucci 1995). Ils sont en effet interfertiles et leurs descendants sont féconds. Certains nomment d'ailleurs le chien *Canis lupus forma domestica* (Marco Giacomoni, comm. Pers.). Sur l'histoire de la notion d'espèce, voir (Barda 1994) ; sur les expériences de croisement entre chiens et louves réalisées par les naturalistes du dix-huitième siècle, voir (Duvernoy-Bolens 1993).

<sup>610</sup> Elisabeth Copet-Rougier a montré que le chien, chez les Mikoko du Cameroun, est tiraillé tantôt du côté de la culture, tantôt du côté de la nature. Parce qu'il n'adopte pas l'attitude « conforme au domaine qu'il pénètre » (p. 117), le chien offre la figure même de la conjonction ambiguë, de la limite, (Copet-Rougier 1988) ; le chien est ainsi foncièrement équivoque. Sur la relation de l'homme au chien, empreinte de méfiance, voir aussi (Shepard 1996), pp. 62-64.



Il transgresse la frontière entre sauvage et domestique, puisqu'il déserte la communauté domestique pour dévorer des animaux sauvages. Pour les chasseurs, le chien errant est donc l'ennemi numéro un : « *Quand on parle de dégâts sur le gibier, nous, le gros problème, c'est les chiens errants, c'est pas ni le lynx, ni ... Parce que eux ils nous font des dégâts* » (un chasseur, juillet 1998). Pire encore, il convoite les animaux domestiques qu'il devait garder, s'il s'agit d'un chien de conduite, ou ignorer, s'il s'agit d'un chien de compagnie ou d'un chien de chasse. Il est alors, littéralement, le perfide, et sa perfidie ne lui est pas pardonnée. La confiance que les hommes accordent au chien est toute conditionnelle ; en s'attaquant à un être domestique, il signe généralement son arrêt de mort, — il est communément admis qu'un chien qui a « pris le goût du sang » ne le perdra plus.

Le chien errant transgresse aussi la frontière entre nature et artifice. Il s'immisce dans les chaînes alimentaires mais reste lié à l'homme : « *Un chien errant, il est pas autonome. Il va tuer trois brebis et puis il rentre chez lui bouffer sa soupe* » (un garde-monteur, juillet 1998). L'aversion pour l'être double apparaît avec une grande netteté au sujet des chiens ensauvagés. Contrairement aux chiens errants, qui fuient mais regagnent leur domicile au bout de quelques heures ou quelques jours de vagabondage, les chiens ensauvagés ne reviennent pas. Ils ont définitivement rompu les attaches qui les liaient aux hommes ; ce sont des animaux marrons<sup>611</sup>. En Italie, où les chiens ensauvagés sont nombreux, des chercheurs les ont ainsi définis : « *dogs living in a wild state with no food and shelter intentionally provided by humans, and showing a continuous and strong avoidance of direct human contacts* »<sup>612</sup>. Ces mêmes chercheurs ont étudié « l'écologie sociale » des chiens ensauvagés, et concluent à leur absence d'« autonomie » : ils « recrutent » des

---

<sup>611</sup> On dit « marron » un animal domestique qui s'est échappé et est retourné à l'état sauvage. Le terme est employé notamment par (Lutz 1984), p. 319; (Digard 1990), pp. 166-172; (Campion-Vincent 1992), p. 41; (Bobé 1999). Le *Trotteur de la langue française* note qu'il a d'abord été appliqué aux animaux avant de l'être aux esclaves fugitifs (puis, à nouveau, aux animaux).

<sup>612</sup> (Boitani et Ciucci 1998). Ces auteurs citent le chiffre estimatif de 80.000 chiens ensauvagés en Italie en 1981. Ils précisent qu'ils s'intéressent principalement aux chiens dont le retour à l'état sauvage est récent (quelques générations), excluant du champ de leurs études les chiens depuis très longtemps ensauvagés, comme les dingos australiens ou les chiens pariah.

Les chiens ensauvagés sont considérés comme une menace pour les populations de loups. Les naturalistes craignent en particulier que chiens et loups ne s'hybrident, et que l'« intégrité génétique » des seconds ne soit de ce fait altérée, (Gottelli, Silbers-Zabiri et al. 1994). (Il faut savoir qu'aux États-Unis, les hybrides ne peuvent bénéficier d'un statut de protection, (Wayne et Jenks 1991). La classification des êtres vivants en espèces s'accommoderait mal de l'existence d'individus hybrides, que l'on accuse de « souiller » la pureté des espèces. Il semble bien que les hybrides soient, en matière de génétique, l'équivalent des êtres « abominables », parce qu'inclassables, dont Mary Douglas a fait l'analyse notamment dans la sphère religieuse, (Douglas 1986)).

chiens dans les villages, mangent des déchets abandonnés par les hommes, dont ils sont donc indirectement tributaires pour les fonctions vitales que sont la nutrition et la reproduction<sup>613</sup>. Ainsi, il ne suffirait pas aux chiens de fuir les hommes pour recouvrer les qualités de leurs lointains ancêtres. Les chiens ensauvagés resteraient asservis à l'homme, et incapables de s'en affranchir totalement. Profondément et irréversiblement marqués par la domestication, ils ne ressembleraient aux loups qu'en apparence et, en réalité, leur seraient en tout inférieurs. C'est pourquoi l'hybridation entre chiens ensauvagés et loups devrait être évitée, et les chiens ensauvagés, éliminés. Telles sont, du moins, les recommandations que formulent les chercheurs précédemment cités.

Quelle que soit l'opposition qui sert à classer les espèces et les espaces, le chien errant dérange, il n'est pas ce qu'on le croyait être et qu'il fait pourtant mine d'être. Il a l'allure du domestique, mais il s'attaque aux animaux de basse-cour, aux moutons ou aux chevreuils et se comporte en sauvage. Quant aux chiens ensauvagés, ils vivent en meutes à l'écart des villages, mais continuent à vivre aussi « d'a rifices ». Bref, ces chiens brouillent décidément trop les catégories. Leur crime peut-être majeur, celui d'être des faux-frères, les rend indésirables, dans un monde comme dans l'autre. Plus ils excellent à se faire passer pour autre qu'ils ne sont, et plus on les hait.

Dans ces conditions, les hommes s'accordent sur le sort à leur réserver. Même s'il n'est pas aisé d'obtenir sur ce point des renseignements précis, on parvient à savoir que des chiens errants ont été abattus par des chasseurs et des éleveurs :

« 2 (un éleveur) : *On a eu un problème une fois, y a trois quatre ans. Mais ça s'est pas reproduit une deuxième fois.*

1 : *Où, comment ça s'est réglé ?*

2 : *Ça s'est réglé.*

1 : *Avec le propriétaire ?*

2 : *Non, avec la carabine. Non, mais c'est-à-dire que les mêmes chiens, ils avaient été l'année d'avant, déjà, et puis avec le propriétaire, comme y a pas moyen de régler le problème, on l'a réglé nous.*

---

<sup>613</sup> « Feral dogs are not reproductively self-sustaining, suffer from high rates of juvenile mortality, depend indirectly upon humans for food, co-optable individuals, and space, and their demography appears dominated by stochastic and unpredictable mechanisms », (Boitani et Ciucci 1995), p. 85.

On apprend encore que des gardes-moniteurs ont suggéré à des éleveurs d'abattre des chiens errants en zone centrale, ce qui ne laisse pas de surprendre, quand on sait à quel point les gardes-moniteurs répugnent en général à intervenir sur la faune : «*Disons que nous aussi [les gardes-moniteurs] on les avait un peu incités [les éleveurs] à avoir des armes, parce que chaque fois, — incités, oui, c'est vrai —, parce que ils nous parlaient de ..., bien avant le loup, là c'est sûr que c'était que des chiens errants ; ils nous parlaient parfois de la présence de chiens errants. Et des fois, on leur disait : "Ben si tu vois le chien errant, t'as qu'à le tuer"*» (un garde-moniteur du Parc National du Mercantour). En Vanoise également, il arrive que des éleveurs et des gardes-moniteurs s'entendent pour tuer des chiens, dont le propriétaire n'a pu être identifié, ou refuse d'« entendre raison » :

«*2 (un garde-moniteur, juillet 1999) : Nous, on a toujours eu des problèmes, on a toujours tiré des chiens, parce que les agriculteurs nous demandaient de les tirer. C'était leurs voisins qui les laissaient divaguer. Et puis au bout d'un moment ils en avaient marre, donc ils nous demandaient d'aller les tirer.*

*1 : Vous les tiriez ?*

*2 : Pff ! On n'a pas le droit, on n'avait pas le droit, d'aller les tirer.*

*1 : Mais ça s'est fait ?*

*2 : Ben ça s'est fait, bien sûr. Oui, y avait des chiens qui divaguaient [...], pff, on a demandé, on devait demander l'autorisation à la direction [du Parc] On n'avait pas l'autorisation, on le faisait quand même.»*

Lorsqu'un éleveur abat un loup, il arrive que des gestionnaires « ferment les yeux », soit par impuissance, soit parce qu'ils ne veulent pas sanctionner un geste qu'ils n'arrivent pas à totalement condamner en dépit de son illégalité ; certains adoptent à l'égard de l'abattage clandestin des chiens errants une tout autre attitude. Là, il ne s'agit pas de laisser l'infraction se commettre impunément, mais bien de l'encourager.

Le chien errant est ainsi la bête noire de tous mes interlocuteurs, qui trouvent en lui un ennemi commun.

La polémique qu'a provoquée l'arrivée des loups s'est rapidement étendue aux moutons, mais non aux chiens errants, seuls animaux, jusqu'à présent, sur lesquels s'accordent les protagonistes. Deux partis bien distincts se sont constitués, qui ne se confondent pas avec

les mondes sauvage/domestique et nature/artifice, et dont les membres ne sont pas unanimes quant à la manière de définir les acteurs ni la situation dans laquelle ils se trouvent. A ce stade de la crise, les loups et les moutons sont encore considérés séparément ; les intérêts qu'ils présentent et les problèmes qu'ils posent sont discutés à perte de vue. Les actions entreprises visent à aider les loups à s'installer, ou à les en empêcher, y compris par la force, mais non à inventer une forme de coexistence entre grands prédateurs sauvages et pastoralisme ovin extensif. Mais, pendant qu'on dispute des qualités et des défauts respectifs des loups et des moutons, les premiers continuent d'attaquer les seconds et il devient urgent de protéger les troupeaux. Cela exige de s'occuper, non plus des loups d'un côté, des moutons de l'autre, mais des loups et des moutons, l'important étant ici la conjonction. Un cap est franchi.

### **3. Loups et moutons commencent à être nensés, et nérés, conjointement**

Au cours du stade précédent, lycophiles et lycophobes se sont affrontés. Nul n'a véritablement gagné, ni perdu, mais beaucoup sont ébranlés. Des loups ont été abattus ; néanmoins, ils continuent, bon an, mal an, leur progression. Des éleveurs, fatigués, admettent qu'ils ne parviendront pas à «tenir» sans modifier leurs pratiques. Des lycophiles prennent conscience qu'il n'est pas si simple de protéger les troupeaux contre les loups, et que la présence de ces derniers pose aux éleveurs des problèmes qui ne sont pas seulement «psychologiques», pour reprendre le terme d'un garde-monteur, ni seulement financiers. L'Administration, quant à elle, mesure plus précisément les ressources humaines et financières requises par la protection des loups dans le contexte des Alpes françaises.

Les gestionnaires et les défenseurs des loups affirment la cohabitation possible, ce que conteste une partie des lycophobes. Malgré tout, on commence, dans les deux camps, à réfléchir aux moyens d'une coexistence. On entreprend, en premier lieu, de protéger les moutons. Pour cela, on fait appel à de nouveaux acteurs : des chiens de protection, — dont la mise en place sera étudiée dans le prochain chapitre —, des techniciens chargés de faciliter leur intégration dans les troupeaux, des aides bergers, etc. Il apparaît assez vite que protéger, contrairement à ce que l'on espérait<sup>614</sup>, ne suffit pas toujours à stopper les

---

<sup>614</sup> En novembre 1997, un agent de la DDAP déclarait : « On exalte que y ait une prévention pour qu'y ait pas de dégâts. Donc nous, on veut qu'y ait pas de dégâts, parce que tout le monde aura bien joué le jeu et travaillé dans le sens de la prévention ».

attaques. Des gestionnaires et des défenseurs des loups se font à l'idée que des éliminations ponctuelles peuvent, dans certaines circonstances, se justifier. L'Administration, soucieuse de maîtriser les moyens, humains et financiers, qu'elle consacre à la protection de l'espèce, propose en outre de moduler le statut de celle-ci selon les secteurs, de procéder à un « zonage », lequel empêcherait notamment les prédateurs d'accéder à certains territoires, — ce qui reviendrait à instaurer, dans les territoires concernés, une situation d'évitement radicale<sup>615</sup>.

Jusqu'à-là, les protagonistes ne se bornaient certes pas à discuter : ils manifestaient, braconnaient des loups ou entravaient le déroulement des battues ou des tirs d'élimination. Toutefois, le stade qui débute avec la prise en compte conjointe des loups et des moutons est nettement plus pragmatique. Car il n'y a pas de solution préexistante que l'on pourrait se contenter de reprendre et d'appliquer ; il s'agit d'expérimenter et d'innover, d'inventer des façons de protéger les troupeaux alpins et de gérer les loups.

Ce nouveau stade ne clôt pas le précédent : les disputes sur l'origine des loups, sur leur dangerosité, ou sur les mérites du pastoralisme persistent. La venue d'acteurs extérieurs, parce qu'elle permet de renforcer d'anciens arguments et d'en inventer d'autres, relance même certaines controverses. Par exemple, l'arrivée des chiens de protection offre aux lycophobes, qui avancent que les loups exercent sur les milieux naturels un impact négatif, l'occasion de conforter leur point de vue. Dans une déclaration commune<sup>616</sup>, intitulée « le pastoralisme durable n'est pas compatible avec le loup », on peut ainsi lire : l'arrivée des loups induit « l'augmentation du nombre de chiens de troupeaux », lesquels « provoquent le dérangement de la faune sauvage (courses poursuites) et contribuent à augmenter la mortalité de nombreuses espèces : lièvres, lapins, avifaune nidifuge, reptiles, amphibiens et surtout marmottes dont la raréfaction peut avoir un effet direct sur la survie des grands rapaces et notamment de l'aigle royal ». En outre, de nouvelles questions surgissent, — relatives, en particulier, aux chiens de protection : constituent-ils un danger pour les promeneurs ? Sont-ils efficaces contre les loups ? —, si bien que les problèmes débattus, déjà fort compliqués, deviennent à peu près inextricables... Malgré tout, des gens sont désormais prêts, dans les deux camps, à réfléchir aux façons d'élever des moutons en présence de loups, et de protéger des loups en présence de troupeaux ovins extensifs.

---

<sup>615</sup> Le zonage figurait parmi les mesures proposées, dès 1996, par Jean-François Dobromex, (Dobromex 1996).

Or, il est des lycophobes qui refusent d'entendre parler de coexistence, et rejettent toute mesure de protection des troupeaux. Et il est des lycophiles qui refusent d'entendre parler de gestion des loups, et réclament leur protection intégrale. Aussi des clivages apparaissent-ils chez les premiers comme chez les seconds. Passer d'un stade à l'autre, cesser de penser les deux animaux séparément et commencer à penser leur conjonction, leur proximité, se fait au prix de l'unité de chacun des deux camps. Les partisans des positions extrêmes, ceux qui ne veulent de loups nulle part, et ceux qui, à l'inverse, veulent des loups partout où ces derniers auront envie d'aller, se retrouvent sur le refus de certaines mesures, comme le zonage<sup>617</sup>, qui consisterait à délimiter les secteurs où les loups sont « exclus », ceux où ils sont protégés mais où des interventions ponctuelles sont envisageables, ceux enfin où leur statut de protection est renforcé. Cette convergence, *a priori* paradoxale, n'est pas si curieuse. En effet, la position des éleveurs face à la protection des troupeaux, et celle des protecteurs face à la régulation des populations de loups soulèvent, fondamentalement, la même interrogation : défend-on encore une cause si l'on accepte de composer avec l'adversaire ? Peut-on, autrement dit, transiger sans trahir ? Pour les éleveurs, l'idéal serait qu'il n'y ait pas de prédateurs et qu'ils n'aient pas à protéger leur troupeau ; pour les protecteurs, que les populations de loups soient régulées exclusivement par des facteurs « naturels », — la quantité de proies disponibles, notamment en hiver, les accidents (avalanches), les pathologies « naturelles » —, toute intervention humaine étant par définition intempestive et néfaste. Dans quelle mesure peut-on s'écarter de cet idéal tout en restant globalement fidèle à sa conception du monde ? La distinction proposée par Max Weber, entre éthique de « conviction » et éthique de « responsabilité »<sup>618</sup>, se révèle pertinente pour analyser les diverses réponses apportées.

Le partisan de l'éthique de conviction plaide sa cause avec une détermination inébranlable, indépendamment des obstacles qu'il rencontre, indépendamment aussi des conséquences directes ou indirectes susceptibles d'en découler. Le principe au nom duquel il agit demeure intangible, quel que soit le prix qu'il doit payer, — y compris la non application

---

<sup>616</sup> Cette déclaration a été signée, le 9 septembre 1998, par la FNSEA, l'APCA, le CNJA, la FNO, l'AFP, l'UNFDG, la FNCFP, et l'ANEM.

<sup>617</sup> Un « Projet de plan d'action pour la préservation du pastoralisme et du loup dans l'arc alpin », présenté en mars 2000, propose un zonage que refusent aussi bien les représentants des OPA que ceux de certaines associations de protection de la nature (FNE, ASPAS). Le 4 juillet 2000, un second texte, le « Dispositif de soutien du pastoralisme et de gestion du loup dans la partie française de l'arc alpin » est envoyé aux Préfets, qui reçoivent peu après (18 juillet) une autorisation de capture ou de destruction d'un loup, dans le cadre du protocole adopté pour l'année 2000.

<sup>618</sup> L'opposition entre conviction et responsabilité est esquissée dans (Weber 1922), p. 387.

du principe — , et qu'il fait payer à d'autres. Tout compromis est perçu comme une compromission. Ainsi certains lycophiles préfèrent-ils l'absence de loups à leur présence si celle-ci doit s'accompagner d'une gestion des populations : des loups libres et intégralement protégés, sinon rien. David Mech, chercheur américain fortement impliqué dans l'étude et la protection des loups, écrit : « Some people revere wolves so much that, rather than having wolves face control, these people would rather not restore wolves to areas where they would have to be controlled. Because wolves will probably have to be controlled almost everywhere they are restored, this sentiment translates into political pressure against wolf recovery »<sup>619</sup>. De même, des éleveurs annoncent que si les loups viennent, ils abandonneront leur activité et se reconverteront. Ils ne consentent pas à être associés en quoi que ce soit à la résolution des problèmes que leur pose l'arrivée des loups. Se mêler, même de loin, de surmonter ces problèmes, équivaut en effet selon eux à reconnaître que l'on est prêt à s'en accommoder, à « faire avec ». Si l'on protège son troupeau, c'est que l'on a déjà renoncé à l'objectif qu'on s'était d'abord assigné : le « retrait » des loups, et qu'on a, de fait, capitulé<sup>620</sup>. A l'inverse, ne rien entreprendre qui puisse favoriser, même indirectement, leur installation constitue une forme de résistance passive. Le raisonnement « accepter de se protéger = accepter le loup » conduit ainsi à refuser farouchement toute mesure de protection des troupeaux : des troupeaux qu'il est superflu de protéger, sinon rien.

Aussi les aides proposées par l'Administration sont-elles perçues comme des tentatives de corruption : « Ils [les gestionnaires chambériens] ont essayé de ... faire marcher les gens, quoi. Encore dernièrement, mais on n'a pas voulu » (un technicien de l'élevage). L'Administration est assimilée à un adversaire dont les avances doivent être repoussées car elles portent atteinte à la cohésion et à la détermination des éleveurs, et les réduisent au silence : « On leur [aux éleveurs] dit : "Bon, vous êtes indemnisés, déjà ; alors taisez-vous !" On les met encore dans une situation d'assistés, de subventionnés » (un technicien de l'élevage) ; « Les trois éleveurs concernés [par les premières attaques] ont eu 10.000 F chacun ; un des trois reproche maintenant à l'Administration d'avoir voulu les faire taire » (un agent de la DDAF). Ceux qui ne refusent pas les aides, ou du moins qui ne commencent pas par les refuser, sont accusés de pactiser avec l'Administration, et déconsidérés : « Lui [le premier éleveur du Mercantour à avoir employé des chiens de

<sup>619</sup> (Mech 1995) , p. 275.

<sup>620</sup> (Simml 1908), p. 123.

protection], il a pris deux chiens début 94, donc ça c'était dans le cadre [du] Parc [national du Mercantour], avec des subventions, ils ont été payés par le Parc, et puis parallèlement, son père a décidé, lui aussi, de faire quelque chose, et sans subventions, sans rien, il est allé chercher deux femelles dans les Pyrénées, la vallée d'Ossau d'ailleurs. [...] Et là dessus, ben là-dessus, ils en ont pris plein la tête, c'est-à-dire qu'on les a traités de vendus à l'Administration, d'être payés pour pas dire qu'y avait des attaques de loups. Enfin ils ont subi une pression assez importante » (spécialiste chiens de protection). Un éleveur mauriennais qui a pris très tôt des dispositions déplore : « Le problème, c'est que dès qu'on fait quelque chose, on s'entend dire qu'on accepte le loup » et il va jusqu'à employer le terme de « paria » : « Maintenant, on est des parias » (juillet 1998).

Au contraire, celui qui opte pour l'éthique de responsabilité s'oblige, avant d'exécuter son entreprise, à évaluer ses chances de succès, et à rassembler les moyens disponibles; il refuse d'ignorer les méfaits potentiels de ses décisions, si légitimes soient-elles à ses yeux. Il est prêt à infléchir son action s'il pense que les circonstances l'exigent, quitte à renoncer au principe qui l'animait s'il se révèle entraîner des conséquences trop fâcheuses ou des tensions trop vives. Il se privera d'un bien, plutôt que de l'obtenir contre un trop grand mal : « Hier soir, on avait une réunion avec les éleveurs. On était confiants parce qu'on s'est vraiment démenés ; on a fait des pieds et des mains pour obtenir des financements. Et puis on s'est fait ramasser en partie. Les gens nous ont dit : "On va monter nos troupeaux et rien n'est fait". Nous, on leur apportait de l'argent et des connaissances sur l'espèce, mais eux, très vite, ils ont parlé de leurs problèmes. Ça me fait me repositionner parce que j'ai pris conscience que le loup change la vie des éleveurs. Soit l'Etat met en œuvre les moyens, soit on n'assume pas, et alors qu'on déclasse le loup » (un agent de la DDAF, qui, lors d'un précédent entretien, s'était dit favorable aux loups, en précisant qu'il s'exprimait là « à titre personnel »).

Les conflits constituant une obligation de « resserrer les rangs », les dissensions et les divergences, au sein d'un même groupe, deviennent particulièrement nettes. Simmel a bien montré la contribution essentielle des conflits à la constitution et à la reproduction de formes sociales unitaires<sup>621</sup> : des groupes sociaux se constituent, se stabilisent ou au contraire se dissolvent en grande partie du fait des conflits ; ils en sortent renforcés ou brisés, en tout cas transformés. Or, aucun des groupes qui se présentent comme tels, —

<sup>621</sup> (Simmel 1917), pp. 203-204; (Simmel 1908).



qu'il s'agisse des chasseurs, des protecteurs, des éleveurs, des gardes-moniteurs, etc. —, n'est exempt de tensions. Le clivage entre modérés et ultras, dont il vient d'être question, s'est superposé à des fissures ou des fractures anciennes, qui se trouvent réveillées, ou révélées; il en a aussi créé de nouvelles. Chez les éleveurs ovins, et dans une moindre mesure chez les protecteurs de la faune sauvage, les loups ont semé la zizanie.

#### a. L'impossible union des éleveurs ovins face aux loups

« Dès qu'y en a un qui est dans le pétrin, il y est bien tout seul ». Telle est la conclusion que tire, amer, un éleveur dont les pires difficultés, depuis qu'il s'efforce de protéger son troupeau, sont venues des éleveurs voisins : « Les plaintes [à la gendarmerie] ont d'abord été déposées par les gens du coin. Le plus qui fait mal, c'est de voir des éleveurs qui n'ont pas encore eu de problèmes déposer des plaintes ». Les mesures de protection mises en œuvre, le montant et la date des indemnités reçues : tout est observé et tout est prétexte à critiques, à insinuations et à délations : « Cette année, le fils fait aide-berger. Y a eu des coups de fil anonymes [à la DDAF?] parce qu'il vient s'aider<sup>6,22</sup> à faire les foins pendant la journée. A quoi ça sert qu'il reste là-haut ? Faut y être quand y a besoin. C'est pas la journée quand il fait grand beau que va y avoir des attaques » (juillet 1999).

La présence des loups jette une lumière très crue sur la disparité de situation des éleveurs, et sur le fait qu'ils n'ont ni les mêmes pratiques, ni les mêmes moyens, ni les mêmes intérêts, ni les mêmes problèmes.

#### a<sub>1</sub>. L'arrivée des loups menace inégalement les éleveurs

Les alpages ne sont bien sûr pas tous situés dans les zones prospectées par les prédateurs. La localisation de l'alpage n'est pas le seul facteur à influencer sur l'exposition aux attaques de loups : les animaux élevés, et le système d'élevage sont également des facteurs déterminants. Il semblerait que trois groupes d'éleveurs puissent être distingués.

Le premier regroupe les éleveurs qui s'estiment à l'abri des attaques, parce qu'ils ne possèdent que des bovins, ou parce qu'ils se trouvent encore assez loin des secteurs officiellement colonisés par les loups. Leurs collègues, et des professionnels de l'élevage, les taxent d'indifférence. Les éleveurs bovins laitiers, et les structures d'encadrement qui les soutiennent, sont particulièrement visés : « La priorité dans le département, c'est

<sup>622</sup> Le verbe *aider*, en Tarentaise comme en Maurienne, s'emploie habituellement à la forme pronominale (on ne dit pas : « viens m'aider », mais « viens t'aider »).

*l'élevage bovin laitier, et les AOC fromagères. L'élevage ovin est déconsidéré. Moi, depuis pas mal d'années, je dis : "y a pas de raisons". D'ailleurs, l'enquête pastorale a confirmé l'importance de l'élevage ovin dans le département. Si le loup attaquait des bovins lait, la Chambre d'Agriculture bougerait beaucoup plus »* (un agent de la DDAF, juin 1998). Des éleveurs ovins, désireux d'avoir enfin des alliés de poids, en arrivent d'ailleurs à souhaiter que les loups ne se privent pas de s'attaquer aux bovins : *« Et puis après, bon, je sais pas, moi je voudrais bien qu'ils (les loups) touchent un ou deux veaux, au moins que les laitiers viennent un peu avec nous, parce que tu crois pas qu'ils vont ..., toutes les tarines qu'on voit d'un an et demi, ils vont pas y toucher, les loups? »* (un éleveur ovin). L'arrivée des loups met crûment en lumière le clivage entre éleveurs bovins et ovins. Elle rappelle aussi la vieille opposition entre les Tarins et les Mauriennais, lesquels ont connu les attaques de loups les premiers, et reprochent à leurs voisins de ne pas les avoir soutenus : *« Et des Tarins, y en n'avait pas un, de Tartin [à la manifestation organisée à Grenoble le 4 septembre 1999] ; ils sont pas solidaires, hein ! »*, constate une Mauriennaise.

Un deuxième groupe est formé par les éleveurs qui viennent de subir les toutes premières attaques, et par ceux qui ne sont pas encore concernés, mais craignent de le devenir, parce qu'ils sont proches de secteurs où des attaques ont eu lieu. Il comprend également les rares éleveurs ovins spécialisés dans la production laitière, qui espèrent échapper aux attaques, en raison de leur proximité avec leurs animaux, mais n'en sont pas complètement sûrs. Ce groupe rassemble finalement les éleveurs qui n'ont pas encore été touchés, ou très peu, mais qui s'estiment vulnérables.

Enfin, les éleveurs ayant déjà subi plusieurs attaques composent le troisième groupe.

Il semblerait que les éleveurs du deuxième groupe soient les plus intransigeants. Un éleveur, dont le troupeau a été attaqué, remarque, à propos d'un collègue qui a des brebis laitières, et n'a pas subi de pertes : *« C'est facile, pour des gens comme lui, de dire : "le loup, on est contre, on n'en veut pas", d'être complètement buté. Lui, c'est pas son problème, il est en lait, et y a sa femme en permanence avec le troupeau. C'est facile, dans ces conditions, d'être dur et ferme sur sa position »*. L'exposition prolongée aux risques d'attaques finirait par ébranler les certitudes, et les gens assoupliraient leur position lorsqu'ils ne font plus seulement face à l'idée du problème, mais au problème lui-même. Dans le Mercantour, l'évolution des éleveurs a été sensible. Ils sont nombreux à avoir finalement adopté les mesures de protection qu'ils avaient initialement rejetées. En juillet 2001, j'ai traversé le Mercantour, de Larche à Saint-Dalmas-de-Tende : tous les troupeaux

ovins que j'ai croisés étaient gardés par des bergers (avec ou sans chiens de protection), et parqués la nuit à proximité immédiate d'une cabane pastorale ; un berger raconte : « *la première année qu'on a eu les attaques, en 96, les brebis avaient bien morflé. Alors on a changé de système* ». La progression du nombre de chiens de protection, très lente jusqu'en 1996, s'est depuis fortement accélérée : évalué à une vingtaine à la fin de l'année 1995 dans le Parc National du Mercantour et sa zone périphérique, le nombre de chiens de protection aurait été d'une centaine deux ans plus tard et de 150 environ au cours de l'été 1998. Il faut préciser qu'au terme de l'année 1997, 73% de ces chiens avaient été acquis sans aides, alors que des subventions sont prévues.

En Vanoise aussi, protéger son troupeau a été perçu, dans un premier temps, comme le signe d'un acquiescement à la présence des loups, et d'un abandon de la lutte. Mais, au fur et à mesure que la confrontation se prolonge, la réprobation de la profession à l'encontre des éleveurs qui se protègent décroît, tandis que s'accroît la pression de prédation sur les troupeaux non protégés. Progressivement, les éleveurs prennent conscience qu'ils n'obtiendront pas le « retrait » des loups, et qu'eux-mêmes, pour ceux qui y songent, ne parviendront pas à s'en débarrasser : « *Mon frère, il a couché à la belle étoile tout l'été, il l'a jamais vu [le loup], hein. Il partait un quart d'heure pour boire le café, il revenait, c'était fait [l'attaque] alors ! C'est que c'est pas un renard ! Tout le monde dit : "Faut les tuer, faut les tuer !" Mais comment les tuer ?* » (fille, sœur et femme d'éleveurs). Ils prennent aussi conscience de l'impossibilité de poursuivre leur activité sans protéger leur troupeau : « *Nous aussi, on est contre le loup, on n'en veut pas non plus, mais en attendant, on va pas se laisser bouffer notre troupeau, alors autant qu'on avance et qu'on fasse quelque chose* ».

Un même comportement est ainsi interprété et qualifié différemment selon le moment où il est adopté. Accepter de prendre des mesures de protection après un certain délai n'est pas stigmatisé ; c'est l'adoption d'une position aussitôt conciliante qui est critiquée et socialement sanctionnée. Un éleveur, s'il ne veut pas qu'on le qualifie de « vendu », doit, avant de prendre des mesures de protection, attendre d'y être acculé. Même lorsque tous, ou presque, ont fini par s'y résoudre, leur situation au moment où ils ont pris la décision de se prémunir, continue d'être, entre eux, un critère distinctif : étaient-ils alors dans l'obligation absolue de se protéger, ont-ils suffisamment fait la preuve de leur opposition aux loups, de leur résolution à lutter, et de leur pugnacité ? Ont-ils, en somme, payé un assez lourd tribut ?

## a<sub>2</sub> L'arrivée des loups souligne l'inégale dépendance des éleveurs par rapport à l'activité pastorale

L'arrivée des loups accentue également le clivage entre les éleveurs qui, pour une bonne part, vivent de l'activité pastorale, et ceux pour qui elle est un complément. La majorité des éleveurs ovins, en Haute-Maurienne et en Haute-Tarentaise, travaillent l'hiver dans une station de sports d'hiver, et disposent d'un revenu salarié souvent bien supérieur à celui que leur procure l'élevage ovin. Un éleveur tarin monoactif<sup>623</sup>, vivement irrité par le faible nombre des éleveurs savoyards à la manifestation organisée à Grenoble, le 4 septembre 1999, s'exclame : « Il devait y avoir cinq ou six cents participants. Mais seulement vingt-cinq savoyards : c'est nul ! Un gars comme X, il y était pas ! " J'avais des agneaux à trier ", qu'il m'a fait. Et puis ce matin, je le vois à la foire de Beaucroissant<sup>624</sup> ; alors là, il avait le temps, il avait plus des agneaux à trier ! Pourtant Grenoble, ça lui fait moins loin que Beaucroissant. Mais X, tu comprends, ou Y, c'est tous des types qui vont bosser à côté. Un gars comme X, c'est un gars qui a 180 brebis, le jour où y a trop de loups, trop de dégâts, il vend tout : il a cinquante hectares de mélèze, il bosse en station, il va pas s'emmerder. Il prend des génisses en hiverne, et puis fini. Ils s'en foutent, ces gars-là ». Pour mon interlocuteur, ne pas participer à toutes les manifestations trahit un manque d'engagement et il voit, dans cet « absentéisme », la preuve que son collègue n'est pas un véritable professionnel, un éleveur au « vrai » sens du terme, mais un dilettante.

Les propos précédents donnent à penser que les éleveurs monoactifs adoptent contre les loups une position inflexible, en arguant qu'ils n'ont aucune solution de repli. Mais des éleveurs monoactifs, qui mettent en avant la même raison, adoptent assez tôt une attitude conciliante. Aussi le lien entre la part de l'activité pastorale dans l'économie familiale et l'attitude adoptée par l'éleveur n'est-il pas facile à cerner. Contentons-nous ici de retenir que la présence des loups a exacerbé les tensions, et a remis sur le métier des questions telles que le profil du « vrai » éleveur.

<sup>623</sup> En réalité, il n'est pas totalement monoactif : il assure l'hiver une partie du déneigement de la commune, et il vend également un peu de bois de chauffage. Mais ces deux activités restent marginales, en temps comme en argent ; sa femme ne travaille pas à l'extérieur. C'est donc bien l'élevage ovin qui assure au ménage l'essentiel de ses revenus.

<sup>624</sup> Grande foire à bestiaux qui se tient à Beaucroissant (Isère), le 14 septembre de chaque année, et attire des éleveurs de toute la région.

## a<sub>3</sub> L'arrivée des loups souligne l'inégale capacité des éleveurs à se protéger

L'arrivée des loups ravive encore d'autres tensions. Les éleveurs ovins, en effet, ne sont pas également en mesure d'adopter les mesures de protection.

Tous les alpages ne peuvent être protégés de la même façon. Certains sont très caillouteux, et l'installation des filets, pour regrouper les troupeaux, exige énormément de temps ; d'autres sont particulièrement escarpés, ou à demi envahis par les arrosses, ou très proches de la forêt : les loups y ont la partie facile, et les chiens de protection, même s'ils sont bons gardiens, ne peuvent y être pleinement efficaces ; d'autres encore ne sont pas accessibles en voiture, et il faut parfois plusieurs heures de marche pour les rejoindre. Il y a donc des bons alpages, relativement faciles à protéger, et des alpages où les mesures de protection ne suffiront pas à empêcher les attaques. C'est la crainte qu'exprime un éleveur : *« Et puis ils ont pas des montagnes non plus pour rassembler les brebis, c'est tout avec des pierres, c'est des brebis qui ont besoin d'être tranquilles, tu peux pas y rassembler ! Y a la moitié des alpages qui sont comme ça aujourd'hui. Nous, c'est pas pareil, on mange un alpage à vaches. Y a que de l'herbe. Bien sûr qu'on peut rassembler, on fait de l'intensif, on met 600 bestioles sur 90 ha, mais les gens, lui [un éleveur apparenté] il a 400 ha ! ».*

L'arrivée des loups effectue par ailleurs un partage des éleveurs selon la taille des troupeaux, elle même partiellement liée à leur origine : on peut schématiquement opposer les petits troupeaux locaux, de moins de 500 brebis, aux gros troupeaux transhumants, de plus de 1000 brebis. Les éleveurs locaux ont rarement les moyens de garder, ou de faire garder. Il existe certes des solutions alternatives, comme le regroupement des animaux, mais il suppose une bonne entente de leurs propriétaires, et certains s'y refusent catégoriquement, invoquant les problèmes sanitaires : *« Mais moi je veux pas me regrouper ! Je suis en train de vîrer N. pour pas qu'il m'infecte, je vais pas encore me regrouper. Et N., c'est pas le plus pourri, hein, parce qu'attention, au niveau sanitaire, y a encore du boulot. Y a peut-être plus de brucellose, mais du boulot à côté, y en a, hein ! Les types, ils sont pourris de chlamydieuse, ou de salmonellose, ou de j'sais pas quoi. Mais oh ! »* (un éleveur monoactif, propriétaire d'un troupeau d'environ 500 brebis mères). Les éleveurs transhumants, en revanche, emploient un (voire plusieurs) berger(s) : *« Des gars*

du midi, des gros éleveurs qui ont des milliers de bêtes, c'est peut être autre chose!" " Même qu'ils gardent, ils vont avoir des attaques, mais quoi, ils vont se faire massacrer trente chèvres trente brebis, on leur donne 600 balles [par animal]. Lui [un éleveur transhumant], y a longtemps qu'il est payé, l'en fais pas pour lui ! Après, ils ont plus les mêmes moyens; c'est fini ! Un gars comme T., le père, il a le temps de s'en occuper, tu comprends. Ils ont les moyens, ils font plus que ça, quoi. Ils font les papiers, ils s'occupent de la commercialisation, et puis ils ont des bergers, et puis ils sont à plusieurs sur l'exploitation. Que nous, il faut qu'on fasse le foin, il faut qu'on court en montagne voir les brebis, faut.... Comment veux-tu, un type tout seul, il peut pas tout faire ! ». Les « gros » disposeraient, outre les moyens de faire garder leur troupeau, de la capacité à discuter et à négocier avec l'Administration, et à se faire indemniser rapidement.

L'arrivée des loups a clairement réveillé une multitude de fractures : entre pluriactifs et monoactifs, entre transhumants et locaux, entre « gros » et « petits », entre ceux qui exploitent de bons alpages et les autres. Elle a aussi suscité de nouvelles dissensions, selon l'attitude adoptée à l'égard de l'arrivée des loups et des mesures de protection. Solidaires, les éleveurs ovins sont assurément loin de l'être, et leur unité de façade masque médiocrement leurs dissensions et les rancœurs qui les habitent.

Aussi n'y a-t-il rien de surprenant à ce que le problème de la représentation soit soulevé par les éleveurs qui se sentent le plus menacés par la présence des loups. Ils reprochent à leurs porte-parole officiels leur manque de combativité et sont exaspérés que la Savoie passe pour le bon élève des départements alpins<sup>626</sup>. Ils accusent encore les services de l'Etat d'indemniser en priorité, pour acheter leur silence, les éleveurs qui ont les moyens de se faire entendre, soit parce qu'ils possèdent de gros troupeaux, soit parce qu'ils exercent des responsabilités : « Alors, pour l'assemblée générale [du syndicat ovin], ils [les services de l'Etat] avaient payé le Président [du syndicat ovin], tu vois ; le Président, tout content de dire qu'il avait été payé. Les autres, ils attendent toujours ».

<sup>626</sup> Pour un exemple de ces moissonniers de la plaine de la Crus qui transhument l'été en Maurienne, voir l'article du *Monde* du jeudi 31 août 2000: « Les éleveurs de moutons ont-ils encore un avenir ? ». Dans le projet de compte-rendu du Comité National Loup du 29 juin 2000, on peut lire : « M. Athanas (représentant de FNE) indique que si un bon dialogue a permis de bons résultats en Savoie ce n'est pas le cas dans d'autres départements », p. 4.

Inviction

Ethique de responsabilité

Exposition aux loups

+



ur des zones  
ups

Spécialisation viande  
Alpage à l'intérieur des zones colonisées  
par les loups

Facilité de mise en œuvre des mesures de protection

+



es

Les « gros »  
Les transhumants  
Les bons alpages

Les éleveurs sont nombreux qui pensent que l'arrivée des loups va entraîner un nouveau tri des exploitations, et sélectionner un certain type d'exploitants, des « professionnels », suffisamment solides pour s'adapter. L'arrivée des loups pose en effet de délicats problèmes de trésorerie, plusieurs mois pouvant s'écouler avant que les éleveurs ne soient indemnisés ; la mise en œuvre des mesures de protection représente une charge supplémentaire qui n'est pas non plus négligeable, en temps comme en argent, et les exploitants qui connaissaient déjà des difficultés financières ou de main-d'œuvre ne sont pas forcément à même de la supporter. Les propriétaires des petits troupeaux, qui jonglent entre plusieurs activités, seraient condamnés à disparaître : *« Tout des gars qui ont des petits troupeaux qui s'en foutent ! Et ben ces gens-là, le jour où y a du loup, ben G. [un moniteur de ski qui a l'été une quarantaine de brebis] il a plus [n'aura plus] de brebis. Le jour où ils auront des attaques de loups, ils arrêtent tous, ils s'en foutent pas mal. T'iras au col du Mont, y aura plus de brebis, et puis c'est tout. Ce sera à l'abandon »*. Des éleveurs affirment que l'installation des loups sélectionnera aussi les alpages : *« Ditsons que moi, je crois que c'est un truc [les loups] qui va modifier tout le pastoralisme savoyard. C'est-à-dire que les alpages où on peut rassembler les brebis, et puis charger un peu, donc des alpages tout en herbe, [...] bon, on pourra encore faire une sorte de cohabitation : bon, pour moi, elle est impossible, mais essayer de faire pour qu'y ait le moins de dégâts possible. De l'autre côté, tous les alpages où tu peux pas charger, où il faut laisser les brebis à l'abandon, ça sera fini »*.

L'arrivée des loups agite ainsi le spectre de la désertification. Cette désertification, on la redoute en public, mais des éleveurs, en privé, s'en réjouissent ; l'arrivée des loups, en même temps que des fractures, a réveillé des appétits.

Les éleveurs ayant pris des mesures s'observent mutuellement, examinent les diverses options privilégiées, pronostiquent l'échec de certaines pratiques et se félicitent de procéder autrement. A propos de ses voisins, qui ont acheté respectivement quatre et deux chiens de protection, alors que lui a d'abord regroupé son troupeau avec celui d'un collègue, un éleveur prédit : *« Ils tiendront pas le coup, ils feraient mieux de voir comment ils peuvent grouper leurs troupeaux »*. Une valeur de test est accordée à la répartition des attaques futures, sortes d'épreuves décisives permettant de juger de la pertinence des choix retenus, et, au-delà, de la clairvoyance de chacun : *« On verra bien chez qui il ira, le loup ! »* (un éleveur).



La présence des loups met en évidence la lutte sans pitié des éleveurs pour les terrains les plus commodément exploitables : « *Y en a qui aimeraient bien qu'on capitule pour pouvoir récupérer les pâtures derrière* ». Certains, tout en affirmant que la présence des loups est un malheur collectif, caressent l'espoir qu'elle leur profitera s'ils savent se conduire habilement, et se livrent à des calculs sur leurs chances, dans cette affaire incertaine, de tirer leur épingle du jeu. L'un d'eux déclare cyniquement : « *Si y a encore des loups, dans cinq six ans, la moitié des éleveurs se casseront la gueule. Nous, ça peut nous arranger. Au lieu de se faire chier à faucher sur les côtes, on fauchera plus que les plats* ». Il n'y a pas là tellement de place pour la sympathie, ni pour les actions collectives dénuées d'arrière-pensées. Je force à peine le trait. Sans doute des éleveurs s'entendent et s'entraident. Mais je n'ai pas rencontré un éleveur qui n'ait souffert des critiques de ses voisins et qui ne les ait à son tour critiqués.

Les éleveurs ne sont pas les seuls à être partagés ; les protecteurs des loups connaissent eux aussi des dissensions. Mais, dans leur cas, il semble qu'il s'agisse plutôt de divergences que d'une véritable désunion.

#### **b. Les divergences entre protecteurs des loups**

Comme chez les éleveurs, on assiste à un passage de positions extrêmes à des positions plus modérées lorsque les gens sont durablement et véritablement confrontés aux problèmes posés par l'arrivée des loups. Par exemple, les gardes-moniteurs qui travaillent dans des zones à loups prennent petit à petit la mesure des difficultés des éleveurs, qui ne sont pas sans se répercuter sur leur travail et leur vie quotidiens. Aussi se montrent-ils moins sévères lorsque les loups sont présents sur leur secteur depuis une période plus longue. Un garde-moniteur rapporte la réaction de son collègue lorsqu'il a découvert, accrochée à l'intérieur d'une cabane pastorale, une tête de loup (cf. *supra*) :

*e 2 [un garde-moniteur] : Donc il a rédigé son constat, parce qu'y avait des animaux tués ou blessés, et puis ça s'est arrêté là. Alors les agents qui étaient pas concernés par le problème des dommages, enfin de l'importance de ces constats, les agents de l'ouest du*

Parc, lui ont dit : "Mais pourquoi t'as pas rédigé un procès-verbal ?!, mais ceci cela ". Bon, et puis ça s'est arrêté là »<sup>627</sup>.

Par suite, les protecteurs évoluent différemment selon qu'ils ont, ou non, des échanges suivis avec les éleveurs : ceux qui les côtoient peu, et voient leurs difficultés de loin, campent généralement sur des positions assez dures ; ceux qui, par choix ou par obligation, ont avec eux de fréquentes relations, se montrent dans l'ensemble plus modérés<sup>628</sup>. S'ils refusent de recourir à la régulation en première intention, ils acceptent que des loups soient éliminés à condition que toutes les parades dont on dispose aient été vainement mises en œuvre : « le fait d'intervenir, enfin de prévoir, une élimination d'un certain nombre de sujets, donc de loups, c'est un problème qui doit se faire au terme d'un certain débat, c'est-à-dire quand il y a dommage, quand il y a non acceptation, quand il y a des enjeux sur certains espaces et usagers de l'espace, alors que cette solution a été proposée par exemple d'emblée dans notre Groupe Loup en Savoie. Avant que le problème soit même posé, on dit : " Bon ben il faut réguler le loup ". Et ça, chaque chose en son temps, c'est un problème qu'il faudra envisager, mais faut pas l'envisager d'emblée » (un naturaliste).

Le clivage des protecteurs entre éthique de responsabilité et éthique de conviction est aussi un clivage géographique et culturel. Les partisans de la première revendiquent d'être des hommes « de terrain » et soulignent les liens qu'ils ont avec les éleveurs : « Moi je suis petit-fils d'éleveur de moutons, j'suis un paysan du coin » (un membre du Groupe Loup France, non éleveur). Ils insistent sur l'importance de la proximité spatiale et sociale avec les locaux, et affirment vouloir trouver des solutions avec eux : « [je pense qu'il faut se trouver] à l'endroit où y la galère, à l'endroit où y a les loups qui sont de retour, pour

---

<sup>627</sup> Un collègue m'a signalé une évolution comparable chez un garde de la réserve naturelle du Vercors : son attitude aurait changé au cours de l'été 2000, durant lequel un troupeau, gardé par un berger qu'il connaît bien, a subi de nombreuses attaques imputées aux loups. Par ailleurs, ses chevaux, dont il se sert pour se déplacer dans la réserve, ont été mordus aux jambes, et le garde, qui suspecte les loups de les avoir attaqués, se sent désormais personnellement concerné.

« pouvoir continuer à avoir un dialogue constructif avec des éleveurs, avec des élus, parce que c'est facile, quand on est Parisien, ou quand on est Belge ou autre, de dire : "y a qu'à, ou il faut que ". Je pense que c'est beaucoup plus constructif, quand on est sur place, de pouvoir discuter avec des gens qu'on connaît, avec les mêmes mots qu'eux, en connaissant exactement toutes leurs galères» (un membre du Groupe Loup France). Ils se définissent donc comme des « protecteurs des champs », et reprochent à leurs homologues des villes leur distance au terrain, leur incapacité à parler le langage des ruraux et à négocier avec eux. Ils partent du principe que l'on ne protégera pas les loups par la force, et que les positions jusqu'au-boutistes sont contre-productives : « Si vous essayez de lui imposer quoi que ce soit, au berger du coin, ça marchera jamais. Il faut vraiment essayer, avec lui, de trouver une solution qui puisse convenir à tout le monde. Si on essaie d'imposer, sur un territoire donné, à une population rurale le retour d'un animal comme ça, c'est évident [...] qu'on se casse la gueule, c'est évident. Il faut que ces gens là soient associés impérativement à son retour, aux discussions, à la gestion éventuelle pour vraiment qu'il y ait une association. On peut pas ... faire autrement, quoi » (un membre du Groupe Loup France).

On retrouve ces différentes sensibilités dans les deux grandes revues concurrentes dédiées aux loups. *La Gazette de la Meute* (Groupe Loup France), et *La Voie du Loup* (France Nature Environnement) divergent sur des points aussi cruciaux que l'opportunité d'un zonage, ou le nombre minimal de meutes pour envisager une gestion des populations de loups. On peut lire, relativement à chacun de ces deux aspects, dans la première : « il faut définir des zones dans lesquelles des populations viables de loups pourront se fixer»<sup>629</sup> et « tant que ce chiffre [de 10 meutes ou familles, c'est-à-dire environ 100 loups] n'est pas

---

<sup>629</sup> Un agent du Parc National du Mercantour explique comment la sympathie, qu'il éprouve pour les éleveurs aux prises avec les loups, influe sur sa relation face aux actes de braconnage : « De toute façon, directement, comme ça, on ne peut pas lui dire [à un éleveur qui dit avoir abattu un loup] : "Ah, il fallait pas, c'est interdit " et agiter le drapeau rouge. De toute façon il le sait, c'est pas la première discussion qu'on a avec lui, il sait que c'est interdit, il sait ... On peut que regretter qu'il ait tiré, mais en même temps on est obligé de se mettre à la place de l'éleveur, en question, qui au bout de 10 attaques sur un mois, a de quoi être un peu stressé, donc ..., je crois qu'y a ..., le problème des dommages de loups est complexe, qu'on peut voir de très loin, comme je disais tout à l'heure, mais quand on voit les éleveurs et ..., dans la mesure où on n'est pas capable de leur donner tous les moyens de prévention et d'accompagner l'arrivée du loup, il faut aussi se mettre à leur place et voir l'impact au niveau changement de vie, l'impact que le loup représente. Et c'est vrai que certains éleveurs nous disent, et je le crois très volontiers, c'est un peu comme si on rentrait chez soi le soir, et que, sur trente jours du mois, on avait dix cambriolages. Bon, au bout du neurème, on peut commencer à craquer ».

<sup>630</sup> *La Gazette de la Meute*, n°16, Ed 98, p. 13.

atteint, aucune destruction de loup n'est acceptable »<sup>630</sup>, et dans la seconde : « FNE, sa mission Loup et les associations qui y sont représentées sont opposées à toute notion de zonage géographique »<sup>631</sup> et « FNE considère que, pour la France, 20 meutes est le seuil de viabilité en deçà duquel aucune concession n'est acceptable »<sup>632</sup>. Lorsque le protocole autorisant l'élimination d'un loup a été mis en œuvre pour la première fois, en décembre 2000, les deux associations ont eu des approches très dissemblables. FNE a appelé ses adhérents à « occuper » le terrain, dans l'espoir de faire fuir le loup<sup>633</sup>. Cette mobilisation est brocardée dans *la Gazette de la Meute* : « Les défenseurs du loup les plus divers se sont donc levés d'un bloc croyant que le moyen-âge était de retour et que d'immenses battues allaient être organisées: Préfet, bergers et chasseurs en tête ! D'où le désir annoncé d'un certain nombre d'entre eux (plus protecteurs du loup que moi tu meurs !) de vouloir en découdre avec les "tueurs de loups". Attitude compréhensible mais quelque peu irresponsable qui mériterait elle aussi ... d'être cartonnée ! »<sup>634</sup>.

Ces divergences se sont logiquement traduites dans les relations entre les associations ; les présidents du Groupe Loup France qui étaient initialement membres du Directoire de la mission loup de FNE, n'en ont plus fait partie à partir de septembre 1998<sup>635</sup>. Les loups sont arrivés à diviser jusqu'à leurs protecteurs, ainsi que le constate Jacques Baillon, du Groupe Loup France : « Comment [...] parvenir à constituer un front commun de défense des grands prédateurs de ce pays ? Il est clair que le monde associatif est émietté, donc peu efficace. Notre rapprochement prochain avec ARTUS, notre collaboration régulière avec *À pas de loup* ou avec d'autres organisations amies sont bien sûr encourageantes, mais les forces associatives se réclamant notamment de la protection du loup, de l'ours, du lynx, sont encore loin d'être unies... »<sup>636</sup>.

<sup>630</sup> *La Gazette de la Meute*, n°16, Eid 98, p. 15.

<sup>631</sup> *La Voie du Loup* n°2, 1998, p. 6.

<sup>632</sup> *La Voie du Loup* n°2, 1998, p. 6.

<sup>633</sup> *La Voie du Loup* n°8, 2001, p. 6-7.

<sup>634</sup> *La Gazette de la Meute*, n°26, février 2001, p. 12.

<sup>635</sup> On peut lire, dans *La Gazette de la Meute* : « Pour plus d'efficacité », pour reprendre les termes du courrier reçu au siège du GLF le 8 octobre, le Conseil d'Administration de France Nature Environnement (FNE) décide de réduire à 6 le nombre de membres du Directoire de la Mission Loup. Le nouveau "Comité de Pilotage" sera composé de Florence Englebert, Frédéric Deck, Jean-Marie Guarry, Marie-Paule Schaber, François Moutou et Gilbert Simon. Les deux présidents du Groupe Loup France, Daniel Madeline et Jacques Baillon ne font donc plus partie du Directoire de la mission Loup. On ignore les motivations de cette mise à l'écart, prise sans aucune concertation avec les intéressés. Le "Co-Pilote" du Réseau Faune de FNE », n°17, automne 1998, p. 5.

<sup>636</sup> *La Gazette de la Meute*, n°26, février 2001, p. 3.

## Conclusion

Un long chemin a ainsi été parcouru : de l'évitement, où la présence des loups n'est pas dite, ou n'est pas reconnue, on est passé à un second stade où le loup, symbole de la résurrection de la nature, et le mouton, symbole du domestique, ne sont pensés que séparément, puis à un troisième, où l'on commence à penser leur conjonction et où l'on s'efforce de trouver les moyens de la rendre possible. Au terme de ce parcours, qui a mêlé des hommes, des prédateurs et des proies, domestiques et sauvages, la situation est bien plus complexe qu'au départ. Des camps lycophile et lycophobe se sont constitués. Mais de profondes divergences sont vite apparues, au sein de chacun d'eux, entre les partisans d'une position inflexible et ceux qui, plus ou moins rapidement, ont accepté l'idée d'un compromis. Des liens inédits se sont alors noués entre des hommes qui appartiennent à des camps différents mais sont à la recherche de solutions pour dépasser la crise, et doivent, pour cela, collaborer.

Les trois stades que j'ai distingués sont clairement séparés dans le cas du premier massif alpin colonisé par les loups, le Mercantour. Les périodes pendant lesquelles les protagonistes se sont évités, puis ont rejeté toute mesure, y ont duré longtemps : plusieurs années se sont écoulées avant la généralisation des mesures de protection, et près d'une décennie avant que ne soit autorisée une intervention sur un loup. En revanche, dans les massifs alpins plus récemment colonisés, les différents stades, sensiblement raccourcis, se télescopent<sup>637</sup>, et sont plus difficiles à identifier. En Vanoise, tous les arguments qui ont été progressivement élaborés dans le Mercantour, pour ou contre les loups et le pastoralisme ovin, existaient déjà lorsque j'ai commencé ma recherche, en 1997. Des éleveurs ont pris des mesures dans les mois qui ont suivi les attaques ; seulement trois années séparent l'arrivée officielle des loups de la mise en place du protocole permettant l'élimination d'un individu. Parce que certains sont très vite passés du premier stade au second, et/ou au troisième, les attitudes sont actuellement très diversifiées : parmi mes interlocuteurs, les uns ne croient pas à la présence de loups ; d'autres, lycophiles ou lycophobes, n'acceptent

---

<sup>637</sup> Sans doute ne s'agit-il pas là d'une règle intangible : dans la partie iséroise de la chaîne de Belledonne, les mesures de protection sont beaucoup moins répandues que dans la partie savoyarde. Malgré tout, la tendance semble assez nette. Dans le parc national des Cévennes, au printemps 2001, des gardes-monteurs que j'ai rencontrés attendaient le retour des loups. Des éleveurs auraient déjà acquis des chiens de protection, et se prépareraient à l'arrivée des prédateurs, tout en clamant qu'ils y sont farouchement opposés.

aucune des mesures proposées ; d'autres enfin recherchent activement des manières de sortir de l'impasse.

Constitution et affrontement de camps, apparition de divergences au sein d'un même camp et de convergences par-delà les camps ; entrée en scène de nouveaux acteurs, animaux et humains, et bouleversement des relations entre les acteurs déjà présents : l'arrivée des loups a provoqué de nombreuses et profondes recompositions, dont il est légitime de penser qu'elles ont modifié les mondes nature/artifice et sauvage/domestique. Le prochain chapitre portera sur ce qui est advenu à ces mondes, depuis que les loups ont fait leur apparition.

## CHAPITRE 5 : L'EBRANLEMENT DES MONDES

Les relations que les gens de Vanoise ont avec les chamois et les bouquetins nous ont permis d'identifier et d'explorer deux types de mondes. Ces mondes avaient des frontières, dans l'espace et dans le temps, et des couples d'oppositions, — le sauvage et le domestique, la nature et l'artifice —, les structuraient (première partie). Les identités des hommes et des animaux y étaient assez clairement établies, si bien que l'on savait, dans l'ensemble, à qui l'on avait affaire (deuxième partie). Enfin, on y détenait des savoir-faire : les chasseurs, les éleveurs et les protecteurs avaient progressivement mis au point des façons de chasser, d'élever et de protéger les animaux, et en étaient à peu près satisfaits. Ces mondes, s'ils étaient traversés par des tensions, s'ils n'étaient pas immuables, disposaient cependant, — du fait de leurs frontières, de leur structure, des relatives certitudes que l'on pouvait y nourrir sur les autres et sur soi-même, et des pratiques que l'on y maîtrisait —, d'une certaine stabilité, que la venue des loups est venue ébranler.

### A. L'évanouissement des frontières et la critique radicale des catégories

Les lycophiles, comme les lycophobes, cherchent à étoffer leurs rangs. Mais ils n'obtiennent pas le soutien de tous ceux qui sont dans leur monde : les chasseurs sont réservés et refusent de manifester contre les loups aux côtés des éleveurs ; des naturalistes ne sont pas enthousiasmés par la venue de grands carnivores et gardent une certaine distance par rapport aux lycophiles (chapitre 4). Aussi chaque camp doit-il partir en quête d'alliés.

Il est bien sûr des gens qui s'enflamment, pour ou contre les loups, et viennent apporter leur appui à ceux qui les défendent, ou s'y opposent. Les loups ont notamment très vite suscité l'intérêt de lycophiles qui s'ignoraient, et dont certains, jusque-là, n'étaient pas particulièrement impliqués dans la protection de la nature<sup>638</sup>. Des gendarmes, membres de

---

<sup>638</sup> Un membre du Groupe Loup France constate que c'est le plus souvent le cas parmi les adhérents de cette association : « 90% des adhérents n'ont pas de tout un esprit protection de la nature, c'est des gens qui sont là à cause d'une réaction complètement épidermique par rapport au loup ».

par leur fonction du groupe loup départemental """, se sont ainsi passionnés pour les loups : « Moi, au début, le loup, c'était *Tex Avery*, ou le *Petit Chaperon Rouge*. Enfin je connaissais pas du tout, quoi. Et puis je m'y suis intéressé. Et maintenant, dès qu'y a une émission à la télé, j'enregistre. J'ai le satellite, alors je reçois plein de chaînes. J'ai enregistré une émission sur une chaîne allemande; je comprends pas l'allemand, mais au moins, je vois les images. Dimanche soir, y avait une émission sur le loup en Mongolie, sur la chaîne Planète. C'était super ». Leur approche des prédateurs n'est pas seulement télévisuelle, ou livresque ; ils saisissent toutes les occasions de participer aux constats d'attaques, sillonnent la montagne à la recherche de pistes et de carcasses pendant leurs congés, et mettent à profit les heures de surveillance, par hélicoptère, de la frontière franco-italienne, pour tenter de repérer des indices de présence : « Quand on est au-dessus des secteurs où on sait qu'il peut y avoir des loups, comme le Val d'Ambin, le Val d'Étache, le Mont-Cenis, c'est sûr qu'on fait attention. On profite de la surveillance des clandestins pour jeter un œil. Si on voit un cadavre d'animal, on note l'endroit et on y va après à ski. C'est comme quand on fait des patrouilles en moto ou avec le 4X4. Dès qu'on est en montagne, on essaie d'en voir ». En quelques mois, ces gendarmes s'étaient mués en fervents défenseurs des loups.

Pendant, ces ralliements spontanés ne suffisent pas et la quête de partenaires se poursuit ailleurs, par-delà les frontières des mondes sauvage/domestique et nature/artifice.

### **1. Les lycophobes s'intéressent au lointain et à l'ancien**

Nous avons vu combien le monde sauvage/domestique est resserré dans l'espace et dans le temps ; on y parle des animaux et des pratiques humaines à leur égard en se situant à l'échelle de la commune, ou de la vallée, et les histoires que l'on raconte remontent rarement au-delà de quelques décennies. Mais, lorsque les loups ont fait leur apparition, des éleveurs mauriennais se sont très vite rendus dans le Mercantour, pour se renseigner, et évaluer, par eux-mêmes, les avantages et les inconvénients des mesures prises par leurs collègues : « Dès qu'on a su que c'était du loup, tout l'hiver, on a essayé de savoir ce qu'ils faisaient dans le Mercantour ». Certains sont revenus avec des chiens de protection. Un éleveur a également accompagné, en Italie, un spécialiste des chiens de race Maremma des Abruzzes, afin de voir ces derniers à l'œuvre, et d'en ramener en Savoie. Un réseau

<sup>629</sup> Au même titre que d'autres agents assurément comme les douaniers, les lieutenants de levatoire, les



informel s'est ainsi tissé qui s'est renforcé depuis, le long duquel transitent des chiens, mais aussi des informations, des rumeurs de réintroduction ou de braconnage, des « trucs » pour défendre les troupeaux, lutter contre les loups ou mettre en place les chiens. Il couvre aujourd'hui la quasi totalité des Alpes françaises, et étend ses ramifications en Suisse, en Italie, et dans les Pyrénées, où certains éleveurs du Mercantour étaient allés, lorsque eux-mêmes avaient été confrontés aux dégâts des loups.

Les manifestations contre la présence des prédateurs ont joué un rôle dans la création de ce réseau : des Savoyards ont séjourné chez des collègues du Mercantour rencontrés lors de manifestations, comme celle de Lyon, en octobre 1998, qui a rassemblé des éleveurs de tous les massifs : *« Quand on a fait la manif à Lyon, on a rencontré des gars du Mercantour, comme ça. On y est allés 8 jours, 8-10 jours, voir un peu comment ça se passait. Mais y a deux frères, ils nous ont tout expliqué leur démarche, comment ils font aujourd'hui, comment ça se passe »* (un éleveur). Ils n'ont pas forcément repris à leur compte tout ce qu'ils ont observé. Une bergère, par exemple, critique le traitement que les éleveurs qui l'ont hébergée réservent à leurs patous : *« Ils en sont pas contents parce que les chiens restent pas au troupeau, ils suivent les touristes qui leur donnent à manger. Comme les chiens leur ont coûté cher et qu'ils font mal leur boulot, ils les battent comme plâtre. Ça m'a fait mal au cœur, de voir ça. Peut-être bien qu'ils sont nunches, mais c'est quand même pas de leur faute, aux chiens »*. Mais, s'ils n'approuvent pas pleinement leurs confrères, les éleveurs constatent qu'ils sont tous confrontés aux mêmes difficultés, et que c'est bien à l'échelle de l'arc alpin tout entier que se pose la question du retour des loups et de l'avenir du pastoralisme ovin.

Ainsi, les éleveurs savoyards se sont très vite insérés dans des réseaux qui dépassent largement la commune, ou la vallée. Ils évoquent également des situations qui leur sont parfaitement étrangères, mais dont ils ont pris connaissance par l'intermédiaire de reportages télévisés, radiophoniques, ou par la presse écrite : ils récusent par exemple la nécessité de protéger les loups en France, en s'appuyant sur l'importance des effectifs présents dans d'autres pays.

Leur horizon temporel connaît un élargissement similaire. Des opposants aux loups fouillent les archives de leur commune ou de leur canton, et exhibent des témoignages relatifs à la présence des loups dans le passé et aux méfaits qu'ils auraient commis. A la

table ronde organisée, en décembre 1998, au Musée dauphinois de Grenoble<sup>639</sup>, un éleveur donne lecture d'extraits d'archives faisant état de personnes blessées ou tuées par des loups. Bref, la venue de ces derniers incite à s'intéresser, sensiblement plus qu'auparavant, au très lointain et au très ancien, et fait voler en éclat les frontières du monde sauvage/domestique.

## **2. Les lycophilés s'intéressent au proche et au contemporain**

Si l'évocation de situations éloignées dans le temps ou dans l'espace est exceptionnelle dans le monde sauvage/domestique, elle est en revanche habituelle dans le monde nature/artifice. Aussi n'est-on pas surpris d'entendre des lycophilés se fonder sur ce qui se passe aux confins de l'Europe, ou à l'autre bout de la planète, pour développer leur argumentaire. Par contre, le mérite qu'ils reconnaissent à des hommes et à des communautés est assez nouveau et doit être noté : ceux qui auraient su, autrefois, ou qui sauraient, aujourd'hui, vivre avec les loups dans une certaine harmonie, et qui peuvent donc être érigés en modèles, se trouvent en effet distingués.

En ce qui concerne le passé, le personnage de Saint-François d'Assise revient à diverses reprises. Un de mes interlocuteurs déclare : *« Moi, je suis très Saint-François d'Assise. J'aime bien la faune sauvage, parce que ça me paraît être un élément du monde, pour pas dire de la Création, donc je suis très content qu'il y ait des loups »*. Dans le parc national des Abruzzes, l'effectif des loups régressant et atteignant un seuil critique, le directeur décide, en 1970, de lancer une campagne de sauvegarde, qu'il baptise « opération Saint-François ». François d'Assise : c'est là un homme dont les éleveurs montagnards peuvent se sentir proches, et qui peut les influencer. Car il fut chrétien, pauvre, et aima les animaux. Or, il ne fut pas hostile aux loups, qui sont pour lui des « créatures », au même titre que le soleil, la lune, et tous les êtres qui peuplent la Terre. Membres de la communauté des créatures de Dieu, « frères » des hommes, donc, — ainsi que François nomme ceux qu'il évoque dans son Cantique —, les loups méritent à ses yeux d'être respectés. La référence à Saint-François, qui rappelle que l'on peut être chrétien sans rêver d'établir une relation de subordination avec la part non humaine de la Création, et, notamment, sans haïr les loups<sup>641</sup>, est de fait très adroite.

<sup>639</sup> Cette table ronde a fait l'objet d'un compte-rendu dans *L'Alpe* 3, « Transhumance », pp. 67-72.

<sup>641</sup> (Deldige 1992), p. 26. Sur Saint-François d'Assise, voir aussi (Le Goff 1999).

En ce qui concerne le lointain, les protecteurs des loups aiment à citer les Amérindiens, tels qu'ils les imaginent au travers de lectures et, parfois, de voyages véritablement initiatiques : « *J'ai toujours aimé le loup, dans le sens où, quand j'étais jeune, j'ai toujours beaucoup aimé les Amérindiens, que ce soit les Sioux, tous ces gens-là, j'ai même été les voir. Une première année, j'avais été dans le centre des Etats-Unis, dans les Black Hills, et puis en septembre dernier, j'ai été du côté du Yosemite, par là. Et donc c'est pas la même tribu, mais bon, c'est toujours les Amérindiens. Et donc la première fois qu'on a rencontré des Sioux, on a réussi à sympathiser avec une vieille Amérindienne et elle nous a indiqué un endroit où y avait une fête, justement où ils dansaient, et donc on est arrivé dans un espèce de petit cirque, alors y avait des tipis, un rond au milieu, et puis les gens qui dansaient en tenue, quoi. C'était dans des endroits où y avait des grandes étendues herbeuses, des petits arbres épars, on voyait que c'était un paysage qui était vraiment d'origine, un paysage primaire, qui a jamais été bouleversé par l'homme. Alors quand on voit ça, ça essouffle, on reste deux heures, comme ça, sans bouger et puis on regarde.*

*C'est assez impressionnant* » (un garde-moniteur). Les habitants de contrées moins éloignées sont également loués pour leur capacité à cohabiter avec une faune sauvage riche en prédateurs. Les Roumains, notamment : « *Là-bas [en Roumanie] ils arrivent à vivre avec à peu près 5000 loups, 2 à 3000 ours, peut-être au moins 1500 lynx, dans un pays qui a à peu près la superficie de la France, sans que ça pose de problèmes. Tout ça parce que les bergers jouent encore le jeu. Y a des chiens de protection, y a des gens qui sont tout le temps avec leurs troupeaux dans la montagne, il est pas question le soir de laisser son troupeau à l'abandon ; les troupeaux, ils sont rassemblés à côté de la cabane du berger; ça marche* » (un défenseur des loups). On trouve la même apologie de l'attitude qu'auraient les Roumains envers les grands prédateurs, dans les propos recueillis par Ketil Skogen auprès de jeunes Norvégiens favorables à la protection des loups<sup>642</sup>, — ce qui montre bien à quel point les mêmes arguments, et les mêmes références, circulent à travers toute l'Europe. On cite encore les Italiens et les Espagnols, supposés<sup>643</sup> avoir envers les loups une attitude positive, dont les Français feraient bien de s'inspirer: « *Depuis que je*

<sup>642</sup> (Skogen 2001), p. 217.

<sup>643</sup> La réalité n'est pas si simple. Sur la façon dont les éleveurs des monts Cantabriques considèrent les loups, et les traitent, voir (Bobbé 1998). En Italie, l'aspic est intégralement protégé, mais les cas de braconnage sont fréquents (Source : rencontre-débat sur le loup, Aoste, 3 décembre 1999). L'hostilité aux loups, des ruzaux en général, et des éleveurs en particulier, n'a rien de spécifiquement français. Elle est également marquée dans des pays nordiques, comme la Norvège, que les lycophiles montrent d'ailleurs du doigt, voir par exemple *La Gazette de la Meuse*, n°27, p. 9.

vais en Italie, j'ai appris à connaître des gens qui sont fabuleux, les Italiens » (un défenseur des loups); « En Espagne, ça se passe pas mal ; bon, c'est une autre mentalité aussi » (un agent du Parc).

Dans le même temps, des lycophiles, désireux de proposer des mesures concrètes, délaissent un peu les discours généraux pour s'intéresser aux problèmes que rencontrent, *hic et nunc*, les éleveurs. C'est là, aussi, quelque chose de nouveau. On se souvient, en effet, que la conception qu'éleveurs et chasseurs ont des populations animales paraissait singulièrement étriquée, vue du monde nature/artifice. Mais, lorsqu'il s'agit de protéger un troupeau contre les loups, les spécificités locales ne peuvent être balayées d'un revers de la main. Car il n'y a pas de solution passe-partout : il faut tenir compte du relief de l'alpage, de son embroussaillage et de son accessibilité, de la fréquentation touristique, de la race des bœufs, de la main d'œuvre disponible, etc., en bref d'une multitude de paramètres qui influent sur les mesures susceptibles d'être mises en œuvre. Des gens accoutumés à raisonner sur de très longues durées et d'immenses espaces, et à dédaigner les contingences humaines, se mettent à prendre en compte le proche, le contemporain, et les manières de faire de leurs semblables.

Les réseaux qui se sont constitués par-delà les frontières du monde sauvage/domestique, l'attention que des lycophiles sont bien obligés de porter aux circonstances, à la fois écologiques, économiques et sociales, dans lesquelles travaillent les éleveurs, ont conduit à un amenuisement du fossé qui séparait les frontières des deux mondes. L'arrivée des loups a, de ce point de vue, opéré une certaine convergence. Tandis que s'estompent les frontières des mondes sauvage/domestique et nature/artifice, les catégories qui les structuraient essuient des critiques radicales.

### **3. La déconstruction des catégories et la dénonciation des incohérences**

Le sauvage et le domestique, la nature et l'artifice : nous avons vu l'importance que ces couples de catégories revêtent, le premier pour les éleveurs et les chasseurs, le second pour les protecteurs et les naturalistes.

Depuis longtemps, il est vrai, la pertinence de ces catégories n'allait plus de soi. Éleveurs et chasseurs se montraient préoccupés par la diminution de l'écart entre le sauvage et le domestique : les prés s'embroussaillent, disaient-ils, et les clairières se ferment ; les animaux sauvages se multiplient et s'appriivoisent, tandis que les bêtes domestiques

s'ensauvagent. Certains n'étaient pas loin de considérer qu'entre la rarefaction du gardiennage et la transformation de la chasse en une gestion cynégétique, la chasse au chamois et l'élevage des moutons ne diffèrent plus tellement. Opposer la nature et l'artifice n'apparaissait pas non plus satisfaisant. Cela fait plusieurs décennies que des auteurs défendent l'idée que l'humanité, et ce qu'elle a produit, font partie intégrante de la nature. Souvenons-nous, par exemple, de l'essai de Serge Moscovici sur « l'histoire humaine de la nature », dans lequel il écrivait notamment : « Un art ne fait pas reculer la nature : mais un état de celle-ci est bouleversé par l'apparition d'un autre état. Cela ne signifie pas la transformation du monde naturel en monde technique, mais l'évolution du monde naturel lui-même »<sup>644</sup>.

On ne s'est pas contenté, bien avant la venue des loups, de contester la pertinence de ces couples de catégories. On a également constaté que ceux qui s'y réfèrent ne respectent pas toujours les définitions qu'ils en ont eux-mêmes données et on a critiqué leurs incohérences. On a ainsi reproché aux chasseurs d'agrainer les sangliers et d'affourager les mouflons, et aux éleveurs de négliger de s'occuper de leurs animaux. Quant aux naturalistes, on a remarqué qu'ils devraient, logiquement, demeurer à l'écart de la nature. Mais celle-ci les passionne. Ils la fréquentent donc assidûment, et, ce faisant, ils la transforment nécessairement, — contradiction qu'Aldo Léopold n'avait pas manqué de relever<sup>645</sup>.

Que leurs pratiques ne soient pas toujours en accord avec les catégories qui leur servent à penser le monde, tous étaient bien placés pour le savoir. Comment les chasseurs pourraient-ils ignorer, ou « oublier », qu'ils agrainent des sangliers et affouragent des mouflons qu'ils disent sauvages, les éleveurs qu'ils surveillent de très loin des moutons qu'ils disent domestiques, ou les gardes-moniteurs qu'ils capturent et équipent de colliers émetteurs, pour ensuite les suivre tout à loisir, des bouquetins qu'ils disent naturels ? Mais ces contradictions, jusqu'à présent, ne leur étaient pas jetées à la figure comme elles le sont depuis l'arrivée des loups. Et chacun pouvait continuer d'affirmer qu'il y a bien, d'un côté, des animaux sauvages, ou naturels, et de l'autre des animaux domestiques, ou artificiels, en considérant l'agrainage et l'affouragement, le non gardiennage, la capture, le suivi, ou les réintroductions, comme des entorses sans grandes conséquences, ou des maux nécessaires.

---

<sup>644</sup> (Moscovici 1968) , p. 33. Voir aussi (Guillem-Escarot 1989) , p. 48 : « Les moyens d'existence que produit l'homme ne quittent pas la nature en entrant dans la société », idée également développée dans (Larrère et Lambre 1997) , p. 162 en particulier.

Depuis que des loups sont là, ces entorses ne sont plus regardées avec la même indulgence, et sont critiquées comme elles ne l'avaient encore jamais été.

Les éleveurs sont mis en demeure de garder leur troupeau et de garantir sa sécurité (sur la mise en cause de l'éthique professionnelle des éleveurs, se reporter au chapitre 4). Des lycophiles demandent que le versement des indemnisations soit conditionné à la mise en place de mesures de protection opérationnelles. Le protocole d'élimination ou de capture d'un loup prévoyait en 2000 des seuils d'intervention différents selon que le troupeau était considéré, ou non, comme suffisamment protégé<sup>646</sup>. Pour l'année 2001, un nouveau protocole est établi, dans lequel il est précisé qu'« aucune intervention ne pourra être déclenchée en cas de refus de l'éleveur de mettre en œuvre les moyens de prévention »<sup>647</sup>.

Les chasseurs, en dépit de la discrétion qu'ils adoptent dans la polémique, ne sont pas épargnés. Dans un article intitulé « Foutez la paix aux loups ! », Cavanna dénonce violemment ce qui n'est plus à ses yeux qu'une grotesque parodie de chasse: « Dans le cas qui nous occupe, l'environnement est un milieu entièrement modifié par l'homme en vue de ses besoins et de ses loisirs. Un de ces loisirs, la chasse, consiste à tuer "sportivement" tout ce qui ose vivre à portée de fusil. Il est tellement vrai qu'il n'y a de place là-dedans pour des vies autres qu'humaines que l'homme est obligé d'élever et de semer à portée de fusil le gibier nécessaire à l'exercice de son plaisir... »<sup>648</sup>.

Les pratiques des protecteurs ne sont pas attaquées avec la même virulence. Mais l'arrivée des loups s'accompagne bien d'une nouvelle déconstruction des catégories de nature et d'artifice. Les éleveurs et leurs alliés contestent vigoureusement que les moutons puissent être considérés comme artificiels, et les loups comme naturels<sup>649</sup>. Si les moutons étaient artificiels, font-ils remarquer, il n'y aurait pas tant besoin de s'inquiéter des effets des attaques sur les animaux survivants. C'est précisément parce que les animaux domestiques aussi sont des êtres naturels qu'ils souffrent des attaques, même s'ils n'ont pas été eux-mêmes blessés, et qu'ils gardent longtemps un comportement perturbé : les brebis, — bêtes « particulièrement peureuses et crautives » (un berger) —, avortent et s'affoient

---

<sup>646</sup> (Lapold 1949), p. 134.

<sup>647</sup> Lorsque les mesures étaient jugées opérationnelles, le seuil était fixé à 3 attaques indemnifiables et 18 animaux tués ou blessés, sur une durée de trois semaines. Dans le cas contraire, il était de 4 attaques indemnifiables et de 24 animaux tués ou blessés, sur une durée de trois semaines toujours.

<sup>648</sup> Protocole, valable pour l'année 2001, visant à réduire le nombre d'attaques de loups (ou de chiens) sur les troupeaux domestiques (approuvé par la Commission faune du CNPN le 30 mai 2001).

<sup>649</sup> (Cavanna 2000), p. 76.

<sup>650</sup> Voir en particulier (Devere 1993).

rapidement, les agneaux « profitent » moins, etc. Extraire les animaux domestiques de la nature, c'est faire d'eux des « animaux-machines », et encourager les pratiques en vigueur dans l'élevage industriel, si peu respectueux de la nature en général, et de la nature des animaux en particulier. C'est donc aller à l'encontre de l'objectif que l'on affiche. Ensuite, poursuivent-ils, l'appartenance des loups à la nature n'est pas si claire qu'on puisse l'admettre aussitôt, sans l'examiner: « le loup, c'est pas vraiment la nature » (un éleveur, octobre 1997). Intervient bien sûr ici la polémique à propos de l'origine des loups : les animaux sont-ils revenus seuls depuis l'Italie, ou ont-ils été réintroduits ? S'agirait-il d'un « retour », en quoi serait-il véritablement « naturel », au sens où l'entendent ceux qui opposent la nature et l'artifice, c'est-à-dire indépendant des activités humaines et de leur évolution ? Qu'on les ait mis, qu'on les ait aidés à venir, ou qu'on les ait laissés venir, il y a bien à la présence des loups des raisons humaines, parmi lesquelles la décision de certains de les protéger. En outre, peut-on encore qualifier de naturels des animaux qui, réintroduits ou revenus, sont en tout cas suivis et surveillés<sup>650</sup>, éventuellement manipulés, étiquetés, équipés de colliers, — dans le cas des bouquetins, ou des ours slovènes des Pyrénées —, et orientés<sup>651</sup> ? Les protecteurs interviendraient trop sur ces espèces pour pouvoir encore les qualifier de naturelles.

Les frontières des mondes sont estompées par la constitution de réseaux, les catégories qui les structuraient sont déconstruites et des pratiques répandues sévèrement critiquées. Tous, éleveurs, chasseurs et protecteurs sont interpellés et doivent repenser des pratiques adoptées, jusque-là, sans beaucoup d'états d'âme. Dans le grand chambardement qu'a provoqué l'arrivée des loups, la fabrication d'incertitude apparaît comme une tentative de ne pas trop changer.

---

<sup>650</sup> Analyse de ce sauvagement sous surveillance dans (Jobbé 2000) et (Larrère 1994) : « Voici des animaux « sauvages » en liberté, mais en liberté surveillée (et il est quelque peu surprenant que l'état de nature, dont on semble désirer s'approcher par de telles opérations, soit, en quelque sorte, un état policier », p. 38.

<sup>651</sup> On s'efforce par exemple de débusquer les bouquetins des prés de fauche et des luzernières en déposant des pains de sel en altitude ou en remettant en culture d'anciennes prairies : « Bon, là, on a mis en place un petit processus de dialogue, déjà, et quelques mesures concrètes comme celle par exemple de tenir en état une petite prairie qui fait environ quatre cinq hectares, et dont on espère qu' étant fauchée, — parce que là, c'est plus fauché depuis pas mal d'années —, ce sera suffisamment apprécié afin qu'ils [les bouquetins] se maintiennent sur cette prairie. Peut-être qu'un jour, aussi, on mettra en culture des prairies un petit peu plus basses. Donc là, pour vous donner l'exemple, on est en train de ..., le Parc a subventionné l'accès par tracteur au site, de façon à ce qu'on ait plus de facilité pour le faucher » (un agent du Parc).

## **B. La fabrication de l'incertitude**

Le pastoralisme favorise-t-il la biodiversité ? Quelle est l'origine des loups ? Des loups en liberté peuvent-ils s'attaquer aux hommes ? Les chiens de protection constituent-ils un danger pour les promeneurs ? Sont-ils efficaces contre les prédateurs en général et contre les loups en particulier ? Quelle est l'ampleur des dégâts commis par les chiens errants ? Près de dix ans après l'arrivée des loups dans les Alpes françaises, aucune de ces questions n'a reçu de réponse définitive. Pourquoi n'arrive-t-on pas à clore ces controverses ?

### **1. Des problèmes véritablement embrouillés**

Il faut d'abord admettre que la plupart des questions soulevées ne sont pas faciles à résoudre, ainsi que le montreront les deux exemples suivants. Le premier est antérieur à l'arrivée des grands prédateurs, tandis que le second lui est directement lié.

#### **a. L'estimation des dégâts de chiens errants**

La prédation par les chiens errants est un phénomène ancien, que l'on aurait sans doute pu mesurer, si l'on s'en était donné les moyens. Mais c'est seulement depuis que les lycophiles utilisent l'argument des chiens errants, pour relativiser les dégâts des loups, que l'on s'efforce de mieux le cerner: jusqu'à présent posé et plus ou moins résolu localement, dans le cercle étroit des quelques acteurs directement concernés, le problème de la prédation par les chiens errants émerge sur la scène publique. Et l'on est bien obligé de constater l'absence de dispositifs qui permettraient de le quantifier avec une précision suffisante. On peut certes se renseigner auprès des compagnies d'assurance et des services de gendarmerie. Mais tous les éleveurs ne contractent pas l'assurance contre les chiens errants, qui n'est pas obligatoire ; en outre, les éleveurs assurés ne déclarent pas toutes les attaques dont ils sont victimes, en raison des franchises. Quant aux dépôts de plainte, ils sont rares: « Les éleveurs, ils font déjà leur enquête à leur niveau. Ils essaient d'identifier le chien responsable. Après, ils vont trouver le propriétaire, et ils ne portent plainte que si vraiment y a pas moyen de s'arranger » ; « Quand l'assurance rembourse sans exiger de dépôt de plainte, ils ne portent pas plainte » (un gendarme). Les problèmes se règlent fréquemment entre voisins, et ne laissent alors aucune trace. De plus, les déclarations existantes ne sont pas centralisées, si bien qu'on ne dispose que d'estimations, généralement obtenues en extrapolant les résultats d'études effectuées dans un secteur



particulier et pendant une période de temps limitée. Les chiffres cités dans la littérature, pour la France, sont extrêmement variables. En voici un échantillon : «*Chaque année en France, les chiens domestiques sont à l'origine de la mort d'environ 500.000 moutons pour un cheptel comptant une dizaine de millions de têtes*<sup>652</sup> » ; «*Les loups ont certes mangé 2500 moutons en 5 ans, mais les chiens errants sont responsables, eux, de la perte de 2 à 300.000 moutons par an !*»<sup>653</sup> ; «*Selon différentes sources, les chiens errants décimeraient 100.000 animaux domestiques chaque année en France (Pitt 1988)*»<sup>654</sup>. Sophie Bobbé mentionne des chiffres très nettement inférieurs : «*Les actuels dégâts de chiens errants dans les troupeaux de brebis avoisinent 15.000 à 20.000 victimes par an*»<sup>655</sup>. Bref, on ne sait plus à quoi s'en tenir.

La discussion ne porte pas uniquement sur les aspects quantitatifs de la prédation, mais également sur son impact sur les troupeaux, ainsi que sur le quotidien des éleveurs, selon qu'elle est le fait de loups, ou de chiens.

Certains distinguent clairement les deux cas. Ils décrivent les attaques de chiens comme des accidents, tout en reconnaissant que leurs conséquences sont quelquefois dramatiques<sup>656</sup> ; les chiens lanceraient des «raids». Les loups, au contraire, rôdent à l'entour du troupeau et le harcèlent jusqu'à trouver une faille ; ils pratiqueraient la «guérilla» : «*Du point de vue des attaques, le problème du loup et le problème du chien sont complètement différents, parce que le chien, à la limite, pour un éleveur donné, ça peut arriver une fois, deux fois, trois fois maximum dans l'année, ça va être ponctuel, quoi [...]. Par contre, quand un éleveur est dans une zone de présence du loup, là c'est un risque qui est continu, quoi, parce que les attaques de loup peuvent être très répétitives, sur plusieurs éleveurs, voire même chez un éleveur donné, donc là, le fond du problème est pas du tout le même*» (un membre de l'Antenne Life-loup). Elever des moutons à proximité de loups signifierait ainsi vivre dans un état d'alerte permanent, sans avoir

---

<sup>652</sup> (Wick 1998) .

<sup>653</sup> *La Gazette de la Meuse*, n°17, p. 3.

<sup>654</sup> (Landry 1998) , p. 14.

<sup>655</sup> (Bobbé 1995) , p. 225. Mais l'auteur reprend à son compte, dans ses derniers articles, un chiffre nettement plus élevé, celui de 250.000 bêtes domestiques tuées chaque année, toutes espèces confondues, (Bobbé 2000) .

jamais aucun répit. De plus, des éleveurs affinent parvenir plus facilement à délivrer leur troupeau de la présence des chiens errants que de celle des loups. Lorsque leur troupeau est attaqué par un chien, ils ont des recours possibles : le propriétaire de l'animal, s'il est connu et s'il admet être responsable, ou la carabine, en dernier ressort. Mais les loups n'ont pas de maître, et sont infiniment plus méfiants que les chiens : « Si un éleveur a plusieurs attaques par un chien qui prend l'habitude de venir, il va le flinguer, il a l'impression qu'il maîtrise le problème. Pour le loup, c'est complètement différent, parce qu'ils ont l'impression de pas du tout maîtriser, parce que même s'ils s'y essaient et même si certains ont réussi, tirer du loup, c'est quand même pas si évident que ça, et puis en plus, il est protégé, c'est quelque chose qu'on leur impose » (idem). C'est pourquoi les éleveurs seraient « minés » par les loups, et non par les chiens errants.

Pour d'autres, les chiens errants sont des prédateurs tout aussi redoutables que les loups : « Loups et chiens errants, même combat », dit un éleveur mauriennais dont le troupeau a subi la visite des deux types d'animaux. Les chiens errants, souligne-t-on alors, peuvent être terriblement meurtriers, sont souvent très rusés, et il est arrivé que leur manège se poursuive longtemps avant d'être découvert, et interrompu : « Moi, j'ai en tête un exemple où on avait quatre chiens errants qui ont fait des dégâts pendant tout un été, sur trois alpages différents, qui ont tué plusieurs centaines de bêtes dans l'Embrunais, hein, on s'est aperçu, au bout d'un an, que les chiens, la journée, ils regagnaient leur ferme respective, et puis la nuit, ils faisaient le tour des troupeaux. Donc ils ont quand même tué plusieurs centaines de chiens [lire moutons] y avait l'ONC qui était sur le coup, les bergers étaient armés, ils ont pas réussi à en tirer un de toute l'année, de toute la saison de pâture, donc je crois que faut pas minimiser ce que ça représente » (un garde-monteur, juillet 1998).

#### b. L'imputation d'une attaque à un prédateur donné

Qu'ils dépendent du MATE ou du MAP, les gestionnaires, depuis le retour des loups, parlent beaucoup de « grands canidés », ce qu'un éleveur, après la mort, à Orelle (Maurienne), d'un nombre considérable de brebis, brocardait en disant : « On va encore

---

<sup>696</sup> Des habitants de la Haute-Tarentaise gardent le souvenir d'une attaque catastrophique d'un troupeau de moutons par des chiens errants, en 1961 (7) :

« 2 : C'était à Torsières, c'est où va mon caprin avec les vaches. Elles [les brebis] ont sauté côté ici. Mille et quelques.

1 : Ça c'était quoi ? Des chiens ?

2 : Chiens, oui. Parce que je me rappelle, on était tous gamins, on voyait, avec les jumelles, l'hélicoptère qui voyageait la chaîne » (un éleveur, avril 1999).

nous dire que c'est un grand canidé ! ». En 1998, sur les 259 attaques qui avaient été recensées dans les Alpes Maritimes, 44 étaient attribuées au loup (soit 17%), 161 à un gros canidé (62%), 8 à un chien (3,1%), 45 étaient classées « invérifiable » (17,4%) et 1 « divagation »<sup>657</sup>. Est-il vraiment si délicat de distinguer les attaques de loups de celles des chiens ?

Sophie Bobbé, s'appuyant sur le témoignage d'un lieutenant de louveterie, affirme que « les traces de loup et de chien sont parfaitement repérables pour un œil averti »<sup>658</sup>. Aussi voit-elle dans l'indemnisation des attaques de grands canidés un « choix stratégique » de l'Administration, qui n'hésiterait pas à imputer aux loups des dégâts qu'elle saurait avoir été commis par des chiens<sup>659</sup> : « elle [l'administration (notamment française, espagnole, italienne, liste non exhaustive !)] ne se montre pas trop regardante sur l'identité du responsable ». L'opinion que la distinction entre dégâts de chiens et de loups est aisée se rencontre aussi fréquemment chez les éleveurs, qui pensent, eux, que l'Administration, soucieuse de réaliser des économies, cherche à faire passer des attaques de loups pour des attaques de chiens<sup>660</sup>, et ont des idées très arrêtées, mais également très contradictoires, sur les tactiques des différentes espèces de prédateurs. L'un d'eux assure, par exemple, que : « C'était bien la façon de faire des loups: le troupeau avait été attaqué dans une combe, le troupeau était pas dispersé, alors que les chiens explosent les troupeaux », tandis que d'autres soutiennent l'avis exactement contraire : « On a retrouvé les bœufs sur des centaines de mètres; c'est pas des chiens qui auraient pu faire ça ».

Examinons dans quelles conditions est réalisé le constat des dégâts.

Dans le cas *a priori* le plus favorable, mais le plus rare, l'attaque a été observée par un ou des témoins. La possibilité de confusion n'en subsiste pas moins, étant donné la ressemblance, morphologique et comportementale, entre les loups et certains chiens. L'imagination peut en outre jouer bien des tours, ainsi que le souligne un membre du programme Life : « Quand on a des témoignages, il faut aussi chercher des fois à faire la part des choses, parce que c'est pas toujours évident de distinguer ce qui est un témoignage fiable d'un autre. C'est pas une présomption sur la bonne foi ou non de la personne, souvent les gens sont de bonne foi, la plupart des gens sont de bonne foi quand

<sup>657</sup> (Source : DDAF 06).

<sup>658</sup> (Bobbé 1998) , p. 280.

<sup>659</sup> Dans le système d'indemnisation actuel, les attaques classées loups et les attaques classées «grands canidés » sont indemnisées. Les attaques classées « chien » et « invérifiable », sauf exception, ne le sont pas.

ils disent : "j'ai vu un loup", mais souvent, après, y a l'imagination qui travaille derrière, les gens se persuadent d'avoir vu des loups ». Le risque de méprise est d'autant plus grand que l'expérience des gens, en matière de grands prédateurs, est encore très limitée. En 1992, à Aspres-les-Corps, c'est un berger venu d'une région d'Europe de l'Est fréquentée par des loups qui a identifié l'auteur des dégâts sur des troupeaux ovins: « Un berger avait reçu des attaques, en 92. Et donc on [l'ONC] avait été saisi, enfin saisi, on s'était autosaisi du dossier, puisqu'on avait été contacté par le berger, et on pensait à tout, à toutes sortes de bestioles, quoi. Jusqu'au jour où un berger, donc originaire des pays de l'Est, l'a vu et a dit : "C'est un loup". Il avait vu des loups, il connaissait bien le port de la tête, de la queue, la démarche, enfin l'allure du loup » (un agent de l'ONC)<sup>661</sup>. En Savoie, les agents de l'ONCPS chargés de recueillir les témoignages de personnes affirmant avoir vu ou entendu des loups ont dû élaborer des fiches de renseignement extrêmement détaillées pour tenter de préciser l'identité de l'animal. Les témoins ont en effet tendance à fortement exagérer la durée d'une observation ou d'un hurlement et révisent généralement leur appréciation à la baisse lorsqu'il leur est demandé, montre en main, d'observer trente secondes de silence. L'évaluation de la taille de l'animal soulève également des difficultés. Afin de les aider à décrire ce qu'ils ont vu, on propose aux témoins des points de repère, choisis parmi des animaux plus familiers, — teckel, épagneul, et berger allemand pour les urbains, alors qu'aux montagnards sont plutôt proposés comme étalons le chevreuil, le mouflon et le chamois<sup>662</sup>. On retrouve ici « l'importance de la collection comme mode de cadrage des propriétés des objets »<sup>663</sup>, déjà rencontrée précédemment au sujet de l'estimation de l'âge des chamois<sup>664</sup>.

En l'absence de témoins, un certain temps s'écoule entre l'attaque et sa découverte, et entre celle-ci et le constat par les agents qui auront été désignés pour le réaliser. Des prédateurs secondaires ou des charognards, comme des renards, des fouines ou des corvidés, sont alors susceptibles d'effacer ou de brouiller les indices. Certes, il arrive que la responsabilité des loups puisse être écartée. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit plus fréquemment de présomptions que de certitudes : « Reconnaître une attaque de loup d'une attaque de chien, c'est un petit peu là le problème, en particulier sur les fronts de

---

<sup>660</sup> (Robbié 1999) , p. 128.

<sup>661</sup> L'animal fut abattu ; on eut ainsi la preuve que le berger ne s'était pas trompé.

<sup>662</sup> Communication de Michel Lambrecht, Chef du Service départemental de gendarmerie de la Savoie, à la rencontre débat sur le loup, organisée à Aosta (Italie), le 3 décembre 1999.

<sup>663</sup> (Bezy et Chateauraynaud 1993) .

colonisation, pour essayer de faire un peu la part des choses. Ben c'est pas simple, et c'est pas une science exacte. Les seules données sur lesquelles on peut se baser, c'est des données un peu comportementales, donc liées aux circonstances de l'attaque, comment ça s'est passé, etc., et à tout ce qui est lié à l'examen des victimes, à la fois en termes de morsures, et de consommation. Un critère sur lequel on peut se baser aussi, c'est les indices soit directs soit indirects de présence. Un indice direct, ça peut être des observations par des gens, et les indices indirects, c'est tout ce qui est crottes, traces, alors sachant que, à ce niveau-là, y a aucun critère qui permettent à coup sûr, de dire : "on est sûr que c'est du loup", ou "on est sûr que c'est du chien". C'est simplement l'analyse de ce faisceau de critères qui va vous permettre de donner un avis sur l'origine de la prédation. Alors y a des cas que vous allez distinguer assez facilement, donc les cas extrêmes, je dirais, et au milieu, pour faire la part des choses, là c'est beaucoup moins évident » (le vétérinaire chargé d'expertiser les constats, juillet 1998). Les auteurs du « Manuel sur l'identification des proies de grands prédateurs et d'autres signes de présence » partagent cet avis : « Il n'est qu'exceptionnellement possible de différencier avec certitude une proie de chien d'une proie de loup. Les chiens sont généralement des chasseurs moins expérimentés et ils infligent ainsi des blessures moins ciblées et réparties sur tout le corps. L'écart entre les canines est plus variable et peut atteindre 60 mm. Cependant, de nombreuses races de taille moyenne et grande se situent dans les mesures du loup. Les chiens abandonnent plus souvent des proies sans les exploiter. Des indices supplémentaires (distance par rapport aux zones habitées, nombre d'animaux tués) peuvent également fournir des indications intéressantes. Cependant, il faut généralement utiliser des données qui ne sont pas liées au cadavre pour différencier entre loup et chien en divagation, comme par exemple des analyses génétiques des laissées ou des poils retrouvés à proximité de la proie »<sup>665</sup>. Au vu de ces éléments, je crois, pour ma part, que l'usage récurrent de la catégorie « grand canidé » n'est pas un tour de passe-passe de l'Administration, mais témoigne de la peine que l'on a à trancher entre les attaques des loups et celles des chiens. Ajoutons que l'imputation d'une attaque à un prédateur donné, en Savoie, est encore compliquée par la présence d'un troisième larron, le lynx.

---

<sup>664</sup> Cf. note 413.

<sup>665</sup> (Molinai, Bristowosser et al. 2000), p. 69.

Si l'on accepte que l'évaluation des dégâts des chiens errants, ou l'imputation des attaques aux différents grands prédateurs, présentent d'authentiques difficultés, les divergences de vue, sur de pareils sujets, ne paraissent plus si surprenantes.

## 2. Des ambiguïtés que l'on exploite

Cependant, si les partis en présence ne parviennent jamais à s'accorder, c'est aussi qu'ils exploitent les ambiguïtés et fabriquent, en permanence, de l'incertitude.

Je prendrai le cas exemplaire d'un mouton tué par un prédateur, sur la commune de Val d'Isère, durant l'été 1998. Peu après l'attaque, une accompagnatrice moyenne montagne photographie, sur la commune, un grand canidé en liberté : la photo est adressée au vétérinaire du programme Life, qui l'expertise comme pouvant être celle d'un loup de souche italienne. Le déroulement de l'attaque, et les traces qu'elle a laissées, sont congruents avec ce diagnostic. L'affaire semble donc entendue : selon toute vraisemblance, un loup a attaqué une brebis. Il s'agirait du premier cas répertorié en Haute-Tarentaise. C'est alors qu'intervient l'histoire de la ménagerie. Dans les jours qui ont précédé l'attaque, des forains ont séjourné à Val d'Isère, exposant notamment ... des loups<sup>444</sup>. L'animal photographié ne serait-il pas l'un d'eux, qui se serait évadé ? L'ONC procède à une enquête, qui conclut que les grands canidés exposés, en réalité, n'étaient pas des loups : *« C'est des gens qui ont fait une démonstration, pas de loups, mais de chiens de race Sarloisse, donc c'est un chien de race domestique qui a été croisé recroisé, et qui ressemble fortement au loup mais par contre, c'est quelque part de la tromperie au niveau du public, parce qu'il ne s'agit pas de loups. [...] Ils détiennent quand même des véritables loups, je crois, mais par contre ils ne font pas de démonstration dans le public »*. Il semblerait aussi que la ménagerie soit repartie avec tous ses pensionnaires, et que l'hypothèse du loup en cavale doive en définitive être abandonnée. Un tel exemple témoigne bien de la quasi impossibilité, en matière de loups, à connaître le mot de la fin : on ne parvient jamais à savoir ce qui s'est passé, car il se trouve toujours quelqu'un, lorsqu'une version paraît admise, pour lui opposer une version contradictoire. Le doute survient trop fréquemment là où on ne l'attendait pas pour relever de la pure coïncidence.

Penchons-nous à présent sur la question du retour des loups. Comment les deux thèses concurrentes, celle du retour « organisé » et celle du retour « spontané », sont-elles

étayées ? Très vite incriminés, les naturalistes ont procédé à une enquête visant à reconstituer la progression des loups, depuis les Abruzzes jusqu'au Mercantour. D'après eux, les indices de présence recueillis par les scientifiques italiens sont tout à fait compatibles avec une colonisation « naturelle ». De leur côté, les lycophobes ont réalisé une contre-enquête, en reprenant à leur tour les données des naturalistes ; cartes à l'appui, ils disent avoir mis en évidence une discontinuité infranchissable entre les secteurs reconnus comme ayant été colonisés par les loups et le Mercantour. Ils présentent l'arrivée des prédateurs sur le sol français comme une apparition énigmatique qui s'explique plus facilement par un lâcher clandestin que par un retour spontané. Les naturalistes se sont alors penchés sur cette zone réputée vierge de loups et y ont repéré des indices de leur présence. Mais ces indices arrivent trop tard, car, à en croire les lycophobes, — qui reprennent l'affirmation selon laquelle les prédateurs passent la frontière, mais en inversant le sens de leur passage —, ils auraient été laissés, non par des loups venus du sud, mais par des loups revenus du Mercantour. Aussi les nouvelles données des naturalistes ne valent-elles rien aux yeux de leurs contradicteurs, ainsi que le déplore un agent du Parc National du Mercantour : « On avait des données précises sur la présence de loups à quelques dizaines de kilomètres à l'ouest de Gênes début 83, donc dix ans avant l'arrivée dans le Mercantour, mais entre les deux y a aucun suivi, aucune structure, un élevage qui est très très limité, et donc pas d'attaques, et donc cette rupture dans la continuité pendant 100 à 150 km a fait que les éleveurs de la profession ont dit : " Vous voyez, y a pas de loups ailleurs, donc il a été réintroduit ", alors qu'en fait, un loup peut faire 30 ou 40 km en 24 heures, donc 150 km, en dix ans, c'est de l'ordre du raisonnable. Mais, bon, il se trouve que y a pas de recensement de [inaudible] Depuis, les structures qui s'en occupent derrière la frontière, y a des parcs qui ont des traces de loups, maintenant, et des loups, mais les éleveurs évidemment disent : " Oui ils sont là, c'est les loups du Mercantour qui sont retournés en Italie ". On ne s'en sort pas ».

Les loups que l'on repère loin de leurs bases supposées alimentent régulièrement la polémique. Pour les tenants de la thèse du retour spontané, ils ne font qu'illustrer les capacités de l'espèce à franchir des espaces et des obstacles considérables. Pour leurs adversaires, en revanche, ils sont la preuve que des introductions se poursuivent. On se souvient en particulier des traces, relevées dans les Pyrénées-Orientales, d'un animal identifié comme un loup de souche italienne. *Le Monde* s'étant fait l'écho de

---

<sup>600</sup> Voir *La Gazette de la Meuse*, n°17, p. 19.

l'événement<sup>667</sup>, on pouvait lire, quelques jours plus tard, dans le *Courrier des lecteurs* : « Peut-on imaginer qu'un « exclu » puisse traverser toute la France sans jamais causer de prédation, sans jamais laisser aucune trace ? De qui se moque-t-on ? »<sup>668</sup>.

Il s'agit là de la partie officielle de la controverse, qui donne lieu à des cartes et à des documents que l'on publie et diffuse largement. D'autres éléments existent qui, pour être plus souterrains, n'en sont pas moins importants pour comprendre comment l'incertitude est produite. D'après des éleveurs, les loups ayant attaqué leur troupeau n'auraient pas le comportement des loups sauvages : « Bon ben là c'est sûrement du loup qui est remonté du Mercantour par les Hautes-Alpes, mais ceux-là, là, c'est pas des loups..., c'est des loups lâchés, en Belledonne, parce qu'ils attaquent pas de la même façon. Là, ils les ont tués, les brebis, tandis qu'à nous, c'était pour s'amuser. Ils ont mangé pratiquement rien ». Ils n'en auraient pas non plus l'aspect : « Les deux jeunes [qui gardaient le troupeau, et qui disent avoir vu un loup occupé à manger une de leurs brebis] lui ont trouvé une couleur qui est pas celle des loups italiens ». Le caractère jugé atypique de ces loups sert à suggérer, plutôt qu'à établir, qu'il s'agit d'animaux d'élevage relâchés. Que les loups des Alpes françaises présentent les mêmes caractéristiques génétiques que leurs congénères italiens ne trouble nullement les éleveurs convaincus de leur réintroduction : « Alors on nous dit : "Mais non, c'est des loups italiens". Bien sûr, tous les élevages qu'y a en France, ce sera bien de souche italienne ! ». Par ailleurs, certains rapportent que des loups, abattus dans le Mercantour, étaient porteurs de puces électroniques et de colliers. Il s'agit ici typiquement d'une rumeur<sup>669</sup>, et d'une rumeur particulièrement facile à colporter : les loups étant protégés, ceux qui les abattent sont passibles de poursuites et ne peuvent donc exhiber les puces et les colliers qu'ils prétendent avoir trouvés ; il y a donc de bonnes raisons de ne pas montrer la preuve suprême de l'introduction. Les opposants aux loups brandissent encore un autre argument : les protecteurs de la nature seraient des réintroducteurs dans l'âme. Après les bouquetins, les lynx, les ours, et bien d'autres espèces<sup>670</sup>, pourquoi n'auraient-ils pas réintroduit des loups, qui suscitent chez eux un tel enthousiasme ? :

<sup>667</sup> *Le Monde*, samedi 28 août 1999.

<sup>668</sup> Gitzard Chevalier, *Le Monde* Mercredi 8 septembre 1999 (Courrier des lecteurs).

<sup>669</sup> Sur les rumeurs de réintroduction de vipères et de prédateurs, se reporter à (Rémy 1989), (Campion-Vincent 1990), (Campion-Vincent 1992), (Campion-Vincent 2000) ; mes interlocuteurs persuadés que les loups ont été réintroduits ont très souvent affirmé que *sic* loups, — c'est comme les vipères —, ils les lâchent ».

<sup>670</sup> « Depuis 1950, en France, vingt-six espèces de vertébrés ont fait l'objet de réintroductions et de renforcements », (Raffin et Youz'k 1992), p.374.



« 2 (un garde-moniteur du Parc National du Mercantour) : *Donc après, notre problème aussi, dans les parcs [nationaux], pourquoi les gens nous ont accusés d'avoir réintroduit les loups ?, c'est parce qu'on a une image d'administration qui réintroduisons beaucoup d'animaux.*

1 : *Ben y a eu les bouquetins, les gypaètes. Les mouflons. Enfin, le mouflon, c'était pas vous, c'était les chasseurs.*

2 : *[...] On avait un projet aussi réintroduction de tritons, enfin tritons alpestres. Donc ils nous ont dit : " Pourquoi pas le loup ? Après tout, vous réintroduisez d'autres animaux, vous allez pas faire croire que là, vous êtes pas capables de faire ça ! " ».*

Des loups peuvent aussi s'évader de zoos ou de ménageries, comme ils peuvent échapper à des particuliers à qui ils servent d'animaux de compagnie, ou être libérés. Il ne m'a pas été possible d'obtenir de renseignements précis sur le nombre de loups maintenus en France en captivité, et il semblerait qu'il soit très mal connu<sup>671</sup>, ainsi, d'ailleurs, que les pratiques d'hybridation volontaire entre chiens et loups. Le dispositif gouvernemental de soutien du pastoralisme et de gestion du loup prévoit en tout cas que « l'obligation de marquage des loups captifs, pour permettre l'identification de loups qui se seraient échappés dans la nature, sera effective dès l'année 2000 »<sup>672</sup>.

Enfin, les gens persuadés de l'existence de lâchers de loups cherchent et trouvent continuellement de quoi corroborer leurs soupçons dans les conversations qu'ils ont avec des interlocuteurs qu'ils pressentent favorables aux loups. Ils traquent la formule louche, à l'affût du moindre signe pouvant trahir que l'autre sait que des loups ont été ou vont être introduits, et toute maladresse de sa part devient l'occasion de le prendre en flagrant délit de conspiration et de le démasquer. Des éleveurs disent : « *Mais c'est sûr qu'ils [les loups] ont été mis. D'ailleurs X [un lieutenant de l'ovétoerie] quand on parlait de loup, il disait : "Déjà ?" Donc ils savent qu'ils sont là, donc c'est bien qu'ils les ont mis !* » (septembre 1998). Les propos d'un garde-moniteur ont sur le champ été interprétés par son interlocuteur comme l'indice que le Parc projette de procéder à des lâchers : « *Avant-hier soir je parlais avec un chasseur auquel je disais : "ben y a beaucoup de chevreuils", —*

<sup>671</sup> Sur la question des loups captifs, voir (Campion-Vincent 2000), pp. 43-47. L'auteur présente, en annexe, le seul cas d'un lâcher volontaire de loups qui serait avéré (qui fut du moins revendiqué), survenu dans les Landes, en 1968.

<sup>672</sup> Un arrêté ministériel relatif à l'autorisation de détention de loups a été pris le 19 mai 2000 (publication au JO du 19 juillet 2000). Il vise à « constater la détention des loups en captivité afin de diminuer les risques de lâchers, accidentels ou non, dans la nature », *L'Agfolaup* n°8, p. 8.

c'est vrai que les populations de chevreuils augmentent beaucoup, et de sangliers aussi. Ben je lui disais comme ça : "bah, ça ira mieux dans quatre cinq ans, quand y aura du loup". Ben c'était une manière de plaisanter. Lui, il m'a dit : "Ah bon, vous allez en remettre ? !" » (un garde-mondeur, juin 1998). Une phrase malheureuse prononcée lors d'un entretien avec un couple d'éleveurs a elle aussi été regardée comme une preuve supplémentaire de l'existence d'un complot du loup, auquel j'aurais été mêlée, puisque je paraissais si bien renseignée. Je dus m'expliquer, probablement sans convaincre :

*« Lui : Moi, le jour qu'y a le loup au col, je fais autre chose ! Je te dis sincèrement !*

*Moi : C'est pas pour tout de suite, je pense.*

*Elle : Ah bon ! C'est déjà prévu ! Programmé !*

*Moi : Non, programmé ? Non, je crois pas.*

*Elle : Ben pourquoi tu dis que c'est pas pour tout de suite ! ?*

*Moi : Parce que y a pas d'animaux, à part le loup vu à Val d'Isère une fois. Sinon, y a pas eu de loup vu en Tarentaise, quoi, c'est ça qui me fait dire que c'est pas pour tout de suite, c'est tout. Y en a pas non plus dans le Val d'Aoste, apparemment » (mai 1999).*

La thèse du retour organisé repose ainsi à la fois sur une «enquête» (les indices de présence des loups en Italie, dans les années 1980), qui s'enrichit de nouveaux éléments (les loups repérés loin de leurs bases), sur des rumeurs (les puces et les colliers), et sur l'assignation à l'autre d'une identité (ainsi qu'ils n'ont cessé de le montrer, les protecteurs sont des introducteurs).

Quelle que soit la controverse, un mélange d'événements communément admis mais interprétés en des sens opposés selon les camps, d'anecdotes, de témoignages et de rumeurs est mis en circulation et se propage dans les réseaux lycophiles et lycophobes. Le loup n'est pas le seul concerné ; la production d'incertitude s'étend avec la même efficacité aux moutons et aux chiens de protection. Par exemple, des récits édifiants vantent le dévouement de ces derniers envers les brebis malades ou blessées : «*Quand même, on a un chien qui a failli se faire tirer dessus l'autre fois, parce que y a quelqu'un qui l'a trouvé à côté d'une brebis blessée, il a cru que c'était le chien [qui l'avait blessée]. En fait, le chien était resté à côté d'elle pour la protéger*» (spécialiste des chiens de protection). Mais on entend aussi des histoires de patous ayant manqué dévorer des passants ou même des membres de la famille des éleveurs : «*Parce que moi je connais une personne, le type*

a tué à coups de barre de fer son patou parce qu'il était en train de bouffer sa femme, elle avait repoussé en trois ou quatre fois un agneau parce qu'elle voulait soigner une brebis, la dernière fois, certainement qu'elle a dû être plus énercée ou quoi que ce soit, elle a dû prendre l'agneau et le balancer, le chien l'a attaquée et le propriétaire l'a tué à coups de barre de fer pour sauver sa femme. C'est vrai que c'est des extrêmes, mais ils sont là » (un chasseur). Si peu étayées soient-elles, des histoires de ce type ne manquent pas de frapper les esprits. Quant aux archives, nous avons vu, dans la première partie, qu'elles sont regardées comme des témoignages fiables par une partie des enquêtés seulement, éleveurs et chasseurs notamment. Elles ne sont pour les autres que des légendes, qui en disent plus long sur les montagnards du passé, et sur leurs descendants, que sur les loups.

### **3. Le recours à des techniques nouvelles ne éblit pas les controverses**

On pouvait croire que le recours à des techniques nouvelles réglerait certaines controverses. La génétique, notamment, paraissait à même de clore définitivement la question de l'origine des loups, et celle de l'imputation d'une attaque à un prédateur donné. Des méthodes ont en effet été élaborées qui permettent d'appliquer la technologie de l'ADN recombinant<sup>673</sup> à du matériel d'origine animale non vivant : on peut depuis lors identifier l'animal dont on a retrouvé des poils ou des crottes. Le problème semblait résolu. Force est de constater qu'il n'en est rien. Car des questions sont régulièrement soulevées qui viennent réduire ou anéantir la portée des réponses. L'une d'elles concerne la capacité des analyses à discriminer les loups et les chiens qui en sont génétiquement très proches, comme les huskys. De nouvelles mises en cause sont également exprimées : des erreurs, ou des falsifications, pourraient être commises au laboratoire. Lors de la réunion du comité national loup du 29 juin 2000, M. Mathieu, représentant de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, s'interrogeait « sur l'impartialité du laboratoire de recherche chargé des analyses des traces après attaques, (parce que ce laboratoire) serait proche du Groupe Loup France »<sup>674</sup>. M. Robinet (Direction de l'Espace Rural et de la Forêt) précise alors qu'il « n'existe aucun lien entre le Groupe Loup France et le laboratoire de M.

<sup>673</sup> Ensemble des techniques fondées sur les propriétés, relativement simples, de l'ADN, qui permettent de repérer des séquences de nucléotides spécifiques, de cliver l'ADN, de le séquencer rapidement, de le cloner ou encore de le remanier (génie génétique). Les principales techniques utilisées pour l'identification d'un animal à partir de poils ou d'excréments sont l'amplification (afin d'augmenter la quantité d'ADN, extrêmement faible, dont on dispose) et le séquençage. Les séquences d'ADN sont comparées à des bases de données de séquences issues de chiens et de loups de diverses origines.

<sup>674</sup> Projet de compte-rendu, daté du 28 août 2000, de la réunion du comité national loup du 29 juin 2000, p. 3.

Taberlet ». La suspicion de l'existence de liens entre l'association lycophile et le laboratoire n'était cependant pas née de rien. Jusqu'en 1998, l'étudiant qui présidait le Groupe Loup Isère y a en effet réalisé sa thèse de doctorat (sur la génétique des marmottes). Lorsque je me suis entretenue avec lui, nous avons abordé la question, dans son cas, des interférences entre activités scientifique et militante : « [L'activité scientifique et l'activité militante] c'est complètement parallèle, mais si tu veux, ce qui est un peu gênant, c'est que les analyses ont été faites ici, quoi, et moi, je suis dans un labo, dans le labo qui a fait les analyses génétiques. [...] Disons que quand y a des résultats, je les communique pas avant qu'ils soient publiés, j'veux dire je fais pas ..., bon, je respecte la règle à ce niveau-là, mais ça peut être gênant au niveau des militants anti-loup, quoi, parce qu'ils disent : " Oh !, regardez quelqu'un du GLF, il fait partie du labo où ont été faites les analyses génétiques; si ça se trouve le labo qui fait les analyses génétiques n'est pas impartial, et ils vous disent n'importe quoi ". Ça peut être une interprétation, quoi. C'est vrai qu'il faut faire attention avec tout ça. Donc moi, j'ai jamais essayé de mélanger quand même les deux, mais c'est parfois inévitable, quoi. Je travaille, bon, je suis là ici toute la journée; quand on doit m'appeler, ben c'est ici, bon ben tiens, le numéro de téléphone, on arrive: c'est l'Université Joseph Fourier, clac ! ça va vite » (février 1998).

Il ne se trompait pas.

A cela, il faut encore ajouter une rumeur : il serait possible de se procurer en Italie des crottes de loups, que certains éleveurs déposeraient à proximité du lieu de l'attaque, à l'attention des agents chargés du constat<sup>675</sup>. Voilà envolées des certitudes pourtant acquises au prix fort. Et nous voilà revenus au point de départ : loup ou chien ? Les puissantes technologies de l'ADN recombinant n'ont ainsi pas réussi à emporter l'adhésion de tous. Il faut admettre, avec Christian Bessy et Francis Chateauraynaud<sup>676</sup>, que les techniques les plus récentes et les plus sophistiquées ne mettent pas fin aux incertitudes.

Chacun s'ingénie ainsi à instiller le doute sur la validité des démonstrations et des conclusions d'autrui, à muer le décidable en indécidable, — ce qui, il faut bien le remarquer, est nettement plus simple que de produire et de transmettre des certitudes.

---

<sup>675</sup> Le cas échéant, substituer à l'ancienne technique identificatoire une technique plus sophistiquée, et en apparence plus sûre, n'aurait pas éliminé la ruse, bien au contraire. Lorsque l'identification du prédateur était basée sur les traces laissées par les prédateurs (empreintes et morsures), les fraudeurs devaient maquiller les attaques, s'efforçant de donner aux cadavres l'aspect de victimes des loups. Il "suffirait" aujourd'hui de se procurer une crotte de loup et de la déposer à proximité immédiate du lieu de l'attaque, pour transformer une attaque de "grand canidé" en attaque de loup. La supercherie serait en définitive plus facile.

<sup>676</sup> (Bessy et Chateauraynaud 1995), p. 241.

Pratiquement rien, dans ces conditions, n'est communément tenu pour avéré ; tout fait, si décisif semblait-il, est susceptible d'être démenti, tout exemple de se voir opposer un contre-exemple. Pas un incident, une opinion, un argument qui ne soit aussitôt disséqué, interprété, et projeté déjà dans l'avenir<sup>677</sup>. C'est pourquoi des conceptions concurrentes parviennent à un niveau sensiblement équivalent de crédibilité et peuvent, au moins temporairement, coexister, sans que l'une, parce qu'elle serait indubitablement meilleure que les autres, ne l'emporte. Le terme de *discutabilité*, forgé par Christian Bromberger à propos du football, et qui lui sert à désigner l'aptitude à être « interprété et discuté à l'infini »<sup>678</sup>, s'applique parfaitement à la situation.

Cette fabrication permanente d'incertitude n'est pas dénuée d'intérêt : tant qu'on disqualifie le discours de l'autre, en recourant aux éléments les plus variés, — arguments, histoires, rumeurs, archives: tout est bon —, on peut ne pas le croire, ne pas adhérer à ce qu'il dit, et résister à sa force de conviction. On n'est donc pas tenu de repenser le monde dans lequel on vit, ni l'identité que l'on prête aux autres, et à soi-même. Le dialogue ci-dessous, relatif à l'une des questions les plus indécidables de la polémique, l'origine des loups, montre clairement, que des gens, dans un contexte incertain, parviennent à ne pas douter; ils ont résolu, *a priori*, de croire :

*e 2 (un membre du GLF) : Moi, je suis convaincu qu'il (le loup) est revenu tout seul. Y en a qui sont convaincus qu'on les réintroduit. Moi, je vois mal qu'on aille chercher des loups en Italie, qu'on les ramène en camions, comme ça, ça me paraît un peu fou, mais bon, s'ils veulent croire ça, pourquoi pas?*

*1 : En ce qui concerne les loups de Ménéatory, ils viennent d'où, ces animaux là ?*

*2 : La plupart, ils viennent de Mongolie. C'était des loups qui avaient été capturés, chassés, transportés en camions pour être tués sur le marché de la fourrure, et puis c'est l'association, la fondation Brigitte Bardot qui les a recueillis, et puis donc a demandé à Ménéatory s'il était d'accord de les accepter. Il a dit oui. Donc là, ils les ont remis dans un grand enclos, qui n'est pas ouvert au public s.*

---

<sup>677</sup> D'après Ulrich Beck, c'est là un trait commun aux querelles contemporaines : « nothing 'goes without saying' any longer ; everything must be inspected, chopped to bits, discussed and debated to death until finally, with the blessing of general dissatisfaction, it takes this or that particular 'turn' no one wants, perhaps only because otherwise there is the risk of a general paralysis. Such are the birth pangs of a new society, a self-creation society, which must 'reinsent' everything, except that it does not know how, why and with whom; more likely, how not, why not and with whom absolutely not", (Beck 1993) , pp. 102-103.

<sup>678</sup> (Bromberger 1998), p. 302.

D'un instant à l'autre, ce qui était hypothèse fantaisiste pour les loups italiens devient vérité pour leurs congénères mongoliens. La seule chose qui paraisse à peu près assurée, c'est qu'il s'agit ici davantage de foi que de savoir.

#### 4. Des acteurs chantent cependant d'avis

Ce qui précède laisse peut-être penser que les positions des acteurs sont figées, que les gens adhèrent une fois pour toutes à une hypothèse, dont ils ne «démordent» plus, quels que soient les arguments qu'on leur oppose, et quoi qu'il leur arrive. Ce n'est pas toujours le cas. Certains de mes interlocuteurs ne portent plus sur les animaux et sur les hommes le même jugement qu'initialement. J'en donnerai plusieurs exemples.

Deux interlocuteurs ont évolué en sens contraire sur la question de l'origine des loups. Le premier travaille à la DDAF des Alpes-Maritimes, et a été chargé de contrecarrer la thèse de la réintroduction clandestine des loups, défendue notamment par la Chambre d'Agriculture. D'abord sceptique, il s'est progressivement convaincu que les loups sont véritablement revenus seuls : *« J'ai eu des doutes au début au sujet de l'origine des loups, mais ces doutes étaient dus à la méconnaissance. Au fil du travail, et de l'approfondissement du comportement du loup, j'ai acquis la conviction qu'il s'agissait bien d'un retour naturel. Cette conviction, je l'ai acquise surtout en rédigeant les rapports administratifs, à force de rassembler des arguments convaincants »*. Cette évolution illustre bien ce qu'écrivait Serge Moscovici : *« On peut commencer par se soumettre par politesse, puis en arriver à de véritables et vastes compromis sur les plans émotionnel et intellectuel. Comme le disait Diderot, les hommes finissent par croire aux opinions qu'ils sont obligés d'exprimer en public. En dernière analyse, il devient difficile de distinguer entre la soumission et la conformité authentique »*<sup>679</sup>. Le second interlocuteur est pastoraliste ; contrairement au précédent, il a d'abord penché pour un retour spontané, mais les secteurs où les loups sont par la suite apparus l'ont progressivement troublé. Il a recensé les lieux où des loups ont été successivement repérés, — preuve qu'il était loin d'être entièrement acquis à la thèse officielle —, mesuré leur éloignement, évalué les obstacles qu'un animal aurait à franchir pour aller de l'un à l'autre, et enfin estimé leur distance aux aires protégées. Il dresse alors deux listes. La première comporte les éléments qu'il admet être possiblement « naturels » : le passage des loups de la vallée de Susse à la

---

<sup>679</sup> (Moscovici 1979) , p. 41.

Haute-Maurienne, et, de là, jusqu'à la chaîne de Belledonne. Dans la seconde, il range les éléments qu'il juge suspects : l'arrivée des loups en zone centrale du Parc National du Mercantour ; la présence d'un loup à Aspres-les-Corps, en 1992, non loin de la zone centrale du Parc National des Ecrins ; le « saut » des loups, depuis la chaîne de Belledonne jusqu'à la Réserve Naturelle des Hauts Plateaux du Vercors, alors que les deux massifs sont séparés par l'agglomération grenobloise, et que les prédateurs n'ont laissé nulle trace de leur passage dans la zone d'élevage du Vercors situé hors de la réserve ; enfin, la présence d'un grand canidé, génétiquement identifié comme un loup de souche italienne, dans la réserve naturelle de Nohèdes (Pyrénées-Orientales). Les données qu'il a accumulées le conduisent finalement à soutenir la thèse du retour organisé, et à soupçonner que les gestionnaires des espaces naturels ont, dans le meilleur des cas, celé les introductions de loups<sup>680</sup>.

Il arrive aussi que le comportement dont l'animal fait preuve à un moment donné provoque un revirement dans la manière dont on le qualifie, et dans l'attitude que l'on adopte à son égard. Au fur et à mesure que les gens apprennent à mieux connaître les animaux, qu'ils en découvrent de nouveaux aspects, l'opinion qu'ils en avaient se modifie. Un éleveur est ainsi convaincu de l'efficacité de ses patous depuis que l'un d'eux aurait révélé son aptitude à affronter des loups : « L'été dernier, comme ça se passait tellement mal<sup>681</sup>, j'étais prêt à retirer les chiens. La nuit du 24 au 25 août 98, le mâle était plein de sang au cou. Comme je peux pas l'attraper dehors, il a fallu rentrer le troupeau en bergerie. Effectivement, y a eu des attaques [attribuées aux loups] peu après sur Bramans. On a échappé sûr cette fois là à un pépin » (juillet 1999). Jusque-là, les patous étaient essentiellement pour leur maître des chiens très méfiants, — lui-même ne peut les approcher sur l'alpage —, contraignants, puisqu'il faut les aller nourrir tous les jours sur un alpage situé à 40 kilomètres du siège de l'exploitation, coûteux, et préoccupants, puisqu'ils occasionnent des conflits avec les touristes et les voisins. L'épisode de la blessure au cou n'y change rien. Mais les chiens ont persuadé leur maître de leur utilité, et il est probable qu'ils se soient sauvés en sauvant les brebis (s'il est vrai qu'ils les ont sauvées d'un loup).

---

<sup>680</sup> Lors d'une autre discussion, il va plus loin ; reprenant à son compte ce qui se murmure dans les milieux pastoraux, il accuse un haut fonctionnaire du Ministère de l'Environnement d'avoir organisé les réintroductions.

J'ai rapporté, dans le détail, trois exemples de revirement. Il en existe d'autres. Des éleveurs d'abord convaincus qu'ils n'auraient aucune peine à abattre les loups ont progressivement déchanté. De leur côté, certains protecteurs et gestionnaires ont « découvert » qu'il n'est pas commode de protéger les troupeaux ovins, et que les loups ne tuent pas toujours pour se nourrir, contrairement à ce qu'ils avaient d'abord imaginé :

« 2 (un garde-mondeur du Parc National du Mercantour) : *Alors pendant un certain temps, 94 surtout en 94, on est parti avec nos bâtons de pèlerin, en disant : "le loup ne tue que pour manger", c'est ce qu'on avait lu, enfin on n'avait pas trop d'idées, on faisait pas trop la différence entre les attaques sur les animaux sauvages et les animaux domestiques.*

1 : *Les Italiens avaient pas pu vous renseigner là-dessus?*

2 : *Si, mais bon, on y croyait sans y croire. Et puis bon, c'est à ce moment là donc, que la réalité a commencé à arriver. On a commencé à apprendre, enfin on l'apprenait sur le tas, ce qui se produisait, quoi ».*

Les surprises, bonnes ou mauvaises, sont sans doute loin d'être terminées et, dans la phase actuelle, rien, ou presque, n'est encore définitivement acquis.

Dans les mondes sauvage/domestique et nature/artifice, des spécialistes, en qui on avait confiance, détenaient l'autorité (cf. deuxième partie). Mais le loup, lui, n'a pas encore vraiment ses spécialistes attirés et reconnus ; la circulation et la propagation des rumeurs (de réintroduction, de braconnage par tir ou par empoisonnement) et des incertitudes s'en trouvent grandement facilitées. Dans ces conditions, il devient extrêmement difficile de savoir qui et que croire : « *On sait plus qui dit vrai, qui balance des infos en l'air pour semer la zizanie. Peut-être qu'y a pas d'animaux [de loups] sédentaires sur le secteur, mais rien nous prouve le contraire. C'est de l'intox en permanence. Au bout d'un moment, on sait plus* » (un chasseur). Si certains, comme ce chasseur, sont perturbés par les innombrables incertitudes, d'autres exploitent celles qui existent, et en fabriquent de nouvelles, précisément parce qu'elles les dispensent de croire leurs adversaires et de se remettre en cause. La fabrication de l'incertitude ne suffit cependant pas à ne pas changer. Car les multiples ambiguïtés qui subsistent n'empêchent pas que l'on agisse et que l'on

---

<sup>100</sup> Des voisins et des touristes se plaignaient de l'agressivité des chiens : « Deux fois les gendarmes sont venus me voir au sujet des plaintes déposées. Je peux vous dire que ça fait vraiment bizarre d'avoir les gendarmes qui viennent chez toi » (juillet 1999).



innove. Au sujet des relations entre touristes et chiens de protection, par exemple, le recul dont on dispose est minime, mais le nombre de chiens est en constante et rapide augmentation et est actuellement (2001) évalué à environ 400 pour l'ensemble des départements concernés par la venue des loups<sup>682</sup>. Autre exemple : le protocole autorisant l'élimination ou la capture d'un loup. On s'est donné la possibilité d'intervenir sans détenir toutes les clés du problème, et sans véritablement savoir quelles en seront les incidences sur les acteurs animaux et humains : de quelle manière l'élimination d'un individu influence-t-elle sur la dynamique et la dispersion des populations, sur le niveau des attaques, sur l'« acceptation » du loup par les éleveurs, etc. ? Empêtrés dans les controverses, les acteurs n'attendent pas d'avoir des certitudes ; pris par l'urgence, ils parent au plus pressé, ils improvisent ; et l'on constate, avec Strauss, que « l'innovation repose sur des situations ambiguës, confuses et mal définies »<sup>683</sup>.

### **C. Des savoir-faire maîtrisés à l'improvisation : l'exemple de l'intégration des chiens de protection dans les troupeaux ovins**

Des loups sont venus et des chiens de protection ont été introduits dans les troupeaux. Bêtes et gens, confrontés à ces animaux qu'ils découvrent, et que nul ne connaît encore parfaitement, doivent remettre en cause les savoir-faire qu'ils maîtrisaient, apprendre, improviser et innover, ce qui, pour les uns comme pour les autres, ne va pas de soi. La mise en place de chiens de protection dans les troupeaux, qui implique un grand nombre d'acteurs, m'a para particulièrement intéressante à examiner.

On ne sait pas élever des moutons dans une région fréquentée par des loups sans recourir à des chiens spécialisés. La protection des troupeaux domestiques par des chiens est une technique ancienne, qui a beaucoup voyagé. Elle aurait été inventée en Europe, et exportée par des colons en Amérique du Sud. Aux Etats-Unis, des chiens ont été employés au cours des dernières décennies pour défendre les troupeaux contre les coyotes, différentes espèces d'ours et les pumas<sup>684</sup>. Les Américains se sont alors référés aux pratiques anciennement en vigueur en Europe et en Asie et les ont adaptées à leur propre contexte. En Europe de

<sup>682</sup> Alpes-Maritimes, Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Isère, Savoie et Drôme. (En 2001, des loups ont également été repérés dans le Var).

<sup>683</sup> (Strauss 1999) , p. 27.

<sup>684</sup> (Wick 1998) .

l'Ouest, les chiens de protection se sont considérablement raréfiés en même temps que les grands prédateurs, et la technique, sauf en de rares endroits, est tombée en désuétude. Depuis quelques années, ce sont les Européens qui se tournent vers les Américains, et s'inspirent de leurs façons de faire<sup>685</sup>.

Il existe dans le monde de nombreuses races de chiens de protection<sup>686</sup> ; en France, les Montagne des Pyrénées, appelés aussi « patous », sont actuellement les plus répandus. Dans le Mercantour, deux raisons ont motivé le choix de ces chiens pour tenter de protéger les troupeaux contre les loups. D'une part, les patous continuaient d'être employés contre les ours dans certaines vallées des Pyrénées, notamment la vallée d'Ossau. Ils avaient par ailleurs connu un regain d'intérêt dans les années 1980, lorsqu'on s'était avisé qu'ils pouvaient être utiles contre les chiens errants, et, dans certains cas, contre les vols de moutons<sup>687</sup>. Dans la situation d'urgence créée par l'arrivée des loups, il était donc possible de se procurer, assez rapidement, un certain nombre de ces chiens. D'autre part, le patou est considéré comme moins agressif que d'autres races de chiens de protection ; la psychologie qu'on lui prête laissait penser qu'il pourrait donner satisfaction, dans une région aussi touristique que les Alpes françaises.

Avant que ne surviennent les attaques de loups, les chiens de protection étaient extrêmement rares en Savoie. Les éleveurs ayant subi les premières attaques, en octobre 1997, n'ont cependant pas tardé à s'en procurer, parfois dès le mois de novembre. L'été suivant, des attaques se sont également produites dans le massif de Belledonne, dans les deux départements de l'Isère et de la Savoie. Il a alors été décidé, en Savoie, de procéder à une expérimentation portant sur neuf unités pastorales<sup>688</sup>, visant à mettre en place des mesures de protection et à les évaluer, en termes de faisabilité, d'efficacité et de coût.

---

<sup>685</sup> Pour plus de détails sur l'histoire des chiens de protection, se reporter à (de Planhol 1989), (Lutz 1984), (Bobbi 2000).

<sup>686</sup> Jean-Marc Landry dresse un tableau comportant 34 races de chiens de protection, 5 étant suivies d'un point d'interrogation (dont le Saint-Bernard), (Landry 1998), p. 7.

<sup>687</sup> Des patous ont notamment été introduits en région Rhône-Alpes dans le courant des années 1980, afin de lutter contre les chiens errants. Sophie Bobbi a procédé à une analyse comparative des savoir-faire autour du chien de protection, entre les Pyrénées, où le chien n'avait pas cessé d'être utilisé, et Rhône-Alpes, (Bobbi 2000).

<sup>688</sup> Sur les 185 unités pastorales ovines, d'altitude et d'altitude moyenne, que compte la Savoie (Source : Enquête pastorale de 1996). « Les unités pastorales d'altitude, appelées également alpages ou estives, toujours situées au-dessus de l'habitat permanent, sont utilisées en période estivale. Leur mode d'utilisation est permanent, pendant la saison d'estive, sans retour journalier des animaux au siège de l'exploitation. Elles ont une durée d'utilisation inférieure à 120 jours cumulés par année d'utilisation. Les unités pastorales d'altitude moyenne ont les mêmes caractéristiques que les précédentes, mais elles se situent à une altitude plus basse, parfois proches de l'habitat permanent, ce qui autorise des séjours supérieurs à 120 jours », (Elmoult, Verzet et al. 1998), p. 10.

L'introduction de chiens de protection dans les troupeaux figurait au nombre des mesures expérimentées<sup>689</sup>. En 1999, des chiens de protection, — un à trois selon les cas —, étaient donc présents dans une dizaine d'unités pastorales au moins<sup>690</sup>. La provenance et le mode d'acquisition de ces chiens sont des plus variés : des patous ont été achetés auprès d'éleveurs du Mercantour, mais aussi de la Drôme et de la Sarthe<sup>691</sup>, et des Maremme des Abruzzes<sup>692</sup> auprès d'éleveurs italiens ; des patous adultes ont également été prêtés par le programme Life-Ours des Pyrénées, et ont rejoint les troupeaux au cours de la saison d'estive. Enfin, des naissances ayant eu lieu, quelques éleveurs ont déjà pu se procurer, sur place, de jeunes patous. L'expérience savoyarde des chiens de protection au moment de l'enquête était donc encore réduite, et avait été acquise dans un contexte bien particulier, qu'il importait de rappeler.

Introduire un ou plusieurs chien(s) de protection dans un troupeau ovin suppose de passer d'un trio, — formé par l'éleveur (ou le berger), le(s) chien(s) de conduite et les brebis —, à un quatuor, — formé par les précédents, plus le(s) chien(s) de protection —, voire même à un quintette, si des grands prédateurs se manifestent. Les interactions qui existaient entre les éleveurs et leurs animaux en sont profondément modifiées. Tentons d'abord de nous placer, autant que faire se peut, du côté du nouveau venu, le chien de protection.

#### **a. Des chiens qui doivent se prendre pour des moutons**

Dans certains pays (Europe de l'Est, Turquie), les chiens de protection vont et viennent assez librement et assurent une surveillance relativement lâche autour du troupeau. Ils sont susceptibles de s'en éloigner loin et longtemps, en particulier lorsqu'ils partent chasser. En France, on a craint qu'un telle marge de manœuvre accordée aux chiens de protection n'occasionne de graves problèmes et conflits, tant avec les touristes qu'avec les chasseurs :

<sup>689</sup> En même temps que l'installation de cabanes pastorales, et le financement d'aides-bergers (emplois jeunes).

<sup>690</sup> Aucun chien de protection n'a été introduit dans deux des neuf unités pastorales participant à l'expérimentation, en raison, pour l'une d'elles du refus de l'éleveur (pour l'autre, j'en ignore la raison). Mais des chiens ont été introduits sur des unités pastorales qui ne participent pas à l'expérimentation. Il y aurait aujourd'hui en Savoie une cinquantaine de chiens de protection (Source : Premier rapport d'activité du programme Life lup, année 2000, p. 37).

<sup>691</sup> Un éleveur marseillais, après s'être renseigné dans le Mercantour au sujet des chiens de protection, trouvait à en acheter à proximité du Mans par l'intermédiaire d'une petite annonce. Les chiens, âgés de 15 mois au moment de l'achat, avaient jusque-là servi à protéger le troupeau contre les chiens errants et les gélères. Leur propriétaire, partant à la retraite, ne souhaitait plus les garder.

<sup>692</sup> Race de chien de protection couramment utilisée en Italie, morphologiquement proche du Montagne des Pyrénées. Certains éleveurs savoyards ont aujourd'hui à la fois des Montagne des Pyrénées et des Maremme des Abruzzes.

« On peut pas se permettre d'avoir des chiens qui se promènent dans la montagne, on peut pas avoir des chiens qui partent à perpète, donc la technique qui est choisie, qui a été un peu utilisée aux États-Unis, c'est de mettre des chiens très très proches des troupeaux, pour qu'ils fassent une ..., ben déjà, une protection passive, par leur présence, et une protection rapprochée, je dirais, plus comme un garde du corps que comme un chasseur (spécialiste des chiens de protection).

On essaie donc d'obtenir des chiens, et des éleveurs, que les premiers restent dans toute la mesure du possible à proximité immédiate du troupeau. Tout le discours délivré aux éleveurs, oralement ou par écrit <sup>693</sup>, vise à cet objectif (qui n'est pas toujours atteint <sup>694</sup>) : une fidélité inconditionnelle du chien envers son troupeau. Pour cela, il est recommandé de faire naître les chiots en bergerie, afin qu'ils se familiarisent immédiatement avec les brebis, leur odeur, leurs bêlements, etc. <sup>695</sup> : « Ce chien, vous l'emmenez, vous le déplacez, vous le mettez dans une autre bergerie, surtout si y a plus d'autres chiens et qu'il est tout seul, d'instinct, il va avoir tendance à retourner vers les moutons. Ça se voit. Moi, je les prends, je les mets dans la voiture, ils ont la queue sous le ventre, ils sont souvent tremblants, ils bavent, ils transpirent, ils flippent comme des fous. Ils arrivent, vous les lâchez en bergerie : ils portent la queue comme ça [geste d'un chien qui dresse sa queue et l'agite] chéé chéé, des copains ! donc c'est vraiment ça qu'on cherche, c'est un conditionnement » (idem). On recommande de prévoir un abri où les chiots puissent se réfugier, — les brebis, surtout pendant l'agnelage, se montrant quelquefois brutales envers eux ; l'éleveur doit aussi s'assurer que le chiot ne morde pas les agneaux <sup>696</sup>. Le chien reste idéalement quelque temps en bergerie avant d'accompagner le troupeau en alpage. On conseille alors aux éleveurs de veiller à ce qu'il n'abandonne jamais son poste, sous quelque prétexte que ce soit, et de l'y reconduire aussitôt et fermement en cas de désertion. On préconise encore d'intégrer un couple plutôt qu'un animal seul, pour éviter qu'il ne se morfonde et ne parte en quête d'un compagnon, ou d'une compagne. Après un tel « conditionnement », on attend du chien qu'il s'identifie aux brebis. La meilleure preuve

<sup>693</sup> En particulier (Wick 1998), qui a été très largement repris.

<sup>694</sup> D'après l'enquête, portant sur 113 chiens de protection, que Christelle Durand a réalisée, les éleveurs reprochent à 24% des chiens mis en place de se tenir trop loin du troupeau (le pourcentage étant de 19% pour les chiens que leur maître considère être affectivement liés au troupeau, et de 41% pour les autres), (Durand 2001).

<sup>695</sup> Georges Litz rapporte que les éleveurs sud-américains allaient jusqu'à faire téter les brebis par les chiots, ce qui n'est pas sans rappeler les expériences d'« impédration » de Konrad Lorenz, (Litz 1984).

<sup>696</sup> En Savoie, des agneaux et des bœufs ont été plus ou moins grièvement blessés en bergerie par des chiens de protection.

d'une intégration réussie au troupeau, dit-on aux éleveurs, c'est l'adoption par le chien de comportements ovins. Les quelques documents disponibles soulignent à l'envi la ressemblance morphologique, mais aussi comportementale, entre le patou et le mouton<sup>697</sup>. On essaie donc de faire des patous qui soient un peu moutons.

### **h. .... tout en étant capables de dissuader les prédateurs**

Mais on demande aussi aux chiens de protection de refouler loin du troupeau tout ce qui le menace. De leur aptitude à y parvenir, dans le cas où leur intégration au troupeau est considérée comme acquise, on sait qu'elle varie avec l'âge. On considère qu'un chien de protection ne saurait être pleinement efficace contre des grands prédateurs avant l'âge de 18 mois – 2 ans : *« Petits, ils vont faire du bruit, ils vont commencer à protéger le troupeau, mais ils vont encore se faire avoir, ils vont pas encore bien connaître le travail ; c'est comme tout le monde, il faut un minimum d'expérience, un minimum de confiance en soi pour protéger »* (spécialiste chiens de protection).

On sait aussi qu'elle varie selon les intrus ; elle est décrite comme excellente contre les sangliers, les renards, les corbeaux ou les chiens errants<sup>698</sup>. Même si l'on dispose de quelques données, il est plus délicat d'évaluer leur efficacité contre les loups. L'absence d'attaques peut en effet témoigner de l'efficacité des chiens comme de l'absence de loups<sup>699</sup> ; par ailleurs, des chiens peuvent être efficaces sans pour autant empêcher toutes les attaques, en particulier lorsque les conditions dans lesquelles ils opèrent sont particulièrement défavorables (absence de regroupement du troupeau, alpage escarpé ou embroussaillé). Malgré ces incertitudes, il est largement admis, y compris par des éleveurs, que la présence de chiens de protection, sans empêcher totalement la prédation par les loups, diminue le nombre d'attaques, et le nombre de victimes par attaques.

La façon de procéder des chiens de protection à l'encontre des chiens errants est connue, les contacts entre les deux types de chiens pouvant être observés : *« ils [les chiens de protection] vont se frotter ou ça va être des grognements, ils travaillent aussi beaucoup en puissance, avec le poiltraïl, j'en ai vu plein se coucher sur les autres chiens, vous savez, ils se collent après et puis ils appuient du poiltraïl comme ça, et puis ils se retrouvent avec le*

<sup>697</sup> Par exemple ( Wick 1998 ), p. 13.

<sup>698</sup> Ou, aux États-Unis, contre les coyotes, (Lutz 1984) .

<sup>699</sup> Selon la rumeur, des loups auraient été abattus en Savoie et des alpages exposés en 1998 et en 1999 ne l'auraient plus été en 2000.

chien complètement couché. Une fois je suis arrivé sur un parc, y avait un chien de chasse, un grand chien de chasse quand même, il avait les quatre pattes comme ça, à l'écart, et y avait le chien de protection couché au milieu, et il a attendu qu'on vienne chercher le chien avant de bouger. 95% des chiffres, enfin c'est des chiffres que je donne comme ça, à vue de nez, 95% des interventions sont de type dissuasives, interventions en douceur. [...] Si vraiment le chien errant est dominant, bon, je parle chien errant parce que j'en ai vu pas mal, là il peut y avoir carton, mais la plupart du temps, en deux coups de dent, c'est réglé, quoi. Maintenant, un chien de protection est tout à fait capable de vous tuer un autre chien, c'est pas un problème pour lui ; s'il veut, il peut, y a pas de souci. Mais il cherche pas. Moi, l'image que je donne, c'est un peu le videur, en boîte, vous savez? il est grand, il est costaud, il a une grosse voix, il vous arrive dessus; vous cherchez pas trop [la bagarre] si vraiment le gars, il veut pas partir, il veut pas se calmer, là, il intervient, mais 9 fois sur 10, ça suffit, quoi » (spécialiste chiens de protection). Ainsi, le chien de protection, tel du moins qu'il est utilisé dans les Alpes françaises, n'attaquerait pas les agresseurs du troupeau, mais les neutraliserait. Plutôt qu'un superprédateur, il se comporterait en « videur de prédateurs », pour reprendre l'image de mon interlocuteur.

Il est beaucoup plus difficile de savoir comment ils procèdent lorsqu'ils ont affaire à des loups, les attaques intervenant majoritairement la nuit, et en l'absence d'humains. Il semblerait, là aussi, que leur comportement soit dissuasif plutôt qu'offensif : « Aux États-Unis, ils ont filmé des chiens qui passaient comme ça avec des loups [flanc contre flanc], c'est quand même des canidés, ils ont quand même une partie du langage commun, ils se grognaient et hop, chacun repartait de son côté » (spécialiste chiens de protection). Des interactions entre des loups et des patous, commis à la protection d'un troupeau de 2500 ovins, ont récemment pu être filmées, de nuit, dans le Parc National du Mercantour ; dans ce cas aussi, la tactique des chiens a été plus dissuasive qu'agressive et il n'y a pas eu de contact, *sensu stricto*, entre les deux canidés<sup>700</sup>. En Maurienne, un chien de protection a cependant été blessé, et son propriétaire est persuadé qu'il s'est battu avec des loups.

---

<sup>700</sup> Je remercie Jacques Béty de m'avoir relaté certaines scènes de ce film, qui a été présenté aux membres du Comité national loup. Voir aussi *La Vie du Loup*'98, p. 5.

Dans le bilan de l'expérimentation réalisée sur neuf unités pastorales de Savoie au cours de la saison d'alpage 1999<sup>701</sup>, on peut lire : « A la première introduction des deux chiens de protection Montagne des Pyrénées, ceux-ci ont tout naturellement essayé de rentrer au sein du troupeau, mais celui-ci ne les a pas acceptés tout de suite. Les deux chiens sont donc partis en éclaireurs visiter les environs, et sont arrivés au milieu du troupeau de M. X; celui-ci [le troupeau] ne les a acceptés guère plus au début. Le berger de M. X ne sachant que faire décida de mettre les deux chiens avec le troupeau dans le parc de nuit. Le lendemain matin, le parc était cassé, les brebis étaient sorties du parc car elles n'étaient pas habituées aux chiens. M. Y [premier éleveur] est alors venu chercher les chiens pour les remettre dans son troupeau ; ils réussirent à attraper la femelle mais pas le mâle. Ce dernier resta donc avec le troupeau de M. X et finit par être accepté par celui-ci. Il restera donc dans ce troupeau. La femelle devra essayer d'être réintroduite dans le troupeau de M. X dans les prochains jours. Ces deux chiens proviennent de chez un éleveur, et sont déjà dressés à la protection »<sup>702</sup>.

Sans doute cette introduction était-elle tentée précipitamment et dans des conditions particulièrement malencontreuses: chiens de protection issus d'une autre exploitation<sup>703</sup>, introduits après l'inalpage, dans un troupeau qui ignorait tout de leur comportement, et qui se trouvait de surcroît en état de stress, du fait des attaques déjà subies. Mais elle témoigne bien que l'introduction de chiens de protection dans un troupeau n'a rien d'automatique et nécessite une « adoption » réciproque. Les ovins, en particulier, doivent s'accoutumer à la présence des chiens de protection. Or, les brebis des Alpes ne connaissaient jusqu'à présent que les chiens de conduite, qui n'hésitent pas à leur mordre le jarret pour les faire filer droit, et éventuellement les chiens errants, dont elles ont encore plus de raisons de se méfier. Que les brebis apprennent à ne pas avoir peur des chiens de protection n'est donc pas une mince affaire.

---

<sup>701</sup> (DDAF, CA et al. 1999). Un bilan a également été tiré de l'introduction, en 1999, d'une quinzaine de chiens de protection de race Maremme des Abruzzes.

<sup>702</sup> Les patous ont finalement été retirés de l'exploitation. En 1999, une nouvelle tentative a lieu, avec deux chiennes de race Maremme des Abruzzes. Nouriel échec : les chiennes s'enfuyaient, et l'éleveur fait appel, pour les récupérer, aux agents de l'ONC, qui recoururent au fusil hypodermique. Finalement, après de nouvelles péripéties, l'intégration des deux chiennes au troupeau semble s'opérer au cours de la saison d'active 2000.

<sup>703</sup> Et d'un autre système d'élevage, puisqu'il s'agissait de chiens pyrénéens.

La ressemblance entre patous et brebis est fréquemment mise en avant comme un élément favorisant l'adoption des premiers par les secondes. Il n'empêche que les patous sont des chiens, qu'ils en ont probablement, pour les brebis, l'odeur, les aboiements, parfois les dents et, dans le pire des cas, l'estomac. Un éleveur rappelle plaisamment ces différences : « On a beau nous dire que c'est blanc, qu'il ressemble à une brebis, patati patata, n'empêche que quand ils aboient la nuit, ça aboie quand même pas comme une brebis, hein ! Alors il faut quand même que les brebis s'habituent à ces chiens ! » (un éleveur, juin 1999). Au dire des éleveurs, quelques jours, quelques semaines, voire quelques mois sont nécessaires avant que les brebis considèrent la présence du patou comme sécurisante, et même normale : « Moi, mes brebis étaient pas habituées à avoir des chiens autour d'elles. Il a fallu du temps et beaucoup de patience » (un éleveur, juillet 1999).

#### d. Des éleveurs qui doivent faire confiance à des chiens

Pour les éleveurs aussi, le recours à des chiens de protection entraîne des changements majeurs et une remise en cause profonde du système domesticatoire. Les éleveurs étaient accoutumés aux chiens de conduite, encore appelés chiens de travail. La différence est grande, et les deux types de chiens sont couramment opposés.

Par leur aspect d'abord. Les chiens de conduite sont généralement petits (Border Collie). Leur couleur, — à laquelle les éleveurs accordent une grande importance<sup>704</sup> —, est variable, mais elle diffère toujours nettement de celle des moutons; même de loin, un chien de conduite dans un troupeau est aisément repérable ; aucune confusion n'est possible. Les patous sont imposants. Blancs, immobiles ou se déplaçant au rythme du troupeau, ils sont peu visibles et ne sont repérables, de loin, que par leur queue ou leur démarche<sup>705</sup> : « Y a des fois, il [le patou] est au milieu des brebis, tu le vois même pas » (un

---

<sup>704</sup> Un éleveur rapporte la réaction de sa mère, lorsqu'il s'est vu son premier chien de couleur noire : « Non, la maman, elle dit qu'on a eu des bons chiens depuis qu'on a eu des chiens jaunes. Depuis trente ans, des chiens jaunes. Quand j'ai ramené ma petite chienne noire, — tu sais, la petite Fauvette, celle qu'on a montrée les vaches à la montagne, l'autre année —, elle a dit : "Non non, non non, ça, ça vaut rien, c'est que des chiens jaunes qui sont bons" »

<sup>705</sup> Selon Robert Delort, « sous nos latitudes, on préférerait [pour protéger les troupeaux] les chiens à robe claire afin de les distinguer la nuit des nombreux loups », (Delort 1984) , p. 463. D'après Jean-Marc Landry, on a plutôt sélectionné des chiens de même couleur que les moutons qu'ils protégeaient, capables de se fondre dans le troupeau : « la couleur naturelle des moutons primitifs était noire, grise ou brune et les chiens avaient la même couleur (Sharplaninaux, par ex.). Puis à l'époque romaine, la couleur blanche de la laine a été privilégiée d'où certainement la sélection de nombreuses races de chiens de protection de la même couleur (Kavast, Montagne des Pyrénées, etc.) », (Landry 1998) , p. 8



éleveur). Dans le Mercantour, les éleveurs les appellent d'ailleurs les « blancs » ou les « gros blancs ».

Par leur comportement ensuite. Les chiens de conduite sont vifs ; les chiens de protection, qui, la journée<sup>706</sup>, somnoient des heures durant, semblent plus indolents, plus paresseux, et les éleveurs doutent souvent de l'aptitude d'animaux en apparence si léthargiques à lutter contre des grands prédateurs. Ils sont en outre surpris par les comportements des chiens à l'égard des moutons, et ignorent s'il convient de les tolérer, — voire de les encourager parce qu'ils manifestent l'existence de liens étroits entre les chiens et les brebis (exemples de chiens qui essaient de monter des brebis) —, ou de les sanctionner. Un spécialiste des chiens constate que les éleveurs sont, dans un premier temps, perplexes et démunis : *« Ce qui m'a beaucoup surpris, c'est qu'en fait, ils [les éleveurs] ont des fois du mal à trouver la bonne échelle de valeurs. [...] Ils ont du mal ..., souvent du mal à savoir si le chien a le bon comportement ou pas le bon comportement. [...] Et ils sont très demandeurs, très demandeurs d'information, je trouve presque toujours des gens ouverts, c'est vraiment rare, je me suis jamais fait, pour ainsi dire, jamais fait jeter par des éleveurs, quoi ».*

Enfin, les chiens de protection diffèrent nettement des chiens de conduite par les relations qu'ils ont tant avec l'éleveur qu'avec les brebis. Le lien de l'éleveur avec le chien de travail, basé sur l'obéissance et la crainte, est aussi étroit et permanent que possible. Un éleveur résume parfaitement les qualités d'un bon chien berger : *« c'est un chien que les bêtes craignent et qui craint son maître ».* Il montre alors une cicatrice qu'il a sur la main, là où sa chienne, une fois, s'est avisée de le mordre : *« Je lui ai passé une volée ! Depuis ... ».* Certains chiens arrivent à travailler à bonne distance de leur maître, pourvu que la communication soit constante : *« Avec le berger, on allait s'asseoir à la route du col, et puis on lui faisait garder les vaches [au chien], on lui commandait, à la voix, au geste ».* On dirait effectivement, à regarder des chiens de conduite au travail, qu'ils prolongent la main ou la voix du berger, qui obtient d'eux ce qu'il lui plaît. Avec les chiens de protection, rien de tel. Beaucoup de patous sont d'une méfiance extrême : *« Ils ont un caractère spécial. Il ne faut pas que n'importe qui touche les gamelles, sinon ils mangent pas. Je peux pas les attraper pour les vacciner ; je dois en profiter l'hiver quand ils sont en*

<sup>706</sup> Un bon chien de protection est actif lorsque les risques d'attaques sont élevés, i.e. la nuit (et les jours de mauvais temps) : *« y a des gens qui ont travaillé au bois [à proximité du troupeau], y a eu aucun problème. Par contre, de nuit, c'est sûr qu'il faut pas aller les saigner ! »* (un éleveur, propriétaire de plusieurs patous). (A Margaret Mead qui s'étonnait de l'apparente inutilité des chiens, à Bali, il lui répondit : « Ils travaillent la nuit ! », (Mead 1977), p. 129).

bergerie » (un éleveur). Un de ses collègues constate : « Ces chiens-là, y a pas moyen de les faire obéir ; ils écoutent rien ». D'autres patous sont cependant plus conciliants ; un éleveur que j'accompagne n'a aucune peine à ouvrir la gueule des siens pour me faire admirer la belle taille de leurs crocs.

Si elle est ténue, la relation entre l'éleveur et le chien de protection n'est pas nulle. Un éleveur auquel je demandais s'il songeait à se procurer un distributeur automatique d'aliments, pour s'éviter le long et pénible trajet quotidien jusqu'à l'alpage, explique : « Ils [les patous] ont besoin de voir quelqu'un, peut-être pas tous les jours, mais régulièrement : ça les renforce, ils ont besoin d'être renforcés. Sinon, ils comprennent pas ce qu'ils font là, ils finissent par se laisser et quitter le troupeau ». Le chien se désintéresserait du troupeau lorsque l'éleveur, qu'il ne voit pourtant que quelques minutes par jour, se désintéresse de lui.

	<b>Chien de conduite</b> « modèle »	<b>Chien de protection</b> « modèle »
<b>Repérage du chien par l'éleveur</b>	Aisé: chien souvent à l'extérieur du troupeau, très mobile, bruyant, coloré.	Malaisé : chien au beau milieu du troupeau, peu mobile, silencieux, blanc.
<b>Période d'activité principale</b>	Le jour, en étroite collaboration avec l'éleveur ou le berger.	Par faible visibilité (nuit, mauvais temps), indépendamment de l'éleveur ou du berger.
<b>Relation à l'éleveur ou au berger</b>	Obéissance parfaite ; le chien ne quitte jamais l'éleveur ; l'éleveur dresse le chien : il lui apprend des comportements.	Obéissance très médiocre. L'éleveur tente d'éduquer le chien : il lui interdit des comportements.
<b>Relation aux brebis</b>	Domine nettement les brebis, qui le craignent.	Adopté par les brebis, qu'il ne crainte jamais.

Y compris lorsque le gardiennage est réputé permanent, — ce qui, je le rappelle, est pour l'heure rare en Vanoise —, les chiens de protection restent par moments seuls avec lui, la nuit en particulier. Les consignes des spécialistes des chiens sont, sur ce point, sans équivoque : « Le chien de protection, il dort, il vit, il mange avec son troupeau, il est 24 heures sur 24, 365 jours sur 365 avec son troupeau, et il est en alerte permanente. Il dort ou il fait la sieste de temps en temps, mais il a toujours une oreille ouverte, quoi. Il est pas

à la cabane du berger, il a pas à rentrer le soir parce qu'il pleut, il a pas à ... ; il est au troupeau, point. C'est un mouton, presque, comme un autre, à la limite, je dirais. On se pose pas la question de savoir si on va rentrer un mouton du troupeau ou pas ; le chien, c'est pareil » (spécialiste chiens de protection). Or, laisser le troupeau en compagnie d'un chien est, pour les éleveurs, une décision extravagante qu'ils ne prennent qu'à contrecœur. Tous ont en tête des exemples de chiens bergers ayant saisi la moindre occasion pour tuer des moutons. L'un de mes interlocuteurs a possédé un tel chien, qu'il dit avoir été, en dehors de cette « lubie », remarquablement doué : « Tant que tu le voyais, il poursuivait pas [les moutons] Aussitôt qu'il passait derrière une butte, s'il te ... ; si il voyait que tu le voyais plus, il poursuivait, et puis il étranglait. C'était un instinct comme ça ».

Laisser un chien sans surveillance avec des moutons constituait jusqu'à présent une faute professionnelle lourde. L'idée dominait qu'on ne peut jamais faire entièrement confiance à un chien<sup>707</sup>, et il ne serait pas exagéré de dire que les éleveurs ont le sentiment, en prenant des chiens de protection, d'introduire le loup dans leur bergerie<sup>708</sup>. D'où leur anxiété, l'été qui suit l'arrivée des patous : « Moi, de lâcher les chiens en liberté, j'étais vraiment pas tranquille. Comme y avait des plaintes, je les ai observés de très loin, avec les jumelles, pour voir leur comportement. Je me suis aperçu que le comportement des chiens était satisfaisant. Cette année, on est moins inquiet parce qu'on a vu que les chiens restaient au troupeau ». La loyauté des chiens de protection envers les brebis continue d'étonner les éleveurs longtemps encore après qu'ils les ont acquis : « C'est un peu surprenant de les voir rester comme ça avec les brebis » (un éleveur qui s'est procuré des patous après les attaques de l'automne 1997, juillet 1999). La force de cet attachement hétérodoxe leur inspire indéniablement une certaine admiration.

Les présentations sont aussi à faire entre les chiens de conduite et les chiens de protection. Les seconds doivent tolérer les interventions virevoltantes des premiers autour du troupeau,

---

<sup>707</sup> Les récits d'origine auxquels s'est intéressée Marlène Albert-Llorca notent qu'un chien est toujours capable de se comporter en loup : « D'une certaine manière donc, l'étiologie du loup, jusque dans la forme de la création dualiste, révèle moins une opposition de nature avec le chien qu'une proximité compromettante. Les récits reflètent même une crainte enracinée dans les usages et les croyances : un chien peut s'ensauvager. Comme l'a souligné C. Fabre-Vassas, on se gardait bien de permettre aux chiens de chasse de manger les cadavres des loups pour éviter que cette chair sauvage ne les contaminent. Inversement, on prétend que les voleurs qui veulent faire taire les chiens de garde leur donnent du foie de loup : ce faisant, en effet, ils font basculer le chien vers son homologue sauvage ; au lieu d'accomplir sa mission de gardien, il se range du côté des loups qui s'introduisent dans l'espace domestique », (Albert-Llorca 1991), pp. 151-152.

<sup>708</sup> C'est l'expression qu'emploie un spécialiste des chiens de protection : « Mais de moins pour les anciens, ici, les chiens, ça entré pas dans le troupeau, c'est mettre le loup dans la bergerie, quoi. Introduire un chien et laisser un chien sans surveillance dans un troupeau, il est évident que le chien va vous bouffer le troupeau, quoi, ça, ça les faisait flipper pas mal ».

et les contacts initiaux entre ces chiens si différents peuvent être empreints de méfiance ou d'hostilité. Malgré tout, chez les éleveurs que j'ai rencontrés, les relations entre chiens de conduite et de protection ne semblent pas avoir soulevé de grosses difficultés <sup>709</sup> (beaucoup moins, en tout cas, que les relations entre chiens de protection et brebis) : « *Le premier jour, les chiens de travail ont pas pu entrer dans le troupeau. Faut faire la présentation entre les chiens, mais ça dure une journée, et puis ça y est* » (un éleveur).

Haute-Maurienne, mardi 20 juillet 1999 (cf. préambule)

Les patous ont l'air plutôt contents de voir la chienne de conduite ; elle aussi. Ils se flairent et leurs queues s'agitent. L'accès aux croquettes lui est cependant strictement interdit : elle se hasarde une fois à s'approcher, mais un grognement dissuasif d'un des patous, qui la domine de toute sa hauteur, l'arrête sur le champ ; elle se retranche prudemment derrière les jambes de son maître.

L'introduction des chiens de protection implique un grand nombre d'acteurs, animaux (les chiens de protection, les chiens de conduite, les brebis) et humains (les éleveurs, les spécialistes des chiens de protection, les touristes), et chacun d'eux doit apprendre à se comporter de manière contre-intuitive, et parfois subtile : les chiens de protection en s'identifiant à des brebis, tout en repoussant les loups et les chiens errants, mais pas les chiens des touristes (ni ces derniers, *a fortiori*) ; les brebis en « adoptant » des chiens ; les éleveurs en s'en remettant à des chiens ; les touristes en ne bronchant pas lorsqu'ils voient des molosses fondre sur eux, etc. Les systèmes mis au point dans d'autres pays, ou dans d'autres régions françaises, ne peuvent être purement et simplement transposés au contexte alpin. Celui-ci, en effet, présente au moins deux particularités : la fréquentation touristique y est intense, ce qui n'est pas le cas en Europe de l'Est, ni en Amérique du Nord, où la présence de chiens potentiellement agressifs ne soulève pas les mêmes difficultés. Par ailleurs, les troupeaux ovins des Alpes, contrairement à ceux des Pyrénées, sont très peu gardés. Il faut donc que chacun des nombreux acteurs en présence innove, ce qui signifie expérimenter, bricoler, et, souvent, se tromper.

<sup>709</sup> Le problème n'est jamais mentionné dans les bilans qui ont été établis, que ce soit avec les patous ou avec les Maremme des Abruzzes.

Les spécialistes des chiens ont clairement conscience de toutes ces difficultés : *« J'essaie d'aller voir les éleveurs avant qu'ils prennent les chiens, leur dire : "voilà, un chien de protection, ça marche comme ça, c'est tel avantage, mais c'est aussi tel inconvénient ; vous allez être embêté avec les chasseurs, les voisins vont vous prendre la tête, des choses comme ça ; il va falloir prendre du temps pour s'en occuper ; il va peut-être vous manger les oreilles d'un ou deux agneaux. A la limite, je fais presque de l'anti-vente, parce que je pars du principe que si le gars est pas motivé, ça donne rarement de bons résultats »*. Néanmoins, il se pourrait que les chiens de protection intéressent des éleveurs précisément en raison de la difficulté de leur intégration dans le système domesticoire. Certains semblent y voir un défi à relever. L'un d'eux, dont l'Administration dit qu'il a bien su s'y prendre, et qui le sait, affirme fièrement : *« Il faut savoir travailler avec les animaux »*<sup>710</sup>. De moyen qu'elle était d'abord, l'intégration des chiens de protection devient une fin en soi.

Les chiens de protection mettent en contact des éleveurs et des spécialistes des chiens. Plusieurs connaisseurs des chiens sont venus et continuent de venir en Savoie. Pascal Wick, auteur du document *« Le chien de protection sur troupeau ovin »*, s'est rendu en Maurienne peu après les premières attaques de 1997 : *« Aux alentours du 10 octobre [1997], j'ai trouvé tout ce carnage. J'ai tout de suite pris des chiens au mois de novembre. Je suis allé en chercher un dans la Drome. Pascal Wick m'a amené les deux autres »* (un éleveur). Il est revenu par la suite, conseillant les éleveurs, et leur prêtant des vidéocassettes sur l'emploi des chiens de protection. Il a également participé à la formation des aides-bergers embauchés en 1999, et est intervenu, ponctuellement, chez des éleveurs qui avaient essayé plusieurs échecs avec leurs chiens de protection : *« au printemps, lorsque le troupeau a été lâché en parc, les chiennes n'ont pu y être intégrées, revenant très régulièrement autour de la maison d'habitation. Quelque temps avant la montée en estive, le troupeau a été parqué sur des parcelles très éloignées de l'exploitation. Profitant de la présence de Pascal WICK, l'une des deux chiennes a été placée au sein du troupeau. Après quelques jours d'hésitation, cette dernière s'est petit à petit rapprochée des moutons »*<sup>711</sup>. Les échanges entre éleveurs ovins et spécialistes des chiens de protection, en règle

<sup>710</sup> L'éleveur revendique le mérite de l'intégration réussie des chiens dans le troupeau. De manière générale, bien que plusieurs acteurs soient impliqués, c'est à lui que sont imputées la réussite de l'entreprise, comme d'ailleurs son échec. Cela apparaît nettement, et à plusieurs reprises, dans le bilan des chiens de protection de race Maremme des Abruzzes.

<sup>711</sup> Bilan des chiens de protection de race Maremme des Abruzzes depuis leur introduction en 1999.

générale, se déroulent bien ; leurs expériences des animaux, leurs langages, leurs préoccupations sont en partie communs. Or, si les spécialistes des chiens ne sont pas forcément des lycophiles, tous sont en revanche en relation avec des protecteurs des loups : « Pascal Wick, du côté de Die, c'est un garçon qui est consultant en développement agricole, qui est berger, et qui a fait une thèse sur les rapports entre les proies et les prédateurs. Comme il ne fait jamais rien comme tout le monde, il est allé garder un troupeau de 1500 bêtes au Montana, en zone périphérique du Parc National de Yellowstone. On a ours grizzli, ours noir, puma, lynx, coyote, et depuis trois ans, réintroduction du loup. Lui, il a des chiens de protection, il gère son troupeau, il est tout seul, il est tout le temps avec ses bêtes et il arrive à passer sa saison sans véritable galère ; simplement, ça demande un travail de berger sérieux. On peut pas se permettre de faire n'importe quoi, mais c'est possible » (un membre du GLF). Par l'intermédiaire des chiens de protection, des passerelles s'établissent ainsi entre les deux camps, et entre les réseaux qu'ils ont tissés. Il serait certes exagéré de qualifier le chien de protection d'ami commun. Certains, en effet, le rejettent, mettant en avant les risques d'accidents, critiquant son efficacité, ou son coût<sup>712</sup>. Il n'empêche que la mise en place des chiens de protection facilite bel et bien l'apparition de terrains d'entente entre des gens qui, jusque là, ne s'entendaient sur rien, si ce n'est sur les chiens errants et le sort à leur réserver. On note, pour la deuxième fois, que des accords et des liens sociaux se créent autour du chien qui, sous ses différentes formes, apparaît ainsi comme un animal susceptible de réconcilier des hommes qu'opposent radicalement les loups.

L'introduction des chiens de protection dans les troupeaux n'est pas la seule occasion d'expérimenter et d'innover. On ne sait pas davantage, et on sait même moins bien, comment éliminer des loups qui montrent pour les moutons une attirance particulière (loups «récidivistes») ou comment établir un zonage. Depuis juillet 2000, des interventions ponctuelles sur des loups sont autorisées. Un «protocole» d'intervention a été établi, qui fixe les conditions dans lesquelles un loup peut, sur décision du Préfet, être capturé ou abattu. Cependant, son caractère extrêmement normatif<sup>713</sup> (et donc arbitraire),

<sup>712</sup> On estime qu'un chien de protection coûte 3 à 5.000 F par an (nourriture et frais vétérinaires).

<sup>713</sup> L'intervention peut être déclenchée dans les conditions suivantes : 3 attaques indemnisables, 18 animaux tués ou blessés, sur 3 semaines consécutives, lorsque des mesures de protection de troupeau existent et sont opérationnelles. Dans le cas contraire, les seuils sont augmentés (4 attaques indemnisables, 24 animaux tués ou blessés, sur 3 semaines consécutives). Les préfets des départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes, de la Drôme, de l'Isère et de la Savoie sont autorisés à faire capturer ou tuer un loup dans l'année.

qui lui donne, selon Véronique Campion-Vincent<sup>717</sup>, des aspects « comiques », ainsi que l'unique mise en œuvre dont il a jusqu'à présent fait l'objet<sup>718</sup>, montre bien ses insuffisances et les progrès qui restent à accomplir. La question du zonage est également épineuse. Comment établir un zonage, qui respecte à la fois les règles du débat démocratique, et les espèces que l'on entend protéger ? Protéger les troupeaux de la dent des prédateurs, intervenir de manière fine sur les populations de loups, permettre aux loups de s'installer dans certains territoires, mais pas dans d'autres : ce sont là des entreprises délicates, qui impliquent de nombreux êtres ayant chacun leurs exigences, et dont la réussite suppose d'oublier d'anciens savoir et savoir-faire et d'en inventer de nouveaux. Il faut, pour y parvenir, improviser, tâtonner, et il faut donc du temps. Un éleveur rencontré en Haute-Tinée (Mercantour) dit que plusieurs années se sont écoulées, et que plusieurs attaques ont été commises, avant qu'il ne trouve un système de gardiennage qui tienne compte de la force de travail disponible sur l'exploitation, des besoins des moutons, de la proximité du GR5 .... et de l'opiniâtreté des loups.

### **Conclusion : des mondes aux réseaux**

L'arrivée des loups a considérablement bouleversé les relations entre les acteurs animaux et humains : des liens entre des gens qui faisaient partie d'un même monde se sont distendus, et parfois même rompus. Dans le même temps, de nouveaux liens se sont noués, y compris entre des personnes que leur appartenance à des mondes différents n'avait jusque là pas permis de se rencontrer véritablement. Des réseaux se sont constitués, dans lesquels circulent tout à la fois des informations, des rumeurs, des arguments, des textes (articles de presse, ouvrages de vulgarisation, publications scientifiques, textes de loi, tracts, etc.), et des chiens de protection.

Arrêtons-nous sur ce terme de réseau. Dans les deux premières parties de ce travail, j'ai essentiellement parlé de mondes, tandis que, dans cette troisième partie, je me suis davantage intéressée aux relations, évitées, nouées ou rompues, c'est-à-dire, en d'autres termes, aux réseaux. Pourquoi ce glissement des mondes aux réseaux ?

<sup>717</sup> (Campion-Vincent 2000), p. 55.

<sup>718</sup> En décembre 2000, dans les Alpes-Maritimes. Il existe plusieurs relations de l'événement : on trouvera notamment la version de FNE dans *la Voie du Loup*, celle du GLP dans *La Gazette de la Meuse*, et le point de vue de l'Administration dans *L'Infoléop n°8*, p. 7.

Tant que je me penchais sur les relations de mes interlocuteurs aux chamois et aux bouquetins, il m'apparaissait clairement que les hommes construisent, par leur intermédiaire, des mondes. Ces mondes me semblaient avoir des frontières spatiales et temporelles bien délimitées : les oppositions sauvage/domestique et nature/artifice qui les charpentent étaient bien établies, et les identités, que les hommes prêtaient aux animaux, et à eux-mêmes, dans chacun de ces mondes, assez bien définies. Ces mondes, tels que, à nouveau, je pouvais les voir, n'étaient pas immuables, mais les changements qui les traversaient étaient relativement lents. Avec l'arrivée des loups, plus rien n'est clair. La légitimité des oppositions sauvage/domestique et nature/artifice est librement discutée. Les éleveurs, en nouant des liens avec des collègues d'autres régions alpines, et en exhumant les témoignages de lointains ancêtres, ou d'anciens textes de lois, élargissent considérablement les frontières temporelles et spatiales qui clôturaient le monde sauvage/domestique. Dans le même temps, les protecteurs des loups, s'ils continuent bien de raisonner à l'échelle européenne voire mondiale, se penchent aussi sur les contextes locaux et sur les spécificités des systèmes d'élevage alpins. Le problème posé par l'arrivée des loups se ramifie par ailleurs en une multitude de controverses que nul ne parvient à clore. Bref, les ordres, les identités et les certitudes antérieurs se dissolvent ; de nouveaux ordres, de nouvelles identités et de nouvelles certitudes ne sont pas (encore) constitués. Dans cette période d'ébullition, les mondes sauvage/domestique et nature/artifice sont de moins en moins visibles. Ce qui est de plus en plus visible, en revanche, ce sont des réseaux qui se créent, qui s'étendent, et qui évoluent avec une grande rapidité.

Bien sûr, il existe des rapports de filiation entre les mondes et les réseaux. Les réseaux ne naissent pas de rien ; ils trouvent leur origine dans la volonté des acteurs qui ont bâti les mondes de les perpétuer, et de conserver l'identité qu'ils y avaient acquise. Les acteurs cherchent et trouvent des appais, des alliances, et ce faisant, ils changent, et transforment les mondes qu'ils avaient édifiés. Il ne s'agit donc pas d'opposer mondes et réseaux : il existait évidemment des réseaux d'acteurs avant l'arrivée des loups, mais ils semblaient s'arrêter aux limites des mondes, et être à peu près stabilisés ; de même, les mondes ne cessent pas d'exister après l'arrivée des loups, mais ils sont tellement ébranlés qu'ils perdent la visibilité et le caractère de quasi évidence qu'ils avaient auparavant. En définitive, les mondes apparaîtraient plus nettement que les réseaux pendant la période relativement stable qui précède la crise, tandis que la situation serait inversée pendant la crise elle-même. Mais il serait impossible de saisir les uns sans les autres, de comprendre



pourquoi il y a une crise du loup sans s'intéresser à la période qui l'a précédée, de comprendre comment se constituaient les réseaux sans s'intéresser aux mondes dont ils sont issus.

L'analyse des mondes et celle des réseaux apparaissent bien, à l'issue de ce travail, comme complémentaires. L'étude des mondes qui ont préexisté à l'arrivée des loups a permis de mieux comprendre pourquoi il y a crise ; on voit plus clairement, en particulier, que si les gens défendent les loups, ou réclament leur élimination, c'est qu'il y va de leur monde, et de l'identité qu'ils s'y sont forgée. Leurs prises de position ne sont donc pas, ou du moins pas d'abord, des lubies, des modes, et ne sont pas non plus le résultat d'une pensée irrationnelle, obscurantiste, ou intéressée. Réciproquement, l'arrivée des loups jette sur les mondes appréhendés par le biais des chamois et des bouquetins, un éclairage nouveau. Chacun des deux mondes a su générer un réseau, et intéresser à la fois des élus, des journalistes, des scientifiques, des gestionnaires. Or, cela n'avait rien d'évident ; dans les parties précédentes, en effet, le monde sauvage/domestique était à plusieurs reprises apparu en position de faiblesse. L'arrivée des loups révèle une force qu'on ne lui soupçonnait pas. Il n'en reste pas moins que les réseaux que les deux mondes ont générés diffèrent sensiblement. Le réseau issu du monde nature/artifice est particulièrement étendu, des associations lycophiles existent dans la plupart des pays européens, et coopèrent ; les biologistes s'inscrivent dans des réseaux de recherche européens voire mondiaux ; l'Union Européenne a édicté des lois qui protègent les loups, et elle finance des programmes qui visent à faciliter l'installation et l'extension des loups. De leur côté, si les éleveurs ont bien réussi à intéresser nombre d'acteurs, y compris au niveau européen, ils apparaissent profondément divisés. L'arrivée des loups met en outre en évidence une lézarde à l'intérieur du monde sauvage/domestique: celle qui sépare les éleveurs des chasseurs.

Lois s'en faut, répétons-le, que tout soit négatif dans cette période tumultueuse, où les mondes, qui s'étaient jusque là évités, se rencontrent, s'affrontent, et où les ordres anciens sont ébranlés; le passage des mondes aux réseaux s'accompagne d'un formidable brassage d'idées, par conséquence d'une familiarisation avec les idées et les arguments de l'autre, et, en fin de compte, d'une meilleure interconnaissance. C'est une période d'échanges, donc de changements. Par ailleurs, la grande majorité de mes interlocuteurs appartenaient clairement au monde sauvage/domestique ou au monde nature/artifice, tandis que des acteurs circulent d'un réseau à l'autre : des gestionnaires ont affaire à la fois à des éleveurs et à des protecteurs, des chargés de mission ministérielle ou parlementaire ont rencontré

l'ensemble des protagonistes<sup>708</sup>, des chercheurs ont des partenaires chez les partisans des loups comme chez leurs opposants ; des aides-bergers sont des sympathisants des loups mais travaillent sur les alpages aux côtés des éleveurs ; les spécialistes des chiens de protection, et les chiens eux-mêmes, circulent, eux aussi, dans les deux réseaux.

Je voudrais enfin revenir sur les trois animaux qui sont au cœur de ce travail. Ce n'est pas un hasard s'il est question de chamois et bouquetins dans les parties où les mondes sont plus visibles que les réseaux, et de loups dans celle où les réseaux sont plus visibles que les mondes. Le chamois et le bouquetin, en effet, apparaissent d'abord comme des animaux « bons à penser » : à penser les différences entre les gens, — les profanes et les spécialistes, les gens d'ici et les gens d'ailleurs, les anciens et les modernes —, à penser aussi les différences entre les lieux. Ce sont, également, des animaux bons à raconter, à dire ce qu'on a été et ce qu'on est devenu. Il n'est donc pas surprenant que l'observateur tende à identifier des mondes lorsqu'il s'intéresse à de tels animaux : ses interlocuteurs élaborent des récits, qui couvrent une certaine étendue temporelle et spatiale ; ils catégorisent les gens, les lieux, les époques. Il en va tout autrement avec les loups, qui apparaissent avant tout comme des animaux bons à se disputer, à remettre en cause les liens que l'on avait avec d'autres, animaux et humains, et à en susciter de nouveaux. Bien sûr, ce ne sont là que des tendances ; chamois et bouquetins suscitent également des disputes, et le loup est aussi un animal bon à penser et à raconter. Mais, s'il s'agit de savoir ce qui l'emporte, chez ces trois animaux, les différences sont claires : les disputes autour des chamois et des bouquetins ne s'étendent pas ; elles ne sont pas suffisamment fortes pour défaire l'ordre établi. Lorsque les loups arrivent, c'est précisément l'ordre en train de se défaire, et les réseaux en train de se faire, qu'il nous est donné d'observer.

---

<sup>708</sup> Cf. notamment la liste des personnes rencontrées par ceux qui, au cours des dernières années, ont été chargés de mission par le MATE, le MAP, ou conjointement par les deux ministères.

## CONCLUSION: PLUTÔT UNE COEXISTENCE PROBLÉMATIQUE DES MONDES QUE L'HEGEMONIE D'UN SEUL.

J'ai commencé ce travail avant que les loups n'arrivent et sans bien sûr savoir qu'ils arriveraient. Les loups, progressivement, se sont imposés à moi, comme à beaucoup d'autres, et ont considérablement modifié le cours de la recherche que j'avais entreprise. Je ne me suis cependant pas détournée des chamois et des bouquetins, animaux auxquels j'avais choisi de m'intéresser parce qu'ils occupaient une grande place dans les paroles et les pratiques des gens, en Vanoise.

En analysant les relations des personnes que j'ai rencontrées à ces deux espèces, j'ai montré que des mondes, par leur intermédiaire, sont créés. Mes interlocuteurs se construisent une identité dans ces mondes, et ils situent les autres, ceux dont ils se sentent proches comme ceux dont ils se sentent éloignés. Ces mondes ont une certaine extension temporelle et spatiale ; ils sont structurés d'une certaine manière. En me basant sur ces critères, l'extension spatio-temporelle et la structuration, j'ai identifié deux mondes. L'un est celui des éleveurs, des chasseurs, et des gardes-moniteurs de la première génération : monde restreint dans l'espace et dans le temps, il est centré sur le village, qui constitue son pôle domestique, tandis que la haute montagne est le domaine du sauvage. A proximité des hommes et de leurs habitations, dans les villages ou sur les alpages, la vache ; au-delà de la limite supérieure des alpages, le chamois. L'autre monde est plus récent ; c'est celui des nouveaux gardes-moniteurs, des naturalistes, des protecteurs. Il s'étend loin dans l'espace et dans le temps ; il est éclaté en une multitude d'archipels, et organisé autour de l'opposition entre la nature et l'artifice, défini comme étant ce qui, d'une manière ou d'une autre, est lié aux hommes. J'ai appelé le premier le monde sauvage/domestique, le second le monde nature/artifice.

La première conclusion sur laquelle je voudrais revenir est la suivante : le monde dans lequel vivent les hommes, dans lequel ils raisonnent et rêvent, travaillent et s'adonnent à des loisirs, sont certes construits par eux, — il y a bien une « construction sociale de la réalité » —, mais cette construction fait appel à des non humains, qui sont, dans le cas qui nous a occupés, des animaux. Ce que sont les hommes, ce qu'ils deviennent, au cours d'une vie et au fil des générations, ils ne le doivent pas qu'à eux-mêmes ; ils le doivent, aussi, à des êtres auxquels ils s'associent, auxquels ils s'attachent, auxquels ils

« tiennent » : chamois et bouquetins permettent à mes interlocuteurs de se penser par rapport à d'autres, de se raconter, de se situer ainsi dans un espace social et le long d'une trajectoire. Je rejoins donc les travaux qui ont montré que les relations entre les hommes font intervenir des acteurs non-humains, et que l'on ne saurait, pour les étudier, ne s'intéresser qu'aux seuls hommes.

Mettre en évidence le rôle de l'animal dans la constitution et l'évolution des mondes humains aide à mieux comprendre pourquoi des modifications apparemment anodines dans les populations animales, dans leur gestion, suscitent des réactions inattendues, et parfois jugées excessives. Parce que les hommes tiennent à ce qui les environne<sup>717</sup>, introduire des animaux, en supprimer, favoriser ou à l'inverse entraver l'augmentation de leurs effectifs et leur diffusion, régler la relation de l'homme à l'animal, c'est, à chaque fois, toucher l'homme lui-même, c'est mettre en cause l'identité qu'il se donne, lorsqu'il s'occupe de l'animal, en en parlant, en le chassant, en l'élevant, ou en le protégeant. Le rôle de l'animal dans la constitution des mondes humains aide aussi à mieux comprendre pourquoi l'on peut acquérir un nouveau savoir sur l'animal sans pour autant modifier les pratiques que l'on avait, pourquoi, donc, ce que l'on sait ne semble pas toujours être en adéquation avec ce que l'on fait. Nous avons vu, par exemple, qu'il ne suffit pas de transmettre des connaissances sur la dynamique des populations de chamois, pour transformer les chasseurs de chamois « à l'ancienne » en « gestionnaires », et, notamment, pour les convaincre de tirer les cabris. C'est que, dans le tir du cabri, il y va aussi de la relation du chasseur à ceux qui lui ont enseigné comment bien chasser, et ce qu'est un chasseur respectable ; il y va également de la relation aux autres membres de la maisonnée, et de l'estime de soi. Dans la relation de l'homme à l'animal siègent incontestablement des connaissances et des savoir-faire, mais d'autres choses encore, tout aussi importantes, et susceptibles d'entrer en conflit avec eux : des liens sociaux, et une part de l'identité.

La pluralité des mondes construits autour des chamois et des bouquetins est une autre conclusion importante. Elle témoigne de la capacité des hommes à comprendre différemment le même animal : ce qu'on dit de lui, de son aspect, de son comportement, de ses capacités cognitives, ce qu'on dit des autres et de soi lorsqu'on parle de lui, les histoires que l'on raconte, les gestes que l'on accomplit, les traitements qu'on lui réserve, tout cela diverge parfois de manière surprenante. En même temps qu'ils diffèrent, les deux

mondes se ressemblent par les modes de pensée que l'on y rencontre. Aucun n'a le monopole de la rationalité, aucun n'est exempt de mythes. Compréhensions différentes, donc, sans que l'une puisse être déclarée supérieure à l'autre, parce qu'elle serait plus « logique », ou plus « cohérente ».

Étudier les relations de mes interlocuteurs aux chamois et aux bouquetins m'a permis de constater que les deux mondes, jusqu'à l'arrivée des loups, s'ignoraient partiellement. Le monde nature/artifice était très présent depuis plusieurs décennies, et son existence était physiquement matérialisée par le Parc National de la Vanoise. Malgré cette emprise sur le territoire, ou grâce à elle, les deux mondes avaient trouvé des stratégies qui leur permettaient, le plus souvent, de s'éviter. Ils s'étaient partagé les animaux, les gardes-moniteurs et les naturalistes ayant jeté leur dévolu sur les bouquetins, les chasseurs affichant et cultivant leur attachement aux chamois ; ils s'étaient également partagé l'accès aux animaux, dans le temps, — la chasse ne se pratique qu'à l'automne —, et dans l'espace, en délimitant une zone centrale, où la chasse est prohibée, et une zone périphérique, où le Parc n'intervient que très peu, et où les gardes-moniteurs, en particulier, ne se manifestent que rarement. De la sorte, les occasions de se rencontrer restaient rares. Les échanges, d'un monde à l'autre, étaient limités, bien que certains se soient trouvés à la charnière des deux mondes, comme les gardes-moniteurs de la première génération, issus du monde sauvage/domestique, mais qui, par leur travail, sont entrés dans le monde nature/artifice. De fait, pour des raisons différentes mais avec un résultat semblable, leurs liens étaient réduits avec les naturalistes comme avec les chasseurs. Quant à leurs liens avec les éleveurs, ils l'étaient encore plus. Ainsi, chaque monde avait pu conserver sa logique, ses manières de dire et de faire. Il est vrai que la cohabitation devenait de plus en plus difficile, au fur et à mesure des transformations quantitatives et qualitatives de la faune. Les achoppements se faisaient toujours plus nombreux, mais, moyennant des efforts, de part et d'autre, et une mauvaise humeur certaine, on échappait encore à l'affrontement : l'augmentation des effectifs des herbivores n'était pas sans présenter des compensations pour les populations locales, à travers la chasse (chamois), ou une hausse de la fréquentation touristique (bouquetins, marmottes) ; les grands prédateurs qui avaient fait leur entrée s'avéraient très discrets et leur impact demeurait modéré (lynx,

---

<sup>707</sup> Rousseau écrivait : « l'homme tient à tout ce qui l'environne », in « L'influence des climats sur la civilisation », *Fragments politiques, Œuvres complètes*, III, p. 530.

aigles) ; quand une espèce perturbait considérablement un monde, il se trouvait qu'elle indifférait l'autre (sangliers).

Et c'est là, au moment où les deux mondes se regardent en chiens de faïence, que les loups arrivent ; chacun a le sentiment d'avoir déjà consenti des efforts conséquents, d'avoir, bon nombre de fois, fermé les yeux, d'y avoir, en bref, mis du sien. Les loups sont des carnivores organisés et efficaces, qui poussent des incursions fréquentes dans les alpages. Pour les éleveurs, la menace est cette fois forte, directe, immédiate. La poursuite de l'activité pastorale, qui est leur gagne-pain, leur semble en danger. Pour les protecteurs de la nature en général, et de la faune sauvage en particulier, l'enjeu est tout aussi crucial. La protection de la nature, son avenir, se jouerait là, dans l'accueil réservé à cette espèce emblématique. Dès lors, la préservation, dans les Alpes françaises, d'une population de loups viable devient un enjeu de la plus haute importance, pour lequel il convient de se battre. Chacun des mondes estime son existence liée au sort qui sera réservé aux loups. Il n'est plus question d'évitement, et la rencontre, si longtemps repoussée, si longtemps redoutée, se produit. La crise éclate parce que la venue des loups exaspère les tensions accumulées et met fin à un équilibre fragile entre les deux mondes.

Avec l'arrivée des loups, on passe d'une situation relativement claire et simple à une situation éminemment complexe et confuse. On entre dans une période de forte turbulence : l'ordre qui régnait encore dans chacun des mondes cède la place au désordre, les certitudes aux incertitudes, les savoir-faire maîtrisés aux improvisations. Le recul dont tous les acteurs, chercheurs compris, disposaient pour observer et analyser, s'évanouit.

La situation devient, pour tous, problématique et délicate. Pour les éleveurs, qui doivent tenter d'élever des troupeaux en présence de grands prédateurs ; pour les loups, dont le statut de protection est précaire et à qui il arrive d'être braconnés ; pour les moutons, à qui il arrive d'être dévorés ou affolés ; pour les gestionnaires, mis en cause aussi bien par les défenseurs des loups que par leurs opposants ; pour les protecteurs, qui souffrent de voir les loups insuffisamment protégés à leurs yeux, etc. En bref, la situation ne semble satisfaire personne.

Cependant, l'arrivée des loups n'a pas que des incidences négatives, car elle marque le passage d'un stade où l'on s'ignorait à un stade où l'on commence à échanger, d'abord sur le mode conflictuel, puis à la recherche de solutions qui permettraient de sortir de l'impasse. Cette période de mutation, de dissolution des ordres établis, est aussi une

période où l'on innove, où l'on construit des cabanes pastorales, où l'on embauche des aides-bergers, où l'on intègre des chiens de protection dans les troupeaux. On apprend à connaître les nouveaux venus, les loups, les chiens de protection, ainsi que les hommes arrivés dans leur foulée. On réinterroge les acteurs, animaux et humains, auxquels on avait depuis toujours affaire, et dont on croyait avoir fait le tour ; on met au clair ses propres conceptions. Progressivement, des définitions nouvelles des hommes et des animaux sont proposées, des pratiques sont inaugurées, des liens inédits sont établis ; de nouveaux mondes, en définitive, sont ébauchés, même s'il n'est pas encore possible de dire, précisément, quels ils seront. Le loup a semé le désordre, mais il a probablement, aussi, ensemencé un ordre nouveau<sup>718</sup>.

À l'issue de ce travail, je voudrais m'interroger sur l'issue de la crise. Je n'ai nullement l'ambition de prédire ce qui va se passer ; ce n'était pas l'objet de ce travail, qui visait à comprendre les origines de la crise du loup, à en proposer, en quelque sorte, une « archéologie », et à en observer les premiers effets sur les mondes nature/artifice et sauvage/domestique. Il s'agit, plus simplement, d'apporter ma réponse à la question suivante : à quelle condition la rencontre des deux mondes, qu'a provoquée l'arrivée des loups, sera-t-elle en définitive positive ? Je voudrais répondre ainsi, partiellement, aux interpellations qui m'ont été adressées, tout au long de ce travail, par mon entourage, professionnel (enquêteurs, collègues) et non professionnel, et aux invitations à me positionner, à émettre un jugement. Je trouve que les mondes vernaculaires, en dépit de leur petitesse, ne manquent pas de grandeur et j'ai la conviction que les différents mondes que j'ai explorés sont également cohérents, dignes de respect, et qu'ils méritent d'exister. Aussi leur rencontre, si elle est douloureuse, ne sera-t-elle pas entièrement négative à mes yeux, et même positive, à condition qu'elle demeure une rencontre, au sens où l'entendait Hannah Arendt : « Toutefois, sur le plan politique, la rencontre qui survient dans le combat ne peut demeurer une rencontre que si le combat s'interrompt avant la destruction du vaincu et si une nouvelle forme d'accord en surgit »<sup>719</sup>.

Certes, les mondes ne sortiront pas indemnes de cette crise ; en tout état de cause, leur changement est nécessaire. Les catégories de nature et d'artifice, comme celles de domestique et de sauvage, sont depuis longtemps critiquables, et critiquées. Si la nature est ce à quoi l'homme n'a jamais touché, où pourrait-elle bien être, puisque des hommes sont

---

<sup>718</sup> (Serres 1980), p. 16.

allés partout, et ont, du moins, exercé partout leur influence ? Ce que l'homme fabrique, ce qu'il transforme, demeure inscrit dans la nature, ainsi que l'ont rappelé Serge Moscovici, Georges Guilles-Escuret, ou Raphaël Lamère. De même, les travaux sur la domestication ont montré qu'il n'y a pas d'un côté des animaux sauvages et de l'autre des animaux domestiques, mais qu'il existe, plutôt, des entreprises de domestication et d'ensauvagement plus ou moins abouties, donc un continuum entre sauvage et domestique<sup>720</sup>. Que les mondes changent est inévitable, et même souhaitable. Mais il ne faudrait pas, selon moi, qu'un des mondes succombe à la crise. Le monde nature/artifice ne m'inquiète guère : la nécessité de protéger la nature est de plus en plus largement admise et fait aujourd'hui partie du discours dominant, — ce qui ne veut pas dire, loin s'en faut, que cela soit toujours suivi d'effets. L'avenir du monde sauvage/domestique me paraît en revanche plus incertain, même s'il s'est révélé capable, lui aussi, à l'occasion de la crise du loup, d'enrôler de nouveaux acteurs. Ce qui me paraît devoir être défendu, en tout état de cause, c'est l'intérêt de la pluralité des mondes. Cette pluralité, bien qu'elle génère de sérieuses complications, me semble en effet préférable à l'hégémonie d'un monde, bien que celle-ci soit, sans conteste, plus confortable.

Souvenons-nous que l'époque n'est pas si lointaine où régnait, en Vanoise, un seul type de monde. Avant qu'il n'y ait une faune sauvage abondante et diversifiée, et qu'elle n'ait ses défenseurs, éleveurs et chasseurs traquaient les rares ongulés sauvages survivants, et abattaient les derniers prédateurs, lynx, loups ou ours, avec l'aide et la bénédiction de l'État. Personne, ou presque, n'y trouvait à redire. Tous s'accordaient sur ce qu'il convenait de penser, de dire et de faire ; nul ne doutait en particulier que les loups « n'avaient pas leur place », et tous s'appliquaient, en toute bonne conscience, à les éradiquer comme « nuisibles ». Bref, la situation était remarquablement simple. Beaucoup aujourd'hui aspirent à une telle simplicité. La plupart des éleveurs, certains chasseurs aussi, réclament la disparition des loups et voudraient assister à la défaite de leurs protecteurs, tandis qu'une partie de ces derniers annoncent la fin prochaine des chasseurs et des éleveurs. Chacun rêve que son monde soit l'unique et s'imagine que les choses, alors, cesseraient d'être effroyablement embrouillées.

Mais cette simplicité serait aussi une pauvreté : pauvreté des façons de penser, de dire, et de faire. Dans les différents mondes que nous avons explorés, des rapports originaux aux

---

<sup>720</sup> (Arenault 1993) , p. 155.



animaux sont établis ; selon le monde que l'on habite, les animaux suscitent d'autres gestes, d'autres paroles, d'autres souvenirs, d'autres espoirs. C'est à l'existence simultanée de protecteurs, d'éleveurs et de chasseurs que l'on doit l'actuelle diversité des pratiques humaines. C'est à elle, également, que l'on doit l'actuelle diversité faunistique. Sans éleveurs, en effet, les animaux domestiques, et leurs nombreuses variétés, disparaîtraient ; sans ceux qui les protègent, plusieurs espèces auraient été exterminées ; quant aux chasseurs, ils défendent des espèces, — les sangliers, ou les mouflons — , qui ne trouvent pas grâce aux yeux des autres. La pluralité des mondes humains, en multipliant les regards que les hommes portent sur les animaux, favorise, *in fine*, la diversité de l'ensemble des espèces, sauvages et domestiques. Aussi participe-t-elle assurément de la biodiversité que l'on entend protéger. L'élimination d'un des mondes entraînerait celle d'espèces, et l'on perdrait de surcroît, avec elles, ce que des hommes ont construit par leur intermédiaire ; cette perte serait irréversible.

Qu'implique, dès lors, défendre la pluralité des mondes humains ?

Cela implique d'abandonner l'idée qu'un monde est supérieur à l'autre, donc de renoncer à l'éthique de conviction, à l'alternative : les éleveurs, ou les protecteurs ; les moutons, ou les loups ; en définitive, l'autre ou moi.

Cela implique de renoncer aussi à la tentation de convertir l'autre à tout prix. C'est une telle tentation qui s'exprime, me semble-t-il, dans les campagnes de communication, commandées par le MATE, qui visent à convaincre les opposants aux loups qu'ils se trompent<sup>721</sup>. Elles risquent, tout d'abord, d'être très vite assimilées à de la propagande. Le discours que l'on tient à l'autre dans le but de le convaincre l'exaspérera s'il y voit une tentative d'endoctrinement ou de manipulation. Mais le pire serait qu'elles réussissent, que l'on parvienne à persuader l'autre qu'il a jusque-là mal pensé, et de l'amener à penser autrement qu'il ne pense, à être autre qu'il n'est.

Si la défense de la pluralité des mondes signifie ne pas supprimer l'autre, ne pas chercher à le rendre semblable à soi, alors cela signifie accepter l'existence de désaccords, de conflits, de discussions où l'on ne parvient pas toujours à s'entendre, en un mot de débats, dans le sens fort du terme. Rappelons que le conflit, ainsi que Simmel l'a montré, n'est pas en soi

---

<sup>720</sup> (Sigaut 1988) .

<sup>721</sup> Je pense, en particulier, à (Blach 2000) .

négatif, qu'il est porteur de recompositions sociales, et que la création de nouvelles configurations passe aussi par des conflits.

Mais cela ne signifie pas, pour autant, qu'il faille ne rien faire. Si l'on ne fait rien, la coexistence des mondes ne sera pas seulement problématique, elle sera tout bonnement impossible. Si les éleveurs ne sont pas rapidement et correctement aidés, ils en pâtiront ; les loups aussi. Si les loups ne bénéficient pas d'un réel statut de protection, les éleveurs tenteront de les abattre. Mais il devrait être possible d'aider les éleveurs à élever leurs troupeaux en présence de grands prédateurs sans prétendre les convaincre qu'ils raisonnent mal, qu'ils ignorent ceci ou cela, sans dénigrer leur monde. L'idée qu'il y a d'un côté, celui de la science et de l'Administration <sup>722</sup>, des experts qui détiennent le savoir et la vérité, de l'autre des profanes, ne peut plus être défendue. Chaque monde, je l'ai montré, a ses spécialistes, et nul ne peut prétendre savoir « exactement, ou en tout cas mieux, ce qui est juste et bon pour tous » <sup>723</sup>.

De même que l'on peut être des hommes sans forcément penser que l'homme est le meilleur des animaux, on peut habiter un monde sans être persuadé, et sans vouloir persuader ceux qui en habitent un autre, que c'est le meilleur des mondes possibles.

Je voudrais, pour finir, indiquer quelques unes des pistes de recherche qui me paraissent se dégager du présent travail. J'ai proposé une lecture de la crise du loup en opérant un long détour par d'autres animaux, et en expliquant la crise par l'ébranlement de mondes construits autour d'autres animaux que celui qui la déclenche, par un passage des mondes aux réseaux. Cette lecture, me semble-t-il, pourrait être tentée pour d'autres crises, déclenchées par d'autres acteurs. La confrontation des exemples permettrait de dégager les caractéristiques des « objets » générateurs de mondes humains, et celles des objets déclencheurs de crise. Les chamois et les bouquetins me sont apparus comme des animaux « bons à penser et à raconter » : retrouve-t-on ces qualités chez d'autres « objets » qui servent aux hommes de « prise » sur le monde ? Leur nature d'êtres vivants, et animés, — d'où découle un grand nombre d'aptitudes remarquables : à nouer, de leur côté, des relations avec d'autres animaux, dont les hommes ; à se construire un monde ; à se déplacer ; à évoluer au fil du temps, et donc à réserver des surprises — , désigne-t-elle les

---

<sup>722</sup> Je ne confonds pas scientifiques et gestionnaires. Mais, ainsi que Philippe Roquespito l'indique dans son analyse de l'expertise scientifique, des responsables administratifs tendent parfois à se considérer comme des experts, (Roquespito 1997) , pp. 64-65.

<sup>723</sup> (Beck 1993) , p. 122, ma traduction.

animaux (ou certains animaux) comme des «prises» privilégiées, comme j'incline à le croire ? De la même façon, on pourrait s'interroger sur les acteurs qui ont déclenché des crises. J'ai qualifié les loups d'animaux «bons à se disputer» : le sont-ils en raison d'attributs intrinsèques, que la confrontation avec d'autres déclencheurs de crise permettrait d'identifier, ou le sont-ils devenus dans un certain contexte ? Ce sont là autant de questions qu'une analyse comparée des crises permettrait d'aborder.

## **ANNEXES**

Table des sigles utilisés: pp. 476-477

Table des illustrations : p. 478

Éléments relatifs à l'histoire du Bouquetin des Alpes : pp. 479-480

L'insertion de l'observateur dans un réseau familial engagé : p. 481

Le statut juridique du loup : p. 482

Petite chronologie de l'arrivée des loups en France : pp. 483-485

La présence des loups en Vanoise au dix-neuvième siècle : pp. 486-493

## TABLE DES SIGLES UTILISES

- ACCA: Association communale de chasse agréée
- AFP : Association française de pastoralisme
- ANEM : Association nationale des élus de la montagne
- APCA : Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture
- ASPAS : Association de protection des animaux sauvages
- CERPAM: Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes Méditerranée
- CNJA: Centre national des jeunes agriculteurs
- CNPN : Conseil national de la protection de la nature
- DDAF : Direction départementale de l'agriculture et de la forêt
- DERF: Direction de l'espace rural et de la forêt
- DIREN : Direction régionale de l'environnement
- DNP : Direction de la nature et des paysages
- FNCCF : Fédération nationale des communes forestières françaises
- FNE: France nature environnement
- FNO : Fédération nationale ovine
- FNSEA : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles
- FRAPNA : Fédération Rhône-Alpes des associations de protection de la nature
- GLF: Groupe Loup France
- INRA: Institut national de la recherche agronomique
- MAP: Ministère de l'agriculture et de la pêche
- MATE: Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement
- ONC: Office national de la chasse
- ONCPS: Office national de la chasse et de la faune sauvage
- ONF : Office national des forêts

PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur

UNFDC : Union nationale des fédérations départementales des chasseurs

WWF : World Wildlife Fund, devenu Worldwide Fund for Nature

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### Cartes

Carte 1 : localisation du Parc National de la Vanoise et des autres parcs nationaux français, p. 21.

Carte 2 : la zone d'étude, p. 22.

Carte 3 : les communes du Parc National de la Vanoise, p. 43.

Carte 4 : les espaces protégés des communes du Parc National de la Vanoise, p. 232.

### Photographies

Marmotte et randonneurs : p. 112.

Bouquetins et chèvres sur une route – Bonneval-sur-Arc : p. 115.

Bouquetins mâles et randonneurs sur une piste – Pralognan : p. 118.

Chamois adulte : p. 121.

Etagne de bouquetin avec marque auriculaire et collier émetteur : p. 122.

Bouquetin marqué rouge/jaune : p. 123.

Capture et marquage de bouquetin – Prariond (Val d'Isère): p. 132.

Lâcher de bouquetin à Ristolas (Queyras): p. 133.

Fosse de l'Aiguille Doran : p. 172.

Un lit mobile, conservé dans un chalet d'alpage: p. 173.

Eterlou de chamois : p. 220.

Etagnes et cabris de bouquetins – Val d'Isère : p. 255.

Lacets pour captures de bouquetins : p. 271.

Bouquetin pris au piège à lacet : p. 271.

Chamois de neige : p. 274.

## ELEMENTS RELATIFS A L'HISTOIRE DU BOUQUETIN DES ALPES (PROTECTION, REINTRODUCTIONS)<sup>724</sup>

1821	Première mesure visant à la protection du Bouquetin par Victor-Emmanuel I, roi d'Italie (première mesure conservatoire pour une espèce animale)
1856	Création de la réserve royale du Grand Paradis par Victor-Emmanuel II (1820-1878)
1911	Lâcher du premier animal (élevé en captivité)
1906-1948	Capture d'environ 90 bouquetins dans le massif du Grand Paradis pour alimenter un programme d'élevage en captivité en Suisse (Parc Pierre et Paul de Saint-Gallen créé en 1906 et Parc d'Interlaken-Harder créé en 1915). En 1948, ces deux parcs ont permis la constitution de 8 populations en Suisse dont celle du Mont-Pleureur.
1922	Création du Parc National du Grand Paradis (PNGP)
1952	A partir de cette date, translocation d'animaux sauvages capturés
1959-1960	Reintroduction dans le massif des Cerces (04), origine : Mont-Pleureur, Suisse
1962	Livre du Dr Couturier : Le Bouquetin des Alpes
1963	Création du Parc National de la Vanoise
1969	Reintroduction à Peisey-Nancroix (Parc National de la Vanoise), origine : Mont-Pleureur (Suisse)
1970	Début de la téléanesthésie
1969-1978	Reintroductions en Haute-Savoie (Bargy, Tournette, Vacheresse, Contamines, Arandellys, Aravis, Arve-Giffre, Aiguilles Rouges, Sous-Dine), origine : Mont-Pleureur (Suisse)
1977	La chasse au Bouquetin est à nouveau autorisée en Suisse et en Autriche.
1977	Reintroduction dans le massif des Ecrins (Rabioux), échec total.

<sup>724</sup> Sources : (Sölwe, Scribner et al. 1994) , (Gauchier et Villaret 1990), (Darlot et Martinot 1994) .



1980	Réintroduction à Champagny (Parc National de la Vanoise), origine : population mauriennaise « originelle ».
1981	Inscription du bouquetin sur la liste des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire national <sup>723</sup> .
1981	Réintroduction à Pralognan (Parc National de la Vanoise) ; origine : population mauriennaise (échec total).
1983	Réintroduction dans la chaîne de Belledonne (38) (origine : Mont-Pleureur, Suisse)
1986	Lancement du Programme National de Recherche sur le Bouquetin des Alpes
1987, 1989	Réintroduction dans le Mercantour, origine : parc national du Grand Paradis
1989	Réalisation du film « Le grand Retour ».
1989	Réintroduction dans le Parc National des Ecrins (Valbonnais), origine : population mauriennaise « originelle »
1989	Réintroduction dans le Parc Naturel Régional du Vercors (Cirque d'Archiane), origine : population mauriennaise « originelle ».
1989	Arrêté du 31/07/1989 relatif à la mise en oeuvre du plan de chasse: inscription du bouquetin (art. 5).
1993	Rédaction de la charte pour la réintroduction du Bouquetin des Alpes, approuvées par le CNPN.

Au total des bouquetins ont été réintroduits dans 175 massifs européens.

<sup>723</sup> Arrêté du 17 avril 1981, (parution au J.O. du 19 mai, p N.C. 4760)

**L'INSERTION DE L'OBSERVATEUR DANS UN RESEAU  
FAMILIAL « ENGAGE »**

## LE STATUT JURIDIQUE DU LOUP

Le loup est protégé par la convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, du 19 septembre 1979, dite Convention de Berne. L'article 6 de la convention interdit notamment, pour les « espèces de faune strictement protégées », dont le loup, « toutes formes de capture intentionnelle, de détention et de mise à mort intentionnelle ». Elle prévoit cependant, à son article 9, la possibilité de déroger à cette obligation de protection stricte, notamment pour prévenir des dommages importants au bétail, à condition qu'il n'existe pas d'autre solution satisfaisante et que la dérogation ne nuise pas à la survie de la population concernée.

Le loup relève également des dispositions de la directive européenne du 21 mai 1992 relative à la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, dite « directive Habitats », dont l'objectif est d'assurer le maintien de la diversité biologique ainsi que le maintien ou le rétablissement, dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages d'intérêt communautaire. L'article 12 de la directive impose aux Etats membres de prendre les mesures nécessaires pour instaurer un système de protection stricte des espèces animales d'intérêt communautaire, dont le loup. L'article 16 prévoit toutefois les mêmes dérogations que la convention de Berne.

En ce qui concerne la France, le loup est protégé par un arrêté du Ministère de l'Environnement du 10 octobre 1996, qui modifie l'arrêté du 17 avril 1981 fixant les listes des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire. Il prévoit les mêmes dérogations que les textes communautaires.

La législation française comporte des textes contradictoires avec ces récentes dispositions (article L. 2122-21 9° du code général des collectivités territoriales et article L. 227-9 du code rural), qui autorisent les maires à organiser des battues aux loups. Le dispositif de soutien du pastoralisme et de gestion du loup dans la partie française de l'arc alpin, élaboré conjointement par les deux ministères de l'Agriculture et de la Pêche et de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (juillet 2000) annonce que ces textes seront amendés « afin de clarifier la réglementation française ». Sur la question de la légalité des délibérations municipales chargeant le maire de faire procéder à la destruction des loups, se reporter à la *Revue de Droit Rural*, n°290, février 2001, pp. 77-78.

## PETITE CHRONOLOGIE DE L'ARRIVEE DES LOUPS EN FRANCE

19 septembre 1979	Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, dite Convention de Berne.
1987	Affaire du loup de Fontan (Alpes-Maritimes).
22 août 1990	Décret N°90-756 portant publication de la Convention de Berne au <i>Journal officiel de la République française</i> (JO du 28 août 1990).
21 mai 1992	Directive 92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, dite Directive Habitats.
5 Novembre 1992	Date officielle de l'arrivée des loups dans le Mercantour.
1993	Création du Groupe Loup France.
Mai 1995	Selon un sondage SOFRES, commandé par le Ministère de l'Environnement, 79% des personnes interrogées seraient favorables au retour du loup en France.
Janvier 1996	La Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes, la FDSEA et le Syndicat ovin des Alpes-Maritimes publient, en supplément au numéro 874 de <i>La Vie Agricole</i> , une brochure intitulée : « Loups et élevage, une cohabitation impossible ».
Juin 1996	FNE crée « une mission loup » et se prononce contre tout zonage territorial et pour la protection intégrale du loup.
10 octobre 1996	Arrêté du Ministère de l'Environnement incluant le loup dans la liste des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire.
Novembre 1996	Rapport à Mme le Ministre de l'Environnement sur une mission d'inspection et de médiation sur le loup, réalisée par Jean-François Dobremez, Président du Conseil Scientifique de l'ONC, membre du Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage, dit Rapport Dobremez. Rapport de mission sur les perspectives de l'élevage ovin dans les Alpes-Maritimes, commandé par le Ministre de l'Agriculture et réalisé par Marcel Lambert, Ingénieur Général d'Agronomie, dit Rapport Lambert. Parution du premier numéro de <i>L'Infoloups</i> , édité par la DIREN PACA.
1997-1999	Programme européen Life-loup, financé à hauteur de 8 MF par l'Union européenne.

Juin 1997	Création d'un Groupe Loup Départemental en Savoie.
29 septembre 1997	Manifestation d'éleveurs à Nice.
Octobre 1997	Premières attaques de loups, en Haute-Maurienne, sur des troupeaux domestiques.
Novembre 1997 - Juin 1998	Exposition temporaire du muséum d'histoire naturelle de Grenoble, « Le loup et l'homme », avec, en parallèle, un cycle de conférences et de débats.
11 décembre 1997	« Journée régionale d'information » sur le loup, à Die, intitulée « Dans un aménagement du territoire équilibré, y a-t-il une place pour les loups? », et organisée par la Fédération Ovine de la Drôme et la Fédération Régionale Ovine Rhône-Alpes, avec la collaboration de l'INRA.
Mars 1998	Rédaction d'un projet de stratégie nationale sur le loup rédigé par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement.
2-3 avril 1998	Séminaire d'information et de réflexion pour les services de l'Etat, intitulé : « Le retour du loup dans l'arc alpin. Quelle politique de l'Etat ? ».
Juin 1998	Création d'un comité national de concertation sur le loup.
4 septembre 1998	Manifestation d'éleveurs à Gap.
15 octobre 1998	Manifestation d'éleveurs à Lyon.
16 décembre 1998	Trois parlementaires déposent une proposition de résolution (n°1276) en vue de créer une commission d'enquête sur les conditions de la présence du loup en France (qui sera rejetée, en mars 1999).
Février 1999	Rapport de mission interministérielle sur la cohabitation entre l'élevage et le loup, réalisé par Pierre Bracque, Inspecteur général de l'agriculture, dit « Rapport Bracque ».
Mars 1999	Création de 3 sous-comités au sein du Comité national loup, chargés respectivement de réfléchir à la gestion du loup et à un zonage, à la prévention des attaques, et à leur indemnisation.
Mai 1999	Création de l'Association des Eleveurs Savoyards Employeurs d'Aides-Bergers (ASEAB), qui comptait alors 12 adhérents.
Eté 1999	Expérimentation de mesures de protection sur 9 unités pastorales de la Savoie.

20 Octobre 1999	Rentree du rapport de la mission parlementaire d'information sur la présence du loup en France, présidée par Robert Honde, selon laquelle « le retour du loup en France est aujourd'hui incompatible avec le maintien du pastoralisme "à la française" ».
3 décembre 1999	Rencontre-débat à Aoste sur le retour du loup, réunissant des Italiens, des Français et des Suisses.
2000-2000C	Second programme LIFE nature intitulé « le retour du loup dans les Alpes françaises », cofinancé par l'Etat français et l'Union européenne pour un montant de 18,6 MF (HT). Ce second programme a pour objectif de « permettre d'accompagner l'installation durable de meutes de loups, notamment grâce à des mesures diminuant son impact économique et favorisant son acceptation sociale ».
Mars 2000	Projet de plan d'action pour la préservation du pastoralisme et du loup dans l'arc alpin.
Juillet 2000	« Dispositif de soutien du pastoralisme et de gestion du loup dans la partie française de l'arc alpin », document conjoint de la DERF (MAP) et de la DNP (MATE).
18 juillet 2000	Envoi aux Préfets des départements concernés d'une autorisation de capture ou de destruction d'un loup, dans le cadre du protocole adopté pour l'année 2000.
20 novembre 2000	Découverte, à Allevard, du corps d'un loup abattu par balle.
Décembre 2000	Première mise en application du protocole de tir, dans les Alpes Maritimes. Aucun prédateur n'est repéré. Certaines associations lycophiles se mobilisent et « occupent le site » où se sont postés les tireurs de l'ONCES.
Hiver 2000/2001	D'après les dénombrements réalisés, les effectifs hivernaux se situeraient entre 21 et 27 pour l'ensemble des massifs du Mercantour, des Monges, du Queyras, de Belledonne, et du Vercors.
Juillet 2001	Publication d'un nouveau protocole, plus restrictif que le premier.

# LA PRESENCE DES LOUPS EN VANOISE AU DIX-NEUVIEME SIECLE

Les positions de mes interlocuteurs sur la réalité de la présence des loups, dans le passé, et l'ancienneté de leur disparition sont divergentes. Or, leur position influe sur le portrait qu'ils brossent du passé, et l'attitude qu'ils adoptent aujourd'hui face au retour, effectif (Maurienne) ou éventuel (Tarentaise), des loups. Il importait, pour l'interprétation des entretiens, de savoir si cette position est fondée sur un oubli, conscient ou inconscient, sur une invention, ou si elle est congruente avec la répartition effective du prédateur à la fin du dix-neuvième siècle. J'ai donc recouru à d'autres sources, sans prétendre mener une recherche exhaustive. J'avais pour objectif majeur de répondre à la question : y avait-il des loups à la fin du dix-neuvième siècle en Vanoise, c'est-à-dire à une époque encore accessible à la mémoire orale ? Je souhaitais aussi, dans la mesure du possible, obtenir des indications sur les effectifs de loups à cette époque : s'ils étaient élevés, la rareté des souvenirs qu'ils ont laissés n'en serait que plus curieuse, et l'hypothèse de l'« oubli » de leur présence ancienne plus plausible.

J'ai consulté les sources suivantes :

- des ouvrages du dix-neuvième siècle et du début du vingtième siècle susceptibles de contenir des indications sur la présence des loups<sup>726</sup>.
- les archives départementales. Ont été en particulier examinés : 1) les demandes d'autorisation d'organiser des battues aux loups, adressées par les maires au préfet ou au sous-préfet de leur arrondissement ; 2) les procès-verbaux de destructions de loups ; 3) les archives relatives à la nomination des louvetiers et à l'organisation de la louveterie.
- des travaux sur la disparition des loups au dix-neuvième siècle, qui portent sur la France entière<sup>727</sup> ou sur des régions proches de la zone d'étude<sup>728</sup>.
- des articles relatifs à la présence historique des loups à l'intérieur de la zone d'étude<sup>729</sup>, ou à des légendes<sup>730</sup>.

<sup>726</sup> (Vernoth 1807) , (Faije-Blauc 1874), (Corcolla 1903), (Arbon 1922) .

<sup>727</sup> (Groni de Beaufort 1988) .

<sup>728</sup> (Branani 1984)(Groni 1996) , (Nobili 1999-2000) .

<sup>729</sup> (Tracy 1998) , (Dalla 1997) .

## De la nécessité d'être prudent

Plusieurs facteurs rendent cette investigation délicate et demandent que les résultats obtenus ne soient considérés que comme des indications.

Premièrement, je n'ai consulté que les archives départementales et je n'ai manifestement pas disposé de tous les documents. Certains se trouvent peut-être dans les communes et ceux qui concernent la période sardé en partie à Turin ; d'autres enfin ont sans doute été égarés ou détruits. Deuxièmement, les documents sont à prendre avec précautions ; tout comme aujourd'hui, des erreurs ou des fraudes ont pu être commises. La présence simultanée de quatre espèces de grands prédateurs (ours, lynx, loups, chiens) aggravait nécessairement les risques de confusion des indices laissés lors des attaques. Par ailleurs, le versement de primes conséquentes a vraisemblablement encouragé les tentatives de fraude (en faisant passer des chiens pour des loups ou en présentant deux fois le même animal à l'Administration). Troisièmement, de nouvelles méprises sont susceptibles d'intervenir au moment de l'analyse, si des documents rapportant des observations de loups sont hâtivement considérés comme des preuves de leur présence. Les demandes de battues aux loups, en particulier, ne signifient pas qu'il y ait nécessairement eu un ou des loups. Quand les rapports établis à la suite des battues sont disponibles, ce qui est loin d'être toujours le cas, on y constate que nul animal n'a été aperçu et nul autre coup de feu tiré que le signal du départ. Les procès-verbaux de destruction sont les plus fiables puisque la présentation de tout ou partie de l'animal à l'Administration conditionnait le versement des primes au chasseur. L'ambiguïté du vocabulaire constitue une source d'erreurs supplémentaire. Les auteurs des textes n'ont en effet pas toujours distingué « loup » et « loup-cervier ». On lit d'abord qu'un loup adulte a été tué au moyen d'un piège par Lozar Erienne, en mars 1884, à Villarodin-Bourget, avant d'apprendre que le « loup » était en réalité un « loup-cervier » (c'est-à-dire un lynx). La masse et la classe d'âge de l'animal, lorsqu'ils sont précisés, permettent parfois de rectifier ; un des procès-verbaux concerne ainsi « une louve non pleine, de 9kg500, tuée le 11 septembre 1889 à Sainte-Marie-de-Cuines » : il s'agit plus probablement d'un lynx.

---

<sup>100</sup> (Poche 1984) ; (Joisten et Chanaud 1992) .



## Une présence documentée

Si la prudence est de rigueur, on ne se hasarde pas trop en affirmant qu'il y a eu des loups aussi bien en Haute-Tarentaise qu'en Haute-Maurienne. Le Préfet du département du Mont-Blanc<sup>731</sup>, de Verneilh, donne la vision administrative de la situation au début du dix-neuvième siècle : « Une loi du 10 messidor an 5 (23 juin 1797) avait fixé des primes, peut-être trop fortes, pour la destruction des loups. Leur paiement ayant éprouvé quelque interruption, il en étoit résulté une espèce de découragement dans l'esprit des chasseurs. Je cherchai à faire cesser cet inconvénient, en réduisant considérablement le taux des primes, mais en assurant désormais leur paiement à l'instant même, sur la présentation des têtes des animaux détruits. Il fut donc pris le 18 brumaire an X (9 novembre 1802), un arrêté qui affectoit à cette dépense une partie des fonds variables de la préfecture. Cet arrêté reçut l'approbation du Ministre, et suffit pour ranimer le zèle des chasseurs »<sup>732</sup>. Le Préfet illustre immédiatement ce « zèle » des chasseurs, par le tableau ci-dessous :

« Etat des loups et autres nuisibles détruits dans le Département du Mont-Blanc, pendant les 18 mois qui se sont écoulés du 22 septembre 1802 au 22 mars 1804, divisé par arrondissements » :

Nom des arrondissements	Nombre des loups	Nombre des louves	Nombre des louveteaux	Autres animaux
Chambéry	5	6		
Annecy	2	2	7	1 ourse et 2 oursons
Môitiers	3	3		1 loup-cervier
Saint-Jean-de-Maurienne	2	5	2	
Total	12	16	9	4

Source : de Verneilh, p. 464.

<sup>731</sup> Le département du Mont-Blanc comprend alors les quatre arrondissements de Chambéry, d'Annecy, de Môitiers et de Saint-Jean-de-Maurienne. Il ne correspond donc pas à la Savoie actuelle.

<sup>732</sup> (Verneilh 1807) , p. 463.

Des procès-verbaux font état de « destruction » de loups à Saint-Martin-de-Belleville (1836), à Bonneval en Tarentaise (1848), et à Saint-André (1883).

### **La raréfaction et la disparition précoces des loups**

Le nombre d'individus détruits donne une indication de l'importance de la population lupine<sup>733</sup>. Les chiffres fournis par de Verneilh peuvent être confrontés à ceux que livre Orsini pour les départements provençaux, qui concernent la fin du dix-huitième siècle (quelques années plus tôt, donc) : Département du Mont-Blanc : 25 loups tués par an (17 dans l'arrondissement d'Annecy), Alpes de Haute-Provence : 51,5<sup>734</sup> ; Hautes-Alpes : 43, 5 ; Alpes-Maritimes : 9 ; Bouches-du-Rhône : 14 ; Var : 46,5. Au vu de ces données, la Savoie actuelle apparaît comme une zone peu colonisée par les loups à cette époque.

D'après Brunetti, la population de loups est décimée sur le versant français du Mont-Cenis dans les premières années du dix-neuvième, alors qu'elle était jusque-là importante : « Au début du dix-neuvième siècle, la situation changea radicalement et les déplacements [de loups et d'ours] entre la France et l'Italie s'interrompirent complètement. Les primes mises en place par les communes de Lanslebourg et de Saint-Jean-de-Maurienne, la vieille institution de la Louveterie et une épidémie de [morve<sup>?</sup>, cimarro, en italien] causèrent la disparition du loup de la vallée de l'Arc »<sup>735</sup>.

Pour la période ultérieure, des calculs seraient dénués de sens : le fonds sard de archives départementales ne contient aucun procès-verbal de destruction pour la Province de Maurienne ; en ce qui concerne celle de Tarentaise, ils sont répartis de manière surprenante : 5 procès-verbaux de destruction de 1836 à 1838 ( 3 loups, 3 louves<sup>736</sup>), 1 en 1845 (6 louveteaux «pris vivants », commune de Celliers), 1 en 1848 (Bonneval en Tarentaise), puis plus rien jusqu'en 1860.

<sup>733</sup> (Géant de Beaufort 1988) .

<sup>734</sup> Il s'agit d'une moyenne, calculée sur 18 mois, d'où ces « moitié de loups ».

<sup>735</sup> (Brunetti 1984), p. 18 (ma traduction).

<sup>736</sup> Je n'ai pas réussi à lire les noms des communes où ces animaux ont été tués (Procès-verbaux manuscrits et rédigés en italien).

Après l'annexion, ne figurent plus dans les archives consultées que 4 procès-verbaux de destruction de loups (mais l'un d'eux au moins pourrait être celui d'un lynx, voir ci-dessus).

Un loup est encore tué en octobre 1894, sur la commune de Plancherine. D'après le rapport établi par la brigade de Grésy sur Isère, il s'agit d'un « loup de l'Amérique du nord, échappé d'un incendie dans une ménagerie établie, il y a environ un mois, près de Genève. Plusieurs animaux de cette ménagerie, entre autres un loup et une louve de l'Amérique du nord, n'auraient pas été retrouvés ». Un autre loup est à nouveau tué, quelques jours plus tard, sur le territoire de la même commune.

Les autres documents d'archives vont eux aussi dans le sens d'une extrême rareté des loups dans les dernières décennies du dix-neuvième siècle. Voici ce qu'écrivit au Préfet, le 1<sup>er</sup> mai 1868, le Conservateur des Eaux et Forêts : « Je ne vois aucun inconvénient à ce que Monsieur LAUGIER Léonce, actuellement lieutenant de louveterie pour ce dernier arrondissement [Saint-Jean-de-Maurienne] soit nommé pour tout le département. Les moyens de chasse dont il dispose sont très suffisants pour le pays où les animaux nuisibles sont principalement l'ours et le renard dont la destruction ne peut guère être obtenue qu'au moyen de battues et de pièges ». Le 12 août 1878, le Préfet de la Savoie répond à la circulaire du Ministère de l'intérieur relative à l'organisation de la louveterie : « Je m'empresse de vous informer, en réponse à votre circulaire du 31 juillet dernier que les loups sont très rares en Savoie; on y rencontre d'autres animaux dangereux ou nuisibles que quelques ours et des renards.

Le loup ne se montre pas non plus fréquemment dans les départements qui avoisinent la Savoie, en sorte que l'occasion de concertier des battues avec mes collègues des départements limitrophes ne se produira pas souvent ». En 1885, le Conseil d'Arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne va jusqu'à émettre l'avis « que la prime pour la destruction des loups soit supprimée et celle des renards rétablie en raison de la multiplicité de ces derniers animaux »<sup>737</sup>. Les rapports ultérieurs ne font que confirmer cette disparition des loups, qui semble totale au début du vingtième : « Par pétition du 24 mai 1909, Monsieur Bordier, maître d'hôtel à Lanslebourg, demande à être nommé lieutenant de louveterie. S'il n'y a plus de loups dans la Haute-Maurienne, il y a en

<sup>737</sup> Lettre du Préfet au Ministre de l'Intérieur à Paris, datée du 29 août 1885. (Arch. Dép. 73, 13 M<sup>1</sup> 9)

revanche un assez grand nombre d'oiseaux de proie, aigles, éperviers, faucons, des blaireaux, et une grande quantité de renards»<sup>738</sup>.

Si l'on délaisse un instant les archives pour des ouvrages de chasseurs, de géographes ou de naturalistes, le son de cloche reste le même. En 1874 déjà, Faige-Blanc écrit : « A l'époque où ce carnassier [le loup], devenu fort rare aujourd'hui, était abondant dans nos Alpes ... »<sup>739</sup>. Dans sa thèse sur la vie pastorale dans les Alpes françaises, Arbos n'accorde aux loups qu'une brève mention, dans le chapitre consacré au dix-huitième siècle : « Si on ajoute que les maux causés aux troupeaux par les loups n'étaient pas purement imaginaires, on achèvera le tableau des causes diverses qui nuisaient à la prospérité de l'élevage dans les Alpes »<sup>740</sup>. Corcelle, pourtant sensible à la faune sauvage, n'en parle pas davantage, alors qu'il cite le lynx et l'ours : « les Alpes étaient autrefois peuplées de chamois, de bouquetins, de cerfs, de marmottes. Tout cela disparaît. On chassait le cerf au XVIII<sup>e</sup> siècle dans les Bauges ; il n'existe plus. Le chamois est en voie de disparition. Le lynx se rencontre à l'état d'exception, dans la forêt de Malgovert près Bourg-Saint-Maurice. L'ours existe encore dans la Combe d'Ire, en Haute-Savoie. Mais tous ces animaux paisibles seront bientôt détruits »<sup>741</sup>.

Il faut noter toutefois, l'existence d'un élément contraire à tous ceux qui précèdent. En 1882, année où les primes de destruction sont fortement revalorisées, le Préfet de Savoie adresse au Ministre de l'Agriculture la demande suivante, incompréhensible au vu des autres pièces disponibles : « En prenant pour base le nombre moyen des loups détruits les années précédentes, j'estime qu'il sera nécessaire de mettre annuellement à ma disposition une somme de 1500 à 1800 francs ». Sachant que la prime est alors de 100 F par loup ou louve non pleine, 150 F par louve pleine, 40 F par louveteau (poids < 8 kg), 200 F pour loup enragé, la demande du préfet correspondrait à la destruction d'une quinzaine d'animaux par an au moins.

Quoi qu'il en soit, lorsque, en janvier 1903, le maire d'Albanne demande qu'une battue soit organisée dans sa commune, il prête à rire. L'Administration diligente malgré tout une enquête : « Les empreintes dans la neige qui ont fait croire qu'il pouvait y avoir des loups

<sup>738</sup> Rapport du garde Général des Eaux et Forêts, en date du 7 juillet 1909. (Arch. Dép. 73, 13 M-11)

<sup>739</sup> (Faige-Blanc 1874), p. 38. Voir aussi p. 71.

<sup>740</sup> (Arbos 1922), p. 206. Il est vrai qu'il ne dit rien de la faune sauvage en général, bien que son importance fût loin d'être négligeable dans la vie pastorale du dix-neuvième siècle.

<sup>741</sup> (Corcelle 1903), p. 7.

en ce moment sur le territoire de la commune d'Albanne [...] ont été examinées minutieusement et il a été constaté qu'elles ne résultent pas du passage d'un loup, mais bien d'un chien de chasse. [...] Monsieur le maire d'Albanne a donc été mal informé. Au reste, plusieurs personnes ont été interrogées à cet égard [...], et toutes sont d'avis qu'il y a lieu d'envisager cette affaire comme une plaisanterie ayant pris son origine dans les veillées des écuries, et qu'il n'y a pas trace de loups à Albanne »<sup>742</sup>.

Une scène analogue se reproduit à Bourgneuf en 1916.

Au point où nous en sommes, il semble presque acquis qu'il n'y avait plus de loups installés dans notre zone d'étude dès la fin du siècle dernier. Si l'on comprend mieux la rareté des souvenirs, même indirects, de leur présence, l'existence de quelques témoignages en faveur de cette dernière devient en revanche problématique.

### **Les loups erratiques du vingtième siècle**

Etant donné la capacité migratoire des loups, l'absence d'une population permanente d'une région donnée n'exclut nullement la présence occasionnelle d'individus erratiques. Il ne suffit donc pas de constater que les loups avaient disparu ou étaient excessivement rares ; il faut prendre en compte la situation de l'espèce dans les régions voisines. Or, des loups ont été tués dans plusieurs départements provençaux (Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Var) jusque dans les dernières années du siècle dernier et les premières du vingtième<sup>743</sup>. C'est aussi à cette période que Brunetti situe leur disparition définitive (croyait-il alors...) du Val d'Aoste ; selon le même auteur, ils auraient subsisté plus nombreux et plus longtemps dans le val de Susse<sup>744</sup>. Il n'y a donc rien d'impossible à ce que bergers et loups, au début du vingtième siècle encore, se soient par endroits côtoyés.

On sait qu'il y a eu depuis, à plusieurs reprises, des déclarations d'observations de loups, et un certain nombre de loups tués<sup>745</sup>. Ces animaux peuvent aussi bien avoir été des loups erratiques en provenance de meutes parfois très éloignées que des animaux échappés de captivité (voir ci-dessus l'incendie d'une ménagerie à Genève en 1894) ou libérés.

<sup>742</sup> Rapport de Monsieur Cagnet, inspecteur adjoint des Eaux et Forêts à Saint-Jean de Maurienne (Arch. Dép. 75, 13 M<sup>1</sup>-3).

<sup>743</sup> (Ossini 1996).

<sup>744</sup> (Brunetti 1984).

<sup>745</sup> F. de Beaufort en dresse la liste. Pour une analyse de ces apparitions de « fauves dans nos campagnes », (Campion-Vincent 1992).

Evoquons, pour clore cette investigation sur un dernier doute, le cas de l'animal tué en 1952 à Rumilly (Haute-Savoie), que cite, par exemple, Robert Hainard<sup>746</sup> : « Un loup de 8 à 10 ans a été abattu en 1952 près de Rumilly (Haute-Savoie) et identifié par le docteur Baronne (sic), vétérinaire de Lyon ». L'information est largement reprise<sup>747</sup>. Mais, Christophe Loire écrit, dans sa thèse : « Le docteur Baronne (un seul n !) est à présent retraité, mais enseigna sa vie durant l'Anatomie à l'École Nationale Vétérinaire de Lyon. Il nous décrivit comment on ne lui apporta que le crâne de cet animal, le corps ayant longtemps transité de part et d'autre, et comment il ne fut jamais certain de l'espèce d'origine »<sup>748</sup>.

---

<sup>746</sup> (Hainard 1948) , p. 153 (Ed. de 1961).

<sup>747</sup> MENATORY G. (1969), (Grosot de Beaufont 1988) , (Campion-Vincent 1992).(Brunetti 1994) , p. 19, ne reprend l'information qu'au conditionnel, et ajoute que les migrations des loups depuis les zones où ils sont présents « pourraient expliquer les repérage ou sporadiques de l'espèce survenus au cours de ce siècle dans la région comprise entre la Ligurie, le Piémont et la France. La validité de cette hypothèse dépend bien sûr étroitement du fait que les animaux observés ou capturés étaient effectivement des loups et non des chiens errants ou ensauvagés ». Il n'existe malheureusement aucun moyen de le vérifier ».

<sup>748</sup> (Loire 1994) , p. 115.

## BIBLIOGRAPHIE

- Albert-Llorca, M. (1991). L'Ordre des choses. Les récits d'origine des animaux et des plantes en Europe. Paris, CTHS.
- Alexievitch, S. (1997). La supplication. Tchernobyl, chroniques du monde après l'Apocalypse, Jean-Claude Lattès.
- Arbos, P. (1922). La vie pastorale dans les Alpes françaises. Etude de géographie humaine: 716.
- Arendt, H. (1958). Condition de l'homme moderne, Calmann-Lévy (éd. 1983).
- Arendt, H. (1993). Qu'est-ce que la politique? Paris, Seuil.
- Arnaud, D. (1975). La neige empoisonnée. Paris, Alain Moreau.
- Austin, J. (1970). Quand dire, c'est faire. Paris, Seuil (éd. 1991).
- Bachelard, G. (1947). La terre et les rêveries de la volonté. Essai sur l'imagination de la maison, Corti.
- Baratay, E. et E. Hardouin-Fugier (1998). Zoos. Histoire des jardins zoologiques en Occident (XVIIe-XIXe siècle) Paris, Ed. La Découverte.
- Bardat, J. (1994). "L'espèce, histoire d'une notion fondamentale." Courrier de l'Environnement de l'INRA21: 15-19.
- Bardel, M. (1971). "Qu'est-ce que le parc de la Vanoise ?" Revue Européenne Française XXIII (Les parcs nationaux français): 100-108.
- Barel, Y. (1973). La reproduction sociale. Systèmes vivants, invariance et changement, Anthropos.
- Barel, Y. (1981). "Modernité, code, territoire." Les Annales de la Recherche Urbaine 10/11: 3-21.
- Barthes, R. (1957). Mythologies. Paris, Seuil.
- Barthes, R. (1965). Eléments de sémiologie. Œuvres complètes Seuil (éd. 1993-1995).  
Tome 1: 1465-1522.

- Bath, A. (2000). Human dimensions in wolf management in Savoie and Des Alpes Maritimes, France. Results targeted toward designing a more effective communication campaign and building better public awareness materials.
- Baudrillard, J. (1968). Le système des objets. Paris, Gallimard (éd. 1993).
- Beck, U. (1993). The reinvention of politics (Die Erfindung des Politischen). Cambridge, Polity Press.
- Berger, P. et T. Luckmann (1966). La construction sociale de la réalité. Paris, Méridiens Klincksieck (éd. 1986).
- Berque, A. (1986). Le sauvage et l'artifice. Les Japonais devant la nature. Paris, Gallimard.
- Berque, A. (1990). Médiance. De milieux en nouages. Montpellier, GIP Reclus.
- Berque, A. (1997). Etre humains sur la terre. Paris, Gallimard.
- Bertaux, D. (1997). Les récits de vie Paris, Nathan.
- Bessy, C. et F. Chateauraynaud (1993). "Les ressorts de l'expertise. Epreuves d'authenticité et engagement des corps." Raisons pratiques4 (Les objets dans l'action): 141-164.
- Bessy, C. et F. Chateauraynaud (1995). Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception. Paris, Métailié.
- Blanchet, A. et al. (1985). L'entretien dans les sciences sociales. Paris.
- Bobbé, S. (1995). Ours, loup, chien errant en Espagne. Des couples dans le bestiaire. Des Bêtes et des Hommes. Le rapport à l'animal : un lieu sur la distance B. Lizet et G. Ravis-Giordani. Paris, CTHS.
- Bobbé, S. (1998). Du folklore à la science. Analyse anthropologique des représentations de lours et du loup dans l'imaginaire occidental. Paris, EHESS: 486.
- Bobbé, S. (1999). "Entre domestique et sauvage : le cas du chien errant. Une liminalité bien dérangeante." Ruralia 5: 119-133.
- Bobbé, S. (2000). "Les nouvelles cultures du sauvage ou la quête de l'objet manquant. Etat de la question." Ruralia 7: 159-173.
- Bobbé, S. (2000). "Un mode de garde écologiquement correct : le chien de protection." Ethnologie française XXX(3): 459-472.



- Boitani, L. et P. Ciucci (1995). "Comparative social ecology of feral dogs and wolves." Ethology Ecology & Evolution 7: 49-72.
- Bohanski, L. (1982). Les cadres : la formation d'un groupe social. Paris, Ed. de Minuit.
- Bouchet, P. (juillet-août 2000). "L'insaisissable inventaire des espèces." La recherche 333(Biodiversité): 40-45.
- Bourdieu, P., Ed. (1965). Un art moyen. Essai sur les usages sociaux de la photographie. Paris, Ed. de Minuit.
- Bourdieu, P. (1979). La distinction. Critique sociale du jugement. Paris, Ed. de Minuit.
- Bourdieu, P. (1982). Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques. Fayard.
- Bourdieu, P. (1993). La misère du monde. Paris, Seuil.
- Bourdieu, P. (1998). La domination masculine. Paris, Seuil.
- Bozon, M. (1982). "Chasse, territoire, groupement de chasseurs." Études rurales 87-88: 335-342.
- Bromberger, C. (1986). "Les blagues ethniques dans le nord de l'Iran. Sens et fonctions d'un corpus de récits facétieux." Cahiers de littérature orale 20: 73-91.
- Bromberger, C. (1998). Passions pour la bagatelle la plus importante du monde : le football. Passions ordinaires. C. Bromberger. Paris, Bayard: 271-306.
- Bruckner, P. (1995). La tentation de l'innocence. Paris, Grasset.
- Brunetti, R. (1984). "Distribuzione storica del lupo in Piemonte, Valle d'Aosta e canton ticino." Riv. Piem. St. Nat. 5: 7-22.
- Burgat, F. (1997). Animal, mon prochain. Paris, Odile Jacob.
- Burgat, F. (1999). "Perception, monde environnant et comportement." Gradhiva 25: 71-78.
- Callon, M. (1986). "Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc." Année sociologique 36: 169-208.
- Campion-Vincent, V. (1990). "Histoires de liches de vipères. Une légende française contemporaine." Ethnologie française XX: 143-155.

- Campion-Vincent, V. (1992). Des fauves dans nos campagnes. Légendes, rumeurs et apparitions. Paris, Imago.
- Campion-Vincent, V. (2000). "Les réactions au retour du loup en France. Une analyse tentant de prendre "les rumeurs" au sérieux." Anthropozoologica 32: 33-59.
- Carbone, G. (1991). La peur du loup. Paris, Gallimard.
- Carbone, G. et G. Le Pape (1996). L'ABCdaire du loup. Paris, Flammarion.
- Cassirer, E. (1925). La philosophie des formes symboliques. 2. La pensée mythique. Paris, Ed. de Minuit (éd. 1972).
- Cassirer, E. (1950). Essai sur l'homme Paris, Ed. de Minuit (éd. 1975).
- Cavanna, F. (2000). "Foutez la paix aux loups !" L'Alpe 8 (Bestiaire): 76-78.
- Chaix, L. et J. Desse (1994). "Les bouquetins fossiles du sud-est de la France." Travaux scientifiques du Parc National de la VanoiseXVIII (Spécial bouquetins): 17-30.
- Chamboredon, H., F. Pavis, et al. (1994). "S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien." Genèses16: 114-132.
- Charvolin, F. (1993). L'invention de l'Environnement en France (1960-71). Les pratiques documentaires d'agrégation à l'origine du Ministère de la protection de la nature et de l'environnement. Grenoble, Paris, Pierre Mendès-France, Ecole nationale supérieure des Mines de Paris : 503.
- Chateauraynaud, F. et D. Torny (1999). Les sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque. Paris, EHESS.
- Cognat, B. (1973). La montagne colonisée, Cerf.
- Coppet-Rougier, E. (1988). "Le Jeu de l'entre-deux. Le chien chez les Mikako (Est-Cameroun)." L'Homme XXVIII (4): 108-121.
- Corbin, A., Ed. (1995). L'incarnement des loisirs. 1850.1960. Paris, Aubier.
- Corbin, A. (1998). Le monde retrouvé de Louis-François Binagot. Sur les traces d'un inconnu. 1798-1876. Paris, Flammarion.
- Corcelle, J. (1903). Les Alpes de Savoie. Eaux. Eaux. Phénomènes rhéologiques. Chambéry.
- Couturier, M. A.-J. (1938). Le chamois .

Couturier, M. A.-J. (1951). "Les bouquetins et le Parc National du Grand Paradis." Revue de Géographie Alpine XXXIX(II): 345-354.

Couturier, M. A.-J. (1962). Le Bouquetin des Alpes Grenoble, Couturier.

Cyrułnik, B. (1995). La naissance du sens Paris, Hachette.

Dalix, J.-F. (1997). "Les loups en Maurienne du seizième au vingtième siècle." Éthnologie 36: 4-7.

Dalla Bernadina, S. (1<sup>er</sup> - 2<sup>e</sup> trimestres 1988). "Hédonistes et ascètes. "Latins" et "Septentrionaux" à la chasse au chamois dans les Alpes italiennes." Le Monde alpin et rhodanien (La haute montagne. Vision et représentations): 165-185.

Dalla Bernadina, S. (1994). "La part des chasseurs ou les rebuts de la famille ? Les emplois du gibier dans le Val Germanasca." Documents d'Éthnologie Régionale 13 (Gens du Val Germanasca): 319-346.

Dalla Bernadina, S. (1995). De l'emblème au portemanteau : fastes et déboires du trophée de chasse. Des bêtes et des hommes. Le rapport à l'animal: un jeu sur la distance. B. Lizet et G. Ravis-Giordani. Pau, Paris, Ed. du CTHS : 175-195.

Dalla Bernadina, S. (1996). L'utopie de la nature. Chasseurs, écologistes et touristes. Paris, Imago.

Dalla Bernadina, S. (1997). "Pourquoi les informateurs se contredisent-ils sans arrêt ? Les Corses, les Alpains et le déclin du substantialisme dans les sciences de l'homme." Géographie et cultures.

Dalla Bernadina, S. (octobre 1989). "L'invention du chasseur écologiste : un exemple italien." Terrain 13: 130-139.

Dalla Bernadina, S. (octobre - décembre 1991). "Une personne pas tout à fait comme les autres. L'animal et son statut." L'Homme XXXI (4): 33-50.

Darino, F. et J.-P. Martinot (1994). "Les populations de Bouquetins des Alpes (*Capra ibex ibex* L.) dans le Parc national de la Vanoise : bilan de trente années de protection." Travaux Scientifiques du Parc National de la VanoiseXVIII : 177-204.

DDAF de la Savoie (avec le concours de la Chambre d'Agriculture et de l'EDE de la Savoie) (1999). Pastoralisme durable face au retour du loup. Bilan de l'expérimentation réalisée sur 9 unités pastorales de Savoie au cours de la saison d'alpage 1999: non paginé.

- de Saussure, H.-B. (1779-1796). Voyages dans les Alpes Neuchâtel.
- de Certeau, M. (1974). La culture au pluriel. Paris, Seuil (éd. 1993).
- de Certeau, M. (1980). L'invention du quotidien. t. I : Arts de faire, Folio essais (éd. 1990).
- de Fontenay, E. (1998). Le silence des bêtes. La philosophie à l'épreuve de l'animalité. Paris, Fayard.
- de la Soudière, M. (1988). "L'inconfort du terrain. "Faire" la Creuse, le Maroc, la Lozère." Terrain 11: 94-105.
- de Planhol, X. (1969). "Le chien de berger : développement et signification géographique d'une technique pastorale." Bulletin de l'Association de géographes français 368-369: 355-368.
- de Vermeilh (1807). Statistique générale de la France. Département du Mont-Blanc. Paris.
- Debarbieux, B. (1995). "Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique." L'espace géographique 2: 97-112.
- Deléage, J.-P. (1992). Histoire de l'écologie. Une science de l'homme et de la nature. Paris, La Découverte.
- Delort, R. (1984). Les animaux ont une histoire. Paris, Seuil.
- Delort, R. (1998). La zoohistoire. Si les lions pouvaient parler B. Cyrulnik. Paris, Gallimard: 266-281.
- Descola, P. (1986). La nature domestique : symbolisme et Praxis dans l'écologie des Achuar Paris, Ed. de la MSH.
- Détienne, M. et J. Svenbro (1979). Les loups au festin ou la Cité impossible. La cuisine du sacrifice en pays grec: 215-237.
- Détienne, M. et J.-P. Vernant (1974). Les ruses de l'intelligence. La maîtrise des Grecs Paris, Flammarion.
- Devereux, G. (1980). De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement. Paris, Flammarion.
- Deverre, C. (1999). "Le loup (le retour) et l'agneau (le départ ?)." Courrier de l'enseignement de l'INRA 36: 67-68.

- Di Méo, G. (1996). Les territoires du quotidien, L'Harmattan.
- Digard, J.-P. (1990). L'homme et les animaux domestiques. Anthropologie d'une passion. Paris, Fayard.
- Dobremez, J.-F. (1996). Rapport à Mme le Ministre de l'Environnement sur une mission d'inspection et de médiation sur le loup: 196.
- Dodier, N. (1993). "Les arènes des habiletés techniques." Raisons pratiques 4(Les objets dans l'action): 115-139.
- Dodier, N. (1995). Les Hommes et les Machines. La conscience collective dans les sociétés technicisées Paris, Métailié.
- Douglas, M. (1966). De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou. Paris, Ed. La Découverte.
- Droain, J.-M. (1991). Réinventer la nature. Paris, Desclée de Brouwer.
- Duchesne, S. (1996). "Entretien non pré-structuré, stratégie de recherche et étude des représentations. Peut-on déjà faire l'économie de l'entretien non-directif en sociologie ?" Politix 35: 189-206.
- Dulong, R. (1998). Le Témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle Paris, EHESS.
- Dumas, A. (1832-1834). Les Alpes. De la Grande-Chartreuse à Chamonix. Paris, Encre.
- Durand, C. (2001). Intégration pastorale des chiens de protection - Bilan 1988 à 1998, ONCFS - Programme Life II : 46.
- Duverney-Bolens, J. (1993). "Un trickster chez les naturalistes : la notion d'hybride." Ethnologie française XXIII, (Textures mythiques): 144-152.
- Eliade, M. (1949). Le mythe de l'éternel retour. Archétypes et répétition. Paris, Gallimard.
- Eliade, M. (1952). Images et symboles. Essais sur le symbolisme magique-religieux. Paris, Gallimard (éd. 1980).
- Eliade, M. (1957). Mythes, rites et mystères Paris, Gallimard (éd. 1990).
- Eliade, M. (1963). Aspects du mythe. Paris, Gallimard.
- Elias, N. (1939). La civilisation des mœurs, Calmann-Lévy (éd. 1973).
- Elias, N. (1970). Qu'est-ce que la sociologie ?, Ed. de l'Aube (éd. 1991).

- Elias, N. et E. Duning (1986). Sport et civilisation. La violence maîtrisée. Paris, Fayard (éd. 1994).
- Elton, C. (1958). The ecology of invasions by animals and plants. London, Methuen.
- Ernault, C., D. Vernet, et al. (1998). Evolution des usages et activités pastorales dans le Parc National de la Vanoise (1972-1996), Cemagref 92.
- Fabre-Vassas, C. (1982). "Le partage du ferrou. Un rite de chasse au sanglier." Etudes Rurales 87-88: 377-400.
- Fabre-Vassas, C. (1994). La bête singulière. Les juifs, les chrétiens et le cochon. Paris, Gallimard.
- Faige-Blanc, H.-F. (1874). Chasseurs de chamois. Paris, Hoëbeke (éd. 1997).
- Favret-Saada, J. (1977). Les mots, la mort, les sorts. Paris, Gallimard.
- Feit, H. A. (2000). "Les animaux comme partenaires de chasse. Réciprocité chez les Cris de la baie James." Terrain 34: 123-142.
- Fleming, P. J. S., J. A. Thompson, et al. (1996). "Indices for measuring the efficacy of aerial baiting for wild dog control in North-eastern New South Wales." Wildlife research 23: 665-674.
- Forbes, S. H. et D. K. Boyd (1996). "Genetic variation of naturally colonizing wolves in the central Rocky Mountains." Conservation biology 10(4): 1082-1090.
- Fortier, A. (1991). Un jardin en forêt. Etude des pratiques de chasse, cueillette, affouage, tenderie aux grives dans une commune forestière de l'Ardenne., Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales 519.
- Fortier, A. (1992). "L'épouse dévouée et la femme fantasmatique." Ethnologie française XXII 490-500.
- Foucault, M. (1975). Surveiller et punir. Naissance de la prison. Paris, Gallimard.
- Fralon, J.-A. (1997). Le loup, l'agneau et les écologues. Le Monde.
- Freud, S. (1914). L'homme aux loups : à partir de l'histoire naturelle d'une névrose infantile. Paris, PUF (éd. 1990).
- Freud, S. (1929). Mélanie dans la civilisation. Paris, PUF (Ed. 1971).
- Fruero, C. et F. Lucentini (1983). Place de Sienne côté ombre. Paris, Seuil.

- Gadamer, H.-G. (1960-1990). Vérité et méthode. Les grandes lignes d'une philosophie herméneutique. Paris, Seuil.
- Gadamer, H.-G. (1995). Langage et vérité. Paris, Gallimard.
- Garde, L. (1998). Loup et pastoralisme. La prédation et la protection des troupeaux dans le contexte de la présence du loup en Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, *Cerpam*: 39.
- Gardelle, F. et C. Gardelle (1988). Vallorcine. Histoire d'une vallée entre Aoste, Mont-Blanc et Valais. Textiel.
- Gauthier, D. et J.-C. Villaret (1990). "La réintroduction en France du Bouquetin des Alpes." *Rev. Ecol. (Terre Vie)Suppl. 5*: 97-120.
- Ghasarian, C. (1997). "Les désarrois de l'ethnologue." *L'Homme* 143: 189-198.
- Gibson, J. J. (1979). The Ecological Approach to Visual Perception. Boston, Houghton Mifflin.
- Ginzburg, C. (1980). Le fromage et les vers. L'univers d'un meunier du XVII<sup>e</sup> siècle. Aubier.
- Girard, I. (2000). Dynamique des populations et expansion géographique du bouquetin des Alpes (*Capra ibex ibex*, L.) dans le Parc national de la Vanoise. Biologie des populations et des écosystèmes Université de Savoie: 229.
- Girard, R. (1972). La violence et le sacré. Paris, Grasset.
- Godelier, M. (1982). La production des grands hommes Paris, Fayard.
- Godelier, M. (1984). L'idéal et le matériel. Paris, Fayard.
- Goffman, E. (1973). La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi. Paris, Ed. de Minuit.
- Goody, J. (1977). La raison archaïque. La domestication de la pensée sauvage. Paris, Ed. de Minuit (éd. 1979).
- Gottelli, D., C. Sillero-Zubiri, et al. (1994). "Molecular genetics of the most endangered canid : the Ethiopian wolf *Canis simensis* ." Molecular Ecology 3: 301-312.
- Grignon, C. et J.-C. Passeron (1989). Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature. Paris, Gallimard

- Grout de Beaufort, F. (1988). Écologie historique du Loup Canis lupus L. 1758 en France. Rennes 1104.
- Guilès-Escuret, G. (1989). Les sociétés et leurs natures Paris, Armand Colin.
- Hainard, R. (1948). Mammifères sauvages d'Europe. Lausanne, Paris, Delachaux et Niestlé (éd. 1997).
- Halbwachs, M. (1950). La mémoire collective. Paris, PUF (éd. 1968).
- Hars, J. et D. Gauthier (1994). "Pathologie du Bouquetin des Alpes : bilan sanitaire des populations françaises." Trav. sci. Parc nation. Vanoise XVIII: 53-98.
- Haudricourt, A.-G. (1964). "Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui." L'Homme 108: 93-104.
- Hell, B. (1985). Entre chien et loup : faits et dits de chasse dans la France de l'Est. Paris, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme.
- Hell, B. (1997). Le sang noir. Chasse et mythologie du saucisson en Europe. Paris, Flammarion.
- Hemingway, E. (1952). Le vieil homme et la mer Gallimard. La Pléiade (éd. 1969).
- Huizinga, J. (1938). Homo ludens. Essai sur la fonction sociale du jeu. Paris, Gallimard (éd. 1951).
- Jamin, J. (1973). De la grive imaginaire à la grive imaginaire. Essai sur le symbolisme et la connaissance des grives chez les Ardennais du plateau. L'homme et l'animal. Premier colloque d'ethnozoologie, Paris, Muséum National d'Histoire Naturelle, Institut International d'Ethnoscience.
- Joisten, A. (1987). Autour d'un chasseur de Maurienne au XIX<sup>e</sup> siècle. Récits légendaires de la vallée des Arves. Imaginaires de la haute montagne. Grenoble, Centre Alpin et Rhodanien d'Ethnologie. 9: 13-29.
- Joisten, A. et R. Chanaud (1992). Le loup-garou dans les Alpes françaises ou les degrés du fantastique. Des fauves dans nos campagnes. Légendes, rumeurs et apparitions. V. Campion-Vincent. Paris, Imago: 156.
- Jolas, T., Y. Verdier, et al. (1973). "Les verts anneaux acides." L'Homme XIII (3): 176-186.



- Joulian, F. (1999). "Observer des primates dans la nature. Réflexions anthropologiques autour de l'habitation." Gradhiva 25: 79-91.
- Jünger, E. (1967). Chasses subtiles. Paris, 10/18 (éd. 1969).
- Kaufmann, J.-C. (1996). L'entraîné compréhensif. Paris, Nathan.
- Kempf, C. (1987). Le retour des seigneurs de nos forêts d'Europe. Paris, Sang de la Terre.
- Landry, J.-M. (1998). L'utilisation du chien de protection en Suisse : Une première analyse, KORA: 31.
- Lapied, A., E. Lapied, et al. (1989). Le Grand Retour. Chambéry, Parc National de la Vanoise.
- Larrère, C. et R. Larrère (1997). Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement. Paris, Aubier.
- Larrère, C. et R. Larrère (1997). "Le contrat domestique." Le courrier de l'environnement de l'INRA 30: 5-17.
- Larrère, R. (1981). L'emphase forestière : adresse à l'État. Tant qu'il y aura des arbres. Pratiques et politiques de nature. 1870-1960. Paris, Recherches: 113-153.
- Larrère, R. (1994). "Sauvagement artificiel." Courrier de l'Environnement de l'INRA 21: 35-37.
- Larrère, R. (1997). Diversité biologique et gestion des parcs et des réserves. Sciences sociales et espaces protégés, Aussois, MATE.
- Larrère, R. (1999). "Le loup, l'agneau et l'éleveur." Ruralia 5: 135-147.
- Larrère, R., A. Brun, et al. (1981). Forestiers et paysans. Les reboisements en montagne depuis l'Empire. Tant qu'il y aura des arbres. Pratiques et politiques de nature. 1870-1960. Paris, Recherches.
- Larrère, R. et M. de la Soudière (1985). Cueillir la montagne. Plantes, fleurs, champignons en Cévennes, Auvergne et Limousin. Lyon.
- Latour, B. (1984). Les Microbes : Guerre et Paix suivis par les réductions. Paris, A.M. Métailié et Pandore.
- Latour, B. (1991). Nous n'avons jamais été modernes Paris, La Découverte.
- Latour, B. (1992). Aramis ou l'amour des techniques Paris, La Découverte.

- Latour, B. et S. Woolgar (1988). La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques. Paris, Ed. La Découverte.
- Le Goff, J. (1999). Saint François d'Assise Paris, Gallimard.
- Leopold, A. (1949). Almanach d'un comté des sables Paris, Aubier (éd. 1995).
- Lemoi-Gourhan, A. (1964). Le geste et la parole. Technique et langage Paris, Albin Michel.
- Lévi-Strauss, C. (1962). La pensée sauvage Plon.
- Lizet, B. (1997). De l'animal au paysage. *Nature et société*: 73.
- Loire, C. (1984). Le loup à la fin du XXème siècle. Médecine - pharmacie. Lyon, Claude Bernard: 226.
- Lourau, R. (1988). Le journal de recherche. Matériaux d'une théorie de l'imédication. Paris, Méridiens Klincksieck.
- Lutz, G. (1984). "Techniques pastorales d'hier et d'aujourd'hui : chiens de conduite et chiens de défense dans les Amériques." Etudes rurales 95-96: 315-330.
- Luxereau, A. (janvier-juin 1993). "Du spontané au contaminant. Bovins ensauvagés des Pyrénées ariégeoises." Etudes rurales 129-130: 107-116.
- Marié, M. (1982). Un territoire sans nom, Librairie des Méridiens.
- Marié, M. (1989). Les terres et les mots. Paris, Méridiens Klincksieck.
- Marin, L. (1978). Le récit est un rituel Paris, Ed. de Minuit.
- Marin, L. (1997). De l'entretien. Paris, Ed. de Minuit.
- Mauger, G. (1991). "Enquêter en milieu populaire." Genèses6: 125-143.
- Mauss, M. (1960). Sociologie et anthropologie. Paris, PUF (éd. 1980).
- Mayer, N. (1995). "L'entretien selon Bourdieu. Analyse critique de la misère du monde." Revue française de sociologie XXXVI 355-370.
- Mead, M. (1928, 1935). Mœurs et sexualité en Océanie, Plon (éd. 1998).
- Mead, M. (1948). L'un et l'autre sexe Paris, Denoël/Gonthier (éd. 1966).
- Mead, M. (1977). Ecrits sur le vif. Paris, Denoël/Gonthier (éd. 1980).
- Mech, D. (1995). "The challenge and opportunity of recovering wolf populations." Conservation biology 9 (2): 270-278.

- Merleau-Ponty, M. (1945). Phénoménologie de la perception. Gallimard, Paris (éd. 1995).
- Merleau-Ponty, M. (1947). Le primat de la perception et ses conséquences philosophiques. Grenoble, Cynara (éd. 1989).
- Merleau-Ponty, M. (1956-1957). La Nature. Notes du Cours du Collège de France. Paris, Seuil (éd. 1994).
- Merleau-Ponty, M. (1964). Le visible et l'invisible. Paris, Gallimard.
- Merleau-Ponty, M. (1964). L'œil et l'esprit. Paris, Gallimard.
- Michelat, G. (1975). "Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie." Revue française de sociologie XVI 229-247.
- Micoud, A. (1993). "Vers un nouvel animal sauvage : le sauvage "naturalisé vivant" ?" Natures-Sciences-Sociétés 1 (3): 202-210.
- Molinari, P., U. Breitenmoser, et al. (2000). Les créateurs en action. Manuel sur l'identification des rôles de grands créateurs et d'autres signes de présence. Molinari, Paolo.
- Montaigne (1580). Essais, Gallimard (éd. 1962).
- Moscovici, S. (1968). Essai sur l'histoire humaine de la nature. Paris, Flammarion.
- Moscovici, S. (1979). Psychologie des minorités actives Paris, PUF.
- Muxel, A. (1996). Individa et mémoire familiale. Paris, Nathan.
- Naepels, M. (1998). "Une étrange étrangeté. Remarques sur la situation ethnographique." L'Homme 148: 185-200.
- Nobili, F. (1999-2000). Uomini e lupi nell'Europa moderna. La caccia alle "fiere" nell'area subalpina. Scuola di lettere e filosofia. Corso di laurea in storia. Torino, Università degli studi di Torino: 250.
- Nora, P., Ed (1984). Les lieux de mémoire. I: La République. Paris, Gallimard.
- Olivier de Sardan, J.-P. (1995). "La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie." Enquête 1: 71-109.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2000). "Le "je" méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain." Revue française de sociologie 41(3): 417-445.

- Orsini, P. (1996). "Quelques éléments sur la disparition du loup *Canis lupus* en Provence au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle." Faune de Provence (C.E.E.P.) 17: 23-32.
- Pelosse, V. et A. Micoud (janvier-juin 1993). "Du domestique au sauvage cultivé : des catégories pertinentes de la biodiversité ?" Etudes Rurales 129-130(Sauvage et domestique): 9-14.
- Pelosse, V. et A. Vouret'h (1982). "Chasse au sanglier en Cévennes." Etudes rurales 87-88: 295-307.
- Perec, G. (1974). Essèces d'espaces. Paris, Galilée.
- Perec, G. (1985). Penser / Classer, Hachette.
- Peres, H. (Janvier-décembre 1998). "Entre désenchantement et réenchantement : chasser en Chalosse." Etudes rurales 147-148: 99-113.
- Perret, J. (1992). Le développement touristique local. Les stations de sports d'hiver. Economie du développement. Grenoble, Pierre Mendès France Grenoble II: 409.
- Petit, J. (1999). Représentations sociales de la biodiversité. Les clairières de Saint-Pierre-Chartreuse (Isère). DEA Gestion des espaces montagnards. Grenoble, Institut de Géographie Alpine: 67.
- Piaget, J. (1959). Genèse et structure en psychologie. Genèse et structure, Centre culturel International de Cerisy-la-Salle.
- Piaget, J. (1968). Le structuralisme, PUF. Que sais-je ? (éd. 1970)
- Pinçon, M. et M. Pinçon-Charlot (1991). "Pratiques d'enquête dans l'aristocratie et la grande bourgeoisie : Distance sociale et conditions spécifiques de l'entretien semi-directif." Genèses 3: 120-133.
- Pinçon, M. et M. Pinçon-Charlot (1996). La chasse à courre. Paris, Payot & Rivages.
- Piveteau, J.-L. (1995). Terres du territoire. Carouge-Genève, Zoé.
- Poche, B. (1984). Une légende de Bessans le lou malapart (le loup-garou). La Saunie savoyarde. 7: 5.
- Poche, B. (1987). Localité et construction langagière du sens. Pour une sociologie cognitive des groupes sociaux. Lettres et sciences humaines Paris, Paris V - René Descartes: 936.

- Poche, B. (1996). L'espace fragmenté. Eléments pour une analyse sociologique de la territorialité. Paris, L'Harmattan.
- Poche, B. (1999). Le monde bessanais. Société et représentation. Paris, CNRS Ed.
- Poche, B. (1999). Nouveaux usagers et nouveaux usages de la montagne alpine. L'espace montagnard comme simulacre et l'économie du tourisme. Les Alpes, l'Europe, le Monde, 1900-2000, Grenoble.
- Pomian, K. (1998). "De l'histoire, partie de la mémoire, à la mémoire, objet d'histoire." Revue de métaphysique et de morale 1: 63-110.
- Poplin, F. (janvier-juin 1993). "Que le lapin est la forme domestique du lièvre " Etudes Rurales 129-130(Sauvage et domestique): 95-105.
- Pouillon, J. (1993). Le cru et le su. Paris, Seuil.
- Quéré, L. (1992). "Le sociologue et le touriste." Espaces Temps(49-50): 41-60.
- Racine, J. et J.-L. Racine (1994). Viramma. Une vie rurale, Plon.
- Raffin, J.-P. et J.-C. Lefebvre (1983). "Réflexions sur la gestion d'un ongulé sauvage dans les zones protégées : le cas du chamois, *Rupicapra rupicapra* L. dans les Alpes françaises." Bull. Ecol. 14: 241-248.
- Raffin, J.-P. et R. Platel (1970). "La Vanoise et les parcs nationaux français." Les cahiers rationalistes 274: 146-198.
- Raffin, J.-P. et A. Vourc'h (1992). "La réintroduction des espèces." La Recherche 23(241): 370-380.
- Rambaud, P. (1974). Société rurale et urbanisation. Paris, Seuil.
- Ramuz, C.-F. (1947-1967). Découverte du monde. Lausanne, Plaisir de lire.
- Rapport sur les attaques subies par les troupeaux d'ovins et caprins sur le massif du Mont-Cenis durant la saison d'estive 1997, réalisé par la Brigade Territoriale de la Gendarmerie Nationale de Lanslebourg, le Laboratoire d'Analyses Vétérinaires de la Savoie et l'Office National de la Chasse, Service départemental de garderie de la Savoie, daté du 27 octobre 1997, non paginé.
- Rémy, E. (1989). La rumeur des lîchers de vipères. Paris.

- Rény, J. (janvier-juin 1996). "La parcelle et la lisière. Eleveurs et animaux dans le parc du Vercors." Études rurales 141-142: 85-108.
- Reydellet, M. (1971). "Le grand Seigneur de la Vanoise : le Bouquetin." Revue forestière française XXIII (Les parcs nationaux français): 116-122.
- Ricoeur, P. (1969). Le conflit des interprétations. Essais d'herméneutique. Paris, Seuil.
- Ricoeur, P. (1983). Temps et récit I. L'intrigue et le récit historique. Paris, Seuil.
- Ricoeur, P. (1998). "La marque du passé." Revue de métaphysique et de morale 1: 7-31.
- Rolland, E. (1908). Faune populaire de la France : noms vulgaires, dictons, proverbes, légendes, contes et superstitions 8, Les mammifères sauvages (suite et fin), le loup, le renard et les cétacés . 9, Oiseaux sauvages. Paris, Maisonneuve et Larose (éd. 1967).
- Roqueplo, P. (1997). Entre savoir et décision, l'expertise scientifique. Paris, INRA Ed.
- Rousseau, J.-J. (1761). Julie ou La Nouvelle Héloïse Gallimard. (éd. 1964)
- Samivel (1984). Hommes, cimes et dieux Arthaud.
- Sansot, P. (1991). Les sens de sens. Paris, PUF.
- Schnapp, A. (1997). Le chasseur et la cité. Chasse et érotique dans la Grèce ancienne Paris, Albin Michel.
- Schutz, A. (1987). Le chercheur et le quotidien. Ethnométhodologie des sciences sociales Paris, Méridiens Klincksieck.
- Semprini, A. (1995). L'objet comme procès et comme action. De la nature et de l'usage des objets dans la vie quotidienne. Paris, L'Harmattan.
- Serres, M. (1980). Le parasite. Paris, Grasset.
- Shepard, P. (1996). The Others. How animals made us human. Washington, D.C., Island Press.
- Sigaut, F. (1988). "Critique de la notion de domestication." L'Homme XXVIII(4): 59-71.
- Simmel, G. (1908). Le conflit. Ciroé (éd. 1992).
- Simmel, G. (1908). Sociologie. Études sur les formes de la socialisation. Paris, PUF (éd. 1999).
- Simmel, G. (1917). Sociologie et épistémologie. Paris, PUF (éd. 1991).

- Simondon, G. (1958). Du mode d'existence des objets techniques. Paris, Aubier (éd. 1989).
- Skogen, K. (2001). "Who's afraid of the big, bad wolf ? Young people's responses to the conflicts over large carnivores in Eastern Norway." Rural Sociology 66: 203-226.
- Sperber, D. (1975). "Pourquoi les animaux parfaits, les hybrides et les monstres sont-ils bons à penser symboliquement ?" L'Homme XV (2): 5-34.
- Stengers, I. (1996). Cosmopolitiques. Tome I. La guerre des sciences Paris, La Découverte.
- Strauss, A. (1959). Miroirs et masques Paris, Métailié (éd. 1992).
- Stüwe, M., K. Scribner, et al. (1994). "Caractéristiques génétiques des populations françaises de Bouquetin des Alpes (*Capra t. ibex*) et conséquences pour leur gestion." Travaux scientifiques du Parc National de la VanoiseXVIII 33-44.
- Testart, A. (1986). Essai sur les fondements de la division sexuelle chez les chasseurs-cueilleurs. Paris, EHESS.
- Testart, A. (1987). "De la chasse en France, du sang, et de bien d'autres choses encore." L'Homme XXVII(2): 151-167.
- Thomas, K. (1983). Dans le jardin de la nature. La mutation des sensibilités en Angleterre à l'époque moderne. Paris, Gallimard (éd. 1985).
- Toepffer, R. (1842). Voyages en zig-zag. Paris, Hoëbeke (éd. 1996).
- Tracq, F. (1998). "Les loups en Haute Maurienne autrefois." Bérolène : 10-13.
- Tyrberg, T. (2000). "Les oiseaux perdus d'Océanie." La Recherche 333(N° spécial : Biodiversité): 24-27.
- Van Gennep, A. (1943-1958). Le folklore français. Cycles de mai, de la St-Jean, de l'été et de l'automne Paris, Robert Laffont (éd. 1999).
- Verdier, Y. (1979). Façons de dire, façons de faire. La lavasse, la couturière, la cuisinière. Paris, Gallimard.
- Vialles, N. (déc 98-janv 99). "La mort à bonne distance. Qu'est-ce que la viande ?" Sciences humainesHS n°23: 34-37.
- Vignaux, G. (1999). Le démon du classement. Paris, Seuil.

- Vilà, C., P. Savolainen, et al. (1997). "Multiple and ancient origins of the domestic dog." Science276: 1687-1689.
- Von Uexküll, J. (1956). Mondes animaux et monde humain, suivi de La théorie de la signification. Paris, Gonthier (éd. 1965).
- Vourc'h, A. et V. Pelosse (1992). Le lynx a-t-il le mauvais œil ? La Terre outragée. Les experts sont formels ! J. Theys et B. Kalaora. Paris, Ed. Autrement: 126-129.
- Vourc'h, A. et V. Pelosse (janvier-juin 1993). "Du bestiaire au paysage. (Ré)introduire des espèces oubliées." Etudes Rurales 129-130(Sauvage et domestique): 51-58.
- Vourc'h, A. et J.-P. Raffin (1992). "La réintroduction des espèces. De la passion à la méthode." La recherche33(241): 374.
- Watzlawick, P., J. Weakland, et al. (1975 (pour la trad. française)). Changements. Paradoxes et psychothérapie. Paris, Seuil.
- Wayne, R. K. et S. Jenks, M. (1991). "Mitochondrial DNA analysis implying extensive hybridization of the endangered red wolf *Canis rufus*" Nature, 351: 565-568.
- Weber, F. (1982). "Gens du pays, émigrés, étrangers : conflits autour d'une chasse en montagne." Etudes rurales 87-88: 287-294.
- Weber, M. (1922). Essais sur la théorie de la science. Paris, Plon (éd. 1992).
- Wick, P. (1998). Le chien de protection sur troupeau ovin. Utilisation et méthode de mise en place ARTUS.
- Wittgenstein, L. (1921). Tractatus logico-philosophicus. Paris, Gallimard (éd. 1993).
- Zonabend, F. (1980). La mémoire longue. Temps et histoires au village Paris, PUF.
- Zonabend, F. (1985). "Du texte au prétexte. La monographie dans le domaine européen." Etudes Rurales97-98: 33-38.
- Zweig, S. (1951). Trois noctes de jeunesse. Paris, Pierre Belfond (éd. 1983).



## SUMMARY

Wolves arrived in the French Alps in 1992 and have triggered a crisis. This research aims at identifying its roots. It is assumed that the wolf arrival has shaken the human worlds created through the relationships between people and wild animals. Two animals help lead the investigation: chamois and ibex. The research material is made of interviews, carried on in Vanoise (Savoie), with chamois hunters, cattle and sheep breeders, National Parks guards, naturalists and nature protectors, some of these people having also been accompanied on the field. The existence of two worlds is shown: the world of hunters, breeders, and of the eldest guards, small but dense, organized by the opposition between the domestic and the wild ; the world of the most recently recruited guards, of the naturalists and nature protectors, large in its spatial and temporal dimensions, organized by the opposition between nature and artificiality. By their relationships to wild animals people give themselves an identity : they situate themselves in comparison to what they used to be or to what their predecessors used to be. They also situate themselves in comparison to others, who are close or different; relationships to animals particularly contribute to the constitution of opposites, such as lay and specialist, rural and urban, ancient and modern, or male and female. These worlds, up to now, were avoiding each other and partly remained strangers to one another. When wolves settle in, avoidance becomes impossible, and an encounter takes place. A profound reconfiguration of the relationships between all the actors, animal and human, begins.

## RESUME

Les loups sont arrivés dans les Alpes françaises en 1992 et y ont déclenché une crise, dont cette recherche, d'inspiration notamment phénoménologique, se propose d'identifier les racines. L'hypothèse est formulée que la venue des loups a ébranlé les mondes humains créés au travers des relations des gens aux animaux sauvages. Deux animaux principalement servent à mener l'enquête : le chamois et le bouquetin. Le matériel est constitué par des entretiens réalisés, en Vanoise, auprès de chasseurs, d'éleveurs, de gardes-moniteurs, de naturalistes, et de protecteurs, et par des accompagnements sur le terrain. L'existence de deux mondes est mise en évidence : celui des chasseurs, des éleveurs et des plus âgés des gardes-moniteurs, exigü mais dense, organisé autour de l'opposition entre sauvage et domestique ; celui des gardes-moniteurs récemment recrutés, des naturalistes et des protecteurs, dilaté dans le temps et dans l'espace, organisé autour de l'opposition entre nature et artifice. Par le biais des rapports à l'animal, les personnes enquêtées se forgent dans ces mondes une identité : elles se situent dans le temps, par rapport à ce qu'elles ont été et ce qu'ont été leurs prédécesseurs. Elle se situe également par rapport à d'autres dont elles s'estiment proches ou différentes ; les rapports à l'animal contribuent en particulier à la constitution de couples de contraires, tel que profanes et spécialistes, gens d'ici et gens d'ailleurs, anciens et modernes, ou encore hommes et femmes. Jusqu'à présent, ces mondes contrastés s'évitaient et demeuraient partiellement étrangers l'un à l'autre. Lorsque les loups entrent en scène, l'évitement n'est plus possible. Ce qui conférait aux mondes une certaine stabilité est ébranlé : leurs frontières s'estompent, les catégories qui y étaient communément admises sont déconstruites, les

incertitudes se généralisent, les savoir-faire cèdent la place à l'improvisation et l'on assiste, en définitive, à un passage des mondes aux réseaux.

---

## **DISCIPLINE – SPECIALITE DOCTORALE**

Sciences de l'environnement

---

### ***MOTS-CLES***

Phénoménologie, approche ethnographique, relations homme-animal, faune sauvage, loup, nature, parc national, Vanoise.

---

### **Intitulé et adresse de l'UR**

Unité de recherche « Développement des territoires montagnards »  
Cemagref  
2, rue de la Papeterie  
BP 76  
38402 Saint-Martin-d'Hères Cedex